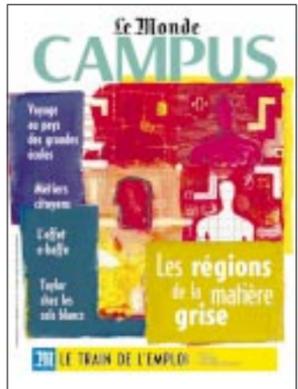




■ Tiers-monde :
l'exode des diplômés
■ Les offres d'emploi
Demandez notre supplément



■ TRAIN DE L'EMPLOI Un magazine pour les jeunes diplômés

QUELLES SONT les opportunités du marché de l'emploi pour les jeunes diplômés ? Après « l'effet e-baffe », l'esprit d'aventure est-il encore d'actualité ? Pourquoi préférer la province à Paris, choisir la mobilité européenne ou opter pour un métier éthique ? Réponses concrètes dans un *Campus* de 100 pages à l'occasion du « Train de l'emploi » organisé, du 5 au 19 mars, par *Le Monde*.

Demandez notre cahier spécial

Lutter contre la violence à l'école

● A l'initiative de la France, un colloque mondial se tient du 5 au 7 mars à Paris ● Jack Lang constate une aggravation des violences scolaires ● Le ministre de l'éducation veut réhabiliter la « belle notion d'autorité » ● A gauche et à droite, la sécurité est un thème central des municipales

JACK LANG, ministre de l'éducation nationale, a ouvert, lundi 5 mars, la conférence internationale sur la violence à l'école organisée au palais de l'Unesco à Paris, en prononçant le retour « urgent » de l'autorité dans l'institution scolaire. Le ministre s'est inquiété de la perte de « cette belle notion d'autorité ». M. Lang a estimé que les pouvoirs publics ont le « devoir de s'attaquer » à la violence scolaire tout en fustigeant leur « démission » vis-à-vis de l'exaltation de la violence par « certains médias audiovisuels ». S'affirmant « défenseur acharné » de la mixité sociale, Jack Lang a confié à Jean Hébrard, inspecteur général de l'éducation nationale, une mission de réflexion pour « redessiner les contours de la carte scolaire ». Le ministre se dit « prêt à lever le voile de l'hypocrisie des dérogations ». D'autres pistes de travail à propos de l'adolescence et de l'architecture scolaire ont été lancées par M. Lang. Le colloque de l'Unesco, qui doit être clôturé mercredi 7 mars par Lionel Jospin, doit permettre de confronter les constats, similaires,



dressés dans les pays développés, où les réponses apportées par les pouvoirs publics divergent cependant. Sur le thème « Violences à l'école et politiques publiques », il rassemble 400 spécialistes, chercheurs et responsables politiques en provenance d'une vingtaine de pays. Responsable de l'Observatoire européen de la violence scolaire qui organise ce colloque, Eric Debarbieux veut « mettre en commun les difficultés et les réussites ». La lutte contre l'insécurité est l'un des thèmes centraux de la campagne des élections municipales. La droite s'est employée à exploiter l'augmentation de la délinquance en 2000. Mais ses accusations de « laxisme » ont moins de prise face à des candidats de gauche plus soucieux des inquiétudes dans ce domaine.

Lire page 10 et, sur les municipales, pages 6 à 9, Boulogne-Billancourt page 13, Vitrolles page 14

www.lemonde.fr/municipales



FIÈVRE APHTEUSE En France, aussi

Deux bovins présentant des signes cliniques de la fièvre aphteuse ont été identifiés dans le département du Cher (photo). Ces animaux avaient été en contact avec des moutons d'origine britannique. Des traces d'infection ont été découvertes sur des moutons dans quatre autres départements, la Mayenne, l'Oise, la Seine-Saint-Denis et la Vienne. p. 2 et 3, et l'éditorial p. 17

Les premiers mots d'Alfred Sirven

ALFRED SIRVEN, personnage central de l'affaire Elf, affirme qu'il a disposé d'appuis pour échapper à la justice. Mais il n'a pas précisé qui les lui avait fournis. « Il m'a été assuré que je pourrais séjourner à l'étranger sans risque particulier », a-t-il déclaré, jeudi 1^{er} mars, au juge Renaud Van Ruymbeke, devant lequel il avait été conduit en grand secret. Incarcéré à la prison de la Santé depuis le 7 février, après avoir été arrêté aux Philippines, l'ancien directeur des « affaires générales » du groupe Elf-Aquitaine a protesté contre les conditions de son retour en France, qu'il assimile à un « enlèvement », et celles de son procès, dont la réouverture est fixée au 12 mars.

Lire page 12

Allô, police ! Pouvez-vous me livrer un bol de nouilles fumantes ?

PÉKIN
de notre correspondant

Les permanents de commissariat affectés au standard de la ligne 110 ont le blues. Ils sont dépassés. Ils croulent sous le poids des appels fantaisistes. La ligne 110, c'est la version chinoise d'« Allô, police ». C'est surtout un sacerdoce. Récemment, un travailleur de Wuhan (province du Hubei), rentré la veille au soir tard après des heures supplémentaires, s'est réveillé l'estomac revendicatif. Sortir s'acheter son petit déjeuner ? Il a eu la flemme. Alors, il a composé le 110 : « Je suis fatigué. Pouvez-vous m'amener un petit déjeuner ? » Quelques minutes plus tard, un gentil policier lui a apporté un bol de nouilles fumantes et du lait de vache.

Rapportée par l'agence Chine nouvelle, cette histoire a déclenché une ardente controverse. Trop, c'est trop. Le scandale du « petit déjeuner de Wuhan » est aujourd'hui débattu jusque dans les hautes sphères de l'Assemblée nationale populaire (ANP), pourtant absorbée par de très studieux travaux sur le prochain plan quinquennal. Lors de réunions

préparatoires à la session plénière de mars, de nombreux délégués ont exigé que l'on filtre davantage la ligne 110. L'affaire semble grave.

Il faut dire que les coquins abusent. Ils appellent pour de menus prétextes : une chatte coincée dans la cave avec ses petits, une clé oubliée derrière une porte verrouillée, des fuites d'eau, une dispute conjugale sans gravité... ? Allô, police ! Il y a aussi ceux qui dérangent pour avoir des informations sur la météo ou sur les prix des légumes. En général, les agents de service font de leur mieux, car leur slogan est : « S'il y a une demande, il faut répondre. » Du coup, c'est devenu un jeu, parfois douteux. Dans le Guangdong, des malotrus téléphonent au 110 juste pour importuner les policiers de permanence.

Le « scandale du petit déjeuner de Wuhan » a soulevé une telle émotion que le *Journal de la jeunesse de Pékin* a organisé une table ronde sur l'impérieuse nécessité d'une réforme du 110. Les propos échangés à cette occasion ont trahi une extrême lassitude. Zheng Xiaofei, un porte-parole des policiers de garde de

Pékin, est pourtant plutôt dans le genre bon Samaritain. « Si quelqu'un appelle le 110 pour demander l'heure, je veux bien répondre une fois », dit-il. Mais là s'arrête sa tolérance : « La deuxième fois, je l'oriente vers le 117 [horloge parlante]. » C'est dire le ras-le-bol. Car où va-t-on, à ce rythme ? « Un jour de fortes pluies où nous avons reçu quatre cents appels pour des fuites d'eau, tous les policiers ont dû sortir, ajoute Zheng Xiaofei. Si on n'a plus le temps d'attraper les criminels, ça ne va plus. »

Lors de cette table ronde, le plus remonté contre le fainéant du petit matin de Wuhan était Zhang Shuyi, professeur de droit. Il était outré par le bol de nouilles et le lait de vache. « Si j'étais un habitant de Wuhan, a-t-il tonné, j'intenterais un procès contre la ligne 110. Pourquoi utilisez-vous l'argent du contribuable pour servir un petit déjeuner privé ? Remboursez-nous ! » Pauvres permanents de la ligne 110 ! Les coups pleuvent de tous côtés. On comprend qu'ils aient le blues.

Frédéric Bobin



TOURNOI DES SIX NATIONS Une si petite victoire

L'équipe de France du rugby a remporté une petite victoire (30-19) face à l'Italie (photo), samedi 3 mars, à Rome, lors de la troisième journée du Tournoi des six nations. L'Angleterre, pour sa part, a confirmé son rang de favori en écrasant l'Ecosse (43-3). F1, voile, football : les autres résultats du week-end dans nos pages Sports. p. 24 à 27

L'introuvable fugitif de Daewoo



KIM WOO CHOONG

LES TROIS syndicalistes sud-coréens de Daewoo venus en France retrouver la trace de leur ancien PDG sont repartis bredouilles. Interlocuteur privilégié des gouvernements français pendant quinze ans, Kim Woo Choong est accusé d'avoir détourné plusieurs milliards de dollars.

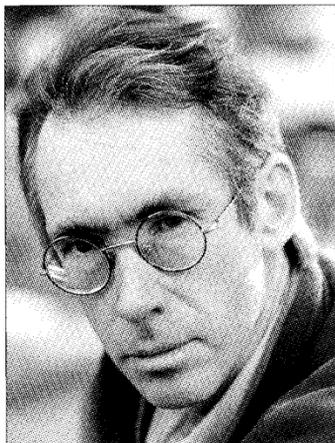
Lire page 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 306 - 7,50 F



IAN Mc EWAN



AMSTERDAM

roman
traduit de l'anglais par Suzanne V. Mayoux

GALLIMARD

Retraites : le vrai problème c'est le chômage

L'URGENCE de la question des retraites naîtrait de l'exigence morale de ne pas faire peser sur les générations futures la charge insupportable de faire vivre la population inactive. Or il n'existe aucun moyen financier de réduire cette charge, aucun changement de régime qui permettrait d'aboutir à pareil résultat.

La question des retraites est une question réelle, le partage, année après année, du revenu national entre actifs et inactifs. Si la population âgée de plus de dix-huit ans est de cent et qu'il existe trente inactifs, il faudra affecter, quel que soit le régime, une part de la production nationale à la survie des « vieux », disons 20 % (car les actifs doivent aussi subvenir aux besoins des jeunes), si l'on veut que les retraités aient le même niveau de vie que la moyenne des actifs. Certes on peut faire en sorte que cette part soit la plus faible possible, bien inférieure par exemple à 20 %, mais cela signifie que l'on accepte une sérieuse dégradation du sort des retraités, au profit transitoire des générations actives présentes, qui auront moins à cotiser.

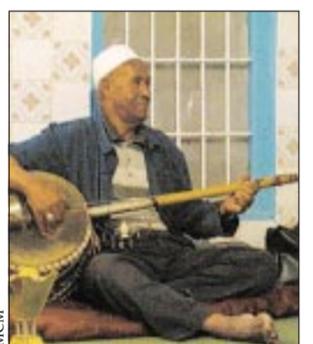
Ce bénéfice n'est que passager, car ces mêmes générations se trouveront bien dépourvues lorsqu'elles seront à la retraite. Il n'existe aucu-

ne raison pour que les nouvelles générations actives acceptent ce que les anciennes ont refusé, à savoir un prélèvement supérieur sur leurs revenus. En fait, en arbitrant immédiatement au profit de leur revenu d'activité, et au détriment des générations déjà à la retraite, les générations actives arbitrent en même temps à leur détriment lorsqu'elles-mêmes seront plus âgées. C'est en ce sens que les cotisations aux régimes de retraites constituent un revenu différé, et non une charge. Le montant des cotisations détermine directement le niveau de vie pendant toute la période de retraite.

On comprend mieux maintenant que rien dans cette affaire ne relève de la générosité, mais d'un arbitrage entre présent et futur auquel précèdent les individus. Si je ne contribue en rien aujourd'hui, je n'aurai rien demain, lorsque j'aurai cessé toute activité. Pour dire les choses de façon plus emphatique, si aujourd'hui je renie mes parents, je m'expose au risque d'être renié par mes enfants.

Jean-Paul Fitoussi
pour *Le Monde*

Lire la suite page 17



SPECTACLES Le festival de la déraison

Le 5^e Festival de l'imaginaire, qui se tient à Paris du 2 mars au 7 avril, est l'occasion de découvrir un théâtre, des danses, des musiques ou des chants venus du monde entier. La Tunisie y présentera les rites de possession des confréries stambalies, rythmés par le *guembri* à trois cordes (photo). p. 31

International.....	2	Météorologie.....	28
France.....	6	Jeux.....	28
Société.....	10	Carnet.....	29
Régions.....	13	Immobilier-annonces.....	30
Horizons.....	14	Culture.....	31
Entreprises.....	18	Guide culturel.....	33
Communication.....	20	Kiosque.....	34
Tableau de bord.....	21	Abonnements.....	34
Aujourd'hui.....	24	Radio-Télévision.....	35

ÉPIZOOTIE La menace de contagion du continent européen par la fièvre aphteuse venue de Grande-Bretagne s'est encore accrue au cours du week-end des samedi 3 et dimanche

4 mars. L'alerte aux animaux contaminés a touché les Flandres occidentales belges et a conduit le gouvernement belge et, en France, le préfet du Nord à placer la région sous surveillance, tan-

dis que se poursuit l'abattage des porcs et ovins importés. ● EN GRANDE-BRETAGNE, près de 70 foyers d'infection ont été décelés. Le cauchemar de l'abattage de près de 55 000 animaux

n'empêche pourtant pas la ruée des consommateurs sur les boucheries, provoquant une flambée des prix de la viande saine. ● EN FRANCE, deux premiers cas de bovins français présentant

les symptômes de la maladie ont été enregistrés dans le Cher. Les résultats des analyses sur les ovins importés de Grande-Bretagne inquiètent les autorités (Lire aussi notre éditorial page 17).

La menace de la fièvre aphteuse s'accroît sur le continent européen

Les premiers cas de bovins français présentant les signes cliniques de la maladie ont été repérés dans le Cher.

L'alerte maximum est en vigueur dans les Flandres occidentales belges et dans le Nord de la France. Le débat sur la vaccination est ouvert

LA FRANCE peut-elle, en toute rigueur, être aujourd'hui considérée comme indemne de fièvre aphteuse ? Si aucun véritable foyer épidémique n'avait, dans la matinée du lundi 5 mars, été identifié dans l'Hexagone, deux bovins présentant les signes cliniques de la maladie ont cependant été identifiés dans le département du Cher. Ces animaux avaient été en contact avec des moutons d'origine britannique.

Cette donnée, ainsi que les résultats sérologiques que les responsables de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) ont transmis au gouvernement, dimanche 4 février, ne laissent pas d'inquiéter. Selon ces données biologiques il est acquis que des moutons présents dans l'Hexagone étaient, ces dernières semaines, porteurs du virus responsable de cette maladie virale hautement contagieuse. Ces premiers résultats résultent des examens pratiqués sous l'égide de l'Afssa sur des moutons d'origine britannique impor-

tés en France avant l'embargo décrété le 21 février par la Commission européenne sur tous les animaux d'élevage et les produits dérivés du Royaume-Uni. On estimait en France à 20 000 le nombre des ovins britanniques récemment importés et encore vivants lorsque l'embargo a été décrété.

RÉSULTATS POSITIFS

« Ces suspicions de fièvre aphteuse n'ont pas été confirmées car les animaux ont été abattus et brûlés à la chaux après les prélèvements », a commenté, dimanche 4 mars, Jean Glavany, ministre français de l'agriculture, depuis Montréal où il participait à l'inauguration du premier Salon international de l'alimentation (SIAL) organisé en Amérique du Nord. Les résultats positifs ont été trouvés sur des animaux qui étaient présents dans neuf exploitations localisées dans les départements de la Mayenne, du Cher, de l'Oise, de Seine-Saint-Denis et de la Vienne. « Ces résultats ne signifient pas que les animaux étaient

atteints, mais ils avaient rencontré la maladie », a souligné M. Glavany.

Le ministère français de l'agriculture et les responsables de l'Afssa sont aujourd'hui confrontés à une situation qui évolue très rapidement. Ils doivent également tenir compte des difficultés importantes qui existent dans la lecture et l'interprétation des tests sérologiques à la recherche de la contamination

des animaux par le virus de la fièvre aphteuse. Si la recherche du virus chez des animaux présentant les signes cliniques de la maladie (aphtes buccales, hypersalivation, boiterie) ne pose aucune difficulté (la réponse peut être obtenue en quelques heures) il en va différemment des tests sanguins chez les animaux en phase d'incubation. Durant cette période, qui peut

aller jusqu'à trois semaines, des anticorps apparaissent sans que leur taux puissent être toujours l'exact reflet de la contagiosité de l'animal. Les résultats positifs doivent en outre être impérativement confirmés par d'autres méthodes qui retardent de cinq à six jours l'obtention du résultat définitif. Selon les données dont dispose le ministère de l'agriculture, les moutons retrouvés positifs avaient des taux d'anticorps variables, un certain nombre d'entre eux ayant des taux très élevés laissant craindre qu'ils n'aient contaminés d'autres bêtes.

NOMBREUX COMMENTAIRES

Le ministère de l'agriculture précise qu'un plan de crise « fièvre aphteuse » de type Orsec peut être « déclenché dans l'heure » si un cas clinique était confirmé sur le territoire français. Pour sa part, Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a déclaré au *Journal du Dimanche* qu'il s'agirait d'un « véritable miracle » si la France devait

être épargnée par l'épidémie.

L'extension éventuelle en Europe de l'épizootie suscite de nombreux commentaires. « La fièvre aphteuse, c'est une crise d'un système de production qui va nécessiter de la part de l'Europe une réflexion approfondie sur le système d'agriculture qui a été mis en place en Grande-Bretagne mais qui se généralise malheureusement partout en Europe », a déclaré, dimanche, José Bové, porte-parole de la Confédération paysanne.

Le débat sur le recours à la vaccination dans la lutte contre l'épizootie est ouvert. Pour Yves Leforban, secrétaire de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse « le retour en Europe à une vaccination préventive systématique annuelle est très improbable et pratiquement exclue pour des raisons de commerce international essentiellement. Ce serait mettre pratiquement l'Europe en position de ne plus pouvoir exporter. »

Gaëlle Dupont
et Jean-Yves Nau

Branle-bas de combat sanitaire dans les Flandres belges

DIXMUDE (Belgique)
de notre envoyé spécial

Trois cônes de plastique orange et blanc barrent le chemin d'entrée ; un gendarme solitaire s'ennuie au volant de son « combi » Volkswagen, en regardant les voitures filer sur la route d'Ostende sous le ciel bas et gris de ce morne dimanche. Difficile d'imaginer que l'incroyable branle-bas de combat sanitaire qui secoue les Flandres occidentales belges et le département du Nord a démarré ici, à quelques kilomètres de Dixmude.

Le gendarme est souriant mais ferme : pas question de passer, d'aller interroger Danny Borra, propriétaire du troupeau de porcs dans lequel ont été détectés, vendredi 2 mars dans la soirée, de « fortes suspicions de fièvre aphteuse », les premières sur le continent, si l'on en croit les autorités. « Trois jeunes cochons sur quinze importés d'Angleterre présentaient un gros aphte sur le groin », explique le représentant de l'ordre, en un savoureux mélange de français et de flamand.

Anglaises ou pas, les 300 bêtes du troupeau ont été abattues et incinérées. Samedi à 2 heures, le ministère belge de l'agriculture a déclaré « zone tampon » toute la région – un quadrilatère délimité par les autoroutes Ostende-Gand et Gand-Lille, la côte et la frontière française (à 20 kilomètres de Dixmude). « Tout transport ou mouvement par voie pédestre » des animaux domestiques y est interdit et seules les personnes qui y travaillent ont accès aux exploitations abritant des « bovins, porcins, ovins, caprins ou d'autres bi-ongulés ».

« C'est une bonne décision, même si les tests montrent plus tard qu'elle était inutile », commente, laconique, le voisin. Il n'en dira pas plus. Cette région de polders plate comme la main, le Westhoek, abrite une grosse concentration d'élevages porcins. La commune et ses quinze villages associés comptent

quelque 5 000 fermes sur un total de 15 000 foyers, précise Lieve Van Damme, bourgmestre de Dixmude. De petites exploitations où l'on fait un peu de culture et où l'on élève quelques vaches, mais qui possèdent aussi, pour la plupart, une porcherie hors sol de 500 à 1 000 bêtes. Une épizootie comme celle qui frappe la Grande-Bretagne y serait dramatique.

Le problème, c'est que Danny Borra, négociant importateur de truies anglaises (mais aussi infirmier de nuit à l'hôpital de Furnes !) a déclaré aux autorités sanitaires avoir fourni des porcs importés après le 1^{er} février à douze éleveurs de la région. L'identité de ces derniers n'a pas été révélée, mais les bêtes, restées sur leurs exploitations, ont été placées en quarantaine (de 21 jours) sous étroite surveillance. Fermiers et responsables se veulent néanmoins optimistes, en attendant les résultats définitifs des tests. D'ici là, tout le monde serre les dents.

ABATTAGE PRÉVENTIF

En France, le préfet du Nord, Rémy Pautrat, a pris un arrêté interdisant, à compter de vendredi à minuit, « de mettre en circulation ou de transporter dans tout centre de rassemblement, marché, foire ou exposition » tout animal vivant de la famille des bi-ongulés. Évidemment, ces animaux ou leur viande ne peuvent plus franchir la frontière. Les services de police, la gendarmerie, la douane et les CRS, chargés des contrôles avec leurs homologues belges n'avaient, dimanche soir, rencontré aucune difficulté dans l'application de ces consignes.

Parallèlement, l'abattage préventif des agneaux anglais (ou ayant été en contact avec eux) se poursuit. Il devrait être terminé mardi dans la soirée, a indiqué le préfet. 6 000 bêtes auront alors été sacrifiées et enterrées ou incinérées, dans le Nord.

Jean-Paul Dufour

Grande-Bretagne : le cauchemar continue, mais pas question de vacciner le bétail

LONDRES

de notre correspondant

Le cauchemar agricole britannique s'est encore intensifié pendant le week-end avec près de 70 foyers d'infection désormais mis au jour – dont 17 pour la seule journée dominicale. Mais l'appétit carnivore des sujets de Sa Majesté ne se dément pas. Au contraire. Parce qu'ils craignent de manquer de viande et qu'on ne cesse de leur répéter que la fièvre aphteuse n'a aucune incidence sur la santé humaine, les consommateurs ont, tout au long de la semaine, dévalisé les boucheries et les rayons boucherie des supermarchés. Les ventes des cinq grands groupes qui dominent le marché national ont augmenté de 30 % à 60 % par rapport à une semaine ordinaire. « C'est la panique ! », s'alarmait, samedi, Frank Nash, le patron d'une grande boucherie à Birmingham. « Les gens sont fous : nous avons dû doubler nos ventes chaque jour de la semaine passée ! »

Pour faire face à la demande, les grandes chaînes vont devoir se tourner vers l'importation – plus chère parce que sévèrement plus contrôlée ces temps-ci – et augmenter leurs prix d'environ 15 % pour le mouton et le porc. Nick Brown,

ministre de l'agriculture, a annoncé que près de 250 éleveurs, non touchés par l'épizootie, ont demandé à bénéficier du système exceptionnel d'abattage évoqué la semaine dernière. Plusieurs centaines de milliers de bêtes réputées saines devaient être conduites, à partir de mardi et sous haute protection, vers les abattoirs désinfectés pour réalimenter le marché.

Pendant ce temps, la fièvre aphteuse gagne du terrain et le « blitz » anti-virus lancé par les autorités s'amplifie chaque jour un peu plus. Ce sont maintenant près de 55 000 animaux qui ont été ou qui sont en passe d'être tués. Parmi eux, 16 moutons appartenant à Charles, prince de Galles, dont l'une des fermes, au cœur de la grande réserve naturelle de Dartmoor, un parc national de 950 kilomètres carrés en plein cœur du Devon (sud-ouest du pays), a été touchée dimanche. Le parc, site sauvage, magnifique et inquiétant, retenu par Arthur Conan Doyle pour son célèbre roman *Le Chien des Baskerville*, est fermé au public, comme la plupart des autres réserves, des zoos et des chemins de randonnée du pays, depuis une semaine. Mais, outre une caserne militaire avec champ de tir protégé et un troupeau de poneys sauvages qui broute ici depuis mille ans, il abrite aussi quelques villages habités, des fermes et quelque 46 000 têtes de bétail, vaches et moutons, qui paissent librement ses vertes collines aujourd'hui enneigées.

QUATRE ÉLEVEURS ARRÊTÉS

Pour se montrer rassurant, l'un des experts vétérinaires du gouvernement, Richard Cawthorne, disait dimanche à la presse que les services appropriés observaient « actuellement une situation dans laquelle la maladie ne se propage pas par le vent », mais qu'elle semblait circonscrite aux « moutons qui continuent à l'incuber » (entre 36 heures et 21 jours d'incubation selon les experts). Selon M. Cawthorne, si ces constatations se vérifient, c'est-à-dire « si les restrictions [de mouvement] atteignent leur objectif, nous pourrions, en théorie, assister à une progression continue de cette chose pendant environ une semaine, puis enregistrer un déclin » du nombre de cas.

Problème : le fermier du prince qui s'occupe de l'exploitation royale de Dartmoor (800 moutons et 170 vaches) n'a eu aucun contact, ni avec un marché ni avec un abattoir, « depuis septembre », affirme-t-il. Pour Ian Johnson, porte-parole régional du principal syndicat agricole, la National Farmers Union (NFU), une seule explica-

tion : « L'infection a pu se propager par le vent ou les oiseaux » puisque la grande ferme, atteinte la semaine dernière dans le Devon, n'est qu'à 30 kilomètres du parc. A moins qu'un fermier indélicat... Quatre éleveurs ont été arrêtés par la police ces derniers jours pour transport clandestin d'animaux. Ils risquent environ 52 000 francs d'amende et l'abattage de leur bétail.

Certains, dans la presse – *The Observer*, dimanche – commencent à se demander si l'abattage intensif d'animaux atteints par une maladie non mortelle pour eux et inoffensi-

L'Irlande va « baguer » tous ses moutons

En « état d'alerte maximum » avec plusieurs dizaines d'élevages placés sous surveillance, l'Irlande, jusqu'ici officiellement indemne de l'épizootie aphteuse, a décidé de marquer tous ses moutons. Joe Walsh, le ministre de l'agriculture, a expliqué qu'il avait pris cette décision en dépit des réserves extrêmes exprimées par les fermiers. « J'ai rencontré une de leurs délégations samedi et je leur ai dit que cela se ferait dès cette année », a dit le ministre. « En matière de bovins, a-t-il expliqué, nous avons déjà le régime le plus strict d'Europe, puisqu'ils sont tous bagués et possèdent tous un « passeport » individuel qui permet de les suivre à la trace. » Les millions de moutons irlandais porteront désormais une sorte de boucle d'oreille qui permettra de retracer leur origine. Parce que l'Irlande « fait face au problème le plus dévastateur depuis l'indépendance » (1921), a ajouté le ministre, ce sont maintenant plus de 4 000 soldats et policiers qui patrouillent à la frontière avec la partie nord de l'île, restée sous contrôle britannique. – (Corresp.)

ve pour l'homme n'est pas « un nouveau tribut payé par la communauté nationale au productivisme agricole et à ses parts de marché à l'exportation ». Mais on ne plaisante pas avec le plan d'urgence gouvernemental. Il n'est ni question de laisser le virus se propager ni, à ce jour, de vacciner massivement le bétail, pour la même et unique raison : dans les deux cas, c'en serait fini, sans doute pour plusieurs années, d'une activité qui rapporte encore quelque 10 milliards de francs par an à l'industrie des viandes britanniques.

Patrice Claude



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Moteur TDI 115 injecteurs-pompe,
antipatinage ASR, boîte tiptronic,
ABS avec EBV..



Bora Sport TDI 115





La menace se précise en Europe

L'épizootie de fièvre aphteuse continue de se développer au Royaume-Uni et menace sérieusement l'Europe. Cette extension inquiète les Etats-Unis, qui ont commencé à prendre des mesures de précaution à l'aéroport Kennedy de New York.

● **Royaume-Uni** : 69 foyers ont été confirmés, dimanche 4 mars, par le ministère de l'agriculture. Pour la seule journée de dimanche en Grande-Bretagne, 17 foyers ont été recensés, un record depuis le début de l'épizootie le 19 février. Près de 54 000 têtes de bétail ont été abattues ou sont en passe de l'être.

● **Irlande** : aucun cas n'a été signalé. La quasi-totalité des rassemblements sportifs, culturels, religieux et commerciaux ont été annulés au cours du week-end.

● **France** : des analyses sérologiques se sont révélées positives dans neuf exploitations dans la Mayenne, le Cher, l'Oise, la Seine Saint-Denis et la Vienne. Des symptômes de fièvre aphteuse ont été décelés sur deux bovins dans une exploitation du Cher.

● **Belgique** : dans la région de Dixmude, trois porcs suspects ont obligé les autorités à abattre un élevage de 300 têtes. Un quadrilatère allant jusqu'à la frontière française a été déclaré « zone-tampon ».

● **Danemark** : une vache suspecte a été repérée.

● **Iran** : trois foyers, concernant 150 moutons, ont été identifiés dans la région de Damghan, au sud-est de Téhéran. Aucun lien n'a pu être établi entre les foyers iraniens et britanniques.

L'abandon de la vaccination, un pari économique

LA RÉÉMERGENCE d'une épidémie de grande ampleur de fièvre aphteuse en Grande-Bretagne conduit à s'interroger sur les raisons qui ont pu conduire les pays de l'Union européenne à décider, en 1991, de ne plus vacciner contre cette maladie virale hautement contagieuse capable de toucher les espèces bovine, porcine, ovine et caprine. Cette question est d'autant plus importante que la plupart des pays du Vieux Continent avaient, avec succès, pratiqué cette vaccination chez les bovins durant une quarantaine d'années.

Officiellement indemne de fièvre aphteuse depuis 1997, l'Union européenne avait, après 1991, été confrontée à deux reprises à des bouffées épidémiques. La première était apparue en Italie en 1993 et la seconde en Grèce en 1996. De faible ampleur, ces épisodes avaient pu être maîtrisés à partir de l'abattage et de la destruction des animaux atteints et de ceux ayant été à leur contact. Pour autant, ils avaient alors vivement inquiété les responsables vétérinaires européens spécialistes de cette maladie, conscients de la menace que faisait planer pour les Quinze l'existence d'un foyer endémique de large ampleur situé aux confins de la Turquie, du Caucase et de l'Iran.

Pour sa part, la Grande-Bretagne, jugeant notamment que son insularité constituait une forme de rempart naturel contre les maladies infectieuses animales, n'avait jamais jugé nécessaire d'immuniser son cheptel contre la fièvre aphteuse en dépit d'une épidémie de grande ampleur qui, en 1967, l'avait conduite à abattre et à détruire près de 500 000 animaux.

Les raisons qui avaient conduit les Quinze à abandonner la vaccination des bovins étaient d'ordre à la fois sanitaire et commercial. Pour les spécialistes de médecine vétérinaire, l'éradication d'une maladie infectieuse que l'on sait prévenir par vaccination peut, paradoxalement, ne pas être incompatible avec l'arrêt des campagnes de vaccination lorsque ces dernières ont fait la preuve de leur efficacité. On passe alors à une phase de prophylaxie sanitaire durant laquelle on met en place un système de surveillance étroite associée, si l'agent pathogène réapparaît, à des actions drastiques d'élimination et de destruction des animaux atteints et de ceux ayant été à leur contact. Tel est le pari qui a été pris en 1991.

Ce pari tenait pour beaucoup alors à des raisons économiques, les règles du commerce internatio-

nal voulant que les pays qui vaccinent leurs animaux d'élevage n'aient pas accès à certains marchés à l'exportation. Le principal argument avancé pour justifier cette mesure a priori étonnante tient au fait que les animaux vaccinés sont porteurs, dans leur organisme, d'anticorps protecteurs dirigés contre la fièvre aphteuse et qu'ils peuvent, de ce fait, être considérés comme contaminés par le virus et, de ce fait, contagieux.

COURSE-POURSUITE

« Il existe, pour certaines maladies animales, des vaccins protecteurs qui permettent d'induire des anticorps différents de ceux que provoque l'infection naturelle, explique le professeur Marc Savey, responsable de la santé animale à l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). Des recherches sont en cours, notamment dans le centre mondial de référence situé en Angleterre, à Pirbright, dans le Surrey, pour tenter de mettre au point un tel vaccin pour la fièvre aphteuse. Des prototypes existent, mais aucun n'a d'autorisation de mise sur le marché. Les chercheurs sont ici confrontés à de sérieuses difficultés compte tenu des caractéristiques du virus et du nombre de types de virus présents

dans les différentes régions d'endémie à travers le monde. »

Pour les spécialistes français, la principale question soulevée en Grande-Bretagne est celle de savoir combien de temps Londres pourra maintenir une politique de poursuite contre l'épidémie à partir des seules mesures d'abattage-destruction.

Les autorités vétérinaires britanniques pourraient en effet avoir recours à une vaccination de tous les animaux d'élevage situés à proximité des foyers recensés. Des stocks d'antigènes et de vaccins protecteurs contre les différents types de virus multisoouches sont à cette fin conservés depuis 1991 dans différents pays de l'Union européenne. Il reste toutefois à savoir si les compagnies pharmaceutiques concernées sont aujourd'hui en mesure de produire suffisamment de doses vaccinales et dans quels délais.

Pour leur part, les autorités vétérinaires britanniques n'ont toujours pas communiqué à leurs homologues européens les caractéristiques génétiques précises du virus à l'origine de l'épidémie d'ampleur croissante à laquelle elles sont confrontées.

J.-Y. N.

Dans la Manche : « Ne pas perdre de temps comme les Anglais »

CARENTAN

de notre envoyé spécial

Jean-François Landry (RPR), maire de Carentan (Manche), est triste. « Ce lundi matin, le foirail sera vide. » Carentan est un des plus importants marchés aux bovins de Basse-Normandie. « L'interdiction des foires et marchés est un coup très dur pour nous, pour tous les éleveurs. » Des éleveurs très inquiets, impuissants, face à cette nouvelle menace. « ESB, fièvre aphteuse : on peut s'attendre à tout moment à voir son troupeau abattu. Le résultat de quinze à vingt ans d'un travail de sélection qui part en fumée en une journée, c'est terrible à vivre. »

Agriculteur dans la petite commune de Ham, Christophe Levasseur, président d'une coopérative laitière dans le Cotentin, refuse la fatalité. « Cette double catastrophe nous conforte dans notre volonté de jouer à fond la qualité et la traçabilité des produits. Il faut retrouver à tout prix la confiance perdue des consommateurs. »

Un peu plus loin, dans ce « nez » de la Manche, plus proche à vol d'oiseau de l'Angleterre que de Paris, André Legendre, installé à La Bonneville, évoque les problèmes financiers : « Face à un marché bovin totalement désorganisé, on garde les bêtes à la ferme. Mais ces animaux qui ne sont pas vendus, il faut bien les nourrir, et les stocks fourragers diminuent. » « On a beaucoup trop fait sur la vache folle, continue-t-il. Tout le monde en a rajouté et la machine sociale est devenue folle. Le consommateur, je me mets à sa place, il est perdu face à la masse d'informations souvent contradictoires qu'il reçoit. » Jean-Paul Foulon, de Sauxemesnil, confirme : « Il y aura de la casse chez les éleveurs. »

Vétérinaire, Alain Champseix, lui, ne badine pas avec le principe de précaution. « J'explique à tous mes clients la nécessité de réagir le plus rapidement possible à toute suspicion sur les vaches, les moutons, les cochons. Si un animal bave ou boite, qu'il m'appelle très vite. » Com-

me l'ensemble de ses confrères, Alain Champseix est prêt à intervenir. « Le dispositif d'alerte a été immédiatement réactivé. Les consignes sont strictes pour tenter d'éviter la transmission du virus et ne pas perdre de temps comme les Anglais. »

Son prédécesseur, Claude Gatignol, est maintenant député (DL) de Valognes. Il se souvient de son « premier et seul cas en 1979 dans le Cotentin. Harnaché comme un martien, j'ai ausculté la bouche du veau. Pleine d'aphtes ! » Le parlementaire vient d'écrire à Jean Glavany, pour l'interpeller à propos de la vaccination, abandonnée depuis 1991. La question est sur toutes les lèvres : faut-il la reprendre ou non ? Certains l'affirment, d'autres doutent de son efficacité. « Avec 850 000 animaux, dit Alain Champseix, le département de la Manche compte deux fois plus de bovins et d'ovins que d'habitants. S'il faut vacciner toutes les bêtes... »

Jean-Jacques Lerosier

La Commission européenne s'inquiète des conséquences financières de la crise

BRUXELLES

de notre bureau européen

Pour la Commission européenne, la crise de la fièvre aphteuse n'a pas encore pris de véritable dimension communautaire, puisque, à ce stade, un seul pays (le Royaume-Uni) est officiellement concerné.

La situation pourrait bien sûr évoluer rapidement si les cas suspects apparus en Belgique, en France et au Danemark devaient être confirmés. Dans l'immédiat, l'exécutif européen se félicite que le réseau d'alerte existant dans l'Union entre responsables vétérinaires nationaux ait fonctionné de façon satisfaisante, ce qui a permis de prendre très rapidement des mesures préventives.

On insiste, d'autre part, à Bruxelles, sur l'aspect essentiellement économique d'une crise qui, contrairement à celle de la vache folle, ne représente pas un problème de santé publique. Bien que l'Union dispose d'environ 50 millions de doses de vaccin disponibles, une vaccination généralisée n'est pas considérée comme une réponse adéquate. Outre que celle-ci est matériellement et financièrement impossible (l'Union compte environ 300 millions de bovins,

moutons et porcs), une campagne de vaccination aurait valeur de « signal politique » aux conséquences financières désastreuses, puisque les marchés d'exportation seraient alors de facto fermés aux éleveurs européens, sans pour autant constituer une parade efficace (lire ci-dessus).

INCERTITUDES POUR 2002

Dans le passé, seuls les bovins ont été vaccinés, jusqu'à ce que l'Union décide d'arrêter toute vaccination en 1991. Outre que cette décision a fait économiser plus de 1 milliard d'euros à l'Europe, soulignait, dimanche soir, un porte-parole de la Commission, elle a également ouvert bien des marchés d'exportation aux producteurs européens.

La Commission - qui ignore combien de porcs britanniques ont pu être exportés sur le continent - n'en suit pas moins avec inquiétude les développements de l'épizootie de fièvre aphteuse, notamment parce qu'une aggravation de la crise pourrait se traduire par des conséquences économiques ingérables dans le cadre actuel des limites budgétaires de l'Union.

S'il est vrai que, contrairement

au bœuf, il n'existe pas de mécanisme d'intervention public pour le porc, la propagation du virus à plusieurs pays européens obligerait les Quinze à tenter d'apporter une réponse commune, forcément financière, à une telle situation.

D'ores et déjà, la crise de l'ESB se traduit par des contraintes que la Commission s'efforce pour le moment de relativiser. Tel est le rôle de Michaela Schreyer, commissaire européen chargée du budget, pour qui le coût de la crise de la vache folle en 2001 et 2002 devrait pouvoir s'inscrire dans les perspectives financières de l'Agenda 2000, soit le cadre du budget communautaire fixé lors du sommet de Berlin, en mars 1999, qui accorde à l'agriculture un montant de crédits de 46 milliards d'euros.

CRITIQUES MALVENUES

Cet optimisme, qui se fonde notamment sur les économies réalisées par le non-versement d'une part importante des subventions à l'exportation (lesquelles profitent notamment à la viande bovine) n'est pas partagé par tout le monde. Dans l'entourage de Franz Fiszler, commissaire à l'agriculture, on estime au contraire que, si la

situation est « gérable » pour 2001, la plus grande incertitude persiste pour 2002.

La Commission rappelle régulièrement que les chefs d'Etat et de gouvernement ont réaffirmé, en particulier lors du sommet européen de Nice, qu'il n'était pas question d'ouvrir la boîte de Pandore que serait une remise en cause des arbitrages financiers de Berlin. Si un tel « dogme » est respecté, la seule solution pour faire face à des dépenses non prévisibles au moment de Berlin consisterait à pratiquer des transferts au sein du budget communautaire.

Plusieurs experts de la Commission soulignent, par ailleurs, à quel point les critiques grandissantes qui s'expriment en Grande-Bretagne, s'agissant du caractère productiviste de la politique agricole commune (PAC), sont malvenues. S'il est vrai que l'Agenda 2000 fixait à la PAC la mission d'être plus compétitive, de prendre davantage en compte les préoccupations environnementales, ainsi que la dimension sociale de l'agriculture, il ne remettait que très vaguement en cause la logique productiviste.

Laurent Zecchini

VALIDITÉ 31.03.2001

MILLESIMA

Votre négociant à Bordeaux

2 MILLIONS DE BOUTEILLES VIEILLISSENT POUR VOUS DANS NOS CHAIS
Grâce à des relations étroites entretenues avec les propriétaires des plus prestigieux châteaux, Millelima vous propose une sélection de vins fins d'une exceptionnelle variété et d'une richesse incomparable en vins prêts à boire et en primeur.

UN SERVICE VIP
Besoin d'un conseil, une question sur un millésime, une livraison spéciale ou des commentaires de dégustation, Hélène BERNARD et Ariane BISSIRIER sont à votre disposition au 05 57 808 808 pour vous répondre immédiatement.

LIVRAISON SOIGNÉE ET RAPIDE
Votre demande est traitée immédiatement afin que votre vin soit livré à l'adresse de votre choix dans le délai prévu.

LE CATALOGUE DES GRANDS VINS
Les chais de Millelima ont beaucoup de trésors à vous révéler. Des vins qui font la légende de Bordeaux, des Côtes du Rhône ou de la Bourgogne... En parcourant notre catalogue des grands vins, vous y accédez immédiatement. Demandez-le dès aujourd'hui.

Offrez-vous des grands châteaux

1998		La caisse de 12 billes en Francs TTC
Château d'Issan	Margaux	2 200
Château Giscours	Margaux	2 500
Château Léoville-Barton	Saint-Julien	4 500
Château Lagrange	Saint-Julien	2 900
Château Gloria	Saint-Julien	2 200
Château Haut-Batailley	Pauillac	2 300
Château Lynch-Bages	Pauillac	4 400
Château La Fleur Peyrabon	Pauillac	1 600
Château Montrose	Saint-Estèphe	4 800
Château Haut-Marbuzet	Saint-Estèphe	2 900
Château La Lagune	Haut-Médoc	2 600
Château Peyrabon	Haut-Médoc	1 300
Château Sociando-Mallet	Haut-Médoc	2 900
Château de Sales	Pomerol	2 200
Château-Figeac	Saint-Emilion Grand Cru	7 000
Château Larmande	Saint-Emilion Grand Cru	2 800
Château Carbonnieux	Graves Rouges Pessac-Léognan	2 200

1997		
Château Palmer	Margaux	6 200
Château Ducru-Beaucaillou	Saint-Julien	4 850
Château Talbot	Saint-Julien	2 400
Château Pichon Baron	Pauillac	4 100
Château Pontet-Canet	Pauillac	2 450
Château Cos d'Estournel	Saint-Estèphe	5 500
Château Cantemerle	Haut-Médoc	1 600
L'Ermitage de Chasse-Spleen	Haut-Médoc	950
Château Mazeyres	Pomerol	1 300
Château Franc-Mayne	Saint-Emilion Grand Cru	1 700
Château Pape Clément	Graves Rouges Pessac-Léognan	3 600

1996		
Château Rauzan-Ségla	Margaux	4 500
Château Palmer	Margaux	7 600
Château La Tour de Mons	Margaux	1 700
Château Gruaud Larose	Saint-Julien	4 800
Château Beychevelle	Saint-Julien	3 600
Château Lalande-Borie	Saint-Julien	2 000
Château Pichon Baron	Pauillac	4 800
Château La Fleur Peyrabon	Pauillac	1 800
Château Coutelin Merville	Saint-Estèphe	1 600
La Demoiselle de Sociando-Mallet	Haut-Médoc	1 700
Chasse-Spleen	Moulis	2 400
Château La Conseillante	Pomerol	5 800
Château L'Evangile	Pomerol	9 000
Clos Fourtet	Saint-Emilion Grand Cru	3 500
Domaine de Chevalier	Graves Rouges Pessac-Léognan	3 800

♥ Ce vin est un « coup de cœur » : -10% par 3 caisses ou plus

POUR COMMANDER

Courrier : 87 quai de Paludate, BP 89, F-33038 Bordeaux cedex
Tél : 05 57 808 808 Fax : 05 57 808 819 E-mail : millesima@millesima.com
www.millesima.com

Je souhaite recevoir votre catalogue des grands vins FMON21 - FJCAT01-10A

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : E-mail :

Ma commande personnelle

Prix caisse TTC	Nombre de caisses	TOTAL TTC
.....

Chèque à la commande

TOTAL T.T.C.
Port et assurance 150 F
Gratuits à partir de 4 000 F

CB N° [.....]

Validité [.....] Signature obligatoire

CONDITIONS DE VENTE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE Nos prix s'entendent TTC par caisses de 12 bouteilles, dans la limite des stocks disponibles. Livraison gratuite à une adresse en France Métropolitaine à partir de 4 000 F d'achat. Sinon, forfait de 150 F. Paiement par chèque ou carte bancaire à la commande. Offre valable jusqu'au 31 mars 2001.

Israël a placé ses forces de sécurité en état d'alerte après un attentat

L'explosion a fait quatre tués et près de cent blessés

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Des milliers de policiers et de soldats sont en état d'alerte, en cours de déploiement en Israël après le dernier attentat à la bombe qui, dimanche 4 mars, à Netanya, cité balnéaire au nord de Tel Aviv, a fait quatre morts, dont l'auteur de l'explosion, et quelque quatre-vingt-dix blessés. Les violences qui, jusqu'ici, éclataient surtout dans les territoires occupés de Cisjordanie et de la bande de Gaza se déplacent maintenant à l'intérieur même des frontières d'Israël, obligeant le gouvernement à mettre en œuvre de nouveaux plans sécuritaires.

L'attentat de Netanya est le quatrième depuis l'élection d'Ariel Sharon, il y a un mois. Depuis le début de l'année, Israël a connu cinq attentats réussis, et un attentat avorté, qui ont fait treize morts

Le Shass décroche cinq ministères, dont celui de l'intérieur

En vertu d'un accord signé dimanche soir 4 mars avec Ariel Sharon, le parti ultra-orthodoxe Shass a décidé de rejoindre la coalition gouvernementale large que le premier ministre élu devrait officiellement présenter à la Knesset mercredi 7 mars. Les premiers comptages lui assurent une confortable majorité.

Le Shass bénéficiera de cinq portefeuilles, dont celui de l'intérieur, qui a la responsabilité des collectivités locales et des naturalisations. En guerre pour son contrôle avec le parti russophone Israël BeAlia, de Nathan Chitcharansky, le Shass faisait de ce ministère une condition sine qua non de sa participation à la coalition. C'est le ministère de l'intérieur, qui, sous la direction d'Arieh Déri, aujourd'hui en prison pour corruption, avait assuré l'essor de la formation ultra-orthodoxe. Outre le ministère de l'intérieur, le Shass gèrera le travail et les affaires sociales, la santé, les cultes et un ministère pour les affaires de Jérusalem. - (Corresp.)

israéliens et quelque cent trente blessés.

Depuis plusieurs jours, déjà, le renforcement des patrouilles et des contrôles est sensible dans tous les lieux publics. Selon la radio israélienne, c'est vraisemblablement l'une de ces patrouilles qui, dimanche, vers 9 heures, a prématurément poussé le kamikaze à l'action. L'homme, qui se serait vu refuser l'accès de l'autobus qu'il s'apprêtait à prendre, aurait fait détoner les deux engins qu'il portait sur lui dans un sac à la vue d'une patrouille à la recherche d'une bicyclette piégée. Non loin du lieu de l'attentat, au Vieux Marché, une foule en colère s'en est prise violem-

ment à un travailleur palestinien qui, affirmant des témoins, s'était mis à courir après les deux explosions. Dégagé par la police, l'homme, sérieusement blessé, a été transporté à l'hôpital.

Lundi matin, aucune organisation palestinienne n'avait revendiqué l'attentat, même si un représentant du mouvement islamiste Hamas de Gaza s'en est félicité. Samedi, le Hamas avait affirmé que dix volontaires se tenaient prêts à se suicider dans des attentats anti-israéliens, en représailles légitimes à la souffrance des Palestiniens. Depuis samedi, divers incidents armés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ont fait six morts palestiniens, dont une femme et un enfant tués par des balles perdues lors d'échanges de tirs près de Ramallah.

Pour les responsables israéliens, il ne fait guère de doute que, indépendamment de l'identité et de l'affiliation idéologique de leurs auteurs, les attentats de ces dernières semaines sont étroitement liés à Yasser Arafat et aux organisations armées qu'il contrôle. Entendu lors de la réunion de cabinet de dimanche, le chef des services de la sécurité intérieure (Shin Beth), Avi Dichter, a estimé qu'il avait la preuve de « liens sans ambiguïtés » entre l'Autorité palestinienne et les différents attentats de ces dernières semaines. Selon lui, les Palestiniens déploient de gros efforts pour faire entrer des explosifs en Israël.

SCÉNARIOS DE RIPOSTE

Le même son de cloche est perceptible chez les responsables militaires qui évoquent des scénarios de riposte de plus en plus assurés. Pour ces derniers, la vague actuelle d'attentats, qui bénéficie d'un large soutien de la population palestinienne, vise à tester le nouveau premier ministre Ariel Sharon dont la marge de manœuvre, entre la riposte et la négociation, demeure étroite ; elle est aussi destinée à briser le moral de la population israélienne, réputée plus sensible aux attentats urbains qu'aux actions armées dirigées, dans les territoires occupés, contre les militaires ou contre les colons.

Il est certain, cependant, que le délicat processus de transition entre le gouvernement d'Ehoud Barak et celui d'Ariel Sharon ne facilite pas la riposte israélienne. Le ministre pressenti de la défense, le travailliste Benyamin Ben Eliezer, a reconnu, dimanche, qu'aussitôt en place le nouveau gouvernement devrait définir « une ligne claire et conséquente pour éliminer le terrorisme ». « Une fois la violence terminée », a ajouté le futur ministre, qui veut démentir la réputation de faucon qu'il partage avec Ariel Sharon, ce n'est qu'à la table de négociations que nous trouverons les solutions aux problèmes qui nous divisent. »

Georges Marion

► www.lemonde.fr/frisrael

Les affrontements armés se multiplient à la frontière entre la Macédoine et le Kosovo

Trois militaires macédoniens ont été tués par des extrémistes albanais. Skopje ferme ses postes-frontières

Les affrontements entre extrémistes albanais et militaires macédoniens se sont amplifiés ce week-end, au cours duquel trois soldats ont été

tués. Les autorités de Skopje, qui multiplient les contacts avec l'ONU et l'OTAN, ont réagi en fermant leurs postes-frontières avec le Kosovo.

Dans le sud-est de la Serbie, autre foyer d'instabilité dans la région, un dialogue s'amorce entre Belgrade et la guérilla albanaise.



tée la plupart des habitants de Tanusevci. « C'est une vraie guerre », a déclaré Hamdi Hasani, le maire de Debelde, où la KFOR (« Kosovo force » de l'OTAN) a accru sa présence. Selon ce responsable, les tirs sporadiques d'armes légères entendus dimanche en fin de matinée ont dégénéré en échange de coups de feu et de mortiers plus soutenus jusqu'en fin d'après-midi.

« LOGIQUE DE GUERRE »

L'aggravation de la situation dans cette région inquiète la communauté internationale, qui craint un risque de propagation dans le reste de la Macédoine où vit une très forte minorité albanaise (entre 23 % et 30 % de la population), selon différentes estimations) insatisfaites de son statut et de ses droits par rapport à la ma-

rité slave. Un officier de police macédonien cité sous couvert d'anonymat par Associated Press a d'ailleurs fait état, dimanche, de l'apparition d'un nouveau foyer de tensions à Malina et dans le massif de Kodra Pura, à l'est de Tanusevci. Selon un militaire de la KFOR, derrière les violences dans la vallée de Presevo (sud de la Serbie) adossée aussi au Kosovo, et à la frontière macédonienne, se cachent « des extrémistes qui ont décidé de mener un combat de libération de tous les Albanais qu'ils jugent opprimés (...) et qui sont dans une logique de guerre » dans le prolongement de celle du Kosovo.

L'UCK s'expose désormais à une réponse militaire de la Macédoine, qui bénéficie du soutien de l'Occident. Le gouvernement macédonien a d'ailleurs demandé une session d'urgence du Conseil de sécu-

Les Albanais de Presevo se préparent à des négociations avec Belgrade

Une « plate-forme » a été adoptée dans la perspective de discussions avec la Serbie

PRESEVO (Serbie)

de notre envoyé spécial

Les hommes de Presevo se sont réunis, ce samedi 3 mars, dans la salle des fêtes de la ville pour écouter le maire Riza Halimi présenter la « plate-forme » adoptée par les Albanais dans la perspective des futures négociations avec le gouvernement de Belgrade.

Dans cette ville de quarante mille habitants aux confins de la Serbie, du Kosovo et de la Macédoine, où 95 % de la population est albanaise, la présence des forces de l'ordre serbes est légère mais visible. A la porte du centre culturel, trois policiers en treillis bleu marine font les cent pas, tandis qu'à l'entrée de la ville, des soldats ont improvisé un poste de contrôle. Protégés par des sacs de sable, ils filtrent les étrangers à la région.

A quelques kilomètres, dans la montagne, les combattants de l'UCPMB (Armée de libération de Presevo, Medvedja et Bujanovac) occupent les villages et harcèlent de temps à autre les forces serbes

qui, en principe, n'ont pas le droit de pénétrer dans la « zone de sécurité » constituée sur 5 kilomètres le long de la frontière du Kosovo.

Pour mettre fin à cette situation explosive et potentiellement dangereuse pour toute la région, le gouvernement de Belgrade en a appelé aux Nations unies et proposé un « plan de paix ». Le vice-premier ministre serbe, Nebojsac Covic, ancien maire (démocrate) de Belgrade, a présenté son programme à l'OTAN.

Celui-ci a été fraîchement accueilli par les représentants albanais de la région de Presevo. Ils reconnaissent que, pour la première fois depuis plus de vingt ans, Belgrade se propose de dialoguer avec eux. Bien sûr ils considèrent – et c'est de bonne guerre avant l'ouverture de pourparlers – que le gouvernement central joue double jeu : d'une part l'appel au dialogue, d'autre part le renforcement de la présence policière avec l'arrivée de troupes serbes évacuées en 1999 du Kosovo.

Les représentants albanais se sont mis d'accord sur une « plate-forme » de négociations commune à l'UCPMB et aux élus locaux des deux principaux partis, le Parti pour l'action démocratique et le Parti unifié démocratique des Albanais. C'est ce texte que le maire de Presevo a présenté à ses administrés. Les Albanais estiment avoir fait une concession majeure en acceptant de renoncer, sous la pression de l'OTAN, à toute modification des frontières, c'est-à-dire au rattachement ultérieur au Kosovo de leur région, qu'ils appellent entre eux « Kosovo oriental ».

Au moins, dans une phase transitoire, ils admettent la souveraineté de la Serbie, mais ils posent deux conditions : la démilitarisation « totale » de la région – autrement dit le retrait de toutes les forces yougoslaves (police, armée, forces spéciales), ce qui, affirment-ils, rendra inutile l'existence de l'UCPMB – et la présence d'une force internationale chargée de garantir les droits des Albanais, la sécurité de la région et la formation d'une police locale dont la composition devrait refléter le rapport de

rité de l'ONU et la création d'une zone tampon au Kosovo en bordure de la Macédoine, a annoncé dimanche le ministre macédonien des affaires étrangères, Srdjan Kerim. Selon le chef de la diplomatie, l'établissement de cette zone permettrait de stopper les mouvements de terroristes et de groupes armés, la distribution d'armes et tout autre type d'activités menaçant la stabilité du pays.

L'administrateur de l'ONU au Kosovo, Hans Haekkerup, et le commandant de la KFOR, le général Carlo Cavigliosi, l'ont assuré de leur « soutien pour empêcher une escalade de la violence » à l'issue d'une rencontre organisée dimanche à Skopje avec les autorités macédoniennes. « Nous comprenons le besoin et la nécessité pour la Macédoine de répondre aux menaces qui s'exercent sur son territoire », a averti dimanche l'ambassadeur américain à Skopje. « La réponse [militaire et politique] doit être évidemment appropriée à la situation sur place et doit être exercée en coordination avec l'OTAN », a-t-il précisé.

L'Albanie a également « fermement condamné » dimanche les violences des « extrémistes » albanais et appelé les partis politiques albanais du Kosovo et de Macédoine à se démarquer de ces actes. Tirana a demandé au gouvernement macédonien « de faire preuve de retenue et de sagesse ». Une ligne suivie jusqu'à présent par Skopje, mais qu'il sera de plus en plus difficile de tenir.

Christophe Châtelot
(avec AFP et AP)

nous a déclaré Riza Halimi, mais, pour la mise en œuvre d'un accord, la présence de l'UCPMB est indispensable. C'est la réalité du terrain même si, pour nous, c'est plus difficile. »

Il s'agit ensuite de s'entendre sur les phases et le contenu de la démilitarisation. Ainsi que sur la réduction de la « zone de sécurité » dont le principe a été accepté par l'OTAN. Ce serait « une avancée bien vue de notre opinion publique », nous a confié le ministre fédéral des communautés nationales et ethniques, Razim Ljajic.

Pour les Albanais, au contraire, cette réduction ne peut être que la conséquence d'un accord sur le fond. Instruits par la crise du Kosovo, les Albanais de Presevo veulent pouvoir compter sur la communauté internationale, mais ils craignent d'être victimes de la réputation démocratique toute fraîche du nouveau pouvoir yougoslave.

Daniel Vernet

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT

LEGRAND

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

Collections Hommes & Dames

En Mars : 2ème pantalon offert!

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e

Tél : 01.47.42.70.61

ÉT VDES

MARS 2001

La pensée sans langage

Dominique LAPLANE

Et si l'individu était un héros ?

Françoise LE CORRE

60 F - 144 pages - 14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48
http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/

NEUBAUER

Faites le plein d'équipements pour 119500 francs*

- Airbags conducteurs et passager
- Condamnation centralisée des portes et du coffre
- ABS avec répartiteur électronique de freinage
- Essuie-vitre automatique
- Peinture métallisée ou nacré
- Autoradio mono CD et RDS
- Antidémarrage électronique
- Projecteurs antibrouillard
- Ordinateur de bord
- Direction assistée
- Air conditionné

406 **PEUGEOT**

* Prix tarif 01A conseillé au 2/01/2001 pour l'achat d'une 406 SR Pack 1.8L.e. 16V

NEUBAUER

NEUBAUER à Paris Porte de Champeret
9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

Les talibans poursuivent leurs destructions en Afghanistan

NEW DELHI. La statue d'Afghanistan « sera détruite conformément aux principes de l'islam », a réaffirmé, lundi 5 mars, le chef suprême des talibans, Mollah Mohammad Omar, dissipant ainsi les derniers doutes qui étaient nés des déclarations contradictoires des responsables talibans sur le sort réel des statues et en particulier des deux bouddhas géants de Bamian.

Appelant « les musulmans du monde et en particulier les musulmans afghans à ne pas rejoindre leurs voix à celles des infidèles et à faire preuve de bon sens », Mollah Omar a accusé notamment la BBC, la radio la plus écoutée des Afghans, et les autres radios de « propager une guerre contre le Coran ». A l'issue d'un entretien, dimanche à Kandahar, avec l'envoyé spécial de l'Unesco, le diplomate français Pierre LaFrance, le ministre des affaires étrangères afghan, Wakil Ahmad Mutawakil avait déjà affirmé : « Je ne vois aucune possibilité de revenir sur notre décision et d'arrêter la démolition de ces statues. » - (Corresp.) ► www.lemonde.fr/talibans

Le premier ministre thaïlandais échappé à un attentat

BANGKOK. Le premier ministre, Thaksin Shinawatra, a échappé, samedi 3 mars, à l'explosion d'un engin qui a pulvérisé le Boeing 737-400 qui devait le transporter de Bangkok à Chiang Mai. « L'incident a été provoqué par une bombe, ce n'est pas un accident », a déclaré le magnat des télécommunications, qui avait remporté une victoire sans précédent lors des élections du 6 janvier. Lors de l'explosion, le vol TG 114 de la Thai n'avait pas encore embarqué ses 149 passagers, les moteurs de l'avion étaient à l'arrêt et ses réservoirs n'ont pas brûlé. Un membre de l'équipage a été tué dans la section affaires de l'appareil, où devaient prendre place Thaksin et son fils. « Si j'étais la cible, la personne qui a placé la bombe a dû avoir accès à mon agenda », a déclaré M. Thaksin après avoir révélé qu'il avait changé de vol la veille au soir. - (Corresp.)

Les Suisses rejettent massivement l'adhésion accélérée à l'UE

GENÈVE. Plus nettement encore que prévu, par 76,7 % des voix, le corps électoral helvétique a rejeté, dimanche 4 mars, une initiative populaire demandant l'ouverture immédiate de négociations d'adhésion à l'Union européenne (UE). Une fois n'est pas coutume, cette proposition des milieux europhiles a été refusée dans tous les cantons sans exception, y compris dans les régions francophones d'ordinaire pro-européennes, avec respectivement 59 % de « non » à Genève, 61 % dans le canton de Vaud, voire 79 % en Valais. S'en tenant à son « non raisonnable » prôné durant la campagne, le gouvernement fédéral s'évertue à expliquer que le refus de l'initiative ne doit pas être interprété comme un rejet à terme de l'adhésion de la Suisse à l'UE, mais « simplement comme le refus d'obliger la Confédération à engager des négociations sans délai ». Quoi qu'il en soit, a indiqué le ministre des affaires étrangères, Joseph Deiss, « l'adhésion reste une question que la Suisse aura à se poser au cours de cette décennie ». - (Corresp.)

Au Sénégal, le président Wade remercie son premier ministre

DAKAR. Un an après l'élection d'Abdoulaye Wade à la présidence, le Front pour l'alternance a éclaté ce week-end. Samedi 3 mars, le chef de l'Etat a limogé son premier ministre, Moustapha Niassé, qui était arrivé en troisième position derrière M. Wade et Abdou Diouf, le président sortant, au premier tour du scrutin présidentiel en mars 2000. M. Niassé s'était ensuite rangé au côté de M. Wade, mais les deux hommes n'étaient pas faits pour s'entendre. Autoritaire mais calme et pondéré, M. Niassé, un ancien haut fonctionnaire, n'a guère d'atomes crochus avec M. Wade, le « Fantôme » de l'opposition, un tribun impulsif devenu chef de l'Etat à la faveur d'un rejet du système ancien.

« Je remercie Dieu d'avoir provoqué cette décision. » La réaction du premier ministre, à peine démis de ses fonctions, témoigne du climat de leur cohabitation. Pour remplacer M. Niassé, le chef de l'Etat a nommé premier ministre Mame Madior Boye, première femme à diriger un gouvernement au Sénégal. Elle devra assurer la transition jusqu'aux législatives du 29 avril.

Le vice-ministre de l'intérieur iranien condamné à un an de prison

TÉHÉRAN. Un tribunal iranien a condamné, dimanche 4 mars, à un an de prison ferme le vice-ministre de l'intérieur, Mostafa Tajzadeh, jugé coupable de « complicité de fraude électorale » lors des législatives du printemps 2000. M. Tajzadeh s'est également vu interdire l'exercice de toute fonction publique pendant 39 mois et est privé de ses droits civiques pendant six ans. Prononcée par un tribunal dominé par les conservateurs, cette condamnation empêchera ce proche allié du président réformateur Mohamad Khatami de superviser l'élection présidentielle du 8 juin, mission qu'il s'était vu confier en janvier. M. Tajzadeh a affirmé qu'il allait s'adresser à la presse pour « éclairer l'opinion publique » et a rejeté l'accusation de « fraude électorale ».

Le tribunal a par ailleurs condamné le gouverneur de Téheran, Ayatollahi Azami, jugé en même temps que M. Tajzadeh, à 18 mois de prison ferme, 23 mois de privation de toute fonction publique et cinq ans d'interdiction de droits civiques. - (AFP, Reuters.)

La Tunisie multiplie ses critiques contre la France

TUNIS. Par la voix de ses responsables politiques et syndicaux, le régime du président Ben Ali a lancé depuis quelques jours dans la presse locale une campagne virulente pour dénoncer les « tentatives d'ingérence étrangère » dans ses affaires intérieures. Cette campagne vise au premier chef la France, accusée de critiquer la politique de Tunis en matière de droits de l'homme.

Samedi 3 mars, des poursuites judiciaires ont été engagées contre le président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), Mokhtar Trifi, pour « diffusion de fausses nouvelles » et « refus de se soumettre à une décision judiciaire ». Le 12 février, un tribunal avait annulé le dernier congrès de la Ligue. Ce même jour, à l'aéroport de Tunis, le journaliste Taoufik Ben Brik s'est vu confisquer tous ses documents au terme d'un séjour en France.

Après l'attentat contre la BBC, Londres craint d'autres actions des dissidents de l'« IRA véritable »

Une nouvelle réunion sur le processus de paix en Irlande du Nord est prévue mardi

Grâce aux deux appels téléphoniques lancés par les auteurs de l'attentat, la voiture piégée qui a explosé dans la nuit de samedi à dimanche

devant le siège de la BBC, à Londres, n'a fait qu'un blessé léger. Cependant, les autorités britanniques redoutent de nouvelles actions des

dissidents de l'« IRA véritable », opposés au processus de paix qui, trois ans après le cessez-le-feu, est toujours paralysé.

LONDRES

de notre correspondant

Viollemment opposés au processus de paix, languissant mais réel, qui prévaut depuis trois ans entre loyalistes protestants et nationalistes catholiques en Irlande du Nord, les dissidents républicains de l'« IRA véritable » s'en sont pris ce week-end aux bureaux londoniens de la BBC. Garée juste en face de l'entrée principale du bâtiment, une voiture piégée – un ancien taxi acheté la veille, pour 3 000 francs, à un marchand d'occasions londonien – a explosé vers 0 h 30 locale, provoquant l'effondrement de toutes les vitres du quartier dans un rayon de cinq cents mètres autour de la cible. Selon Scotland Yard, l'engin contenait entre cinq et neuf kilos d'explosifs de nature non précisée.

Il y a d'autant moins de doutes sur l'appartenance politique des auteurs de l'attentat que ces derniers ont lancé, une demi-heure avant l'explosion, deux appels téléphoniques codés auprès d'un hôpital et d'un organisme de charité afin qu'ils avertissent la police

qu'un « taxi rouge piégé » était garé face à l'immeuble de Wood Lane – celui de la BBC – dans l'ouest de la City. Ces appels ont permis à la police d'évacuer les bureaux et de limiter les victimes à une personne, légèrement blessée à l'œil. La façade du bâtiment a été très partiellement endommagée mais les émissions de la chaîne n'ont jamais cessé. Alan Fry, le chef de la section antiterroriste de Scotland Yard, a expliqué dimanche au pays que l'attaque s'inscrivait dans « la campagne terroriste que les dissidents républicains ont lancée l'an dernier contre la Grande-Bretagne. Nous avons prévenu, à Noël, que Londres devait craindre des attaques. Voici l'une d'entre elles et je crains que nous en connaissions d'autres », a conclu le policier.

Pourquoi maintenant et pourquoi la BBC ? Aux yeux des dissidents de l'IRA, qui ont quitté la branche armée du Sinn Féin en 1997 parce qu'ils refusaient le cessez-le-feu qui a conduit aux fameux accords du vendredi saint (avril 1998), les motifs ne man-

quent pas. D'abord, la BBC, au même titre que le MI6, le siège des services britanniques de renseignement extérieur, spectaculairement frappé par une roquette en plein centre de Londres en septembre 2000, est une institution à profil haut qui, bien ciblée, apporte un maximum de publicité à une organisation encore limitée en nombre – entre 100 et 170 activistes selon la police – et qui cherche désespérément à recruter.

LE « MASSACRE D'OMAGH »

Ensuite, une équipe de la BBC qui vient d'être récompensée par trois prix pour un excellent reportage sur les auteurs présumés du « massacre d'Omagh » – 29 morts et plus de 200 blessés dans cette localité de l'Ulster secouée par l'explosion d'une voiture piégée parquée dans le centre-ville par l'« IRA véritable » en août 1998 – avait carrément dévoilé, en octobre 2000, l'identité des activistes soupçonnés – et interrogés – par la police dans cette affaire. « Ce pourrait être leur vengeance », a reconnu M. Fry.

Quant à la date choisie par le groupe clandestin pour frapper, elle n'est pas forcément significative. Les mêmes avaient d'ailleurs déposé il y a deux mois, dans une caserne militaire située non loin de la BBC, un engin piégé qui a rendu définitivement aveugle et manchot un jeune cadet de quatorze ans.

Le processus de paix nord-irlandais se languit. Les partenaires loyalistes et républicains qui administrent ensemble la province ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le *modus operandi* du désarmement synchronisé de l'IRA et des forces britanniques encore présentes sur place. Résultat : les accrochages et les menaces politiques quotidiennement échangées entre les protagonistes donnent aux extrémistes l'impression que le processus tout entier est condamné et que quelques bombes accéléreront sa fin. Une nouvelle réunion dite, comme les précédentes, « de la dernière chance » devait justement avoir lieu mardi dans le bureau londonien de Tony Blair...

Patrice Claude

Air Liquide

RESULTATS CONSOLIDES 2000

Résultat net : +15,8% (+11,4% hors change)
Des objectifs ambitieux

"Air Liquide a connu une très bonne année 2000 et a enregistré d'excellentes performances. La place des services à haute valeur ajoutée continue à progresser très fortement. Elle atteint plus de 18% de l'activité gaz et services.

En 2000, la rentabilité des capitaux employés a fortement progressé passant de 9,6% à 10,5%.

La dynamique de l'année 2000 nous permet de réaffirmer notre projet en lui donnant un nouvel élan à travers des objectifs ambitieux. Compte tenu des contrats déjà signés, l'année 2001 commence bien pour Air Liquide et les perspectives de résultats sont favorables.

Jouant pleinement son rôle de leader mondial des gaz industriels et médicaux, Air Liquide entend accélérer le développement de tous ses secteurs et notamment des plus porteurs : l'électronique, la grande industrie (avec l'hydrogène) et la santé, autant d'enjeux majeurs de la décennie. Nous sommes désormais, aux côtés de nos clients, un partenaire industriel aux compétences uniques, centrées sur leurs procédés de production.

Sauf ralentissement majeur et prolongé de l'économie mondiale, nous nous fixons pour objectifs :

- une croissance de résultat net proche de +50 % sur trois ans (2001-2003)
- une rentabilité des capitaux utilisés (ROCE) de 12% après impôts, dès 2002.

Soucieux du rendement pour nos actionnaires et de la valorisation de leurs actions, nous nous proposons de porter le dividende à 3 euros par action (4,1 euros avec l'impôt fiscal), soit une progression de 27 % de la distribution.

Nous prévoyons de doubler notre programme de rachat d'actions au cours des 12 prochains mois en le portant à environ 3 millions d'actions et d'acquérir 7 à 8 millions d'actions sur la période 2001-2003. De ce fait, notre objectif de bénéfice net par action est une croissance supérieure à +55 % pour la même période de trois ans. L'ensemble de ces différents programmes nous permettra d'assurer aux actionnaires d'Air Liquide des perspectives de croissance accrue de leurs résultats, de leurs dividendes et de leur capital."

Alain Joly

En millions d'euros	1999	2000	2000/1999 %	2000/1999 % hors change
Chiffre d'affaires total	6 536	8 099	+23,9	+15,6
dont chiffre d'affaires gaz et services	5 254	6 598	+25,6	+16,5
Résultat d'exploitation après amortissements	935	1 116	+19,4	+13,5
Résultat net	563	652	+15,8	+11,4
Cash flow	1 308	1 564	+19,6	+13,1
Résultat net par action (en euros)	6,22	7,22	+16,1	+11,7
Dividende ajusté par action (en euros)	2,36	3,00	+27,1	
ROCE après impôts (en %)	9,6 %	10,5 %		

- Spécialiste mondial des gaz industriels et médicaux
- Inventeur de solutions et de services à haute valeur ajoutée
- Plus d'1 million de clients dans plus de 60 pays
- Un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros en 1999 dont 75% hors de France
- 39 000 collaborateurs

Calendrier

- Publication du chiffre d'affaires du 1er trimestre 2001 : 2 mai 2001.
- Assemblée Générale Mixte : 3 mai 2001 à 14h30, au Palais des Congrès de Paris.
- Réunions d'actionnaires de province :
 - le 14 mai 2001 à Toulouse
 - le 22 mai 2001 à Nice
 - le 30 mai 2001 à Nancy

Service actionnaires

Air Liquide
75321 Paris Cedex 07

☎ N° Vert 0 800 16 61 79



AIR LIQUIDE

www.airliquide.com

MUNICIPALES La lutte contre l'insécurité aura été l'un des principaux thèmes de la campagne des municipales. La droite a exploité l'augmentation de la délinquance en 2000, mais ses accusations de « laxisme »

portent moins contre une gauche de plus en plus attentive aux inquiétudes de la matière. ● À LYON, par exemple, le candidat socialiste, Gérard Collomb, prône des mesures énergiques pour réduire l'in-



sécurité. ● À MARSEILLE, bien que les problèmes de délinquance restent au centre des débats, les candidats, de droite comme de gauche, constatent que les habitants les abordent de façon plus pragmati-

que. ● DES INTELLECTUELS se sont emparés de ce thème depuis une dizaine d'années et ont préparé, dans ce domaine, la conversion de la gauche exprimée, dès 1997, par le gouvernement.

Gauche et droite font assaut de pragmatisme pour lutter contre l'insécurité

L'opposition propose un renforcement des pouvoirs des maires pour lutter contre la délinquance. La gauche, derrière Lionel Jospin, refuse de « shérifier » la police. Mais, sur le terrain, les candidats de gauche sont désormais beaucoup plus attentifs au problème et ceux de droite plus soucieux de prévention

IL Y A de sacrées aubaines en politique ! Dans la campagne des municipales, la droite n'a pas manqué d'exploiter l'affrontement des bandes rivales de Mantes-la-Jolie et de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), le 27 janvier, dans le quartier de la Défense. Qu'importe que ces deux cent cinquante jeunes aient déboulé de villes de banlieue administrées par des maires de son camp ! Au moment où le ministère de l'intérieur tardait à publier des statistiques de la délinquance en 2000 qu'il savait les plus mauvaises depuis dix ans (+ 5,72 %), le RPR, l'UDF et Démocratie libérale se sont empressés de dénoncer le « laxisme » de la gauche.

Le gouvernement n'a pas vu venir le coup, sans doute persuadé que le recul du chômage entraînerait mécaniquement celui de la délinquance. La croissance est bien là, mais l'insécurité a gagné du terrain, au point de figurer au premier rang des attentes des Français : 56 % d'entre eux souhaitent que ce soit la principale priorité des maires au cours de leur prochain mandat, selon le sondage Ipsos publié le 30 janvier par *Le Monde*, loin devant les impôts et l'école.

Cette demande ne concerne plus seulement les habitants des

grandes agglomérations. A mesure que l'urbanisation s'étend, l'insécurité gagne les zones « rurales » et même rurales. La campagne n'est plus un sanctuaire : la hausse des infractions y a été deux fois plus élevée (9,45 %) que dans les villes en 2000. « La délinquance est de plus en plus mobile », reconnaissait Pierre Steinmetz, directeur général de la gendarmerie, le 2 février, lors de la présentation des chiffres de la délinquance. Là encore, ces chiffres ont été une aubaine pour une droite dont les charges sur le thème de la sécurité portent mieux que ses attaques contre le bilan économique du gouvernement.

DURCISSEMENT À GAUCHE

Dès l'automne, les parlementaires de l'opposition ont multiplié questions au gouvernement et propositions de loi destinées à renforcer la lutte contre la délinquance des mineurs ou accroître les pouvoirs de police des maires. Ces thèmes nationaux ont été repris sur les tracts, les médias et les estrades. Jusque dans des villes paisibles où la droite en a fait le point noir du bilan des maires de la majorité plurielle. Dans ce contexte, les candidats de gauche ont dû prendre le pli

sécuritaire que la droite et les habitants ont donné à la campagne.

A Strasbourg, Catherine Trautmann (PS) a réclamé plus de policiers mais aussi une place centrale dans le dispositif de sécurité. A Lyon, Gérard Collomb (PS) a demandé à l'ex-chef d'état-major de la police nationale de la ville de réfléchir à un plan d'ensemble (brigades spéciales dans les transports, vidéosurveillance...). A Avignon, Elisabeth Guigou a rendu Marie-Josée Roig (RPR) responsable de l'augmentation de 25 % de la délinquance. A Mulhouse, Jean-Marie Bockel (PS), continue de

plaider pour « un renforcement des pouvoirs du maire », notamment sur la police de proximité...

Paradoxalement, ce durcissement du discours intervient au moment où le souci d'efficacité a pris le pas sur l'idéologie. Est-ce l'expérience des maires de gauche dans les quartiers sensibles ? Le recul de l'extrême droite ? Le thème de la sécurité concourt moins à la bipolarisation droite-gauche de la vie politique. L'opposition a largement renoncé au tout-sécuritaire des années Peyrefitte puis Pasqua, préférant suivre la difficile ligne de crête entre prévention et

répression définie par Jacques Chirac, le 25 janvier, à Dreux. Le chef de l'Etat y prônait une politique « à égale distance de tout excès et de toute complaisance ».

« PAS DE DROIT À LA VIOLENCE »

Dès sa déclaration de politique générale le 19 juin 1997, Lionel Jospin affirmait que la sécurité est « un droit fondamental ». Quatre mois plus tard, en clôturant le colloque de Villepinte, il enterrait un angélisme de gauche déjà dénoncé par de nombreux maires PS ou PCF. Tout en plaçant pour un traitement des « causes sociales » de la violence (chômage, ghettos), le premier ministre a souligné à plusieurs reprises, durant la campagne, qu'« il n'y a pas un droit à la violence » et que l'insécurité est « un vrai thème de gauche » puisqu'elle est d'abord subie par les couches populaires.

La droite réclame la « tolérance zéro », la gauche des « sanctions appropriées à chaque infraction ». Et les deux jurent qu'il faut lutter contre le sentiment d'impunité qu'ont certains jeunes. Pas un maire qui ne souhaite plus de policiers. La police de proximité (prévention et répression), les contrats locaux de sécurité, réunissant poli-

ciers, magistrats et élus, ou la présence renforcée d'éducateurs de rue n'essuient plus les critiques ironiques de la droite. A l'inverse, la police municipale n'effarouche plus certains maires de gauche, pour peu qu'elle soit cantonnée à des missions de prévention et de surveillance (encadrées par la loi d'avril 1999).

Gauche et droite continuent néanmoins de s'opposer sur plusieurs points, comme l'abaissement de la majorité pénale de dix-huit à seize ans, la suspension du versement des allocations familiales et, surtout, l'octroi de véritables pouvoirs de police aux maires. Faut-il mettre ces élus à la tête d'un « conseil de sécurité » chargé de définir les objectifs de lutte contre la délinquance et de mobiliser les forces de l'ordre, comme le propose l'opposition ? M. Chirac est favorable à ce que l'on renforce « considérablement » leurs prérogatives. M. Jospin s'y oppose, affirmant que « shérifier » la police remettrait en cause sa tradition républicaine. Dans ce débat, qui concerne autant la décentralisation que la sécurité, les positions sont encore irréductibles.

Jean-Michel Bezat

A Lyon, on parle désormais de « tranquillité publique »

LYON

de notre correspondant

Les dernières données publiées sur la délinquance lyonnaise pour l'année 2000 sont loin d'être catastrophiques. Si les chiffres sont en progression par rapport à 1999 (+ 4,22 %), la criminalité globale constatée se situe en volume à un niveau inférieur à la moyenne annuelle des dix dernières années. Ainsi, au rang des villes françaises les plus en butte à la délinquance, Lyon n'apparaît qu'à la 7^e place, après Paris, Montpellier, Lille, ou encore Strasbourg. Le taux de criminalité dans le département place le Rhône au 8^e rang national. Les cités du Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin, des Minguettes de Vénissieux et de la Duchère dans le 9^e arrondissement de Lyon, théâtre des premiers mouvements de révolte des banlieues françaises, se sont apaisées.

Pourtant, la sécurité reste une préoccupation majeure des Lyonnais, après la pollution. Les candidats à la mairie ne s'y sont pas trompés. Ce thème reste le fil rouge de leur programme, mais la question ne fait plus vraiment débat. D'ailleurs, si Michel Mercier, le candidat officiel de la droite, continue de parler de « sécurité », Gérard Collomb, le candidat de la gauche plurielle, et Charles Millon, le candidat dissident de la droite, évoquent la « tranquillité publique ».

Ni l'extension du réseau de vidéosurveillance installé par Raymond Barre en avril 2000 ni la problématique répression-prévention, ou celle de sanction-réparation n'opposent plus les candidats. Même s'il reconnaît que ce n'est pas une panacée, M. Collomb s'est rallié à la vidéosurveillance, contre l'avis de l'extrême gauche. Il en a approuvé l'installation dans le 9^e arrondissement, qu'il gère, depuis 1995, tout comme Gilles Buna, le maire écologiste du 1^{er} arrondissement, qui dit préférer « la police à la milice ». Confrontés à la réalité du terrain, avec deux secteurs particulièrement difficiles, la Duchère et les pentes de la Croix-Rousse, les deux élus sont sortis d'une vision « idéologique » de la sécurité pour devenir « prag-

matiques ». M. Collomb, s'appuyant sur la baisse spectaculaire de la délinquance à la Duchère, veut instaurer des comités de pilotage associant magistrats, élus, policiers, médecins, éducateurs, etc.

Inversement, la droite ne se fait plus prendre au piège du tout-sécuritaire. M. Mercier insiste avant tout sur « un équilibre entre la fermeté et la prévention », et plaide pour un urbanisme réservant plus de place au logement social. Tous les candidats sont d'accord pour redéfinir le rôle de la police municipale, vers des fonctions de sécurisation plutôt que de contrôle du stationnement. Chacun demande un renforcement des effectifs de la police nationale et la création d'une unité affectée aux transports en commun, comme à Grenoble et à Lille.

Dans ce débat relativement consensuel, M. Millon, conseillé par Olivier Foll (ancien patron de la PJ parisienne), tente de se distinguer en faisant de la « tranquillité publique » un des points forts de son programme. Son objectif : la tolérance zéro sur le modèle du maire de New York, Rudolph Giuliani. L'ancien ministre de la défense, convaincu que « le pouvoir gouvernemental n'est plus à même de gérer cette question », propose que le maire de Lyon et les maires d'arrondissement exercent pleinement leurs fonctions d'officier de police judiciaire. Il suggère l'instauration d'une main courante dans les mairies, la création d'une unité spécialisée des mineurs, et d'« un centre opérationnel de sécurité » (COS), placé sous l'autorité du maire et sous la direction d'un haut responsable. Ouvert sans discontinuité, ce lieu concentrerait tous les interlocuteurs de la sécurité publique - police municipale, nationale, gardiennage, pompiers, personnel de contrôle de vidéosurveillance - et assurerait la réception et le traitement des appels, et le commandement de l'ensemble des forces de police municipale. Le MNR et le FN, eux, continuent de développer l'argumentaire classique de l'extrême droite.

Sophie Landrin

A Marseille, un débat très présent mais moins idéologique

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Renaud Muselier, premier adjoint RPR au maire DL de Marseille, qui parcourt en tous sens son territoire du centre-ville, en entend parler tous les jours : l'insécurité est bien un des thèmes forts de cette campagne électorale, et le sujet d'inquiétude majeur « la petite délinquance et ces petits cacous [machos NDLR] du soir qui font du bruit avec leurs scooters ». Pourtant, la façon dont on lui en parle a, selon lui, beaucoup évolué : « Ce n'est plus colé systématiquement à l'immigration, au Front national et à ses propositions », souligne-t-il. Cet habitué des campagnes peut dire la chose plus crûment : « Juste après la dissolution par exemple, les gens parlaient des agressions, et immédiatement après de l'Arabe de service. Et puis ils nous disaient : "qu'est-ce que vous attendez pour vous allier avec le FN". Ces équations-là sont terminées... »

Le patron du RPR marseillais répond à ses interlocuteurs inquiettes que la municipalité n'a pas grand pouvoir dans ce domaine puisque ce sont des affaires de police et de justice. Il n'empêche, on lui demande quand même ce que la mairie peut faire pour que ça aille mieux. Il parle alors du programme de l'équipe sortante, qui propose une augmentation des effectifs de la police municipale et l'« embauche d'agents de pré-

vention ». La gauche plurielle de René Olmeta (PS) propose d'ailleurs à peu près les mêmes choses.

Mais sur ce terrain de l'insécurité la majorité municipale dispose d'un atout en la personne du docteur Michel Bourgat. Père d'un enfant de quinze ans tué dans la rue par un adolescent de son âge en 1996, il mène campagne, depuis, pour une justice des mineurs plus musclée. Parfois accusé par ses adversaires d'utiliser l'accident tragique qui a marqué sa vie, il s'insurge : « Sous prétexte que je suis une victime, je n'aurais pas le droit de parler ? »

« CENTRES DE COERCITION »

Il parle « des centres de coercition, du traitement réel des 15 à 18 % de jeunes délinquants multirécidivistes ». Et il s'en prend à la « gauche caviar », soupçonnée d'être responsable de la mort de son fils et qui « nous explique sans cesse ce qu'il faut faire alors qu'elle a complètement échoué ». Son histoire personnelle donne du poids à une orientation qui peut séduire la droite classique et ses franges dures tandis que ses convictions antiracistes, hautement affichées quand le FN tenta d'utiliser le meurtre de son fils, rassurent ceux qui craignent que le discours sécuritaire tourne au racisme.

Denis Rossi (PS), conseiller général sortant qui se présente dans le même secteur, lui a répondu, lors

d'un récent débat, que son combat relevait plus d'une bataille législative que des municipales. Car M. Rossi, qui entend, lui aussi, beaucoup parler d'insécurité, tente de placer le débat sur les questions locales. « En matière d'insécurité, les gens me parlent souvent de choses très concrètes : du fait que les lieux de rencontre et de bavardage manquent d'éclairage. Qu'il manque de ralentisseurs dans les cités. Qu'un parc n'est pas entretenu et qu'il est sale. » Lui aussi estime que le ton a changé depuis les dernières campagnes : « Le discours sur la prévention passe mieux qu'avant. Les gens n'ont aucun état d'âme sur les voyous, ceux qui agissent, mais ils ne sont pas fixés sur le tout-répressif. D'autant que dans les quartiers populaires les gens sont conscients que les jeunes stigmatisés sont leurs propres enfants... »

Nadia Brya (PS), qui fait campagne aux cantonales dans les mêmes zones, raconte que la préoccupation sécuritaire dépend beaucoup de l'âge : dans ses tournées, « les retraités qu'on rencontre nous en parlent mais les mamans à la sortie des écoles beaucoup moins ». Et, persuadée que la parole joue un rôle décisif dans ces matières, elle conclut : « Une fois que les gens ont dit leur peur, demandé une police de proximité plus présente, ça décomprime. »

Michel Samson

Le tournant « sécuritaire » des intellectuels de gauche s'est fait dans les années 1990

VERS la fin des années 1980, alors que le communisme réel s'effondre, certains intellectuels, identifiés plutôt au centre gauche, s'emparent du thème de la sécurité, et ce, longtemps avant le colloque de Villepinte d'octobre 1997. On trouve, dès 1990, les premières traces d'un tel tournant dans un article de la revue *Le Débat* (mai-août 1990) intitulé « Les mauvaises surprises d'une oubliée, la lutte des classes ».

Le philosophe Marcel Gauchet y explique l'origine de la « fracture sociale profonde » responsable, selon lui, des succès du Front national. La « lutte des classes » n'est plus vue comme l'affrontement entre prolétaires et bourgeois mais comme une crevasse qui va en s'approfondissant entre le peuple exposé au harcèlement de la « petite délinquance » et les « élites ».

Un certain climat intellectuel aurait provoqué au sein de ces « élites » la dénégation, au cours des années 1970, d'« une technocratie moderniste », écrit M. Gauchet.

« C'était la richesse qui exposait jadis [à l'insécurité] tandis que leur dénuement était supposé protéger les pauvres ; ce sont eux qui à l'opposé feront les frais de la nouvelle

Les cercles proches de la « deuxième gauche » s'emparent de ce thème

« violence sociale » épargnant les mieux matériellement défendus », ajoutait le philosophe. Pour lui, ce refus de protection mettait en cause le contrat social lui-même.

Le thème de la sécurité va, au cours des années 1990, s'enraciner dans les revues, les ouvrages et les cénacles d'une partie de la gauche. En 1994, est traduit de l'anglais - toujours dans *Le Débat* (n° 81) - un article intitulé « La

déviante redéfinie à la baisse », du sénateur américain (démocrate) de l'Etat de New York, Daniel Patrick Moynihan, professeur de sciences politiques à l'université Harvard. Lorsqu'un certain degré de déviance est atteint, la société n'aurait plus d'autre solution, pour conserver de l'autorité à la loi, que de restreindre la définition des transgressions. Là encore était suggéré que l'aveuglement sur l'insécurité faisait le lit des éléments les plus durs de la droite (en l'occurrence américaine).

A la fin des années 1990, certains groupes proches de la « deuxième gauche » multiplient les interventions sur le sujet. Ainsi la revue *Esprit* consacre-t-elle l'ensemble de son numéro de décembre 1998 à un dossier, « Violence en temps de paix », en réaffirmant que la « sécurité » constitue, elle aussi, « un bien commun ». Ainsi l'historien Jacques Julliard, se référant explicitement à Patrick Moynihan, publie-t-il, en 1997, un : *La Faute aux élites* (Galli-

mard). Dans cet essai, Jacques Julliard reproche amèrement à « une partie des élites » d'avoir manifesté une indulgence excessive à certaines formes de violence urbaine ou de « violences symboliques ».

Depuis que les politiques ont, à gauche, pris le relais des intellectuels, c'est principalement dans les rangs des cercles « nationaux républicains », comme la Fondation du

2 mars (ex-Fondation Marc-Bloch), que l'insécurité reste discutée. L'un des fondateurs, le journaliste Philippe Cohen, faisait paraître en 1999 un ouvrage dont le titre était : *Protéger ou disparaître. Les élites face à la montée des insécurités* (Gallimard). Il établissait un lien entre la déstructuration provoquée par les excès économique et politique d'un néolibéralisme ravageur pour l'Etat-nation, et le développement d'une insécurité - « fil rouge de notre société », pensait-il. Cette évolution ne concerne qu'une partie du monde intellectuel. Certains sociologues la critiquent. Michel Wieviorka par exemple, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, estimait récemment, dans un éditorial du *Monde des débats* (mars), que cette évolution repose sur une confusion entre le « sentiment d'insécurité », dont les causes peuvent être multiples, et la réalité sur le terrain.

Nicolas Weill

HEC-ESSEC-ESCP
 ▶ Stages intensifs
 Pré-rentree, Noël, février, Pâques
 ▶ Classes préparatoires
 annuelles «pilotes» 1^{er} et
 2^e années, voies S et E
 HEC-ESSEC-ESCP-EML :
 de 90% à 100% d'intégrés en voie S,
 de 70% 80% d'intégrés en voie E
IPESUP
 18 rue du Cloître Notre-Dame
 75004 Paris 01 43 25 63 30
 Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

RAFAL
 Face à la gare
 St-Lazare
 Habille
 les
 hommes
FORTS
 ou
GRANDS
 • PARIS 8^e - 15, place du Havre
 Tél. : 01.43.87.34.64
 • NICE - 18, av. Jean Médecin
 Tél. : 04.93.85.46.03
 • LYON 2^e - Magasin ROURY
 80, rue E. Herriot
 Tél. : 04.78.42.54.94
 • NIMES - Magasin LA CITÉ
 1, place du Grand Temple
 Tél. : 04.66.67.21.52

OPERA



SHALIMAR



GUERLAIN
PARIS

www.guerlain.com

La gauche rêve de grand chelem à Bourges et dans le Cher

Lionel Jospin est venu soutenir communistes et socialistes

Le premier ministre a effectué, lundi 5 mars, un déplacement à Bourges pour apporter son soutien à la liste de la gauche plurielle conduite par le PCF, contre le maire sor-

tant, Serge Lepeltier (RPR). Outre le gain de la première ville du Cher, les communistes et les socialistes pourraient menacer la majorité de droite du conseil général.

BOURGES

de notre envoyé spécial

D'aucuns en rêvent tout haut à gauche : réaliser le grand chelem dans le Cher, regagner Bourges et Vierzon, et faire basculer, pour la première fois depuis la Libération, la majorité du conseil général qui ne tient qu'à quatre sièges. Et effacer les sombres souvenirs de la période 1993-1995, lorsque les trois sièges de député, les deux sièges de sénateur, ainsi que les conseils régional et départemental et les principales villes du département sont tombés aux mains de la droite.

La reconquête a commencé en 1997, lorsque la gauche a regagné deux des trois sièges de député, l'un au profit du communiste Jean-Claude Sandrier à Bourges, l'autre au profit du socialiste Yann Galut, qui a fait mordre la poussière à Serge Lepeltier, maire (RPR) de Bourges. En 1998, c'était au tour de la région Centre de basculer à gauche.

A Bourges, le scrutin municipal s'annonce très serré. Contrairement à 1995, Jean d'Orny, chef de file local du Front national, n'a pas réussi à boucler une liste, faute de femmes. Du coup, l'affrontement entre la droite unie (RPR, UDF, DL, RPF) conduite par M. Lepeltier, et la gauche plurielle (PCF, PS, Verts, MDC) emmenée par MM. Sandrier et Galut, n'est troublé que par la liste de Lutte ouvrière, conduite par Colette Cordat, une infirmière qui n'avait recueilli que 1,78 % des voix en 1995 et pourrait nettement améliorer son score cette année.

La défection du Front national a

accentué l'incertitude sur l'issue du scrutin. Un sondage réalisé par CSA à la mi-février pour *Le Berry républicain* donnait la liste de gauche plurielle gagnante d'une courte tête, avec 51 % des voix pour M. Sandrier contre 49 % à M. Lepeltier, mais avec une liste d'extrême droite qui contrebalançait celle de l'extrême gauche. « *Le score sera très serré* », note le maire sortant qui ajoute que « *dirigée pendant dix-huit ans par les communistes [entre 1977 et 1995], Bourges conserve une sociologie de gauche* ». « *Cela va se jouer à un cheveu* », pronostique quant à lui M. Galut.

OPPOSITION DE STYLES

Discrète, la campagne berruyère a révélé une opposition de style. A gauche, sans négliger le local, on s'est beaucoup appuyé sur le national. Pas moins de six ministres sont venus faire campagne à Bourges, parmi lesquels M. Sapin, « *le régional de l'étape* », Marie-George Buffet pour le PCF et Jean-Luc Mélenchon, au nom de la Gauche socialiste, à laquelle appartient M. Galut. Lundi 5 mars, c'est au tour de Lionel Jospin de donner un dernier coup de pouce. « *Pour gagner le vote LO, au second tour, cela n'est pas forcément la meilleure stratégie* », ironise M. Lepeltier.

Le maire sortant, au contraire, a privilégié une campagne de proximité. Mais il dément avoir refusé que Bernadette Chirac vienne le soutenir, comme la rumeur en a couru. « *Elle était déjà venue l'année dernière. Elle n'avait nullement*

besoin de revenir », précise-t-il simplement.

La victoire de la gauche à Bourges est en tout cas nécessaire pour la conquête du département. Elle pourrait permettre de faire basculer le canton de Bourges-2, le seul sur la ville qui échappe à la gauche. Dans cette hypothèse, celle-ci ne serait pas encore au bout de ses peines puisqu'il lui faudrait encore conserver les six cantons détenus par le PCF et en gagner trois supplémentaires. Mais, « *il y a trois ans, il n'y avait qu'un seul conseiller général socialiste, contre six aujourd'hui. La dynamique est de notre côté* », assure Jean-Pierre Saulnier, qui est le candidat du PS pour la présidence du département.

Des trois défis que la gauche du Cher entend relever, le plus délicat promet d'être la reconquête de Vierzon. Dans cette ville ouvrière, longtemps dirigée par les communistes, Jean Rousseau, transfuge du PS, élu pour la première fois en 1990 et réélu en 1995, sous l'étiquette Génération Ecologie, gère au centre et n'a pas d'opposition sur sa droite. Face à lui, le communiste François Dumon mène une liste de gauche plurielle aux chances minces. Dans ces conditions, la divine surprise pourrait venir de Saint-Amand-Montrond, la troisième ville du département, détenue par le sénateur (RPR) Serge Vinçon, contre qui le PS présente Olivier Darbas, l'attaché de presse de M. Galut.

Alain Beuve-Méry

Jean-Louis Debré à la conquête discrète de la mairie communiste d'Evreux

Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale affronte, à la tête d'une liste qui relègue au second plan les partis de droite, l'un des derniers représentants traditionnels du « communisme municipal »

ÉVREUX

de notre envoyé spécial

Le pari est risqué. Douze ans après une première tentative, malheureuse, Jean-Louis Debré repart à l'assaut d'une double forteresse : le majestueux hôtel de ville d'Évreux, bourgeois en diable, et surtout son actuel occupant, Roland Plaisance, maire communiste sortant et, candidat, à l'âge de soixante-quinze ans, pour un cinquième mandat. « *Il n'aime pas que je le rappelle, mais Plaisance est entré à la mairie pour la première fois quand René Coty a été élu président de la République [la IV^e, en 1954]* », affirme, perfidement, le fils du premier premier ministre de la V^e République, comme pour faire les présentations.

Apparemment donc, si l'aspiration au renouvellement est aussi forte qu'on le dit, la tâche de M. Debré, député de l'Eure depuis 1986, pourrait en être facilitée. Mais rien n'est moins sûr. Aux élections nationales, le Parti communiste n'atteint plus 10 % des suffrages à Evreux. En revanche, aux dernières élections municipales, M. Plaisance l'avait emporté, sur son nom, avec plus de 40 % des voix, dans une quadrangulaire, et ce malgré la concurrence d'une liste de socialistes dissidents.

Alors que le PCF, mieux que d'autres, a su assurer, dans la plupart de ses bastions, le renouvellement des générations, Roland Plaisance reste l'un des « derniers dinosaures » d'un « communisme municipal » populaire, ouvert, un rien

clientéliste, mais qui sait mordre sur l'électorat modéré du centre et de la droite. « *Avant moi, la ville était socialiste. Elle le sera sans doute après moi. Mais, pour le moment, je reste le mieux placé pour rassembler la gauche, y compris cette fois les alternatifs* », explique le maire d'Évreux. Faute d'une candidature Plaisance, le PCF avait toutes les raisons de craindre, en effet, que le PS revendique la tête de liste.

Face à ce cas de figure peu banal, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale a longtemps hésité. D'abord, il a envisagé de présenter une équipe de nouveaux venus et de n'être que le dernier de la liste dans le rôle du « pousseur ». Ce n'est qu'au mois de décembre 2000 qu'encouragé par ses amis, M. Debré a accepté de partir au combat, mais à la condition de reléguer les représentants des partis au profit de la « société civile ».

CAMPAGNE DE FORCENÉ

Sans aucune référence au RPR, à l'UDF, à DL ou même à l'union de l'opposition, la liste Debré ne compte que trois sortants sur sept. Le président départemental de l'UDF, Bernard Blois, n'est qu'en 25^e position, loin derrière la chef du service de pédiatrie de l'hôpital général, Françoise Pollet - promise au rang de premier adjoint en cas de succès -, loin derrière le principal d'un collège, le président de la chambre régionale de commerce et d'industrie, le président de la MJC locale, le président de l'IUT, ancien directeur général de la plus grosse

usine d'Évreux. En cas d'échec, cette liste n'aurait au maximum que neuf élus : à l'exception de M. Debré et du secrétaire départemental de la fédération RPR de l'Eure, Jean-Pierre Nicolas, tous seraient élus pour la première fois.

Ce choix de l'« apolitisme », aussi paradoxal qu'il soit pour un chiraquien de pure souche, M. Debré l'assume seul. Depuis des semaines, sans officier de sécurité, sans même la présence d'un militant local, M. Debré mène une campagne de forcené, faisant du porte-à-porte à raison de plusieurs heures par jour et distribuant lui-même ses tracts et des stylos à son nom, qu'il range lui-même avec application dans son sac à dos.

Thèmes privilégiés : la sécurité, les impôts et l'emploi. Depuis qu'il a quitté le ministère de l'intérieur, M. Debré s'en est « *pris plein la gueule* » dans les quartiers réputés « *difficiles* » de La Madeleine et de Nétreville. « *Je me suis fait traiter de raciste, de fasciste, on m'a rappelé les lois Pasqua-Debré, l'évacuation de Saint-Bernard* », dit-il. A force d'explications devant des cercles de plus en plus élargis, M. Debré a finalement reçu le soutien déclaré de représentants officiels de la communauté d'origine marocaine et des femmes algériennes de La Madeleine. « *Ils m'ont proposé de choisir entre deux noms. Je les ai pris tous les deux sur ma liste, en position éligible en cas de victoire* », indique l'ancien ministre.

En cas de victoire, voire... L'extrême droite, qui avait obtenu plus de 17 % des suffrages en 1995, a cette année peu de chances, du fait de sa division en deux listes, d'être présente au second tour. La liste Debré ne peut donc disposer, de ce côté-ci, que d'un maigre réservoir de voix.

Tout aussi critiques que M. Debré sur « *l'absence de démocratie et de transparence* » de l'équipe sortante, les Verts ont décidé de faire bande à part, au premier tour. Forts de leur score de 12 % aux européennes de 1999, ils comptent récupérer cette fraction de l'électorat de gauche qui hésite à reconduire un si vieux maire, et être en position de force pour négocier ensuite. Leur chef de file, Sylvain Bigaud, veut clairement « *faire en sorte qu'il n'y ait plus de majorité absolue dans la majorité* ». « *La négociation sera difficile. Ils ne sont pas commodes* », prédit M. Plaisance, mais sans se faire trop de soucis. « *Je suis Vert par nature* », dit-il. Son rêve serait que la nouvelle communauté d'agglomération, qu'il préside, puisse acquérir au cours de son dernier mandat, après quelques centaines d'autres, 800 hectares de la forêt d'Évreux. « *Depuis quelques semaines, il porte une cravate verte* », observe très justement le candidat des Verts, d'un air ironique.

Philippe Révil

Jean-Louis Saux

En Savoie, les régionalistes n'ont pas renoncé à faire entendre leur voix

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Le facteur identitaire n'est pas absent de la campagne des cantonales en Savoie et Haute-Savoie : la Ligue savoisienne a désigné des candidats dans 33 des 36 cantons renouvelables dans les deux départements alors qu'elle n'avait que huit représentants il y a trois ans et aucun en 1995. En Haute-Savoie, le mouvement apporte par ailleurs son soutien à la candidature du régionaliste Benoît Brô, président du petit Mouvement région Savoie (MRS) dans le canton de Thorens-Glières.

Absents par ailleurs de la campagne, les régionalistes, partisans de la création d'une nouvelle région détachée de Rhône-Alpes, n'ont pas renoncé à défendre leur projet. Le député RPR Michel Bouvard, vice-président du conseil général de Savoie et coauteur, avec le député-maire UDF d'Annecy, Bernard Bosson, d'une proposition de loi sur la création d'une région Savoie, est en campagne dans le canton de Chambéry-Est, où il est renouvela-

ble. Il estime que les municipales occultent très largement les cantonales et souhaite que l'association A la région Savoie j'y crois, à laquelle il appartient, attende le second tour pour interpellier les candidats sur cette question.

La Ligue savoisienne n'a pas manqué de réagir à la proposition d'une Assemblée des pays de Savoie réunissant les deux conseils généraux, formulée le 14 février par leurs deux présidents, Hervé Gaymard, député RPR, et Ernest Nycollin (UDF), renouvelables sur leurs cantons de Moutiers et Taninges (*Le Monde* du 16 février) : c'est « *une première étape* », commente Patrice Abeille, conseiller régional indépendantiste et secrétaire général de la Ligue, candidat dans le canton d'Annecy-Est. En campagne « *pour un quatrième et dernier mandat* » à la mairie d'Annecy, Bernard Bosson estime également que la création d'une telle assemblée va dans le bon sens. Mais qu'elle n'est pas suffisante.



ARNO. CALOR. ROWENTA. SEB. TEFAL

Forte progression des résultats 2000

Le Groupe réalise ses objectifs et retrouve le chemin d'un développement profitable

RESULTAT OPERATIONNEL	RESULTAT NET	RENTABILITE DES CAPITAUX PROPRES
153 M Euros + 22 %	51 M Euros + 46 %	11 % (6,8% en 1999)

Résultats consolidés

(en millions)	1999 (Euros)	2000 (Euros)	2000 (Francs)	Variation en %
Ventes	1 694	1 825	11 973	+ 8
Résultat opérationnel	125	153	1 002	+ 22
Résultat d'exploitation (*)	102	133	869	+ 30
Résultat financier	(16)	(28)	(182)	ns
Résultat courant des sociétés intégrées	87	105	687	+ 21
Résultat net part du Groupe	35	51	337	+ 46
Marge nette, en % des ventes	2,0	2,8		
Bénéfice net par action (Euros - Francs)	2,29	3,47	22,76	+ 52

(*) Résultat opérationnel - Intéressement et participation +/- Autres produits et charges d'exploitation (nouvelles normes comptables françaises)

En 2000, le Groupe a réalisé des ventes de 1 825 millions d'euros, en croissance de 8 % sur l'année dernière.

Légèrement supérieur à l'objectif de 150 millions d'euros, le résultat opérationnel s'élève à 153 millions d'euros, progressant de 22 % et représentant 8,4 % des ventes, contre 7,4 % en 1999.

Le résultat financier passe de -16 millions d'euros à -28 millions d'euros du fait d'une légère hausse des taux d'intérêt d'une part, et d'écarts de change d'autre part.

A 51 millions d'euros, le résultat net, en progression de 46 %, donne une marge nette de 2,8% contre 2% en 1999.

Ces résultats sont le fruit de la mise en œuvre d'une stratégie de long terme :

• **Focalisation et innovation sur un nombre limité de produits-clés dont le Groupe est un leader mondial**

En 2000, ces produits ont représenté 70% des ventes du Groupe et ont progressé globalement de 11%.

• **Présence mondiale**

Le Groupe déploie son activité sur ses marchés traditionnels, France, Europe, Amérique, et mène un développement sélectif dans certains autres pays du monde qui connaissent une croissance plus rapide - Brésil, Russie, Corée, Mexique - qui redeviennent des moteurs de croissance.

• **Renforcement de la compétitivité**

Grâce à l'amélioration de sa productivité et à la maîtrise de ses frais de structure, le Groupe a pu compenser les hausses de prix des matières premières.

Pour l'année en cours, malgré les incertitudes quant aux évolutions monétaires et la situation économique de certains marchés, la poursuite résolue des actions entreprises devrait permettre une nouvelle croissance significative du bénéfice net par action.

Communication financière complète disponible sur le site Internet du Groupe :

<http://www.groupeseb.com> - <http://www.prline.com>

Groupe SEB Communication financière 04.72.18.16.40

Image 7 Contacts Presse 01.53.70.74.70



L'audace pour le progrès

Audencia Nantes.Ecole de Management, l'un des premiers pôles d'enseignement et de recherche

UNE ECOLE INTERNATIONALE

• 55 partenaires universitaires dans 26 pays dont 10 en Amérique du Nord • 200 étudiants étrangers représentant 36 pays • un semestre d'étude obligatoire aux USA pour tous les étudiants • deux MBA : EMP et l'EuroMBA • une filière Asie Management

UNE COMPETENCE ACADEMIQUE

• 45 enseignants-chercheurs permanents • un laboratoire de recherche en marketing des produits agro-alimentaires (LESMA) • 60 publications de recherche • une pédagogie fondée sur les compétences • une forte attractivité : 1^{er} choix (au sein de la banque com mune hec) par les élèves de classes préparatoires

UN PARTENAIRE PROFESSIONNEL

• un Espace Commun des Entrepreneurs en cours de construction (3 000 m²) • une Maison des Managers et des Entrepreneurs • une majeure de spécialisation "Dirigeants et Entrepreneurs" • un mastère spécialisé "Innovation et Entrepreneurs" • une start-up intern.net en cours de création • un Portefolio des Compétences pour chaque étudiant

UNE DIMENSION CULTURELLE

• des enseignements transversaux qui, depuis 1989, apportent une dimension culturelle dans les enseignements • l'association ISEGORIA : conférences-débats sur l'économie, la société et la modernité

Créée en 1900, 6 462 diplômés dont 20% en poste à l'étranger

AUDENCIA Nantes.Ecole de Management 8 route de la Jonellière - BP 31222 - 44312 NANTES cedex 3
Tél : 02 40 37 34 34 - Fax : 02 40 37 34 07 - <http://www.audencia.com>

Jean-Louis Debré parle de « fusion » de la droite à Paris

Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale s'est prononcé, dimanche 4 mars, pour une « entente » entre les listes conduites par Philippe Séguin et celles de Jean Tiberi au second tour, en précisant : « Ou la fusion, ou le retrait »

A moins d'une semaine du premier tour des élections municipales, Jean-Louis Debré a relancé le débat sur la fusion des listes de la droite parisienne au second tour. Interrogé sur Europe 1, dimanche 4 mars, le président

du groupe RPR de l'Assemblée nationale a préconisé une « entente » entre les différents « partenaires » de la droite. Cependant, le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, a affirmé, lundi, sur RTL, que la question

« ne se posera pas », car il exclut que les listes de Jean Tiberi (ex-RPR) atteignent, au premier tour, les 10 % de voix nécessaires pour pouvoir se maintenir au second tour et faire ainsi pression sur les colistiers de M. Séguin.

A gauche, les rapports se détériorent entre les socialistes et les Verts, le chef de file de ces derniers, Yves Contassot, ayant déclaré « imminente » une mise en examen de Pierre Aidenbaum (PS) dans le 3^e arrondissement.

IL N'A PAS lâché, tout de suite, le mot tabou. Avant de parler de « fusion », Jean-Louis Debré a préféré évoquer, d'abord, la nécessité d'une « rencontre », au soir du premier tour des élections municipales, le 11 mars, entre les principaux « amis » et « partenaires » de la droite parisienne. Interrogé sur Europe 1, dimanche 4 mars, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale a, malgré ces quelques précautions, enfoncé un nouveau coin dans la stratégie de Philippe Séguin. Cette stratégie – pas de fusion entre les listes de droite, rien que le retrait au

bénéfice de la liste la mieux placée – ne tient plus qu'à un fil.

« Attendons la fin du premier tour, puis choisissons les meilleurs moyens pour conserver Paris ! », préconise M. Debré, qui souhaite « une entente » entre les différents « partenaires » de la droite. Interrogé sur l'éventualité d'une candidature d'Edouard Balladur ou de François de Panafieu au poste de maire de Paris, l'ancien ministre, lui-même candidat à Evreux (lire page 8), s'est montré prudent, mais pas dissuasif : « Attendons la fin du premier tour, a-t-il répété. On ne boit pas le cidre

avant qu'il ne soit tiré, comme on dit en Normandie. Quand nous aurons examiné le résultat, choisissons la meilleure stratégie. Je fais confiance à Philippe Séguin et à ceux qui l'entourent. » Enfin, le mot a été lâché : « Ou la fusion, ou le retrait, cela doit se faire avec une exigence de vérité. »

APPELS DU PIED

Certains colistiers de M. Séguin multiplient, depuis quelque temps, les déclarations, voire les appels du pied en direction de leurs éventuels partenaires tiberistes du second tour. Le

maire du 13^e, Jacques Toubon a rendu un hommage appuyé à la candidate tiberiste de son arrondissement, Michèle-Laure Raszat, lors d'une réunion publique en compagnie de M. Séguin, le 27 février. M. Balladur, de son côté, multiplie les signes en direction de Jean-Antoine Giansily et de René Galy-Dejean, ses deux concurrents de droite dans le 15^e arrondissement. Sur RTL, lundi matin, le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, a tenté une mise au point en affirmant que la question de la fusion avec les listes tiberistes « ne se posera pas »,

car il « n'imagine pas » que des électeurs « raisonnables » puissent accorder au maire de Paris et à ses listes les 10 % de voix nécessaires pour que ces dernières puissent être présentes au second tour. « Tiberi nous plombe. Le maintien de Tiberi en course, c'est la meilleure chance de Bertrand Delanoë », a ajouté M. Devedjian. En cas de défaite de la droite à Paris, le député des Hauts-de-Seine souhaite qu'« on en tire quelques leçons : la nécessité, pour l'opposition, non seulement d'être unie, mais de renouer son discours et de renouveler ses personnels ».

Dans un entretien publié par Le Journal du Dimanche du 4 mars, M. Tiberi refuse d'« entrer en conflit avec M. Séguin », qu'il appelle son « concurrent », et non son « adversaire ». « Par respect de l'électeur, insiste le maire sortant, la droite doit se retrouver au second tour, nos listes doivent fusionner. » L'adversaire socialiste de M. Séguin, Bertrand Delanoë, a déclaré, sur RMC, qu'il s'attend « à beaucoup de confusion, voire de trahison, au sein de la droite, entre les deux tours ». Il a fait part de son « intuition », selon laquelle « M. Toubon, M. Balladur et M^{me} de Panafieu préparent une vraie fusion avec les tiberistes ».

« Lorsque Philippe Séguin parle de « rupture avec le système », a continué M. Delanoë, il fait penser à un ancien maire de Paris qui disait qu'il allait se baigner dans la Seine. C'est à peu près aussi crédible ! » Le sénateur de Paris faisait allusion à M. Chirac.

Béatrice Gurrey

Christine Garin

Un total de 172 listes

Pour le premier tour des élections municipales, le 11 mars, les Parisiens auront le choix, au total, entre 172 listes. Sont présentes dans chacun des vingt arrondissements des listes soutenant le maire sortant, Jean Tiberi (divers droite) ; le candidat RPR-UDF-DL, Philippe Séguin ; le candidat PS-PCF-MDC-PRG, Bertrand Delanoë ; celui des Verts, Yves Contassot ; ceux des partis d'extrême droite, Jean-Yves Le Gallou (MNR) et Charles de Gaulle (FN). Dans les 5^e, 13^e, 18^e et 19^e arrondissements, onze listes sont en concurrence. A droite, les maires d'arrondissement sortants, Benoîte Taffin (2^e), Jean-Pierre Lecoq (6^e) et René Galy-Dejean (15^e) présentent des listes indépendantes. Chez les trotskistes, Lutte ouvrière présente des listes dans quinze arrondissements, le Parti des travailleurs dans sept et la Ligue communiste révolutionnaire dans six.

Le ton monte entre M. Aidenbaum (PS) et M. Contassot (Verts)

LE MANÈGE dure depuis quelques semaines. Le dimanche, sur le marché de la rue de Bretagne, dans le 3^e à Paris, le candidat socialiste, maire de l'arrondissement, Pierre Aidenbaum (PS), et son adjoint Yves Contassot (Verts), tous deux en campagne municipale, se regardent en chiens de faïence. Dimanche 4 mars, cette phase d'observation inamicale a cédé la place à une guerre ouverte. « Je refuse de lui serrer la main ! », a clamé la tête de liste socialiste en tentant de prendre à témoin Noël Mamère, venu soutenir son camarade écologiste. « Il faut faire le ménage chez les Verts, surtout dans le 3^e ! », a-t-il lancé au député de Gironde, qui se tenait prudemment à l'écart.

« PAS D'YVES CONTASSOT SUR MA LISTE »

Quel motif peut bien mettre dans un tel état le maire du 3^e, pourtant crédité d'un très bon score dans les sondages ? Le même que celui qui lui a fait prendre à partie le candidat de la droite parisienne, Philippe Séguin (RPR), dans les couloirs de Canal+, après le débat avec Bertrand Delanoë (PS) le 28 février. Au cours de ce débat, M. Séguin avait évoqué, sans nommer M. Aidenbaum, la possibilité d'une mise en examen de ce dernier pour inscription illégale sur les listes électorales du 3^e. Le 26 février, sur LCI, M. Contassot avait jugé cette mise en examen « inéluctable »,

demandant « solennellement » à M. Delanoë si M. Aidenbaum pouvait continuer à « représenter les socialistes » dans le 3^e. L'intéressé ne lui a pas pardonné ces mots.

Interrogé par Le Monde sur la manière dont il compte s'y prendre, dans une telle ambiance, pour fusionner sa liste avec celle de son adjoint au second tour, le maire sortant du 3^e répond tout de go : « Il n'y aura pas de second tour. » Cette hypothèse n'étant, par principe, pas garantie, M. Aidenbaum socialiste ajoute : « S'il y a un second tour, il est hors de question qu'Yves Contassot figure sur ma liste. D'autres Verts, qui en ont assez de son attitude, pourront nous rejoindre, mais pas lui ! » « Contassot paie sa stratégie d'autonomie, ajoute le maire du 3^e. Les Verts auraient eu de bien meilleurs résultats s'ils étaient partis avec nous dès le premier tour. »

Dimanche soir, sur RMC, M. Delanoë a volé au secours de son ami Aidenbaum. « Les Verts dérivent, a déclaré le candidat socialiste à la Mairie de Paris. J'aurais préféré qu'ils préfèrent Paris à leur parti. » Le sénateur n'en a pas moins assuré que sera élaboré, au soir du premier tour, « un texte d'engagement politique commun » avec les Verts.

RENAULT Clio

Série limitée **extrême**

- ABS
- Direction assistée
- Pack climatisation
- 4 Airbags
- Radiosat laser 6000 CD
- Condamnation des portes à distance
- Lève-vitres avant électrique
- Condamnation des ouvrants en roulant
- Boueliers et rétroviseurs ton carrosserie
- Rétroviseurs électriques dégivrants
- Antidémarrage
- Compte-tours
- Garantie anticorrosion 12 ans

Renault Clio Extrême.
Une série limitée à certains.

www.renault.fr

DANS TOUT LE RESEAU RENAULT

ÉDUCATION Une conférence internationale sur le thème « *Violences à l'école et politiques publiques* » est organisée, du 5 au 7 mars, au palais de l'Unesco à Paris.

● JACK LANG, en ouvrant ce colloque, s'est interrogé sur l'héritage de mai 68, s'inquiétant de la perte de « cette belle notion d'autorité ». ● A PROPOS de la violence à la télé-

vision, le ministre a fustigé la « démission » des pouvoirs publics ; il s'est aussi déclaré prêt à « lever le voile de l'hypocrisie » sur les dérogations à la sectorisation. ● LES NOU-

VELLES RÈGLES en matière de sanctions et de discipline sont vécues par certains enseignants comme une perte de pouvoir. ● 225 000 INCIDENTS ont été signalés chaque trimestre,

en 1999-2000. ● UN NOUVEAU logiciel de recensement et de gestion des statistiques devrait permettre de connaître plus précisément les phénomènes de violence.

Contre les violences, Jack Lang veut « reconstruire l'autorité » à l'école

Ouvrant la première conférence mondiale consacrée à ce problème, qui se tient du 5 au 7 mars au palais de l'Unesco à Paris, le ministre de l'éducation en a appelé à « la responsabilité collective » et s'est par ailleurs dit « prêt à lever le voile de l'hypocrisie des dérogations » à la carte scolaire

« **TOUS LES PAYS** démocratiques sont confrontés au problème de violence en milieu scolaire. En revanche, les réponses apportées en termes de politiques publiques divergent. » Pour Eric Debarbieux, professeur en sciences de l'éducation à l'université Bordeaux-II et responsable de l'Observatoire européen de la violence scolaire créé en 1998, « l'important désormais est de mettre en commun les difficultés et les réussites ». Tel est l'objectif de la première conférence mondiale sur le thème « Violences à l'école et politiques publiques » qui réunit, du lundi 5 au mercredi 7 mars, au siège de l'Unesco à Paris, quatre cents spécialistes et responsables politiques en provenance d'une vingtaine de pays.

En France, la violence scolaire a fait irruption dans l'actualité éducative depuis une dizaine d'années. En ouverture de cette conférence, Jack Lang a rappelé qu'il a été, en 1992, le premier à parler du problème de la « sécurité » à l'école et à mettre en place une collaboration entre l'éducation nationale

et la police. « A l'époque, on me répondait que j'étais "sécuritaire". Aujourd'hui, on se plaindrait à l'inverse que des mesures plus draconiennes ne soient pas prises. » Reconnaisant, sans pour autant vouloir la dramatiser, que « la situation est plus grave qu'il y a huit ans » et que les pouvoirs publics « ont le devoir de s'attaquer » à la violence scolaire, le ministre de l'éducation nationale affiche des ambitions qui feront chaud au cœur de Ségolène Royal. Alors que la ministre déléguée à la famille et à l'enfance entend restaurer l'autorité parentale, Jack Lang estime « urgent d'entreprendre la reconstruction de l'autorité de l'institution scolaire et de ceux qui y travaillent ».

« DES CAUSES EXOGÈNES »

« J'appartiens à une génération qui a contribué à remettre en cause l'autorité, qui était à l'époque ultra-hiérarchisée », rappelle le ministre. Plus de trente ans après mai 1968, Jack Lang s'interroge : « En nous débarrassant de l'autoritarisme,

nous avons peut-être perdu aussi – et sans le vouloir – cette belle notion d'autorité ? » Mais la violence n'est pas seulement l'affaire de l'école et relève d'une « responsabilité collective ». Le ministre fustige ainsi « la démission des pouvoirs publics face à certains médias audiovisuels qui exaltent la violence et propagent le sang » dans leurs programmes. « On ne peut pas rester les bras croisés, il n'y a aucune raison qu'on ne puisse pas, par négociation, imposer des obligations », estime Jack Lang. Parmi les « causes exogènes » de la violence scolaire, il cite encore « la sinistre réalité de l'urbanisme d'urgence des années 1970 » et appelle de ses vœux « une politique de la ville plus ambitieuse ».

Au sein de l'éducation nationale, il considère que « la question politique la plus importante que nous ayons à affronter » est celle de la « mixité sociale » dont il se pose en « défenseur acharné ». C'est pourquoi Jack Lang a demandé à Jean Hébrard, inspecteur général, de mener une réflexion pour

« redessiner les frontières de la carte scolaire ». Il se dit « prêt à fixer de nouvelles règles et, quitte à déplaire, à lever le voile de l'hypocrisie des dérogations et des règles contournées en permanence ». Il souhaite également que l'« on cesse de parler de la violence scolaire en aveugle sur ce que sont les adolescents aujourd'hui » et a confié à Marie Choquet, directrice de recherches à l'Inserm, la présidence d'un Comité de l'enfance et de l'adolescence, afin de remettre « l'enfant et le jeune au cœur de notre politique de lutte contre la violence ». Enfin, Jack Lang estime qu'« il est temps de marcher sur deux jambes en ajoutant la prévention de la violence dès l'école primaire ». Il souhaite également s'attaquer à « l'architecture scolaire » aussi bien « sur le plan physique » – en finir avec les collèges et lycées surchargés – que sur « le plan symbolique » – faire du beau et de l'harmonieux.

« La violence est un problème politique, qu'il faut traiter comme tel », renchérit Jean-Luc Mélenchon,

ministre délégué à l'enseignement professionnel. Le 8 février, la conférence de presse ratée du Comité national de lutte contre la violence (*Le Monde* du 10 février) a été l'occasion de mesurer la panne d'idées nouvelles de l'institution. Incitations financières pour attirer et stabiliser des personnels de qualité dans les endroits difficiles, liens parents-école, concentration des moyens sur les établissements les plus sensibles : telles sont jusqu'à présent, malgré leurs limites, les principales propositions.

« DÉPAYSÉMENT PROVISoire »

M. Mélenchon vient d'adresser une lettre de cadrage aux 1 700 lycées professionnels. Il appelle proveurs et enseignants à « dire la vérité », et à faire preuve de « discernement ». « Il faut que cessent les phénomènes de panique et leur corollaire, les discours sécuritaires », explique le ministre. Au chapitre des mesures concrètes, chaque lycée professionnel devra mettre en place un comité de prévention, sur le modèle des conseils

communaux de prévention de la délinquance ; des permanences juridiques, comme celles présentes dans les missions locales ; tout comme des « points d'écoute violence », animés par des adultes formés dans les maisons de justice ou payés par le ministère de la ville. Pour certains jeunes, « il apparaît que des mesures de dépaysement provisoire peuvent constituer une occasion profitable ». Censée éviter les exclusions d'élèves, cette possibilité pour les lycées professionnels de « recourir les uns aux autres dans la continuité de la scolarité » fera appel aux internats : le ministre indique qu'en lycée professionnel leurs capacités d'accueil ne sont utilisées qu'à 70 %.

Le premier ministre, Lionel Jospin, qui clôturera la conférence mondiale à l'Unesco, mercredi 7 mars, devrait rassembler toutes ces ambitions autour de deux thèmes : la sécurité et la politique de la ville.

Sandrine Blanchard et Nathalie Guibert

Paroles d'enseignants sur les sanctions et la discipline

AVEC, DEPUIS 1994, pas moins de quatre plans nationaux, la France fait figure d'exception dans la lutte contre la violence à l'école. A chaque fois, l'élément majeur de l'intervention publique a consisté à injecter des personnels d'encadrement supplémentaires – 10 000 postes sur les trois dernières années – dans les établissements difficiles.

La dernière réponse, plus qualitative, a été, en juillet 2000, la publication de nouveaux textes mettant à plat l'organisation des sanctions et de la discipline dans les collèges et les lycées afin d'améliorer la « justice scolaire ». Cette circulaire importante commence tout juste à s'appliquer dans les établissements, appelés à récrire leur règlement intérieur. Le texte ministériel rappelle que les « principes généraux du droit » s'appliquent à l'école : légalité des sanctions et des procédures, principe du contradictoire, proportionnalité et individualisation des sanctions (finies, les « colles » collectives), suris et mesures de réparation. Pour la première fois, une échelle des punitions scolaires et des sanctions disciplinaires est définie et inscrite au règlement intérieur. Le conseil de discipline n'est plus réservé aux seules exclusions définitives.

Sur le terrain, ces nouvelles dispositions sont trop récentes pour avoir produit des effets – notamment sur l'inflation des conseils de discipline. Mais elles sont déjà diversement appréciées. Deux mesures sont particulièrement considérées par les enseignants comme une forme de perte de pouvoir : l'impossibilité d'infliger un « zéro » pour mauvais comportement et la plus grande place accordée aux familles dans les conseils de discipline, où les personnels éducatifs demeurent cependant majoritaires. « Certains élèves ont désormais un sentiment d'impunité. Or les collègues ont l'impression qu'on cherche à protéger les élèves contre les enseignants, à

leur épargner les mauvaises notes et qu'on veut retirer aux profs le pouvoir de les exclure », résume Marianne Auzary, professeur de lettres au collège Paul Eluard de Garges-lès-Gonesse (Val d'Oise), où un enseignant a reçu un coup de couteau au mois de janvier. Dans les établissements, des discussions homériques se sont ainsi engagées sur la frontière subtile qui sépare sanctions disciplinaires et évaluation scolaire des élèves. Il faudra, estime nombre de chefs d'établissements, « un temps d'adaptation » aux enseignants pour s'approprier les nouveaux textes.

« UNE LIMITATION DE NOTRE CHAMP D'ACTION »

En première ligne dans les collèges et les lycées pour gérer les problèmes de discipline, les conseillers principaux d'éducation (CPE) divergent eux aussi sur le bien-fondé de ces circulaires. « Il y a un besoin très fort de mise en cohérence du régime des sanctions », considère Danielle Millet, responsable de la formation des CPE à l'IUFM de Bordeaux. Mais, reconnaît-elle, « dans certains collèges, où le sentiment de dégradation des conditions de travail est important, certains acteurs considèrent qu'il devient plus difficile de trouver des moyens de pression sur les élèves et les parents ». Comme nombre d'enseignants, Caroline Passicos, CPE dans un collège de la Seine-Saint-Denis, ressent ces textes « comme une limitation de notre champ d'action. Faire faire des lignes, mettre un zéro, ce n'est peut-être pas constructif mais cela convient aux enfants, ils le comprennent ». Au contraire, Géraldine Marty, qui a travaillé pendant trois ans dans un établissement sensible, affirme que ces textes sont « nécessaires et applicables. Rappeler le respect de la personne, ça va toujours mieux en le disant ».

Formés à la psychologie de l'adolescent, à la sociologie, et ayant embrassé cette profession

qui n'a pas d'équivalent en Europe avec une forte conviction éducative, certains CPE s'« inquiètent » de la mauvaise réaction des enseignants. « Certains professeurs ont des propositions qui datent de la III^e République », regrette Eugénie, CPE dans un collège de l'académie de Versailles. « Il n'y a pas de crainte à avoir, ces circulaires entérinent des situations qui existent déjà dans certains établissements », précise Gilles, CPE dans un collège de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) où la mobilisation de toute la communauté éducative a permis « d'apaiser la situation ».

Certains établissements ont profité de l'occasion pour faire davantage participer élèves, parents et professeurs à l'élaboration de la règle. « Finalement, ce sont les élèves qui étaient les plus "répressifs" ! », souligne Jean-François Boulagnon, principal adjoint du collège du Grand Parc à Bordeaux, où aucun fait de violence n'est à déplorer. « Il n'y a pas eu de conflit idéologique et chacun a vu que nous disposions de nouvelles marges de manœuvre. »

Qu'une règle commune de Dunkerque à Marseille s'instaure enfin, est un incontestable progrès, relève Philippe Marie, proviseur à Ermont (Val-d'Oise) et chargé de ces questions au Syndicat national des chefs d'établissement (SNPDEN). Mais ce nouveau cadre laisse entières deux questions : « Nous restons très démunis pour faire appliquer les sanctions, notamment face au phénomène, important, d'absentéisme au lycée ; et nous ne répondons pas avec une circulaire aux cas les plus graves, à ces "gamins qui pètent les plombs" ». Rajeunissement des auteurs des violences, phénomènes « tribaux » ou de bande non prévisibles font en effet désormais partie de la vie des établissements les plus sensibles.

S. Bl. et N. G.

Grâce à un nouveau logiciel, le ministère promet de mieux mesurer ces phénomènes

COMMENT mesurer les phénomènes de violence ? Des incivilités aux agressions physiques, la violence scolaire recouvre une réalité multiple. « Nous nous sommes aperçus que le système de recensement était imparfait, impressionniste, et qu'il donnait des chiffres approximatifs », indiquait récemment au Monde le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang (*Le Monde* du 17 février). La Rue de Grenelle fournit depuis 1997 des données statistiques sur les violences en milieu scolaire. « La France est un des seuls pays au monde à tenter d'avoir un état de veille sur cette question », souligne Eric Debarbieux, organisateur de la conférence mondiale sur les violences à l'école. « Les chiffres sont imparfaits mais la mesure de la délinquance pose toujours problème », ajoute-t-il.

La crainte, dans les collèges et les lycées, de voir la réputation de l'établissement ternie par la publicité faite à un événement violent reste forte. En outre, la gravité des faits reste très subjective, et variable selon les lieux. « Certains établissements, situés dans des quartiers très difficiles, ne font remonter que ce qu'ils estiment en valoir la peine », a expliqué le Comité national antiviolenace début février. Tous les établissements, même ceux classés en « zone violence », ne répondent pas aux enquêtes ministérielles. D'une façon générale, le taux de réponse des académies varie de 2 % à 70 %.

Un tableau, circulant au ministère, illustre ces problèmes : quelque 5 000 faits graves sont recensés en moyenne sur les premiers trimestres 1998, 1999 et 2000 dans les collèges et lycées alors que d'autres données nationales font état de 6 300 faits (lire ci-contre). En outre, certains actes paraissent sous-estimés : c'est le cas des taguages (323 cas recensés), du racket (64) ou des violences à caractère sexuel (75). D'autres semblent englobés dans des catégories trop larges pour être pertinentes, tels les « suicides, tentatives ou autres mutilations » (287).

Promis dès janvier 2000 par Claude Allègre, un nouveau logiciel de recensement et de gestion des phénomènes de violence est donc en cours d'élaboration. Des mois auront été nécessaires à sa mise au point. « Il a d'abord fallu convaincre que cela sert à quelque chose », confie une responsable du ministère. Le flottement qui a suivi le départ de Claude Allègre et la lourdeur de l'outil à mettre en place auront eux aussi retardé le lancement de ce qui, de l'avis de tous,

constitue un préalable indispensable à toute action.

« Nous avons mis au point un logiciel fiable et nous aurons au cours des prochains mois, enfin, un système d'information solide », affirme Jack Lang. Ces données, promet le ministre, seront régulièrement rendues publiques. L'application informatique ne recueillera que les incidents graves, qui devraient être classés en quatre grandes rubriques : atteintes aux personnes, à la sécurité, aux biens, et « autres faits », couvrant notamment le trafic de stupéfiants. Les suicides et tentatives seront extraits du suivi de la violence, pour rejoindre le recueil des données médico-sociales du ministère. Le recensement devrait désor-

« La France est un des seuls pays au monde à tenter d'avoir un état de veille sur cette question »

Eric Debarbieux, organisateur de la conférence

mais être complété par une typologie des victimes et des auteurs, par sexe et par lieu (des toilettes de l'établissement jusqu'aux salles de classe). Et le ministère s'orientera vers une obligation de déclaration de la part des chefs d'établissement. « Le logiciel devrait permettre aux établissements de se rendre compte où se situent les problèmes, et d'établir des tableaux de bord », explique Michèle Leblanc, membre du Comité national de lutte contre la violence scolaire. « Il deviendra partie intégrante du plan de lutte ».

Pour Eric Debarbieux, cependant, « il ne faut pas une source unique de statistiques mais aussi des mesures indépendantes qui permettraient notamment de mieux connaître les chiffres sur les victimes ». En 1999, dans une étude consacrée à « l'évaluation du plan ministériel de lutte contre la violence scolaire », ce chercheur démontrait qu'après trois années de dégradation du climat scolaire (de 1995 à 1998), la situation s'était en moyenne « relativement stabilisée », sauf en Ile-de-France.

S. Bl. et N. G.

cité des sciences & de l'industrie

Questions d'aujourd'hui ? Images d'hier

Les débats du jeudi soir à 18h30

JEUDI 8 MARS

Inégalité et précarité du travail des femmes : une fatalité ?

Si tous constatent, depuis les années 60, une constante progression du travail des femmes, celles-ci continuent à vivre des inégalités, tant au niveau des emplois proposés que des statuts, des types de contrats ou des salaires. Pourquoi de tels blocages ?

Avec **Françoise Battaglia**, sociologue, CNRS, Laboratoire cultures et sociétés urbaines, **Delphine Gardey**, historienne, Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques, Cité des sciences et de l'industrie.

Accès libre, dans la limite des places disponibles.

30 avenue Corentin Cariou
75019 PARIS
www.cite-sciences.fr

Quelques chiffres

● **Les incidents.** Dans les établissements du second degré, 225 000 incidents ont été répertoriés en moyenne chaque trimestre pendant l'année scolaire 1999-2000.

● **Les faits graves.** Parmi les 225 000 incidents, 2,8 % correspondent à des faits graves signalés aux procureurs, dont 900 agressions sur des personnes et 1 600 atteintes aux biens.

● **Neuf catégories.** Les « violences verbales » représentent 38 % des faits graves, suivies des « dégradations » (24,8 %), des « atteintes physiques aux personnes » (13,8 %) et des « vols ou tentatives et recel » (12,6 %), les « intrusions » dans les établissements (4 %), la « consommation de drogue et le trafic » (3,3 %), le « port d'armes blanches, de bombes lacrymogènes ou d'autres armes » (2 %), les « suicides et tentatives » (1,4 %) et « le port d'armes à feu » (0,1 %). Entre 1998-1999 et 1999-2000, les dégradations, les vols, la consommation et le trafic de drogue, et le port d'armes blanches auraient augmenté, les autres violences diminué.

A Marseille, les musulmans fêtent l'Aïd malgré la crainte de la fièvre aphteuse

Deux fois moins de moutons que prévu devaient être abattus lundi

La fête de l'Aïd el Kebir, traditionnellement célébrée par le sacrifice rituel d'un mouton, a commencé lundi 5 mars au petit matin pour les musulmans. A Marseille, la satisfac-

tion des organisateurs devant les efforts accomplis cette année par la préfecture a été ternie par la crainte des conséquences de l'épizootie (lire pages 2 et 3).

MARSEILLE

de notre correspondant régional
En ce lundi matin d'Aïd el Kebir, l'ambiance était un peu étrange aux abattoirs de Saint-Louis à Marseille, réaménagés pour accueillir des milliers de familles musulmanes de toutes les Bouches-du-Rhône : on sentait, chez les organisateurs, une réelle satisfaction que les travaux demandés aient été menés à leur terme. Mais les familles qui venaient choisir leur mouton, pourtant mieux accueillies que naguère, semblaient cacher une inquiétude constamment avivée par les informations et les images télévisées de cadavres manipulés et brûlés de bêtes malades.

Les autorités religieuses du département, qui ont participé cet hiver aux travaux préparatoires au sacrifice rituel, n'avaient pas demandé de renoncer à la fête. Elles avaient seulement donné des consignes de prudence. Le Corai (Comité régional des affaires islamiques), comme le comité des imams de Marseille, avait recommandé de « ne pas acheter sans la présence d'un vétérinaire, de ne pas consommer cervelles et abats ». Et tous les responsables, religieux ou associatifs, de la communauté avaient relayé l'interdiction préfectorale d'aller sacrifier les bêtes dans les fermes et élevages alentour.

Tout était pourtant en place, cette année, pour que l'Aïd puisse être célébré à Marseille dans des conditions au moins décentes (Le Monde du 17 mars 2000). La municipalité, en concertation avec le comité des chevillards et sous la houlette de la préfecture du Bouches-du-Rhône et de ses services vétérinaires, avait installé dix boxes d'abattage dispo-

sant de l'eau courante sous forte pression, de crochets, de tables de découpage et de conteneurs pour la viande non consommable.

PROVENANCE VÉRIFIÉE

Un ensemble de barrières était destiné à séparer les flux des hommes et des moutons. Six vétérinaires, qui ont vérifié la provenance des moutons, étaient présents, ainsi que des employés municipaux en uniforme et des membres de la sécurité civile, pour aider au bon déroulement des opérations. Les dix chevillards avaient mobilisé chacun des équipes de six à dix personnes pour l'abattage, en présence d'un sacrificateur.

Le directeur de cabinet du préfet Louis Lefranc pouvait se réjouir de la bonne coordination avec les chevillards et les autorités religieuses. Et le porte-parole du comité d'organisation, El Hassan

Bouod, exprimer sa satisfaction d'enfin disposer « des moyens de faire le travail correctement ».

Son inquiétude venait de la peur provoquée par la fièvre aphteuse. Il estimait, comme ses confrères et concurrents, qu'au moins 20 % des clients pressentis s'étaient désistés. Le dispositif mis en place avait une capacité estimée de 10 000 moutons - dont le prix varie entre 800 et 1 100 francs - mais M. Bouod s'attendait à ce que moins de la moitié soient négociés. Si l'assurance que les moutons provenaient de Provence, des Pyrénées et d'Espagne, et que leur âge ne dépassait pas un an avait calmé les inquiétudes de la communauté, les dernières nouvelles de la nuit, faisant état d'un risque de contamination en France, avaient créé une nouvelle tension.

Michel Samson

CORRESPONDANCE

Une lettre de la Sonacotra

A la suite de notre article intitulé « L'hébergement d'urgence est saturé par l'afflux des demandeurs d'asile » (Le Monde daté 21-22 janvier), nous avons reçu de Michel Pelissier, président de la Sonacotra, la mise au point suivante :

Votre article met en cause la Sonacotra dans l'accueil d'urgence des demandeurs d'asile. Il est fait état de « chambres trop exigües, promiscuité avec des travailleurs célibataires, lit monoplace pour les couples, familles éparpillées sur plusieurs étages ». En réalité, il est mis à la disposition des familles des unités de vie qui comportent plusieurs chambres afin que les

parents puissent disposer d'une réelle intimité, les enfants occupant les autres chambres. Sur tous les sites sans exception, les couples disposent soit de lits doubles, soit de deux lits monoplaces placés côte à côte. Les familles ne sont jamais éparpillées sur plusieurs étages. En revanche, deux familles différentes peuvent occuper deux étages différents.

Il n'est pas possible d'écrire que la Sonacotra traite les demandeurs d'asile « comme du bétail », offre « un accompagnement social à minima » faisant preuve d'un désintérêt pour le dossier de demande d'asile. Voilà qui contredit toute l'action

La « marche blanche » contre la pédophilie n'a rassemblé que 1 500 personnes à Paris

Ballons blancs en main, un cortège hétéroclite et apolitique, digne mais réduit, a répondu, samedi, à l'appel d'associations pour dénoncer les « dysfonctionnements de la justice dans la lutte contre la pédo-criminalité »

COMBIEN étaient-ils, à participer, samedi 3 mars, à cette première « marche blanche » française, à s'indigner des « dysfonctionnements de la justice dans la lutte contre la pédo-criminalité » ? Un bon millier, peut-être 1 500, pas davantage. Les grands boulevards parisiens paraissent bien larges pour une si vaste ambition. Il y avait certes beaucoup de ballons blancs, de longues banderoles, d'émouvantes photos de victimes et des affichettes « Y en a marre des pédophiles ! ». Il y avait aussi des femmes, de tous âges, de tous milieux ; des hommes, jeunes pères, futurs papas ou grands-pères ; et des enfants, bien sûr, à pied ou en poussette. Mais la multitude espérée manquait à l'appel : c'est un cortège essentiellement symbolique, digne mais réduit, qui a rejoint en silence le ministère de la justice, place Vendôme, où une délégation a été reçue par des colla-

borateurs de la garde des sceaux, Marylise Lebranchu.

Bon nombre de manifestants, venus de tout le pays, ainsi que de Suisse et de Belgique, à l'appel d'une quarantaine d'associations, s'avaient déçus : 1 500 « marcheurs » dans Paris, c'était bien peu en comparaison des 325 000 Belges descendus dans les rues de Bruxelles en 1996. Certes, notaient-ils, la situation française ne saurait être comparée au traumatisme provoqué en Belgique par l'affaire Dutroux. Mais l'actualité récente - l'affaire des « disparues » de l'Yonne, la mise en cause de prêtres ou d'enseignants... - augurait d'une mobilisation massive. Il n'en fut rien.

« Si les gens ne bougent pas sur ce sujet, que faudra-t-il pour qu'ils le fassent ? », s'étonnait Julie, une étudiante venue manifester avec ses copines Lolita et Camille. « Je suis déçue, je m'attendais à autre chose », confiait Elizabeth, une mère de famille charentaise « montée » de Cognac avec sept membres de l'association Au nom de l'enfant. Comme ses amies, Elizabeth portait une poupée dans les bras, manière de saluer les « petites victimes » réduites au « silence ». D'autres manifestants, un nounours à la main ou un ballon accroché au poignet, voyaient néanmoins des raisons d'espérer dans ce cortège inédit, si restreint fût-il. « Pour une première, ce n'est pas si mal », estimait Miren Barthelemy, éducatrice dans une halte-garderie. Il faut qu'il y ait une prise de conscience, y compris dans les structures professionnelles. Nous ne sommes pas assez formés et informés sur les questions de maltraitance... »

De La Mouette au collectif Parents protecteurs, du Bouclier aux Colombes, toutes sortes d'associations étaient représentées ; à l'ex-

ception, toutefois, des plus importantes, Enfance et partage et La Voix de l'enfant. Les manifestants distribuaient aux passants des tracts tels que celui intitulé « La France doit rougir de honte » : « La justice française persiste, au quotidien, dans cette complicité, active, passive et criminelle, abandonnant ainsi des enfants victimes à leurs bourreaux. Pourquoi ? Une lourde chape de plomb étouffe certaines affaires, une étrange loi du silence favorise les agresseurs d'enfants. Pourquoi ? »

ÉVITER TOUTE RÉCUPÉRATION

Les proches des handicapées disparues de l'Yonne marchaient en bonne place dans le cortège, comme en récompense de leur persévérance à exiger la « vérité ». Avant le départ de la place de République, leur porte-parole, Pierre Monnoir, avait dénoncé la « suffisance », la « mauvaise foi », « l'égoïsme » et la « cruauté » rencontrés au cours de cette épreuve. Il avait ensuite conclu : « Notre démarche est citoyenne et apolitique. En trois mots : plus jamais ça ! »

D'apolitisme, il fut beaucoup question tant les participants semblaient soucieux d'éviter toute récupération. « Nous sommes nullement des extrémistes, nous ne sommes ni politisés ni récupérables, juste des parents en colère », insistait Jacques Hézar, membre du collectif Parents protecteurs. De fait, le cortège ne grondait d'aucun slogan, d'aucune revendication partisane. Au contraire, cette marche étonnait par son côté hétéroclite, comme si, finalement, elle avait en partie gagné son pari en « ratissant » large, en rassemblant des manifestants d'horizons divers.

Philippe Broussard

Vos enfants ne partagent pas vos goûts, mais ils ont compris que derrière chaque œuvre il y a un artiste, une sensibilité, et l'assurance que votre patrimoine leur sera bien transmis.



<http://banqueprivée.bnpparibas.com>

BNP PARIBAS
Banque Privée

DÉPÊCHES

■ **PRISONS : dernier condamné à mort français, en 1981, gracié par le président François Mitterrand en 1982**, Philippe Maurice, quarante-quatre ans, s'est adressé, dimanche 4 mars, aux jeunes de banlieue « broyés » par la prison, afin qu'ils se tournent vers les études pour « s'en sortir ». Invité de l'émission de France 2 « DMA », Philippe Maurice a confié sa « certitude » que « lorsque l'on est issu d'un milieu pas très favorisé, des études peuvent permettre de s'en sortir ». Condamné pour une fusillade qui fit trois morts, dont deux policiers, à Paris, en 1980, il est en liberté conditionnelle depuis le 8 mars 2000.

■ **SANS-PAPIERS : environ 300 personnes ont répondu, samedi 3 mars, à Paris**, à un appel de la coordination des sans-papiers à manifester pour interpeller les candidats aux élections municipales et réclamer la régularisation de tous les sans-papiers. Les manifestants ont défilé derrière dix hommes et femmes juchés sur des échasses, une valise à la main, symbole du retour imposé au pays.

■ **ROUTE : trois personnes, dont un jeune garçon, sont mortes et deux autres ont été légèrement blessées**, dimanche 4 mars, à Panassac (Gers), lors d'un accident de la route. Deux véhicules, qui circulaient sur la route départementale 128, sont entrés en collision dans des circonstances encore indéterminées, peu avant 21 heures.

■ **Un accident impliquant un autocar immatriculé en Belgique a fait 2 morts**, âgés de 12 et 22 ans, et 29 blessés, dimanche 4 mars au matin, sur l'autoroute A 20, près de Brive (Corrèze). Les deux personnes décédées, de nationalité belge, ont été tuées lorsque le car qui les ramenait d'Andorre vers la Belgique s'est couché sur la chaussée pour une raison encore inconnue. Une vingtaine de personnes, dont trois blessées grièvement, étaient encore hospitalisées lundi matin.

■ **FAITS DIVERS : un homme a été légèrement blessé d'un coup de couteau** par une femme dont il avait tenté d'abuser sexuellement, dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 mars, à bord d'un navire de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM) effectuant la liaison entre Marseille et Bastia. L'homme, interpellé par les policiers à son arrivée à Bastia, aurait tenté d'agresser la passagère dans une coursive du bâtiment après qu'ils eurent pris un verre ensemble.

■ **Un jeune homme de 24 ans a été mortellement blessé d'un coup de couteau** à la suite d'une altercation, samedi 3 mars, vers minuit, à La Londe-les-Maures (Var). La victime avait demandé à trois jeunes gens une cigarette et, devant leur refus de la lui donner, a sorti un couteau. Une bousculade s'était alors produite, au cours de laquelle le jeune homme a reçu le coup de couteau mortel.

■ **INTOXICATION : trois personnes sont mortes victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone** et cinq ont dû être hospitalisées pour la même raison, samedi 3 mars, à Avignon (Vaucluse). L'accident, qui serait dû à un appareil de chauffage à gaz défectueux, s'est produit vers 20 h 30 dans une maison appartenant à l'un des offices HLM d'Avignon, dans le quartier de Montfavet.

Alfred Sirven a déclaré au juge Van Ruymbeke avoir disposé d'appuis pour échapper à la justice

« Il m'a été assuré, dit-il, que je pourrais séjourner à l'étranger sans risque particulier »

Détenu à la maison d'arrêt de la Santé depuis le 7 février, l'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf Aquitaine a protesté, dans une déclara-

tion prononcée le 1^{er} mars, contre les conditions de son retour en France et celles du procès de l'affaire Dumas, dont il est l'un des prévenus, et qui doit

reprendre le 12 mars. Convoqué par Renaud Van Ruymbeke, il a été entendu hors la présence des juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky.

LA PREMIÈRE SORTIE d'Alfred Sirven a été entourée du plus grand secret. Jeudi 1^{er} mars, en début d'après-midi, le détenu n° 274725Q a été extrait de la maison d'arrêt de la Santé, où il est incarcéré depuis le 7 février, pour être conduit au pôle financier du tribunal de Paris. Là, l'ancien directeur des « affaires générales » du groupe Elf Aquitaine, aujourd'hui considéré comme le personnage central de l'affaire Elf, a parlé pour la première fois à un juge d'instruction – sans répondre toutefois à aucune question.

Dans la déclaration écrite qu'il a lue au juge Renaud Van Ruymbeke, M. Sirven s'est présenté en victime d'un empiètement judiciaire destiné à entraîner sa condamnation rapide. S'il qualifie l'enquête sur les dessous de la vente des frégates à Taïwan d'« affaire d'Etat », il n'a livré, pour l'heure, aucune révélation, dénonçant au contraire les conditions de son procès, dont la réouverture, en sa présence, est fixée au 12 mars et le « délai octroyé » pour préparer sa défense, qu'il a qualifié de « dérisoire ».

Escorté par ses avocats, M^{es} Pierre Haïk, Jean-Pierre Gastaud et Eric Turcon, M. Sirven a ébauché les circonstances de son départ, en 1997. « Dès l'origine, cette affaire ayant pris les dimensions d'une véritable affaire d'Etat, il m'a été vivement conseillé de m'éloigner, a-t-il déclaré. En retour, il m'a été assuré que je pourrais séjourner à l'étranger sans risque particulier en dépit des mandats d'arrêt, ce qui fut effectivement le cas pendant deux ans. » M. Sirven ne mentionne pas l'identité de ce ou ces interlocuteur(s), mais son explication cadre avec l'enchaînement des faits.

Visé par un premier mandat d'arrêt émis le 13 juin 1997 par les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky, l'ancien dirigeant d'Elf vivait alors en Suisse, où il disposait d'un permis de résident. Un an plus tôt, son refus de déférer à une convocation – certes informelle – de la brigade financière n'avait entraîné aucune poursuite contre lui. Un second mandat d'arrêt, visant d'autres infractions, avait été délivré le 30 mars 1998, mais les recherches étaient restées limitées à la Suisse et aux pays euro-

péens liés par les accords de Schengen, alors que le fugitif avait depuis longtemps gagné les Philippines.

Ce n'est qu'au mois de janvier 1999, après la mise en évidence par *Le Monde* de cette anomalie, que les mandats d'arrêt avaient été diffusés dans le monde entier, le parquet de Paris ayant admis un « dysfonctionnement » dans la mise en œuvre des poursuites (nos éditions des 5, 6 et 8 janvier 1999). Encore le fugitif ne fut-il localisé dans son exil philippin qu'à la faveur d'une enquête de l'hebdomadaire *Paris-Match*, publiée au cours de l'été suivant – soit un an avant le début d'une enquête effective dans l'archipel asiatique. Dès avant son interpellation, ces retards successifs ont suscité de nombreux doutes sur les complications dont M. Sirven aurait pu disposer. Par sa déclaration, celui-ci accrédite à la fois le soupçon d'appuis et de compromissions haut placés. « J'avais des raisons sérieuses et très précises de craindre pour ma vie », a-t-il précisé, ajoutant à l'adresse du juge : « Croyez-moi, il ne s'agit pas des habituels coups de fil et lettres anonymes dont certains usent et abusent pour amuser la galerie... »

Conscient que « les circonstances de [son] départ joueront indiscutablement contre [lui] », M. Sirven estime avoir « d'autres raisons d'être inquiet », qui tiennent au calendrier judiciaire. Déplorant que les juges aient pu instruire séparément sur les détournements reprochés à Roland Dumas et à Christine Deviers-Joncour d'une part, et sur l'affaire des frégates de Taïwan d'autre part, M. Sirven dénonce un « saucissonnage qui porte atteinte à [ses] droits et qui masque la véritable nature de l'affaire ». « On va me demander de m'expliquer sur des flux financiers qui ont un rapport étroit avec l'affaire dite "des frégates", alors que, parallèlement, j'ai été mis en examen [...] pour les mêmes faits », annonce-t-il, concluant, en termes ambigus, que « tout se passe comme si, dans cette affaire d'Etat, on avait fait des choix en privilégiant certains protagonistes et en se focalisant sur d'autres. Je ne

peux souhaiter me rendre complice de pareils artifices ». De fait, les deux premières semaines d'audience du procès de M. Dumas n'ont pas suffi à éclairer les raisons pour lesquelles 45 millions de francs avaient été extraits des caisses d'Elf, en 1992, pour rémunérer la compagnie du ministre des affaires étrangères. Cette interrogation reste pourtant au cœur de l'accusation contre Alfred Sirven, poursuivie pour « complicité d'abus de biens sociaux » dans l'affaire Dumas et mis en examen dans l'enquête sur les frégates pour « tentative d'escroquerie » au préjudice du groupe Thomson (lire ci-dessous).

UN « ENLÈVEMENT »

Outre ces aspects procéduraux, l'ex-fugitif de Manille a sévèrement critiqué les conditions de son retour en France, se déclarant « surpris par les pressions des autorités judiciaires et politiques françaises exigeant bruyamment [son] retour immédiat » au moment où il se trouvait en Allemagne. M. Sirven a déclaré au juge Van Ruymbeke qu'il assimilait son expulsion des Philippines à un « enlèvement » et a attribué la responsabilité de cette précipitation – « Je suis parti vêtu comme on l'est dans ces pays : en sandales et sans chaussettes », a-t-il dit – à la juge Eva Joly.

Le « sentiment de malaise » invoqué par M. Sirven se rapporte aussi aux conditions de son « arrivée spectaculaire » au pôle financier, dans la nuit du 6 au 7 février, « entouré d'un appareil ridicule, digne d'un chef d'Etat d'une république bananière » et de « [sa] présentation le soir même aux magistrats instructeurs ». L'ancien dirigeant d'Elf s'est enfin déclaré « profondément choqué » d'apprendre dans la presse qu'une « réception » a été organisée par M^{me} Joly, au cours de laquelle « elle a offert le champagne pour fêter [son] arrestation ». Il a annoncé son refus de répondre à ses questions, ainsi qu'à celles de M^{me} Vichnievsky. Ni l'une ni l'autre n'ont, de fait, assisté au premier interrogatoire de M. Sirven.

Hervé Gattegno

Le procès de l'affaire Dumas a laissé en suspens plusieurs questions essentielles

SOUFFLANT le chaud et le froid, Alfred Sirven avait déclaré, peu après son interpellation aux Philippines : « Si on me contraint à parler, ce sera aux risques et périls de ceux qui le feront ». Ses premières déclarations, confiées au juge Renaud Van Ruymbeke, ne préjudent pas forcément à de fracassantes révélations, mais laissent au moins augurer une défense combative. L'ancien directeur des « affaires générales » d'Elf-Aquitaine ne paraît pas disposé à se laisser conduire docilement sur les rails que la justice a d'ores et déjà posés pour lui.

Outre qu'il conteste le calendrier judiciaire, qui mène à un procès qui doit être rouvert dans une semaine et dont il n'a pas assisté aux premières audiences, M. Sirven invoque les complications suscitées par la division des procédures. Avant lui, l'ancien ministre des affaires étrangères et son ancienne compagne, Christine Deviers-Joncour, avaient maintes fois réclamé la jonction des deux procédures, mais toujours en invoquant les « commissions » versées par Thomson-CSF en marge de la vente des fameuses frégates et en laissant entendre que d'autres infractions auraient été commises par les dirigeants de ce groupe.

La stratégie de M. Sirven n'est identique qu'en apparence à celle de ses deux co-prévenus. Le « rapport étroit » qu'il établit entre les « flux financiers » qui motivent sa comparution devant le tribunal et les dessous de la vente des frégates restent à éclairer, même si l'ex-fugitif en dévoile quelques aspects, en parlant d'« affaire d'Etat ». Au mois de janvier 1992, M^{me} Deviers-Joncour avait reçu 45 millions de francs en provenance du compte d'une filiale financière suisse d'Elf-

Aquitaine, la SA Rivunion. Partis d'une banque du Luxembourg, les fonds ont transité par le compte genevois de Gilbert Miara, complice de M. Sirven et de M^{me} Deviers-Joncour ; de là, la part réservée à la compagne de M. Dumas (31,5 millions de francs) avait été virée vers un compte à Lugano, le 5 février 1992.

Un an plus tôt, le 14 mars 1991, le même compte avait déjà été crédité de 14,2 millions de francs, eux aussi extraits du compte de Rivunion. Mais ni l'instruction ni les interrogatoires des prévenus à la barre, au cours de deux premières semaines du procès, n'ont permis d'identifier le donneur d'ordre de ces versements. Or, s'il apparaît certain que M. Sirven fut associé à la tentative d'obtenir de Thomson une commission sur la vente des frégates, il est aussi établi qu'il ne disposait pas du pouvoir de verser des commissions au nom du groupe Elf. De sorte que lui seul ne peut avoir décidé la rétribution de M^{me} Deviers-Joncour.

La justification du paiement de cette dernière n'a pas davantage été élucidée. M. Dumas et son ex-compagne ont toujours assuré que celle-ci avait échoué à obtenir l'accord du ministre à la vente des frégates – qui risquait d'indisposer les autorités chinoises. Nul n'a jamais pu expliquer pourquoi elle fut néanmoins rémunérée à cette hauteur, ni davantage pourquoi elle le fut avec de l'argent d'Elf, après que Thomson eut refusé de payer. Il n'est pas certain que la présence de M. Sirven à la barre suffise à apporter à ces questions des réponses satisfaisantes.

H. G.

► www.lemonde.fr/elf



Agfa ► : Chacun connaît Agfa sans le connaître.

L'éléphant est un oiseau magnifique.

Agfa ► Perception et réalité ne correspondent pas toujours. Il en va de même avec Agfa. Vous nous connaissez en temps que partenaire dans le monde de la photo.

Agfa ► Mais la réalité Agfa c'est aussi : La sécurité aéronautique. Les systèmes Non Destructive Testing d'Agfa contrôlent 80% des avions de ligne. Ils mettent en évidence les faiblesses

éventuelles des matériaux utilisés et vous garantissent une sécurité optimale.

Agfa ► Agfa est également leader dans de nombreux autres domaines des technologies de l'image : N°1 mondial des réseaux numériques d'imagerie médicale N°1 mondial des tireuses photo haute performance. N°1 mondial du pré-



La fiabilité par l'image : Des contrôles haute technologie au service de l'aéronautique.

Agfa ► Voilà ce qui constitue la valeur d'Agfa.

AGFA Agfa

Pour plus d'informations : www.agfa.com



MUNICIPALES

Boulogne-Billancourt, le maire et les architectes

Depuis six ans, le feuilleton tient en haleine les Boulonnais. Que vont devenir l'île Seguin, les terrains et les bâtiments de Renault. Aujourd'hui, le sort de l'ancienne forteresse ouvrière semble dépendre de François Pinault et de son projet de fondation artistique

C'EST un scénario de film qui pourrait avoir été signé par Eric Rohmer, l'auteur de *L'Arbre, le maire et la médiathèque*. A ceci près que le petit village vendéen est ici une ville de plus de 100 000 habitants, sorte de 21^e arrondissement aux portes de Paris. Car si l'urbanisme est depuis longtemps au cœur des campagnes municipales à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), depuis six ans l'imbroglie politico-architectural tourne au feuilleton.

En 1995, les risques financiers pris dans l'aménagement du nouveau quartier du centre-ville autour de la mairie avaient coûté sa place au RPR Paul Graziani. Venu des hauteurs voisines de Saint-Cloud, l'UDF Jean-Pierre Fourcade a alors conquis la mairie sur sa réputation de bon gestionnaire. Ancien ministre de l'économie et spécialiste des finances locales, il avait tout pour rassurer des Boulonnais échaudés par les hausses d'impôts. De fait, M. Fourcade a réussi à relancer le chantier, qui s'achève aujourd'hui.

Mais, cette opération à peine engagée, le sénateur et nouveau maire plonge dans un dossier autrement plus complexe. Ici, l'enjeu est national : 70 hectares, du cœur de la ville jusqu'à la Seine, lestés de la lourde histoire industrielle de la Régie Renault. En effet, après avoir attendu pendant des années une embellie du marché, Renault se décide enfin, au milieu des années 1990, à tirer le meilleur parti de ses anciennes usines, qui ont sorti leur dernière voiture en 1992.

Mais la firme a besoin du feu vert du maire. Aujourd'hui, promesses de vente signées avec plusieurs promoteurs, elle attend toujours le nouveau plan d'occupation des sols (POS), ce sésame qui lui permettra de réussir une juteuse opération immobilière. Mais l'adoption de ce

document tourne mal : une partie de sa majorité ne suit pas le maire dans ses projets d'urbanisme, et bloque à plusieurs reprises, depuis 1999, les révisions du POS.

Tout s'annonçait pourtant sous les meilleurs auspices pour M. Fourcade. En 1995, l'Etat renonce à prendre en main l'opération Renault. Communes riveraines, département et conseil régional se regroupent dans le syndicat mixte du val de Seine : un outil d'aménagement destiné à conduire l'opération et à choisir les grandes lignes du projet. Un schéma directeur local répartit les surfaces de logement et d'activités : en tout, 1 million de mètres carrés constructibles, dont le quart au maximum sur l'île Seguin. Une charte paysagère apporte la caution environnementale. Le maire lance, en 1997, une consultation auprès d'architectes-urbanistes réputés. Leurs esquisses sont présentées à la population. Et M. Fourcade annonce, presque officiellement, sa préférence pour les grandes lignes du projet de Bruno Fortier.

Deux ans plus tard, tout est à recommencer. Le projet Fortier a été abandonné par le maire. « Je m'étais trompé, admet aujourd'hui M. Fourcade. J'avais été séduit par l'idée de reconquérir les berges de la Seine, par un parc central et par des constructions basses, peu denses. Mais je n'avais pas mesuré le rejet des Boulonnais pour toute nouvelle voie à grande circulation, dans une ville traversée par des dizaines de milliers de voitures. » Ce n'est pourtant pas, loin de là, la seule raison qui a poussé M. Fourcade à retarder l'opération une fois de plus.

Car, le 6 mars 1999, une bombe éclate : « Boulogne assassine Billancourt », écrit Jean Nouvel en « une » du *Monde*. L'architecte, qui avait été, lui aussi, fugacement con-

sulté par Renault, n'y va pas par quatre chemins pour dénoncer le mauvais sort fait au « *krak des ouvriers* », ce « *vaisseau de pierre* » que Fortier prévoit de raser. Le ton est violent, méchant, corrosif. Mais, comme le reconnaît M. Fourcade, « *Jean Nouvel a posé une bonne question*. » Et c'est ce brûlot qui lui fait comprendre, ainsi sans doute qu'aux dirigeants de Renault, que le projet retenu est « *très incomplet* » pour l'ancienne forteresse ouvrière. « *C'est à la fois un site exceptionnel et une forme architecturale passionnante qui s'est créée en dehors de toute volonté esthétique*, explique aujourd'hui Jean Nouvel. En rasant l'île, on

En mars 1999, une bombe éclate : « Boulogne assassine Billancourt », écrit Jean Nouvel à la « une » du « Monde ». L'architecte, qui avait été fugacement consulté par Renault, dénonce le mauvais sort fait au « *krak des ouvriers* »

allait retomber sur les immeubles et les espaces verts, schéma classique de la promotion immobilière que l'on retrouve sur l'île Saint-Germain, juste à côté. »

Devant l'ampleur de la polémique, M. Fourcade décide de reprendre le dossier de zéro. Il recrute un cabinet d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, G3A, filiale de la Caisse des dépôts, chargé de négocier avec Renault, en particulier sur le financement des infrastructures et des équipements publics. Une nouvelle consultation est lancée. Par mesure de précaution, ce sont deux fois trois équipes qui doivent plancher sur les terrains de Renault, mais aussi sur la ZAC du pont de Sèvres.

Car, entre-temps, M. Fourcade a remercié l'architecte Roland Castro, qu'il avait fait travailler sur ces grands ensembles à problèmes : « *Il allait déclencher la révolution en prévoyant de supprimer 250 logements*. » Mais Castro, chassé par la porte, rentre par la fenêtre avec un projet « corsaire » très ambitieux sous le bras. Ce programme, conçu en dehors de toute commande officielle, reçoit cependant l'onction de la gauche plurielle boulonnaise. M. Fourcade, comme dans une comédie italienne, s'empresse même de recevoir l'architecte « dissident » avant que son projet soit présenté au public à l'occasion

d'une réunion de Pierre Gaborit, la tête de liste socialiste. Parce qu'à fréquenter les têtes pensantes de l'architecture qui se penchent sur sa cité, M. Fourcade commence à prendre goût au métier d'urbaniste. Il lance un « POS volumétrique » pour l'ensemble de la ville : « *Il fallait tenter de mettre de l'ordre dans un urbanisme complètement fou d'immeubles de un à dix-huit étages*. » Pendant que les spécialistes continuent à plancher sur Renault, le maire négocie discrètement avec la RATP. Il trouve une solution pour la station de bus qui obstrue le pont de Sèvres, et commence à imaginer un système de transports pour desser-

vir les futurs quartiers : un tramway léger qui relierait à la fois les deux lignes de métro qui traversent la ville, et le tramway qui longe la Seine.

Et puis, alors que le dossier Renault s'enlise à nouveau, arrive François Pinault. A l'automne 2000, l'homme d'affaires s'accorde avec la municipalité et avec le ministère de la culture pour implanter une fondation artistique privée sur l'île Seguin avec l'ambition d'égaliser, sinon de surpasser, le grand geste architectural du Musée Guggenheim de Bilbao.

D'un seul coup, l'île et l'ensemble des terrains de Renault semblent s'articuler autour de la fabuleuse Fondation Pinault : un pôle scientifique, avec peut-être une antenne de l'Institut Pasteur, un parc, quelques logements, des bureaux... Après avoir conseillé le maire, François Barré, ancien responsable de la direction de l'architecture et du patrimoine, est recruté par M. Pinault. Il lance une énième consultation d'architectes pour la construction de la fondation : celle-ci finit par s'étendre à toute l'île.

C'est alors que réapparaît Jean Nouvel. Consulté par M. Pinault, il met à nouveau les pieds dans le plat : « *Pour garder la structure en forme de paquebot de l'île Seguin, il faut accepter de la densifier au-delà des 160 000 mètres carrés prévus. Cela permettra d'aérer les autres quartiers. Il faut donc revoir toute la répartition des constructions sur le trapèze, en en profitant pour engager un véritable débat démocratique*. » Et c'est, une fois de plus, un nouveau chantier qui s'ouvre pour le maire de Boulogne-Billancourt. Un mandat entier pourrait ne pas être de trop pour épouser la question Renault.

Christophe de Chenay
et Emmanuel de Roux

BOULOGNE-BILLANCOURT



Population totale
106 316 hab.
(Communauté urbaine néant)

Evol. démographique + 4 624
(1990-1999)

Population étrangère **12 600**
→ Europe 4 246
→ Hors Europe 8 354

Parc de logement social **8,32 %**

Taux de chômage **6,1 %**
(d'après l'Insee)

Taux de fiscalité locale
• Taxe d'habitation **9,27 %**
• Taxe professionnelle **8,42 %**

Revenu moyen/hab/an **94 074 F**
(d'après les revenus imposables de l'année 1998)

Sources : Amgv, Insee



Le ciel de Jean-Pierre Fourcade semble s'être bien dégagé

JEAN-PIERRE FOURCADE, maire UDF de Boulogne-Billancourt, sénateur des Hauts-de-Seine, est un homme heureux. Il y a trois mois, l'horizon des élections municipales s'annonçait orageux ; Son premier adjoint, le député UDF Pierre-Christophe Baguet, exaspéré de ne pas recevoir, de sa part, l'engagement public qu'il lui passerait la main au cours du prochain mandat municipal, menaçait de présenter sa propre liste. Depuis, le ciel s'est passablement dégagé. Il a fallu pour cela de patientes tractations mais, à la mi-janvier, M. Fourcade a pu annoncer que la droite, ici, s'était rabibochée. Selon l'accord, l'ancien ministre conduit seul la liste RPR-UDF-DL-RPF-MPF-CNI de la deuxième ville d'Ile-de-France. En revanche, M. Baguet, qui renonce à tout mandat municipal cette année, devient le candidat commun de la droite dans le canton de Boulogne-Nord-Est, laissé par Gérard de Vassal (CNI) qui, à soixante-quinze ans, ne souhaitait pas se représenter. Il reçoit également la promesse d'être le candidat de la majorité municipale aux élections législatives de 2002.

Cela dit, le conflit droite-droite s'est déplacé sur une autre canto-

nale, celle de Boulogne-Sud, où le conseiller sortant, Francis Choisel (RPF), a obtenu l'investiture de l'UDF de DL et du CNI mais se voit contesté par un conseiller municipal RPR de Boulogne-Billancourt, Jean-Michel Cohen, soutenu par... Jean-Pierre Fourcade. Tout cela avec en arrière-fond la bataille que le RPR livre au RPF pour la reconquête du conseil général.

Tout semble cependant aller au mieux pour M. Fourcade qui, pour les municipales, a adopté le slogan : « *A Boulogne-Billancourt la droite est unie*. » Un clin d'œil à la grande sœur capitale, précise-t-il. Sûr de retrouver son fauteuil de maire, il mène campagne sur son bilan : l'achèvement de l'aménagement du centre-ville, l'implantation de nouvelles entreprises qui permet d'afficher un taux de chômage de 6,3 %, ou la mise en place d'un contrat local de sécurité. Pour l'avenir, il promet de « *réorganiser le dispositif de politique de proximité* » et lance de grandes idées sur le vaste chantier des terrains Renault et de l'aménagement du pont de Sèvres.

Il reste toutefois quelques petits nuages. Notamment la liste de jeunes - ouverte aux différentes communautés ethniques et religieuses - menée par Pascal Louap,

secrétaire national du Parti radical et président des jeunes radicaux. Conseiller municipal sortant, il ne ménage pas son aîné dont il critique les projets en plaidant pour une dispersion de l'habitat social et en réclamant une véritable politique de la jeunesse. Il rêve de faire aussi bien que la liste « jeunes » de Versailles en 1995, soit 15 %.

LA RÉFECTION DE LA PISCINE

Autre ombre au tableau, la présence de Béatrice Belliard, qui conduit une liste de « *représentants de la société civile de droite* » et sur

Avis à la population

Laquelle figure Claude Palvadeau, l'actuel adjoint au maire chargé des finances. Présidente d'une association de contribuables, M^{me} Belliard attaque le maire sur sa gestion : « *Il a été dressé pour dépenser sans jamais se demander si la dépense est bonne et justifiée* », accuse-t-elle en donnant pour exemple la réfection de la piscine qui devait coûter 45 millions de francs et dont la note s'élève à présent à plus de 100 millions. De même, souligne-t-elle, avec l'endettement de Boulogne, qui est passé, en six ans, de 722,8 à 860,4 millions de francs.

Les professions de foi des candidats peuvent témoigner de leur assurance. Le large sourire de Jean-Pierre Fourcade (UDF) se veut conquérant, et la photo de l'ensemble de la liste montre une équipe déjà en marche vers la mairie. La plaquette de la gauche plurielle, elle, est beaucoup plus didactique. Pierre Gaborit (PS), un micro à la main, cherche à convaincre, comme l'avocat qu'il est dans le civil. Ainsi un dessin, très inspiré du dernier projet de Roland Castro, montre des terrains Renault en grande partie couverts de parcs et de jardins. La liste Initiative jeune (proche du Parti radical) a l'avenir devant elle, mais manifestement encore peu de moyens : comme celle du FN, elle n'a sans doute pas voulu courir le risque de ne pas être remboursée de ses frais, faute de franchir le seuil des 5 % de suffrages exprimés.

Le MNR, en revanche, n'a peur de rien : Olivier Pichon, sourire carnassier, est en couleurs, sur papier glacé.

l'extrême droite, qui avait recueilli 8,31 % des voix en 1995, se présente en ordre dispersé. Olivier Pichon conduit la liste du mouvement de Bruno Mégret, le Mouvement national républicain (MNR), le colonel Eric du Réau, celle du Front national.

Serein, Pierre Gaborit, qui conduit la liste unie de la gauche, Verts compris, espère faire mieux qu'en 1995 où il avait obtenu 22,83 % des suffrages. Plutôt que de jouer les empêcheurs de tourner en rond, il a opté depuis plusieurs années pour le rôle d'une opposition constructive, ce qui, reconnaissent ses adversaires, donne plus d'intérêt aux conseils municipaux. S'il critique le maire sortant pour, notamment, son « *manque de vision globale de la ville* » ou son « *déficit d'écoute des Boulonnais* », il préfère parler des projets de la gauche sur la réorganisation des transports et des voies routières, sans oublier les terrains de Renault ainsi que l'aménagement de ces derniers. Un sujet sur lequel il est intarissable.

Christiane Chombeau

Demain
ÉVRY

C. de C.

Les obscurs résistants de Vitrolles

QUAND le Front national a conquis Vitrolles en février 1997, Bruno Bidet était permanent CFDT depuis deux mois : clairvoyants, ses amis l'avaient élu secrétaire syndical en décembre 1996 afin de le protéger, lui, sa section et le personnel, pour les temps douloureux qui s'annonçaient. Bruno Bidet est toujours là, voix mieux assurée mais visage plus marqué qu'il y a quatre ans. Il fait partie de ceux qui ont subi, mais aussi des rares qui, chaque jour, ont résisté à l'arrogance des arrivants, au dos tourné des faibles, à la solitude. Ce sentimental est un pudique, mais quand il lâche : « Il y a vraiment des jours où je me suis senti seul... (un silence). Mais seul de chez seul, tu sais ! », des larmes lui montent aux yeux. Il baisse la tête, se reprend et parle de l'attente de la réunion du mercredi. Elle le sortait de la solitude du petit bureau où il a passé, seul, des journées entières à préparer les trente numéros du journal syndical, sous une Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui, épinglée au mur, n'est qu'un réconfort de papier.

D'autres que lui se sont battus à Vitrolles : les militants de Ras l'Front, les jeunes gens du café musique Le Sous-Marin, les associations qui ont organisé des pique-niques de 1^{er} Mai, les partis qui se sont refait une santé. Mais ces batailles se jouaient souvent à distance, et la chronique en a rendu compte. Les syndicalistes de la mairie sont restés en première ligne chaque jour, dans un obscur combat avec – ou au nom des – huit cents employés communaux.

Cela a commencé brutalement, par le licenciement de trente et un contractuels, et l'annonce, suivie d'effet, que les contrats de quatre-vingts autres ne seraient pas renouvelés. En quelques semaines, la moitié des cadres sont remplacés, qu'ils soient volontairement partis ou mis au placard : « La matière grise remplacée par des fous furieux », résume Bruno Bidet. Déjà secoués, lui et ses amis reçoivent un coup de poignard dans le dos : la semaine suivant l'élection, une élue CFDT annonce qu'elle rejoint le cabinet du maire, lançant à ses anciens camarades qu'ils se trompent de combat. Elle est exclue, mais le traumatisme est profond : « D'entrée, se faire plumer un élément comme ça, tu t'affoles, tu te dis surtout : si il y en a un deuxième, vis-à-vis du personnel, on est mort », se souvient le secrétaire du syndicat, qui déteste ce moment de l'histoire.

Pris dans ce tourbillon, il lui arrive de devenir « à moitié parano » : « Je ne prenais plus ma moto parce qu'on m'avait frôlé une fois à un feu rouge. » Il faut cependant garder ses nerfs : « On avait décidé de ne jamais répondre, même quand on se faisait insulter dans les services », ou quand, en toute illégalité, un petit chef défend aux délégués l'accès à son service. Pour forcer l'interdit, les syndicalistes CFDT et CGT, qui ont scellé un solide pacte d'union, y reviennent à quatre, « toujours avec deux copines », parce qu'il est plus difficile de menacer des femmes. Bruno Bidet confesse : « Pendant six mois, je n'ai pas su ce que j'allais devenir. On avait en face de nous une affaire immense à gérer, au jour le jour, avec des gens à qui il était impossible de faire comprendre quoi que ce soit, avec qui il était impossible de transiger. » En juin 1998, la grève avec occupation contre le projet de privatisation de la propriété urbaine porte la tension à son maximum : les policiers municipaux investissent les locaux un dimanche. « Insultes, dérapages, c'était un combat de tranchées d'un autre monde, un combat de sourds » – et d'autant plus absurde que la délibération municipale est entachée d'illégalité.

Egrenant ses souvenirs, Bruno Bidet estime avoir un jour « pété un plomb ». Quand, aux élections au comité des œuvres sociales de mars 1999, sa section et lui dénoncent la manipulation de la section FO par le Front national : « J'aurais pas dû accuser quarante personnes d'être des fachos », regrette-t-il. A quelques semaines des municipales de 2001, cet obstiné ouvre le grand classeur où sont rangés les tracts, les journaux, les lettres au sous-préfet, les pièces des incessantes batailles juridi-



ERIC FRANCESCCHIVU

En février 1997, le Front national gagnait la mairie de Vitrolles. Pour les syndicalistes, les travailleurs sociaux de la petite ville des Bouches-du-Rhône, les ennuis commençaient. Quatre d'entre eux témoignent de leur résistance au quotidien, modeste mais obstinée, pour sauver ce qui pouvait l'être du raz de marée de l'extrême droite



RAPHAËL HELEJEDTING

ques, à peu près toutes gagnées, qui ont rythmé ces quatre ans de bagarre. Comme des preuves que, malgré les départs (« On ne peut pas leur en vouloir ») et l'atmosphère étouffante, ce travail de fourmi a protégé le personnel contre le pire, contre l'humiliation. Bruno Bidet est d'ailleurs assez fier d'annoncer que sa section a aujourd'hui soixante cotisants, contre trente-neuf en 1996. Mais il confie aussi que cette trop longue histoire a usé les nerfs de sa femme, caissière chez Carrefour. « Mon couple et ma famille ont failli y passer », avoue-t-il, avant de rendre hommage à sa compagne. Et puis, dans un sourire fatigué : « Pour un jardinier de formation, qui n'avait jamais été investi dans ce genre de bataille, j'ai beaucoup appris... »

A quelques centaines de mètres de là, Francine Muraille dirigeait la Régie du quartier des Pins, un ensemble de 7 000 habitants, dont le Front national avait fait l'emblème de ce

qu'il détestait. L'organisme recevait les tiers de ses subventions de la mairie et employait dix-huit salariés de la cité à l'entretien des espaces communs. Dès le mois de février 1997, sa mort est programmée. Lors d'une entrevue, le premier adjoint Hubert Fayard demande à la délégation qu'il reçoit dans son bureau : « Vous n'avez pas peur de laisser une femme dans ce quartier ? » : Francine Muraille encaisse, mais les délégués en tirent une conclusion immédiate : « On n'a rien à se dire. » Ils partent. Pour tenter de sauver ce qui peut l'être, le président de la Régie, Alain Castan, et elle se retournent alors vers l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction) sous influence socialiste : ce sera leur plus grande déception de constater que leur combativité effraie de ce côté-là aussi. Le 31 janvier 1998, après des mois de palabres, de tiraillements et de vaines mobilisations, ils boivent l'apéritif de fermeture dans leur

local : « C'était l'effondrement », se souvient Francine Muraille, qui y a gagné d'autres cheveux gris, « parce que non seulement on arrêtait cette aventure, on brisait ce lien social dans un quartier qui en avait tant besoin, mais cela signifiait aussi qu'on licencierait dix-huit habitants du quartier – et pour douze d'entre eux, c'était le seul salaire à la maison ». Alain Castan et elle, pourtant, décident de maintenir le café du lundi matin, ce lieu ouvert où chacun peut passer. « Parce que c'était pas possible de tout arrêter, comme ça. » Ils lancent alors l'association Les Pins service, espérant qu'on les aidera un peu. Il leur faudra occuper le local pour obtenir le droit de s'y maintenir.

Subventionnée par le FAS et le conseil général, l'association, la seule qui reste vivante sur les sept qui existaient dans le secteur à l'arrivée du FN, est toujours installée dans un petit appartement en rez-de-chaussée. Elle participe au soutien scolaire de trente-deux enfants, héberge la Courte Echelle, qui s'occupe de diffusion culturelle. Et le lundi matin, entre 8 h 30 et 10 h 30, on y boit encore le café : « On est souvent trois, mais on peut être plus de vingt les jours de colère », dit Francine Muraille. Car, ayant passé l'âge de la retraite, elle continue de venir chaque jour aux Pins, bénévolement, pour qu'une petite flamme continue de briller. En cinq ans, elle a pourtant été le témoin d'une longue défaite à laquelle elle ne peut pas tout à fait se résigner. Elle a d'abord vu la tension exploser : « A la moindre anicroche, les gens s'accusaient d'avoir voté Front national, tout le monde soupçonnait tout le monde. Et puis surtout le racisme s'exposait. » Petit à petit, « la non-parole entre les gens est devenue l'ordinaire ». D'ailleurs, Francine Muraille s'évertue à dire scrupuleusement bonjour à chaque personne qu'elle croise dans le quartier... Mais l'abandon a fait son œuvre : les trois éducateurs de rue supprimés, l'entretien qui se fait moins, la réparation du petit matériel interrompue, « la dégradation va à une vitesse terrible ».

EN juillet 1997, la nouvelle mairie avait fermé la maison de quartier des Pins, prétextant des travaux, au moment exact où les enfants qui ne partent pas en vacances en ont besoin. Elle n'a jamais été rouverte : ses murs noircis par le feu, ses portes béantes, ses grilles pendantes sont, pour Francine Muraille, le symbole même du mépris dans lequel les habitants ont été tenus durant la mandature.

Dans ce quartier des Pins, vivait

Marie-Rose, Sœur de l'Enfant-Jésus Nicolas-Barré. Elle était arrivée à Vitrolles en 1994, « pleine de projets et d'espoir ». Le début du travail auprès des enfants, vocation de sa congrégation, avait été difficile. Mais l'arrivée du Front national, c'était l'insupportable : « J'étais étranger et vous m'avez aidé, dit le Christ, comme l'Ancien Testament », explique Marie-Rose. Elle n'a pas hésité à s'engager : « Il m'est apparu impossible de ne pas être en même temps avec les plus démunis et du côté des militants. » Elle a vite été déçue par l'action des seconds, mais n'a rien lâché de son travail avec les enfants, soutien scolaire, catéchèse, le « Club » où viennent cinq petits

« Ce qui m'a le plus coûté, c'est de me dire en rencontrant les gens : "Peut-être qu'il a voté FN." Car laisser monter le soupçon, c'est déjà laisser monter le découragement »
Sœur Marie-Rose

gars. « Parce qu'ils s'embêtent, qu'il n'y a rien pour eux et que le dimanche, dès 9 heures du matin, ils sont dehors, à attendre. » « Pour ne pas se décourager, il faut accepter que tout ce qu'on fait est infiniment petit... », dit-elle de sa voix grave. Elle perpétue donc cette mission d'aider les démunis à prendre la parole. Qu'elle illustre ainsi : « Un matin de décembre 2000, les bulldozers sont venus détruire les logettes des poubelles. Sans un mot d'explication. Comme certains protestaient, on a daigné annoncer que, désormais, il faudrait mettre les poubelles ailleurs. » Voilà ce qu'elle appelle « l'expérience quotidienne d'être compté pour rien » – dont l'extrême droite n'a d'ailleurs pas l'exclusivité –, et qui lui fait penser qu'il serait « lâche de quitter, au moment où certains n'ont pas la chance de pouvoir choisir ». Mais elle ajoute : « Ce qui m'a le plus coûté, c'est de me dire en rencontrant les gens : "Peut-être qu'il a voté FN." Car laisser monter le soupçon, c'est déjà laisser monter le découragement. » Quant à Titif,

11 octobre 1997. Manifestation de soutien à l'association « Sous-Marin ».

alias Abdellatif Sahli, il est toujours là, lui aussi. La parole qui, de temps en temps, bégaye, cet agent de prévention vit aux Pins et travaille à bord des Cars de l'Etang, qui sillonnent huit villes autour de Vitrolles.

Il faisait le même travail de prévention pour la ville sous la municipalité Anglade (PS) : « La campagne s'était faite sur notre dos : dans son programme, le Front avait dit qu'il nous virerait, nous et tous les éducateurs de rue. » Jusqu'au dernier jour, pourtant, Titif n'y a pas cru : la victoire de Catherine Mégret lui est littéralement tombée dessus. Dès le premier soir, tout vole en éclats : « Des jeunes qu'on n'avait jamais vus pêter les plombs ont commencé à casser avec d'autres jeunes. Le premier soir de dimanche, puis le lundi, on était dégoûtés. » Car Titif dit toujours « nous » ou « on », et il parle ainsi des autres agents de prévention, tous virés eux aussi. « Faut dire qu'on avait de quoi : sur les cinq, il y avait trois noms arabes et deux antillais. » Après des semaines d'attente à remâcher l'amertume, les lettres de licenciement arrivent : « Ça a été une libération. On ne craignait qu'une chose : que Catherine Mégret aille dans les quartiers et nous demande de la protéger. On n'aurait pas pu ! »

Abdelatif et ses amis vont voir les syndicats, qu'ils ne connaissent pas, et constituent l'association La Charrette avec les autres licenciés. Au terme de longues procédures qui apparaissent obscures à ces novices en droit, le tribunal administratif reconnaît, en février 1999, qu'ils ont été licenciés illégalement, et la cour administrative d'appel confirme le jugement en juin 2000. Cela soulage vraiment Titif : « On savait qu'on n'avait rien fait de mal. Nous, les agents de prévention, on ne faisait pas de politique, on garantissait la sécurité dans la ville, et on était virés pour des raisons politiques. » Empli d'amertume, il garde un secret espoir. Que tous les recours contentieux soient définitivement épuisés avant le départ de l'extrême droite, qu'il croit imminent : « L'argent qu'ils nous doivent pour les licenciements abusifs, on veut aller le chercher à la mairie, avec le papier à la main. Et leur dire : "Vous avez perdu, vous payez." Pour les narquer, mais surtout pour qu'ils soient obligés de reconnaître qu'on avait raison. Ils ont fait trop de mal, ils ont assassiné la ville. »

Michel Samson

Greenspan ou Redspan ? *par Lionel Stoleru*

L'EXTRÊME volatilité quotidienne des marchés financiers et boursiers témoigne de l'incapacité des opérateurs à répondre à la question : les clignotants mondiaux en général, et américains en particulier, sont-ils au vert ou au rouge ? C'est dire avec quelle attention chacun écoute la parole des oracles, surtout de ceux qui ont les moyens de faire réaliser leurs prophéties.

L'ennui est que les oracles en général, et le premier d'entre eux, Alan Greenspan en particulier, sont sibyllins. Certes, le retournement de sa politique monétaire s'est opéré de manière claire lorsque, prenant tout le monde de vitesse, il a baissé le taux d'intérêt de la Réserve fédérale de 1 % en janvier après une série de hausses successives.

Mais ses deux dernières interventions ont pris une tournure plus énigmatique. Le 13 février au Sénat, après un exposé laissant entendre que les clignotants viraient au rouge, il a quitté son texte écrit pour répondre aux questions en indiquant que « la faiblesse du début d'année n'a apparemment pas conti-

nué en janvier » et que les clignotants sont à nouveau au vert.

Le 28 février, devant la Chambre des représentants, il reprend son numéro d'équilibriste, en évoquant pour l'économie américaine « un repli qui n'a pas encore fini sa course », puis en notant avec satisfaction que la confiance et la demande des consommateurs n'en sont pas pour autant atteintes. Quelques heures plus tard, les statistiques sur la bonne tenue de la consommation des ménages lui donnaient raison.

Comme la Réserve fédérale se réunit le 20 mars prochain, ceux qui ont entendu la première partie du discours en ont conclu qu'il y aurait une nouvelle baisse des taux pour éviter la récession, et ceux qui ont écouté le débat en ont conclu l'inverse. Du coup, les marchés boursiers ont fait des zigzags, les taux des marchés obligataires sont remontés un peu, et le dollar s'est raffermi, d'autant que le nouveau président Bush et son équipe ont réaffirmé leur foi dans un dollar fort.

Quant aux Européens, ils en ont déduit qu'il était urgent d'attendre, et la Banque centrale européenne,

deux jours après les déclarations d'Alan Greenspan a opté pour le *statu quo*. C'est peu de dire qu'on navigue à vue, et même dans le brouillard. Il existe quand même, comme disait Pierre Massé, quelques « faits porteurs d'avenir » qui éclaireraient ce début de millénaire.

En premier lieu, il faut bien consta-

mes n'ont rien de conjoncturel, que la déflation ruine les perspectives d'investissement et que le secteur financier n'est pas prêt de se remettre de sa descente aux enfers.

En troisième lieu, il apparaît que l'Europe constitue, sous sa forme actuelle d'Union européenne déjà élargie à l'Europe centrale, un mar-

qui reste à faire. Quant à l'inconnue américaine, elle n'existe qu'en apparence : la force permanente des Etats-Unis réside moins dans leur taux de croissance que dans leur monnaie qui leur permet de ne jamais payer leur déficit extérieur. Dès lors, même si les « dix glorieuses » 1990-2000 de l'économie américaine interne se terminent par un retour à un taux de croissance plus normal, sa puissance externe demeure intacte, d'autant que son avance technologique vient renforcer sa suprématie monétaire.

Le seul changement majeur du nouveau millénaire me semble être le retour du Pôle pacifique vers le Pôle atlantique comme centre de la croissance mondiale. Nombreux étaient ceux qui considéraient comme définitive la victoire du Pôle pacifique, du Japon sur l'Europe, de la Silicon Valley sur Boston : ils se sont trompés, ce n'était qu'une phase de la croissance mondiale, et l'Europe reprend sa place dans le pilotage de l'économie internationale.

En bref, le débat entre nouvelle et ancienne économie n'est pas seulement technologique, il est aussi géo-

graphique : la « vieille Europe » n'est plus à la traîne des dragons asiatiques, elle reprend sa place et, pour peu qu'elle veuille bien se mettre à l'heure des technologies nouvelles, elle a la capacité de retrouver son *leadership* économique. Il lui restera, à défaut d'un *leadership* monétaire, à installer durablement l'euro comme instrument monétaire international. Le passage à l'euro ne doit pas réussir seulement dans les supermarchés européens le 1^{er} janvier 2002, il doit réussir surtout sur les marchés internationaux, ce qui n'est pas encore le cas.

Quant à Alan Greenspan, ceux qui veulent décoder ses énigmes devraient se rappeler sa phrase célèbre, devise grâce à laquelle il peut créer les anticipations économiques appropriées : « Si vous avez compris ce que je veux dire, c'est que je me suis mal exprimé. »

Lionel Stoleru, ancien secrétaire d'Etat, est professeur d'économie à l'Ecole des mines de Paris.

► www.lemonde.fr/euro-americaine

Vous avez dit citoyen européen ?

par Katarina Koivumaa

PEUT-on établir un parallèle entre les propos de Jean-Pierre Chevènement – « Un Algérien vivant en France depuis des années devrait plus avoir le droit de voter qu'un Finlandais » (Le Monde du 17 novembre 1999) – et les envolées européanistes de la droite et particulièrement de Jacques Chirac ? A priori, bien sûr aucun. Pourtant, ma modeste expérience dans la campagne municipale parisienne m'a persuadé du contraire.

Journaliste finlandaise, ex-fonctionnaire des affaires étrangères, très engagée dans le processus de l'adhésion de la Finlande à l'Union européenne et par ailleurs militante active du parti Kokoomus (l'équivalent finlandais du RPR), je réside

liste tibériste de mon arrondissement, Philippe Lafay. Surprise agréable, j'ai été instantanément reçue à son bureau à l'Hôtel de ville, en présence de sa deuxième de liste, Muriel Schor et d'une tierce personne. Un bref entretien portant plus sur les clichés français de la vie finlandaise (neige, coureurs automobiles) que sur la vie politique municipale et il me demandait de signer les documents. M. Lafay me proposait d'abord la 12^e place où il avait prévu un ressortissant italien qui, finalement, n'était pas éligible. Comme j'estimais qu'en temps qu'Européenne, sans être éligible, je n'étais pas là pour faire de la figuration, nous tombons d'accord pour la 8^e place.

Après deux semaines d'activités – tracts, réunions dans une ambiance de camaraderie avec des militants du XVII^e – je suis convoquée le 19 février à l'Hôtel de Ville à une réunion de campagne de la liste. M. Lafay distribue un exemplaire photocopié du « quatre pages » qu'il venait enfin d'achever, fruit de ses longues réflexions solitaires. Chacun est chargé de repérer les fautes de frappe et d'orthographe et de les lui transmettre. Quelle n'est pas ma surprise, en parcourant le document, de me voir soudain reléguée à la 14^e place au profit d'une brave mère de famille, active dans une association de parents d'élèves ! Comme je m'en étonne, M. Lafay me répond que ce n'est pas son problème et passe le relais à la deuxième de liste mais, semble-t-il, la vraie patronne. Elle affirme ne se souvenir de rien et, de toute façon, c'est trop tard : les treize premiers sont définitivement désignés au niveau de Jean Tibéri.

J'en suis restée bouche bée et, sans même parler de transparence nordique, le caractère inacceptable du procédé qui, au-delà de ma personne, atteignait la citoyenne européenne, m'a fait quitter, séance tenante, la pièce et la liste. Cette excursion dans le microcosme municipal parisien, bien que négative, s'est révélée en définitive fort instructive. Comme le dit votre joli proverbe, « il y a loin de la coupe aux lèvres ». J'ai relu les déclarations de M. Séguin sur les Européens éligibles sur toutes ses listes : elles me font plutôt sourire. Peut-être la faible inscription des Européens sur les listes électorales explique-t-elle ce comportement : le poids des nouveaux électeurs récupérables à travers les candidats européens avait perdu de son importance.

Plus sérieusement, chacun doit bien savoir que la citoyenneté européenne pour ne pas rester un vain mot requiert un certain comportement. A un autre niveau – mais tout se tient – les critiques, jugées injustes en France, de la presse européenne vis-à-vis de l'attitude supérieure de la présidence française de l'Union en 2000 n'étaient finalement pas si exagérées que cela...

Katarina Koivumaa, journaliste finlandaise, réside à Paris.

Ces « frontières vaines et nécessaires »

par Gilles Finchelstein, Hélène Roques et Marc Villemain

DES candidats ressortissants des pays de l'Union européenne peuvent donc être – et sont – candidats sur des listes pour les élections municipales. Notre club, explicitement baptisé Génération européenne, ne pouvait y être indifférent : pour la première fois, nous avons fait se rencontrer dix candidats de cinq nationalités, présents dans huit arrondissements, qui figurent sur les listes conduites par Bertrand Delanoë, à Paris.

Il y a là, Miles qui a vu le Londres conservateur basculer pour « Ken le rouge ». Il défend une « citoyenneté citadine ». Il y a là Conception. C'est le PSOE qui la conduit à cette candidature. Avant ? En exil en France, elle a lutté contre la dictature franquiste. Il y a là Fernanda. Italienne, elle-même issue du Parti communiste français, militante associative, elle se bat pour le droit de vote de tous les étrangers. Il y a là Maria-Grazia, ancienne permanente du PC italien et militante féministe. Elle s'emploie à favoriser les échanges culturels en Europe. Il y a là Marguerita, Espagnole, qui assume sa contradiction de candidate communautaire et de militante du Mouvement des citoyens, tout en affirmant sa priorité pour accélérer les processus de naturalisation. Il y a là Luan, journaliste à la retraite, Italien d'origine albanaise. Il anime aujourd'hui le comité Rutelli à Paris, et Giorgio, ex-proviseur au lycée Léonard-de-Vinci. Il y a là Joao qui veut représenter la communauté portugaise. Il préside une association de boulistes, La Boule du moulin vert, ses colistiers reconnaissent déjà son allant à défendre le tissu associa-

tionnaire, au fond, de la France révolutionnaire, affleurent à chaque mot de nos amis ressortissants. Pour nous, éloignés du jacobinisme intégral, la pérennité de la mythologie révolutionnaire chez ces Européens ne peut pas ne pas frapper par sa constance et son ancrage. C'est un message que nous entendons et auquel nous ne pouvons, finalement, rester tout à fait insensibles.

Il y a ensuite comme une illustration de ce que l'idée européenne pose comme question, et qui constitue finalement l'un des grands non-dits du débat politique le plus courant : pas la quête d'identité (les iden-

tités sont là, et bien là), pas une nouvelle patrie (les patries, réelles ou imaginaires sont également là), mais la construction, lente, progressive, méticuleuse, d'une pluralité d'allégeances désirées. Sans doute ne faut-il pas chercher à définir l'Europe – et nous en sommes de toute façon bien incapables. Peut-être même est-il insuffisant d'essayer de circonscrire le territoire de l'Europe. Car le vrai territoire de l'Europe, qu'il pousse jusqu'à l'Oural, descende jusqu'en Turquie ou traverse la Méditerranée, est celui d'une communauté imaginaire dont ces ressortissants européens sont les propagateurs.

Ce que nous disent et nous enseignent ces Européens qui s'éparpillent sur nos listes municipales, c'est que l'Europe court d'abord dans les têtes. Et c'est bien aussi dans nos têtes et non seulement dans la terre, qu'il faut tracer les frontières, ces « frontières vaines et nécessaires » dont nous parle cet Européen de Trieste, cet Européen du bord qu'est Claudio Magris.

Gilles Finchelstein, Hélène Roques et Marc Villemain sont les responsables du club Génération européenne.

Mon excursion dans le microcosme municipal parisien, bien que négative, s'est révélée en définitive fort instructive

depuis quatre ans à Paris. Bilingue et depuis toujours francophile, j'ai fait délibérément ce choix et je ne le regrette pas. Naturellement intéressée par ces élections municipales auxquelles, pour la première fois, les ressortissants européens peuvent participer, j'ai été frappée par la déclaration de Philippe Séguin annonçant son intention de placer des ressortissants européens en position éligible sur toutes ses listes parisiennes.

J'ai donc le 24 novembre écrit une longue lettre à M. Séguin et à M^{me} Françoise de Panafieu (sa tête de liste dans le XVII^e arrondissement). Je proposais mes services et indiquais mon intérêt à figurer sur une liste. J'ai quelques jours après reçu une lettre de M. Séguin : il me remerciait de mon offre de services qu'il « gardait par-devers lui en raison de sa qualité ». M^{me} de Panafieu fut plus discrète. C'est au bout d'un mois qu'elle m'a fixé un rendez-vous : entretien cordial, apparemment positif puisqu'elle m'a dit que mon dossier était sûrement un de ceux dont elle s'entreprendrait avec M. Séguin. Puis silence total durant un mois, relance de ma part et courrier de M. Séguin au ton toujours aussi positif alors qu'il ne pouvait ignorer que les listes – et particulièrement celle du XVII^e – étaient déjà bouclées ou en passe de l'être. J'avais enfin compris, mais le plus étonnant restait à venir.

La présence des Européens sur les listes de droite me paraissait essentielle. N'étant pas partie prenante dans les querelles internes de la droite parisienne, j'ai contacté la tête de

Odontologie & Médecine
Avancées Scientifiques du XXI^e Siècle
Aidons les enfants atteints de cancer



Jeudi 8 mars 2001
Palais des Congrès - Paris

Aidons la recherche contre les cancers de l'enfant

En France, 1 enfant sur 600 est victime du cancer.

Aujourd'hui, 75 % des enfants vont guérir ; demain

le taux de guérison doit atteindre 100 % de réussite.

Seule la recherche permettra de remplir cet objectif.

Des moyens sont nécessaires.

Jeudi 8 mars, des chirurgiens-dentistes et des médecins organisent à Paris une Journée d'Action destinée à soutenir le Groupe Français d'Etudes des Cancers et Leucémies de l'Enfant (G.F.E.C.L.E.) qui fédère l'ensemble des 35 centres de cancérologie pédiatrique française. Les dons, recueillis par l'Association Enfants & Santé, seront versés au G.F.E.C.L.E. pour financer la recherche et améliorer la qualité des soins dans les services.

Adhérez à cette action de solidarité, envoyez vos dons à :

Enfants et Santé - 8 mars 2001
108 boulevard Bineau 92200 Neuilly-sur-Seine

Olivier Schwartz, Stéphane Beaud, Michel Pialoux, sociologues

La question ouvrière a été progressivement refoulée dans l'opinion

L'ampleur de la modernisation et l'élévation du niveau de scolarisation ont contribué à installer l'idée que les ouvriers disparaissent du monde du travail. L'effondrement du PCF et le quasi-monopole du PS à gauche favorisent cette perception

« En l'an 2000, 6,3 millions d'ouvriers en France, 27 % de l'emploi, et pourtant le monde ouvrier s'est éclipsé de l'espace public. Pour quelles raisons ?

– Olivier Schwartz : Jusqu'à la fin des années 1970, il y avait, en France, conscience d'une question ouvrière dans l'opinion de gauche, dans le monde intellectuel et dans une très grande partie du monde politique et syndical. La sensibilité à la condition ouvrière était forte chez tous ceux qui se sentaient concernés par ce qu'il est convenu d'appeler la question sociale. Elle était portée par des partis comme le Parti communiste français et d'autres organisations d'extrême gauche ; de nombreux sociologues, jusqu'à la fin des années 1980, ont pris le monde ouvrier comme objet d'étude. On peut constater que, depuis dix ans, la sociologie du monde ouvrier s'est mise en sommeil. La question ouvrière a été progressivement refoulée dans l'opinion.

– Stéphane Beaud : Dans les faits, il y a eu la disparition de pans entiers de l'industrie et de bastions ouvriers (dans le Nord, en Lorraine), l'apparition d'un chômage de masse, l'extension de la précarité. La combativité ouvrière s'est elle-même objectivement réduite, la grande grève chez Peugeot (Mulhouse et Sochaux), en 1989, a été, à ce titre, une exception. À partir du début des années 1980, la problématique de la "modernisation" et de l'exclusion a remplacé, dans le discours dominant, celle de la classe ouvrière, même si on rappelle de temps en temps qu'une fraction des exclus vient du monde ouvrier. Le thème de la "nouvelle pauvreté" se cristallise, au moment même où la gauche arrive au pouvoir. Par ailleurs, on assiste à une sorte de disqualification de l'identité ouvrière. Les ouvriers professionnels de Sochaux, par exemple, constituaient indéniablement une élite. Dans les années 1965-1975, leur niveau de salaire était élevé et, sur le plan de la consommation, ils rivalisaient facilement avec les employés et les petits fonctionnaires. Or le salaire réel des ouvriers a stagné ces vingt dernières années, alors que celui de beaucoup d'autres catégories a augmenté.

– Olivier Schwartz écrit dans *Le Monde privé des ouvriers que des enfants d'ouvriers, il y a dix ans, avaient déjà honte de leurs parents.*

– O. S. : La difficulté de supporter la condition ouvrière et le désir de s'en évader sont aussi vieux que le monde ouvrier lui-même. Absurde est l'idée d'une identification parfaite et heureuse à la condition ouvrière, à quelque époque que ce soit. Ce qui est nouveau, c'est l'ampleur du discrédit de la condition ouvrière, même, et surtout, chez les jeunes ouvriers : un refus de s'appeler tout bonnement ouvrier et de se considérer comme tel. Dans le film de Laurent Cantet, *Ressources humaines*, on voit cette honte d'être ouvrier qui pèse d'ailleurs différemment sur les deux générations.

« Ce qui est nouveau, c'est l'ampleur du discrédit de la condition ouvrière, même et surtout chez les jeunes »

Olivier Schwartz

– Oui, mais un autre film, celui de Dominique Cabrera, *Nadia et les hippopotames*, nous montre des cheminots grévistes pendant le mouvement de 1995 qui sont fiers de leur statut.

– Michel Pialoux : Considérons que cette fierté est un héritage du passé, une sorte de butte témoin caractéristique des cheminots conducteurs de la SNCF qui ont la sécurité de l'emploi et dont le niveau de salaire reste relativement élevé. Dans les entreprises du secteur privé, le groupe des ouvriers professionnels a été déstructuré et affaibli par la montée des techniciens. Le bac technique a été en France, à la différence de l'Allemagne, conçu en rupture avec le monde ouvrier

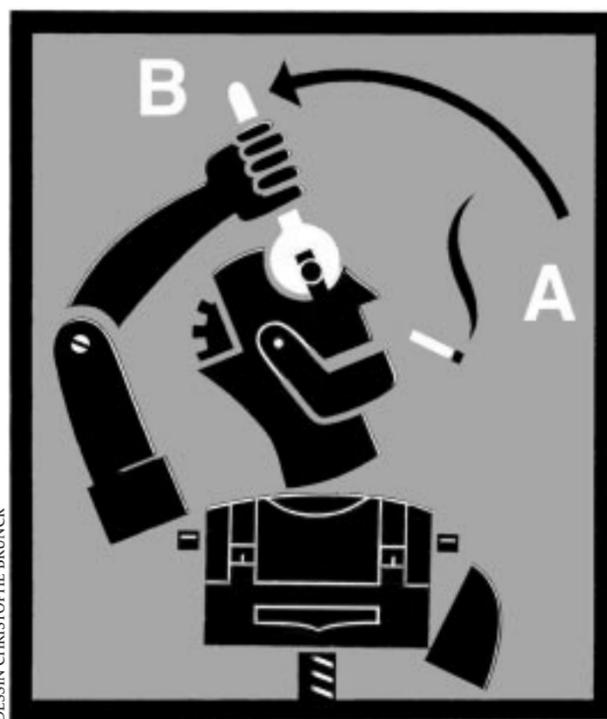
ancien, et les deux catégories, ouvriers et techniciens, se regardent aujourd'hui en chiens de faïence.

– Tout cela n'explique en rien que le silence social ait accompagné cette évolution qui aurait dû retenir la réflexion collective.

– O. S. : L'ampleur de la modernisation, l'importance des techniciens, l'élévation du niveau de scolarisation, ont contribué à installer l'idée que les catégories ouvrières disparaissent progressivement du monde du travail. Les politiques ont mis les chômeurs et les jeunes des banlieues au centre de la question sociale, donnant du même coup le sentiment que celle-ci ne provenait plus du monde ouvrier. Le monde ouvrier a perdu de sa visibilité collective, de sa puissance collective aussi. Autant de raisons qui expliquent que la sensibilité à la condition ouvrière se soit éteinte.

– M. P. : ... D'autant plus que, dans ces années-là, on a été obnubilé par la robotisation et les nouvelles technologies. Or, il y a peu de temps, le directeur de l'usine Toyota du Nord disait à la radio qu'on avait considérablement surestimé cette robotisation et que le travail allait rester essentiellement manuel. En fait, s'il y a bien extension des flux tendus, le taylorisme assisté par ordinateur augmente, et la part des ouvriers postés croît, alors que, dans les années 1980, on croyait à leur disparition. Statistiquement, le nombre d'emplois ouvriers a augmenté depuis trois ou quatre ans (de 5,8 à 6,3 millions) malgré l'explosion des start-up et du travail high-tech. On a donné à croire que les ouvriers disparaissent, comme une grande partie du monde paysan a disparu dans les années 1950. Les ouvriers qui ne sont plus sont devenus, le plus souvent, employés, avec un statut social relativement proche.

– O. S. : A quoi il faut ajouter que si, depuis vingt-cinq ans, le nombre d'emplois ouvriers a diminué, il demeure un nombre important d'ouvriers en retraite ou en préretraite dont personne ne parle. Ils contribuent à ce qu'il faut bien appeler la permanence, en France, d'une immense population ouvrière. Toute une partie de la population que l'on ne veut plus percevoir



DESSIN CHRISTOPHE BRUNCK

comme ouvrière occupe pourtant bel et bien des emplois ouvriers, ou qui en sont fort proches. On parle par exemple des jeunes immigrés en termes de sociologie urbaine, en oubliant qu'ils sont souvent employés comme ouvriers.

– L'école est un salut pour la famille ouvrière et ce, depuis longtemps mais, plus qu'hier, la culture de l'école est vécue par les enfants d'ouvriers comme une mise en cause de la formation parentale.

– S. B. : L'orientation des enfants se détermine de plus en plus à partir de l'expérience vécue au domicile familial. En voyant leurs parents de plus en plus fatigués, usés prématurément, on comprend que les enfants d'ouvriers cherchent à fuir l'usine. La politique des 80 % d'une génération au bac rencontre cette aspiration, mais sur la base d'un malentendu. Les enfants d'ouvriers espèrent suivre des études longues et redoutent plus que tout de

"tomber" en lycée professionnel, qui devient un lieu de relégation. Résultat : fragilisation de l'enseignement professionnel et déstabilisation accrue de l'enseignement général, des lycées jusqu'au premier cycle universitaire, du fait de cette arrivée massive d'enfants dont la culture est éloignée de la culture scolaire dominante. A l'objectif affirmé de 80 % d'élèves reçus au bac, il aurait fallu adjoindre un programme d'adaptation de lycéens non habitués à scolariser des jeunes dont les références scolaires sont très lacunaires. En fait, le lycée de masse est finement hiérarchisé : si les enfants d'ouvriers y entrent, ils sont sur-représentés dans les filières les moins nobles.

– O. S. : Pour les familles ouvrières et populaires, le contact avec l'école reste une expérience difficile. D'un point de vue d'enseignant, les consignes qui ont été données et les politiques qui ont été mises en œuvre depuis dix ans pour abaisser les niveaux d'exigence, ouvrant largement l'accès de tous à toutes les filières, pourraient laisser croire l'inverse, mais les jeunes issus du monde ouvrier qui accèdent au lycée maîtrisent difficilement les biens culturels et leurs familles sont largement désorientées face à l'école. Quant aux politiques déployées depuis quinze ans pour faire face à cette situation, je crains qu'elles aient plutôt contribué à démolir les enseignants qu'à démocratiser l'école. On a, par exemple, accordé un droit quasi systématique à réclamer le passage dans la classe supérieure, même quand le niveau était loin d'être atteint. Au nom d'idées de gauche, on a créé ainsi un leurre d'autant plus hypocrite que tout le monde sait très bien qu'à côté des

lycées de masse il y a, dans les faits, des lycées privilégiés, où l'on continue de maintenir des exigences classiques, condition de la réussite scolaire.

– Et qu'en est-il du travail lui-même ? Dans *Retour sur la condition ouvrière*, Stéphane Beaud et Michel Pialoux évoquent un travail à flux tendu où la chasse aux temps morts s'est imposée, au point qu'on peut parler d'un harcèlement générateur de souffrance physique et morale.

– M. P. : On est sorti de l'atelier traditionnel taylorien où des formes de contre-pouvoir s'étaient mises en place autour des délégués, pour une certaine japonisation des ateliers (dans les années 1980, la référence japonaise est omniprésente), avec la tentative de casser les solidarités à l'ancienne au profit de hiérarchies nouvelles, de cercles de qualité, dont la spécificité est la recherche de l'adhésion des travailleurs. Mais l'accélération des cadences, l'intensification du travail, la réduction des pauses, l'accroissement de la pénibilité du travail et la fermeture des anciennes voies de promotion sociale – on pouvait devenir P1, P2 sur le tas – ont fait échouer les discours participatifs d'autant plus facilement qu'humiliations et vexations quotidiennes alourdissent l'atmosphère de travail. La course aux primes, même faibles, et la lutte de concurrence qui se développe autour de ces rémunérations exceptionnelles favorisent la dégradation des solidarités traditionnelles.

– O. S. : Ce qui se dégage, c'est donc, plus qu'une permanence de la condition ouvrière, un durcissement de la pression exercée sur les ouvriers. Presque tout s'organise autour de la recherche d'une plus grande productivité du travail. Mais cette situation est de moins en moins prise en charge politiquement. La gauche, depuis les années 1980, s'est d'abord intéressée aux exclus, aux banlieues, à la lutte contre le racisme, et ce sont là de justes causes. Mais, en redéfinissant ainsi les questions sociales, au moment même où elle cessait de prendre en charge la condition ouvrière, elle ne pouvait pas ne pas susciter chez les ouvriers un immense sentiment d'abandon et de "lâchage" au profit des "immigrés". Il y a là, sans doute, une racine importante de la progression du vote Front national en milieu ouvrier.

– S. B. : Pour comprendre cela, il faut aussi insister sur des phénomènes d'ordre politique : l'effondrement du militantisme communiste, le quasi-monopole à gauche d'un PS qui est aujourd'hui coupé du monde ouvrier, et l'absence actuelle de représentation politique des "jeunes de cité", qui sont souvent des enfants de travailleurs immigrés. »

Propos recueillis par Antoine Spire

Des observateurs du monde ouvrier

AGRÉGÉ de philosophie, Olivier Schwartz est professeur de sociologie à l'université de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne). Dans *Le Monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord* (PUF, 1990), il a proposé les résultats d'une enquête d'ethnographie urbaine menée pendant cinq ans dans une cité HLM du Nord. Aujourd'hui, sa recherche est centrée sur les conditions de vie et de travail des conducteurs d'autobus de la RATP.

Stéphane Beaud, maître de conférences en sociologie à l'université de Nantes (Loire-



OLIVIER SCHWARTZ



STÉPHANE BEAUD



MICHEL PIALOUX

Atlantique), et Michel Pialoux, maître de conférences à l'université Paris-V, chercheur au Centre de sociologie européenne (EHESS),

établissements scolaires, pour saisir à la source le conflit de générations qui déchire le tissu familial ouvrier.

ont donné l'un et l'autre plusieurs contributions à *La Misère du monde* (1993), ouvrage collectif placé sous la direction de Pierre Bourdieu, avant de publier *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot et de Sochaux-Montbéliard* (Fayard, 1999). Ils ont enquêté pendant dix ans, d'abord sur l'usine Peugeot pour comprendre les changements survenus dans l'organisation du travail, ensuite dans les

Jean-François Mattei, président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale, au « Grand jury RTL-"Le Monde"-LCI »

« La première erreur, c'est d'avoir pensé qu'il n'y avait plus de fièvre aphteuse en Europe »

« Considérez-vous que les mesures prises en France contre le danger de fièvre aphteuse sont suffisantes ?

– Les mesures prises sont de bonnes mesures. La stratégie est à peu près celle que l'on utilise pour les feux de forêt en Provence : isoler, faire le vide autour des foyers et désinfecter, c'est-à-dire arroser très largement. Cependant, je crois que nous n'aurions jamais dû nous trouver dans cette situation. En France, la dernière épidémie de fièvre aphteuse date de 1981. On a probablement relâché la garde trop vite.

– Aurait-on dû maintenir la vaccination obligatoire, à laquelle il a été mis fin en 1991 ?

– Cette décision a été prise, premièrement, pour des raisons économiques. Comme il n'y avait plus beaucoup de cas, les économistes nous ont démontré qu'il valait mieux faire les frais de quelques épidémies plutôt que de vacciner chaque année. Mais ce qui est hallucinant, c'est que, deuxièmement, on nous a dit qu'il fallait arrêter la

vaccination, car, sinon, on avalisait l'idée que nous étions un pays d'endémie, ce qui gênait considérablement l'exportation de nos animaux !

» Nous avons fait trois graves erreurs. La première, c'est d'avoir pensé qu'il n'y avait plus de fièvre aphteuse en Europe ; encore un peu, peut-être, du côté de la Thrace, de la Turquie, mais plus en Europe. On a méconnu, tout simplement, que nous commerçons avec le reste du monde. La deuxième erreur, c'est que les transporteurs sains que sont les animaux apparemment non malades existent et que, dès lors, sur de grandes distances, le virus se répand. La troisième erreur, c'est que l'on a méconnu le caractère désormais industriel de l'élevage, avec une densité d'animaux telle qu'elle permet une propagation très rapide. La recherche de la rentabilité a aggravé les choses.

– N'est-il pas très paradoxal d'entendre le président du groupe Démocratie libérale de l'Assemblée nationale mettre en cau-

se le productivisme, l'insuffisance des contrôles, la recherche de la rentabilité, bref, le règne du marché ?

– Le libéralisme, tel que je le conçois, n'a rien à voir avec la caricature qu'on veut en faire. Le libéralisme n'est ni l'égoïsme, ni l'anarchie, ni l'individualisme. Le libéralisme, c'est commencer par assumer sa propre liberté et, donc, sa propre responsabilité, et reconnaître la liberté de l'autre, car la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres. La liberté de produire n'est pas la liberté d'empoisonner les gens qui vous entourent. Le libéralisme ne peut pas se concevoir sans un profond respect et de soi, et des autres.

– Jacques Chirac a-t-il eu raison de critiquer l'Afssa au sujet des précautions prises contre le risque de transmission de l'ESB au mouton ?

– Le "retour" chez les ovins de l'encéphalopathie spongiforme bovine, peut-être venue de la tremblante du mouton, on en parle depuis 1993, mais on n'en a stricte-

ment aucune preuve. On peut évidemment, sur le plan théorique, penser que le risque n'est pas totalement exclu. On peut préconiser des mesures qui, à terme, d'ailleurs, pourraient conduire à ne plus du tout faire introduire dans l'alimentation humaine des moutons atteints de tremblante. Cela étant, les experts de l'Afssa ont émis un avis qui a été contesté. Je ne crois pas qu'il faille prendre la mouche. Quand on fait des rapports d'expertise, ils peuvent être contestés. Le président de la République n'a pas été le seul à critiquer cet avis de l'Afssa.

– Est-ce qu'il vaut mieux que les scientifiques se taisent ou bien qu'ils fassent part de leurs doutes ?

– Au long de notre histoire, les décisions ont été prises au terme d'un dialogue entre le savoir – le savant, le scientifique – et le pouvoir, c'est-à-dire le politique. A certaines périodes, le politique, parce qu'il était assis sur des convictions fortes, des idéologies puissantes, a utilisé le savoir : je vous renvoie au

collectivisme et à l'utilisation de la psychiatrie, au nazisme et à l'utilisation de la génétique. Et puis il y a des périodes – je crois que nous y sommes – où les idéologies politiques sont délirantes, où il n'y a plus de principes politiques forts et où, alors, le savoir s'impose. A l'Assemblée nationale, aujourd'hui, vous n'entendez plus jamais de référence aux grands philosophes, mais vous entendez : "Il est statistiquement prouvé...", il est scientifiquement démontré..."

» Cependant, les savants ne sont pas d'accord entre eux, et ils peuvent se tromper. Le citoyen qui, en vingt ans, a eu le sang contaminé, l'hormone de croissance, l'amiante, le poulet aux hormones, l'ESB, les organismes génétiquement modifiés, se dit : "Ça ne va plus du tout, il faut qu'on s'intéresse à ça." Les citoyens veulent être consultés, ils veulent la transparence, ils veulent l'information et, donc, une démocratie d'opinion, participative, est en train de s'installer. Je crois qu'il faut que le politique reprenne sa place.

– Comment ?

– La politique, aujourd'hui, c'est ce qui va refonder les rapports entre l'homme et la société. Cela passe par deux interrogations : quelle idée avons-nous de l'homme ? Est-il porteur d'une dimension sacrée ou bien est-ce cet instrument que l'on veut rendre subsidiaire et à certaines sciences et à certaines économies ?

» Et, ensuite, quelle société ? Quand vous avez redéfini la dignité de la personne humaine, vous ne pouvez pas lui donner n'importe quel environnement naturel, sociétal, culturel, esthétique, moral, familial. Il faut que nous ayons la chance de pouvoir le faire, parce que c'est au politique que revient aujourd'hui la responsabilité de donner des repères, de reconnaître des valeurs, de redonner un sens à la vie. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

Retraites : le vrai problème, c'est le chômage

Suite de la première page

C'est pure myopie que de considérer les contributions aux régimes de retraite comme autant d'amputation du pouvoir d'achat. Elles consistent en réalité à lisser le niveau de consommation pendant toute la durée de vie. Plus aujourd'hui signifie moins demain, et vice versa. C'est parce que nous vivons dans des sociétés qui ont perdu le sens du long terme, où l'avenir est déprécié, que nous avons tendance à percevoir les prélèvements pour la retraite comme autant d'amputations de notre train de vie. Et que nous considérons que nous sommes plus pauvres parce que nous vivons plus longtemps !

Mais j'entends souvent dire que la création d'un régime par capitalisation permettrait à la fois d'enrichir les actifs, dont l'épargne (et donc le patrimoine) croîtrait, et de soulager les générations futures, dont les cotisations n'auraient pas à augmenter. Un vrai miracle, en ce sens que toute la chaîne des générations en profiterait. Examinons ce tour de force de plus près. Les actifs devront contribuer à des fonds de pension, ce qui est équivalent à une augmentation des cotisations et donc à une baisse du revenu disponible. Certes, en contrepartie, ils acquièrent des droits à pension, c'est-à-dire une part de propriété sur la production des générations à venir. Mais alors ces dernières subiront, comme dans un régime par répartition, un prélèvement sur la production réalisée grâce à leur travail. C'est ce travail, et lui seul, qui permettra de rémunérer l'épargne des individus qui auront cessé toute activité de production.

La capitalisation ne peut donc pas, à l'échelle de la société, réduire la contribution des actifs au financement des retraites et se substituer aux transferts intergénérationnels directs (entre générations actives et retraitées vivant au même moment). S'il n'est pas possible d'échapper à ces transferts, leur montant dépend directement du rapport entre inactifs et actifs et s'élève nécessairement lorsque ce rapport augmente.

Dans le demi-siècle à venir, il est de l'ordre de la certitude que ce rapport augmentera, sous l'effet transitoire de l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom, mais surtout sous l'effet permanent des variables démographiques : baisse de la fécondité et allongement de la durée de vie. Il est de nombreuses façons de faire face à une telle situation, toutes impliquent un arbitrage entre la consommation pendant la vie active et celle pendant la période de retraite.

QUATRE SOLUTIONS

La première consiste à ne rien changer au système et à laisser les cotisations augmenter au fur et à mesure que s'accroît le nombre de retraités relativement à celui des actifs. Parce que ce rapport, aujourd'hui de 0,52, ne commencera à augmenter qu'à partir de 2006 (voire 2010 si la situation du marché du travail continue de s'améliorer), pour passer à 0,64 en 2020 et à 0,84 en 2040, la question n'a pas l'urgence que certains affirment pour inquiéter les gens et les pousser vers des arrangements privés. Le contrat intergénérationnel est alors clair : chaque génération accepte la charge de ses parents, sachant qu'elle sera supportée par ses enfants parvenus à l'âge adulte. Les variations démographiques peuvent engendrer d'apparentes inégalités au profit des générations qui ont eu beaucoup d'enfants comme celles qui sont parvenues à l'âge de la retraite dans les années 1980.

Mais ces inégalités sont pour ainsi dire équitables, ces générations ayant accepté, au détriment de leur niveau de vie, d'accroître leurs transferts vers les jeunes. Contrairement aux affirmations de certains, un tel système n'est nullement défavorable à la croissance. Les cotisations des uns étant le revenu des autres, la dépense globale n'en est en rien affectée.

Mais, entend-on dire aussi, l'augmentation des prélèvements réduit les incitations au travail, et diminue donc les capacités d'offre de l'économie. A quoi bon travailler davantage si l'Etat prélève une part aussi importante de mes revenus ? C'est un très mauvais argument car il est fondé sur l'hypothèse d'individus-cigales qui ne perçoivent pas que les cotisations de retraite ont pour contrepartie une

augmentation de leurs revenus quand ils seront vieux.

Une deuxième solution revient à ajouter un étage de capitalisation au dispositif actuel sans augmenter les cotisations. Il implique, quel qu'on le dise ou non, le sacrifice de quelques générations, celles qui sont à l'âge de la retraite ou proches de l'être, sans que l'on perçoive de façon claire le bénéfice qu'en retireront les autres générations. Le fait de ne point augmenter les cotisations alors que s'accroît le nombre des retraités signifie une détérioration relative du sort de ces derniers. D'un autre côté, les générations actives verront de toutes les façons s'accroître leurs prélèvements en vue de la retraite.

Certes, leurs cotisations au régime de répartition resteront stables, mais il faudra bien qu'elles contribuent aux fonds de pension, seule façon pour elles d'acquiescer des droits supplémentaires sur les générations futures. Le changement de système ne se fait donc pas au profit de ces dernières, sauf à prouver qu'un système par capitalisation est plus favorable à la croissance, question qui est loin d'être tranchée.

Si tel est le choix de la société, il est préférable de mettre en place le nouveau système le plus tôt possible afin que les sommes capitalisées permettent effectivement d'abonder les retraites des générations actives lorsqu'elles auront cessé de travailler. Mais on perçoit alors un second inconvénient de la solution : les sommes affectées à la capitalisation sont soustraites en grande partie à la consommation, puisqu'elles ne servent pas, comme dans la solution précédente, à abonder directement le revenu des retraités actuels. Elles impliquent donc une augmentation du taux d'épargne à un moment où une telle augmentation n'est pas nécessairement bienvenue.

Une troisième solution est que les générations actives « fassent » plus d'enfants ! Ainsi pourrout-elles refuser de voir leurs cotisations augmenter, tout en étant assurées qu'avec le même taux de cotisation elles disposeront d'une retraite plus élevée que celle de leurs parents, qui comme dans la solution précédente sont plus ou moins sacrifiés. Cette « solution » ne réduit pas la charge des transferts intergénérationnels qui pèse sur les générations actives, la réduction des transferts vers les vieux étant compensée par l'augmentation des transferts vers les jeunes. Elle n'est pérenne que si les générations à venir font le même choix en termes de fécondité que leurs parents. Autrement elle leur posera un problème analogue à celui du « papy-boom » actuel. On perçoit ainsi une vérité élémentaire : moins de cotisations, c'est-à-dire moins de transferts vers les vieilles générations, implique plus d'enfants et donc plus de transferts vers les jeunes générations.

La dernière solution pour alléger la charge des générations futures serait de modifier le taux de dépendance, c'est-à-dire le rapport entre retraités et actifs : un an de recul de l'âge du départ à la retraite représente une économie de 5 % sur les prestations. Si, par exemple, l'âge de la retraite était porté à soixante-cinq ans, le ratio du nombre des retraités à celui des actifs serait, en 2020, inférieur à ce qu'il est aujourd'hui, ce qui permettrait une baisse des cotisations. En 2040, toutefois, l'augmentation des cotisations redeviendrait inévitable, mais dans une proportion bien moindre que dans l'hypothèse où une telle réforme n'était pas mise en œuvre. Le recul de l'âge de la retraite implique aussi que le nombre de personnes au travail et donc la production soient plus élevés.

Dans un contexte où l'espérance de vie augmente et où les gens vivent plus longtemps en bonne santé, qu'est-ce qui s'oppose au recul de l'âge de la retraite ? La réponse est le chômage et la désaffection des entreprises pour le travail des personnes que paradoxalement on considère comme vieilles, c'est-à-dire âgées de plus de cinquante ans, et dont le taux d'activité est particulièrement bas en France. On sait que le chômage touche de façon disproportionnée les âges extrêmes : les jeunes et les « vieux ».

S'il n'était pas porté remède au chômage, le recul de l'âge de la retraite ne servirait à rien. Cela reviendrait à demander aux gens de travailler plus longtemps alors

qu'ils manquent déjà de travail. Par contre, l'emploi des catégories les plus âgées de la population active est grandement facilité lorsqu'il n'existe pas de chômage parmi les jeunes. C'est une condition nécessaire, mais non suffisante, car il faudrait aussi que le système de valeur qui préside à l'emploi en nos sociétés évolue, et que l'on parvienne à faire aussi bien ce que ce que d'autres sociétés accomplissent déjà : attacher de la valeur à l'expérience. Si ces deux conditions étaient réunies, il n'y aurait aucune augmentation de la charge sociale, le léger accroissement des cotisations de retraite étant compensé par la baisse des autres charges sociales (chômage et famille).

INÉGALITÉS ENTRE GÉNÉRATIONS

Des quatre solutions que nous venons d'envisager, aucune ne parvient vraiment à alléger la charge des générations actives ou futures, et certaines se traduisent par une détérioration de la situation des retraités et de ceux qui sont proches de l'âge de la cessation d'activité. La dernière solution ne réduit la charge financière qu'au prix d'un accroissement de la charge réelle, à savoir le temps de travail nécessaire pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Mais il s'agit là d'un arbitrage que la société doit être libre de faire. Et elle en a les moyens, car quelle que soit la solution choisie, le pouvoir d'achat net de toutes les générations continuera de croître.

Dans l'hypothèse apparemment la plus « coûteuse », à savoir la pre-

mière, où il ne serait pas touché à l'âge de la retraite, Gaël Dupont et Henri Sterdyniak ont montré que les cotisations devront augmenter de 7,5 points sur trente ans (entre 2006 et 2036), soit de 0,25 point par an (*Revue de l'OFCE*, n° 68, janvier 1999). Pendant la même période, la productivité du travail augmentera au moins de 1,75 % l'an. Autrement dit, les revenus nets, au lieu d'augmenter à ce taux, n'augmenteront « que » de 1,5 % par an : sur trente ans, le niveau de vie moyen de la population augmentera de 56 % au lieu de 68 % dans l'hypothèse où l'âge de la retraite serait repoussé de cinq ans.

Les inégalités entre générations ne viennent pas du « problème » des retraites mais de l'emploi. C'est la situation de chômage de masse qu'a connu l'Europe pendant plus de vingt ans qui a contribué à accroître les inégalités de destin entre les générations, certaines ayant eu plus de difficultés que d'autres à s'intégrer par le travail. Il ne faudrait pas que, sous prétexte d'équité intergénérationnelle, nous régions cette question par l'absurde, en laissant se dégrader le sort relatif des retraités. Or c'est ce que nous sommes en train de faire ou de laisser faire, en ayant accepté que les retraites ne soient indexées que sur les prix et non plus sur les salaires. Nous avons probablement oublié en chemin que nous sommes tous de futurs retraités.

Jean-Paul Fitoussi
pour *Le Monde*

Les gens par Kerleroux



RECTIFICATIF

LES AUDIENCES DU DÉBAT

Contrairement à ce que nous écrivions dans *Le Monde* du 2 mars, le débat organisé mercredi 28 février, sur Canal+, entre Bertrand Delanoë et Philippe Séguin, a rassemblé une part d'audience moyenne deux fois supérieure à celle habituellement réunie par la chaîne cryptée.

PRÉCISION

PROPRIANO

Le bâtonnier Antoine Sollacaro, avocat du maire de Propriano (Corse-du-Sud) et candidat sur la liste de ce dernier

aux élections municipales, nous demande de préciser que M. Mocchi, condamné en juillet 1998 à quatre mois de prison avec sursis et 20 000 francs d'amende pour « détournement » d'une subvention de 68 000 francs accordée par l'Etat pour une étude sur l'amélioration de l'habitat dans sa commune (*Le Monde* du 22 février), a été relaxé par la cour d'appel de Bastia. M. Mocchi reste en revanche sous le coup d'une mise en examen, en juin 1998, pour « favoritisme et prise illégale d'intérêts » dans le cadre d'une enquête portant sur les conditions de l'extension du port de plaisance de sa commune.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Productivisme agricole

LA fièvre aphteuse, après l'encéphalopathie spongiforme bovine. Que ces deux maladies surviennent coup sur coup en Grande-Bretagne n'est pas le fruit du hasard. C'est la faillite d'un modèle productiviste que le Royaume-Uni a poussé à l'extrême et qui aujourd'hui s'effondre. Le choix remonte à loin, à la fin du XIX^e siècle. Ce pays, longtemps première puissance agricole d'Europe, décide alors de délaisser son agriculture au profit de l'industrie. Le secteur « primaire » devait laisser place au « secondaire », tout comme ce dernier laissera place à son tour, sous Margaret Thatcher, au « tertiaire ». L'agriculture britannique allait devenir une industrie de bas de gamme.

Alors que la France ne va adopter, avec beaucoup de réticences, ce modèle qu'après 1950, la Grande-Bretagne s'y lance un demi-siècle plus tôt. Aujourd'hui, la population agricole n'y représente plus que 1,5 % de la population active contre 4,2 % en France. L'accélération « productiviste » a été constante. Outre-Manche, dans les dix dernières années, un quart des fermes a disparu : il n'en reste plus que 168 000. L'aval de la production agricole s'est encore plus concentré : cinq grands groupes seulement contrôlent totalement la distribution et imposent facilement leur vue et leur prix aux industriels-paysans. Après la vache folle, les trois quarts des abattoirs ont fermé, il n'en reste plus que 300.

Le succès, le seul, s'observe dans les cours. Le prix réel de la

nourriture payé par le consommateur britannique a été réduit de 10 % ces dix dernières années. C'était évidemment le but recherché et on pourrait croire que le modèle a fonctionné. Et pourtant. L'agriculture anglaise importe de plus en plus. Quatre fruits sur cinq viennent d'ailleurs que des vergers, naguère si nombreux dans la verdoyante campagne anglaise. Les marchés sont déstabilisés en permanence par la course au moins cher. Malgré les efforts de productivité, les agriculteurs continuent de produire à perte et ils ne doivent leur survie qu'aux 30 milliards de francs de subventions de Bruxelles. Par comparaison, l'agriculture « organique » c'est-à-dire biologique, ne reçoit que 130 millions de francs d'aides.

Cette agriculture dont la seule règle est la productivité s'avère d'une extrême fragilité. Une petite baisse de rendement, la moindre inondation, plongent les comptes des agriculteurs dans le rouge. A cette fragilité économique s'ajoute une fragilité sanitaire. Hier, les épidémies de fièvre aphteuse étaient fréquentes et aussi terribles qu'aujourd'hui. Mais, à l'époque, elles étaient facilement circonscrites géographiquement. Aujourd'hui, en revanche, les mouvements liés aux achats-ventes et la concentration des abattoirs étendent considérablement les risques.

En Grande-Bretagne et dans l'Europe tout entière, le débat doit s'ouvrir. Après le choc de la vache folle, le retour de la fièvre aphteuse met clairement en cause le productivisme agricole.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Grelissamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Patrick Jarsau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction) ; Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

L'Égypte et le prétexte marocain

ALORS QUE la crise politique prenait fin au Maroc, la presse égyptienne a engagé une étonnante campagne contre « la barbarie de l'attitude française » dans ce protectorat. Après une relâche de plusieurs mois, la farce nord-africaine est donc de nouveau à l'affiche de la Ligue arabe.

On en connaît l'intrigue : une nuée de fausses nouvelles, qui prennent naissance dans l'officine de l'Istiqlal à Tanger, sont quotidiennement diffusées au Caire par un « comité de libération de l'Afrique du Nord » ; la Ligue arabe s'en empare, les amplifie ; les étudiants trouvent dans ces manifestations bruyantes une occasion de calmer leur prurit, et lorsque les gouvernements arabes, déferents aux vœux populaires, prennent l'affaire en main, c'est dans une

atmosphère de guerre sainte que l'on envisage de saisir l'ONU ou, comme l'affirme l'*Ahram*, journal qui fut parfois plus sérieux, de rompre les relations diplomatiques avec la France.

Le départ, cette fois, est plus pénible qu'il y a trois ans : Azzam Pacha et les principales vedettes de la Ligue arabe sont fortement discrédités ; le bureau du Maghreb, écrasé de scandales, a été pris plus d'une fois en flagrant délit de mensonge, et surtout l'élite des pays arabes se demande comment l'agitation et la démagogie qui amenèrent tant de déboires dans le passé pourront cette fois s'allier avec ses intérêts véritables. Quoi qu'il en soit, la mécanique est lancée ; nul ne peut prévoir où elle s'arrêtera si on lui laisse la voie libre.

(6 mars 1951.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ÉLECTRONIQUE Les trois syndicalistes sud-coréens de Daewoo, venus en France, pour tenter de retrouver la trace de leur PDG en fuite, Kim Woo Choong, sont repartis

bredouille ● ACCOMPAGNÉS de militants français d'Attac et de SUD, les syndicalistes ont terminé, samedi 3 mars, leur périple devant une propriété niçoise, où l'homme d'affaires

aurait séjourné jusqu'en septembre. ● INTERLOCUTEUR privilégié du gouvernement français depuis quinze ans, « Chairman Kim », qui est commandeur de la Légion d'honneur,

est recherché pour avoir falsifié les comptes de son groupe et pour avoir détourné plusieurs milliards de dollars. ● ALAIN JUPPÉ avait envisagé, en 1996, de vendre à Daewoo

pour 1 franc le groupe d'électronique Thomson Multimédia. *Le Monde* retrace quinze années de relations chaletreuses et ambiguës entre la France et ce groupe.

L'histoire des liaisons dangereuses entre la France et le coréen Daewoo

Venus retrouver la trace de leur PDG en fuite, trois syndicalistes du groupe sud-coréen sont repartis bredouille, lundi. Leur venue en France a permis de mettre en lumière l'étendue et l'ambiguïté des liens que les autorités publiques ont entretenus avec ce patron sulfureux, recherché pour corruption

CHOU BLANC. C'est à Nice, devant la résidence supposée de Kim Woo Choong, que s'est terminé, samedi 3 mars, le périple d'une semaine de trois militants et syndicalistes sud-coréens venus en France à la recherche du patron en fuite de Daewoo. Ils n'ont trouvé nulle trace du patron honni (*lire ci-dessous*). Les occupants de la villa ont eu, il est vrai, largement le temps de quitter les lieux, tant les manifestants se sont ingéniés à ne pas se faire discrets. Le « Sirven coréen » court toujours. Mais le but de ses poursuivants était moins de lui mettre la main au collet que d'alerter l'opinion sur les problèmes qu'il a laissés derrière lui en Corée.

Cornaqués par les principaux représentants de la mouvance antimondialisation (Attac, SUD-PTT, la LCR...), ils ont découvert la difficul-

té de mobiliser les foules dans la rue, distribuant des tracts dans le froid et l'indifférence relative des passants, à Saint-Lazare, au Trocadero... Mais ils ont aussi eu la révélation, en se rendant au Syndicat de la magistrature, de l'existence de juges « de gauche », plus proches des citoyens que des pouvoirs en place. « *Quand on rencontre un juge en Corée, c'est en général les menottes aux poignets* », ironise Yu Man Hyeong, trente-sept ans, ancien ouvrier et syndicaliste de Daewoo Motor, licencié en juin 2000. Park Jum Kyu, permanent du syndicat indépendant KC-TU, a, lui, été reçu au Bureau international du travail à Genève, vendredi 2 mars, pour évoquer la question du syndicat unique, imposé dans les entreprises coréennes au mépris des engagements pris lors de l'entrée de la

Corée du Sud à l'OCDE en 1996. Après avoir un temps envisagé de se rendre en Grande-Bretagne, à Luton, siège d'une usine de General Motors (*Le Monde* du 26 janvier), reprenant pressenti de Daewoo Motor, les trois hommes ont finalement décidé de rentrer en Corée lundi, où la grève des ouvriers de Daewoo Motor, et les affrontements avec les forces de l'ordre, se durcissent.

UN RÉCIDIVISTE

Une manifestation à Lyon, vendredi, au siège d'Interpol, leur a permis de souligner le fait que la Corée du Sud n'a toujours pas lancé, officiellement du moins, de mandat d'arrêt international contre « Chairman Kim ». « *Le gouvernement coréen ne se bat pas pour trouver Kim* », dit Chang Kwang Yul, un

membre accompagnateur du KDLP, le Parti des travailleurs coréens, émanation du KC-TU.

Pourtant, Chairman Kim est, en quelque sorte, un récidiviste. Ce n'est pas la première fois que cet homme de soixante-quatre ans prend la fuite. En 1985, déjà, il s'était exilé temporairement alors que le gouvernement menaçait de démanteler les chaebols, jugés trop puissants. En 1995, Kim s'était réfugié en Lybie (où Daewoo a réalisé quelques chantiers de construction), le temps que passe la justice dans une affaire de corruption de l'ancien régime du président sud-coréen Roh Tae Woo. Le PDG délégua les commandes à son adjoint et se bombardait président honoraire et ambassadeur itinérant de Daewoo dans le monde. Quelques mois plus tard, Kim Woo Choong

était condamné en Corée à deux ans et demi de prison (qu'il ne fera jamais) et une lourde amende pour avoir versé plusieurs dizaines de millions de dollars de pots-de-vin au régime précédent.

Cette fois, cela fait plus d'un an que Chairman Kim a disparu – au cours d'un voyage en Chine, alors que la justice sud-coréenne s'apprêtait à lui demander des explications sur la faillite de son groupe. La fuite de celui qui est une légende vivante en Corée passionne le pays autant que celle d'Alfred Sirven avait tenu la France en haleine. Des équipes des deux grandes télévisions coréennes, la publique KBS, la privée SBS, ont suivi les syndicalistes pendant leur voyage en France. De fait, le scandale de Daewoo a des allures à la fois d'affaire Elf et de désastre du Crédit lyonnais. Celui qui se glori-

fiait de porter les tenues grises de ses ouvriers et n'hésitait pas à s'installer avec sa famille au milieu d'eux – il avait pris ses quartiers au cœur des chantiers navals en 1989, puis dans l'usine Daewoo Motor en novembre 1999 – aurait détourné entre 20 et 35 milliards de dollars.

Sa technique, relatée par la presse indépendante sud-coréenne, consistait à truquer le montant des actifs et les revenus du groupe pour obtenir des prêts bancaires, alors que le groupe était déjà surendetté, dont il se faisait verser une partie sur des comptes secrets personnels, un peu partout dans le monde. « *Toutes les routes sont pavées d'or* », proclamait le titre de sa biographie officielle en 1989. La sienne, en tout cas, à coup sûr.

P. Ga.

L'inconnu du 269, avenue Fabron, à Nice... Quand « Chairman Kim », commandeur de la Légion d'honneur, faisait ses courses en France

de notre correspondant

« Cette propriété appartient aux salariés de Daewoo. » L'affichette a été épinglée sur le portail de bois.

REPORTAGE

Selon SUD, « c'est Daewoo France qui paie la note d'électricité »

Onze heures du matin, samedi 3 mars : Yu Man Hyeong, Hwang Yi Min et Park Jum Kyu ont débarqué du train de nuit, à Nice. Ils ont aussitôt gagné l'avenue Fabron, sur les hauteurs de la Baie des anges. Au n° 269, une villa cossue de style néo-provençal s'abrite derrière de solides murs de pierre. Là aurait résidé le PDG déchu de Daewoo, après sa fuite de Séoul fin 1999. Vendredi, on dénombrait encore sept voitures devant la villa, pour la plupart des marques allemandes, dont une Audi TT flambant neuve. Samedi, on ne voit plus qu'un gardien et un cordon d'une dizaine de CRS.

Accompagnés d'une vingtaine de militants d'Attac, de SUD-PTT, de la LCR et de l'ADN (Association pour la démocratie à Nice), le trio de militants coréens entend « prendre symboliquement possession des lieux ». Tentatives d'escalade, jets d'œufs et de farine, peinture rouge et banderole, rien n'y fait. Interrogé à l'interphone, le gardien refuse de confirmer le nom du propriétaire. Verveine Angeli, du syndicat SUD-PTT, est formelle : « *C'est Daewoo-France qui paie la note d'électricité.* » La vaste villa, nichée dans un écrin de verdure, d'où la vue s'étend jusqu'au cap d'Antibes, serait la propriété d'une SARL, Azur Soleil, elle-même filiale de Daewoo en France.

Sur le mur en pierre qui entoure le jardin, les manifestants ont déployé une banderole : « *Kim Woo Joong de Daewoo, où te caches-tu ? Et les 35 milliards de dollars, où les caches-tu ?* » En coréen côté pile, en français côté face, les croisés de Daewoo jouent les hommes sandwichs, portant des dossards fluorescents : « *Arrêtez Kim Woo Joong. Non aux licenciements économiques.* »

Un couple de voisins reconnaît Kim Woo Choong sur une photo, et se rappelle l'avoir vu « *jusqu'en septembre ou octobre* ». « *Il faisait des fêtes le samedi soir* », se souvient l'épouse. Depuis, ils ne l'ont plus jamais revu. « *A deux ou trois reprises, je l'ai croisé au moment où il rentrait dans sa résidence. Assis à l'arrière, il se faisait conduire dans une grosse berline* », raconte un autre riverain.

Bruno Aubry

ÉTÉ 1996. Marcel Roulet, le PDG de Thomson SA, a hâte d'expédier la visite que lui rendent Kim Woo-Choong, PDG du groupe coréen Daewoo, et Soon Hoon Bae, le patron de sa filiale d'électronique. Ce ne sera qu'une simple formalité. Daewoo Electronics est le candidat surprise de la privatisation de Thomson Multimédia, invité par le groupe Lagardère qui veut se concentrer sur Thomson-CSF, le morceau noble du dépeçage du groupe Thomson. Mais pour M. Roulet, Daewoo n'a aucune chance. Il connaît d'ailleurs très bien ses visiteurs : son groupe vient de les recalcer il y a quelques mois. « *Nous avons envisagé de leur sous-traiter une partie de notre production, mais nous y avons finalement renoncé, compte tenu de la faible qualité de leurs usines* », se rappelle l'un de ses collaborateurs. Pourtant, lorsque « Chairman Kim » et « Docteur Bae » s'approchent pour le saluer, M. Roulet blêmit. Le premier aborde à sa boutonnière l'insigne de commandeur de la Légion d'honneur, qui lui a été remis quelques mois plus tôt des mains mêmes de M. Juppé. Le second est déjà officier, promu par M. Longuet deux ans plus tôt lors de l'inauguration des usines de Chanet. M. Roulet, simple chevalier, l'a compris : la candidature de Daewoo est plus sérieuse que prévue.

Lorsque Daewoo se met sur les rangs pour la privatisation de Thomson Multimédia, cela fait longtemps que le groupe coréen a tissé son réseau d'influence. L'histoire des relations entre Daewoo et la France est d'ailleurs parallèle à celle des relations franco-coréennes. Au milieu des années 80, après avoir gagné son pari en France, le TGV songe à s'exporter. Cela tombe bien, la Corée du Sud souhaite rénover ses infrastructures, et se doter d'une ligne à grande vitesse entre Séoul et Pusan, le grand port du sud du pays. Un contrat de 8 milliards de dollars. Il faudra plusieurs années aux Français pour l'emporter, en 1993, face aux allemands de Siemens et au Shinkansen japonais.

Laurent Fabius, en 1985, sera le premier chef de gouvernement français à se rendre en visite officielle au Pays du matin calme. Il y sera suivi en 1986 par son successeur Jacques Chirac, qui rencontre Kim Woo Choong. Les deux hommes deviennent rapidement proches et se rencontrent régulièrement, lors des déplacements de M. Chirac en Asie ou des séjours de Chairman Kim en France.

1985, c'est aussi l'année des premiers contacts de Daewoo en Lorraine, sous l'impulsion de Gérard Longuet, président du conseil régional, mais aussi de Christian Pierret, maire de Saint-Dié, tous deux futurs ministres de l'industrie. La région est alors socialement sinistrée et cherche des industriels susceptibles de venir remplacer les anciennes aciéries.

Daewoo sera l'un des premiers investisseurs étrangers à s'installer dans le nouveau pôle européen de développement créé le 19 juillet 1985 avec le Luxembourg et la Belgique voisins, avec la bénédiction de Bruxelles.

Jacques Chirac, premier ministre, fait appel aux Coréens lorsqu'il lance son « plan de relance industrielle » dans les années 1986-87. En 1987, le groupe de Chairman Kim inaugure une usine de fours à micro-ondes à Villiers-la-Montagne (80 personnes à l'époque, 400 aujourd'hui), dont le financement de l'investissement est assuré à 33% par des subventions autorisées par Bruxelles.

Premier ministre, Mme Cresson sera la première à envisager de faire entrer Daewoo dans Thomson, pour bâtir un front anti-japonais. En 1991, c'est une usine de téléviseurs qui est installée à Fameck (Moselle), avec à nouveau 80 emplois (450 aujourd'hui), dans une zone qui autorise 25% de subventions à l'investissement. En février 1992, à la veille d'élections législatives décisives en Corée du Sud, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie, annonce, de Séoul, l'ouverture du marché automobile français à deux constructeurs sud-coréens : Hyundai et Daewoo.

En 1993, M. Longuet, ministre de l'industrie, reçoit une demande d'audience de Docteur Bae. Le ministre met les petits plats dans les grands pour un petit-déjeuner coréen au ministère. « *Ça sentait bon la cuisine coréenne dans tout le ministère* », se rappelle un témoin. M. Bae est venu proposer de construire une troisième usine en France, sur le site de Mont-Saint-Martin près de Longwy, pour fabriquer, cette fois-ci, des tubes pour téléviseurs. Francophile et francophone, chaleureux et cultivé, Docteur Bae enchante M. Longuet. « *Rien à voir avec la froideur japonaise* », se souvient le ministre. « *Votre décision nous apporte la*

M. Longuet met les petits plats dans les grands. « Ça sentait bon la cuisine coréenne dans tout le ministère »

preuve que l'industrie électronique n'est pas condamnée à s'expatrier à l'extérieur de la CEE », dira Gérard Longuet quelques semaines plus tard, lors de l'inauguration de la deuxième usine.

Cet enthousiasme n'est pas partagé par tout le monde. Certains, critiquant déjà la « méthode » Daewoo, n'hésitent pas à qualifier d'« emplois-fictifs » les emplois financés largement grâce à des subventions publiques. Daewoo fait financer 25% à 33% de ses investissements par les aides publiques.



« *Tout cela était complètement artificiel. Daewoo inaugurerait une usine d'assemblage de 500 000 téléviseurs par an, alors que dans le reste du monde le seuil de rentabilité était déjà de 1 million d'unités* », observe un ancien de Thomson Multimédia. Au total, Daewoo promet d'investir 2 milliards de francs en Lorraine. En échange, la puissance publique lui promet jusqu'à 600 millions de francs de subventions. A la fin de 1999, Daewoo n'aura finalement dépensé que 900 millions de francs. A Bercy, on affirme qu'en conséquence les robinets publics ont été coupés à 297 millions de francs.

Mais en 1993, l'heure des comptes n'a pas encore sonné. Les relations franco-coréennes s'enflamment avec la signature du contrat de TGV en 1993 et la visite du président François Mitterrand. En 1996, elles vont connaître leur apogée. Le groupe Lagardère, candidat au rachat du groupe d'électronique Thomson SA, cherche un partenaire pour se débarrasser de la filiale Thomson Multimédia. La Compagnie financière Edmond de Rothschild, retoquée par Alcatel et Lagardère, cherche un moyen de revenir dans la course. C'est elle qui alerte les Coréens et les apporte sur un plateau au groupe Lagardère.

La partie est considérée comme perdue d'avance pour le duo Lagardère-Daewoo, tant Alcatel fait figure de favori. Les banquiers et les conseils de l'équipe Lagardère et Daewoo s'efforcent de gommer les aspects les plus fragiles de la candidature coréenne. « *Les hypothèses de croissance étaient très optimistes, mais il suffisait au Trésor de modifier quelques paramètres pour que les éléments de fragilité du dossier sautent aux yeux* », reconnaît aujourd'hui l'un des rédacteurs du dossier Daewoo.

Du côté du management de Thomson Multimédia, la candidature Daewoo scandalise : le coréen est perçu comme un assembleur

d'électronique bas de gamme, alors que leur société est déjà tournée vers l'avenir, malgré de lourdes pertes au premier semestre 1996. Depuis plusieurs années, Alain Prestat, le PDG de Thomson Multimédia, a délocalisé les productions vers les Pays de l'Est et le Mexique, et réorienté la recherche et le développement vers le numérique.

Pourtant, la machine Lagardère-

M. Juppé : « Thomson Multimédia vaut 1 franc. Ça ne vaut rien ; ça vaut des dettes »

Daewoo se met en marche. Le premier utilise tous les leviers politiques à sa disposition, tandis que le second entreprend une opération de charme, orchestrée par le groupe Publicis de Maurice Lévy. Le docteur Bae est en première ligne. Le président, Chairman Kim, lui, commence à sentir le souffre : la justice, déjà, se penche sur les pots-de-vin qu'il aurait versés aux dignitaires du régime autoritaire sud-coréen. A Paris, pourtant, l'heure est aux soirées mondaines dans l'appartement parisien du docteur Bae, dans le quartier Montparnasse ; et aux meetings en province dans les circonscriptions électorales des principaux intéressés, de Christian Pierret à Gérard Longuet, en passant par Alain Madelin. Le groupe Lagardère ne lésine sur aucune flatterie, allant jusqu'à demander au groupe coréen, sans succès, de se porter au secours de Moulinex après avoir entendu l'allocution présidentielle du président Chirac pour le 14 juillet qui s'inquiétait du sort de l'entreprise française.

Si de nombreux politiques sont rapidement conquis par les pro-

messes d'emplois, la plupart des ministères et des conseillers du gouvernement restent hostiles à la candidature de Daewoo. La fragilité financière du coréen, l'opposition entre le management fortement hiérarchisé de Daewoo et le management américanisé de Thomson Multimédia et l'évident décalage stratégique entre le fordisme de Daewoo et le virage numérique pris par TMM mettent mal à l'aise de nombreux fonctionnaires.

Mais pour le premier ministre, qui n'a d'yeux que pour l'électronique de défense de Thomson-CSF, Thomson Multimédia est un fardeau que Daewoo promet de résusciter avec la création de 5000 emplois en France. Le couple Lagardère-Daewoo offre en outre davantage que leur concurrent Alcatel. M. Juppé retient donc leur candidature, à la surprise générale. Pendant que les vainqueurs vont s'enivrer toute la nuit dans un restaurant parisien, les banquiers et les conseillers restent circonspects, estimant que la partie n'est pas définitivement jouée, persuadés que « *certain prépareraient le sabotage de l'opération, tant l'hostilité était vive dans le ministère* ».

Paradoxe, c'est le premier ministre lui-même qui met le feu aux poudres en expliquant, pour justifier son choix, que Thomson Multimédia, « *ça vaut 1 franc symbolique après recapitalisation, parce que dans l'état actuel des choses, ça ne vaut rien : ça vaut des dettes* ». La « résistance » s'organise. M. Prestat n'hésite pas à parcourir les usines du groupe pour mobiliser ses troupes et organiser des manifestations. Nouvelle surprise : c'est finalement la Commission de privatisation qui portera le coup fatal et refusera d'entériner le choix du gouvernement.

Daewoo prendra ensuite ses distances avec la France. Si le groupe a respecté ses engagements industriels jusqu'en 1996, les projets d'extensions de l'usine de tubes de téléviseurs (un millier d'emplois à la clef) comme ceux de nouvelles usines n'ont jamais été concrétisés. Lorsque Daewoo cherche un reprenneur pour son activité de moteurs, Chairman Kim refuse de rencontrer les représentants de Renault. La France continue pourtant de ménager ses interlocuteurs coréens et les ministres de la République défilent toujours à Séoul, à commencer par M. Pierret. Les 1300 emplois lorrains qui subsistent ne tiennent désormais qu'à un fil, Daewoo, victime de la crise asiatique et de la cavalerie budgétaire, étant désormais porté à bout de bras par le gouvernement et les banques coréennes. Il n'y a sans doute que les syndicalistes de Daewoo, partis à la recherche de leur patron en fuite, pour croire que la France soit encore une terre promise.

Pascal Galinier et Christophe Jakubyszyn

A Genève, la bataille fait rage autour de l'héritage bancaire d'Edmond Safra

Joseph Safra tente de reprendre à HSBC la clientèle de grandes fortunes de son frère

Joseph Safra, le frère cadet d'Edmond Safra, mort dans un incendie criminel le 3 décembre 1999 à Monaco, s'est lancé dans une bataille

sans merci pour reprendre la clientèle de milliardaires de la Republic National Bank, vendue en mai 1999 par Edmond à la HSBC. Dans cette foire

d'empoigne, la HSBC peut compter sur l'aide de Lilly Safra, la « veuve » d'Edmond, une des femmes les plus riches au monde.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Joseph Safra aime la provocation. Le frère cadet d'Edmond Safra, mort dans un incendie criminel, le 3 décembre 1999, a installé sa nouvelle banque privée dans le plus imposant bâtiment de la rue du Rhône. Il a fait ériger un énorme panneau, écrasant l'artère du haut luxe genevois, et qui proclame la devise de l'établissement Jacob-Safra Switzerland : « *Nous perpétuons son nom. Nous partageons sa vision. Nous cultivons son patrimoine.* » Le bâti-

riches au monde, qui se haïssent ; un décor feutré, celui de la gestion de grosses fortunes. Cette vendetta familiale, où tous les coups sont permis, a pour objet le contrôle de la très riche clientèle de l'ancienne Republic National Bank (RNB), vendue en mai 1999, par un Edmond atteint de la maladie de Parkinson, au géant britannique Hongkong & Shanghai Banking Corporation (HSBC). Basé à Sao Paulo, à la tête d'un empire financier et industriel en Amérique du Sud, Joseph, aujourd'hui âgé de soixante ans, est rancunier. Il ne pardonne pas à HSBC d'avoir racheté, au rabais et à son insu, un groupe qu'il considère comme la « perle » de l'empire Safra.

En point de mire de la banque Jacob-Safra : la clientèle fortunée d'Amérique du Sud, où Banco Safra, cinquième banque brésilienne, est bien implantée. Joseph estime que le nom magique de Safra lui permettra d'attirer à Genève le bas de laine en dollars de ceux qui fuient l'inflation galopante et les risques politiques de l'Amérique latine. Le « Brésilien » compte aussi sur les réticences de la clientèle traditionnelle, essentiellement juive et arabe, de feu Edmond à conserver ses avoirs dans ce supermarché impersonnel de l'argent qu'est HSBC. A l'écouter, la lourdeur de la machine londonienne et la rotation des gestionnaires de comptes numérotés d'une des plus grandes banques du monde ne peuvent que rebuter les nostalgiques du style informel de l'ex-Republic.

Jacob-Safra et HSBC-Republic se refusent à commenter cette guerre sans merci sur les bords du Léman. Mais le géant britannique est dans ses petits souliers. Banquiers privés recrutés à prix d'or, bonus faramineux garantis pendant plusieurs années, conditions de travail mirifiques... Joseph Safra ne lésine pas sur la dépense pour attirer chez lui les meilleurs éléments. En particulier, il cherche par tous les moyens à débaucher les gestionnaires de l'ex-RNB, peu habitués à la frugalité des « Ecosais » de HSBC et aux voyages en classe économique.

Rien de plus efficace qu'une compagnie financière pour en oublier une autre. Mais l'entreprise n'est pas exempte de risques. La notoriété de la famille a souffert des mystérieuses circonstances de la mort d'Edmond. Le pro-

cess de l'assassin présumé, l'infirmier américain Ted Maher, qui doit avoir lieu cet été, devrait braquer les projecteurs sur les zones d'ombre de l'histoire de la famille : liens d'affaires entre Edmond et le prince Rainier, carences de l'enquête de la police monégasque révélées dans le numéro de décembre du mensuel américain *Vanity Fair*, autres pistes criminelles évoquées après le décès comme la mafia russe, les trafiquants de drogue sud-américains, les terroristes palestiniens.

CONTRE LA VEUVÉ INCONSOLABLE

L'ancienne RNB traîne de surcroît une réputation sulfureuse quant à l'origine de certains fonds. Jadis fidèles à Edmond, les grandes fortunes proche-orientales, Intifada oblige, boycottent aujourd'hui un clan qui soutient financièrement des institutions charitables israéliennes et le parti religieux Shass. Aussi la maison mère, Banco Safra, ne dispose-t-elle ni du maillage mondial des « grands », ni du créneau hyperspécialisé des petites ban-

ques privées. La grandeur est passée.

Enfin, dans cette foire d'empoigne contre « M. Frère », HSBC peut compter sur l'aide de Lilly Safra. La « veuve » est aujourd'hui l'une des femmes les plus riches au monde. D'après les rumeurs, HSBC gère les 3 milliards de dollars provenant du produit de la vente de Republic Bank, que M^{me} Safra a hérité de son époux. « *Ma cliente n'a rien à voir, ni de près ni de loin, avec cette histoire. Elle vit toujours à Monaco, mais passe beaucoup de temps à Genève, où Edmond est enterré,* » se borne à indiquer son avocat suisse, Marc Bonnant. Inconsolable, déprimée d'après ses proches, Lilly Safra s'occupe aujourd'hui de ses quatre petits-enfants et anime la fondation Edmond J. Safra, luttant contre la maladie de Parkinson. Selon les dernières nouvelles, elle s'installerait à Londres, loin de la serre genevoise, portée à très haute température par les rancœurs.

Marc Roche

Restaurateurs et déménageurs manifestent pour une baisse de la TVA

Plusieurs points de passage aux frontières ont été bloqués

RÉPONDANT à l'appel de l'Union des métiers et industries de l'hôtellerie (UMIH) et de la Chambre syndicale des déménageurs, plusieurs centaines de manifestants des deux corporations bloquaient lundi 5 mars de nombreux points de passage aux frontières sur l'ensemble du territoire national. Par cette démonstration de force, qui n'est pas sans rappeler celle des routiers, les restaurateurs traditionnels demandent que le taux de TVA à 19,6 % qui leur est appliqué soit ramené à 5,5 % comme pour la restauration rapide ou la restauration collective du travail. En début de matinée, une vingtaine de points étaient bloqués. Sur les conséquences de la baisse de la TVA, l'UMIH estime, enquête à l'appui, que cette dernière devrait se « traduire en premier lieu par une baisse des prix ». Près de 85 % des restaurateurs interrogés (sur un panel de 3 600 pour une profession qui en compte 800 000) devraient investir pour améliorer la qualité, et plus de 80 % des entreprises se déclarent prêtes à « embaucher au moins une personne par établisse-

ment ». L'UMIH chiffre à environ 40 000 le nombre d'emplois qui pourraient ainsi être créés. Le coût d'une telle mesure, réclamée depuis plus de quatre ans, est estimé par les professionnels à quelque 6,5 milliards de francs.

Le ministère de l'économie n'avait pas été impressionné, au mois d'octobre 2000, par une démonstration de plus de 10 000 restaurateurs, à Paris sur le Champ-de-Mars. Devant les députés, Laurent Fabius avait donné trois raisons pour ne pas baisser le taux de TVA : son coût, de 20 milliards de francs selon son estimation, trois fois supérieure à celle de l'UMIH ; la législation européenne, pour laquelle la restauration ne figure pas dans la liste des produits pour lesquels il peut y avoir réduction de la TVA (mais André Daguin, président de l'UMIH, souligne que huit États membres bénéficient d'une dérogation) ; et des doutes sur le bénéfice d'une éventuelle baisse de TVA pour les consommateurs.

François Bostnavaron

Edgar de Picciotto, le « traître »

En s'implantant à Genève, Joseph Safra s'attaque aussi à une autre institution de la gestion de fonds, l'Union bancaire privée (UBP), présidée par Edgar de Picciotto. Originaire d'Alep (Syrie), comme les Safra, éduqué au Liban, Edgar de Picciotto fut longtemps un intime d'Edmond Safra. Mais, en 1983, Edmond Safra a vendu sa banque genevoise, la Trade Development Bank, à l'American Express. Le groupe américain organise une vaste campagne contre lui, l'accusant de vouloir récupérer son ancienne clientèle quand il crée, en 1988, la Safra Republic Holdings. En 1990, l'American Express s'excuse publiquement et accepte de verser 8 millions de dollars à des œuvres de charité. Entre-temps, à l'insu d'Edmond, Picciotto a racheté la TDB-American Express qu'il a fusionnée en 1990 avec sa Compagnie de banque et d'investissements. Edmond s'est toujours refusé à une réconciliation avec celui qu'il a publiquement traité de « traître ».

ment, rénové avec les matériaux les plus chers, est proche de « l'ennemi », en l'occurrence le modeste siège d'HSBC-Republic. L'adoption pour enseigne du nom de Jacob Safra, fondateur de cette dynastie bancaire sépharade originaire de Syrie, lui a redonné goût à la bataille.

Il s'agit d'une véritable superproduction hollywoodienne avec, dans les rôles principaux, un conquistador sud-américain de la finance mondiale et son ex-belle-sœur, l'une des femmes les plus

Marine-Wendel perd son allié dans la boucle locale radio

APRÈS SES DÉBOIRES dans la compagnie aérienne AOM -Air Liberté, en pleine déconfiture, Marine-Wendel, holding de tête de la famille Wendel, dirigée par Ernest-Antoine Seillière, rencontre une nouvelle difficulté. Son partenaire dans la boucle locale radio - technologie qui permet d'offrir un accès à haut débit à Internet -, le câble-opérateur américain UPC, a déclaré forfait en raison de ses difficultés financières. UPC possède 47,5 % du consortium Fortel, attributaire d'une des deux licences nationales de boucle locale radio, et devait à l'origine en être l'opérateur.

Marine-Wendel, qui détient 24,2 % de Fortel, et son fonds Alpha, qui en possède 23,2 %, sont désormais en quête d'un nouveau partenaire en matière de télécommunications.

Lors de l'attribution des licences par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), en juillet 2000, Fortel avait annoncé des projets d'investissement particulièrement élevés et ambitieux, de 17,5 milliards de francs sur dix ans.

Mazda utilisera le site Ford de Valence pour sa production européenne

LE CONSTRUCTEUR AMÉRICAIN FORD a annoncé, lundi 5 mars, une réorganisation de sa production industrielle en Europe. Il va transférer la production de la Fiesta de Dagenham (Grande-Bretagne) - cette usine doit fermer au premier trimestre 2002 - vers le site de Valence (Espagne). Toutefois, Cologne (Allemagne) restera le site pilote sur ce petit modèle d'entrée de gamme, dont la nouvelle version doit être commercialisée début 2002.

Valence a été également choisi pour accueillir une partie de la production du constructeur japonais Mazda, contrôlé par Ford depuis 1994. La remplaçante de la Mazda Demio devrait y être produite à partir de 2003, avec une capacité de 40 000 unités. C'est également sur ce site que Ford produira la prochaine génération de Focus. Cette réorganisation vise à rendre plus flexible l'outil industriel de Ford, qui souhaite réduire de 25 % ses capacités de production d'ici à 2002, après avoir enregistré 1,13 milliard de dollars de perte en 2000.

Résultats annuels 2000

Le groupe Altadis, né de la fusion de Seita et de son homologue espagnol Tabacalera, est l'un des acteurs majeurs de l'industrie du tabac et de la distribution en Europe. Altadis enregistre, pour l'année 2000, des résultats en ligne avec les dernières estimations du marché et prévoit une forte croissance de son EBITDA pour 2001.

EBITDA : + 9 %



Altadis a enregistré en 2000 une hausse de 9,7 % de son chiffre d'affaires. Cette croissance est due :

- Pour les cigarettes (+3,8 %), à la forte progression des ventes hors de ses marchés domestiques et à l'augmentation de prix dans la plupart des pays européens ;
- Pour les cigares (+26,9 %), à l'acquisition de 50 % de Corporación Habanos et à la progression des ventes sur le marché américain ;
- Pour la distribution (+9,6 %), à l'important développement des activités hors tabac en France et en Espagne et à l'intégration de Supergroup, acquis en 1999.

L'EBITDA est en hausse de 9,2 % à 756 M€, en ligne avec les dernières prévisions du marché. Le résultat d'exploitation a augmenté pour sa part de 7 % à 593 M€ grâce à la contribution positive des trois branches du Groupe. Corporación Habanos dont l'apport est encore plus significatif en 2000, recèle un fort potentiel de croissance pour les années à venir.

Le lancement d'un plan de restructuration industrielle ambitieux en Espagne, représentant une dépense exceptionnelle de 318 M€ provisionnée en 2000, a impacté très négativement le résultat net du Groupe, ramené à 147,4 M€. Sans l'impact exceptionnel de ce plan qui, une fois totalement mis en œuvre, devrait générer des économies de 83 M€ par an, il aurait enregistré une croissance de 8,3 % à 347 M€.

Cigarettes : poursuite de l'expansion européenne et augmentation des prix

Sauloises Blondes, la marque internationale du Groupe, a poursuivi son développement à l'export. Elle est la fibre marque du marché allemand où elle continue de progresser fortement (+20 % en volume) et enregistré de très bonnes performances en Autriche (+82 %) et en Italie (+45 %).

En Espagne, Fortuna reste la marque leader du segment blond dont elle détient 27 % et dispose d'un potentiel de croissance significatif grâce à Fortuna 25 (paquet de 25 cigarettes) lancée fin 2000.

Cigares : fusion aux États-Unis et perspectives de développement de Habanos

Altadis continuera de consolider sa position de leader mondial, bénéficiant de la reorganisation de ses activités aux États-Unis, avec la création d'Altadis USA et la mise en œuvre d'un important plan de restructuration industrielle. L'acquisition en 2000 de 50 % de Corporación Habanos, à Cuba, se traduira dès 2001, par une forte progression des ventes et de la contribution au résultat.

Distribution : développement des activités hors tabac

En Europe du Sud, Altadis se positionne comme un leader avec une forte expertise dans la distribution de tabac mais aussi d'autres types de produits. Le Groupe poursuit son développement, notamment en Espagne au travers de sa filiale Logista. En France, la création en 2000 d'une centrale d'achat pour les commerces de proximité, l'Dis, place le Groupe au premier rang de ce marché avec un réseau de 70 000 clients.

Le développement en 2001 des activités de distribution hors tabac devrait contribuer à la croissance de la rentabilité de cette branche.

Fort de la solidité des fondamentaux de ses trois métiers, de ses perspectives de développement et de sa politique de contrôle des coûts, le groupe Altadis prévoit une croissance de son EBITDA en 2001 de 15 à 20 %.

L'action Altadis est cotée au Premier Marché de la Bourse de Paris (SRD, code : SICOM : 12975) et à la Bourse de Madrid (IBEX 35, code : ALTAD)

Altadis
European Tobacco Company*

Club et relations actionnaires

Numéro azur : 0 801 56 67 67 (appel tarif local)

Relations investisseurs : tél. 01 44 97 62 21

http://www.altadis.com

* Groupe Européen de Tabac

La direction de la SFP est candidate au rachat de l'entreprise

Dans un entretien au « Monde », le PDG de la Société française de production, Roland Fiszel, annonce le projet de reprise élaboré par l'équipe dirigeante et rejette l'hypothèse d'une liquidation. Pour faire face aux difficultés du secteur, il estime nécessaire une alliance avec l'un de ses concurrents

À LA SUITE de la divulgation du rapport du conseiller d'Etat Roland Peylet sur l'« Avenir de la Société française de production » (*Le Monde* daté 4-5 mars), Roland Fiszel, PDG de cette entreprise depuis 1997, annonce que l'équipe dirigeante envisage le rachat de la SFP, dans le cadre de sa privatisation.

« Quelles réflexions vous inspirent les conclusions du rapport Peylet ?

« Je pense qu'il y a trois idées fortes dans le rapport de M. Peylet. La première est le constat de l'impossibilité du rattachement à France Télévision ; cette affirmation tranche avec les débats qui ont eu lieu jusqu'ici ; la deuxième est que la liquidation amiable ne peut être envisagée que si aucune poursuite d'activité n'est possible ; la troisième – la plus importante à mes yeux –, c'est qu'il faut d'abord examiner les conditions de la poursuite d'activité. Comme l'ensemble de la SFP, M. Peylet exclut à la fois le statu quo, c'est-à-dire le maintien de l'entreprise publique actuelle, et l'élaboration d'un nouveau plan social.

« Son analyse, que je partage, est que les difficultés actuelles sont essentiellement sectorielles



ROLAND FISZEL

et sont dues à la surcapacité de production et à la guerre des prix. Seul un plan industriel visant à résorber cette surcapacité grâce à une concentration peut permettre la poursuite de l'activité. Ceci n'est possible que dans le cadre d'une privatisation, car le rachat par la SFP publique d'un de ses concurrents serait contraire aux décisions de la Commission européenne, qui interdit l'augmentation de nos parts de marché. M. Peylet recommande d'ouvrir une procédure de privatisation, en expliquant cependant qu'elle ne doit pas aboutir coûte que coûte.

« Quant à la liquidation, elle ne me paraît pas une solution saine. Car elle ne tient pas compte du fait que nous restons l'entreprise lea-

der sur ce marché, avec les actifs les plus importants et un personnel très qualifié.

– Pouvez-vous préciser vos projets concernant une reprise de l'entreprise ?

« Il existe un projet de l'équipe de direction pour la reprise de la SFP en cas de privatisation. Il associe les cadres et les salariés qui souhaiteraient y prendre part. Mais, comme l'indique M. Peylet, la procédure de privatisation, qui exige l'égalité des concurrents, empêche de détailler les termes de l'offre. La restructuration du marché que cette opération suppose et surtout l'avenir des personnels qui quitteraient l'entreprise ou de ceux qui y resteraient justifient cette prudence. Notre proposition comporte, en effet, des demandes vis-à-vis du service public et de l'Etat. Or, celui-ci ne peut négocier au préalable avec aucun des candidats. La seule chose que je peux dire est que notre projet prévoit la reprise totale des activités et des sites. Tout en tenant compte du fait que, pour un certain nombre de salariés, il est exclu d'aller dans une entreprise concurrentielle du privé.

– Comment pensez-vous pouvoir vous insérer dans ce que

M. Peylet appelle un « marché surcapacitaire » ?

« La presque-totalité de l'activité de la SFP s'effectue dans ce secteur de la prestation audiovisuelle, aujourd'hui surcapacitaire. Du coup, notre démarche n'a de sens que si nous parvenons à nouer une alliance (fusion ou acquisition) avec un de nos concurrents. Les fonds propres, de l'ordre de 270 millions de francs, dont dispose encore l'entreprise, nous en donnent les moyens. Paradoxalement, la situation offre des opportunités.

Un reliquat de l'ORTF

● **Création.** La Société française de production (SFP) est née en septembre 1974 de l'éclatement de l'ORTF.

● **Résultats.** Le chiffre d'affaires en 2000 s'élève à 350 millions de francs, contre 400 millions en 1999. Les pertes sont de 48 millions de francs, contre 25 millions l'année précédente.

● **Sites.** La SFP, dont le siège est installé sur 12 hectares à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne), dispose de studios à Paris (le studio Gabriel), à Boulogne et à Saint-Ouen.

Elle est un peu comparable à celle du secteur de l'équipement automobile à la fin des années 80. Ces industries ont réussi en se regroupant et en convainquant les donneurs d'ordre que, sur certains métiers, ils étaient plus qualifiés et plus compétitifs qu'eux.

« Dans notre secteur, certains de nos donneurs d'ordre, y compris des diffuseurs, sont en train de prendre conscience que la nouvelle donne concurrentielle implique de réexaminer la répartition des tâches, de façon à ne pas faire

les métiers des autres. Cela devrait conduire à une extension de certaines activités favorables aux entreprises de la prestation. A long terme, nos clients ont besoin d'une industrie saine de la prestation technique, et malgré quelques tentatives qu'il faut examiner avec beaucoup d'attention, ces marchés sont encore très nationaux.

– Quels peuvent être la méthode et le calendrier pour la reprise de la SFP ?

« Comme l'indique M. Peylet, la procédure de privatisation doit être engagée le plus rapidement possible et dans un calendrier très strict. Car le succès n'est pas garanti et, s'il s'avérait que cela aboutit à un échec, autant le constater rapidement afin de procéder à une liquidation amiable et correcte pour les personnels. En outre, la situation actuelle est difficilement tenable, même si nous continuons à travailler normalement. Ce week-end, nous avons réalisé l'arrivée de la course The Race et la rencontre du Tournoi des six nations, à Rome. Mais plus vite la situation sera clarifiée, plus les perspectives commerciales de la SFP s'en trouveront améliorées. »

Propos recueillis par Françoise Chirot

Groupe Canal+ prêt à prendre le contrôle de Multithématiques

LE GROUPE CANAL+ devrait prochainement racheter la participation de l'américain Liberty Media dans l'éditeur de chaînes Multithématiques. Dans un deuxième temps, le groupe présidé par John Malone pourrait racheter à Vivendi Universal, maison mère de la chaîne cryptée, une partie de sa participation dans le bouquet satellite britannique BSkyB. Ce désengagement figure parmi les conditions posées par la Commission européenne à la fusion entre Vivendi et Universal.

« Si Liberty Media est vendeur, le Groupe Canal+ souhaiterait racheter ses parts dans Multithématiques », précise la direction du Groupe Canal+. Il en a les moyens financiers : Canal+ utilisera le 1,8 milliard de francs que TF1 lui a versé pour racheter sa part dans Eurosport (*Le Monde* du 5 février).

Multithématiques, détenu par Groupe Canal+ (27,42 %), Liberty Media (27,42 %), Lagardère (27,42 %) Havas Images, filiale de Vivendi Universal (9,09 %) et la Caisse des dépôts et consignations (8,64 %), est valorisé près de 6 milliards de francs depuis l'entrée de Lagardère en janvier 2000. La sortie du groupe américain devrait s'accompagner de celle de la Caisse des dépôts. A cette occasion, Groupe Canal+ et

Lagardère devraient se répartir les 9,09 % encore détenus par Havas Images, dont la sortie était programmée pour l'été 2001.

In fine, le tour de table de Multithématiques pourrait être calqué sur celui de CanalSatellite, où Groupe Canal+ et Lagardère détiennent respectivement 66 % et 34 % des parts. La reconstitution du capital de l'éditeur ne devrait pas intervenir avant le 23 mars. A cette date, le plan stratégique, élaboré par Canal+, sera présenté au conseil d'administration de Multithématiques. « Il devrait préconiser l'arrêt de certaines chaînes », notamment Forum, Seasons et Wishline, fait-on savoir du côté de l'éditeur européen.

« PARTAGE DES TÂCHES »

Avec ce nouveau tour de table, Multithématiques deviendra une véritable filiale de Groupe Canal+. A terme, Lagardère et Groupe Canal+ devraient organiser « un partage des tâches » dans Multithématiques. « Lagardère sera le patron des chaînes proches de sa sphère d'influence tandis que Groupe Canal+ sera le leader des chaînes liées à ses métiers de base », explique un actionnaire. En clair : Groupe Canal+ devrait rapprocher de lui les chaînes cinéma (Cinés-Cinéma et Ciné-Classics) tandis que Lagardère

étendrait sa compétence sur les autres programmes, notamment Planète.

Cette reconstitution du capital de Multithématiques pourrait être le prélude au rachat par Liberty Media de la participation de Vivendi Universal dans BSkyB. Cette part doit être vendue avant deux ans pour répondre aux exigences de la Commission de Bruxelles. Liberty Media reprendrait la majeure partie des 22,7 % détenus dans BSkyB, estimés à environ 40 milliards de francs. Le reste « devrait être placé auprès d'institutions financières ».

Liberty Media fait aussi figure de candidat idéal, avec le câblo-opérateur UPC, au rachat de NCNuméricable, réseau câblé dont Groupe Canal+ cherche à se débarrasser. Avec 1 milliard de francs de chiffre d'affaires en 2000, NCNuméricable est valorisé entre 1,5 et 3 milliards de francs. Premier câblo-opérateur américain, Liberty Media est très actif en Europe. Outre le rachat de six réseaux câblés détenus par Deutsche Telekom et desservant 6 millions de foyers en Allemagne, le groupe contrôle 81 % des droits de vote de la maison mère d'UPC, qui rassemble 7 millions d'abonnés en Europe.

Guy Duthell

Lancement du « Nouvel Hebdo » dédié à la Netéconomie

APRÈS avoir créé avec *L'Express*, en juin 2000, le mensuel *Newbiz* destiné au grand public, le groupe Tests, filiale de publications professionnelles (*01 Informatique, Micro Hebdo, L'Ordinateur individuel...*) de Vivendi Universal Publishing (VUP) a lancé, vendredi 2 mars, *Le Nouvel Hebdo*, spécialisé dans le traitement de « toute la nouvelle économie, rien que la nouvelle économie », selon Jean-Jérôme Bertolus, directeur de la rédaction.

Avec une équipe de trente salariés, dont une vingtaine de journalistes, ce magazine vise le lectorat, évalué à 1,3 million de personnes, des professionnels des entreprises traditionnelles, des créateurs, des financiers et des spécialistes des médias, des technologies et de la communication. Pour autant, les ambitions fixées par Jean Weiss, PDG de Tests, restent modestes : la rentabilité de *Le Nouvel Hebdo*, (70 pages, 15 francs), a été fixée pour une diffusion d'environ

30 000 exemplaires d'ici trois ans et 900 pages de publicité par an.

Malgré les déconvenues de certaines sociétés du secteur et la baisse annoncée des investissements publicitaires, les dirigeants de VUP continuent de croire à la croissance de ce marché en France. Sur la couverture de son premier numéro, *Le Nouvel Hebdo* ne craint pas d'annoncer : « Internet : c'est parti pour 1 000 ans. » Dans son enquête principale, il prédit que « quoi qu'il advienne du phénomène start-up et de la bulle financière, l'économie en réseaux va innover les échanges commerciaux à l'échelle planétaire ». Le magazine consacre également un long développement à Internet devenu un « argument électoral » dans le débat des municipales. Parallèlement au lancement du journal, un site, *lenouvelhebdo.fr*, a été ouvert avec une équipe de six journalistes.

Michel Delberghe

GAP
Le site-guide des acheteurs de BMW à Paris.
Le stock neuf et occasion en ligne
Cotations express location longue durée
Les contrats d'entretien jusqu'à 5 ans
Les tarifs et les stocks GAP
www.gap.fr
Villiers Etoile Concorde

La justice ordonne l'affichage du « Vrai Papier Journal » à Paris

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de Paris a ordonné, samedi 3 mars, la pose immédiate des affiches reproduisant la couverture du mensuel *Le Vrai Papier Journal*, titrée « Mairie de pourris ». L'Administration d'affichage et de publicité (AAP), filiale des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) et concessionnaire exclusif de la publicité sur les kiosques parisiens, avait refusé l'affichage de la couverture du numéro de mars du magazine dirigé par Karl Zéro. L'AAP justifiait sa position par son cahier des charges, qui lui interdit d'afficher « toute campagne d'ordre politique, portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public ou ayant un caractère sectaire ». En soulignant que l'affiche litigieuse n'est « pas une affiche politique » mais « de nature politique », le tribunal a donné raison à l'animateur de Canal+ en ordonnant la pose de l'affiche « sous astreinte de 20 000 francs par infraction constatée » et en condamnant l'AAP au paiement de 10 000 francs de dommages et intérêts à Karl Zéro.

DÉPÊCHE

■ **PRESSE :** le groupe britannique de médias Pearson, qui détient notamment les quotidiens *Financial Times* et *Les Echos*, a annoncé lundi 5 mars un bénéfice avant impôts, et après investissements dans l'Internet, de 333 millions de livres (528,6 millions d'euros) en 2000, en repli de 17 % par rapport à 1999. Son chiffre d'affaires est en hausse de 16,2 %, à 3,87 milliard de livres (6,14 milliard d'euros). Pearson a investi 196 millions de livres dans les activités Internet en 2000, contre 39 millions de livres en 1999.

Au sommaire du numéro de mars

■ Dossier spécial :

ÉLÈVES VIOLEURS

Le silence coupable de l'école.

- Entretien : l'Europe de Jürgen Habermas.
- Débat : y a-t-il des matières plus nobles que d'autres ?
- Loisirs : parents stressés, enfants surmenés.
- Etats-Unis : l'école « républicaine » selon Bush
- IUFM : une réforme en demi-teinte.

Chez votre marchand de journaux
30F-457 €



Le Monde de l'éducation

Le magazine des enseignants qui avancent

TABLEAU DE BORD

AGENDA

MARDI 6 MARS

■ **FRANCE** : enquête de conjoncture auprès des ménages (février), situation budgétaire de l'Etat (janvier).
 ■ **ALLEMAGNE** : chômage (février).
 ■ **RÉSULTATS ANNUELS** : Crédit lyonnais, Ahold.

MERCREDI 7 MARS

■ **ALLEMAGNE** : examen du projet de la réforme des retraites ; commandes à l'industrie (janvier).
 ■ **ÉTATS-UNIS** : publication du Livre beige de la Fed.
 ■ **GRANDE-BRETAGNE** : présentation du budget 2001 par le chancelier de l'Échiquier, Gordon Brown.
 ■ **RÉSULTATS ANNUELS** : BNP Paribas, LVMH, Casino, Usinor, Scor, Vallourec, DMC.

JEUDI 8 MARS

■ **ALLEMAGNE** : production industrielle (janvier).
 ■ **RÉSULTATS ANNUELS** : Carrefour, Vivendi environnement, Fimalac, Vinci, CIC, Bongrain.

VENDREDI 9 MARS

■ **GRANDE-BRETAGNE** : production industrielle (janvier).
 ■ **ÉTATS-UNIS** : emploi (février).
 ■ **RÉSULTATS** : Vivendi Universal.

DIMANCHE 11 MARS

■ **FRANCE** : premier tour des élections municipales.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **AIR LIQUIDE** : le conseil d'administration de l'entreprise française a indiqué lundi 5 mars ne pas être intéressé par un projet de rapprochement initié par Suez. Dans ce rapprochement « ne sont manifestes ni la logique industrielle ni la logique économique », indique un communiqué.

● **COCA-COLA** : le groupe américain a annoncé, dimanche 4 mars, sa réorganisation en quatre structures distinctes. Trois d'entre elles sont géographiques (Amériques, Asie et Europe/Afrique), la quatrième étant appelée « nouvelles entreprises ». Jack Stahl, le directeur général adjoint, numéro deux du groupe, a démissionné.

● **LEGRIS INDUSTRIES** : le groupe de robinetterie

industrielle a annoncé, lundi 5 mars, avoir reçu de l'industriel américain Manitowoc une offre de reprise de 100 % de sa filiale Potain, leader mondial des grues de construction. Le montant proposé est de 344 millions d'euros en cash, auquel s'ajouterait le résultat net de Potain du 1^{er} janvier à la date de cession.
 « Le conseil de surveillance considère favorablement les conditions de cette offre », a-t-il précisé.

SERVICES

● **VIVENDI** : le groupe est en train de « lâcher » @Viso, l'incubateur d'entreprises qu'il avait lancé en octobre 1999 avec le capital-risqueur japonais Softbank, affirme *Le Figaro* dans son édition du lundi 5 mars. La société aurait investi une cinquantaine de millions d'euros « en pure perte », selon le quotidien.

● **GENERAL ELECTRIC** : le conglomérat américain négocie la vente à l'opérateur luxembourgeois Société européenne des satellites (SES) d'une participation majoritaire dans ses services satellitaires, moyennant 5 à 6 milliards de dollars, affirme lundi le *Wall Street Journal*.

FINANCES

● **CHÈQUES PAYANTS** : le secrétaire d'Etat à la consommation, François Patriat, estime que « le problème de chèques payant ne se posera pas avant un ou deux ans », dans un entretien à *La Tribune* de lundi 5 mars.

● **ASSURANCE** : l'assureur le plus spontanément cité par près de la moitié des Français interrogés est le groupe français Axa mais, en terme d'image, c'est la MAIF, mutuelle niortaise, qui est plébiscitée avec 71 % de bonnes opinions, selon un sondage réalisé par l'institut IFOP pour l'hebdomadaire *L'Argus des Assurances*.

RÉSULTATS

● **DASSAULT AVIATION** : l'avionneur français a enregistré une hausse de 39 % de son bénéfice net consolidé en 2000, à 237 millions euros, a-t-il annoncé lundi 5 mars. Les prises de commandes se sont élevées à 4,13 milliards d'euros, en hausse de 21 % par rapport à 1999.

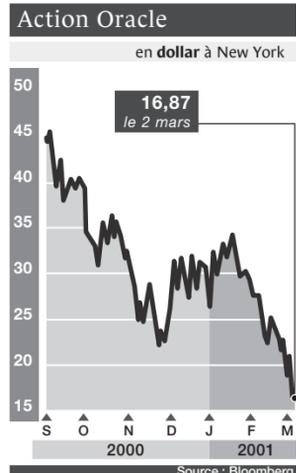
VALEUR DU JOUR

Oracle tombe de haut

UN NOUVEL AVERTISSEMENT sur les résultats d'une de ses valeurs phares a secoué le Nasdaq, vendredi 2 mars. Avec quelque 223 millions de titres échangés en une seule séance, le géant américain des logiciels Oracle a suscité vendredi le troisième plus fort volume d'affaires dans l'histoire du marché électronique. L'action s'est effondrée de 21 %, à 16,87 dollars en clôture, soit son plus bas niveau depuis novembre 1999. La valeur a perdu 63,6 % depuis son plus haut historique, de 46,45 dollars, atteint le 1^{er} septembre 2000.

A l'instar de nombreux acteurs des télécommunications et nouvelles technologies, comme Microsoft, Cisco et Intel, Oracle a annoncé, le 1^{er} mars, après la clôture de la Bourse, que ses bénéfices se situeraient en deçà des prévisions des analystes de Wall Street pour son troisième trimestre, clos le 28 février, en raison du ralentissement de l'économie américaine. Oracle a prévenu que son bénéfice par action atteindrait 10 cents au troisième trimestre, soit une progression de 25 %, tandis que les analystes tablaient sur 12 cents en moyenne. Ses comptes seront publiés le 15 mars.

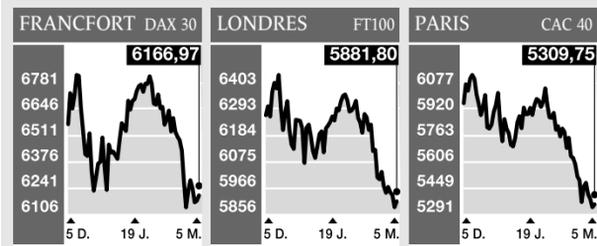
« Un grand nombre de nos clients ont reporté à plus tard leurs investissements en technologies de l'information à cause du ralentissement économique aux Etats-Unis », a précisé Larry Ellison, PDG et fondateur d'Oracle, dans un communiqué. Nos ventes en Europe et dans la région Asie-Pacifique restent fortes. Le problème, ce sont les Etats-Unis. »



Le numéro deux mondial des logiciels a également annoncé que le chiffre d'affaires des systèmes d'exploitation affiche une progression de 50 %, mais que celui pour les banques de données est stagnant, voire en baisse. Oracle restait l'une des valeurs technologiques jusqu'ici épargnée. Elle n'avait pas annoncé de résultats inférieurs aux prévisions des analystes depuis 1997. La forte baisse de l'action lui a fait perdre en une seule séance de Bourse 25 milliards de dollars de capitalisation boursière, ramenée à 94,3 milliards de dollars. Oracle a entraîné dans sa chute les autres géants des logiciels d'entreprises, tels que People Soft ou SAP.

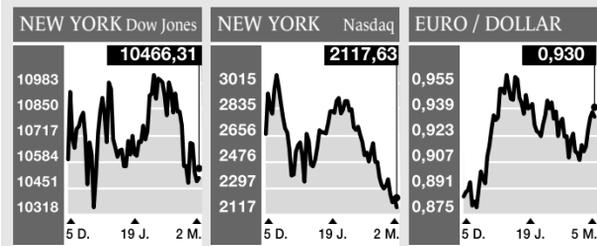
Pascale Santi (avec Bloomberg et Reuters)

EUROPE



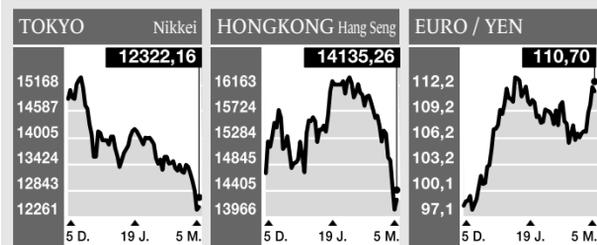
Europe 9h57	Indices sélection	cours 05/03	Var. % 02/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4318,76	0,43	-9,51
EUROPE	STOXX 50	4110,90	0,58	-9,79
EUROPE	EURO STOXX 324	359,81	0,28	-8,16
EUROPE	STOXX 653	333,41	0,31	-7,33
PARIS	CAC 40	5309,75	0,34	-10,41
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3638,04	0,29	-9,56
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	589,62	-0,11	-7,53
BRUXELLES	BEL 20	2981,25	0,32	-1,43
FRANCFORT	DAX 30	6166,97	0,13	-4,14
LONDRES	FTSE 100	5881,80	0,40	-5,48
MADRID	STOCK EXCHANGE	9657,20	0,90	6,01
MILAN	MITEL 30	39154,00	0,21	-10,44
ZURICH	SPI	7563,60	0,40	-7,03

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 05/03	Var. % 01/03	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10466,31	0,15	-2,97
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1234,18	-0,58	-6,52
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2117,63	-3,01	-14,28
TORONTO	TSE INDEX	8006,85	-1,20	-10,37
SAO PAULO	BOVESPA	16581	8,66
MEXICO	BOLSA	342,92	1,73	8,52
BUENOS AIRES	MERVAL	448,81	2,09	7,69
SANTIAGO	IPSA GENERAL	100,94	0,50	5,15
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7823,76	0,40	14,63

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 05/03	Var. % 02/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12322,16	0,49	-10,62
HONGKONG	HANG SENG	14135,26	1,21	-6,36
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1900,06	-0,38	-1,39
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	70,76	1,32	11,70
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3288,40	0,25	4,24
BANGKOK	SET	21,09	-1,95	13,20
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3986,86	-2,64	0,37
WELLINGTON	NZSE-40	2002,41	0,09	5,30

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE de Paris a ouvert lundi 5 mars à plus de 5 300 points, l'indice CAC 40 gagnant 0,93 % pour atteindre 5 340,93 points. Vendredi, l'indice des valeurs vedettes de la Bourse de Paris affichait 5 291,92 points en fin de séance, en recul de 0,93 % par rapport à la veille. Il s'agit de son plus bas niveau depuis novembre 1999.

FRANCFORT

LE MARCHÉ allemand a ouvert en hausse lundi, l'indice Dax progressant de 0,22 % dans les tout premiers échanges, à 6 172,35 points. L'indice de référence de la Bourse de Francfort avait terminé la séance de vendredi en hausse de 0,58 %, à 6 159,02 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres a ouvert en hausse lundi, l'indice Footsie des cent principales valeurs progressant de 8,3 points, soit une hausse de 0,14 %, à 5 866,9 points. Le Footsie avait terminé la séance de vendredi en recul de 0,85 %, ctant 5 858,60 points.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI, dominé par les fluctuations des valeurs technologiques, a terminé lundi en hausse de 12 322,16 points, après avoir atteint en séance son niveau le plus bas depuis le 23 avril 1985, où il avait terminé à 12 124,14 points. L'indice Nikkei avait clôturé vendredi en recul de 3,31 % à 12 261,80 points.

NEW YORK

LES VALEURS TECHNOLOGIQUES américaines ont encore fortement chuté vendredi 2 mars, le Nasdaq terminant sa cinquième semaine d'affilée en baisse. L'indice du Nasdaq, riche en valeurs technologiques, a reculé de 3,01 % vendredi, affichant 2 117,63 points, au plus bas depuis la fin du mois de décembre 1998. Plus orienté vers l'économie traditionnelle, l'indice Dow Jones a enregistré une hausse insignifiante de 0,15 %, pour atteindre 10 466,31 points. L'indice plus large Standard & Poor's 500 a en revanche cédé 0,57 %, à 1 234,18 points. Selon Ed Yardeni, le gourou de la Deutsche Bank à New York, l'indice Standard & Poor's 500 n'est plus surévalué que de 2,4 %, à son niveau de vendredi soir. Ed Yardeni recommande aux investisseurs de revenir sur le marché des actions américain.

TAUX

LES RENDEMENTS OBLIGATAIRES se tendaient légèrement sur les marchés européens, lundi 5 mars, dans les premiers échanges. L'OAT française à dix ans s'inscrivait à 4,89 %, et son homologue allemand le Bund affichait 4,75 %.

MONNAIES

L'EURO se plaçait face au billet vert, lundi matin, à 0,9312 dollar. Le yen restait faible face à la devise américaine, à 119,06 pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

Le Japon au bord de la récession

LE GOUVERNEMENT NIPPON publiera les statistiques de la croissance pour le quatrième trimestre 2000 (troisième trimestre de l'année fiscale 2000-2001) le 12 mars, a-t-il indiqué lundi 5 mars. S'il s'avérait que l'activité s'est contractée durant cette période pour le deuxième trimestre consécutif, cela signifierait que le Japon est entré en récession. Tokyo avait surpris en révisant en forte baisse, le 8 février, le chiffre d'évolution du PIB pour le troisième trimestre 2000, d'une croissance de 0,2 %, selon les statistiques initiales, à une contraction de 0,6 %. Les marchés se montrent de plus en plus pessimistes pour le Japon après une série d'indices négatifs publiés la semaine dernière : la production industrielle a reculé de 3,9 % et le chômage a atteint un record à 4,9 % en janvier. Ces revers ont contribué à faire plonger l'indice boursier de référence Nikkei 225 à son plus bas niveau depuis quinze ans.

L'agence de notation financière internationale Fitch a décidé de mettre sous surveillance en vue d'un abaissement l'ensemble des notes souveraines du Japon, dans un communiqué paru vendredi.

CHINE : l'économie chinoise devrait croître de 7 % en moyenne chaque année au cours du X^e plan quinquennal (2001-2005), a indiqué lundi le premier ministre chinois, Zhu Rongji. Le ministre chinois des finances, Xiang Huaicheng, présentera mardi un déficit budgétaire record de 31 milliards de dollars pour 2001, selon des diplomates étrangers qui ont vu une copie du discours.

ÉTATS-UNIS : le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, a réaffirmé vendredi que l'inflation était maîtrisée aux Etats-Unis et que le souci des responsables monétaires se focalisait sur la croissance durable à long terme. De tels propos sont un signe de confirmation que de nouvelles baisses de taux d'intérêt sont déjà programmées par la Fed. Les démocrates américains ont marqué dimanche leur volonté de bloquer le passage au Congrès du programme de réductions d'impôts du président républicain George W. Bush en mettant en avant leur propre plan. Le secrétaire au Trésor américain, Paul O'Neill, a estimé dimanche qu'il y avait des signes de reprise de l'économie américaine tout

en soulignant que sa croissance était actuellement proche de zéro.

FRANCE : la Caisse des dépôts et consignations prévoit que la croissance sera de 0,7 % au premier trimestre 2001 et de 0,6 % au deuxième trimestre, selon les projections de son indicateur avancé publié lundi. La croissance du PIB a atteint 0,9 % au quatrième trimestre 2000, selon l'Insee.

Le moral des ménages français a légèrement fléchi en février par rapport au niveau record enregistré en janvier, restant toutefois à des niveaux très élevés, selon l'enquête mensuelle publiée vendredi par l'Insee.

EUROPE : l'indice de confiance économique a fléchi à 102,7 points en février dans la zone euro, contre 103,1 points en janvier, selon des chiffres publiés vendredi à Bruxelles par la Commission européenne. Dans l'UE-15, l'indice de confiance économique est passé de 103,3 en janvier à 102,7 en février.

SUISSE : la population a rejeté massivement dimanche (76,7 % des suffrages exprimés) une initiative populaire sur l'adhésion accélérée à l'Union européenne, mettant dans l'embarras un gouvernement désireux de favoriser à terme une entrée de la Suisse dans l'Europe.

TURQUIE : l'inflation a continué de baisser, atteignant 33,4 % en février en glissement annuel, contre 35,9 % en janvier, avec une hausse des prix à la consommation de 1,8 % par rapport à janvier, selon les premiers chiffres d'inflation publiés samedi depuis que la Turquie est frappée par une crise monétaire. Les prix de gros ont augmenté de 2,6 % pour la même période.

Le gouvernement turc a nommé vendredi ministre d'Etat chargé de l'économie un haut responsable de la Banque mondiale, dans l'espoir qu'il aide la Turquie à sortir de la tourmente financière. Kemal Dervis, 52 ans, vice-président de la Banque mondiale, où il était chargé des programmes de réduction de la pauvreté et de la gestion économique, remplace Recep Onal, a annoncé le premier ministre, Bulent Ecevit.

RUSSIE : Moscou a payé vendredi au Club de Paris une somme de 32,2 millions de dollars, achevant le paiement des sommes dues pour février, a annoncé le vice-premier ministre Alexei Koudrine. « Les paiements ont été effectués en totalité sur le principal et les intérêts », a déclaré le ministre. Au total, la Russie a payé 1,3 milliard de dollars au Club de Paris en février, a-t-il précisé.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	02/03
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE.....	7,4656
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE.....	8,2195
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE.....	9,0410
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	DOLLAR TCHÈQUE.....	34,8490
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN.....	1,7745
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	DOLLAR CANADIEN.....	1,4488
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	DOLLAR HONGKONG.....	7,3030
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND.....	2,1453
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607	LEUNT HONGROIS.....	266,4600
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	LEU ROUMAIN.....	25390
DRACHME GREC. (100).....	3,40750	DRACHME GREC. (100).....	1,92503	ZLOTY POLONAIS.....	3,7207

Cours de change croisés

05/03 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR.....	0,84094	0,93045	0,14189	1,46810	0,60536
YEN.....	118,91500	110,70500	16,87500	174,55000	72,01500
EURO.....	1,07475	0,90330	0,15245	1,57655	0,65050
FRANC.....	7,04765	5,92535	6,55957	10,34275	4,26595
LIVRE.....	0,68115	0,57290	0,63430	0,09670	0,41250
FRANC SUISSE.....	1,65190	1,38870	1,53730	0,23435	2,42395

Taux d'intérêt (%)

Taux 02/03	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	4,81	4,67	4,88	5,42
ALLEMAGNE.....	4,79	4,73	4,74	5,30
GDE-BRETAG.....	4,94	5,54	4,85	4,39
ITALIE.....	4,79	4,71	5,16	5,78
JAPON.....	0,21	0,11	1,23	1,84
ÉTATS-UNIS.....	5,53	4,83	4,90	5,32
SUISSE.....	3,12	3,37	3,42	4,02
PAYS-BAS.....	4,74	4,71	4,87	5,38

Matières premières

En dollars	Cours 02/03	Var. % 01/03
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS.....	1792,50	-0,19
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1571	-0,19
PLOMB 3 MOIS.....	503	-0,79
ETAIN 3 MOIS.....	5180	-0,19
ZINC 3 MOIS.....	1032	-0,58
NICKEL 3 MOIS.....	6250	-0,79
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME.....	4,46	+0,34
PLATINE A TERME.....	147360,50	-2,75
GRAINES DÉNÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO).....	270,50
MAIS (CHICAGO).....	215,75
SOJA TOURTEAU (CHG.)	157,20
SOFTS		
CACAO (NEW YORK).....	1164	+4,30
CAFÉ (LONDRES).....
SUCRE BL. (LONDRES).....

Or

En euros	Cours 02/03	Var. % 01/03
OR FIN KILO BARRE.....	9080	-1,84
OR FIN LINGOT.....	9200	-0,97
ONCE D'OR (LO).....	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F.....	53	-1,12
PIÈCE SUISSE 20 F.....	52,50	-0,38
PIÈCE UNION LAT. 20.....	53	+0,19
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	165	-5,71
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	351,25	-2,50
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	336	-3,17

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Nokia s'est adjugé 7,80 %, atteignant 26,20 euros, vendredi 2 mars. Le groupe a été retenu comme fournisseur d'équipements de téléphonie mobile de troisième génération par l'opérateur suédois Telia.

Un européen du secteur a été victime d'un « effet Oracle ». L'entreprise américaine avait annoncé, jeudi 1^{er} mars, une révision en baisse de ses perspectives. SAP a pour autant réitéré ses pronostics de bénéfice au premier semestre.

Table of stock prices for various companies including AUTOMOBILE, BANQUES, and CONSTRUCTION.

Table of stock prices for companies in the PHARMACIE sector.

Table of stock prices for companies in the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector.

Table of stock prices for companies in the ÉNERGIE sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector.

Table of stock prices for companies in the CONSOMMATION sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

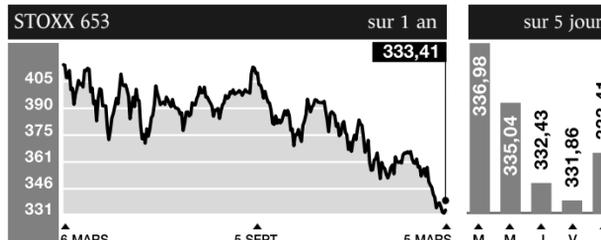


Table of stock prices for companies in the PHARMACIE sector.

Table of stock prices for companies in the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector.

Table of stock prices for companies in the ÉNERGIE sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector.

Table of stock prices for companies in the CONSOMMATION sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector.

Table of stock prices for companies in the CONSOMMATION sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.



Table of stock prices for companies in the ASSURANCES sector.

Table of stock prices for companies in the BIENS D'ÉQUIPEMENT sector.

Table of stock prices for companies in the ÉNERGIE sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector.

Table of stock prices for companies in the CONSOMMATION sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES FINANCIERS sector.

Table of stock prices for companies in the CONSOMMATION sector.

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

Advertisement for the Volkswagen Sharan, featuring an image of the car and text: 'Nouveau Sharan. ESP de série'.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for companies in the HAUTE TECHNOLOGIE sector.

SERVICES COLLECTIFS

Table of stock prices for companies in the SERVICES COLLECTIFS sector.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of stock prices for companies in the EURO NOUVEAU MARCHÉ sector.

BRUXELLES

Table of stock prices for companies in the BRUXELLES sector.

FRANCFORT

Table of stock prices for companies in the FRANCFORT sector.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - SE : Suède GB : Grande-Bretagne - DK : Danemark

VALEURS FRANCE

Le titre Air Liquide progressait de 1,96 %, à 161 euros, et le titre Suez Lyonnaise perdait 1,61 %, à 177 euros, lundi 5 mars dans les premières transactions. Selon L'Agefi de lundi, Suez Lyonnaise a sollicité un rapprochement avec Air Liquide.

L'action Canal+ gagnait 0,57 %, à 176,6 euros. RTL Group et Canal+ seraient sur le point de rapprocher leurs filiales de droits sportifs UFA Sport et Sport Plus, selon Les Echos de lundi.

Le titre Dassault Aviation était en hausse de 4,88 %, à 251,6 euros. Le bénéfice net de l'avionneur a progressé de 39 % en 2000, à 237 millions d'euros.

L'action France Télécom progressait de 0,40 %, à 62,65 euros. L'opérateur pourrait profiter des meilleures conditions de marché pour lancer un emprunt géant d'un montant maximum de 10 milliards de dollars, rapporte La Tribune dans son édition de lundi.

Le titre Legris Industries était suspendu provisoirement lundi matin. Le groupe étudie « favorablement » un projet d'acquisition de Potain, sa branche grues de construction, par l'américain The Manitowoc Company. Legris Industries distribuerait alors un dividende exceptionnel de 19 euros par action, soit une part significative du produit de la vente de Potain.

PREMIER MARCHÉ

LUNDI 5 MARS Cours à 9h 57

Demier jour de négociation des OSRD : 26 mars

Table with 4 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille. Lists various indices and their values.

Main table of stock prices for various companies, including Alcatel, Air Liquide, Canal+, Dassault Aviation, etc.

Table of international stock prices, including companies like Renault, Rhodia, and others.

Table of international stock prices, including companies like ADECO, American Exp., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 2 MARS

Une sélection. Cours relevés à 18 h 11

Table of new market stock prices, including companies like Abell Guilleum, Ab Soft, etc.

Table of new market stock prices, including companies like Chemunex, CMT Medical, etc.

Table of new market stock prices, including companies like Net2, Netval, etc.

Table of new market stock prices, including companies like Generalo, Geodis, etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 2 mars

Émetteurs

Table of SICAV and FCP funds, including AGIPI, Indocam, Crédit Agricole, etc.

Table of SICAV and FCP funds, including Eurocic, Eurocic Leaders, etc.

Table of SICAV and FCP funds, including Fonds communs de placements, etc.

Table of SICAV and FCP funds, including SG Asset Management, etc.

LÉGENDE: * Hors frais. ** A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/99.

SPORTS LE XV de France a battu l'Italie (30-19), samedi 3 mars à Rome, lors de son troisième match du Tournoi des six nations. Les Français ont inscrit trois essais, mais livré

un match essentiellement défensif et fait preuve d'une absence d'envie de jouer assez déroutante. ● LES ESSAIS FRANÇAIS ont été inscrits par Jean-Luc Sadourny, Philippe Bernat-

Salles et Sébastien Bonetti. Christophe Lamaison est devenu, avec 369 points, le meilleur réalisateur français en matches internationaux. ● L'ANGLETERRE OCCUPE la premiè-

re place du Tournoi, avec 2 points d'avance sur la France et l'Irlande. Le XV de la Rose a disposé de l'Ecosse, samedi à Twickenham, sur le score le plus élevé (43-3) de l'histoire des ren-

contres entre ces deux équipes. ● LE MATCH Galles-Irlande a été reporté au 29 avril en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse. D'autres reports pourraient se produire.

A Rome, le XV de France se contente du minimum

Les joueurs de Bernard Laporte ont construit leur victoire face à l'Italie (30-19) sur un schéma de jeu très défensif. Comme face à l'Ecosse et à l'Irlande, ils ont affiché un détachement et une absence d'enthousiasme incongrus

ROME

de notre envoyé spécial

Lorsqu'il était entraîneur du Stade français, Bernard Laporte avait toujours un ballon en main. C'était comme un greffon, un appendice logé là, au bout de son bras. Depuis le bord du terrain, pendant les matchs ou les entraînements, il ne le quittait jamais. Il entretenait un rapport passionnel avec « la gonfle », la malmenait ou la cajolait, l'étreignait ou la jetait violemment au sol. Il vivait avec le ballon, il l'aimait. C'était sa chose. Ses joueurs furent inmanquablement contaminés par d'aussi beaux élans : ils se prirent d'une réelle affection pour la balle et le jeu de rugby qui va avec, puis ils devinrent champions de France, avec un style irrésistible, une joie de jouer presque communicative. C'était en

mai 1998 : un mois auparavant, le XV de France, lui aussi porteur d'un jeu plutôt allègre, avait signé son deuxième grand chelem consécutif dans le Tournoi des cinq nations.

Aujourd'hui, Bernard Laporte a pris les commandes de l'équipe de France. Etiquette oblige, il ne suit pas les matchs internationaux depuis le banc de touche, mais assis dans les tribunes. Il porte souvent un costume sombre, peu assorti au port du ballon à bout de bras. Alors, il a renoncé à sa manie. L'entraîneur du XV de France a rejeté l'objet de sa passion exclusive dans les tréfonds de son inconscient. Il a voulu « arrêter le ballon » comme d'autres tentent de se défaire de leur consommation abusive de substances addictives, avec la hantise de la rechute.

« BOF RUGBY »

Quand cela devient trop difficile, il a recours à la méthode forte : vendredi 2 mars, alors qu'une averse interminable noyait le premier voyage à Rome du XV de France, Bernard Laporte a supprimé le ballon de la séance d'entraînement. Ses joueurs ont répété de bien beaux mouvements : un ballon virtuel ne glisse pas, ne tombe jamais, ne file jamais vers l'avant. Ils se sont bien amusés.

Pour mieux préparer le XV de France à ses grandes destinées – la Coupe du monde 2003 –, Bernard Laporte a pris un peu de recul. Il s'est éloigné des choses du ballon. Rien de plus normal. Mais, à l'image des joueurs du Stade français quelques années plus tôt, les internationaux se sont mis au diapason : depuis le début du Tournoi des six nations 2001, ils



En inscrivant le troisième essai du XV de France en fin de match, le trois-quart centre Sébastien Bonetti a donné un peu d'ampleur à la victoire des siens.

affectent un air curieusement détaché – du ballon et du reste. Ils jouent comme s'ils pensaient à autre chose, promèment sur les terrains un dandysme de pacotille qui ne convient guère à la pratique d'un sport réclamant autant d'engagement physique et mental que le rugby professionnel du XXI^e siècle.

Il y avait une « bof génération », il existe désormais un « bof rugby ». Il est fait d'un grand désintérêt, d'un manque d'entrain réel, du moins pour les

prétendus « petits matchs » du Tournoi des six nations, et aussi d'un soupçon de laisser-aller fausement sympathique, symbolisé par le capitaine Fabien Pelous, venu donner son sentiment sur le match vêtu d'un simple slip et d'un T-shirt. Il était « extrêmement satisfait » du comportement de son équipe.

Pour les joueurs du XV de France, ce détachement apparent serait trompeur. Ils avaient « peur » de ce voyage à Rome, voilà tout. Peur de l'Italie, qui venait

d'encaisser 80 points en Angleterre... Peur du « match piège ». Peur d'eux-mêmes, surtout : « Avant le match, j'étais inquiet de la réaction des joueurs, confie le talonneur français, Raphaël Ibanez. Avec ce qu'elle a vécu en Irlande, cette équipe transporte beaucoup d'incertitudes, et je me demandais comment nous allions rebondir. » Ceux qui, en novembre, avaient donné la leçon aux Néo-Zélandais avaient besoin de « se rassurer » en mars face à l'Italie. Comprenez qui pourra.

En février, les Français avaient gagné sans vraiment jouer face à l'Ecosse (16-6), puis perdu en Irlande (22-15) de la même manière, immodérément restrictive. Samedi 3 mars, sous le soleil printanier revenu éclairer le joli Stadio Flaminio de Rome, ils ont innové en dominant sans avoir l'air de jouer, en regardant les Italiens jouer du coin de l'œil, comme un boxeur peu à son affaire peut se cacher dans un coin du ring en attendant que son adversaire s'essouffle, en espérant que le minimum finira par payer, à la fin.

UN SCORE ÉTRIQUE

A Rome, les Français ont marqué trois essais – par Jean-Luc Sadourny (14^e), Philippe Bernat-Salles (26^e) et le nouveau venu Sébastien Bonetti (79^e) – à une équipe italienne plutôt décevante, aux schémas de jeu très répétitifs, mais qui a su rester dans le match grâce à quatre pénalités de Diego Dominguez et à un essai de Massimiliano Perziano (74^e). Un score étriqué (30-19) et une prestation médiocre, sans panache, n'ont pas déplié Bernard Laporte. L'entraîneur français était « content, oui », ses joueurs avaient bien appliqué les consignes – défensives, seulement défensives – et ils avaient été plus efficaces dans le jeu sans ballon. Il a observé « les grandes équipes, comme l'Australie et l'Angleterre », et il a noté que « le talent, ce n'est pas seulement quand on a le ballon, c'est aussi quand on ne l'a pas. C'est là où il faut que l'on progresse ». Prometteur, tellement prometteur.

Eric Collier

► www.lemonde.fr/sixnations

Le point	
MATCHES JOUÉS	
Italie-France	19-30
Angleterre-Ecosse	43-3
LE PROGRAMME	
Dimanche 29 avril	Galles-Irlande match repoussé (de la 3 ^e journée)
Samedi 17 mars	France-Galles
Samedi 17 mars	Ecosse-Italie
Samedi 24 mars	Irlande-Angleterre
CLASSEMENT	
	Pts J G N P Pp Pc Diff.
1 Angleterre	6 3 3 0 0 167 41 +126
2 Irlande	4 2 2 0 0 63 37 +26
3 France	4 3 2 0 1 61 47 +14
4 P. de Galles	1 2 0 1 1 43 72 -29
5 Ecosse	1 3 0 1 2 37 87 -50
6 Italie	0 3 0 0 3 64 151 -87
Pp = Points pour Pc = Points contre	

LA CHRONIQUE DE PHILIPPE GUILLARD

C'est quand même la honte

CE PREMIER Italie-France de l'histoire du Tournoi des six nations avait à peine commencé, le public s'était tout juste rassuré après les hymnes, qu'on perdait déjà notre premier ballon. Au coup d'envoi ! Sans forcer, en une tou-

ANALYSE

C'est un peu comme si Barthez faisait le match de sa vie en sauvant l'équipe de France de la défaite contre la Moldavie

che de balle bien mal caressée, l'équipe de France venait de détruire, après une seule petite seconde de match, tout ce qu'elle avait dû construire pendant la semaine. On a beau se dire que ça n'est rien, qu'il reste encore 90 minutes en comptant le temps additionnel, cette nouvelle mi-temps à vocation publicitaire, l'arbitrage vidéo, les temps morts et le coaching pour se rattraper, n'empêche que c'est quand même la honte. Perdre ce tout premier ballon après un regroupement d'école primaire, et se mettre en danger d'entrée, alors qu'on avait l'occasion d'apprendre aux Italiens les tables de multipli-

cation, je répète, c'est quand même la honte. On peut tenter toutes les pirouettes du trapéziste, dire que c'est pas facile, que c'est le Tournoi, qu'il y a la pression, et qu'il ne faut pas sous-estimer ces Italiens, les excuses, valables contre les Irlandais ou les Ecossais, ne valent pas une cacahouète devant ces invités de dernière heure.

Car, sans leur manquer de respect, et en leur accordant l'excuse de l'absence jusqu'alors préjudiciable de leur chamière incontournable Troncon-Dominguez, il faut se rappeler que, depuis le début du Tournoi, les Italiens ont tout de même mangé plus d'herbe à tisane que de pâte à pizza, se faisant même hacher sans pitié, et à la bolognaise, en Angleterre. Et se satisfaire de la défense quand on joue l'Italie, c'est un peu comme si Barthez faisait le match de sa vie en sauvant l'équipe de France de la défaite contre la Moldavie. Un non-sens. On se satisfait de la défense quand on joue l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, ou l'Angleterre. Cela devient même l'arme absolue de la victoire. Mais pitié, pas l'Italie. Car c'est alors la preuve qu'on n'a pas vu la balle contre une équipe plutôt modeste. C'est aussi la preuve que, alors qu'on attendait une symphonie d'une attaque française

toute neuve, après, bien sûr, une mi-temps de résistance déjà négociée, l'on se retrouvait à camper une nouvelle fois sur des idées vagues. Sans boussole, sans véritable chemin, tel un berger sans mouton, sans chien et sans bâton. Comment se contenter du minimum quand on a l'occasion de jouir du maximum, afin d'engranger une belle récolte de confiance pour la suite du feuilleton ?

Que dire de plus de ce match aussi pauvre en rugby international que Rome est riche en histoire de l'humanité ? Que dire de cette rencontre aussi ennuyeuse qu'un matin de match où tout le monde tourne dans le hall de l'hôtel sans trop savoir quoi faire ? Que penser donc, si ce n'est ressortir l'excuse inusable de notre belle boîte à clichés, comme quoi la France ne s'énervait que contre les grandes équipes ? Alors, qu'on l'affiche : disons qu'on est allés en Italie pour faire du social et qu'on attend l'Angleterre pour reprendre le cours de nos rêves. Ou alors, et c'est encore une éventualité qu'on veut bien accepter, c'est qu'on n'y comprend plus rien au rugby.

★ Philippe Guillard est journaliste à Canal+, écrivain et ancien rugbyman.

L'Angleterre continue d'humilier ses adversaires

UNE FOIS de plus, parvenue à mi-Tournoi, l'Angleterre semble partie pour réaliser le Grand Chelem. Comme en 2000, comme en 1999, le XV de la Rose affiche au bout de trois matches un tableau sans faute et une suite de succès

sans fioritures. Le dernier en date, samedi 3 mars à Twickenham face à l'Ecosse, s'inscrit dans la lignée des précédents : 43 à 3 au score final, dont six essais et un nouveau record établi par les hommes de Clive Woodward, l'entraîneur anglais. Jamais la Calcutta Cup, le trophée qui honore chaque année le vainqueur de cette joute anglo-écossaise, n'avait été décrochée avec un tel écart de points.

Voilà déjà deux semaines, le 17 février, sur cette même pelouse de Twickenham, cette équipe anglaise avait amélioré contre l'Italie le record du nombre de points inscrits en un seul match du Tournoi (80-23). Le 3 février, elle avait infligé aux Gallois la plus belle déculottée de l'histoire des rencontres qui l'opposent chaque année à ses voisins (44-15). « Le mot-clé, c'est variété. Nous ne

jouons pas tellement différemment d'il y a deux ans, quand nous perdions des matchs et étions critiqués », a commenté Clive Woodward.

Les années passant, l'ancien joueur des lignes arrières devenu entraîneur s'est forgé une mémoire. Il n'a pas oublié les attaques dont il fut l'objet lors de son arrivée à la tête du XV anglais, en 1997, alors qu'il clamait son intention d'en finir avec le jeu étriqué qui caractérisait à cette époque le rugby d'outre-Manche. Il n'a pas oublié non plus les déconvenues des deux derniers Tournois : alors qu'un douzième Grand Chelem l'attendait au terme des ultimes rencontres disputées à Wembley contre le Pays de Galles en 1999 et à Murrayfield contre l'Ecosse en 2000, son équipe a échoué contre toute espérance et toute logique.

Aussi Clive Woodward reste-t-il humble. « Les joueurs ont beaucoup de responsabilités, car ils doivent prendre des décisions majeures sur le terrain, et nous avons la chance d'avoir des joueurs capables de faire cela », a-t-il indiqué.

Samedi les Ecossais l'ont éprouvé à leurs dépens. Avec Iain Bala-haw, 21 ans à peine, arrière de l'équipe nationale et de Bath, ou Lawrence Dallaglio, l'un des meilleurs – sinon le meilleur – numéro 8 au monde actuellement, l'Angleterre dispose de talents à tous les postes. Mais plus que ses individualités, c'est surtout son système de jeu, sa précision, sa discipline, sa capacité à conserver les ballons tout en enchaînant les temps de jeu qui distinguent cette équipe.

Yves Bordenave

Les reports mécontentent les clubs anglais

Le Comité des six nations a d'ores et déjà reporté au 29 avril 2001 le match pays de Galles-Irlande, initialement prévu le 3 mars à Cardiff (Le Monde du 4 et 5 mars), en raison de l'épidémie de fièvre aphteuse. Dans la matinée de lundi 5 mars, rien n'avait encore été décidé concernant la quatrième journée du Tournoi. Toutefois, le match prévu le 24 mars à Dublin entre l'Irlande et l'Angleterre pourrait bien être ajourné à la demande du gouvernement irlandais. Quoique encore hypothétique, cette perspective provoque déjà la grogne des clubs anglais. Mécontents de ne pas avoir été consultés par le Comité des six nations concernant les modifications du calendrier international, ils menacent de ne pas libérer leurs joueurs internationaux. « Collectivement, nous avons investi près de 1,5 milliard de francs dans le rugby et nous méritons un autre traitement », a déclaré Rob Andrew, l'ancien ouvrier du XV de la Rose devenu manager de Newcastle.

Tournoi des six nations					
ITALIE - FRANCE : 19-30 (9-14)					
Samedi 3 mars • Stade Flaminio, à Rome					
• Temps doux • Terrain bon • 25 000 spectateurs • Arbitre : M. White (Ang.)					
LES ÉQUIPES					
ITALIE : (Sélectionneur : Johnstone (N-Z)) • Stoica • Perziano ; Pozzebon ; M. Dallan ; D. Dallan • Dominguez ; Troncon (Queirolo, 67 ^e) • Bergamasco ; Checchinato ; Persico • Visser ; Gritti • Paoletti (Properzi, 47 ^e) ; Moscardi (cap.) ; Lo Cicero.					
FRANCE : (Sélectionneur : Laporte) • Sadourny • Bernat-Salles ; Bonetti ; Lombard ; Dominici • Lamaison ; Galthié • Magne ; Juliet ; Moni (Betsen, 41 ^e) • Pelous (cap.) ; Auradou • De Villiers ; Ibanez ; Califano (Marconnet, 52 ^e).					
LES POINTS					
ITALIE 1 essai de Perziano (72 ^e) transformé par Dominguez ; 4 pénalités de Diego Dominguez (10 ^e , 17 ^e , 28 ^e , 47 ^e).					
FRANCE 3 essais de Sadourny (14 ^e), Bernat-Salles (26 ^e) et Bonetti (80 ^e) transformés par Lamaison ; 3 pénalités de Christophe Lamaison (45 ^e , 58 ^e , 64 ^e).					
FAUTES					
Pénalités : En faveur de l'ITALIE : 15 (6 + 9), dont 4 tentées (3 + 1) et réussies par Dominguez.					
En faveur de la FRANCE : 15 (7 + 8), dont 8 tentées (2 + 6) et 3 transformées (0 + 3) par Lamaison.					
Mêlées : En faveur de l'ITALIE : 7 (2 + 5).					
En faveur de la FRANCE : 7 (3 + 4).					
Touches : En faveur de l'ITALIE : 14 (9 + 5).					
En faveur de la FRANCE : 11 (6 + 5).					
STATISTIQUES					
ITALIE ■ ■ ■ FRANCE					
POSSESSION DE LA BALLE					
49,3 % ■ ■ ■ 50,7 %					
TEMPS DE JEU					
15 minutes ■ ■ ■ 16 minutes					
total	1 ^{er} mi-temps	2 ^e mi-temps	total	1 ^{er} mi-temps	2 ^e mi-temps
11	dont 4	7	15	dont 5	10
NOMBRE D' ACTIONS DANS LES 22 M ADVERSES					
ACTIONS OFFENSIVES POSITIVES					
10	dont 6	4	15	dont 8	7
ACTIONS DÉFENSIVES DÉCISIVES					
3	dont 1	2	5	dont 2	3
BALLE RÉCUPÉRÉES					
2	dont 2	0	3	dont 2	1

Timides et peu confiants dans leur jeu, les hommes de Bernard Laporte se sont une nouvelle fois appuyés sur leur défense pour s'imposer. En limitant les fautes face à leurs poteaux en première période, ils ont aussi évité à Diego Dominguez de s'illustrer. Avec un seul essai concédé, les Tricolores ont fait mieux que les Irlandais (3) et les Anglais (2) avant eux.



ZOL

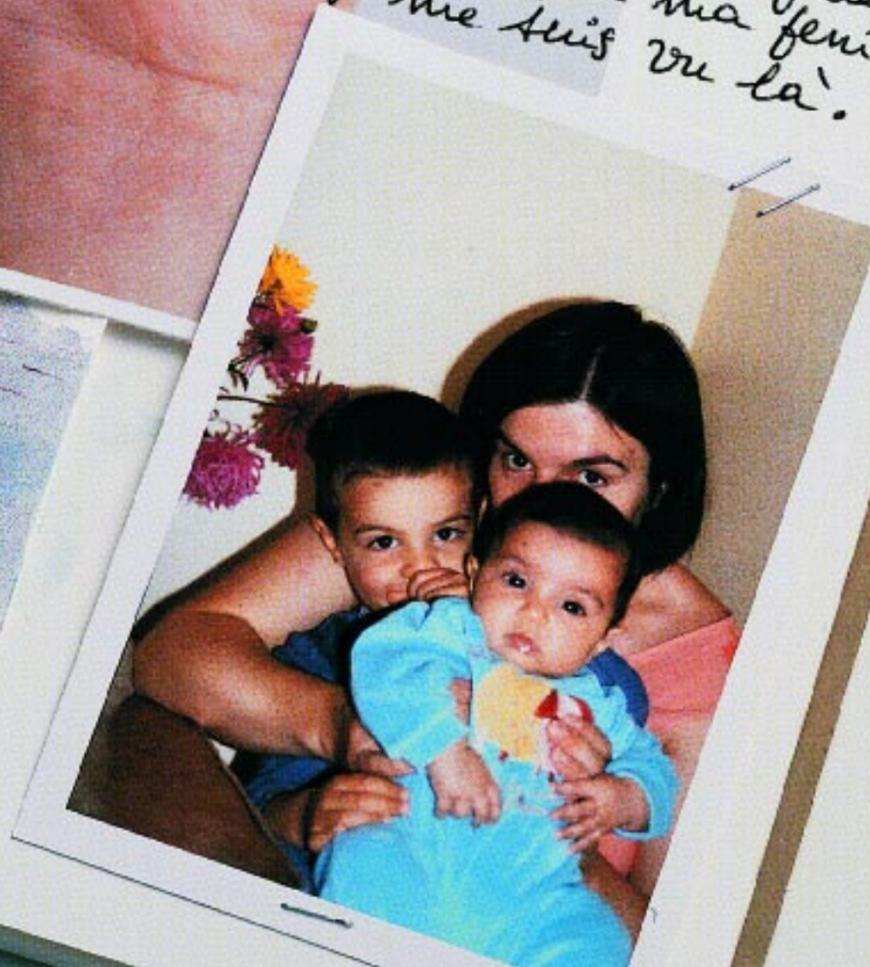
Location Longue Durée

01 55 20 66 64

JOURNAL DE BORD / THE RACE

TBWA\PARIS

Je me suis vu là.
 j'ai vu l'océan ériger des montagnes,
 j'ai vu l'horizon disparaître,
 j'ai vu le bateau ivre,
 j'ai vu les mêmes sirènes
 qu'Ulysse a croisées,
 j'ai vu Achab et j'ai vu Léviathan,
 j'ai vu les visages de ma fille,
 de mon fils, de ma femme,
 Alors je me suis vu là.



THE RACE
 LE DROUPE AU NORD-OUEST

Pendant plus de deux mois, France Télécom vous a placé au coeur de la plus extraordinaire course maritime jamais organisée, en vous permettant de vivre cette aventure humaine de l'intérieur, en images, par wap ou sur le site internet. C'est donc avec émotion que tout France Télécom salue aujourd'hui le retour de ces grands navigateurs. www.therace.org


france telecom
 bienvenue dans la vie.com

Le maxi catamaran « Club-Med » s'est adjugé The Race

Il a bouclé l'épreuve en soixante-deux jours

MARSEILLE, de notre envoyée spéciale
Club-Med, un des trois maxi-catamarans construits par Gilles Ollier, a remporté The Race, la course autour du monde en équipage sans limite organisée par Bruno Peyron. Parti de Barcelone le 31 décembre 2000, avec cinq autres concurrents dont un, *PlayStation*, a abandonné le 14 janvier, il a franchi la ligne d'arrivée à Marseille, samedi 3 mars en soirée, bouclant l'épreuve en 62 jours, 6 heures, 56 minutes et 33 secondes.

Club-Med (33,50 m) était dirigé par le Néo-Zélandais Grant Dalton (auteur de cinq tours du monde en équipage avec escales), assisté du Français Franck Proffit, plus connu jusqu'ici comme fidèle lieutenant de Loïck Peyron. Le frère de l'organisateur est attendu mardi à Marseille avec *Innovation-Explorer*. Le troisième « plan Ollier », *Team-Adventure* (Cam Lewis), devrait compléter le podium.

Si ces bateaux d'une nouvelle génération ont démontré leur fiabilité malgré une préparation inégale, la course a été mouvementée. *Innovation-Explorer* est privé de gennaker (voile ballon d'avant) depuis dimanche. *Team-Adventure*, trop sollicité par l'impétuosité de son skipper, a effectué deux arrêts pour consolider sa poutre centrale. *Club-Med* a connu sur la fin des soucis techniques - délamination de la jonction entre la coque

et le bras de liaison, rupture du bas-hauban tribord - tus pour des raisons tactiques.

Son arrivée a été accueillie triomphalement sur le Vieux-Port par une foule plus curieuse que connaissance et beaucoup moins dense que celle venue saluer aux Sables-d'Olonne quelques jours plus tôt Michel Desjoyeaux et Ellen MacArthur, le vainqueur du Vendée Globe et sa dauphine. The Race a incontestablement souffert de la concurrence de ce tour du monde en solitaire à la notoriété bien établie.

L'épreuve n'est pas assurée de perdurer à un rythme quadriennal, comme le souhaiterait Bruno Peyron. Si ses partenaires (Disneyland Paris, France Télécom, la Mission 2000 en France) affichent une satisfaction de circonstance, les sociétés associées à l'épreuve pour la vente de produits affirment qu'elles auraient gagné à préférer le Vendée Globe.

Selon le *Journal du dimanche* du 4 mars, l'une d'elles, B'Prime, qui commercialise des parfums, pourrait assigner l'organisation de The Race en justice pour tromperie. France Télévision, détentrice des droits de diffusion, déplore des taux d'audience catastrophiques : en moyenne 7,7 % de parts de marché et 640 000 spectateurs. Bruno Peyron se félicite néanmoins d'avoir « réussi à internationaliser la pratique du multicoque » et s'apprête à publier la genèse de cette épreuve inventée par lui en 1993 pour « marquer l'histoire de la course au large en multicoque ».

Patricia Jolly

www.lemonde.fr/therace

Metz retrouve Faryd Mondragon et s'éloigne de la zone de relégation

L'ASSE et le FC Metz ont tous deux déposé des réserves avant le match

En dominant nettement Saint-Etienne (3-0), samedi 3 mars, le FC Metz, bien que toujours quinzisième, s'est éloigné de la zone de relégation, dans laquelle son

adversaire du jour reste enlisé. Avant la rencontre, un duel à coups de « réserves » a opposé les deux clubs, tous deux concernés par l'affaire des faux passeports.

METZ

de notre envoyée spéciale

A six journées de la fin du championnat de France de football, la lutte pour le maintien en première division va-t-elle se jouer autant devant des juridictions sportives et civiles que sur les terrains ? Vingt-quatre heures après qu'une commission de la Fédération française de football (FFF) eut donné sa propre lecture de l'affaire des faux passeports, invalidant les décisions de la Ligue (*Le Monde* daté 4-5 mars), un match au parfum sulfureux s'est disputé, samedi 3 mars, au stade Saint-Symphorien, où Metz accueillait Saint-Etienne.

Deux rencontres se sont disputées au cours de la même soirée. La première a commencé avant le coup d'envoi, lorsque les dirigeants du club du Forez ont émis une réserve sur la feuille de match afin d'exposer leurs « doutes sur la capacité à travailler en France » du gardien de but messin Faryd Mondragon. International colombien, ce dernier est convoqué le 14 mars devant le tribunal correctionnel de Paris pour s'expliquer sur l'origine du faux passeport grec dont il fut titulaire en début de saison.

Samedi, Faryd Mondragon disputait son premier match depuis le déclenchement de l'affaire. Les responsables de l'AS Saint-Etienne le soupçonnent de posséder un visa touristique, document qui ne permet pas d'exercer une activité professionnelle en France. « Faux. Il est en règle. La préfecture de Mosel-

le a émis un récépissé de carte de séjour », a précisé Patrick Razurel, le directeur général du FC Metz.

Le club lorrain a répondu du tac au tac à l'offensive stéphanoise. « On était mené au score par une réserve à zéro. On a donc déposé une réserve en reprenant mot pour mot l'argumentaire de Saint-Etienne et en changeant le nom de Mondragon par celui d'Alex », a indiqué le président du FC Metz, Carlo Molinari.

Brésilien de naissance, Alex est lui aussi au cœur de l'affaire des faux passeports pour avoir été en possession d'une pièce d'identité portugaise falsifiée. A l'inverse de Faryd Mondragon, qui entra sur le territoire français avec son faux passeport, l'attaquant des Verts n'est pas convoqué devant un tribunal pénal.

DEUX CADEAUX

Ces préliminaires terminés, le match, le vrai, put débuter. Il commença de manière désastreuse pour l'AS Saint-Etienne qui encaissa un but dès la 4^e minute par Mario Espartero. Il s'acheva en débâcle une heure et demie plus tard (3-0). Le héros de la soirée fut Faryd Mondragon. D'un magistral dégagement au pied (78'), le gardien réalisa une passe décisive à destination de Jonathan Jagert, auteur du troisième but messin (84'). En début de deuxième mi-temps, Faryd Mondragon détourna également un penalty tiré par... Alex.

En l'espace de deux soirées, le FC Metz s'est sorti de la mauvaise passe dans laquelle il se trouvait. Vendredi, la commission d'appel de la FFF a fait deux cadeaux au club. La première offrande consista à retirer trois points à un de ses adversaires directs dans la course au maintien, le Toulouse FC (à qui la Ligue avait initialement donné match gagné contre Saint-Etien-

La fiche technique

METZ - SAINT-ÉTIENNE: 3-0

Championnat de France 28^e journée
• Stade Saint-Symphorien ; temps froid et humide ; pelouse grasse ; 22 262 spectateurs ; arbitre : M. Lhermitte

BUTS

METZ : Espartero (4^e), Jager (78^e et 84^e)

AVERTISSEMENTS

METZ : Pierre (42^e)
SAINT-ÉTIENNE : Di Rocco (33^e), Meslien (40^e), Hernandez (66^e)

LES ÉQUIPES

METZ
(entraîneur : Cartier)
Mondragon • Régis ; Proment ; Toyes • Pierre ; Van Handenhoven ; Espartero, Gaillot • Meyrieu (cap.) • Baticle ; Moreno (Jager, 23^e, Frutos, 90^e).

SAINT-ÉTIENNE

(entraîneurs : Garcia et Wallemme)
Alonso • Potillon (Fellahi, 71^e) ; Wallemme (cap.) ; Hernandez ; Meslien • Boudarène ; Huard (Sarr, 83^e) ; Sablé • Sanchez (Pédon, 53^e) ; Di Rocco, Alex.

ne). Le second cadeau tient en la reprogrammation du match contre Strasbourg qui, le 2 décembre 2000, avait été arrêté en raison d'un jet de pétard sur l'arbitre assistant. Alors que la Ligue avait déclaré le match perdu par les deux clubs, le FC Metz se retrouve dans la situation de glaner de 1 à 3 points sur ses rivaux les plus proches.

La deuxième chance offerte à Metz face à Strasbourg reste toutefois conditionnée à la présence d'un arbitre. Or, l'association regroupant les directeurs de jeu a fait savoir qu'elle ne dépêcherait personne au stade de la Meinau pour ce match prévu à huis clos. « Nous trouverons un arbitre étranger. Le Luxembourg est juste à côté », a prévenu Carlo Molinari.

Frédéric Potet

Laurent Robert veut quitter le PSG

Après trois défaites consécutives, le Paris - Saint-Germain a renoué avec la victoire en championnat à la faveur de la venue de Toulouse (3-0), samedi 3 mars. Si ce succès assure quasiment le maintien de l'équipe en première division, il n'a pas fait le bonheur de Laurent Robert. Le milieu de terrain international, qui a été remplacé à la mi-temps par décision de son entraîneur Luis Fernandez, a annoncé sa volonté de quitter le club.

« Je vais prendre rendez-vous avec les dirigeants pour examiner les conditions de mon départ », a déclaré le joueur à l'issue de la partie, avant de confirmer ses propos le lendemain. Depuis l'arrivée de Luis Fernandez, le 4 décembre 2000, Laurent Robert a perdu son statut de titulaire malgré ses très bons états de service (onze buts marqués en championnat). « Entre nous, il y a un manque de dialogue total, il me parle mal, il me prend pour un gamin », déplore le joueur. « Depuis deux ou trois mois, plus rien ne réussit à Laurent Robert », réplique Luis Fernandez.

Le championnat de France de football de D1

28^e JOURNÉE

Lyon-Bordeaux	2-1	• spectateurs : 35 445	• remplissage du stade : 84 %
Lille-Marseille	1-0	• spect. : 19 000	• rempl/stade : 90 %
Sedan-Lens	2-2	• spect. : 17 000	• rempl/stade : 100 %
Bastia-Toyes	2-2	• spect. : 6 079	• rempl/stade : 60 %
Strasbourg-Guing.	0-1	• spect. : 10 321	• rempl/stade : 30 %
Auxerre-Monaco	1-0	• spect. : 18 000	• rempl/stade : 80 %
Paris-SG-Toulouse	3-0	• spect. : 41 374	• rempl/stade : 88 %
Rennes-Nantes	0-2	• spect. : 22 759	• rempl/stade : 90 %
Metz-Saint-Étienne	3-0	• spect. : 22 262	• rempl/stade : 84 %

Le chiffre

1
Lors de ses neuf derniers déplacements, l'AS Monaco n'a pris qu'un seul point (2-2 à Guingamp le 9 décembre 2000). La dernière victoire du champion de France en titre remonte au 14 octobre 2000 (2-0 à Bastia).

• CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Diff.	Clubs	Séries
1 Lille	50	28	14	8	6	+14	GGNGG	
2 Nantes	50	28	15	5	8	+12	PGNGG	
3 Sedan	47	28	13	8	7	+11	NGGGN	1
4 Lyon	46	28	11	13	4	+14	GGNGG	1
5 Bordeaux	46	28	12	10	6	+13	GNGGP	2
6 Troyes	42	28	11	9	8	0	GGPGN	
7 Guingamp	41	28	11	8	9	+1	NPGPG	2
8 Auxerre	40	28	11	7	10	-1	NGPGG	1
9 Bastia	39	28	11	6	11	+3	GPPPN	2
10 Rennes	39	28	11	6	11	+3	PPGGP	3
11 Paris-SG	36	28	10	6	12	-1	GPPPG	1
12 Monaco	35	28	10	5	13	+2	PGPGP	1
13 Lens	33	28	8	9	11	-1	PPPPN	
14 Marseille	32	28	9	5	14	-8	PPNGP	
15 Metz	30	27	7	9	11	-11	PPGPP	
16 Toulouse	25	28	5	10	13	-13	GNNPP	
17 St-Etienne	24	28	8	7	13	-11	PNPPP	
18 Strasbourg	19	27	5	7	15	-27	NNGPP	

• LES CARTONS

	Rouges	Jaunes	Rouges	Jaunes
1 Nantes	0	34	16	39
2 Saint-Étienne	1	48	17	63
3 Metz	1	55	18	67

LES BUTEURS

1 Anderson + 1 (Lyon), Bonilla (Toulouse), Pauleta (Bordeaux) 14 buts.

LES ATTAQUES

1 Nantes 45 buts • 2 Monaco 41 buts • 3 Lyon et Troyes 39 buts.

LES DÉFENSES

1 Lille 19 buts • 2 Bordeaux et Lyon 25 buts.

LES PASSEURS

1 Carrière (Nant.) 11 passes • 2 Gallardo (Monaco) 9 passes • 3 Dhorasoo + 2 (Lyon) 8 passes.

29^e JOURNÉE : Samedi 17 mars : Toulouse-Lille ; Nantes-Sedan ; Lens-Metz ; Auxerre-Lyon ; Guingamp-Rennes ; Saint-Étienne-Bastia ; Monaco-Troyes ; Marseille-Strasbourg ; dimanche 18 mars : Bordeaux-Paris-SG.

Jean Pitalier élu président de la Fédération française de cyclisme

IL N'ÉTAIT officiellement pas candidat. Samedi 3 mars, à Paris, Jean Pitalier a malgré tout été élu président de la Fédération française de cyclisme (FFC). A soixante-huit ans, celui qui était secrétaire général de la FFC succède, pour quatre ans, à Daniel Baal. Ce dernier n'avait pas souhaité briguer un troisième mandat, mettant en avant un manque de disponibilité croissant, la lassitude consécutive aux affaires de dopage n'étant pas non plus étrangère à ce choix.

Le nouveau patron de la FFC va commencer son mandat avec l'image d'un président par défaut. Celui vers qui le comité directeur (organe à qui il revenait de proposer une personnalité au vote de l'assemblée générale) a été contraint de se tourner. Deux des trois candidats déclarés, François Scavini (président du comité Dauphiné-Savoie) et Guy Perras (président du comité du Lyonnais) n'ont en effet même pas été élus par l'assemblée générale parmi les dix-sept membres du comité directeur.

« UN HOMME DE L'OMBRE »

Seul Alain Calvez (président du comité Pays de Loire) a franchi ce cap, mais en avant-dernière position (256 voix sur 579 exprimées). Sa candidature, lors du premier tour de scrutin, n'a ensuite retenu que 7 voix sur 30. Le comité directeur a alors demandé à Jean Pitalier de se porter candidat. Celui-ci a été largement élu par l'assemblée générale (418 voix pour, 180 contre, 8 nuls).

« Ce sont les plus discrets qui récoltent les voix », a relevé Armand Mégrét, le médecin fédéral national, à l'issue du vote de l'assemblée générale pour les postes au comité directeur. « Il ne fallait pas se déclarer, ni exprimer ce que l'on pense », a constaté Alain Calvez après l'élection de Jean Pitalier, qui s'est défini comme « un homme de l'ombre ». « Les gens ont souhaité aller vers quelqu'un qui connaît bien la FFC et les arcanes du cyclisme et qui a une grande force de travail », a indiqué Yvon Sanquer, le président de la Ligue de cyclisme professionnelle française.

Ancien coureur cycliste (de 1949 à 1960), ancien chronométreur sur le Tour de France (de 1964 à 1985), Jean Pitalier a siégé dans de nombreuses commissions de la FFC avant d'entrer au comité directeur en 1979 et de devenir secrétaire général deux ans plus tard. Ce Parisien de naissance, qui réside en Dordogne depuis 1989, préside le comité Aquitaine et siège au comité exécutif de la commission des commissaires de l'Union cycliste internationale. Retraité de Gaz de France, il se décrit comme « pas spécialement autoritaire ».

A l'heure où le cyclisme n'a de cesse d'évoquer un certain renouveau, ce choix ne peut pas ne pas susciter d'interrogations. Jean Pitalier a montré une certaine lucidité sur le sujet. Ayant accueilli son élection « sans sauter de joie », il a déclaré « avoir un handicap : [son] âge ». Mais s'il se classe parmi « les vieilles badernes », il a assuré que s'« entourer de jeunes sera [son] premier acte ».

« Ce sera une présidence de transition », a considéré Armand Mégrét, selon qui le résultat de cette élection s'explique aussi par le fait que « le départ de Daniel Baal a été trop brutal pour laisser place à l'essor d'un successeur ». « Il faudra trouver quelqu'un pour prendre la succession », a convenu Jean Pitalier, dont la « priorité » sera de « redonner une crédibilité sportive à notre sport ».

Le nouveau président précise qu'il « poursuivra l'œuvre de Daniel Baal et d'Armand Mégrét » dans la lutte contre le dopage et souhaite continuer à travailler avec le dernier nommé. « On ne changera pas de ligne de conduite », a-t-il insisté.

Philippe Le Cœur

www.ebanking.fr

Votre banquier est dans tous ses états. Il va bientôt passer de la crème sur le corps de votre femme

Rendez-vous vite sur
www.ebanking.fr
il y a une semaine pour 2 à gagner à l'Île de La Réunion

vous meilleur banquier c'est vous



A Melbourne, la mort d'un commissaire de piste occulte la victoire de Michael Schumacher

Un violent accident entre Ralf Schumacher et Jacques Villeneuve est à l'origine du drame

Le premier grand prix de F1 de la saison, disputé dimanche 4 mars à Melbourne (Australie), sur le circuit de l'Albert Park, a été endeuillé par la

mort d'un commissaire de piste australien, victime du violent accident survenu entre Ralf Schumacher (BMW-Williams) et Jacques Villeneuve

(BAR). Michael Schumacher (Ferrari) a remporté l'épreuve devant David Coulthard (McLaren-Mercedes) et Rubens Barrichello (Ferrari).

LA SAISON 2001 de formule 1 ne pouvait connaître pire entame. Un commissaire de piste australien, dont l'identité n'a pas été communiquée par les organisateurs, est mort, dimanche 4 mars, à l'hôpital Alfred de Melbourne après le violent accident qui a impliqué les monoplaces de Ralf Schumacher (BMW-Williams) et de Jacques Villeneuve (BAR) au cinquième tour du Grand Prix d'Australie, disputé sur le circuit de l'Albert Park. Les deux pilotes sont sortis indemnes de l'accident.

Le commissaire de course a eu moins de chance. Il a été heurté par un pneu qui, dans la violence du choc, s'était détaché de la voiture du pilote canadien. Sept autres personnes ont été blessées par des projections de débris.

Ce drame survient moins de six mois après celui qui avait coûté la vie, le 10 septembre 2000 sur le circuit de Monza (Italie), dans des circonstances semblables, à Paolo Ghislimberti, un pompier volontaire italien âgé de trente-trois ans.

RÉGLEMENTATION PLUS STRICTE

Michael Schumacher, sur la plus haute marche du podium, David Coulthard et Rubens Barrichello, respectivement deuxième et troisième de l'épreuve, n'ont pas sacrifié au rituel du champagne, ni cédé à un quelconque accès de joie. Tous trois venaient d'apprendre la nouvelle. C'est l'Allemand qui l'annoncera aux médias lors de la traditionnelle conférence de presse qui suit l'arrivée. Tous les

pilotes ont été visiblement choqués par ce drame.

« Je suis terriblement désolé qu'un homme qui s'occupait de notre sécurité ait été tué aujourd'hui, a confié Ralf Schumacher, le frère du triple champion du monde. J'étais sur l'intérieur de la piste, suivant mon bonhomme de chemin tout en veillant à ne pas faire de changement de trajectoire. J'ai freiné et, soudainement, j'ai senti un coup énorme sur l'arrière et j'ai vu Jacques [Villeneuve] s'envoler au-dessus de moi. C'est seulement grâce au niveau de sécurité de nos voitures que rien de mal ne nous est arrivé. »

La Fédération internationale de l'automobile (FIA) a pris cette saison des mesures visant à renforcer la sécurité des pilotes. « La FIA a beaucoup travaillé sur la solidité des voitures. Il faudrait maintenant que l'on essaie de voir si l'on ne peut pas œuvrer pour la sécurité des commissaires », surenchérit Olivier Panis, coéquipier de Jacques Villeneuve au sein de l'écurie BAR. « L'enseignement que l'on peut tirer est que la F1 reste un sport dangereux. Pour tout le monde », concluait le pilote grenoblois.

Le Brésilien Ayrton Senna a été le dernier pilote à mourir lors d'un grand prix, le 1^{er} mai 1994 à Imola (Italie). La réglementation 2001 contraint les écuries au respect de normes de crash-tests beaucoup plus exigeantes que la saison dernière : la résistance de l'arceau de sécurité a été multipliée par quatre et des renforts supplémentaires habillent désormais l'habitacle, faisant du cockpit une véritable « cellule de survie », ainsi que l'a qualifié le miraculé Jacques Villeneuve.

La nouvelle réglementation fait également obligation aux écuries de fixer chaque roue à deux câbles

en Zylon – une fibre organique à très hautes performances ayant un degré d'élasticité supérieur à celui de l'acier et comparable à la fibre de carbone – glissés à l'intérieur des bras de suspension et reliés à différents points du châssis. Ce système doit empêcher que les roues, en cas de choc à grande vitesse, ne soient projetées loin de la voiture et ne deviennent de véritables projectiles.

INVERSER LES PRIORITÉS

Si la cellule de survie a pleinement joué son rôle, dans le cas précis de Jacques Villeneuve, il n'en a apparemment pas été de même pour le système de double câblage, sensé supporter une traction de 10 tonnes et éviter justement le risque qui a coûté la vie au commissaire australien. Ce mode de sécurité active, plutôt rudimentaire dans son principe, a d'ores et déjà montré ses limites.

D'autres solutions peuvent être envisagées. Elles requièrent l'usage de l'électronique. La FIA y a déjà songé. Il s'agit d'un système se substituant aux drapeaux jau-

nes qui font obligation aux pilotes de ralentir. Ces drapeaux, agités par les commissaires de piste, justifient la présence de ceux-ci au bord des circuits, une position qui les rend vulnérables. Avec un temps de réponse qui peut être très rapide, le système électronique préconisé par la FIA « permet de prévenir les équipes et les pilotes qu'une limitation de vitesse va être mise en place sur certaines parties du circuit ». La présence des commissaires en bord de piste ne serait donc plus justifiée. Mais l'application de ces mesures ne se fera pas avant le 1^{er} janvier 2002.

La FIA n'a pas prévu d'attendre si longtemps pour confirmer la « libéralisation de l'électronique » (dès le Grand Prix d'Espagne, le 29 avril) qui autorise l'emploi de l'antipatinage et de l'embrayage automatique à bord des voitures. Entre l'attrait pour la compétition et la sécurité sur le bord des circuits, ne serait-il pas opportun, après le drame de Melbourne, d'inverser les priorités ?

Jean-Jacques Larrochelle

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : l'Américain Maurice Greene a égalé son propre record du monde du 60 m (6 s 39) en demi-finales des championnats des Etats-Unis en salle, samedi 3 mars à Atlanta.

■ **BOXE** : l'Américain Evander Holyfield a été dépossédé de son titre de champion du monde WBA, catégorie poids lourds, par le Portoricain John Ruiz, vainqueur à l'unanimité des juges, samedi 3 mars, à Las Vegas (Etats-Unis).

■ **FOOTBALL** : Sochaux, bien que battu à domicile par Lorient (0-1), vendredi 2 mars, en match avancé de la 30^e journée, dispose encore de trois points d'avance sur Montpellier et de cinq sur Lorient au classement de la D 2.

■ **Lyon rencontrera le vainqueur du match Troyes-Nantes**, prévu le 13 mars, en demi-finale de la Coupe de la Ligue, mardi 10 ou mercredi 11 avril. Dans l'autre match, Niort, seul club de D 2 encore en lice, se rendra à Monaco.

■ **Manchester a été tenu en échec** à Leeds (1-1), samedi 3 mars, au cours de la 29^e journée du championnat d'Angleterre. Arsenal, large vainqueur de West Ham (3-0) grâce à un triplé de Sylvain Wiltord, revient à quatorze points des Mancuniens.

■ **Le Real Madrid a porté à cinq points** son avance en tête du championnat d'Espagne, malgré le match nul (2-2) concédé devant le FC Barcelone lors de la 25^e journée, samedi 3 mars. Le Deportivo La Corogne, son dauphin, a chuté à Majorque (2-1).

■ **SKI ALPIN** : l'Autrichien Hermann Maier, déjà assuré d'emporter la Coupe du monde pour la troisième fois après avoir terminé cinquième de la descente de Kvitfjell (Norvège), samedi 3 mars, a signé le lendemain sa 39^e victoire en Coupe du monde en s'adjugeant le super G.

■ **Michel Vion quittera ses fonctions** de directeur technique national du ski français dans les jours à venir pour devenir directeur de la compétition des marques Dynastar, Lange et Look, a annoncé, dimanche 4 mars, le groupe Rossignol.

LOTO

■ **Résultats des tirages n° 18** effectués samedi 3 mars. **Premier tirage** : 1, 4, 25, 33, 34, 36 ; numéro complémentaire le 42. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 5 707 095 F (870 041 €) ; 5 numéros : 11 260 F (1 717 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 386 F (58,8 €) ; 4 numéros : 193 F (29,4 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,2 €) ; 3 numéros : 17 F (2,6 €). **Second tirage** : 22, 24, 25, 26, 35, 46 ; numéro complémentaire le 32. Rapports pour 6 numéros : 7 138 420 F (1 088 245 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 69 195 F (10 549 €) ; 5 numéros : 8 120 F (1 238 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 298 F (45,4 €) ; 4 numéros : 149 F (22,7 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,2 €) ; 3 numéros : 17 F (2,6 €).

Olivier Panis rétrogradé à la septième place

Mauvaise journée pour l'écurie BAR. Après le violent accident dans lequel a été impliqué le Canadien Jacques Villeneuve, et qui a coûté la vie à un commissaire de piste australien, Olivier Panis, son coéquipier, a écopé d'une pénalité de 25 secondes. Quatrième à l'issue du Grand Prix, il a été déclassé et se retrouve à la septième place, la première à ne pas attribuer de points.

Cette décision fait suite à une réclamation de l'écurie Sauber, qui a accusé le Français d'avoir dépassé Nick Heidfeld alors que les commissaires agitaient leurs drapeaux jaunes, après l'accident du Brésilien Enrique Bernoldi survenu au troisième tour de course. Le Néerlandais Jos Verstappen (Arrows) a également écopé d'une pénalité de 25 secondes, pour la même raison. « Je n'ai jamais vu de drapeaux jaunes. Décidément, Heidfeld m'aura pourri tout le week-end », a confié Olivier Panis, qui avait déjà eu des différends avec l'Allemand lors de la séance de qualifications, la veille. Cette pénalité fait le bonheur de Sauber puisque, outre les quatre points glanés par Heidfeld, elle offre au Finlandais Rimi Raikkonen son premier point pour sa première participation à un Grand Prix de formule 1.

Grand Prix d'Australie

1^{re} MANCHE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1 2001

Dimanche 4 mars • Melbourne • 58 tours de 5,303 km (307,574 km)
• Temps nageux (23 °C) • Température piste : 29 °C • 22 qualifiés, 14 classés

VAINQUEUR		CLASSEMENT DE LA COURSE	
M. SCHUMACHER (Ferrari) en 1 h 38 min 26 s 533 à 187,464 km/h de moy.	1	1 Schumacher (Ferrari)	1 h 38'26"533
Age 32 ans Nationalité allemande Début en F1 : 1991 145 courses, 45 victoires, champion du monde en 1994, 1995 et 2000.	2	2 Coulthard (McLaren-Mercedes)	1s 717
POLE POSITION Michael Schumacher (Ferrari) en 1'26"892 (moyenne : 219,707 km/h)	3	3 Barrichello (Ferrari)	33s 491
MEILLEUR TOUR en course Michael Schumacher (Ferrari) en 1'28"214 à 220,467 km/h	4	4 Heidfeld (Sauber-Petronas)	1min 11s 479
	5	5 Frentzen (Jordan-Honda)	1min 12s 807
	6	6 Raikkonen (Sauber-Petronas)	1min 24s 143
	7	7 Panis (BAR-Honda)	1min 27s 050
	8	8 Burti (Jaguar)	1 tour
	9	9 Alesi (Prost-Acer)	1 tour
	10	10 Verstappen (Arrows-Asiatech)	1 tour
	11	11 Irvine (Jaguar)	1 tour
	12	12 Alonso (Minardi)	2 tours
	13	13 Fisichella (Benetton-Renault)	3 tours
	14	14 Button (Benetton-Renault)	6 tours.
	PRINCIPAUX ABANDONS		
	Mazzacane : freins défectueux • Villeneuve : accident, 5 ^e tour • R. Schumacher : accident, 5 ^e tour • Häkkinen : sortie de piste • Trulli : panne moteur • Montoya : panne moteur		

Les faits marquants

1 La monoplace de Villeneuve touche l'arrière de celle de R. Schumacher et va violemment percuter le muret de protection. La voiture de sécurité gèle les positions des coureurs (du 5^e tour au 10^e tour). Un commissaire de piste, atteint de plein fouet par un débris, trouve la mort.

2 Après une longue glissade provoquée par une rupture de la suspension avant droite de sa MP4-16, Häkkinen achève sa course dans un mur de pneus (26^e tour).

3 Barrichello, ralenti par la sortie des stands d'Alonso, se fait dépasser par Coulthard. L'Ecossais file vers la deuxième place (34^e tour).

CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS
PILOTES : 1. Schumacher, 10 pts ; 2. Coulthard, 6 ; 3. Barrichello, 4 ; 4. Heidfeld, 3 ; 5. Frentzen, 2 ; 6. Raikkonen, 1.
CONSTRUCTEURS : 1. Ferrari 14 pts (10+4) ; 2. McLaren-Mercedes 6 ; 3. Sauber-Petronas, 4 (3+1) ; 4. Jordan-Honda, 2.

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

2000 ANNÉES D'ATTENTIONS POUR ATTEINDRE LA PLÉNITUDE ET LA SÉRÉNITÉ

Atteindre une parfaite plénitude est affaire de temps. Nous avons donc appliqué à notre compagnie, ANA, les mêmes idées et la même méthode qu'emploient depuis des siècles les jardiniers japonais. A côté des jardins spectaculaires s'étendant à perte de vue, il en existe d'autres, tout aussi beaux, mais plus petits qu'un table. Mais tous, quelle que soit leur taille, tirent parti des éléments naturels pour créer un environnement qui inspire au visiteur un sentiment absolu de tranquillité et de bien-être.

C'est dans cette tradition que s'enracine cette impression de plénitude que vous ressentez sur nos vols, et c'est également la raison pour laquelle nous sommes la plus grande compagnie aérienne au Japon et en Asie.

La qualité du service est pour nous une forme d'art. C'est peut-être pourquoi nous sommes l'une des sept compagnies aériennes dans le monde auxquelles ont été décernées 5 étoiles. Alors, mettez-vous à votre aise, détendez-vous et succombez au charme de l'hospitalité.

Vous apprécierez la délicatesse et le raffinement des plats japonais et européens, qui marient harmonieusement le plaisir des yeux et les saveurs appétissantes.

En choisissant la Première Classe, sachez que vous voyagez... Laissez-vous porter par les airs ! Rêvez que vous êtes confortablement allongé dans l'un de nos sièges Fullflat qui s'incline à 180° pour devenir un véritable lit. Si vous choisissez de voyager en CLUB ANA, vous bénéficiez du confort de nos sièges inclinables Business Class. Ils sont parmi les plus spacieux qui soient avec 1,27 m d'espacement entre les sièges.

Et si jamais vous parvenez à rester éveillé au milieu de tout ce confort, les films, les programmes de télévision et les jeux vidéo mis à votre disposition par ANA vous feront presque regretter d'être déjà parvenu à destination.

Mais nous n'oublions pas que la rapidité reste un élément essentiel : c'est pourquoi nos vols sont directs entre Paris et Tokyo. Et si vous voyagez en Première Classe ou en CLUB ANA, nous veillons à ce que tout soit mis en œuvre pour que vous parveniez à l'aéroport le plus rapidement possible, en mettant gracieusement à votre disposition une voiture avec chauffeur pour assurer vos transferts entre Paris et Charles-de-Gaulle.

Nous vous offrons également l'hébergement à l'hôtel si vous séjournez à Tokyo, Narita, Osaka ou New Kansai, pour vous être agréable.

Nous sommes aussi membres du réseau Star Alliance ; vous pourrez ainsi gagner du mileage et l'utiliser en voyageant confortablement avec nous et avec nos compagnies partenaires.

Vous recherchez plénitude et tranquillité ? Alors, venez rejoindre les 40 millions de passagers qui voyagent chaque année sur les vols ANA.

ANA, 114, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris. Tél : 01 53 83 52 52. N° Vert province : 0 800 05 37 35. www.ana.fr ou votre agence de voyages.

ANA
A STAR ALLIANCE MEMBER

*Classement par nombre de passagers transportés en 1999 (compagnies aériennes membres de l'ATAA). **Source : Inflight Research Services (IRS) pour l'année 2000. ***Source : compagnies aériennes.

Retour de la douceur

MARDI. Une perturbation gagne le pays par l'ouest en apportant des pluies faibles à modérées ainsi qu'un radoucissement marqué.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est gris. Il pleut dès le matin sur la Bretagne alors qu'ailleurs les pluies débloquent plutôt dans l'après-midi. Un vent de sud souffle en rafales de 80 km/h près des côtes. Les températures vont de 12 à 14 degrés.

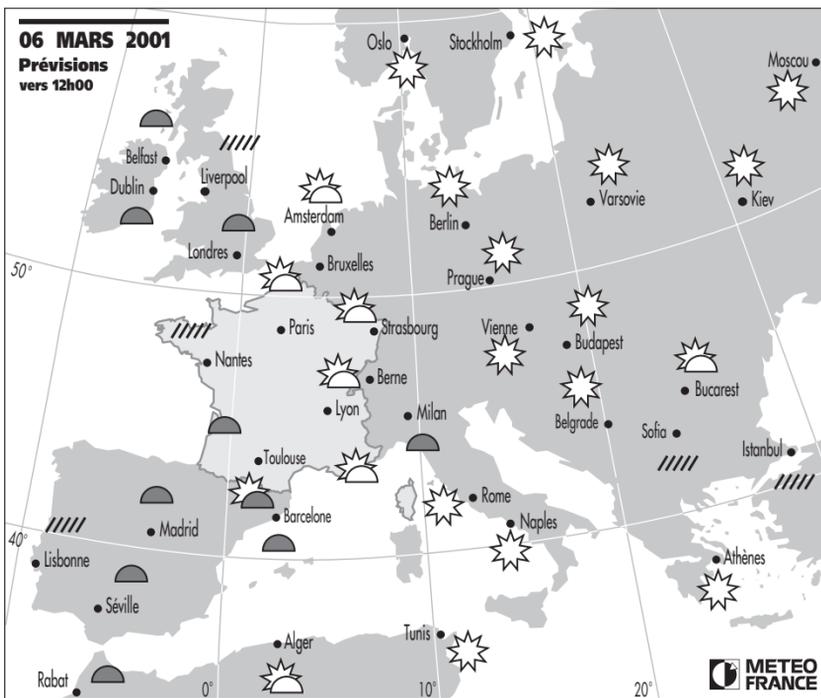
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel du petit matin est clair. Mais rapidement des nuages fins envahissent le ciel et deviennent de plus en plus épais dans l'après-midi. Il pleut en soirée. Les températures s'échelonnent entre 9 et 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel de la matinée se partage entre grisaille et éclaircies. Dans l'après-midi, des voiles de nuages envahissent le ciel. Les températures sont comprises entre 11 et 14 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages sont nombreux, les rares éclaircies se limitant au piémont pyrénéen. Des pluies se produisent dans l'après-midi sur le Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine. Un vent de sud souffle en rafales de 80 km/h près des côtes. Les températures maximales atteignent 17 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Au programme du matin, de la grisaille sur le Lyonnais et un ciel gris pâle sur le Limousin et l'Auvergne et de belles éclaircies ailleurs. Le ciel se couvre en cours d'après-midi et des gouttes commencent à tomber en soirée. Les températures affichent de 13 à 16 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Situation dominée par des voiles de nuages fins. Dans l'après-midi, les nuages, drainés par un vent marin, se font de plus en plus nombreux sur le Languedoc-Roussillon. Il fait de 15 à 20 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ASIE CENTRALE.** Nouveau site français (www.asie-centrale.com) consacré aux pays de l'Asie centrale : le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan. Au menu, des informations pour préparer un éventuel voyage, un annuaire et des petites annonces.

■ **LOCATIONS.** Le nouveau guide « Locations de vacances » dans les Côtes d'Armor répertorie les agences de location, les meublés et les chambres d'hôtes agréés par le label « Clévacances » qui garantit la qualité des logements et des prestations proposés. Et aussi, des informations sur la carte d'hôte « L'autre saison des vacances », qui permet de bénéficier de réductions et d'offres privilégiées sur diverses prestations (hôtels, restaurants, crêperies, musées, etc.). Disponible à la Maison du tourisme, au 7, rue Saint-Benoît, BP 4620, 22046 Saint-Brieuc Cedex (tél. : 02-96-62-72-00).

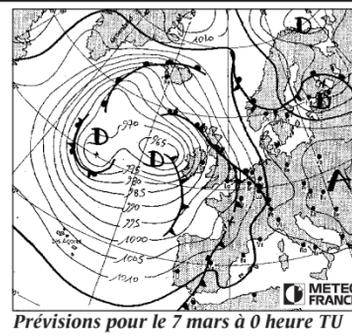
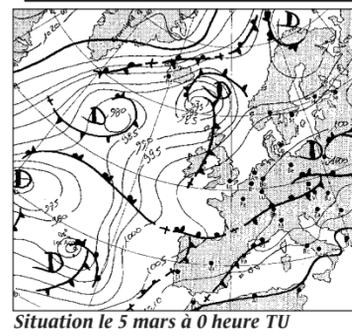
PRÉVISIONS POUR LE 06 MARS 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	10/20 S	NANCY	-2/12 N
BIARRITZ	15/22 C	NANTES	6/16 P
BORDEAUX	10/18 C	NICE	9/15 S
BOURGES	2/17 C	PARIS	1/14 N
BREST	7/13 P	PAU	6/21 C
CAEN	1/12 P	PERPIGNAN	8/19 N
CHERBOURG	3/11 P	RENNES	5/17 P
CLERMONT-F.	3/18 N	ST-ETIENNE	2/14 N
DIJON	-3/15 N	STRASBOURG	-2/11 N
GRENOBLE	4/19 N	TOULOUSE	8/20 C
LILLE	-2/10 N	TOURS	3/18 C
LIMOGES	5/18 C	FRANCE outre-mer	
LYON	3/18 N	CAYENNE	24/30 S
MARSEILLE	6/18 N	FORT-DE-FR.	21/27 S
		NOUMEA	25/30 S

PAPEETE	25/30 P	KIEV	-5/1 S	VENISE	4/9 S	LE CAIRE	11/24 S
POINTE-A-PIT.	20/29 S	LISBONNE	14/17 P	VIENNE	-4/7 S	NAIROBI	18/27 S
ST-DENIS-RÉ.	25/30 S	LIVERPOOL	4/12 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	19/30 S
		LONDRES	2/12 C	BRASILIA	19/24 P	RABAT	12/27 C
		LUXEMBOURG	-2/9 S	BUENOS AIR.	18/29 S	TUNIS	14/24 S
		MADRID	10/21 C	CARACAS	21/28 S		
		MILAN	5/10 C	CHICAGO	-7/2 S		
		MOSCOU	-10/-4 S	LIMA	21/26 P		
		MUNICH	-5/7 S	LOS ANGELES	11/13 P		
		NAPLES	11/23 S	MEXICO	6/22 S		
		OSLO	-3/6 S	MONTREAL	-4/1 C		
		PARIS	11/21 C	NEW YORK	1/3 P		
		PRAGUE	-8/4 S	SAN FRANCISCO	10/15 S		
		ROME	12/20 S	SANTIAGO/CHI	11/30 S		
		SEVILLE	17/26 C	TORONTO	-4/2 C		
		ST-PETERSB.	2/11 P	WASHINGTON	-2/5 C		
		STOCKHOLM	-3/5 S	AFRIQUE			
		TENERIFE	15/19 C	ALGER	15/28 S		
		VARSOVIE	-8/5 S	DAKAR	20/27 S		
				KINSHASA	22/30 S		

ASIE-Océanie			
BANGKOK	24/36 S		
BEYROUTH	15/20 S		
BOMBAY	20/31 S		
CHICAGO	11/13 P		
DJAKARTA	27/30 C		
DUBAI	16/26 S		
HANOI	19/26 C		
HONGKONG	20/26 S		
JERUSALEM	11/21 S		
NEW DEHLI	11/30 S		
PEKIN	1/6 S		
SEOUL	1/9 S		
SINGAPOUR	26/28 P		
SYDNEY	20/24 P		
TOKYO	7/15 S		



ASTRONOMIE

Du fer dans les étoiles pour traquer des milliards de planètes

CES DERNIÈRES années ont été fécondes en découvertes de planètes hors de notre système solaire. Depuis celle identifiée en 1995 par les Suisses Michel Mayor et Didier Queloz autour de l'étoile 51 Pegasi, une cinquantaine ont été trouvées. Les planétologues estiment généralement que 6 % à 8 % des étoiles de type solaire de taille moyenne sont accompagnées de planètes semblables à Jupiter, ou plus grandes encore. Plusieurs méthodes ont permis de prouver la présence de ces géantes gazeuses, mais il n'a encore pas été possible d'observer des corps plus petits, des planètes telluriques similaires

à notre bonne vieille Terre. Cette étonnante moisson, révolutionnaire pour les planétologues, pourrait cependant n'avoir donné qu'une faible idée du nombre de systèmes solaires analogues au nôtre présents dans notre Galaxie.

Lors de la dernière conférence de l'Association américaine pour l'avancement des sciences (AAAS) qui s'est tenue à San Francisco fin février, Norman Murray, de l'Institut d'astrophysique théorique de l'université de Toronto (Canada) a annoncé que plus de la moitié, voire 90 % des quelque 100 milliards d'étoiles peuplant la Voie lactée pourraient avoir pour compagnons des planètes géantes, mais aussi d'autres de type terrestre.

« POLLUTION STELLAIRE »
Norman Murray a eu le mérite de tester une théorie, « déjà dans l'air », note Jean Schneider, de l'Observatoire de Paris-Meudon. Son hypothèse repose sur l'idée qu'un excès de fer à la surface des étoiles d'un certain âge marquerait la présence passée dans leurs parages de planétésimaux, d'astéroïdes et

autres petits corps célestes. Cette « pollution stellaire » aurait fini par plonger dans ces étoiles sous l'influence d'astres plus massifs, seuls capables de modifier leur trajectoire. « Le taux de fer qu'observe Murray dans son échantillon d'étoiles est l'équivalent des cratères que l'on peut observer sur la Lune, qui ont été produits par un bombardement qui a duré pendant les 700 premiers millions d'années d'existence de notre système solaire », explique Alain Lecavelier des Etangs, séduit par la démonstration de Murray,

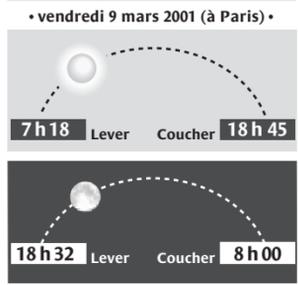
qui suggère que les systèmes planétaires ne se forment pas en une dizaine de millions d'années, mais sur des périodes pouvant couvrir 1 milliard d'années.

Pour appuyer son hypothèse, Murray a étudié un échantillon de 642 étoiles, dont les teneurs en métal avaient été déterminées par spectroscopie optique. Leur distance avait en outre été calculée par le satellite Hipparcos. Il a ensuite utilisé plusieurs modèles permettant d'évaluer l'âge et la masse de ces étoiles. Son équipe a ensuite examiné l'évolution de la teneur en fer en fonction de l'âge et de la masse.

« Nous avons trouvé une relation frappante entre la masse et l'abondance de fer dans la photosphère de ces étoiles », indique Murray dans ses conclusions. Comme si le fer tombé sur ces étoiles se trouvait plus dilué dans les étoiles plus massives. L'étude d'un échantillon d'étoiles légèrement plus âgées va dans le même sens : le fer apparaît moins abondant à la surface de ces astres, comme s'il avait été absorbé dans leur profondeur, au gré d'immenses mouvements de convection.

Ces observations « suggèrent fortement que des matériaux de type terrestre sont communs autour des étoiles de type solaire situées à proximité du système solaire », concluent Murray et ses collègues, au terme d'un raisonnement particulièrement subtil : s'il y a du fer à la surface de ces étoiles, et que sa teneur varie, c'est qu'il provient probablement de la pollution stellaire. Mais pour que cette matière rocheuse tombe dans ces soleils, il faut que des astres plus massifs aient été capables de perturber leur manège. CQFD...

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE



Comment sont détectées les exoplanètes

Hormis une planète qui a été vue passant devant son soleil (méthode dite du transit, qui traque la baisse de luminosité des étoiles), toutes les autres exoplanètes découvertes l'ont été grâce à la méthode de la vitesse radiale. Dans un système double comme peuvent le constituer une étoile et sa planète, chaque composant tourne autour du centre de masse du système. L'influence de la planète se traduit par une infime modification dans la vitesse de déplacement de l'étoile. Par exemple, l'influence de Jupiter sur la vitesse du Soleil est de 13 mètres par seconde. Ces perturbations sont d'autant plus faciles à repérer que la planète est massive et proche de son étoile, ce qui explique que toutes les exoplanètes découvertes à ce jour soient toutes des géantes. Quant à dénicher la Terre, il ne faudrait pas y compter si l'on était un astronome extraterrestre : son influence sur la vitesse du Soleil ne s'élève qu'à 8 centimètres par seconde.

AFFAIRE DE LOGIQUE

DANS ce concours, trois candidats s'affrontent lors de trois épreuves. Voici leurs notes :

Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3
André : 13	15	08
Bernard : 07	10	14
Charlotte : 10	08	12

Si l'on faisait le total des trois notes, le verdict serait sans appel :

Le concours truqué

André l'emporterait nettement, devant Bernard et Charlotte. Seulement, voilà : une directive administrative secrète exige que l'on engage une femme. Le directeur du concours s'appuie donc sur le fait que les coefficients n'ont pas encore été publiés pour parvenir au résultat souhaité. Mieux : le classement est inversé. Quels coefficients (entiers au moins égaux à 1) le directeur

a-t-il choisis pour chaque épreuve ? Le total des coefficients doit être le plus petit possible. (D'après une idée de Bernard Novelli.)

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© PÔLE 2001
Solution dans *Le Monde* du 13 mars.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 055

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTELEMENT

I. Il a tendance à privilégier le spectacle à l'information. - II. Mieux vaut le régler avant d'aller plus loin. Assembla à chaud. - III. Souvent elle finit camée. Spécialiste en son domaine. Pris à l'apéritif. - IV. Centrale. Division historique. La plus belle n'est pas toujours fidèle. - V. Mouvement de foule. Titre pour Dagobert. Disponible. - VI. Héraclès y pratiqua la chasse au lion. Au côté de l'académicien. - VII. Bleue ou blanche, elle n'est pas de tout repos. Souverain déchu. Travailleur manuel.

VERTICALEMENT

I. Retournement. - II. Aversion. Mer. - III. Gent. Trieuse. - IV. Ondoïement. - V. Ut. Lm. Ame. BA. - VI. Tenaillerais. - VII. Entée. Glas. - VIII. Non. En. Vigie. - IX. Tins. Skieuse. - X. Elire. Rasées.

SOLUTION DU N° 01 - 054

Horizontalement
I. Retournement. - II. Aversion. Mer. - III. Gent. Trieuse. - IV. Ondoïement. - V. Ut. Lm. Ame. BA. - VI. Tenaillerais. - VII. Entée. Glas. - VIII. Non. En. Vigie. - IX. Tins. Skieuse. - X. Elire. Rasées.

Verticalement
1. Ragoûtante. - 2. Eventé. Oil. - 3. Tend. Nenni. - 4. Ortolan. Sr. - 5. Us. Imite. - 6. Rite. Lens. - 7. Normale. Kr. - 8. Enième. Via. - 9. Energies. - 10. Emut. Algue. - 11. Nés. Biaise. - 12. Trépassées.

Le concours truqué

On a donc $a^2 + ab + b^2 = 2$. En posant $a = \frac{x}{y}$ et $b = \frac{z}{t}$ on se ramène à l'équation en nombres entiers : $A^2 + AB + B^2 = 2C^2$, où $A = xt$, $B = yz$, et $C = yt$. Si A ou B était impair, $A^2 + AB + B^2$ ne pourrait être pair. A et B sont donc pairs, et $A^2 + AB + B^2$ est multiple de 4. Mais alors, en simplifiant par 2, on constate que C est aussi pair, ce qui permet de diviser les deux membres de la relation par 4 et de recommencer avec une relation similaire, puis encore de diviser par 4 et de recommencer à l'infini... Ce qui est absurde puisqu'on part d'entiers finis.

HORIZONTELEMENT

I. Il a tendance à privilégier le spectacle à l'information. - II. Mieux vaut le régler avant d'aller plus loin. Assembla à chaud. - III. Souvent elle finit camée. Spécialiste en son domaine. Pris à l'apéritif. - IV. Centrale. Division historique. La plus belle n'est pas toujours fidèle. - V. Mouvement de foule. Titre pour Dagobert. Disponible. - VI. Héraclès y pratiqua la chasse au lion. Au côté de l'académicien. - VII. Bleue ou blanche, elle n'est pas de tout repos. Souverain déchu. Travailleur manuel.

VERTICALEMENT

I. Retournement. - II. Aversion. Mer. - III. Gent. Trieuse. - IV. Ondoïement. - V. Ut. Lm. Ame. BA. - VI. Tenaillerais. - VII. Entée. Glas. - VIII. Non. En. Vigie. - IX. Tins. Skieuse. - X. Elire. Rasées.

SOLUTION DU N° 01 - 054

Horizontalement
I. Retournement. - II. Aversion. Mer. - III. Gent. Trieuse. - IV. Ondoïement. - V. Ut. Lm. Ame. BA. - VI. Tenaillerais. - VII. Entée. Glas. - VIII. Non. En. Vigie. - IX. Tins. Skieuse. - X. Elire. Rasées.

Verticalement
1. Ragoûtante. - 2. Eventé. Oil. - 3. Tend. Nenni. - 4. Ortolan. Sr. - 5. Us. Imite. - 6. Rite. Lens. - 7. Normale. Kr. - 8. Enième. Via. - 9. Energies. - 10. Emut. Algue. - 11. Nés. Biaise. - 12. Trépassées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Nry cedex

Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

Chaque jeudi avec **Le Monde** DATÉ VENDREDI

Chaque samedi avec **Le Monde** TELEVISION DATÉ DIM./LUNDI

Le Monde M O B I L I T É R

FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES



VENDRE OU ACQUERIR UN IMMEUBLE D'HABITATION LOUE



La vente ou l'acquisition d'un immeuble occupé par un locataire appelle des interrogations particulières.

Il convient que le vendeur communique à l'acquéreur les baux, leurs actes modificatifs, les derniers avis d'échéance et les quittances et, plus largement, tous les éléments concernant d'éventuels congés, difficultés ou contentieux judiciaires avec le locataire.

Vendeur et acquéreur doivent vérifier avant la vente que les droits de préemption prévus par la loi au profit du locataire, c'est à dire son droit de se porter acquéreur du bien qu'il occupe, ont bien été respectés et que les procédures d'information du locataire ont été mises en œuvre dans les délais et les formes requises.

Concernant le dépôt de garantie versé par le locataire, c'est en principe le propriétaire initial qui reste tenu de le restituer en fin de bail. Il faut donc prévoir des dispositions qui permettront un transfert de cette obligation au nouveau propriétaire.

Enfin, s'agissant du cautionnement des dettes locatives donné au profit du propriétaire, son bénéficiaire n'est pas automatiquement transmis au nouveau propriétaire. Il faut donc vérifier que le bail prévoit ce transfert et, à défaut, demander une nouvelle caution au profit de l'acquéreur.

Votre notaire vérifiera avec vous l'ensemble de ces points.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr ou www.encheres-paris.com

Vos bureaux à **GENEVE**
Blandonnet International Business Center
 informations complètes : www.blandonnet.com
 ou contactez : C.G.S. S.A. 00 41 22 732 07 55
 E-mail : cgs.sa@bluewin.ch

PROVINCE

Tours 37000, 10' gare, 55' Montparnasse TGV, beau F5, 126 m², soleil, calme, 880 000 F, part.
 Après 20 h 02-47-05-47-47

MAISONS APPARTEMENTS

Paris Rég. parisienne

BOULOGNE BOIS

Maison de charme, 250 m² env., 6 chbres, park., jardin. 8 500 000 F

RESIDENCE CITY

MEAUX, quartier du marché petit appt mansardé 5 mn de la gare, au 3^e et dernier ét. d'un petit immeuble avec escalier privé, porte blindée. Séjour avec coin cuisine équipée, chambre ouverte sur séjour, sdb., chauffage électrique 01-64-34-22-17

PROPRIÉTÉS

DINARD Pointe de la Malouine, maison, vue sur mer, jard., 2 000 000 F 06-03-43-83-42 ou 02-96-89-15-34

PROVINCE

Gers, pptaire, vd 2 ppts viticoles en bas Armagnac, en partie ou total : 94 ha dont 61 ha vignes, bâtiments, demeures de car. à rénov., terres et bois, poss. ann., chasse, élev. haras, ateliers, divers, etc. Prix sacrifiés pour réails. imméd. 06-07-61-04-71 Fax : 04-93-78-65-00

TERRAIN

Terrains à bâtir, 2 300 m², sur très beau site, prox. Evreux. 02-32-34-33-09

LOCATIONS

DEMANDES VIDES

43, AVENUE MARCEAU, 75116 PARIS

CONSEIL IMMOBILIER

Locations-Ventes Gérance Spécialisé depuis plus de 20 ans dans les quartiers RÉSIDENTIELS Recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS Hôtels particuliers appts et villas VIDES ET MEUBLÉS 01-47-20-40-03 www.embassy-service.fr

ACHATS

VIAGERS

LEGASSE VIAGER 47, av. Bosquet, estimation gratuite 01-45-55-86-18 Liste de nos viagers sur : WWW.VIAGER.FR

APPARTEMENTS

INTER PROJETS rech. tous volumes atypiques ciaux ou habitation à vendre ou à louer IP 01-43-72-73-20

ACH. 100 m² à 120 m² Paris préf. 5^e, 6^e, 7^e, 14^e, 15^e, 16^e 01-48-73-48-07 même soir

PROPOSITIONS COMMERCIALES

COMMERCIAUX/REPRESENTANTS

Société espagnole du secteur Accessoires de l'Automobile et Tuning fabriquant et important une large gamme de produits recherche des représentants ayant une bonne connaissance du secteur. Conditions intéressantes et ligne de produits très attrayante et compétitive. Répondre par lettre de présentation avec CV et indiquer la zone de vente.

SUMEX S.A. Montilla, 9. Pol. Ind. Fontania 08970 Sant Joan Despi (Barcelone)

Urgent ! Société recherche VRP multicartes introduits en pharmacie, tous secteurs en France Merci de faxer au 01-40-35-22-80 avant le 7/03/01

AGENCE

URGENT ! Société recherche VRP multicartes introduits en pharmacie, tous secteurs en France Merci de faxer au 01-40-35-22-80 avant le 7/03/01

DIVERS

Cure de gelée royale pour « remise en forme » Envoi postal isotherme : 149 F/Editem Bio-sciences, BP 102, 92164 Antony cedex Tél. : 01-42-37-37-37

ŒUVRES D'ART

Partic. amateur d'art vds tableaux de qualité artistes connus XX^e, aquarelles XIX^e, photos. Tél. : 01-47-46-83-93. Port. : 06-08-06-46-45

VILLÉGIATURES

Hôtel *** Paris Centre, prox. Opéra et gares SNCF, single 380 F, double 430 F, SdB, coffre, TV, minibar. Tél. : 01-47-70-11-85

Pour vos annonces dans L'EMPLOI

Tél. : 01-42-17-39-33 FAX : 01-42-17-39-25

Urgent ! Société recherche VRP multicartes introduits en pharmacie, tous secteurs en France Merci de faxer au 01-40-35-22-80 avant le 7/03/01

Provence, calanque, belle villa, 8 p. super v. mer, plage priv., pisc., 12 800 F sem. + T2 vue mer, 3600 F/sem. 04-42-45-77-84/00-44-20-75-86-46-99

NEUF ET RÉSIDENTIEL

<p>Elysée Saint-Honoré 13, rue d'Aguesseau 75008 Paris</p> <p>Commercialisation : DANIEL FEAU 132, bd Haussmann 75008 Paris Renseignements et vente : 01 40 08 11 40</p>		<p>RENOVATION</p> <p>Tout près du Palais de l'Elysée, dans le quartier des grandes ambassades et des boutiques de luxe de la rue du Faubourg Saint-Honoré, ELYSEE SAINT-HONORE propose quelques appartements d'exception. Très belles réceptions avec 2 ou 3 chambres, duplex en étages élevés. Parkings en sous-sols.</p> <p>Prix : nous consulter.</p> <p>Daniel FEAU CONSEIL IMMOBILIER</p>
<p>Les Académies du Canal Saint-Martin 16, rue du Buisson Saint-Louis 75010 Paris</p> <p>Réalisation : Groupe Bouygues Immobilier Certifié ISO 9001 150, route de la Reine 92100 Boulogne http://www.bouygues-immobilier.com</p>		<p>INVESTISSEZ DANS DES STUDIOS MEUBLÉS ET LOUÉS</p> <p>LOYES GARANTIS PAR CONTRAT RÉCUPÉRATION DE TVA RÉGIME FISCAL INTÉRESSANT</p> <p>Renseignements et vente : 01 55 38 25 38 du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et sur rendez-vous</p> <p>Bouygues Immobilier</p>
<p>Emeraude Parc 38-48, avenue Reille 75014 Paris</p> <p>Réalisation : Groupe Bouygues Immobilier 150, route de la Reine 92100 Boulogne http://www.bouygues-immobilier.com</p>		<p>Pour habiter ou investir, profitez des atouts BOUYGUES IMMOBILIER : Le financement intégral : INTEGRALIMO. La Protection Revente et le Pack Sérénité.</p> <p>Renseignements et vente au 0.801.152.108</p> <p>Espace de vente situé rue Nouvelle du Parc Montsouris (au niveau du 38-48, avenue Reille) ouvert dimanche, lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h et samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.</p> <p>A l'orée du Parc Montsouris, appartements neufs (du studio au 6 pièces) et quelques maisons de ville avec terrasses et jardins. Grandes baies vitrées. Prestations de qualité. Cave parkings en accès direct.</p> <p>Bouygues Immobilier</p>
<p>La Comédia Rue André Gide (entre la rue Cotentin et la rue de la Procession) - 75015 Paris</p> <p>Réalisation : Groupe Bouygues Immobilier 150, route de la Reine 92100 Boulogne http://www.bouygues-immobilier.com</p>		<p>Pour habiter ou investir, profitez des atouts BOUYGUES IMMOBILIER : Le financement intégral : INTEGRALIMO. La Protection Revente et le Pack Sérénité.</p> <p>Renseignements et vente au 0.810.152.148</p> <p>Espace de vente ouvert sur place, ouvert dimanche, lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h et samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.</p> <p>Rare. Nouvelle résidence dans le quartier Montparnasse ! Architecture contemporaine, plans soignés et optimisés et prestations de qualité. A deux pas de Montparnasse et des transports : situation idéale pour une résidence principale ou un pied à terre parisien.</p> <p>Bouygues Immobilier</p>
<p>Carré Mirabeau Entre la Tour Eiffel et le Parc André Citroën Rue Paul Hervey - 75015 Paris</p> <p>Réalisation : SORIF/UNIMO Commercialisation : Frank Arthur Transactions</p>		<p>UNIQUE DANS LE 15^{ème} - DÉMARRAGE DES TRAVAUX</p> <p>Entre la Tour Eiffel et le Parc André Citroën, une propriété à quelques pas des bords de Seine et au Parc Mirabeau, des immeubles de grand standing, un large choix d'appartements clairs et spacieux tout autour d'un jardin privé de 3000 m², préservé, à l'abri du bruit et de l'agitation. Vivrez et label Qualitel.</p> <p>Du studio au 6 pièces, balcon, terrasse. 110 appartements dont 35 disponibles. Prix : à partir de 25 500 F le m²</p> <p>Bureau de vente : 12 bis, rue du Capitaine Ménard, ouvert : jeudi, samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 14h à 19h</p> <p>Renseignements : 0 825 09 46 09 www.carre-mirabeau.com</p> <p>SORIF UNIMO</p>
<p>Le Parc de Passy Avenue du Président Wilson 75016 Paris</p> <p>Réalisation : MEUNIER Habitat 0 810 508 508</p>		<p>DU STUDIO AU 7 PIÈCES</p> <p>Toute une gamme d'appartements. Sur un grand parc d'un hectare et demi, à 200 m de la rue de Passy, des appartements plein soleil, avec balcons ou grandes terrasses, vue sur la Tour Eiffel. Livraison 2001</p> <p>Espace de vente et appartement décoré sur place, 10, rue d'Ankara, Paris 16^e.</p> <p>Renseignements : 01 45 27 00 44 ou 01 40 08 11 40</p> <p>MEUNIER BNP PARIBAS</p>
<p>Villa des Acacias 11 bis, passage Doisy 75017 Paris</p> <p>Réalisation : Groupe Bouygues Immobilier certifié ISO 9001 150, route de la Reine 92100 Boulogne http://www.bouygues-immobilier.com</p>		<p>Pour habiter ou investir, profitez des atouts BOUYGUES IMMOBILIER : Le financement intégral : INTEGRALIMO. La Protection Revente et le Pack Sérénité.</p> <p>Renseignements et vente : 01 55 38 25 38 du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et sur rendez-vous.</p> <p>Bouygues Immobilier</p>

EMPLOI

OFFRES

Recherche Cuisinier(e) expérimenté(e) 25/30 ans environ, 1 service références exigées à partir de 14 h 30 MA BOURGOGNE 19, place des Vosges, 75004 Paris

Offre d'emploi à l'étranger Ecole française intern. de Philadelphie, Etats-Unis, rech. insit. diplômé(e)s. Tous nivx, 3 ans expé. pédagogie différenciée, anglais courant, pour rentrée 2001 et suivantes. 00-1-610-667-1284 Fax 00-1-610-667-1286 e-mail:efip150@aol.com

Urgent ! Société recherche VRP multicartes introduits en pharmacie, tous secteurs en France Merci de faxer au 01-40-35-22-80 avant le 7/03/01

Pour vos annonces dans L'EMPLOI Tél. : 01-42-17-39-33 FAX : 01-42-17-39-25

DEMANDES

H. 36 ans, dipl., CFPJ, 10 ans d'exp. ds communication, relations publiques, et relations presse acquises au sein d'une importante mutuelle. Qualités rédactionnelles, maîtrise de l'organisation d'événements, bon négociateur, sérieux, efficace, très bon sens du contact, dynamique et créatif. Anglais, italien, espagnol courants, rech. poste de : Responsable de la communication, responsable des relations publiques ou responsable des relations presse.

Intéret pour le monde aérien et du tourisme, de la mutualité, des nouvelles technologies, des collectivités locales, des banques et assurances, organisations à caractère humanitaire. Disponible immédiatement Pascal Béliardi : 01-43-45-44-58 et 06-13-80-23-50 E-mail : pascal.belardi@noos.fr Journaliste indépendant senior spécialisé en droit cherche collaboration dans une rédaction, une ou deux journées par semaine. Tél. : 01-40-18-03-97

VENTES APPARTEMENTS

PARIS 3^e

ARCHIVES Beau 5 P, 3 chbres, HSP 3,20 m, clair, sol., t. b. ét. 06-73-81-84-45

PARIS 5^e

4 P. CENSIER Imm. récent, asc., séj. av. balc., 3 chbres. ORPI V° 01-43-36-17-36

PARIS 6^e

RUE VAVIN, 18 m² Parfait état, 630 000 F

PARIS 7^e

FALGUIÈRE, vrai 2 P, 5^e ét., soleil, balc., 1 050 000 F

PARIS 8^e

MAISON dans verdure, 14e, 3/4 P, terrasse, jardinet.

PARIS 9^e

RUE DE SEINE, 104 m², superbe 4 P, 4 350 000 F

PARIS 10^e

N.-D.-DES-CHAMPS, bel imm., 5 P, 127 m², 2^e, asc., charme fou

PARIS 11^e

CHAMP-DE-MARS, près sup. imm., 7 P, 226 m², balc., 67^e, asc., terr. 27 m², serv. 01-45-44-44-45

PARIS 12^e

AV. SUFFREN, STUDIO tt cft, 33 m², stand., 4^e, asc., 950 000 F. LF 01-44-18-18-41

PARIS 13^e

DUROC-INVALIDES, 7 à 8 P 3 chbres de service. POSSIBILITÉ LIBÉRALE. Prix : 8 500 000 F 06-63-23-70-07

PARIS 14^e

ÉTOILE, LUXUEUX PDT 15 appts, 62 à 122 m², rén., poss. prof. libér., park., cave. 01-40-43-08-17

PARIS 15^e

PARIS 9^e ENCHÈRES NOTAIRE 01-42-66-83-64 1, rue H.-Labas, 2^e ét., 4 P, 85, 64 m² + p. de serv., MAP, 850 000 F (129 581,66 €). Vis. 12 et 17 mars, de 15 h à 17 h, 21 mars, de 11 h à 13 h.

PARIS 11^e

M^e LEDRU-ROLLIN Haussmannien, 4 P, 78^e, balcons, 4^e, asc., dble exp., chemin., parquet, moulures, 2 330 000 F GERER 01-42-65-03-03 ou 06-07-74-89-62

PARIS 15^e

PASTEUR 01-42-24-42-21 3/4 P, 71 m², 1 850 000 F, 1^{er}, plein sud, p. de t., parf. état, bon stand.

PARIS 16^e

M^e LOURMEL, imm., pdt, 1^{er}, ét., 100 m², gd liv., 3 ch., 2 500 000 F. 01-45-46-26-25

PARIS 17^e

M^e CAMBRONNE 2 P, 37 m², rdc, s/jard., prestations de qualité, idéal, pied-à-terre, 840 000 F GERER 01-42-65-03-03 ou 06-07-74-89-62

PARIS 18^e

PASTEUR 01-42-24-42-21 3/4 P, 71 m², 1 850 000 F 1^{er}, plein sud, pdt, parfait état, bon stand.

PARIS 19^e

● ENCHÈRES ● NOTAIRE 01-45-44-46-93 13, rue Frédéric-Sauton, logt 7,18^e, 2^e ét., MAP 80 000 F (12 195,92 €). Vis. 12 et 17/3 de 11 h à 13 h et 21/3, de 15 h à 17 h

PARIS 20^e

ALMA-MARCEAU 5 P, 125 m², dble séj., 50 m², 3 chbres, service, calme, très bon plan, 4 300 000 F. 01-46-04-69-28

PARIS 21^e

TERNES, 5 P, pdt, 5^e ét., avec asc., balcon, soleil, parking, 5 900 000 F 06-14-72-60-00, 06-63-23-70-07

PARIS 22^e

● ENCHÈRES ● NOTAIRE 01-44-58-60-51 9, AVENUE NIEL 6 P, 193,8 m², 5^e ét., asc., + 2 P de serv. + cave. MAP 3 900 000 F (594 551,17 €). Vis. 10/3, de 14 h à 16 h

PARIS 23^e

M^e BELLEVILLE Triplex, 230 m², 8-9 P, patio + jardinet + terrasse, 2 studios musique insonorisés, calme, charme. 4 200 000 F, en option 2 places parking. 01-46-36-21-12

SPECTACLES Le 5^e Festival de l'imaginaire se tient à Paris du 2 mars au 7 avril. Son affiche éclectique vise à faire découvrir au public des pratiques culturelles – danse, musique,

chant, théâtre... – peu connues, venues du monde entier. ● **LE VOLET** « extase et possession » de la manifestation passe par la Tunisie, dont une des dernières confréries stamb-

lies présentera ses rites de possession et ses trances chamaniques, dansées au rythme des castagnettes crotales et du *guembri* à trois cordes. ● **VENU DES ÉTATS-UNIS**, le Del

McCoury Band jouera son authentique bluegrass, genre né à la fin des années 1930, héritier de la *old time music*, et qui résiste aux dérives de la country. ● **EN TRANSYLVANIE**, les

musiciens du taraf de Magyarszovat tentent de perpétuer la musique traditionnelle de la région, bâtie sur de nombreuses influences, malgré les assauts du rock et de la techno.

Le Festival de l'imaginaire invite à laisser sa raison au vestiaire

La cinquième édition se tient à Paris du 2 mars au 7 avril. Elle vise à faire découvrir des pratiques culturelles du monde entier, peu connues en France. Le volet « extase et possession » présente les rites secrets des stambalis tunisiens, dont la musique et la danse font entrer les initiés en transe

TUNIS

de notre envoyée spéciale

Tout ce qui est impossible à saisir par la raison intéresse le Festival de l'imaginaire, dont se tient à Paris la cinquième édition, du 2 mars au 7 avril. Le festival s'est ouvert par une tempête de masques, marionnettes et jeux magiques venue du Nigeria (*Le Monde* du 2 mars). Par le théâtre, la musique, les rituels, les humains poursuivent leur dialogue avec le fantastique, en côtoyant souvent au plus près la modernité et la technologie. Le volet « extase et possession » de ce festival peu ordinaire passe par l'Ouzbékistan, par la Syrie et par Tunis, où les confréries stambalis, descendant d'Africains convertis à l'islam, perpétuent la mémoire de Bilal, esclave noir affranchi par le Prophète.

Dans les faubourgs de la médina de Tunis, ce jour de fin février, on chante à Dar Barnou, la maison mère de l'une des dernières confréries stambalis de Tunisie – car le Festival de l'imaginaire montre aussi un monde qui disparaît. On invoque Allah, ou Sidi Abdel Kader Silami – un esprit « blanc », chef de la cohorte des saints islamiques –, Sidi Saad, Sidi Fraj, ou encore Baba Kouri – un esprit noir, hérité des cultes africains boris.

RESPIRER LE PARFUM DES DIEUX

Ici, comme chez les catholiques du Nouveau Monde et des Caraïbes, l'animisme africain avance masqué sous les noms des saints autorisés. La voix des hommes, les *arifs*, ceux qui appartiennent au cercle du *diwan*, la réunion, poussent les incantations au maximum en buvant du thé, tandis que les youyou des femmes transpercent les murs jusqu'à emplir les rues adjacentes. Un bébé dort, les hommes se tiennent par le cou, un très jeune garçon danse librement. Une dame blonde décorée sort du cercle de la danse, gémit, les yeux clos, la coupelle d'encens sous le nez, pour respirer à fond le parfum des dieux délégués auprès des hommes d'Afrique.

Emna, vingt-trois ans, est tourmentée par les esprits. Depuis l'âge de trois ans, la fille de Mohamed Mihoub, le *mâalem* (le maître), est appelée à passer de



F. GRÜNDMICM

l'autre côté des apparences. Il pleut, le patio de la maison familiale, dans le quartier de Sidi Abdel Salam, a été couvert d'une bâche. Les six joueurs de *chkachek*, les crotales, doubles castagnettes de fer blanc, mènent un train d'enfer : l'écho aidant, ces antiques instruments, sans nul doute africains, ne laissent aucun sens à la raison.

Le *mâalem* joue du *guembri*,

trois cordes. En Tunisie, le *guembri* ressemble à un tambour, rond et vaste, où se glissent gris-gris et ferrailles, précipités dans une fente par la main du *mâalem* aux yeux malicieux. Ces instruments fatals ont pris leurs rondeurs en traversant les déserts et n'ont rien cédé de leur étrangeté. Ils ont gardé les ornements de cauris, coquillages sacrés et divinatoires, venus d'Afrique de

l'Ouest, comme expliqué au Centre des musiques arabes et méditerranéennes installé dans la villa d'Erlanger, à Sidi Bou Saïd.

Réveillé, le bébé, un an ce jour-là, deux dents déjà, frappe des mains, avance le buste en rythme. La transe est-elle atavique ? On rit beaucoup. Le *diwan* est une cérémonie, mais aussi une fête, une cure thérapeutique, faite de plaisir et de danse, avec pauses pour



F. GRÜNDMICM

Le maître et son « *guembri* » à trois cordes (ci-contre). Cette fête est thérapeutique : danser fait du bien au corps et à l'âme, la transe convoque les esprits (ci-dessus).

la voici raide et gémissante à l'heure – minuit – où le bourreau se saisit du bouc, après avoir fait subir un sort aux deux coqs noirs.

Emna a un voile noir sur la tête, elle prend une hache guerrière, mime le sacrifice, rue à terre comme le bouc qui se débat dans son sang. Souverains de la Tunisie cinq siècles durant, les beys ottomans, rompus aux traditions chamaniques, ont adoré. Père de la Tunisie moderne, Bourguiba n'aimait pas ça, et a interdit les pratiques « obscurantistes » des stambalis. Le président Ben Ali n'a rien contre, mais les confréries stambalis sont en voie de disparition.

L'ESPRIT DE LA DISSIPATION

Emna empoigne une bouteille de vin. C'est l'esprit de la dissipation, de la dissolution des mœurs. Les prêtres de comdomblé brésilien utilisent de la *cachaça*, les Cubains de la *santería*, du rhum : dans le Nouveau Monde, le possédé boit la bouteille en entier, sans pourtant sombrer dans l'état d'ébriété qui s'ensuit normalement. Ici, en terre d'islam, le vin est un symbole. Emna tombe, on la dirait morte. Des mains – sa mère, les proches du cercle – la couvrent d'un drap blanc. Un garçon en Nike passe avec une caisse de Coca pour rafraîchir l'assistance. Emna est maintenant vêtue de vert, elle s'appuie sur un bâton, elle pleure Khamis Hadidi, le vieux chanteur mort en décembre 2000, des larmes puissantes et chaudes.

On brûle un faisceau de rafia, les flammes lui frôlent les cheveux qu'elle a en cascade. Le bourreau moustachu a terminé sa tâche, le bouc est dépecé, rangé. On passe avec une corbeille d'amandes, de noix, de bonbons. La jeune fille, toujours à terre, prodigue des conseils aux malades, aux inquiets, aux mal-foutus. Après une heure de cette transe intensive, la jeune fille est épuisée. Au père, âgé de soixante-cinq ans, il est demandé s'il n'a jamais eu peur lors d'une cérémonie comme celle-ci. « Jamais, dit-il en riant, comment aurais-je peur ? C'est moi qui mène la danse. »

Véronique Mortaigne

Autour du monde...

- **Sri Lanka.** Khema de Costa et Upeka da Silva au Théâtre du Soleil, Cartoucherie, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. Du 6 au 9 mars, 20 heures ; le 10, 15 heures et 20 heures.
- **Japon.** Tradition du *tsukushi-maï*, création butô de Sumako Koseki à la Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6^e. Les 6 et 7 mars, 20 h 30.
- **Etats-Unis.** The Del McCoury Band (bluegrass) à la Maison des cultures du monde. Le 9 mars, 20 h 30 ; le 10, 20 heures. Platinium (chant a cappella) à la Maison des cultures du monde. Le 10 mars, 18 heures ; le 11, 16 heures. Robert Belfour, The Fieldstones (blues) à la

Maison des cultures du monde.

Le 10 mars, 22 heures.

● **Europe.** Chanteuses de Nedelino (Bulgarie), Chœurs des églises de Hvar (Croatie) à l'église Sainte-Elisabeth, 195, rue du Temple, Paris-3^e. Les 15 et 16 mars, 20 h 30. Le Taraf de Magyarszovat, Janos Zerkula et Regina Fiko à la Maison des cultures du monde. Le 17 mars, 20 h 30 ; le 18, 18 heures. Robert Zollitsch (Allemagne) à la Maison des cultures du monde. Le 18 mars, 16 heures.

● **Syrie.** Zikr Qâdirî (cérémonie soufie d'Alep) à la Maison des cultures du monde.

Du 20 au 22 mars, 20 h 30.

● **Tunisie.** Stambali de Dar Banou (rite de possession) au Théâtre équestre Zingaro, 176, avenue Jean-Jaurès,

Aubervilliers (93). Les 23 et

24 mars, 20 h 30 ; le 25, 17 heures.

● **Ouzbékistan.** Jahar (rituel thérapeutique) à la Maison des cultures du monde.

Du 26 au 28 mars, 20 h 30.

● **Inde.** Théâtre rituel du Kerala (spectacle et cérémonie) au Théâtre équestre Zingaro. Du 29 au 31 mars, 20 h 30 ; le 1^{er} avril, 17 heures.

● **Corée.** Jeon Jeong Min et Jeon Kyung Chun à la Maison des cultures du monde.

Le 6 avril, 20 h 30.

● **Exposition.** Les « vêtements-jardins » de Françoise Gründ au parc de Bagatelle, route de Sèvres-à-Neuilly, Paris-16^e.

Jusqu'au 25 mars.

● **Renseignements.** Tarifs : de 60 F à 130 F. Tél. : 01-45-44-72-30. Internet : www.mcm.asso.fr/

Le Del McCoury Band et l'herbe bleue du Kentucky

DANS L'UNIVERS de la country submergé par des variétés aseptisées, le bluegrass continue de résister. Inventé par un seul homme, Bill Monroe, mort en 1996, ce genre rustique est aujourd'hui revitalisé par le Del McCoury Band, qui donnera pour le Festival de l'imaginaire ses premiers concerts français. Le dernier album en date de cette petite entreprise familiale s'intitule *The Family*, un titre à double sens. Sur la pochette, dans l'arrière-salle d'un restaurant, Del McCoury, soixante-deux ans, pose en parrain, cigare aux lèvres et bouteilles de vin à portée de main, entouré de ses fils Rob (banjo) et Ronnie (mandoline), du violoniste Jason Carter et du bassiste Mike Bub. Avec quelques autres clans (dont le Nashville Bluegrass Band), le Del McCoury Band règne aujourd'hui sur le bluegrass, raflant systématiquement les prix de l'International Bluegrass Music Association.

A l'origine du bluegrass (et de l'ensemble de la country), il y a la *old time music*, apparue dans le rude climat des Appalaches, jouée par des fermiers de souche irlandaise et écossaise, qui ont apporté sur le Nouveau Continent le riche héritage mélodique des Celtes et du violon. Cette musique de montagnards s'enrichit progressivement de mélodies d'Europe centrale portées par la nouvelle vague d'immigration, du banjo, et de la mandoline transmise par les Italiens. L'électrification des instruments

provoque un schisme chez les musiciens. Parmi eux, les Monroe Brothers : Charlie se tourne vers le honky-tonk, urbain et mal famé, son frère Bill reste fidèle à l'esprit rural de la *old time*. A la fin des années 1930, il fonde les Blue Grass Boys, en référence à l'herbe bleue qui pousse dans son Kentucky natal. Harmonies vocales, précision, rapidité, swing sans baguettes...

Au cours des années 1950, Monroe et d'autres popularisent le bluegrass et symbolisent la résistance à l'opportunisme de Nashville qui, de peur d'être croqué par le rockabilly, préfère s'acquiescer avec lui. Réputé conservateur, le bluegrass sera paradoxalement prisé au début des années 1960 par les jeunes nordistes de gauche, amateurs de folk.

MAUVAISE IMAGE DE MARQUE

Del McCoury peut se vanter d'avoir été membre des Blue Grass Boys, même s'il n'y fit qu'un passage-éclair en 1963. Il suivra les conseils de Bill Monroe, qui recommande au jeune homme d'abandonner le banjo pour la guitare. Une première formation, les Dixies Pals, des petits boulots parce que le bluegrass ne nourrit plus son homme... La reconnaissance est tardive, à partir de 1987, date de la fondation du Del McCoury Band. Installé aujourd'hui à Nashville, le groupe est régulièrement invité au Grand Ole Opry, le sanctuaire country de la ville. Aujourd'hui encore, le bluegrass

souffre de son image de chapelle d'intégristes. La scène du petit garçon au banjo dans le film *Deliverance* avait certes permis en 1972 à de nombreux cinéphiles de découvrir cette musique, mais elle était identifiée, dans le film de John Boorman, à une lignée de crétiens consanguins.

Loin d'être des péquenots obscurantistes, les musiciens tirés à quatre épingles du Del McCoury Band se sont livrés à des actes que le pape Monroe n'aurait pas manqué de condamner : faire équipe avec le renégat Steve Earle pour l'album *The Mountain*, jouer avec le groupe de rock Phish, ou reprendre, sur le dernier album, *Nashville Cats*, une chanson de John Sebastian, l'ancien leader hippie de Lovin'Spoonful. Autant d'ouvertures qui relèvent plus des goûts des fistons que de ceux de Del.

Tonique, légère, leur musique tranche avec l'amertume et la mélancolie de paroles aux thèmes invariables (femmes cruelles, amours défuntes, poids insupportable de la solitude, Seigneur consolateur), portées par la voix de ténor rauque du *pater familias*. Épargnée par les bulldozers de l'industrie musicale américaine, l'herbe tendre que chantait Bill Monroe pousse toujours.

Bruno Lesprit

★ *The Family*, 1 CD Ceili Music. Distribué par DNA.

Les traces d'un riche patrimoine en Transylvanie

MAGYARSZOVAT (Roumanie) et BUDAPEST (Hongrie)

de notre envoyée spéciale

« Bien sûr, nous sommes tristes que nos enfants ne prennent pas notre suite. Ils préfèrent la guitare électrique, les appareils modernes. On ne peut rien y faire. » Celui qui parle ainsi est l'un des cinq membres du taraf hongrois de Magyarszovat, village situé à une vingtaine de kilomètres de Cluj-Napoca, en Roumanie. On est en Transylvanie, dans la Grande Plaine, aux abords des vallons qui annoncent le paysage sombre et escarpé des Carpates. Sur une population de vingt-trois millions de Roumains, la plupart des deux millions de Hongrois vivent en Transylvanie.

Les cinq musiciens, serrés les uns contre les autres dans le salon-salle à manger-chambre à coucher de leur maison, interprètent quelques-uns des airs de leur vaste répertoire, qui rappelle que cette riche région a bâti sa culture sur de nombreuses influences, parfois conquérantes et destructrices. Hongrois, Saxons, Roumains, Tatars, Slovaques y ont laissé leur empreinte. Les Tsiganes et la diaspora juive s'y sont installés.

Cette musique-là a longtemps accompagné la vie des villages : naissances, mariages, deuil, moissons... Il y a une vingtaine d'années encore, des noces pouvaient durer jusqu'à trente heures. Les musiciens jouaient pratiquement sans pauses. Dorénavant, c'est un DJ

qui anime, pour un cachet moindre, la majorité des fêtes de mariage. Des airs traditionnels pour les anciens, des chansons de vedettes locales et beaucoup de rock et de techno. Les jeunes ont les oreilles tournées vers ce qui leur a longtemps été interdit ou caché sous Ceausescu. Ces derniers temps, la notion de folklore – et non celle de patrimoine – sert aux plus xénophobes à exacerber la tentation nationaliste.

APPUIS EN HONGRIE

Le taraf de Magyarszovat, qu'invite le Festival de l'imaginaire, bénéficie d'une instrumentation devenue rare. Deux violons, deux altos, une contrebasse quand nombre de formations font l'économie des deuxièmes violon et alto. Sa manière de puiser à de nombreuses sources le distingue des ensembles qui se contentent des mélodies et rythmes locaux. Le chant des cordes tient d'abord de la plainte mélancolique. Le tempo va s'accélération, on perçoit les ornements du premier violon, tenu par le musicien le plus aguerri. Maria Maneszes, vieille dame sans âge, l'œil pétillant, se joint au taraf. Sa voix chaude et entraînante tire la troupe.

Pour continuer d'exister, les musiques de Transylvanie – à Magyarszovat, les quatre maisons de danse, lieux de retrouvailles collectives, ont disparu – doivent s'appuyer sur l'aide de leurs frères de Hongrie ou

de quelques bonnes volontés. Ainsi à Mira, un autre village des alentours de Cluj-Napoca, Andras et Tekla Tótszegi organisent des concerts et des fêtes – le dimanche les enfants peuvent venir apprendre des pas de danse – et sont le relais entre diverses troupes et l'équipe de Fono, qui regroupe une activité de diffusion et d'enregistrements à Budapest : trois salles de concerts, des studios, un bar accueillant et une boutique de disques. Fono a été créé en 1995. Un industriel, Jozsef Lukacs, a avancé les fonds.

Sandor Laszlo, directeur de Fono, parle de son travail comme d'une mission de sauvegarde. Il a fait venir les groupes transylvains encore en activité pour les enregistrer et les présenter en concert. S'il se refuse à penser que la tradition musicale va perdre de son impact, il admet que son rôle s'apparente à celui d'un archiviste. « Le fait que de jeunes groupes de rock ou de jazz commencent à intégrer des éléments traditionnels est peut-être une bonne chose. Si c'est profond, vécu d'une manière artistique, ce sera un plus. » L'exemple de la Bretagne, dont la musique a été revitalisée par une nouvelle génération, lui paraît un signe encourageant.

Sylvain Siclier

★ *Musiques hongroises de Transylvanie*, 1 CD Fono Records - Maison des cultures du monde, distribué par Naïve.

Sans concessions,
extrême et absolu.
Bref, exemplaire.

CINÉ LIVE

Brillant, émouvant,
souvent drôle.
Son film le plus
incarné.

LIBÉRATION

Sororité
et sexualité.
Un film choc.

STUDIO MAGAZINE

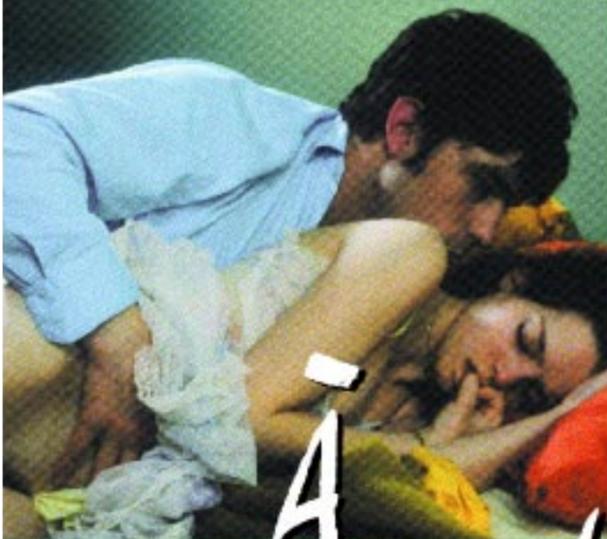
Sélection Officielle Berlin 2001
en compétition

Jean-François Espérou présente

Anaïs Bebeux Roxane Mesquida

Libero de Rienzo Arsinée Khanjian Romain Goupil

avec la participation de Laura Betti



À
MA SŒUR!



un film de
Catherine Breillat

www.amasoeur.com

sortie le 7 mars

France
Culture

Libération

Sandy Dillon, oiseau noir du blues

La chanteuse américaine donne
son premier concert en France le 7 mars
à l'occasion du festival Les Festins d'Aden

GOUDRON, gravier, verre pilé aspergés de quelques gouttes d'acide sulfurique... Les cordes vocales abrasives de Sandy Dillon qu'on découvrirait sur scène à Paris, pour la première fois, le 7 mars, à l'occasion du festival Les Festins d'Aden, portent les stigmates du vertige et de l'excès. Le blues s'est naturellement adapté à ce timbre et à ce mode de vie. Un blues bousculé, déconstruit, vivifié par ces balades en lisière de gouffre. Des chansons habitées par le désir de déranger autant que de séduire.

Ce matériau a inspiré un sculpteur de sons. Claviériste aux expériences multiples – figure du free rock des années 70 (au sein de Barricade et ZNR, au côté de Joseph Racaille), pionnier de la world music avec le Zaïrois Bony Bikaye, tailleur d'ambiances néo-classiques, concepteur d'albums ambitieux (*Sahara Blue*, *Chansons des mers froides*) avec des invités de marque (Sakamoto, Khaled, Depardieu...) —, le Français Hector Zazou n'aime rien tant que de se laisser guider par une voix. Secoué par le premier album de l'Américaine (*Electric Chair*), il a conçu avec elle une suite de douze morceaux voués à l'implosion et à la prise de risques.

« Nous nous sommes rejoints, explique Zazou, dans cette envie de réagir aux musiques lisses et consensuelles ». Baptisé *12 (Las Vegas Is Cursed)*, chez Crammed Discs, leur album est dédié à deux maîtres communs, extrémistes notoires de la musique populaire : Don Van Vliet, démiurge génialement cabossé de Captain Beefheart, et Scott Walker, crooner existentiel, dont l'ingénieur du son, Peter Walsh, a d'ailleurs mixé *12*.

Les disques solo de Sandy Dillon sont publiés par le label One Little Indian, qui est aussi la maison de disques de Björk. Les deux chanteuses s'apprécient et se connaissent. Hector Zazou a travaillé dans le passé avec l'excentrique Islandaise. « Leurs deux folies peuvent se ressembler. Mais Björk sait maîtriser la sienne, quand Sandy a tendance à flirter avec l'autodestruction. » « Je me livre entièrement dans mon chant et ma musique, admet l'Américaine. Je mets tripes et cœur sur la table. Ce peut être une qualité, cela me cause aussi quelques désagréments. On crée souvent sa propre souffrance, mes chansons sont essentiellement un travail de

catharsis. » Les quarante premières années de la vie de Sandy Dillon ont connu leur lot de cahots et d'embardees. Elevée dans une petite ville près de Boston, elle est capable, à six ans, de jouer du piano et de déchiffrer une partition. Fan de blues, de jazz et de rock, elle s'inscrit à la célèbre Berklee School of Music afin d'« apprendre les règles pour mieux les transgresser ». Les nuits sans fin dans les piano bars gays de New York seront sa première école de la scène. A Broadway, sa puissance éraillée lui permet d'obtenir le rôle de Janis Joplin dans une comédie musicale sans lendemain.

LES PIÈGES DE NEW YORK

Au début des années 80, la jeune femme se brûle aux illusions de l'industrie musicale ; enregistre avec le guitariste Mick Ronson deux albums jamais publiés, pour Mainman, la compagnie de Tony Defries, ancien manager de David Bowie.

Le clinquant des années yuppies n'est pas pour elle. Cette habituée du Chelsea Hotel se laisse prendre aux pièges de la mythologie locale, mais finit par s'échapper d'une Grosse Pomme gâtée par « le sida, le crack et les armes ».

Elle trouve refuge à Londres, épouse un guitariste d'avant-garde, Steve Bywater. Ensemble, ils se libèrent de leur accoutumance à l'héroïne et façonnent un univers musical. « Steve était né avec deux doigts en moins et avait créé un style de jeu très particulier. Fred Frith était son héros. Comme lui, il "prépare" ses guitares avec des aiguilles à tricoter. Il inventait des instruments, comme le Formica-tron, dessus de table en Formica

Au programme

- **Le 6 mars.** Keren Ann, Carmen Consoli et Goldfrapp. Bataclan (19 heures), 50, bd Voltaire, Paris-11°. M° Oberkampf. Tél. : 01-43-14-35-35. 143 F (21,8 €).
- **Le 7.** Doctor L, Sandy Dillon & Hector Zazou et Finley Quay. Bataclan (19 heures), 143 F ; Guru's Jazzmatazz avec N'Dea Davenport et Lina. Elysée-Montmartre (19 heures), 72, bd Rochechouart, Paris-18°. M° Anvers. Tél. : 01-55-07-06-00. 154 F (23, 5 €).



« Je ne suis à l'aise que sur scène et dans ma musique. Les gens qui m'entourent me rendent maladroit et anxieux. »

avec des cordes et un micro de guitare électrique, joué avec un marteau. Pendant dix ans, nous avons construit, dans notre petit appartement, un studio d'enregistrement qui nous ressemble. Nous y avons enregistré nos disques en une ou deux prises au maximum. »

PIAF ANGLOPHONE

La raucité déginglée de Sandy Dillon, l'instrumentation abrupte et inventive de son groupe évoquent souvent les créations de Tom Waits. La chanteuse reconnaît sans mal l'influence de celui qui, avec Bessie Smith, reste son idole. « A quatorze ans, je suis allée le voir en concert à Boston, alors que ma mère était persuadée

que je révisais un examen à la bibliothèque. » Qu'on n' imagine pas la dame en prêtresse gothique. Hector Zazou parle plutôt d'un « oiseau décharné ». Un piaf, une Piaf blues-rock, expressionniste et anglophone.

Donnant un tour baudelairien à sa métaphore ornithologique, le Français la compare aussi à un « albatros ». « Je ne suis à l'aise que sur scène et dans ma musique, confirme l'Américaine. Les gens et le monde qui m'entourent, me rendent maladroit et anxieux. »

Le surnom de « veuve noire » (*Black Widow* est le titre d'un de ses morceaux) pourrait aussi la suivre comme une malédiction, tant sa carrière et sa vie sont parsemées de deuils. Jaco Pastorius le bassiste, Mick Ronson, Tony Defries sont morts peu après avoir collaboré avec elle. Son nouvel album, le splendide *East Over-hoe*, a été inspiré par le décès, en mai 2000, de son père. Avant qu'en octobre l'homme de sa vie, son partenaire musical, Steve Bywater, ne meure d'une crise cardiaque.

Le risque était grand de la voir alors replonger dans les abîmes qu'elle avait autrefois fréquentés. Elle rassure d'un éclat de rire mélancolique. « Steve aurait considéré cela comme une trahison. »

Stéphane Davet

« La Symphonie fantastique » racontée aux enfants

A La Villette, un concert-lecture idéalement pédagogique de l'Orchestre de Paris

UNE HEURE avant le début du concert que l'Orchestre de Paris et Christophe Eschenbach leur donnent à la Cité de la musique, de nombreux enfants sont déjà là, qui piétinent devant l'entrée. Ils ne resteront pas dehors longtemps. Les portes s'ouvrent, et les voici qui s'engouffrent dans l'Allée de la musique. Un papa tient une petite pancarte : « Cherche une place pour un enfant ». Les petits sont accompagnés par leurs maîtres, par leurs parents ou grands-parents. Il y en a même un qui traîne son doudou et un autre son ours en peluche, tout ramollo et déjà réparé. Le blondinet a dû jouer au docteur et l'opérer mille fois.

Dans la salle, les musiciens répètent avec une classe de la rue Saint-Maur, à Paris. L'Orchestre de Paris et Eschenbach sont sur scène, quelques enfants assis à même le parquet du parterre. Eric Picard, violoncelle solo de l'Orchestre, a beaucoup d'allure, habillé en jeune romantique, avec sa chemise blanche, son foulard. Il raconte la *Symphonie fantastique* de Berlioz, une œuvre descriptive, sous-titrée « Episode de la vie d'un artiste ». C'est lui, excellentissime violoncelliste et chef de pupitre de la formation, qui a eu cette idée. Ne pas seulement jouer une œuvre devant des enfants qui ont été préparés par leurs professeurs, mais raconter cette symphonie, la mettre en scène, faire participer une vingtai-

ne d'enfants. Alors, il a écrit le texte, remarquable de psychologie, imagé, simple mais pas simpliste, en collaboration avec Ivan Grimberg, chargé de mission pour le développement du jeune public à l'Orchestre de Paris. Marc-André Dalbavie, compositeur en résidence de l'OP, a aussi mis la main à cette entreprise d'acclimatation d'un chef-d'œuvre du romantisme pour un public d'enfants... et d'anciens enfants qui, à voir leur mine, n'ont pas tout oublié : Pierre Joxe est là, avec l'une de ses petites filles, et il a un air malicieux de fripon égaré dans un magasin de jouets.

CLASSE OVATIONNÉE

Picard est sur scène et il fait l'acteur avec une conviction qui retient l'attention des grands et des petits. Eschenbach lui-même se prend au jeu et fait entendre le « dies irae » à la classe et dirige les deux enfants qui tiennent les cloches sous la coupe d'un des percussionnistes de l'orchestre. Nous n'entendons pas toute la *Fantastique*, mais de très larges extraits idéalement choisis et rapiécés, avec un bonheur que n'arrive pas à gâcher l'acoustique défaillante du lieu, qui brouille la netteté impeccable des musiciens dès que le niveau sonore s'approche du fortissimo. On pourrait s'étonner de ce qu'une classe ait ainsi été favorisée au point qu'elle montera sur scène pour être ova-

tionnée, elle aussi. Mais ainsi que nous le fait justement remarquer notre consœur Hélène Jarry, de *L'Humanité*, par ailleurs professeur de musique et conseillère chez Jack Lang, au ministère de l'éducation nationale : « C'est le privilège de cette classe, qui rejaille sur les autres enfants auditeurs et spectateurs d'un vrai spectacle. »

Tout n'est pas fini, Eric Picard, sous les regards ravis de l'Orchestre et d'Eschenbach, annonce une bonne nouvelle : « Il y a longtemps que nous voulions vous faire une surprise. Ne l'oubliez pas en sortant, des petits paniers vous attendent. » Il est midi un quart, ce samedi 3 mars, peut-être est-ce un petit pain au chocolat ? Eh bien non ! Chaque enfant repartira avec son CD de la *Symphonie fantastique* enregistrée en public, lors d'un concert donné en février, Salle Pleyel, par Radio-Classique ! Aussitôt attrapé au vol, aussitôt écouté : voilà une interprétation qui mériterait une sortie sur le marché. La meilleure de toutes celles que l'Orchestre de Paris a jamais mises sur disque. Eschenbach, comme Paul Paray, sous d'autres cieux et en un autre temps, a ce don inouï de sculpter les phrases, de s'appuyer sur des graves abyssaux, de faire surgir le rêve, la démesure, de faire chanter librement les musiciens en suivant les indications de Berlioz à la lettre.

Alain Lompech

FESTIVAL INTERNATIONAL

EXIT

DU 9 AU 18 MARS

ANGELIN

PRELJOCAJ /

HOLGER FÖRTERER

MICHÈLE NOIRET

ROBERT LEPAGE

KUNG FU

LES CHAMBRES

PERFORMANCES

NUITS

ELECTRONIQUES

MAISON DES ARTS CRETEIL

maccreteil.com - 01 45 13 19 19

Une vision brouillée de la guerre

L'exposition présentée à la Défense et aux Invalides se contente d'aligner des images de conflits

VOIR, NE PAS VOIR LA GUERRE. Musée d'histoire contemporaine-BDIC, Hôtel national des Invalides (cour d'honneur), Paris-7^e. M^o Varennes. Tél. : 01-44-42-38-39. Tous les jours, de 10 heures à 17 heures ; fermé le lundi. 30 F et 20 F (4,5 € et 3 €). Toit de la Grande Arche, 92004 Paris-La Défense. RER La Défense. Tél. : 01-49-07-27-57. Tous les jours, de 10 heures à 18 h 30. 61 F et 45 F (9,3 € et 6,8 €). Jusqu'au 2 juin 2001. Catalogue : Somogy éd. / BDIC, 352 p., 450 ill., 245 F (37,35 €).

Laurent Gervereau, conservateur du Musée d'histoire contemporaine, avait présenté aux Invalides, en mai 2000, « Un siècle de manipulation par l'image » (*Le Monde* du 27 mai 2000). Il nous offre cette fois-ci « Voir, ne pas voir la guerre », de la Crimée au Kosovo, « les conflits qui ont transformé la vision ». De nouveau, un projet passionnant pour un résultat décevant. Et les raisons de ces échecs sont assez similaires. D'abord les lieux. Il fallait le Centre Pompidou ou La Villette pour étaler un sujet aussi ambitieux, qui couvre près d'un siècle et demi et des dizaines de conflits. Il est étrange de s'être lancé dans un tel projet sans avoir un point de chute à la hauteur de cette ambition. Du coup, l'exposition est coupée en deux : depuis la guerre de Crimée (1854-1855) jusqu'à la guerre civile espagnole (1936-1939) aux Invalides ; et de la Seconde Guerre mondiale au Kosovo sur le Toit de la Grande Arche. Le divorce entre les deux parties de la manifestation est aggravé par la sinistrose qui se dégage du Toit de l'Arche dont les salles sont à peine adaptées à une exposition de patronage. Aux Invalides en revanche, le manque de place est flagrant et les images entassées dans un dédale étouffant se tuent les unes les autres.

Sans doute prêterait-on moins d'attention à l'environnement si les pièces retenues et le discours qui les accompagne emportaient l'adhésion. Mais on a du mal à cerner les intentions des organisateurs. S'agit-il d'une anthologie des photos les plus intéressantes ou les plus célèbres ? Certaines « icônes » sont là – celle du républicain espagnol fau-

ché par une balle (Robert Capa) – mais, de la Crimée au Vietnam, de la guerre d'Algérie à la guerre du Golfe, il en manque des dizaines. Il ne s'agit pas, non plus, d'images remarquables, d'épreuves renversantes. On trouve bien quelques reliques, comme ce cahier inédit où Capa a collé des tirages-contacts de la guerre d'Espagne, mais l'ensemble est dominé par de médiocres tirages.

PÉDAGOGIE INCERTAINE

Le projet est ailleurs, plus intellectuel que visuel. « S'interroger sur les affrontements ayant apporté des figurations neuves » et « caractériser ces apports », écrit Laurent Gervereau qui propose un double parcours, chronologique et thématique. L'exposition doit cerner, en quelques images, les conflits qui ont engendré une vision nouvelle, et associer des photos d'autres guerres s'inscrivant dans la même tradition visuelle. Affiches, journaux, livres, entretiens vidéos éclairent les thèmes dégagés : la périphérie des zones de combat, la représentation des morts, les traces matérielles de la guerre, l'image du chef, la souffrance des civils, « l'inmontrable » (les camps de la mort), l'instant et le détail, la guerre à distance (les bombardements aériens)...

La démonstration, pour être compréhensible, demanderait une énorme respiration qui manque. Enfin le projet d'un livre ou d'une thèse ne peut être celui d'une exposition. On ne retient ici qu'un alignement d'images dont la signification bégaie et dont la pédagogie est incertaine, ce qui est fâcheux pour

Chère exposition

Pour « Voir, ne pas voir la guerre », il faut courir des Invalides à la Défense. Déperdition assurée en cours de route. Ce découpage fait aussi de cette exposition la plus chère de Paris. L'accès à la première partie, au Musée d'histoire contemporaine (Invalides), coûte 30 F (plein tarif). Celui du Toit de la Grande Arche (Défense), 61 F – ici, il faut payer de surcroît l'accès au toit. Soit, un billet total de 91 F. A l'accueil de l'Arche, on fait remarquer qu'il y a « des prix réduits pour les enfants ». Celui en ajoutant qu'« il ne s'agit pas vraiment d'une exposition pour les enfants ».

On pourra se consoler avec le catalogue dont le prix, lui, est abordable (245 F pour 350 pages illustrées). D'où l'impression très nette que les organisateurs de cette manifestation sont bien plus préoccupés par le commentaire qu'ils peuvent écrire sur les images que par les photos elles-mêmes, à découvrir sur les cimaises.



« Une » de Life, du 16 avril 1965, consacrée au reportage de Larry Burrows sur une patrouille américaine frappée en vol pendant la guerre du Vietnam. Collection particulière.

un projet purement démonstratif. Mais la limite principale de l'exposition est de proposer un essai sur la photo de guerre alors que le travail d'historien n'a pas vraiment été fait sur les images, du moins à partir des années 1950.

Aussi les risques de fausse route et de caricatures s'en trouvent-ils multipliés. Les grands thèmes sont survolés en si peu de photos qu'il est difficile de juger de leur pertinence. Le conflit des Malouines, par exemple, est illustré de documents sans intérêt pour montrer qu'il s'agit d'une « guerre sans images ». Or, il en existe au moins deux – des prisonniers britanniques tenus en

jeu par des soldats argentins, et le croiseur argentin *Belgrano* en train de couler – dont la diffusion et l'impact furent considérables. La section consacrée à la mythologie du reporter – belle vie, belles filles... – devient elle-même une mythologie puisque l'effondrement du statut du photographe depuis le début des années 1990 est passé sous silence.

En outre, n'est-il pas réducteur de se lancer dans une histoire des formes de la photo de guerre sans vraiment tenir compte des conditions technologiques (matériel, transmission), économiques (entreprises de presse) et médiatiques (diffusion dans la presse) qui déterminent ces formes ? Il est enfin dommage que certains photographes, qui ont ouvert des voies et ont été cent fois copiés, soient les grands absents de ce projet.

Le catalogue, beaucoup mieux adapté audit projet, souffre pourtant d'une accumulation de contributions, de qualités diverses, auxquelles ils manque une cohérence. « Voir la guerre... » est peut-être « la première rétrospective générale des figurations de la guerre », comme le souligne le dossier de presse. Mais tout reste à faire.

Michel Guerrin
et Emmanuel de Roux

Le violon supraterrrestre d'Hilary Hahn

des violonistes (et rappelons qu'à dix-sept ans elle n'avait pas craint d'entamer sa carrière discographique avec les *Sonates et Partitas* de Bach). Secondée par David Zinman et le Baltimore Symphony Orchestra avec lequel elle avait réalisé ses débuts à onze ans, elle avait réussi cette performance de marier la perfection technique à la hauteur de l'interprétation. En deux disques et quelques concerts, cette Lara Croft du violon (visage de guerrière enfant, volonté de fer et violon supraterrrestre) s'est imposée sur la planète Mars de la musique.

Le décollage de ce vendredi soir

2 mars, avec le Philharmonique de Radio France et maître Chung aux commandes, a donné l'occasion de réaliser pleinement que le concert, comme le cœur « a ses raisons que la raison... ». Dès les premières mesures, l'incroyable lumière du violon d'Hilary Hahn irradie comme un faisceau laser. Tout y est : la justesse, la précision, une homogénéité miraculeuse du grave à l'aigu – même rayonnement, même projection et surtout un étonnant legato qui interdit de savoir les yeux fermés à quel moment l'archet se meut (il faut qu'un archet soit tiré ou poussé). De cette musique de

haute lice Hilary Hahn déroule le fil chatoyant et grave, sans le moindre heurt, travaillé de fibres colorées, noué de points parfaits, de détails raffinés, le visage concentré et serein. Ce violon est celui du troisième millénaire, plastique, imperturbable : est-il possible d'afficher à vingt ans cette sagesse de docteur du Temple sans qu'un certain don de soi en pâte ? Car, il faut bien le dire, on pourrait se lasser de ce phrasé trop équanime, de ce chant implacable, de ce soleil qui fait fuir les ombres, efface les arrière-plans. De ce manque d'intranquillité. Et ce n'est pas la *Sicilienne* de la première sonate de Bach donnée en bis, enclose dans sa perfection narcissique, qui livrera davantage le mystère de la galaxie Hilary Hahn. A ce jour, une seule chose connue : le magnifique engin interplanétaire qu'elle pilote est immatriculé Vuillaume « del Gesù » 1864.

Peu de mots seront nécessaires pour évoquer une symphonie *Héroïque* qui défendit son titre de propriété comme un beau diable. Visiblement corseté durant le concerto, Myung-Whu Chung a lancé son orchestre à bride abattue dans une bataille, comme pressé d'en découdre. Porté par une fougue sismique, l'orchestre, frôlant une exacerbation quasi mahlérienne, ne sut pas toujours éviter les effets d'une charge tirée au canon : accentuation des pulsations, certaine raideur dans le phrasé, pupitres parfois explosifs... Seul le *finale*, volontairement théâtralisé, aura trouvé ses marques. Deux ans séparent la symphonie de 1804 et le concerto de 1806 : ce soir, deux Beethoven à des années-lumière.

Marie-Aude Roux

SORTIR

PARIS

Le Grand Théâtre

Que demander de plus ou de mieux, lorsque l'on est actrice, qu'un auteur se mette à écrire pour vous, pour vous seule ? Ariane Ascaride, comédienne, seule sur scène « mais royalement », mesure cette chance.

Le Grand Théâtre, c'est la rencontre de deux volontés. D'un côté, Evelyne Pieiller, « une écriture serrée, pure, aiguë, profondément émouvante et jamais entachée de sensiblerie » ; de l'autre, une interprète « flattée, heureuse », de nous faire entendre le texte de « celle qui dans la solitude a écrit, a parlé, pour communiquer ». L'auteur, réalisateur, producteur au cinéma de *Marius et Jeannette*, Robert Guédiguian, signe la mise en scène. Avec elles, avec lui, le spectateur aura droit à « du théâtre partout ».

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro. Paris-16^e. M^o Trocadéro. 20 h 30, du mardi au samedi, sauf le 24 mars (21 heures) ; 15 heures, le dimanche ; relâche lundi. Tél. : 01-53-65-30-00. De 80 F à 150 F. Karim Ziad

On le connaissait batteur d'une efficacité fiévreuse (Cheb Mami, Joe Zawinul, Maghreb & Friends), on l'a découvert compositeur inspiré et chanteur dans son premier album (*Ifrikyia*, Act Music Night & Day), patchwork foisonnant de jazz-fusion et de musiques maghrébines. Sur scène, le souffle bondissant de ce mélange

aura sans nul doute encore plus d'impact.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. 21 heures, le 6. Tél. : 01-45-23-51-41. 100 F. Bernard Lubat

Rarissime : Lubat hors les murs de la campagne, sans compagnie, en salle à Paris, sous l'intitulé « Le jazzcon délière ». Instruments de musique : piano, poésie, melodia, occitan, excitants, philo, canons de la Garonne, tambour de Basque. Première partie : Pascual Gallo, flamenco (puro, pur). Pour le décalage. Esprit général : décalage et labourage.

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20^e. Tél. : 01-40-33-30-60. 20 heures, du 5 au 8 mars. De 90 F à 120 F.

DIJON

Art Danse 2001

Le festival Art Danse 2001, essayé dans différentes villes de Bourgogne, met la danse contemporaine en haut de l'affiche pendant plus d'un mois. Avec Loïc Touzé, Félix Ruckert et son Ring interactif d'une grande intelligence, Laura Soczzi et son ironie mordante, Emmanuelle Huynh, Jean Gaudin, Wim Vandekeybus – dix-huit compagnies au total, avec des stages et des débats. Un programme copieux et bien composé.

Art Danse, 8, rue du Général-Delaborde, Dijon (21). Du 6 au 31 mars. Tél. : 03-80-74-39-17. De 30 F à 140 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

De Jérusalem à Vézelay

Photographies de Didier Ben Loulou. *Mirammas* (13). Médiathèque Intercommunale, avenue de la République. Du 6 mars au 7 avril. De 13 heures à 18 h 30, le mardi ; de 9 h 30 à 12 heures et de 13 heures à 18 h 30, du mercredi au samedi inclus ; Tél. : 04-90-58-53-53. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Ailes du chaos

par la compagnie Au Cul du Loup. Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 21 heures, les mardi, jeudi, vendredi ; 19 h 30, les mercredi et samedi ; 16 heures, le dimanche ; relâche lundi. Du 6 au 31. Tél. : 01-42-02-02-68. De 20 F à 135 F.

Onze Débardeurs

d'Edward Bond, mise en scène de Christian Benedetti. Alfortville (94). Théâtre Studio, 16, rue Marcelin-Berthelot. 21 heures, le 5. Tél. : 01-43-76-86-56. 50 F et 100 F. Jusqu'au 17 mars.

Crave (Manque)

de Sarah Kane, mise en scène de Jean-Marie Patte. Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11^e. M^o Bastille. 19 h 30, du mardi au samedi ; 15 h 30, le dimanche. Du 6 au 1^{er} avril. Tél. : 01-43-57-42-14. 80 F et 120 F.

Gemelos

(en espagnol, surtitré en français) d'après Agota Kristof, mise en scène de La Troppa. Malakoff (92). Théâtre 71, 3, place du 11-Novembre. 20 h 30, le 6. Tél. : 01-46-55-43-45. De 65 F à 130 F.

Pasta e fagioli (Comédie touristique)

de Patrick Sommier, mise en scène de l'auteur. Bobigny (93). MC 93, 1, boulevard Léonine. 20 h 30, du 6 au 10 ; 15 h 30, le 11. Jusqu'au 31 mars. Tél. : 01-41-60-72-72. De 50 F à 140 F.

Une odyssée

d'après Homère, mise en scène d'Irina Brook. Louveciennes (78). Salle Camille Saint-Saëns. 20 h 30, le 6. Tél. : 01-30-86-77-78. 20 F et 30 F.

Dans. Kias

Saskia Höbling : *Do Yours Desires Still Burning*. Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4^e. M^o Saint-Paul. 19 heures, les 6, 7 et 8 ; 18 heures, le 9. Tél. : 01-42-74-06-44. 40 F.

Sam Louwyck

Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18^e. M^o Abbesses. 20 h 30, les 6, 7, 8, 9 et 10. Tél. : 01-42-74-22-77. 85 F. Jean Delescluse (ténor), François Morel (récitant), David Selig (piano)

Autour de Max Jacob : œuvres de Roland-Manuel, Auric, Bordes, Caby, Poulenc, Rauber.

Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, Paris-13^e. M^o Quai-de-la-Gare. 19 heures, le 6. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.

Ensemble InterContemporain

Œuvres d'Ives, Mundry, Zender, Zimmermann, Varèse. Hans Zender (direction).

CONCERTS

CHÂTEAU DE VERSAILLES

OPÉRA ROYAL

10 MARS

ORCHESTRE DE PARIS

SUZANNE MENTZER
MEZZO-SOPRANO
BERLIOZ, MENDELSSOHN

LES NOUVEAUX PLAISIRS

RÉSERVATION FNAC
0 892 701 892
(2,21 FRS TTC LA MINUTE)

INFORMATION
01 30 83 78 88

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information

Solistes de l'Ensemble Intercontemporain

Neuwirth, Scelsi, Maderna, Murail, Crumb
17 mars > 16h30

Buquet, Scelsi, Martin, Gehlhaar, Maresz
18 mars > 15h

Pierre Boulez, dir Ensemble Intercontemporain

Boulez, Stravinsky, Manoury, Rhim, Carter
17 mars > 20h

www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

SAMEDI 10 MARS - 11 H

MUSIQUE DE CHAMBRE À L'OPÉRA-COMIQUE

SOLISTES DE L'ORCHESTRE DE PARIS
"LE CLASSIQUE DES CLASSIQUES : BEETHOVEN"
sur une idée d'André Cozolet

LUDWIG VAN BEETHOVEN
Sextuor op. 81b
Septuor op. 20

MERCREDI 14 MARS
JEUDI 15 MARS - 20 H

SALLE PLEYEL

CHRISTOPH ESCHENBACH direction
GIDON KREMER violon
ROBERT SCHUMANN
Concerto pour violon et orchestre

GUSTAV MAHLER
Symphonie n° 6

ORCHESTRE DE PARIS

RÉSERVATIONS
01 45 61 65 65
www.ticketcliv.fr

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 6. Tél. : 01-44-84-44-84. 130 F.

Orchestre de l'Opéra national de Paris Œuvres de Wagner, Strauss, Korngold. Ben Heppner (ténor), James Conlon (direction).

Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. M^o Bastille. 20 heures, le 6. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 255 F.

Eric Heidsieck (piano) Cours d'interprétation public. Œuvres de Mozart.

Atrium musical Magne, 12, rue Charlot, Paris-3^e. M^o Hôtel-de-Ville. 20 h 15, le 6. Tél. : 01-42-74-73-74. De 80 F à 100 F.

Orchestre de chambre de Mito Œuvres de Beethoven, Takemitsu, Ravel, Prokofiev, Seiji Ozawa (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. 20 h 30, le 6. Tél. : 0-825-000-252. De 290 F à 490 F.

Akademia, les Agréments Vivaldi : *Grands psaumes à double chœur*. Françoise Lasserre (direction). Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1^{er}. M^o Tuileries. 20 h 30, le 6. Tél. : 01-48-24-16-97. De 110 F à 200 F.

La Belle Hélène d'Offenbach. David Gurwicz (chorégraphie), Philippe Ermelier (mise en scène).

Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11^e. M^o Goncourt. 21 heures, les 6, 7, 9, 10, 13, 14 et 15 ; 15 heures, le 11. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 130 F.

Fabio Zepetella, **Aldo Romano**, **Michel Benita** *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, les 6 et 7. Tél. : 01-40-26-46-60.

Max Cilla Flûte en bambou martiniquais Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris-13^e. M^o Glacière. 20 h 30, le 6. Tél. : 01-45-89-01-60. De 50 F à 100 F.

Marie-Paule Belle chante Barbara *Théâtre de Dix-Heures*, 36, boulevard de Clichy, Paris-18^e. M^o Pigalle. 20 h 30, les 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 17 et 20. Jusqu'au 7 avril. Tél. : 01-46-06-10-17. De 120 F à 150 F.

RÉGIONS

Les Reines de France d'Anselm Kiefer Lyon (69). Le Rectangle, place Bellecour. Jusqu'au 27 mai. Tél. : 04-72-41-88-80. 10 F.

Théâtres au singulier Solos de comédiens. C'est le thème de cette première édition. Avec Marcel Bozonnet dans *La Princesse de Clèves* ; Jean-Claude Dreyfus dans *De Porc en port...*

Cherbourg (50). Théâtre de Cherbourg, place de Gaulle. Jusqu'au 14. Tél. : 02-33-88-55-55. 50 F et 100 F.

Théâtre de la Ville PARIS

SAM. 10 MARS 17H violon
GRAF MOURJA
BRUNO CANINO
piano

DEBUSSY - PROKOFIEV - BARTÓK
2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
01 42 74 22 77

Théâtre de la Ville PARIS

SAM. 10 MARS 17H violon
GRAF MOURJA
BRUNO CANINO
piano

DEBUSSY - PROKOFIEV - BARTÓK
2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
01 42 74 22 77

EN VUE

■ Le marché de l'écharpe tricolore s'envole à la veille des élections municipales : de nombreux candidats en achètent avant même d'être élus.

■ Le meurtre d'Alberto Elmas Torres, maire de Quipile, porte à 19 le nombre des élus municipaux éliminés en Colombie en un an. Et la mort de Jose Luis Guetter à 1 522 celui des dirigeants syndicaux assassinés en cinq ans.

■ « Elles étaient faciles à casser et cela n'a pas pris beaucoup de temps », explique le mawlawi Qoudratoullah Djamal, ministre taliban des affaires étrangères, à propos de dizaines d'« idoles » en bois et en argile brisées : « Pour les bouddhas géants de Bamian, c'est plus long, car ils sont massifs. »

■ « Nous nous occupons d'abord de nos estomacs et de ceux de nos familles », répondait un vieux professeur dans une foule de nécessiteux en colère qui attendaient en vain une distribution de nourriture, vendredi 2 mars, à Kaboul.

■ En Afghanistan, premier fournisseur mondial, la production d'opium a augmenté de plus de 1 000 tonnes en un an.

■ La brigade à ski iranienne, chargée de réprimer « tout contact » entre les hommes et les femmes sur les pistes, se portera au secours des accidentés.

■ Au lendemain du déraillement d'un train de voyageurs qui a fait au moins treize morts à Selby, en Angleterre, des portables sonnaient encore dans les wagons enchevêtrés : « C'est un bruit profondément perturbant », a confié le secouriste Martin Hemingway.

■ La Britannique Sarah Noble, turfiste désœuvrée, privée de courses de chevaux en raison de la fièvre aphteuse, a parié 40 livres qu'elle perdrait 30 kilos en un an.

■ Certains visiteurs reprochent un « esthétisme excessif » au docteur von Hagens, depuis que, sur les conseils de touristes japonais choqués par la rigidité, l'anatomiste allemand, inventeur de la plastination, a fait prendre des poses imitant la vie à ses cadavres siliconés exposés dans l'ancienne gare postale de Berlin.

■ Samedi 24 février, Mihai Voiculescu, fermier de Clinceni en Roumanie, entend un bruit de moteur qui approche dans la nuit ; des voitures s'arrêtent sur la place tous feux éteints ; les portières claquent ; des escadrons de chasseurs munis d'autorisations officielles traquent les chiens errants et les abattent.

■ « Je souhaite que le 8 mars, qui est le Jour de la femme en Roumanie, devienne le Jour des chiens errants », a déclaré Brigitte Bardot, jeudi 1^{er} mars à Bucarest.

Christian Colombani

Un portrait au vitriol du général Colin Powell

L'hebdomadaire américain « Newsweek » critique vivement le nouveau secrétaire d'Etat pour ses erreurs de jugement dans le passé, au Koweït, en Somalie et en Bosnie

PREMIER secrétaire d'Etat noir, le général Colin Powell est plus populaire que le président qui l'a nommé, George W. Bush. Considéré comme le vainqueur de la guerre du Golfe, il vient de participer aux célébrations du dixième anniversaire de la libération du Koweït. Mais il a aussi des ennemis puissants au sein de l'aile droite du Parti républicain, comme le vice-président Cheney ou le secrétaire à la défense Rumsfeld. Ses idées sociales sur la promotion des Noirs, sa « doctrine Powell » réticente à toute intervention militaire, ses états d'âme concernant la politique de sanctions contre l'Irak heurtent les « faucons ». C'est dans ce contexte que l'hebdomadaire Newsweek lui a consacré un

article en forme d'attaque en règle.

Cet article trace un portrait au vitriol du numéro deux du gouvernement Bush. « Ceux qui ont travaillé à ses côtés ne le voient pas comme un stratège et, bien que doué pour motiver les gens, il a commis des erreurs de jugement qui auraient ruiné la carrière de personnes moins célèbres. Il a acquis du galon en tant que quintessence de l'officier d'état-major indispensable à une série de mentors puissants. Mais ses critiques se demandent si Powell – passé maître en manipulation et qui a été protégé par sa propre légende – a appris de ses erreurs passées. » Il est accusé d'avoir dissimulé ou déformé des informations « pour empêcher des civils naïfs et indignes de confiance de lancer l'ar-



mée dans un nouveau borbier » comme au Vietnam.

Opposé à l'intervention contre

l'Irak souhaitée par le président Bush, « il a en fait proposé d'abandonner le Koweït pour défendre l'Arabie saoudite. Dick Cheney, secrétaire à la défense, explosa et lui dit : « Colin, ce n'est pas votre boulot de parler politique. Contentez-vous d'avis militaires. » Mais il ne céda pas et se lança dans la résistance passive, présentant un plan pour la défense de l'Arabie saoudite puis exagérant les effectifs nécessaires pour une offensive. Frustré, Cheney créa une cellule de planification secrète pour le court-circuiter (...). A la fin de la guerre, selon les documents disponibles, c'est lui qui empêcha les forces américaines de donner le coup de grâce à Saddam Hussein en écrasant sa garde républicaine. Même scénario en Bosnie, où il

« résista pied à pied à un engagement américain. Il s'opposa même au début au largage de nourriture, craignant que ce ne soit le prétexte à une intervention militaire. Ses patrons civils perdirent patience et Madeleine Albright lui jeta à la figure : « A quoi ça sert de nous rebattre les oreilles sur cette superbe armée si on ne peut pas s'en servir ? » Mais « la plus grave accusation de ruse portée contre Powell concerne la brève et désastreuse intervention en Somalie. Bush voulait participer à l'effort d'aide, mais ses généraux le mirent en garde contre ce « puits sans fin ». Après l'élection de Bill Clinton, le Pentagone changea de position (...). Selon son adjoint, l'amiral David Jeremiah, craignant que le président ne force le Pentagone à intervenir en Bosnie, Powell jugea que la Somalie était moins risquée ».

« L'HOMME EN TEFAL »

Le journal raconte comment Colin Powell conseilla à Bill Clinton d'envoyer les forces spéciales capturer le général Aidid. « Ce fut une débâcle : des rangers cloués au sol, 18 morts, 75 blessés, un prisonnier et ces photos de cadavres américains entraînés dans les rues de Mogadiscio (...). Les forces spéciales sont convaincues que le plus dommageable a été la décision de Powell de leur refuser une couverture aérienne. » Pas étonnant, conclut Newsweek, que le général Powell ait été surnommé par ses pairs « l'homme en Tefal », sur lequel glissent toutes les critiques.

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

LA CROIX

Dominique Quinio

■ Elle pourrait paraître dérisoire, cette guerre des bouddhas, tant le peuple afghan – sans répit depuis l'invasion du pays par l'Union soviétique en 1979 – est accablé de souffrances. Mais ces bouddhas sont plus que des statues. Comment expliquer autrement la vindicte du chef suprême des talibans, le mollah Omar ? L'acharnement à les détruire témoigne de cet enfermement auquel ses dirigeants veulent condamner le peuple afghan : ils refusent, au nom d'un islamisme radical, de regarder dans le passé toutes les racines qui, entrelacées, l'ont fait ce qu'il est aujourd'hui.

Ce n'est pas parce que ces bouddhas sont patrimoine de l'humanité qu'il faut les protéger. Mais parce qu'ils sont d'abord le patrimoine des Afghans eux-mêmes, le symbole de leur richesse originale et singulière. Derrière les bouddhas, un peuple appelle au secours.

BUSINESS WEEK

Carol Matlack

■ Cinq années de plus de présidence Chirac, voilà bien la dernière chose dont la droite française a besoin. Nous faisons donc une proposition radicale : la droite française devrait trouver un nouveau candidat pour l'élection présidentielle de l'an prochain, mettre fin au leadership de Chirac et réinventer la politique conservatrice dans un

des principaux pays d'Europe. Même les partisans les plus ardents de Jacques Chirac doivent avouer tous le mal que celui-ci a fait à la droite. En témoigne la chute spectaculaire de cette dernière depuis que Chirac, 68 ans, est devenu président en 1995. Un nouveau désastre s'annonce aux élections municipales. Chirac ne doit pas, seul, être blâmé pour cet échec, mais il en est tout de même largement responsable. La droite devrait donc choisir un autre candidat – et vite. Cela peut paraître fou pour elle de rejeter un homme qui semble pour l'instant sa meilleure chance à la présidentielle. Mais une éventuelle victoire de Chirac condamnerait sans doute les conservateurs à rester les spectateurs impuissants d'un gouverne-

ment socialiste pendant cinq ans de plus. S'ils pouvaient au contraire se rassembler autour d'un autre candidat, ils se ressaisiraient et restaureraient leur crédit aux yeux des électeurs.

FRANCE INTER

Pierre Le Marc

■ Les municipales sont un temps électoral très fort. Le plus important après la présidentielle. Et c'est un test de santé pour la démocratie. Test qui s'annonce plutôt réconfortant si l'on en juge par les enquêtes qui ont précédé le scrutin. Alors que les « affaires » continuent d'entretenir un profond malentendu entre le politique et le citoyen, le lien entre les élus et les électeurs au niveau local reste solide.

www.acie.org.br

Un guide de survie dans la jungle urbaine de Rio



pas climatisée, à rouler portes verrouillées, vitres fermées et paquets soigneusement rangés dans le coffre pour ne pas éveiller l'appétit d'éventuels malfaiteurs, généralement à l'affût aux abords des feux de signalisation. En cas de circulation lente et de « mouvement sus-

pect », le chauffeur est invité à se coller le plus possible à la voiture située sur sa gauche, pour éviter l'« abordage » par un bandit : « Ne prêtez pas attention au regard mauvais que peut vous jeter l'automobiliste à vos côtés, il ne comprend rien à la sécurité. »

Le « manuel de survie » insiste particulièrement sur l'attitude à adopter si le pire se produit, c'est-à-dire en cas de braquage. Il est notamment conseillé aux victimes de ne jamais réagir, de ne surtout pas tenter de fuir ni de gagner du temps en essayant d'entamer une conversation avec l'agresseur. La réaction la plus appropriée consiste à « garder son calme (ou tout au moins en donner l'impression), à parler peu et d'une voix douce, et à éviter les gestes brusques ». De toute façon, il vaut mieux avoir toujours un peu d'argent sur soi, pour que le voleur ne se sente pas trop frustré. Après toutes ces émotions, il ne reste plus qu'à « ne pas pleurer »... L'initiative de l'ACIE a été diversement appréciée. Ainsi, Mac Margolis, correspondant de l'hebdomadaire américain Newsweek, établi au Brésil depuis dix-huit ans, a déclaré au journal Folha de Sao Paulo : « Selon l'opinion la plus charitable, c'est de l'humour noir. »

Jean-Jacques Sévilla

SUR LA TOILE

ESPIONNAGE

■ Le FBI a publié sur Internet le dossier d'accusation transmis à la justice dans le cadre de l'affaire Robert Hanssen, agent du FBI récemment arrêté pour espionnage au profit de l'URSS puis de la Russie. Le dossier, qui fait plus de cent pages, affirme notamment que M. Hanssen était un passionné d'Internet et qu'il a utilisé différents appareils informatiques, dont le Palm Pilot III, pour transmettre aux Russes des documents. Il participait aussi à des forums de discussion pour parfaire ses connaissances techniques. Le dernier message qu'il a affiché juste avant son arrestation sur un forum consacré au Palm Pilot III a été reproduit par diverses listes de diffusion, à titre de curiosité. www.fas.org/irp/ops/ci/hanssen-affidavit.html

ÉDITION

■ LeSeuil.com, magazine en ligne des Editions du Seuil, va publier gratuitement les 80 premières pages du Cimetière des bateaux sans nom, le nouveau livre d'Arturo Perez-Reverte. La mise en ligne se fera en trois fois, les 7, 14 et 21 mars. Le livre sera disponible en librairie le 28 mars. www.leseuil.com

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom			
Prénom			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] []	Ville		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			
N°rue			
Code postal [] [] [] [] [] []	Ville		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FRS}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Pêle-mêle

par Luc Rosenzweig

LES WEEK-ENDS inexorablement pluvieux, le danger d'overdose de télé est grand, mais pas mortel, si l'on veut bien prendre en considération l'analyse de Jean-Luc Godard, qui estime que « le cinéma produit des souvenirs, la télévision, de l'oubli ». Nous souscrivons totalement à cette sentence helvétique, si l'on veut bien la compléter par un corollaire précisant que, par-delà l'oubli, demeurent, pêle-mêle et sans hiérarchie, quelques questions sans réponses.

En voici quelques-unes suscitées par quarante-huit heures de garde devant le poste. Samedi 15 heures, rugby, Italie-France. Pourquoi a-t-on remplacé, lors des pénalités, le type en survêtement qui court en amenant son seau de sable, par un ridicule petit engin téléguidé transportant un rond en plastique ?

21 heures, « Tapis rouge », émission de variétés. Comment pourrait bien s'appeler la jeune femme

du public opportunément placée derrière Michel Drucker, et qui ressemble au modèle de La Naisance de Vénus, de Sandro Botticelli ? Et quel pourrait bien être son numéro de téléphone ?

Dimanche midi, « DMA » de Paul Amar, interview de Philippe Maurice, ancien condamné à mort, devenu docteur en histoire en prison, et qui vient de sortir un livre racontant sa vie. Que peuvent ressentir les familles des victimes devant ce cas exemplaire de réhabilitation ? Est-ce pour elles la fin de leur travail de deuil, ou une nouvelle souffrance ?

18 heures, « Ripostes », un débat consacré à la pédophilie. Pour une fois on cherche à aller au-delà des anathèmes, et on tente une analyse à plusieurs voix, prélude à de possibles remèdes. Une question surgit alors de nos souvenirs, que nous ne devons pas être le seul à nous poser : pourquoi, vers le milieu du siècle dernier, a-t-on laissé « œuvrer » pendant plusieurs lustres, dans un presti-

gieux établissement public d'enseignement secondaire de Lyon, deux aumôniers catholiques, le Père A. et le Père G., dont les comportements nous semblent, aujourd'hui, sans équivoque ?

19 heures, « Sept à huit » nous propose un reportage « élections municipales folkloriques à Baie-Mahault, Guadeloupe », où la maire sortante, Marcelle Chammou-sa vie. Que peuvent ressentir les familles des victimes devant ce cas exemplaire de réhabilitation ? Est-ce pour elles la fin de leur travail de deuil, ou une nouvelle souffrance ?

18 heures, « Ripostes », un débat consacré à la pédophilie. Pour une fois on cherche à aller au-delà des anathèmes, et on tente une analyse à plusieurs voix, prélude à de possibles remèdes. Une question surgit alors de nos souvenirs, que nous ne devons pas être le seul à nous poser : pourquoi, vers le milieu du siècle dernier, a-t-on laissé « œuvrer » pendant plusieurs lustres, dans un presti-

LUNDI 5 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 La Prison pour école. Forum
- 22.00 Quelle médecine pour le III^e millénaire ? Forum
- 23.00 Le Ku Klux Klan. Forum

MAGAZINES

- 21.00 La Route. Invités : Miossec ; Axel Bauer. Canal Jimmy
- 22.35 J'ai rendez-vous avec vous. France 2
- 22.40 Célébrités. Invités : Jean-Jacques Annaud ; Yves Lecoq ; Tasha de Vasconcelos ; Liane Foly ; Alessandro Safina. TF 1
- 22.55 A notre santé ! Comment avoir le plus beau sourire du monde. Invités : Marthe Mercadier ; Jean-Pierre Ouhayoum. France 3
- 0.00 Strip-tease. Check-up ; Rap à papa ; Pastorale atomique n°5. France 3
- 1.00 La Case de l'oncle Doc. Des dames comme tout le monde. France 3

DOCUMENTAIRES

- 19.05 Le Sud de Tennessee Williams. Odyssee
- 19.15 Michel Rocard, une certaine idée de la gauche. [1/4]. Michel Rocard et l'engagement politique. Histoire
- 20.00 Les Mystères de l'Histoire. Dossiers secrets de J. Edgar Hoover. Chaîne Histoire

Le Monde TELEVISION

Monte-Carlo TMC

19.25 Hill Street Blues
Créé par Michael Kozoll et Steven Bochco, « Hill Street Blues » fut diffusé sur la chaîne américaine NBC de 1981 à 1987, et sur Canal + en 1984. Chroniques au quotidien de la vie d'un commissariat de police, situé dans un quartier difficile et perpétuellement sous tension, cette remarquable série ethnologique aux multiples personnages a ouvert la voie à « NYPD Blue », « Brooklyn South » et autres...

- 20.15 360°, le reportage GEO. Le Chantier de Dieu. Arte
- 20.50 Anciennes civilisations. Ancienne Egypte. Chaîne Histoire
- 20.55 Basiques instincts. [1/3]. Odyssee
- 21.40 Sean Connery. gentleman acteur. Téva
- 22.20 Martin Bormann. Un homme dans l'ombre du Führer. Chaîne Histoire
- 22.45 Robben Island, notre université. Planète
- 23.15 Biographie. Lénine. Chaîne Histoire
- 0.10 Palestine. [3/3]. Abdication. Planète
- 0.30 Le Bleu du Sinaï. [4/5]. Le sourire du dauphin. Odyssee

Sports en direct

- 20.55 Football. Championnat d'Angleterre : Sunderland - Aston Villa. Canal + vert

MUSIQUE

- 19.55 Saint-Saëns. Enregistré en 1975. Concerto pour piano n° 2. Arthur Rubinstein, piano. Mezzo
- 21.00 Soirée Richard Strauss. Elektra, de Richard Strauss. Enregistré en 1989. Par l'Orchestre philharmonique et les Chœurs de l'Opéra de Vienne, dir. C. Abbado. Solistes : Brigitte Fassbaender, Eva Marton. Mezzo
- 21.00 Macbeth. Opéra de Verdi. Enregistré en 1997. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. Solistes : Maria Guleghina, Renato Bruson. Muzzik

Ciné Classics

23.50 Le Chevalier sans armure
Après *La Kermesse héroïque*, Jacques Feyder, alors l'un des plus grands réalisateurs français, fut invité par Alexander Korda à réaliser, dans ses studios de Londres, l'adaptation d'un roman de James Hilton, un auteur très prisé. La vedette féminine en était Marlene Dietrich, pour laquelle le rôle de la comtesse russe Alexandra aux prises avec les révolutionnaires et pro-

- 22.55 Soirée Richard Strauss. Concerto pour cor et orchestre n° 1. Avec Marie-Louise Neunecker, cor. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Michael Helmtrath.
- 23.15 Romance pour clarinette et orchestre. Sabine Meyer, clarinette et l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. M. Helmtrath. Mezzo
- 0.45 Yehudi Menuhin dirige Mozart à Moscou. Enregistré en 1989. Avec Vladimir Spivakov, violon ; Justus Frantz, piano. Par l'Orchestre du ministère de la Culture de l'Urss, dir. Yehudi Menuhin. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.45 Terminal Force. Richard Pepin. O. TF 6
- 20.50 Rastignac ou les ambitieux. Alain Tasma [2/4]. O. France 2
- 22.40 La Gloire en partage. Eric Till. O. Monte-Carlo TMC
- 22.40 Victoire ou la douleur des femmes. Nadine Trintignant. O. Festival
- 22.50 Substitute 2, la vengeance. Steven Pearl. O. M 6
- 23.45 Mitsuko Uchida, Mozart au Japon. Tony Palmer. Mezzo

SÉRIES

- 19.25 Hill Street Blues. Réflexion. O. Monte-Carlo TMC
- 21.00 Le Drame cathare. La Croisade. O. Histoire
- 21.45 New York Police Blues. [2/2]. La Dernière Rafle. O. Canal Jimmy

tégée par un journaliste anglais Fothergill, vrai espion et faux bolchevik sous le nom d'Ouranoff, avait été repensé, développé jusqu'à devenir une nouvelle incarnation du mythe créé par Josef von Sternberg. Tenu par les critiques et historiens de l'époque comme sans intérêt, le film, réalisé en 1937, sombra dans un oubli scandaleux. Comment a-t-on pu être insensible aux péripéties de ce mélodrame aux qualités plastiques et à la mise en scène brillante et dramatique de Feyder ?

FILMS

- 13.10 Le Messie sauvage. Ken Russell (Grande-Bretagne, 1972, 100 min) O. TCM
- 14.30 Saludos hombre. Sergio Sollima (Italie, 1968, 120 min) O. Canal + Vert
- 16.10 Le Cri de la liberté. Richard Attenborough (Etats-Unis, 1987, v.o., 150 min) O. Ciné Cinémas 3
- 18.40 Les Neiges du Kilimandjaro. Henry King (Etats-Unis, 1952, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1
- 19.05 La Prisonnière du désert. John Ford (Etats-Unis, 1956, 115 min) O. Cinétoile
- 20.45 The Big Easy. Jim McBride (Etats-Unis, 1987, 100 min) O. RTL 9
- 21.00 Intervista. Federico Fellini (France - Italie, 1987, v.o., 110 min). Paris Première
- 22.00 Le Comptoir. Sophie Tatischeff (France, 1998, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.15 Madame de... Max Ophüls (France, 1953, 95 min) O. Ciné Classics



- 22.30 Health. Robert Altman. Avec Glenda Jackson, Carol Burnett (Etats-Unis, 1979, v.o., 100 min) O. Cinéfaz
- 22.50 Amarcord. Federico Fellini (Italie, 1974, v.o., 120 min). Paris Première
- 23.50 Le Chevalier sans armure. Jacques Feyder (Grande-Bretagne, 1937, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 0.20 La Guerre des boutons. Yves Robert (France, 1961, 90 min) O. Cinétoile
- 0.20 Mekroub. Nabil Ayouch (France - Maroc, 1998, 90 min) O. Cinéstar 2
- 1.15 The Addiction. Abel Ferrara (Etats-Unis, 1995, v.o., 80 min). Arte

- 22.30 Health. Robert Altman. Avec Glenda Jackson, Carol Burnett (Etats-Unis, 1979, v.o., 100 min) O. Cinéfaz
- 22.50 Amarcord. Federico Fellini (Italie, 1974, v.o., 120 min). Paris Première
- 23.50 Le Chevalier sans armure. Jacques Feyder (Grande-Bretagne, 1937, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 0.20 La Guerre des boutons. Yves Robert (France, 1961, 90 min) O. Cinétoile
- 0.20 Mekroub. Nabil Ayouch (France - Maroc, 1998, 90 min) O. Cinéstar 2
- 1.15 The Addiction. Abel Ferrara (Etats-Unis, 1995, v.o., 80 min). Arte

MARDI 6 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Studio ouvert. Les Pénueries de main-d'œuvre. Public Sénat
- 20.45 et 1.00 Le Club LCI. LCI
- 21.00 Génération Peace and Love. Forum
- 22.00 Le Foot, roi d'Afrique. Forum
- 23.00 Irak, la guerre aux civils ? Forum

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre. Sauvetage en mer. Invité : Hervé Hamon. La Cinquième
- 15.30 Les Vrais Dossiers du « Vrai Journal ». Les mystères de Paris. Canal +
- 18.15 Comme au cinéma. Invités : Jacques Villaret ; Mathilde Seigner ; André Dussolier ; Richard Berry ; Cécile de France. TV 5
- 18.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.00 Archimède. Voir : Boule de cristal ; Expérience : Paroles de manchots ; Histoire : La science et le cinéma ; Sciences animées : La rosée ; Application : Avant la pluie ; Mise au point : Sacrée famille. Arte
- 19.00 Nulle part ailleurs. Invitée : Dominique Blanc. Canal +
- 19.30 et 0.40 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.50 Ça me révolte. M 6
- 20.55 Vie privée, vie publique. Invités : Pascal Olmeta ; le docteur Fondacci ; Nicole de Buron ; les Chevaliers du fiel ; Serge Colin ; Jean-Pierre Cardot ; Michel Taly ; Vincent Nouzille. France 3
- 21.00 Le Gai Savoir. Avec Michel Tournier. Paris Première
- 22.15 Ça se discute. TV 5
- 23.00 Ciel mon mardi ! Peut-on, quand on est homosexuel, être un papa ou une maman comme les autres ? Invités : Patrick Bosso ; Jérôme Chiotti ; Lorie. TF 1
- 0.25 Zone interdite. Fous d'amour. M 6
- 0.55 Rock Press Club. Serge Gainsbourg. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 17.20 Du rugby et des hommes. Planète
- 17.35 Star biographies. Tom Cruise. Téva
- 18.05 Le Monde des animaux. [8/24]. La Cinquième
- 18.15 Le Conflit Lip, 1973-1974. Histoire
- 18.30 L'Actors Studio. Martin Short. Paris Première
- 19.00 Biographie. F. Collins et J. C. Venter, Le Secret de la vie. Chaîne Histoire

Le Monde TELEVISION

Ciné Classics

14.50 Le Chemin de la liberté
En 1848, une cantatrice célèbre épouse un hobereau qui veut la ramener en Poméranie. Mais ne pouvant résister à l'attrait d'un nouveau contrat, elle laisse partir son mari, se retrouve prise dans la révolution, et devient une femme perdue. Zarah Leander brille de tous ses feux dans ce mélodrame allemand flamboyant, réalisé par Rolf Hansen en 1941. En v.o.

- 19.10 Irak, l'autre guerre. Planète
- 20.00 L'Egypte. [5/5]. Odyssee
- 20.05 Jazz Heroes. [4/6]. Ella Fitzgerald. Planète
- 20.15 360°, le reportage GEO. Les Nouveaux Robinson. Arte
- 20.25 Histoire de la seconde guerre mondiale. Le Pont aérien de Berlin. La Chaîne Histoire
- 20.30 L'Arche, 2 000 ans après. [10/16]. Les Singes. Planète
- 20.45 La Vie en face. Russie secrète. Jenissieïsk 15, la ville des femmes délaissées. Arte
- 20.50 L'Ecole de Paris. Odyssee
- 21.00 Treize journées dans la vie de Pablo Picasso. [1/3]. Histoire
- 21.20 Martin Bormann. Un homme dans l'ombre du Führer. La Chaîne Histoire
- 21.30 Thema. Bourvil, le rire tendre. Sur les traces de Bourvil. Arte
- 22.10 André Masson. [5/6]. Histoire
- 22.35 La Bandouira. Mémoire du peuple ukrainien. Planète
- 22.45 Oman, joyau d'Arabie. Odyssee
- 23.00 Dr. Martin Luther King. Un parcours historique. La Chaîne Histoire
- 23.05 Le Sud. Alice n'a jamais habité ici. Planète
- 23.35 Bing Crosby. Odyssee
- 23.45 Spetsnaz. [2/2]. Chiens de guerre. Histoire
- 0.25 Cinq femmes et des mariages. Planète
- 0.30 Lee Miller ou la traversée du miroir. Odyssee

SPORTS EN DIRECT

- 15.30 Biathlon. Coupe du monde. 10 km sprint messieurs. 17.30, 7,5 km sprint dames. Eurosport
- 20.15 Football. Ligue des champions (2^e phase, 5^e journée) Groupe C : Arsenal - Spartak de Moscou. Canal + vert
- 20.30 Boxe. Championnat d'Europe. Poids super-coq : Vladislav Antonov - Salim Medjkoune. Eurosport
- 20.45 Football. Ligue des champions (2^e phase, 5^e journée) Groupe C : Lyon - Bayern Munich. Canal +

MUSIQUE

- 18.30 Chick Corea. Au Parthenon Tama de Tokyo, en 1996. Mezzo
- 20.00 Récital Daniel Höxter. Intermezzo en la bémol majeur, de Poulenc ; Etudes Tableaux, op. 39 n° 3 et op. 33 n° 6, de Rachmaninov ; Rhapsodie en si mineur, op. 79/1, de Brahms ; Berceuse en ré bémol majeur, op. 57, de Chopin. Mezzo

Arte

20.45 La Vie en face
Pour le deuxième volet de « Russie secrète », Arte rediffuse *Jenissieïsk 15, la ville des femmes délaissées* réalisé par Jerry Sladkowski dans une ancienne base secrète sibérienne, sans existence officielle et démantelée entre 1986 et 1991. Les familles ont dû attendre plusieurs années avant de rejoindre les militaires affectés ailleurs. En 1998, 200 femmes vivaient toujours sur place, abandonnées des autorités.

Arte

21.30 Bourvil, le rire tendre
Comédien le plus célèbre de France jusqu'à sa mort prématurée, en 1970, André Raimbourg, né à Bourville en Normandie, était aimé pour sa gentillesse, son rire et parce qu'il représentait la France populaire. Arte lui rend hommage avec cette « Thema » qui s'ouvre sur un documentaire de Pierre Dupont *Sur les traces de Bourvil*, suivi du film *Un drôle de paroissien* de Jean-Pierre Mocky (1963).

FILMS

- 13.40 Trois Ponts sur la rivière. Jean-Claude Biette (France, 1998, 115 min) O. Cinéstar 1
- 14.50 Le Chemin de la liberté. Rolf Hansen. Avec Zarah Leander, Siegfried Breuer (Allemagne, 1941, v.o., 115 min) O. Ciné Classics
- 14.50 Klute. Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1971, 120 min). TCM
- 16.45 Madame de... Max Ophüls (France, 1953, 95 min) O. Ciné Classics
- 18.05 Inquiétude. Manoel de Oliveira (Portugal, 1998, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1
- 18.20 Les Perles de la couronne. Christian-Jaque et Sacha Guitry (Fr., 1937, 100 min) O. Ciné Classics
- 20.30 La Kermesse des aigles. George Roy Hill (Etats-Unis, 1975, 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.30 La Valse dans l'ombre. Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1940, v.o., 110 min) O. Ciné Classics
- 20.45 Les Fleurs de Shanghai. Hou Hsiao-Hsien (Taiwan, 1998, 110 min) O. Cinéfaz



- 14.50 Le Chemin de la liberté. Rolf Hansen. Avec Zarah Leander, Siegfried Breuer (Allemagne, 1941, v.o., 115 min) O. Ciné Classics
- 14.50 Klute. Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1971, 120 min). TCM
- 16.45 Madame de... Max Ophüls (France, 1953, 95 min) O. Ciné Classics
- 18.05 Inquiétude. Manoel de Oliveira (Portugal, 1998, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1
- 18.20 Les Perles de la couronne. Christian-Jaque et Sacha Guitry (Fr., 1937, 100 min) O. Ciné Classics
- 20.30 La Kermesse des aigles. George Roy Hill (Etats-Unis, 1975, 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.30 La Valse dans l'ombre. Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1940, v.o., 110 min) O. Ciné Classics
- 20.45 Les Fleurs de Shanghai. Hou Hsiao-Hsien (Taiwan, 1998, 110 min) O. Cinéfaz



- 21.00 Oublier Palerme. Francesco Rosi. Avec James Belushi, Mimi Rogers, Philippe Noiret (France - Italie, 1990, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
- 22.30 La Petite Apocalypse. Costa-Gavras (France - Pologne, 1993, 110 min). Paris Première
- 22.35 Y a-t-il un pilote dans l'avion ? Jim Abrahams, David Zucker et Jerry Zucker (Etats-Unis, 1980, 90 min) O. Cinéfaz
- 22.40 Visages d'Orient. Sydney Franklin (Etats-Unis, 1937, 140 min). TCM
- 22.45 Victor, Victoria. Blake Edwards (Etats-Unis, 1982, v.o., 130 min) O. Ciné Cinémas 3
- 22.50 L'Etrangleur de Boston. Richard Fleischer (Etats-Unis, 1968, 110 min) O. Canal + Vert
- 23.05 Un drôle de paroissien. Jean-Pierre Mocky (France, 1963, 85 min) O. Arte
- 0.00 Malombra. Mario Soldati (Italie, 1942, v.o., 135 min) O. Ciné Classics
- 0.05 Strange Days. Kathryn Bigelow (Etats-Unis, 1995, v.o., 145 min) O. Cinéfaz

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Excluf.
- 19.02 Tant qu'il y aura des hommes.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Chère Marianne. La Sous-Préfecture aux champs.
- 22.40 Célébrités. 0.10 Ligue des champions. 0.45 F 1 magazine. 1.20 Excluf.

FRANCE 2

- 16.30 Des chiffres et des lettres.
- 17.05 Un toit pour trois.
- 17.35 Viper.
- 18.25 Tutti frutti.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Rastignac ou les ambitieux. Téléfilm. Alain Tasma [1/4] O.
- 22.35 J'ai rendez-vous avec vous. Elections municipales de Lyon.
- 0.10 Journal, Météo.
- 0.30 Musiques au cœur.

FRANCE 3

- 16.35 MNK, A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 Tous égaux.
- 20.55 Heureux qui comme Ulysse. Film. Henri Colpi.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 22.55 A notre santé ! Comment avoir le plus beau sourire du monde.
- 0.00 Strip-tease.
- 1.00 La Case de l'oncle Doc. Des dames comme tout le monde.

CANAL +

- En clair jusqu'à 19.00
- 18.00 Les Griffin.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.35 La Bûche. Film. Danièle Thompson. O.
- 22.20 Center Stage. Film. Stanley Kwa (v.o.). O.
- 0.55 Lundi boxe.
- 1.55 Football.

ARTE

- 19.00 Nature. Menaces sur la Yakoutie.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 360°, le reportage GEO. Le Chantier de Dieu.
- 20.45 A vendre. Film. Laetitia Masson. O.
- 22.45 et 0.35 Court-circuit.
- 22.50 Equinox. Film. Alan Rudolph (v.o.).
- 1.15 The Addiction. Film. Abel Ferrara (v.o.).

M 6

- 17.25 Mariés, deux enfants.
- 17.55 Highlander.
- 18.55 Buffy contre les vampires.
- 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Une nounou d'enfer.
- 20.40 Qui décide ?
- 20.50 La Mutante. Film. Roger Donaldson. O.
- 22.50 Substitute 2, la vengeance. Téléfilm. Steven Pearl. O.
- 0.25 Los Angeles Heat.
- 1.10 Jazz 6. Jean-Luc Ponty.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Initiales.
- 0.05 Du jour au lendemain. Peter Szend (Ecoute).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert. Donné le 31 janvier, au Théâtre du Châtelet, à Paris. Barbara Bonney, soprano, Malcolm Martineau, piano ; *Dichterliebe* op. 48, de R. Schumann ; *Lieder*, de Liszt ; *Des Knaben Wunderhorn : Lieder* (extraits), de Mahler.
- 22.00 Jazz, suivez le thème. If I Should Lose You.
- 23.00 Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Concert donné par l'Orchestre symphonique de Birmingham, dir. Simon Rattle, Maxim Vengerov, violon. Œuvres de Chostakovitch, Ernst, Mahler.
- 22.35 Les Rendez-vous du soi (suite). Œuvres de Mozart, Beethoven, Mendelssohn.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55 Les Feux de l'amour.
- 14.50 L'Affaire Mary Kay Letourneau. Téléfilm. Lloyd Kramer.
- 16.40 Les Dessous de Palm Beach.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Excluf.
- 19.02 Tant qu'il y aura des hommes.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Junior. Film. Ivan Reitman.
- 22.58 Le Temps d'un tournage.
- 23.00 Ciel mon mardi !
- 1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

- 13.55 Derrick.
- 15.00 En quête de preuves.
- 15.50 Tiercé.
- 16.00 Cap des Pins.
- 16.30 Un livre.
- 16.35 Des chiffres et des lettres.
- 17.05 Un toit pour trois.
- 17.35 Viper.
- 18.25 Tutti frutti.
- 19.15 Qui est qui ?
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Piège en haute mer. Film. Andrew Davis. O.
- 22.40 On a tout essayé.
- 0.45 Journal, Météo.
- 1.10 Bouge pas, meurs, ressuscite. Film. Vitali Kanevsk (v.o.). O.

FRANCE 3

- 13.55 C'est mon choix.
- 14.55 Une femme nommée Jackie. Téléfilm. Larry Pearce.
- 16.35 MNK, A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 Tous égaux.
- 20.55 Vie privée, vie publique. Fisc, fraude et délation.
- 22.50 Météo, Soir 3.
- 23.20 Point Break, extrême limite. Film. Kathryn Bigelow. O.
- 1.15 Libre Court.

CANAL +

- 13.45 Le Dernier Harem. Film. Ferzan Ozpetek.
- 15.30 Les Vrais Dossiers du « Vrai Journal ». Les Mystères de Paris.
- 16.20 Mauvaise Passe. Film. Michel Blanc. O.
- En clair jusqu'à 20.15
- 18.00 Les Griffin.
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.15 Football. Ligue des champions. 20.45 Lyon - Bayern de Munich. 22.45 Résumés des autres matches.
- 23.30 Une bouteille à la mer. Film. Luis Mandok (v.o.). O.
- 1.40 En face. Film. Mathias Ledoux.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

- Les cotes des films
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'oeuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Virus sans frontières

par Pierre Georges

DE TOUS ces bûchers qui embrasent les campagnes anglaises. De tous ces animaux malades de la peste ou du choléra, du prion ou de la fièvre aphteuse. De tout cela, qui ne fait pas vraiment XXI^e siècle mais plutôt Moyen Âge à l'étable intégrée. De cette veille sanitaire qui, devant le fléau, a davantage l'allure d'une vaine supplique aux dieux mythiques de l'agriculture que l'efficacité d'un barrage infranchissable. En un mot, de cette grande épizootie qui menace de ravager l'Europe, par landes, par monts et par vaux, terrassant les bestiaux par milliers, par centaines de milliers, et ruinant les éleveurs, fichu métier, retenons un concept : celui du virus sans frontières.

A grand marché, un foiraire désormais à taille continentale, grandes catastrophes ! Imaginer un instant qu'en cette paix bactériologique, fille d'une guerre commerciale, que le virus de la fièvre aphteuse pourrait avoir le bon goût et l'exquise politesse de respecter les frontières, c'était prendre, si l'on ose dire, ce nuage viral pour le fils bien élevé de celui de Tchernobyl.

Le virus de la fièvre aphteuse, on nous l'a expliqué au départ avec force infographies, est d'une espèce furieusement baladeuse. Il migre allègrement, de toute l'allégresse douteuse d'une épidémie animale. A la vitesse du vent, de la route et du rail et des bétailières. Deux chiffres, deux faits, scientifiques, furent cités il n'y a pas quinze jours, de nature à marquer les imaginations.

Sur mer, au-dessus des mers, porté par les vents et comme amphibie, ce virus est réputé pouvoir parcourir, indemne, c'est-à-dire virulent, ses 300 kilo-

mètres. C'est dire aussi si notre Manche est bien courte pour un tel virus voilier. Sur terre, donc par route, rail, tunnel et pneus, la science lui accorde une autonomie de 50 à 60 kilomètres. Donc une possible propagation, partout, rapide, insidieuse, en taches de léopard, vulgairement appelées foyers d'infection.

Or ce qui caractérise l'agriculture moderne, c'est que les bœufs n'y vont plus au pas des bœufs, les moutons plus à l'allure grégaire des moutons, les porcs n'y tournent plus au cercle fermé des bauges individuelles. Ce qui la caractérise, c'est l'extraordinaire et tournoyant manège du marché, du grand marché agricole. A peine l'épizootie déclarée en Angleterre, chacun aura pu constater, immédiatement, qu'en suivant l'épizootie à la trace plutôt qu'à la traçabilité et les livraisons de bétail, c'est par dizaines de milliers que les animaux d'élevage britanniques, notamment les ovins, avaient été expédiés sur le continent. Chose absolument normale, commerce de routine, mais qui devient frappante dès lors qu'une possible catastrophe survient.

Et nous en sommes là. A une possible, commune et communautaire catastrophe. La fièvre aphteuse, scientifiquement, par la vaccination, pourrait ne plus exister. Mais un syllogisme commercial ahurissant veut que si l'on vaccine, c'est que la maladie n'est pas éradiquée. Et que si la maladie n'est pas considérée comme éradiquée, les marchés se ferment. On préfère postuler la fièvre aphteuse éradiquée et la vaccination vaine et coûteuse. Admirable postulat : le commerce plus fort que la science, plus rapide que les virus !

Lutte contre le sida : l'ONU lance une campagne en faveur des médicaments génériques

90 % des personnes affectées par le VIH vivent dans des pays en voie de développement

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le secrétaire général de l'ONU a décidé de lancer une campagne hautement politique en faveur de l'accès aux médicaments génériques contre le virus VIH-sida dans les pays du sud. Kofi Annan entend, selon ses proches, profiter de l'offre, faite en janvier, de la société pharmaceutique indienne Cipla de fabriquer des médicaments génériques pour être distribués à des prix réduits aux personnes affectées par le VIH dont 90 % vivent dans des pays en voie de développement. Lors d'une téléconférence, mercredi 28 février, M. Annan ainsi que les responsables de la Banque mondiale et d'autres agences de l'ONU (dont Onusida) ont annoncé leur intention de soutenir la campagne auprès de l'industrie pharmaceutique occidentale et des gouvernements. Le secrétaire général veut accorder désormais une « une priorité absolue » à la question de l'accès aux médicaments et d'« assumer le leadership politique et moral » de cette lutte contre le sida.

Après l'Inde, d'autres pays, com-

me le Brésil et la Thaïlande, qui disposent de l'infrastructure nécessaire, ont déjà, depuis quelque temps, commencé la production de ces médicaments génériques, copies conformes des molécules originales, dont les brevets sont détenus par les grands laboratoires pharmaceutiques occidentaux. Les traitements et les combinaisons de médicaments actuels, qui permettent de

freiner efficacement la progression de la maladie, ne sont pas administrés dans les pays les plus touchés en raison de leurs prix de vente exorbitants, malgré les réductions des prix annoncées par les laboratoires.

Par ailleurs un grand nombre d'organisations non gouvernementales et activistes de la lutte contre le sida ont annoncé des manifestations dans plusieurs capitales du

monde devant les sièges des grandes sociétés pharmaceutiques, lundi 5 mars. A New York, l'ONU a commencé à préparer une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la pandémie. La France a annoncé la tenue d'une conférence internationale, le 30 novembre à Dakar. Sous la pression, croissante, de l'opinion publique, l'industrie pharmaceutique commence, disent des diplomates à « changer d'attitude de façon spectaculaire et tient maintenant un discours de conciliation ».

Pour sa part, la nouvelle administration américaine n'a pas encore arrêté sa position à l'égard de la question de l'accès aux médicaments. Selon des ONG présentes à New York, Washington n'aurait même pas accepté de participer à la conférence de Dakar car, disent-elles, « les républicains n'ont pas encore défini leur ligne vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique qui, malgré la pression publique, demeure ambivalente face à cette nouvelle vague de produits génériques ».

Afsané Bassir Pour

Les laboratoires attaquent l'Afrique du Sud en justice

Lundi 5 mars devait s'ouvrir à Pretoria (Afrique du Sud), devant la Haute Cour, le procès intenté par la PMASA (Association de l'industrie pharmaceutique d'Afrique du Sud) et trente-neuf laboratoires au gouvernement de ce pays. Cette action vise à faire déclarer inconstitutionnelle la loi de 1997, le *Medicines and Related Substances Control Amendment*, qui modifie la législation nationale sur les médicaments. Jamais entrée en vigueur du fait de ce recours en justice, la loi de 1997 permet au ministre de la santé d'autoriser l'importation parallèle de médicaments sous licence dans un autre pays où ils coûtent moins cher, au lieu de les acheter aux firmes qui en détiennent le brevet en Afrique du Sud.

La production locale de médicaments génériques, copies moins onéreuses des molécules originales, serait aussi facilitée par la nouvelle loi. Les représentants des laboratoires n'ont pas caché qu'en cas d'échec devant la Haute Cour ils porteraient l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce.

Le Train de l'emploi à Strasbourg

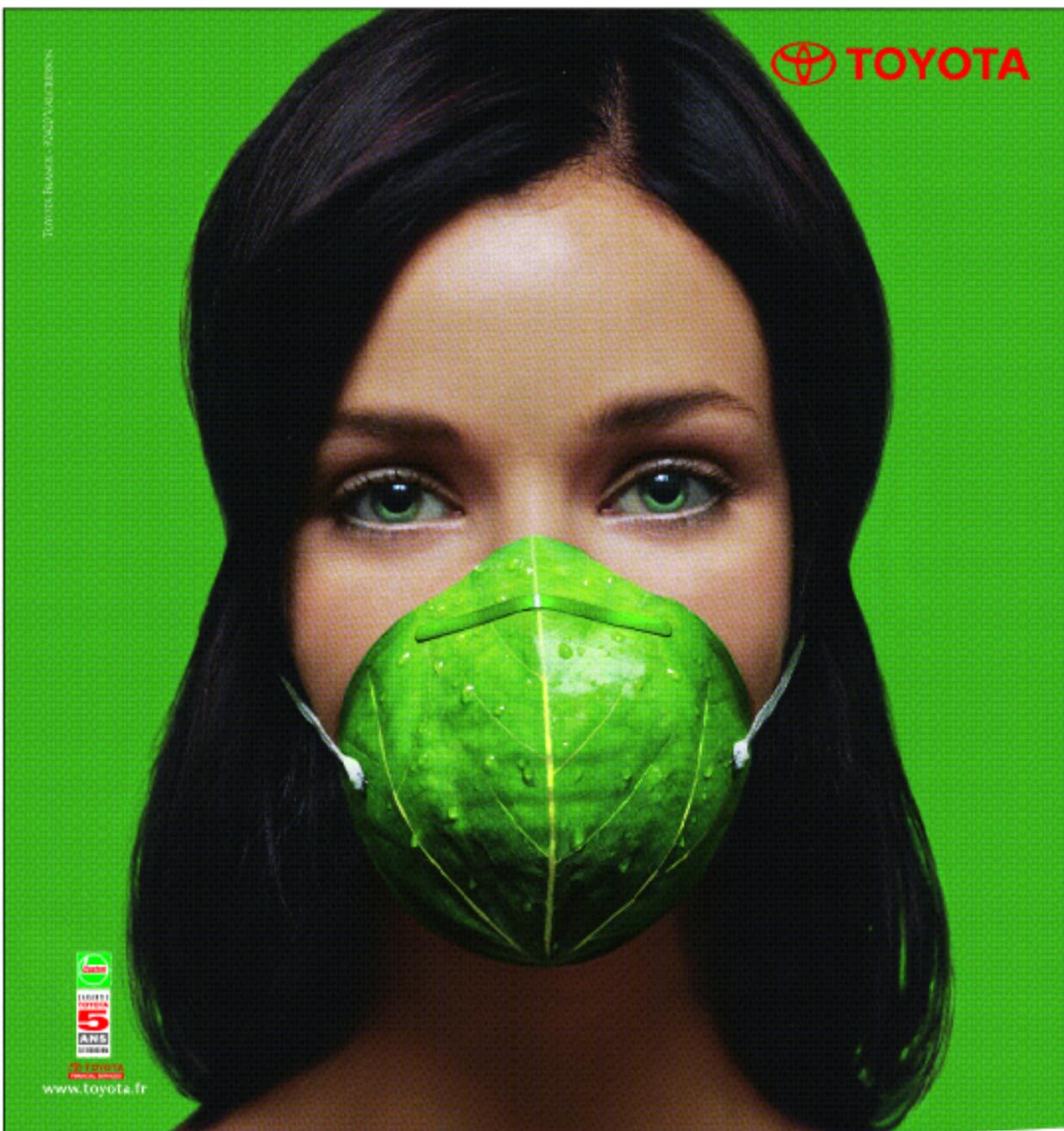
LA CAPITALE alsacienne est la première étape, lundi 5 mars, du Train de l'emploi (*Le Monde* daté 4-5 mars). Le volet local du sondage de la Sofres auprès des jeunes et futurs cadres révèle que 42 % des Strasbourgeois choisissent de préférence, pour leur premier ou prochain emploi, la fonction publique : l'enseignement est le premier secteur envisagé (31 %), suivi par l'environnement (29 %) et les nouvelles technologies (27 %). Seuls 10 % d'entre eux souhaitent travailler dans la région parisienne. Le secteur d'activité de l'entreprise est de loin, avec 67 %, le premier critère de choix. 41 % des jeunes Strasbourgeois envisagent, à plus ou moins long terme, de créer leur société. A Strasbourg, la filière économie/gestion est jugée la plus performante (49 %), suivie par les écoles d'ingénieurs (45 %). Les sondés souhaitent le développement des écoles de commerce et de lettres/sciences humaines. Prochaine étape du Train pour l'emploi : Lille, mardi 6 mars.

Effondrement d'un pont au Portugal : plusieurs dizaines de morts

UN AUTOCAR, transportant soixante-sept passagers, et deux voitures ont été entraînés dans l'effondrement d'un pont métallique sur le fleuve Douro, dimanche soir 4 mars, dans le nord du Portugal, ont indiqué les services de secours. Un corps a été récupéré par les pompiers et des témoins ont aperçu plusieurs autres corps dans le fleuve. C'est un pilier du pont d'Entre-os-Rios, qui relie cette localité à Castelo de Paiva, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Porto, qui a cédé, vers 21 h 10 heure locale, entraînant une partie du tablier 50 mètres plus bas dans le fleuve, dont les eaux, nourries par les fortes pluies de cet hiver, sont très agitées. L'ouvrage, de 3 mètres de large, avait été construit en 1886. La catastrophe a provoqué la démission du ministre de l'équipement, Jorge Coelho, et les opérations de recherches ont repris dans la matinée de lundi. - (AFP, Reuters.)

M. Bush récuse l'idée d'une Amérique « arrogante »

NEWPORT NEWS (Etats-Unis). George W. Bush a rejeté, dimanche 4 mars, l'idée d'une Amérique « arrogante » lors du baptême, à Newport News (Virginie), du nouveau porte-avions nucléaire *Ronald-Reagan*. « La liberté est chérie de notre nation, elle ne lui appartient pas. C'est justement parce que l'Amérique est puissante, a déclaré le président des Etats-Unis, que nous devons faire attention à l'expression de notre puissance et de notre influence. » Nouveau symbole de la puissance militaire des Etats-Unis, le porte-avions *Ronald-Reagan*, qui déplace 100 000 tonnes à pleine charge et qui sera opérationnel en 2003, est le treizième - dix à propulsion nucléaire et trois à propulsion classique - de la marine américaine. M. Bush, en l'absence de Ronald Reagan, malade, a rendu hommage à l'ancien président, dont il a loué « la vision profonde du rôle mondial de l'Amérique pour promouvoir la paix par la force ». - (AFP)



NOUVELLE TOYOTA PRIUS AVEC MOTEUR HYBRIDE RESPIREZ, VOUS ETES DERRIERE UNE PRIUS.

La TOYOTA PRIUS est une vraie voiture, avec cinq vraies places, un vrai coffre, de vraies performances et une réelle autonomie. Une voiture capable de démarrer sans aucun bruit, de n'émettre pratiquement aucune pollution dans un embouteillage ou en circulation urbaine. C'est la première voiture qui envisage l'écologie sans aucune contrainte, par l'adoption du Système Hybride Toyota (THS) qui combine un moteur essence et un moteur électrique. Suivant les conditions de circulation, la TOYOTA PRIUS utilise le moteur le plus approprié ou une combinaison des deux, assurant ainsi rendement et performances optimales. Et cela, sans jamais avoir à s'arrêter pour recharger ses batteries. Pour la première fois, vous pouvez conduire une voiture avec plaisir tout en polluant beaucoup moins. Si tout le monde roulait en TOYOTA PRIUS, on respirerait déjà un peu mieux. 3615 TOYOTA 1,296/mn.



BENEFICIEZ D'UN CREDIT D'IMPOT DE 10000 F*

* Conformément à l'article 200 quinquies-I du Code Général des Impôts, l'achat de ce véhicule, entre le 01/01/01 et le 31/12/02, permet de bénéficier d'un crédit d'impôt de 10000 F dans les conditions mentionnées dans ce même article.



POUR LA PREMIERE FOIS,
UNE VOITURE ECOLOGIQUE EST UNE VRAIE VOITURE.

LES ENJEUX ▲ LES REPÈRES

EUROPE



Pour Renaat Landuyt, ministre de l'emploi flamand, le social

c'est le but, le libéralisme le moyen (page IV)

FOCUS

Dans la Silicon Valley, le principal mode de circulation des biens est l'échange par le don, d'après Michel Ferrary, professeur invité à l'université Stanford.



Les patrons des start-up et les capital-risqueurs se rencontrent dans des cafés-restaurants comme le mythique Buck's (page VI)

EMPLOI

• 7 000 à 10 000

Le nombre de personnes qui seraient salariées en France par des sociétés de portage, en dehors de toute base légale (page IX)

- Un code de conduite européen en faveur des salariés les plus âgés a été rendu public (page X)
- Internet, nouveau terrain de chasse pour le recrutement de cadres dirigeants (page XI)

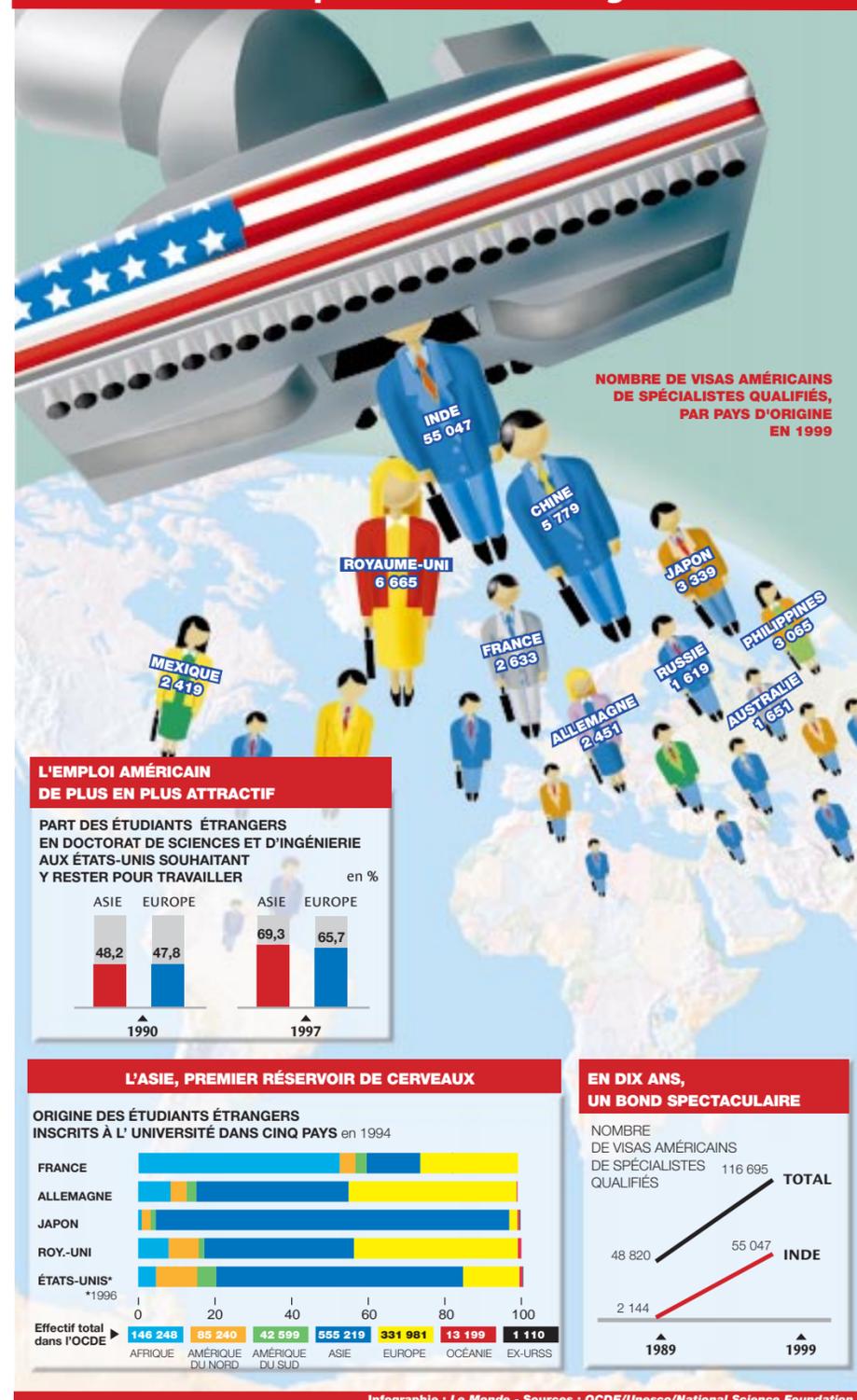
OFFRES D'EMPLOI

- Gestion et administration pp. XII et XIII
- Conseil pp. XIV et XV
- Banques, assurances pp. XVI et XVII
- Marketing pp. XVII et XVIII
- Industrie pp. XIX à XXI
- High-tech pp. XXI à XXIV
- Collectivités territoriales pp. XXV et XXVI
- Carrières internationales pp. XXVII et XXVIII

L'exode des diplômés du tiers-monde vers les pays riches fragilise les économies en développement. La riposte s'organise

Nord-Sud : la guerre des cerveaux s'amplifie

Les Etats-Unis aspirent la matière grise mondiale



Les investissements éducatifs effectués par un pays en développement n'accélèrent pas nécessairement sa croissance économique si un grand nombre de ses citoyens les plus instruits partent à l'étranger. Selon deux experts du Fonds monétaire international (FMI), William Carrington et Enrica Detragiache (dans la revue trimestrielle du FMI, *Finances & Développement*, juin 1999), la proportion de diplômés vivant dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) serait de 2,7 % pour l'Inde, 3 % pour la Chine, 7,5 % pour l'Égypte, 8 % pour l'Afrique du Sud, 10 % pour les Philippines, 15 % pour la Corée, 25 % pour l'Iran, 26 % pour le Ghana et... 77 % pour la Jamaïque ! « L'exode des diplômés devient une question épineuse dans le débat Nord-Sud. »

Mais ce diagnostic pessimiste n'est pas partagé par tous. « Prenez l'Irlande, qui a connu historiquement un exode massif de sa main-d'œuvre qualifiée, dit Mario Cervantès, expert de l'OCDE. Grâce à sa percée dans les hautes technologies, la moitié des immigrants sont des Irlandais qui reviennent au pays. » Taïwan et la Corée profitent aujourd'hui des réseaux tissés à l'étranger et des compétences acquises par ses migrants qualifiés, en les incitant à revenir grâce à une politique de soutien à la création d'activités high-tech. « On ne peut tout de même pas reprocher à la moitié des étudiants chinois expatriés d'être restés sur les campus américains après Tiananmen », ajoute Mario Cervantès. Autrement dit : nombre de pays victimes de la fuite des cerveaux ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes.

« Dans les années 1960, l'Inde a fait le choix de développer des instituts supérieurs technologiques plutôt que l'enseignement primaire, poursuit-il. Une véritable industrie privée de formation pour l'export s'est constituée, comme d'ailleurs aux Philippines. L'un des principaux demandeurs de visas américains de travailleurs hautement qualifiés est une agence indienne spécialisée dans l'émigration... »

Pour l'OCDE, « un informaticien indien qui part aux États-Unis n'est pas forcément un informaticien qui manquera à l'Inde. Car rien ne dit qu'il aurait pu développer les mêmes compétences en restant sur place. »

Quoi qu'il en soit, le flux de l'immigration qualifiée fonctionne de plus en plus comme un marché mondial, où le rôle central est tenu par les États-Unis. Mais il ne s'agit

pas d'un marché « parfait » : les États se livrent à une concurrence acharnée pour l'orienter en leur faveur. Singapour, la Malaisie, la Corée, essaient depuis peu d'inverser leur flux migratoire par des mesures d'assouplissement administratif. Le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni, font de même pour résister à l'aspirateur américain. En France, le ministère des finances veut assouplir la fiscalité des travailleurs qualifiés séjournant temporairement dans le pays.

Mais l'attractivité d'un pays ne dépend pas que de sa politique d'immigration. Si les États-Unis tiennent la corde, c'est aussi parce que l'importance des investissements publics et privés de recherche-développement offre des opportunités bien supérieures à celles que l'on peut trouver ailleurs.

Comme le note l'Association Bernard-Gregory, spécialisée dans la recherche d'emploi pour les thésards français, alors que les deux

tiers des séjours de post-doctorat s'effectuent à l'étranger, « le retour en France est ardu : tout en cherchant un emploi, il faut en "découdre" avec l'administration pour recouvrer ses droits ». Les Allemands s'étonnent de leur difficulté à attirer des « cerveaux » indiens ; mais les images de skinheads incendiant des foyers d'immigrés ont fait le tour du monde. Nokia, faute de pouvoir attirer les experts... dans les neiges de Finlande, délocalise ses centres de recherche aux quatre coins du monde !

Reste que, sur ce marché mondial de la compétence, ce sont les pays en développement qui possèdent le moins d'atouts. La Banque mondiale soutient plus de 200 programmes visant à enrayer la fuite des cerveaux ou à favoriser leur retour. Tant il est vrai que tout marché suscite, à terme, le besoin d'une régulation.

Antoine Reverchon

MBA

ESCP EAP



L'accélérateur de carrière

L'Executive MBA ESCP-EAP s'adresse à des cadres très impliqués dans leur entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie originale en temps partagé permet le maintien d'une responsabilité à temps plein pour obtenir en 18 mois un diplôme de standard international. Le programme, bilingue Anglais/Français, combine cours et ateliers à Paris et 5 séminaires en Europe, Asie et Amériques.

Les diplômés MBA s'insèrent dans le réseau des 19 000 anciens élèves ESCP et EAP actifs dans 65 pays.

Début du programme - Janvier 2002
Sélection en cours sur dossier et entretien

www.escp-eap.net

emba.fr@escp-cap.net • 01 49 23 27 59
79 avenue de la République - 75011 Paris

ESCP-EAP

OXFORD PARIS
MANNHEIM BERLIN
European School of Management

Learn everywhere. Manage anywhere.*

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

COMPÉTITION

Questions-réponses

1 Peut-on mesurer les flux migratoires des « cerveaux » entre les différents pays de la planète ?

Faute d'une définition harmonisée de la qualification des différentes catégories de travailleurs, il est difficile d'établir des statistiques pertinentes. Toutefois, plusieurs indices témoignent de la mobilité croissante des travailleurs hautement qualifiés.

Tout d'abord, la forte hausse de l'immigration temporaire, aux dépens de l'immigration permanente : aux Etats-Unis, en Australie comme au Canada, principaux pays d'accueil des migrants, le flux annuel d'installation permanente d'étrangers a diminué de 10 % à 30 % selon les pays à la fin des années 1990 par rapport au début de la décennie, tandis que le flux d'immigration temporaire augmentait dans des proportions similaires.

Signe complémentaire, « de nombreux pays ont mis en place des procédures favorisant la mobilité du travail qualifié et hautement qualifié », note l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

2 Quels sont les pays qui ont pris des mesures spécifiques pour attirer des personnels qualifiés ?

Un nombre croissant de pays suivent la voie tracée depuis longtemps par les Etats-Unis. Il peut s'agir soit de programmes visant une catégorie précise de travailleurs, soit d'un assouplissement des critères d'octroi de permis de travail afin de rendre les offres d'emploi plus attractives.

En Australie, un programme destiné aux travailleurs temporaires qualifiés a permis de délivrer 37 300 permis en 1998, contre 14 600 en 1992 : l'objectif est de 40 000 permis en 2001. Depuis le 1^{er} juillet 1999, ces permis sont quasi automatiquement délivrés aux personnes désignées par un employeur ou un Etat de la fédération. Les offres d'emplois et les demandes de permis sont d'ailleurs sur un même site Internet à l'échelle nationale.

Le Canada a délivré en 1998 36 000 permis temporaires à des travailleurs qualifiés et 3 800 à des « gens d'affaires ». En juin 1998, le gouvernement canadien a ouvert neuf « centres pour l'immigration d'affaires » (Business Immigration Centre) à Berlin, Buffalo (Etats-Unis), Damas, Hongkong, Londres, Paris, Pékin, Singapour et Séoul.

Le Japon délivre environ 30 000 permis à des travailleurs qualifiés par an, et la Corée 13 000. Ces deux pays ont mis en place un programme dit de « stagiaires », qui permet d'accueillir

en formation les salariés étrangers de leurs filiales et établissements à l'étranger : on dénombrait, en 1999, 50 000 « stagiaires » au Japon et 98 000 en Corée. En octobre 1999, le Japon a porté la durée maximum du visa temporaire des travailleurs qualifiés d'un an à trois ans.

Le Royaume-Uni a pris en 2000 une série de mesures pour augmenter le nombre de permis de travail pour « une liste de métiers manquant de compétences » : la procédure administrative a été ramenée de trois mois à une semaine ; la durée du permis a été portée de quatre à cinq ans ; un guichet unique traite toutes les demandes ; les travailleurs changeant d'employeur disposent d'un « abonnement » qui évite de renouveler les démarches ; les étudiants étrangers issus des formations spécialisées correspondantes peuvent voir leur titre de séjour étudiant transformé automatiquement en permis de travail.

La Nouvelle-Zélande a adopté un système de permis de travail « à points », comptabilisés selon le niveau de formation, l'expérience professionnelle, la recommandation d'un employeur, la qualification du conjoint, l'âge, etc. Obtenir 25 points permet de se voir délivrer automatiquement un permis.

3 Comment les Américains ?

L'Immigration Act (Immact) de 1990, appliqué à partir de 1992, a fait passer le contingent annuel d'installation permanente « à des fins d'emploi » de 54 000 à 140 000 – ce qui représente cependant moins de 6 % du total de l'immigration.

Le système américain distingue cinq niveaux de « préférence » en termes de qualification. La première « préférence » (talents exceptionnels, chercheurs, cadres dirigeants) représentait 8 700 personnes en 1998 (6 700 en 1995) ; la deuxième (professionnels hautement qualifiés ou diplômés du supérieur) représentait 6 900 personnes (5 000 en 1995) ; la troisième (travailleurs qualifiés ou diplômés du secondaire) représentait 12 400 personnes (14 900 en 1995) ; les quatrième et cinquième niveaux connaissent eux aussi une certaine stabilisation.

A ces « immigrants » (permanents) s'ajoutent les travailleurs temporaires, beaucoup plus nombreux. Le nombre de visas « H1B », formule désignant les permis de travail délivrés à des travailleurs hautement qualifiés pour une durée maximale de six ans, est ainsi passé de 48 820 en 1989 à 116 695 en 1999.

L'Amérique, terre d'accueil des cerveaux du monde

NEW YORK

de notre correspondant
Pays d'immigration par excellence, véritable éponge à matière grise, les Etats-Unis continuent d'attirer les cerveaux du monde entier. Ils ne s'en cachent pas – c'est une stratégie délibérée, fondée sur trois piliers : une politique d'immigration dynamique, des universités de qualité grandes ouvertes aux étrangers, et un quota de visas pour travailleurs hautement qualifiés relevé en fonction des besoins de l'économie.

Si le gros de l'immigration aux Etats-Unis, ces dernières années, s'est fait au titre de la réunion des familles, une caractéristique des nouveaux arrivants est leur niveau d'éducation : les immigrants adultes n'ayant qu'un niveau d'éducation primaire sont très minoritaires.

DISCIPLINES SCIENTIFIQUES

Dans les années 1990, selon un rapport du Fonds monétaire international, le groupe le plus important d'immigrés aux Etats-Unis provient du continent américain et est en majorité composé de gens ayant bénéficié d'un enseignement secondaire.

Les immigrants d'Asie et du Pacifique arrivent en seconde position avec, généralement, un bon niveau d'éducation : 75 % des immigrants indiens aux Etats-Unis, par exemple, ont un niveau d'éducation supérieur, tandis que les Chinois sont également répartis entre niveaux d'éducation secondaire et supérieur. L'immigration africaine est minoritaire et émane majoritairement de trois pays – Egypte, Ghana et Afrique du Sud – dont les ressortissants qui arrivent aux Etats-Unis ont, pour la plupart, déjà suivi une formation supérieure.

195 000 visas de travail pourront être attribués chaque année aux étrangers hautement qualifiés, pendant trois ans

La supériorité américaine en matière de formation des élites mondiales est flagrante dans les universités. Les Etats-Unis accueillent chaque année près d'un demi-million d'étudiants étrangers, soit davantage que la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne réunies. Plus de la moitié de ces étudiants étrangers viennent d'Asie (Japon, Chine, Corée, Inde) et environ 15 % viennent d'Europe, y compris Europe de l'Est et de Russie.

Les disciplines les plus fréquentées par les étudiants étrangers sont les business schools, les écoles techniques et d'ingénieurs, et les disciplines scientifiques, mathématiques, physique, etc. Plus le niveau d'études est élevé, plus la proportion d'étrangers est forte : en doctorat – les fameux PHD –, on arrive à un tiers d'étudiants étrangers. Cette année, 40 % des étudiants de troisième cycle du célèbre MIT (Massachusetts Institute of Technology) sont étrangers. Et, inévitablement, une bonne partie de ces étudiants restent aux Etats-Unis une fois leurs diplômes obtenus.

Ce rôle d'aimant des universités américaines, pour la plupart privées et très décentralisées, relève davantage d'une tradition culturelle que d'une politique du pouvoir fédéral ; la qualité de l'enseigne-

ment supérieur américain (nettement meilleure que l'enseignement primaire et secondaire) et la valeur marchande des diplômes américains dans le monde entier attirent l'élite de la population étudiante étrangère.

Les universités américaines, où une année d'études coûte en moyenne 20 000 à 30 000 dollars, trouvent aussi leur compte dans cet afflux d'étrangers : ce sont en général des étudiants motivés, sérieux, et mieux formés en école secondaire – notamment dans les matières scientifiques – que les jeunes Américains. Les grandes universités américaines démarchent activement à l'étranger, sachant qu'elles vont attirer les meilleurs éléments et ne pourraient plus fonctionner sans cette source importante de revenus.

Élément de fierté en apparence, l'attrait des universités américaines est aussi perçu par certains comme un point noir potentiel pour l'économie américaine. C'est le sens, par exemple, de la croisade menée par un professeur d'économie de l'université de Stanford, Paul Romer, qui s'inquiète de la pénurie d'étudiants américains dans les matières scientifiques. Certes, il y a de plus en plus d'étudiants inscrits en troisième cycle de mathématiques, informatique, physique ou ingénierie, mais ce sont des étrangers ; pour remédier à ce goulot, le professeur Romer demande au pouvoir fédéral de subventionner les universités qui réduiraient à augmenter le nombre d'étudiants inscrits dans les matières scientifiques en premier cycle.

Selon la National Science Foundation, alors que le nombre de licences attribuées par les universités américaines en 1997 a augmenté de 18 % par rapport à 1987, le

nombre de diplômés de premier ou de deuxième cycle en science informatique a baissé de 37 % et ceux de mathématiques de 24 %. Autrement dit, les Etats-Unis ne produisent pas assez de savants pour assurer les découvertes et les innovations des décennies à venir. Certes, il y a les étrangers, mais qui peut garantir qu'ils resteront indéfiniment aux Etats-Unis ? Que se passera-t-il si Taiwan, la Corée ou l'Inde réussissent à faire revenir leurs cerveaux émigrés ?

INDIENS ET CHINOIS

Pour l'heure, l'économie américaine, dont le principal moteur a été le secteur high tech ces dix dernières années, tourne en partie grâce à cette matière grise importée – un quart des sociétés de Silicon Valley sont dirigées par des Indiens ou des Chinois – et la classe politique s'occupe d'assurer la pérennité du système, tant que le taux de chômage se maintient à un niveau proche de 4 %.

Cela a été l'objet de la grande bataille législative des visas « H1B », qui s'est achevée en octobre dernier par la victoire des partisans des portes ouvertes aux travailleurs étrangers hautement qualifiés : le texte finalement adopté autorise l'attribution de 195 000 visas de travail par an, pendant les trois prochaines années, aux étrangers hautement qualifiés, comme les travailleurs de la high tech.

Ce plafond était, jusqu'au milieu des années 1990, de 65 000 visas par an. Mais depuis, la pénurie de main-d'œuvre est de plus en plus cruellement ressentie par les employeurs : en 2000, le quota de 115 000 visas accordé, a été épuisé dès le mois de mars.

Sylvie Kauffmann

Le « ni oui ni non » de la France

De 401 en 1997, le nombre de titres de séjour permanents délivrés par la France à des informaticiens étrangers est passé à 699 en 1998, 1 136 en 1999, et 1 619 en 2000. Une progression de l'immigration dans cette profession que la direction de la population et des migrations (DPM) du ministère de l'emploi et de la solidarité juge « loin d'être négligeable », mais qui pour le syndicat professionnel, Syntec Informatique, « reste encore modeste », eu égard aux 35 000 spécialistes dont, estime-t-il, le secteur manque aujourd'hui.

La France s'est bien gardée d'annoncer haut et fort l'arrivée de quelques milliers d'informaticiens. Sous la pression des industriels, elle s'est néanmoins résolue à se montrer un peu plus souple à l'égard de l'entrée de spécialistes étrangers.

En juillet 1998, la DPM invitait ainsi discrètement les préfets et les directeurs régionaux et départementaux du travail et de l'emploi à ne plus invoquer la situation de l'emploi pour refuser l'embauche d'ingénieurs informaticiens. En clair, à régulariser tout professionnel de ce secteur disposant d'un contrat de travail. Six mois

plus tard, une seconde circulaire venait simplifier la procédure habituelle d'introduction des travailleurs étrangers, en n'exigeant plus un dépôt de la demande auprès de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE).

S'il ne dément pas que quelques progrès aient été réalisés, le secrétaire général de Syntec informatique, Pierre Dellis, juge encore longue et complexe la procédure à suivre. « Entre le moment où nous passons un accord avec la personne et le moment où elle peut arriver, il se passe quatre mois », relève-t-il. Et de déplorer que les entreprises puissent encore se voir reprocher de recruter de la main-d'œuvre étrangère et de ne pas donner la priorité à la formation.

EXCEPTION INFORMATIQUE

Si exception informatique il y a, au ministère comme au sein des services, le message reste clair : le pays compte encore deux millions de chômeurs. Pour Pierre Dellis, « notre douce France n'est pas très attractive aux yeux des étrangers. Nous bénéficions certes d'un climat tempéré, mais en termes de rémunération, nous sommes loin d'être les meilleurs. Le rapport est de

1,4 en faveur de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne, de 1,6 en faveur de la Suisse ». De plus, le français dispute aujourd'hui la place de troisième langue à l'allemand et à l'espagnol, pour les Indiens, comme pour les ressortissants d'Europe du Nord ou d'Europe centrale.

Réels, ces handicaps ne sont néanmoins pas insurmontables pour Pierre Dellis. « Pourquoi ne saurait-on pas accueillir les personnes qui souhaitent embrasser notre culture ? Il est quand même regrettable de voir des Tunisiens, des Marocains immigrer en Allemagne... Quand un pays annonce ouvertement être prêt à les accueillir, les personnes vont le rejoindre. Certes, l'Allemagne n'a pas eu des résultats colossaux, mais ils font mieux que nous », souligne-t-il mettant le doigt sur les ambiguïtés françaises.

L'Hexagone s'est certes résolu à faire une « exception informatique » face au manque cruel de diplômés et à la durée d'une formation dans ce secteur. Mais cette concession ne semble pas près de se traduire par une impulsion politique à même de modifier les comportements administratifs.

Laetitia Van Eeckhout

L'Allemagne peine à attirer les informaticiens étrangers

FRANCFORT

de notre correspondant
L'Allemagne est-elle encore capable d'attirer les cerveaux les mieux formés ? Sept mois après l'entrée en vigueur, en août 2000, du « plan d'urgence » visant à recruter 10 000 informaticiens étrangers pour pallier la pénurie de main-d'œuvre du secteur des technologies de l'information, le bilan peut paraître mitigé : fin février 2001, 5 533 personnes ont bénéficié des green cards proposées. Le seuil des 10 000 premiers visas ne serait pas atteint avant août ou septembre prochain.

Du coup, les avis sont partagés sur l'efficacité du dispositif. « C'est une réussite », répète-t-on du côté du gouvernement, en soulignant que l'opération a surtout bénéficié aux petites et moyennes entreprises. La Fédération allemande des employeurs (BDA) tire, elle aussi, « un bilan largement positif » des green cards.

Pour d'autres, au contraire, l'initiative n'est pas loin d'être un flop, l'économie allemande se révélant moins attractive que ses concurrentes britannique et américaine sur le marché international du travail. « La limitation à cinq ans du permis de séjour peut être considérée

Sur les 10 000 spécialistes recherchés, 5 533 ont pu être recrutés, pour un salaire annuel minimum de 335 000 francs

comme un inconvénient. Les entreprises ne sont pas toujours en mesure de proposer des perspectives attractives sur un temps limité », reconnaît-on auprès du BDA.

Sur le papier, les visas de travail et de séjour sont attribués sans tarder, « en une semaine » selon les promesses officielles, car les procédures d'admission ont été simplifiées. Afin d'éviter tout dumping, seuls les salariés hautement qualifiés sont acceptés, c'est-à-dire, précisent les autorités allemandes, ceux qui gagnent un minimum annuel de 100 000 deutschemarks (335 000 francs). « La démarche reste néanmoins difficile pour des personnes qui viennent de très loin, qui ne maîtrisent pas la langue allemande. C'est naturellement plus compli-

qué que d'aller dans un pays anglophone », explique-t-on à la Bundesanstalt für Arbeit, l'équivalent allemand de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), en charge du pilotage de cette opération.

En fait, la polémique a commencé voici un an lorsque, le 24 février 2000, Gerhard Schröder, le chancelier allemand a proposé, à la surprise générale, d'ouvrir les frontières du pays à des informaticiens non issus de l'Union européenne. Applaudie par le patronat, l'initiative relance aussitôt le débat sur l'immigration. Certains mettent en avant les risques de dumping social que représenterait l'arrivée d'experts sous-payés, alors que l'Allemagne a du mal à réduire le nombre de ses chômeurs. La polémique incite alors le gouvernement à agir avec prudence : alors que le chiffre de 30 000 a d'abord été évoqué, la porte sera ouverte dans un premier temps à 10 000 personnes, et pour une durée maximale de cinq ans. Une deuxième vague de 10 000 spécialistes doit suivre, en fonction des besoins.

Mais il semble peu probable que le modèle fasse école. Du moins, pas dans sa forme actuelle. Le chancelier Schröder a d'ailleurs déclenché une levée de boucliers en évoquant ces dernières semaines l'ex-

tension des green cards aux autres secteurs économiques confrontés à une pénurie de main-d'œuvre. « Un dispositif pour les seules technologies de l'information n'est pas suffisant », estime le ministre de l'intérieur Otto Schily, du Parti social-démocrate (SPD).

Mais l'idée ne fait l'unanimité ni au sein du gouvernement, ni dans le SPD : « Avant de chercher dans le monde entier, nous devons d'abord offrir à ceux qui séjournent légalement sur notre territoire, qu'ils soient allemands ou étrangers, la possibilité de se qualifier », estimait

réemment Franz Müntefering, le secrétaire général du parti.

La puissance fédération syndicale DGB, plutôt sceptique, estime que « les problèmes à long terme du marché du travail ne peuvent pas être réglés avec les green cards ».

Pour la Bundesanstalt für Arbeit, dont le président n'a pas hésité à monter au créneau, il faut surtout puiser dans le volant de chômeurs actuels (qui reste proche de quatre millions) et améliorer la formation, avant de songer à multiplier les dispositifs de type green card. « Nous ne pouvons pas nous contenter d'ex-

ceptions pour telle ou telle branche, il faut un concept général flexible, qui permettra à l'économie de s'adapter, au coup par coup », dit un expert du BDA.

Etendre ou pas le principe des green cards ? Le sujet est au cœur des actuelles discussions sur la réforme des lois sur l'immigration. Depuis l'an dernier, à l'initiative du ministère de l'intérieur, une commission composée de représentants politiques, syndicaux, économiques, est chargée d'étudier le dossier. Elle doit rendre ses conclusions d'ici au mois de juillet. Le gouvernement souhaite trancher d'ici à la fin de la législature, en 2002.

Une chose est néanmoins claire : population vieillissante, financement des retraites, l'Allemagne a brisé le tabou. Depuis un an, elle se fait peu à peu à l'idée de rompre avec les politiques restrictives menées à partir de la moitié de la décennie 1990 en matière d'immigration, lorsqu'il s'agissait d'endiguer le flot des demandeurs d'asile ; il s'agit maintenant d'ouvrir à nouveau les frontières en fonction des besoins de l'économie. Mais à la différence des années 1960, il ne s'agit plus d'accueillir une main-d'œuvre peu qualifiée.

Philippe Ricard

Rachid Benmokhtar Benabdellah, président de l'université Al-Akawayn à Ifrane (Maroc)

« Pourquoi les flux de matière grise seraient-ils à sens unique ? »

« Le départ des diplômés marocains vers des emplois américains et européens est-il, selon vous, un problème ?

— Auparavant, un nombre croissant de jeunes Marocains partaient faire des études en Europe et aux Etats-Unis, tandis que les diplômés de nos universités, eux, restaient sur place. Mais depuis quatre ans environ, les entreprises occidentales viennent recruter directement sur nos campus. Microsoft écume ainsi toutes les universités d'Afrique du Nord. Une entreprise allemande a proposé de recruter la moitié de nos informaticiens, en prenant en charge les formalités, les transports, le déménagement..., 20 % de mes diplômés partent à l'étranger, et ce chiffre croît de façon préoccupante.

— Certains experts estiment que ces expatriations constituent des sources de devises, et à long terme des réseaux d'affaires internationaux, finalement profitables au pays d'origine. Qu'en pensez-vous ?

— J'estime que l'investissement en éducation est aujourd'hui le plus important que peut faire un pays soucieux de rattraper le niveau de développement du monde occidental. La formation d'un ingénieur à l'université d'Ifrane, une université publique expérimentale créée en 1995 où ne sont enseignés que les sciences de l'ingénieur, le management et la diplomatie, coûte 480 000 francs sur quatre ans. Le retour de cet investissement ne peut être obtenu que si le diplômé reste au pays ; sinon, nous le perdons deux fois.

Une première fois parce que le diplômé ne participera pas à l'amélioration de la production nationale, une deuxième fois parce qu'il ne transmettra pas son expérience à ceux avec qui il travaille... Ces apports-là sont incomparablement supérieurs aux devises ou aux relations commerciales. Et nous n'avons pas les moyens de compenser les départs par une augmentation du nombre de diplômés.

— Est-il possible d'inciter les diplômés à rester au pays ?

— Nous nous sommes aperçus que les diplômés qui restaient le

plus volontiers étaient ceux qui avaient su, au cours de leurs études, élaborer un projet professionnel. Ceux qui partent le font sur la base d'images subjectives de la vie en Occident, ou d'expériences vécues par d'autres qu'eux-mêmes. Nous réfléchissons actuellement à une refonte de notre pédagogie qui privilégierait la connaissance des opportunités offertes par les entreprises marocaines, ou encore par les entreprises étrangères qui investissent ici. Nous devons élargir la formation de nos diplômés, afin qu'ils prennent conscience de la réalité sociale et économique de leur propre pays. Aujourd'hui, l'écart de développement les décourage de penser les moyens d'y remédier : il faut les inciter à surmonter ce découragement.

— A ce travail pédagogique s'ajoutent des actions volontaristes menées avec nos partenaires étrangers, académiques ou industriels. Nous avons ainsi monté avec l'Ecole des mines d'Alès des équipes d'étudiants franco-marocains travaillant sur des projets d'ingénierie dans les deux pays. Cela permet de dépasser les clichés mutuels. La différence de salaire, par exemple, ne paraît plus un argument aussi décisif lorsqu'on a pu comparer le coût et la qualité de la vie ici et là-bas...

Nous allons aussi réunir, fin avril ou début mai, des investisseurs étrangers — Ericsson, Vivendi, Lotus, Airbus, IBM, Alcatel, Boeing, etc. — pour réfléchir aux moyens de créer un vrai marché de l'emploi des jeunes diplômés au Maroc : ces investisseurs ont aussi intérêt, pour des raisons évidentes de prix de revient, à conserver la main-d'œuvre qualifiée sur place. Boeing, qui souhaitait recruter nos étudiants, voulait leur proposer un an de formation par projet à Seattle. Nous avons suggéré que cette année soit faite à Ifrane : Internet permet de gérer les mêmes projets, à distance. Nous avons monté une opération de ce type avec Lucent Technologies.

— A terme, notre projet est de créer un environnement qui permette à nos diplômés de développer à proximité de l'université les

activités menées en partenariat avec des industriels étrangers.

— Mais la plus grande partie de la valeur ainsi créée ne continuera-t-elle pas à s'évader vers d'autres latitudes ?

— Au-delà de ces initiatives, le problème essentiel reste en effet le niveau de notre propre tissu économique. Les dirigeants de la plupart de nos entreprises peinent à comprendre ce qui intéresse nos jeunes. J'estime que mon université doit former des ingénieurs et des managers à la pointe des normes internationales, et non les adapter aux besoins de l'entreprise marocaine moyenne. Ce choix m'est souvent reproché ; les entreprises locales ont besoin de nos diplômés. Mais elles doivent évoluer pour devenir attractives.

Afin de rompre ce cercle vicieux, nous avons décidé d'aller visiter systématiquement les entreprises

présentes dans un rayon de 50 à 70 kilomètres autour de l'université, pour identifier leurs besoins, en expertise technologique et en formation continue. Mais il faudrait une politique nationale d'incitation volontariste à l'envoi en formation continue. Il faudrait aussi inciter les entreprises marocaines à investir dans les activités créées par des jeunes diplômés, afin que celles-ci irriguent le tissu économique local.

— Combien de temps faudra-t-il avant que le différentiel d'attractivité entre les entreprises nationales et les multinationales occidentales soit comblé ?

— Que l'on soit pour ou contre, la mondialisation est inscrite dans les faits. Mais les règles doivent être les mêmes pour tous. Pourquoi, après tout, les flux de matière grise seraient-ils à sens unique ? Les pays émergents n'arrivent même pas à imaginer qu'ils puissent, par exemple, échanger leurs informaticiens contre des spécialistes occidentaux des biotechnologies, afin de valoriser leurs produits agricoles, la richesse de leur patrimoine génétique ou de leur environnement. Nous avons, comme les pays riches, besoin d'expertises scientifiques et techniques supérieures à la moyenne, mais dans les domaines qui correspondent le mieux à nos potentialités de développement et qui ne sont pas forcément les mêmes que les vôtres.

Il faut d'abord recenser ces potentialités, puis favoriser le *brain drain* qui permettra de les exploiter : à cause du chômage de nos diplômés (ceux qui ne s'expatrient pas...), notre marché du travail qualifié est encore plus protectionniste que celui des Occidentaux ! C'est cela qu'il faut changer, et les diplômés européens, américains, s'apercevront alors que les entreprises du Maroc, et d'autres pays, offrent des opportunités d'épanouissement professionnel et une qualité de vie finalement plus attractives que les multinationales ! »

Propos recueillis par Antoine Reverchon

Rachid Benmokhtar Benabdellah

● Né en 1942, Rachid Benmokhtar Benabdellah est ingénieur diplômé de l'Ensic (aéronautique) de Toulouse.

● Après une carrière dans l'informatique, l'ingénierie et la création d'entreprise, il a occupé à partir de 1983 des responsabilités au ministère marocain de l'éducation et enseigné à l'université.

● Ministre de l'éducation nationale entre 1995 et 1998, il a été nommé président de l'université Al Akawayn en 1998.

L'Inde réussit à freiner l'exode de ses ingénieurs

NEW DELHI
de notre correspondante
en Asie du Sud

Le monde s'arrache les informaticiens indiens et l'Inde s'inquiéterait presque de ne plus trouver chez elle de quoi répondre aux besoins d'une industrie qui croît au rythme de 50 % par an. Quarante-trois mille professionnels de l'informatique se sont expatriés en 1999, 50 000 en l'an 2000, et la demande ne cesse d'augmenter.

Cet exode n'a pas toutefois été des côtés négatifs et, affirme N. R. Naraya Murthy, président d'Infosys, l'une des compagnies les plus courtisées de l'informatique indienne : « Des Indiens compétents doivent s'expatrier pour créer un environnement favorable à l'Inde. Cela ne m'inquiète pas qu'ils aillent à l'étranger. »

RETOUR DES EXPATRIÉS

« Dans les quatre premières compagnies informatiques américaines, plus de 10 % des employés sont d'origine indienne, et cela a changé l'image de l'Inde », renchérit Dewang Mehta, président de l'Association nationale des compagnies de logiciels et services informatiques (Nasscom).

Ces départs ont toutefois contraint l'Inde à une réflexion sur le besoin de multiplier les formations à tous les niveaux pour dépasser le chiffre de 178 000 ingénieurs qui sortent chaque année des écoles supérieures indiennes, dont 96 000 spécialisés en informatique. Avec les instituts privés, l'Inde produit chaque année un million de techniciens possédant des connaissances informatiques de base. Un chiffre important, mais à comparer aux besoins indiens estimés à 2,2 millions d'ingénieurs de logiciels si le pays veut atteindre son but de 80 milliards d'exportations de servi-

Tout est bon pour retenir les experts courtisés par les firmes étrangères

ces et de produits informatiques en 2008. Pour l'instant, le défi des compagnies indiennes est de garder leur personnel dans une industrie où le taux d'attrition est de 24 %. Rien n'est éparpillé pour garder les plus performants et attirer les talents.

Considéré comme un exemple, Infosys a récemment inauguré à Bangalore, la capitale de l'informatique indienne, un campus de 22 hectares dans lequel les 4 500 ingénieurs maison peuvent circuler à volonté, à pied, en bicyclette gracieusement mise à disposition, ou même en voiturette de golf. Pour la bagatelle de 500 millions de francs, ce campus ultramoderne offre un cadre de travail plaisant mais aussi tous les équipements sportifs (gymnase, piscine, mini-golf, terrains de basket-ball et de tennis, sauna) que peuvent attendre des cadres stressés par leur travail. « Notre credo est simple : prenez plaisir à ce que vous faites et faites ce qui vous fait plaisir », affirme Naraya Murthy.

Le « campus intelligent » de Satyam à Hyderabad n'a rien à envier à celui d'Infosys : sur ses 60 hectares, il offre à ses 1 000 professionnels un cadre de travail enchanteur, des villas pour les familles, des crèches pour les bébés, des magasins pour les courses, des agences de voyages, des restaurants.

Le cadre de travail n'est toutefois pas suffisant. D'abord inauguré sur une grande échelle par Infosys, l'attribution de stock-options aux employés a été une quasi-révolution en Inde qu'appliquent, aujourd'hui, les autres grandes compa-

gnies. Infosys compte ainsi 1 600 millionnaires en roupies et environ 200 millionnaires en dollars. Majoritairement, la propriété d'Azim Premji, l'entreprise Wipro qui n'a que récemment élargi la base de ses employés bénéficiaires, compte déjà 80 millionnaires en roupies et dix en dollars. Même la compagnie publique de télécommunications VSNL, le premier fournisseur de connections à Internet, s'y est mis distribuant 1,97 % de son capital à ses employés.

Si les salaires indiens sont encore inférieurs à ceux des Etats-Unis ou de l'Europe, le coût de la vie n'y est pas comparable, et dans la plupart des cas s'ajoutent aux salaires de multiples avantages en nature, comme voiture, prêt sans intérêt pour l'achat d'une maison, prise en charge des soins médicaux ou d'éducation, etc.

Argent et environnement ne comblent pas toutefois toutes les aspirations des informaticiens dont 75 % se situent dans la classe d'âge 21-26 ans. Etre toujours à la tête des technologies nouvelles est une motivation importante et toutes les grandes compagnies informatiques

Pour en savoir plus

● « Tendances des migrations internationales » (OCDE, 2001, 394 p. Disponible sur le site www.ocde.org).

● www.worldbank.org le site de la Banque mondiale recense 223 programmes de « capacity building » soutenus par les organisations internationales dans les pays en développement.

● « La fuite des cerveaux : mythe ou réalité ? », rapport au Sénat de Jean François-Poncet (2000, 123 p., 35 F, 5,3 €. Disponible sur le www.senat.fr).

CHRONIQUE

par Serge Marti

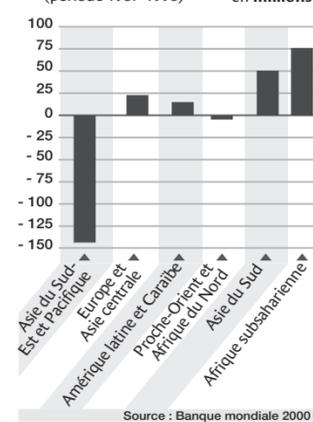
Savoir écouter l'Afrique

En abandonnant prématurément ses fonctions de directeur général du Fonds monétaire international (FMI), en février 2000, Michel Camdessus avait volontairement ciblé son dernier discours sur l'Afrique, sous la forme d'une invite pressante adressée à la communauté internationale pour qu'elle ne laisse pas le continent noir partir à la dérive. Quelques mois plus tard, à l'occasion de l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, à Prague, son successeur, Horst Köhler ainsi que le président de la Banque, James Wolfensohn avaient consacré plusieurs interventions à la pauvreté qui, indépendamment d'une croissance parfois retrouvée, continue de s'accroître, notamment dans cette Afrique subsaharienne où sont encore concentrés les 25 % d'habitants de la planète qui essaient de survivre avec moins de 1 dollar par jour. A Davos, enfin, lors du traditionnel Forum économique mondial, le président sud-africain, Thabo Mbeki, a présenté le « Plan pour la renaissance de l'Afrique pour le millénaire », également parrainé par le président nigérian, Olusegun Obasanjo, et par son homologue algérien, Abdelaziz Bouteflika. Une initiative relayée par le président sénégalais, Abdoulaye Wade, qui, lui aussi, s'est lancé dans la rédaction d'un « Plan oméga » pour l'Afrique.

Toutes ces actions vont dans le même sens : permettre au continent noir de prendre en main son destin. Si possible avec ses recettes. C'est là le sens de la tournée d'une semaine sur place

Le continent noir continue à s'appauvrir

Evolution du nombre de personnes vivant avec moins de 1 \$ par jour (période 1987-1998) en millions



Source : Banque mondiale 2000

qu'ont accomplie, ensemble, les « grands argentiers » du FMI et de la Banque mondiale, et qui s'est achevée fin février. Une première dans l'histoire des institutions de Bretton Woods qui a permis à leurs dirigeants de s'entretenir longuement avec vingt-deux chefs d'Etat africains à l'occasion de deux sommets qui se sont déroulés au Mali et en Tanzanie. Une nouvelle discussion en pure perte sous l'arbre à palabres ? Certainement pas, assure au retour de ce périple Callisto Madavo, vice-président de la Banque mondiale, chargé de l'Afrique. James Wolfensohn et Horst Köhler étaient venus « pour écouter et pas pour donner des leçons », et ils ont effectivement écouté, assure-t-il. La question de la dette — dont le poids a été aggravé par l'alourdissement de la facture pétrolière — a naturellement été évoquée ; les dirigeants gabonais, nigérien et algérien ont demandé que la liste des pays pauvres très endettés (PPTÉ) bénéficiant de conditions de remboursement favorables soit étendue à d'autres nations en grave difficulté. La discussion sur les problèmes d'éducation et de santé a permis au président ougandais, Yoweri Museveni, d'expliquer comment son pays a réussi à faire baisser le nombre de personnes infectées par le sida dans un continent ravagé par la pandémie.

Mais la principale revendication, inscrite dans le contexte de la globalisation de l'économie, portait sur la façon dont les pays africains pourraient bénéficier d'un meilleur accès commercial aux nations « nanties », témoigne Callisto Madavo. Ainsi que le souligne le magazine hebdomadaire *The Economist* dans sa dernière livraison, la Banque mondiale a calculé que, si Etats-Unis, Europe et Japon réunis éliminaient leurs barrières douanières, les importations en provenance de l'Afrique subsaharienne augmenteraient brusquement de 14 %, soit l'équivalent de 2,5 milliards de dollars par an. Dans le même ordre d'idées, les subventions versées par les pays riches à leurs agriculteurs représentent quelque 360 milliards de dollars par an. Soit 30 milliards de plus que... la totalité du produit intérieur brut de l'Afrique. Un continent qui a vu les cours de ses matières chuter, en moyenne, de 25 % entre 1997 et 1999.

Les deux émissaires de Washington ont promis de se faire les avocats de ce principe d'équité dans la libéralisation des échanges ; ils l'ont déjà évoqué, dès leur retour, auprès de Tony Blair et de Jacques Chirac. En attendant de le mettre à nouveau sur la table lors du prochain G 7 des chefs d'Etat et de gouvernement qui se tiendra à Gênes, en juillet. Dont acte.



Consultant, un métier

qui s'apprend

Cadres, dirigeants, avez-vous pensé à votre seconde vie ? Et si vous songiez au conseil ...

L'IDCE®
Le spécialiste de la formation au conseil

Vous propose son parcours
« PROFESSIONNEL DU CONSEIL »

(délivre le diplôme de « Consultant » homologué au niveau II par l'Etat)

Françoise Chipaux

Le gouvernement helvétique veut amener la Suisse au cœur de l'Union... à petits pas

BERNE

Pas demain, plutôt après-demain ! » Cette formule ironique d'un banquier résume le sentiment de la majorité des Suisses sur l'opportunité de rejoindre l'Union européenne (UE). Les sondages prévoient ainsi que l'initiative populaire « oui à l'Europe ! » appelé le Conseil fédéral à engager sans attendre des négociations d'adhésion avec Bruxelles serait rejetée le dimanche 4 mars. Reprenant l'image chère au premier ministre britannique Tony Blair, le gouvernement (Conseil fédéral) affirme vouloir conduire la Suisse au cœur de l'Europe, avec comme objectif stratégique l'adhésion à l'UE. Mais il ajoute qu'il faut procéder par petits pas car toute précipitation risquerait d'être fatale, autrement dit d'aboutir en fin de parcours à un référendum négatif analogue à celui par lequel les citoyens helvétiques avaient rejeté l'EEE (Espace économique européen) en décembre 1992. L'argumentaire du Conseil fédéral tient la route et sa tonalité positive a l'avantage de masquer ce qui semble le souci profond du pays, au moins de son *establishment*, à savoir obtenir les avantages de la participation à l'Union sans en subir les contraintes.

« Nous ne voulons pas être les passagers clandestins de la paix, de la sécurité, que l'UE apporte à l'Europe ».

Rectificatif

● Pour l'article intitulé « Martine Méheut prêche la bonne parole du fédéralisme auprès des jeunes », paru dans la page « Europe » du « Monde Economie » daté du 20 février, il convient de préciser que Pascale Thumerelle est la conceptrice, l'auteur et la réalisatrice du film *Envie d'Europe* mentionné dans l'article.

La Confédération souhaite rendre sa législation « eurocompatible ». La levée du secret bancaire reste délicate

pe ». Ce propos de Joseph Deiss, le conseiller fédéral (ministre) pour les affaires étrangères, résonne de manière bien artificielle, lorsqu'on entend les représentants des milieux d'affaires. Ceux-ci semblent convaincus qu'ils pourront se passer d'une adhésion pourvue de disciplines qu'ils rejettent, au premier rang desquelles la levée du secret bancaire programmée par l'Union. La nécessité de préserver du négatif analogue à celui par lequel les citoyens helvétiques avaient rejeté l'EEE (Espace économique européen) en décembre 1992. L'argumentaire du Conseil fédéral tient la route et sa tonalité positive a l'avantage de masquer ce qui semble le souci profond du pays, au moins de son *establishment*, à savoir obtenir les avantages de la participation à l'Union sans en subir les contraintes.

« Nous ne voulons pas être les passagers clandestins de la paix, de la sécurité, que l'UE apporte à l'Europe ».

négocièrent l'Espace économique européen (EEE). Mais, craignant que ce soit là le prélude à une inévitable intégration, le peuple invité à s'exprimer – ainsi que c'est toujours le cas pour les lois ou les décisions importantes – rejeta donc le projet.

Peu après cet échec, les autorités fédérales infléchirent leur stratégie et entreprirent de négocier avec l'UE des accords bilatéraux dont l'objet est de rapprocher les législations afin de développer les échanges et de rendre la Suisse « euro-compatible ». Ce néologisme poétique illustre la volonté de lever les obstacles à une éventuelle adhésion, sans pour autant préjuger de l'avenir. Sept accords bilatéraux ont ainsi été conclus puis approuvés à une large majorité lors d'un vote populaire en mai 2000. Outre l'organisation des transports routiers, sujet sensible dans ce pays de transit alpin, les accords prévoient l'ouverture progressive du marché du travail entre la Suisse et l'Union.

PAS D'ARGUMENT-CLÉ

Ces accords sont en cours de ratification au sein de l'UE. Celle-ci souhaiterait maintenant que les discussions sur les fraudes douanières et la contrebande de cigarettes, et surtout sur la taxation de l'épargne, entrent dans une phase active. Le commissaire Chris Patten, dans une lettre adressée aux autorités de Berne, vient d'expliquer que des progrès dans ce sens ne pourraient que favoriser l'achèvement des procédures de ratification... Un avertissement à peine dissimulé que ses destinataires ont peu apprécié.

Mais l'UE a des raisons de craindre que le zèle européen des Suisses soit retombé. « Les accords bilatéraux répondent à la plupart de nos préoccupations », admet Pascal Couchepin, le conseiller fédéral à l'économie. « Au niveau économique, il n'y a pas d'argument-clé pour affirmer qu'il faut adhérer », observe Rudolf Ramsauer, qui est à la

tête de l'organisation patronale, ajoutant que la priorité devait être donnée aux réformes intérieures, notamment fiscales (le taux normal de la TVA est de 7,5 % dans la Confédération contre 15 % dans l'UE). Quant à la Banque nationale, elle fait valoir que le maintien de l'autonomie monétaire permet, entre autres avantages, de conserver des taux d'intérêt inférieurs de 1,5 % à ceux appliqués dans l'UE, et se montre tiède à l'idée d'une adhésion qui impliquerait une entrée dans l'euro.

Le gouvernement helvétique a annoncé son intention de prendre une décision sur l'ouverture de négociations d'adhésion entre 2003 et 2007. Une échéance trop lointaine pour faire pression sur la Suisse afin qu'elle adopte « des mesures équivalentes » à celles envisagées par les Quinze l'an passé à Feira en vue de taxer l'épargne des non-résidents et de limiter ainsi l'évasion fiscale. Les banquiers suisses, qui critiquent comme ingérable le projet de directive adopté à la suite de Feira, acceptent d'envisager une retenue à la source sur les intérêts versés, mais écartent résolument l'échange d'informations entre administrations fiscales – signifiant l'abandon du secret bancaire – comme le prévoit la Quinze à partir de 2010.

Le gouvernement campe pour l'instant sur cette ligne. Ne jamais dire jamais : Kaspar Villiger, le conseiller fédéral pour les finances, observe que « si l'on ne peut rien négocier sur le secret bancaire, ceux qui veulent adhérer devront en prendre acte et il reviendra alors au peuple de se prononcer ». Les « conclusions » de Feira prévoient que les négociations avec la Suisse, comme avec les autres places financières et notamment les Etats-Unis, devront être achevées à la fin de 2002. C'est là désormais l'échéance la plus importante pour les relations entre la Confédération et l'Union.

Philippe Lemaître

Renaat Landuyt défend « un Etat social actif »

BRUXELLES

La Flandre est prospère, affiche des performances économiques insolentes et un taux de chômage qui fond comme neige au soleil (quelque 6 % aujourd'hui). On peut enrichir cette image de carte postale en évoquant ces nombreuses entreprises qui, faute de trouver sur place la main-d'œuvre dont elles ont besoin, la font venir désormais de Wallonie ou du nord de la France. On peut aussi, comme on le fait facilement du côté francophone belge, souligner que cette réussite est peut-être fragile, que les délocalisations, le vieillissement de la population ou la difficulté d'intégrer des populations d'origine étrangère menacent la partie flamande du pays comme d'autres zones prospères.

Il reste qu'un « modèle social flamand » a bel et bien vu le jour au cours de la dernière décennie, celui du fédéralisme belge. Si on l'incite à définir ce modèle, Renaat Landuyt, ministre flamand de l'emploi, affirme que c'est d'abord « un mélange ». Pour le réaliser, on aurait cherché l'intuition en Scandinavie et la capacité de réalisation chez le premier ministre anglais, Tony Blair, ou le chancelier allemand, Gerhard Schröder. De la France, on aurait retenu l'idée de gauche plurielle mais, dit le ministre, pour la transformer en « pluralité » : « Ici, sociaux-démocrates et libéraux se sont unis pour travailler à la création d'un Etat social actif. »

NOUVELLE VAGUE D'IMMIGRATION

La formule a été importée de Grande-Bretagne par Frank Vandenbroucke, le ministre fédéral des affaires sociales, ex-président du parti de Renaat Landuyt, le Parti socialiste flamand. Ce dernier entend bien, désormais, le traduire dans les faits de sa région en s'inspirant de la devise qui le guide depuis ses débuts dans la politique : « Le social, c'est le but ; le libéralisme, c'est le moyen. »

« Flamand pratique », comme il aime à se définir, Renaat Landuyt a un credo : la formation. C'est grâ-

Le pragmatisme du ministre de l'emploi flamand se félicite du développement de sa région. Une réussite qui repose en partie sur le haut niveau de qualification de la main-d'œuvre

ce à elle, estime-t-il, que l'industrie flamande trouvera les bras qui lui manquent et que la région cultivera sa principale ressource, la haute qualification de ses travailleurs. La Belgique dans son ensemble vit, en effet, l'étrange paradoxe d'avoir à la fois un taux record de personnes très qualifiées et un nombre plus grand que ses concurrents de personnes peu diplômées, exclues de fait du marché de l'emploi.

« Ma région ne compte pas de ressources naturelles et le coût salarial y est élevé. Pourquoi, alors, une véritable "vallée de l'automobile" s'y développe-t-elle ? Parce que sa situation géographique est idéale, et surtout parce que sa main-d'œuvre est de haut niveau et inventive », explique Renaat Landuyt, pointant du doigt les développements des usines de montage de General Motors, Ford ou Volvo. Politique humble, jugeant qu'il ne doit être qu'un médiateur appelé à favoriser le dialogue, ce ministre socialiste ne craint pas de rompre avec quelques dogmes. Il encourage le VDAB, équivalent d'une ANPE régionale, à insister sur la nécessaire mobilité des travailleurs et à favoriser surtout les programmes d'innovation sociale. Il ouvre aussi les programmes de formation à la concurrence entre public et privé.

Que certains responsables de son parti lui reprochent d'être « l'ami des entreprises » et il se sent d'autant plus fondé à prati-

quer cette « culture de bonne entente » qui lui est chère. Aux patrons, il dira qu'en échange de moyens supplémentaires affectés à des fonds sectoriels il fera contrôler, au sein de l'entreprise elle-même, l'affectation précise des crédits de formation. Aux syndicats, il n'hésite pas à lancer qu'ils n'auront aucun avenir s'ils n'envisagent pas autrement la défense de leurs affiliés. « L'action syndicale doit évoluer en même temps que la situation individuelle de chacun. L'organisation doit devenir une sorte de bureau de carrière, où chacun pourra venir évoquer les choix qui lui appartiennent en matière de flexibilité, d'organisation de sa vie et de son travail. Le collectif a vécu. »

Renaat Landuyt, quadra pragmatique, entend aussi que toutes les entreprises de sa région bénéficient des expériences menées dans le domaine des ressources humaines et du management, dans le privé comme dans le public. Chaque mois, une étude universitaire pointue sur le marché du travail lui parvient. Elle met à l'honneur les meilleures pratiques dans le domaine social. Le ministre incite ensuite le plus grand nombre de patrons et de responsables à les développer.

Indépendant, cachant ses convictions derrière des allures de dilettante, le ministre de l'emploi hausse rarement le ton pour convaincre. Mais c'est avec force qu'il s'oppose à l'idée, désormais évoquée à haute voix en Europe, qu'il faudra peut-être organiser une nouvelle vague d'immigration qualifiée pour faire tourner l'économie. « Ne recommandons pas les fautes des années 1960 ! Notre principal souci doit d'abord être d'intégrer la deuxième génération d'immigrés. En Flandre, 40 % de ces jeunes sont sans emploi ! » Le remède ministériel ? La formation, bien sûr !

Avec l'aide du VEV, le groupement flamand des patrons, pourtant réputé peu progressiste, le ministre a mis la dernière main à un projet visant à ouvrir les portes de huit cents entreprises à des jeunes d'origine étrangère. Dans le domaine du transport, par exemple, un accord public-privé, sévère-

ment contrôlé, vise à les former en priorité. Et le texte n'oublie pas qu'il faut également apprendre aux clients de ces sociétés à accepter un chauffeur de couleur. « En tout cas, j'estime que c'est en donnant une chance à ces jeunes que je combats l'extrême droite sur son terrain », affirme le ministre d'une Flandre où le Vlaams Blok séduit désormais près d'un électeur sur cinq.

Pour défendre cette idée-là, Landuyt frappe du poing. Pour évoquer, en revanche, les éternelles rivalités entre Flamands et Wallons, il s'apaise : « Je n'aime pas évoquer nos différences, qui ne sont pas aussi grandes qu'on le dit. Je n'aime pas affirmer, comme certains, que la Flandre est meilleure que la Wallonie. D'ailleurs, cette dernière me semble être sur la bonne voie. » Un discours décidément très inhabituel...

Jean-Pierre Stroobants



Renaat Landuyt

● Juriste de formation et avocat, né à Ypres en 1959, Renaat Landuyt est devenu ministre régional flamand de l'emploi et du tourisme en 1999.
● Député depuis 1991, il incarne, avec quelques autres responsables, la nouvelle génération d'un Parti socialiste flamand minoritaire dans sa région (15 % de l'électorat).
● Partisan d'un dialogue et de contacts suivis avec la Wallonie, il prône une collaboration plus étroite avec les francophones de Belgique, notamment dans le domaine de l'emploi.

EN DIRECT DE BRUXELLES

par Laurent Zecchini

L'Europe et la peur de l'« Exodus »

Une partie de l'Europe du Nord vient de s'offrir, pendant vingt-quatre heures, un psychodrame de l'immigration très symptomatique de l'inquiétude croissante des gouvernements face à la « menace » d'un afflux de réfugiés. L'annonce, dans la soirée du vendredi 23 février, que le cargo *Elpa*, battant pavillon panaméen, qui longeait alors la limite des eaux territoriales françaises, pourrait choisir de s'échouer pour débarquer le « millier » de clandestins qui s'entassaient dans ses cales, a provoqué un vent de panique.

Précédé de cette rumeur, suivi par un navire de guerre français, puis belge, puis néerlandais, l'*Elpa*, est arrivé, samedi en début d'après-midi, dans le port d'Amsterdam, où l'attendaient des tentes, des médicaments et des vivres. Mais l'*Elpa* n'était pas l'*Exodus* : ses cales étaient vides, il venait des remplir de charbon... Hors de son contexte, l'histoire prêterait à sourire : car ce « millier » de réfugiés a tout de suite fait penser aux 910 Kurdes qui, le 17 février, avaient débarqué sur la Côte d'Azur, après que leur navire, l'*East-Sea*, s'y fut échoué ; début novembre 2000, un bateau ukrainien avec 877 migrants à bord, dont une majorité de Kurdes, était arrivé dans le port italien d'Otrante où, quatre semaines plus tôt, un premier cargo avait débarqué 462 illégaux...

Une certaine psychose gouvernementale est donc compréhensible, davantage en tout cas que cette évolution contre nature : l'Europe, ce vieux continent enrichi au fil des générations de strates d'immigrés, a désormais peur de l'étranger. Consciente que sa richesse, comme celle de l'Amérique, agit comme un aimant sur des populations qui n'ont guère d'espoir de connaître une telle société de l'abondance en restant chez elles, l'Europe cherche à se barricader. Mais la vérité est que tant qu'elle n'harmonisera pas ses conditions d'accueil et de séjour des étrangers, et qu'elle ne mettra pas ses actes en accord avec les valeurs démocratiques et humanistes qu'elle défend, elle sera condamnée à colmater ici et là, au gré des arrivages de réfugiés et d'immigrés engendrés par les conflits et les catastrophes économiques qui secouent la planète, et elle devra en conséquence gérer l'outrance récurrente des partis politiques xénophobes.

Car les candidats à l'immigration trouveront toujours des brèches au sein d'une « forteresse Europe » qui n'est plus de mise. Mais les chiffres sont là, et ils font peur : qu'ils soient ou non arrivés légalement, quelque 390 000 immigrants ont déposé en 2000 une demande d'asile dans un pays de l'Union européenne, s'ajoutant ainsi aux quelque 400 000 nouveaux clandestins (une estimation) de l'année dernière. Avec la réglementation communautaire sur la libre circulation des travailleurs, ce sont environ 350 000 personnes par an originaires des PECO, les pays d'Europe centrale et orientale, qui, dans la foulée de l'élargissement de l'Union, devraient s'installer à l'intérieur des frontières européennes.

Confrontés aux conflits de l'ex-Yugoslavie, les Européens se sont montrés relativement accueillants à l'égard des réfugiés, mais ils ont été échaudés. Ils réagissent aujourd'hui en ordre dispersé, en fonction des sentiments de leur opinion publique, de leur situation économique et de leur conception de la souveraineté. Particulièrement touchée en raison de sa situation géographique, l'Italie propose la création d'une police des frontières européenne, tout en assurant à « ses »

immigrés des conditions d'accueil bien plus généreuses que dans la plupart des autres pays européens. L'Espagne, porte d'entrée sud de l'Europe, tente de refouler les vagues de travailleurs maghrébins qui traversent la Méditerranée par Gibraltar.

En dépit de l'espace Schengen, la Belgique a récemment fermé ses frontières, le temps de substituer une aide matérielle à l'aide financière qu'elle accordait jusque-là. Londres a proposé au début du mois une révision restrictive de la convention des Nations unies sur le droit d'asile, et l'Allemagne a obtenu du sommet européen de Nice la faculté de conserver pendant plusieurs années un droit de veto de fait sur les questions d'immigration. Partout, l'Europe se barricade, contre toute logique, et avec une efficacité relative. D'autant que cette mosaïque de politiques nationales est à courte vue : les experts économiques savent que les migrations augmentent le « bien-être agrégé », c'est-à-dire celui des pays d'origine et celui des pays d'accueil.

L'Europe, d'autre part, a incontestablement besoin d'un apport humain et d'une expertise extérieurs. Sa démographie est en chute libre, ce qui signifie que pour financer les retraites des générations actuelles, elle a besoin d'un renfort économique, que l'immigration peut contribuer à lui apporter. En outre, elle ne forme pas suffisamment de « cerveaux » pour affronter les défis de la globalisation et ceux qui sont induits par l'économie de la connaissance : le chancelier Schröder en a tiré la leçon, l'année dernière, en annonçant que l'Allemagne accueillerait 20 000 spécialistes asiatiques des ordinateurs.

Dès lors, la leçon est claire : dans un monde de plus en plus globalisé, l'« immigration zéro » est autant une utopie qu'une politique d'accueil systématique. Les sociétés des pays développés seront nécessairement multiculturelles, et toute politique d'« endiguement » est vouée à l'échec. En sachant que l'on ne parviendra pas à établir une claire distinction entre immigrants économiques et authentiques demandeurs d'asile, il faut donc rechercher un équilibre entre les différents composants de la politique d'asile et d'immigration : l'accueil et l'intégration des étrangers, la coopération avec les pays d'origine, la nécessaire maîtrise des flux migratoires, la lutte contre les filières criminelles (trafic d'êtres humains).

Lors du sommet européen de Tampere, en octobre 1999, les Quinze s'étaient fixé des objectifs ambitieux pour harmoniser leurs politiques d'asile et d'immigration, et concrétiser la mise en œuvre d'un espace judiciaire européen. Les 8 et 9 février, à Stockholm, les ministres de la justice et de l'intérieur de l'Union européenne ont pris acte du retard pris pour tenir ces promesses. Ils ont affiché leur volonté d'aboutir, conscients que, divisés, ils ne maîtriseront pas la pression migratoire. Dans ce domaine communautaire comme dans d'autres, c'est l'union qui fait la force.

Michel Ferrary, professeur invité au département de sociologie de l'université Stanford

« L'échange par le don est le principal mode de circulation des biens dans la Silicon Valley »

Alors que la gratuité sur Internet est mise en cause, les dons restent le principal modèle d'échange dans les réseaux industriels de la Silicon Valley californienne, estime Michel Ferrary, auteur d'un essai sur le sujet, à paraître dans la Revue française de sociologie.

« Dans votre essai sur le don dans la Silicon Valley, vous écrivez que ce type de transactions est dominant dans ce haut lieu de la technologie américaine. Les volumes échangés de la sorte dépassent donc les échanges marchands ?

« Oui, bien que cela soit difficile à quantifier. La nature des biens échangés et la densité des réseaux sociaux font de l'échange par le don le mode principal d'explication de la circulation des biens. J'ai suivi un capital-risqueur de la Silicon Valley sur un dossier précis ; 90 % de l'information qu'il a collectée lui a été donnée. Pour s'informer sur le risque technologique, il a appelé un ami chez Intel et un autre chez DoubleClic ; pour le risque marketing, il a appelé une personne chez Amazon et une autre chez Netscape, et pour s'informer de la qualité des dirigeants, comme il s'agissait de Français, il a appelé le réseau français. Il a juste payé un professeur de Stanford pour évaluer si la technologie remplissait bien les objectifs annoncés. S'il avait dû le faire lui-même, il aurait dû signer une clause de confidentialité, ce qu'il ne pouvait se permettre car cela l'aurait bloqué dans l'analyse d'autres projets de financement.

« L'ingénieur donne l'information car il sait que, s'il crée son entreprise dans six mois, le capital-risqueur ne pourra lui refuser un entretien. C'est la logique du don/contre-don au sens défini par Marcel Mauss [NDLR : sociologue, auteur du célèbre *Essai sur le don*].

– Ce modèle est-il reproductible ailleurs ?

– La réponse n'est pas claire. Ce système du don/contre-don marche dans la Silicon Valley parce qu'il y a une forte coercition sociale sur les individus. Si quelqu'un triche, tout le monde le saura. Les réseaux économiques correspondent aux réseaux sociaux. En outre, la Silicon Valley compte cinq hebdomadaires sur les technologies, un grand nombre de journaux, des lettres sur Internet.

– L'information qui circule informellement dans les réseaux sociaux « sécurise l'échange », écrivez-vous. Si on ne participe pas à ce jeu social où vies privée et professionnelle s'interpénètrent, on ne peut donc réussir dans la Silicon Valley ?

– Effectivement. On n'a pas le choix. Un Français a voulu maintenir un clivage entre vie professionnelle et vie privée ; il refusait des invitations. C'est le piège. Il est apparu suspect.

– Les dons impliquant un contre-don, celui qui reçoit devient un obligé. Ce modèle ne contredit-il pas celui de l'économie libérale ?

– Oui. Mais pour qu'il y ait un contrat, il faut spécifier le bien échangé. Or, dans le domaine de l'innovation technologique, on ne sait pas ce que l'on achète. Donc on bascule vers une meilleure connaissance de la nature de l'entrepreneur. On veut savoir s'il boit, comment il traite son conjoint. On ne peut capter cette information par contrat. Donc, on les invite à dîner pour voir comment ils se comportent.

– L'idée selon laquelle, grâce aux réseaux électroniques, le monde des affaires s'affranchit des distances est donc erronée ?

– Complètement ! Les capital-risqueurs n'investissent pas en

dehors de la Valley. C'est un métier de proximité. Il faut pouvoir rencontrer les gens. Beaucoup d'informations ne peuvent être transmises par mail ou sur le Web. Entre amis, on ne respecte pas la loi. On est dans une autre logique que le marché.

– Vous estimez que ces échanges réciproques équilibrés s'opposent aux relations de pouvoir. Ces dernières seraient donc inexistantes dans la Silicon Valley ?

– Je ne dis pas qu'il n'y a pas, mais elles n'expliquent pas le système de la Silicon Valley. Parce qu'on peut toujours aller à la concurrence. D'ailleurs, la Silicon Valley s'est construite contre Microsoft. Les entreprises qui ont témoi-



Michel Ferrary

● Agé de 34 ans, Michel Ferrary est professeur adjoint au département sciences humaines et sociales de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (Essec). Depuis septembre 1999, il est détaché de cette école et a le statut de professeur invité à l'université Stanford.

● Il a créé la première formation au capital-risque en mettant sur pied un fonds d'investissement géré par quinze étudiants de l'Essec.

gné au procès, comme Sun, Oracle ou Netscape sont de la Valley.

– Pourquoi le rôle du capital-risqueur est-il à ce point prépondérant ?

– Parce qu'il finance plusieurs projets par an. Pour chacun, il suit la création de l'entreprise, sa croissance, ses alliances. Il participe à chaque conseil d'administration et peut donc faire partager cette expérience. Un professeur de Stanford a comparé la vitesse de croissance des start-up. Celles qui sont financées par du capital-risque croissent plus vite que les autres.

– Le modèle centralisé français n'est-il pas un handicap ?

– Clairement. A Sophia-Antipolis, il y a des laboratoires de recherche, des universités, des grandes entreprises, mais il n'y a pas de capital-risqueur sur place, pas de juriste non plus. Ou alors ils doivent avoir l'aval de leur bureau parisien pour toute décision.

« A Paris, toutes les conditions sont réunies, et pourtant, il n'y a pas de dynamique. Car les univers ne sont pas poreux. Les banquiers ne vont pas dans les labos. Les chercheurs français ont peur de perdre leur identité en travaillant pour des entreprises. A Stanford, des capital-risqueurs siègent au conseil d'administration de l'université. Tous les jours, des entrepreneurs vont y faire des conférences devant plus de 500 étudiants. Ils s'échangent leurs cartes de visite. N'importe quel étudiant ingénieur connaît au moins cinq noms de capital-risqueur. Allez à Polytechnique ou au Conservatoire national des arts et métiers. Je suis prêt à relever le défi qu'ils n'en sont pas capables ! En France, les réseaux sociaux ne recouvrent pas les réseaux économiques. »

Propos recueillis par Annie Kahn

Les saloons de la nouvelle économie

SILICON VALLEY (Californie)
de notre envoyée spéciale

Buck's n'est qu'un petit café-restaurant qui ne paie pas de mine avec sa façade en rondins de bois, au bord d'une route de campagne bucolique traversant Woodside, le village le plus résidentiel de la Silicon Valley. Mais c'est « à cette table-là... » que le business-plan du premier navigateur, Netscape, a été griffonné sur une serviette en papier, précise le flamboyant patron de Buck's, Jamis MacNiven, 52 ans.

Dès l'ouverture de Buck's au début des années 1990, un des capital-risqueurs les plus réputés, John Doerr, a commencé à y donner ses rendez-vous tous les matins. C'est là que Yahoo ! a levé ses premiers fonds. Le cofondateur de HotMail, Sabeer Bhatia, a vendu son idée de courrier électronique gratuit au capital-risqueur Steve Jurvetson... à la table ronde qui se trouve juste à

Dans la Silicon Valley, beaucoup d'affaires se font dans des cafés-restaurants comme le Buck's ou Il Fornaio, au petit déjeuner

l'entrée. Les inventeurs de Google, un des meilleurs moteurs de recherche actuels, sont des clients assidus. Au mur, des photos souvenirs témoignent des visites des clients célèbres de la nouvelle économie, comme les fondateurs de Napster, Shawn Fanning et Sean Parker, ou des poids lourds de la finance...

De même que la Valley a ses « bars à ingénieurs » où les techies

viennent échanger leurs idées, Buck's s'est imposé comme le lieu de rencontres où, de bon matin, les entrepreneurs des start-up démarquent les fibustiers de la finance.

Woodside n'a que 6 000 habitants, une seule école, une église, mais... 250 capital-risqueurs à portée de main, installés sur Sand Hill Road à quelques kilomètres de là. Dès 7 heures du matin, ces investisseurs prennent leur petit déjeuner, circulant parfois de table en table. Chez Buck's, les deals sont imaginés, parfois scellés, devant céréales et œufs au bacon.

La communication en affaires a ses variantes géographiques et historiques. A Los Angeles, on déjeune, à New York, on dîne, mais dans la Valley, les pros fixent leurs rendez-vous de business au petit déjeuner, avant d'entamer une longue journée au bureau.

Ce « bistrot du coin », fréquenté par des dot-coms millionnaires ou ceux qui espèrent le devenir, est folklorique à souhait, dans le pur style des « routiers » ou des saloons américains, avec fauteuils en moleskine, objets hétéroclites suspendus au plafond, lampes en forme de chapeau de cow-boy, une collection d'hydromètres et de thermomètres provenant du Prix Nobel Linus Pauling, et même une basket surdimensionnée ayant appartenu à Shaquille O'Neal... On n'y voit peu ou pas de costume-cravate et on y sert de la nourriture traditionnelle américaine (hamburgers, salades, sandwiches, pancakes...), sans aucune prétention culinaire. Mais il faut réserver, surtout pour le petit déjeuner.

Jamis MacNiven était entrepreneur en bâtiment avant d'ouvrir, il y a dix ans, son café qui doit son nom à Buck, le poivrot du village (buck en argot américain veut aussi dire frie). Son café-restaurant est un territoire neutre, idéal pour les premières prises de contact, un lieu où échanger des conversations qui ne laissent pas de trace écrite, ni téléphonique, ni électronique. Car Buck's prouve que les inventeurs des réseaux numériques et virtuels ont encore besoin des bons vieux systèmes d'échange, comme les poignées de main, les tasses de café

partagées, les discussions face à face. Les « chasseurs de tête » les plus connus donnent leurs rendez-vous dans ce petit café paumé. Les portables sonnent, et chaque table offre une connection pour ordinateur, sans fil et à haut débit. Dans le parking, un pick-up est garé juste à côté d'une Ferrari dernier modèle, dans laquelle repart un tout jeune couple.

Buck's a un rival, Il Fornaio. « Question de logistique, commente le manager Steve, la Silicon Valley est par ici, le capital-risque est par là, et nous sommes juste au milieu ! » Mais ce restaurant italien et classique de Palo Alto n'a ni le panache, ni la même réputation. Certes on y a vu récemment des responsables de Cisco Systems déjeuner avec ceux de McDonald's, et les start-up y fêtent encore leur entrée en Bourse, dans une des salles à manger privées. La direction confirme que les millionnaires des dot-coms sont des nouveaux riches aux goûts discrets, de tendance plutôt végétarienne, préférant pâtes et pizzas à la nouvelle cuisine plus sophistiquée, la bière ou le Coca-Cola au château-lafite.

MAGIE

Dans ces cafés où tout a commencé, on peut jauger la nouvelle économie et mesurer l'impact de ses difficultés actuelles. « Le vent souffle, tout le monde fait le dos rond », explique Jamis MacNiven. Bien sûr, il voit passer ces entrepreneurs dont la « valeur » est passée de 200 millions de dollars à tout juste 100 000, en quelques séances de Bourse. « L'atmosphère est plus sombre qu'il y a un an, mais le futur sera de retour très vite !... », affirme celui qui chaque matin prend le pouls de la Silicon Valley.

Ces lieux de rencontre font des émules. Un capital-risqueur de Hongkong, qui a entendu parler de Buck's, s'apprête à ouvrir un établissement comparable dans la ville chinoise, pour brancher inventeurs et investisseurs. Mais le restaurateur vedette de Woodside, lui, n'avait aucun business-plan, car, dit-il, « on ne peut pas prévoir la magie ».

Claudine Mulard

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire

Les comptes d'Haussmann

Sécurité, banlieue, grands travaux et espaces verts : voilà le programme pour Paris de... Napoléon III. Le président de 1851, devenu empereur en 1852, est pétri des thèses saint-simoniennes : il est le premier chef d'Etat français à réellement placer l'économie au cœur de ses préoccupations. Il sait que la crise économique de 1847 a été un élément déclencheur de la révolution de 1848 et veut prévenir de nouveaux soulèvements.

Napoléon III a dessiné sur une carte de Paris des traits avec des crayons de couleur symbolisant les artères qu'il souhaite voir percer dans la capitale. Il lui faut un ingénieur, un gestionnaire, un homme autoritaire et déterminé pour conduire sa « politique de la ville ». Celui qu'il nomme préfet de la Seine en 1853 (le poste de maire n'existe pas encore) va aller bien au-delà de ses espérances. Georges Eugène Haussmann va être un serviteur pugnace et zélé des volontés de l'empereur. Il va engager en dix-sept ans de « règne » 2 milliards et demi de francs-or de travaux, alors que le budget annuel du pays n'est que de 2 milliards ! Après lui, nul n'aura autant transformé ni... endetté la capitale. Haussmann perce d'abord les boulevards Saint-Michel et Sébastopol pour former avec la rue de Rivoli un axe orthogonal au centre de Paris. En tout, neuf kilomètres de voies nouvelles sont ouverts dans la capitale. Haussmann n'agrandit pas les voies existantes. Il achète les terrains a priori moins chers : les arrière-cours et les jardins derrière les immeubles. Cela aurait pu être avantageux... si les propriétaires ne siégeaient aux tribunaux qui fixent les prix des expropriations. La note est salée, mais le soutien des notables est acquis.

Pour trouver de l'argent frais, Napoléon III, soucieux de sa popularité (et de son avenir), refuse d'augmenter les impôts. Les excédents engrangés par la ville, d'environ 10 millions, sont insuffisants mais peuvent gager de nouveaux emprunts. En 1855, la ville réussit à emprunter 60 millions à 3 % sur quarante ans. Haussmann ne regarde pas à la dépense. Il considère, comme Napoléon III, que ces travaux s'intègrent dans ce qu'on appelle des « dépenses productives » ; principe keynésien avant l'heure, qui veut que des grands travaux financés par l'Etat dopent la croissance économique. Celle-ci accroît les recettes fiscales qui permettent de rembourser les emprunts contractés. Or, depuis le début du second Empire, la France va mieux. La révolution industrielle est engagée et l'armée triomphe des Russes en Crimée en 1856. Le 5 avril 1858, Napoléon III inaugure, en compagnie d'un Haussmann triomphant, le boulevard Sébastopol.

Le lendemain, le préfet de la Seine soumet au Corps législatif (nom de l'Assemblée nationale de l'époque) le « traité des 180 millions » pour financer vingt kilomètres de voies nouvelles. Mais les députés sont las des initiatives de l'insatiable magistrat de Paris, qui oriente toutes les ressources de l'Etat vers la capitale au détriment de la province. Haussmann trouve le moyen de s'affranchir du contrôle des députés en créant, cette même année 1858, la Caisse des travaux de Paris. La ville peut désormais payer les entreprises avec des reconnaissances de dette émises par cette caisse (qu'elles escomptent auprès du Crédit foncier). Haussmann trouve ainsi un moyen illégal de financer plus de... 700 millions de travaux. Par ailleurs, la ville continue de s'endetter de façon « officielle », au moins pour honorer ses intérêts. La sécurité de la ville et la pérennité du régime sont à ce prix. Car les grandes artères qu'Haussmann perce ont un objectif sécuritaire. Il s'agit de pouvoir refouler les ouvriers à l'extérieur de Paris « pour les y disséminer et aussi pour les contenir au besoin ». Il veut faire de Paris une capitale bourgeoise du commerce et du luxe, mais pas une ville ouvrière. « C'est le comble de la déraison en politique que d'y entasser, comme pour former à plaisir un centre insurrectionnel, des masses grossières et stupides d'ouvriers à marteau », écrit-il.

Pour éloigner les dangers d'une pauvreté aux portes de Paris, Haussmann parvient à créer en 1860 le « Grand Paris ». La capitale double de superficie et absorbe ses communes limitrophes comme Vaugirard, les Batignolles, La Villette, ou Bercy. Moyen radical d'intégrer à la ville les problèmes de la banlieue ! Haussmann prévoit que la remise à niveau de ces « nouveaux quartiers » coûtera 150 millions. Au final, la note est de 352 millions. Paris rencontre alors « les mêmes difficultés et les mêmes surprises que l'Allemagne avec ses Landers orientaux », analyse aujourd'hui Georges Valence dans sa biographie du baron Haussmann.

Pendant que le jardin du Luxembourg et les grands boulevards prennent forme, Haussmann rénove en souterrain les systèmes d'arrivée d'eau et d'évacuation des eaux usées. La taille du réseau des égouts est multipliée par cinq. Mais la privatisation de la gestion de l'eau au profit de la Compagnie générale des eaux réduit la distribution gratuite de l'eau aux fontaines qui étaient le mode d'approvisionnement des plus pauvres. Et pour accompagner les travaux, la ville emprunte à nouveau 130 millions.

En 1864, Léon Say, petit-fils de Jean-Baptiste Say, dénonce la dérive financière du baron Haussmann. Mais c'est à partir de 1867 que l'offensive anti-Haussmann marque des points en visant la Caisse des travaux de Paris qui finance à plein régime, mais sans contrôle.

Le jeune avocat Jules Ferry fait ses premiers pas dans l'éloquence au travers de pamphlets au succès retentissant intitulés « Les Comptes fantastiques d'Haussmann ». Tandis qu'Emile Zola attaque, lui, « la fièvre de la spéculation » dans *La Curée*. La France traverse une crise économique en 1867 et connaît un revers diplomatique-militaire désastreux au Mexique. La même année, Krupp présente les nouveaux canons prussiens à l'Exposition universelle de Paris. Le 8 novembre, on transforme 390 millions de dette de la Caisse des travaux de Paris en dette officielle à long terme. Début 1869, le débat à la chambre des députés pour régulariser cette dette tourne en procès du « système Haussmann », et en procès du régime. Après la défaite contre la Prusse, la République est proclamée en 1870. On finira néanmoins les travaux engagés, notamment la prolongation du boulevard Haussmann...

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Municipales : quels enjeux de gestion financière ?

par Michel Klopfer

Le renouvellement des 36 500 conseils municipaux, et indirectement des groupements intercommunaux, conditionne l'utilisation d'environ 600 milliards de francs de budget, soit autour de 7 % du produit intérieur brut. Le citoyen est directement concerné par ces enjeux financiers, à la fois comme contribuable (principalement aux taxes d'habitation - foncière et professionnelle) et comme usager des services et équipements publics. Les collectivités locales sont financièrement autonomes depuis la loi de décentralisation de 1982 ; toutefois, au cours de ces vingt années, les enjeux de gestion ne sont apparus que tardivement, car ils ont été longtemps masqués par un système comptable archaïque.

Contrairement aux finances de l'Etat qui sont en déficit au premier franc d'emprunt, les comptes des collectivités locales ne sont jamais dans le rouge car la dette est budgétairement une recette d'équilibre, au même titre que la fiscalité et les dotations reçues. Aussi la décennie 1980 a-t-elle vu des processus cumulatifs de surendettement se mettre en place dans un nombre non négligeable de villes, l'emprunt apparaissant à l'époque comme un moyen élégant pour ne pas facturer l'accroissement des compétences municipales au contribuable. A la myopie du contrôle budgétaire préfectoral répondait à l'époque l'insouciance des établissements prêteurs qui estimaient, bien à tort, que la dette des communes était contre-garantie par l'Etat.

Ces folles années ont trouvé leur limite lorsque, au début des années 1990, un certain nombre de villes se sont trouvées en cessation de paiement (mais pas en faillite, car les biens publics ne sont pas saisissables...). L'Etat, qui avait dû renflouer les deux premiers dossiers (Angoulême et Briançon), a rapidement décidé de renforcer les règles de contrôle budgétaire, afin d'éviter une situation choquante qui aurait vu les concours destinés à l'ensemble des communes être écornés au profit de celles qui avaient dérapé. Les banques ont, au cours des années 1990, « mis sous tutelle » un certain nombre de villes, qui ont été contraintes de mettre en œuvre des plans drastiques de redressement.

Au milieu des années 1990, les élus et cadres territoriaux à profil financier sont montés en puissance et ont imposé des perspectives bud-

gétaires plus prudentes, destinées à éviter le risque de surendettement, et ce dans un contexte de stagnation économique qui se répercutait sur l'assiette des impôts locaux, en particulier de la taxe professionnelle. Dans nombre de cas, c'est le contribuable local qui a payé la sortie de la crise, les taux d'imposition ayant été fortement relevés au cours de cette période. L'important développement de l'intercommunalité à fiscalité additionnelle, entre 1992 et 1998 (passage de onze à trente-trois millions de Français, soit un triplement de la population concernée), a souvent conduit à des hausses déguisées, la montée en puissance de la fiscalité communautaire ne s'accompagnant pas toujours d'une réduction à due proportion des taux communaux.

Pour la première fois, les élections municipales de 1995 ont vu le débat financier prendre une place importante, et nombre d'audits post-électoraux ont témoigné d'une situation financière difficile ou prétendue telle, les présentations financières servant parfois davantage à enfoncer l'équipe précédente qu'à déterminer ses propres marges de manœuvre pour les six années à venir. Le relèvement de la fiscalité locale a contribué à la médiatisation de la gestion locale, nombre d'organes de presse en venant à publier régulièrement des palmarès plus ou moins pertinents de la situation des villes, au regard de la fiscalité, de l'investissement, de l'endettement...

Or, bien que le système comptable local ait été réformé en 1997, l'analyse financière du secteur public local est encore loin d'être normalisée et elle donne toujours lieu à de nombreux contresens. Parmi ceux-ci, l'abus du ratio de « dette par habitant » est d'autant plus criant qu'il est impossible de comparer, sur ce plan, des villes qui font partie depuis trente-cinq ans d'une communauté urbaine (Lyon, Lille...), des villes qui ont constitué une intercommunalité bien plus récente qui a encore peu investi (Marseille, Toulouse...) et enfin des villes qui n'ont aucune intercommunalité (Paris, Nice...).

Sauf exception, la situation financière des villes en mars 2001 n'est plus marquée par la dette, et on peut même se demander, dans nombre de cas, si le balancier n'est pas allé trop loin dans l'autre sens. Tel est le point de vue des ban-

ques qui, loin de mettre en garde leurs clients contre le risque de surendettement comme elles le faisaient il y a quelques années, auraient plutôt tendance à leur reprocher une trop grande orthodoxie financière, liée à une certaine forme de surfiscalisation. Certes, en tant que bailleurs de fonds, les établissements financiers ne sont pas forcément les plus objectifs sur cette question... Toutefois, les cinq dernières années se sont caractérisées par une forte surestimation des capacités de réalisation des investissements publics locaux, une baisse du stock de la dette et souvent l'accumulation d'importants excédents de trésorerie. Ce dernier facteur occasionne un réel gâchis, car l'encaisse des collectivités locales ne peut, en droit, être placée, et si une ville dispose d'une épargne suffisante pour se payer tous ses équipements cash, cela signifie qu'elle a levé des impôts trop tôt par rapport au service qu'elle apporte à sa population.

L'environnement des années 2001 et suivantes va en revanche générer à nouveau une certaine tension sur les budgets locaux : moindre progression des concours de l'Etat aux communes liée au développement de l'intercommunalité, croissance des charges de personnel alimentée entre autres par la RTT, importants besoins d'investissement en matière d'environnement et de nouvelles technologies... Dans ce contexte, les conseils municipaux, issus des élections de mars 2001, devront éviter la tentation d'un brutal retour de balancier car, avec l'arme budgétaire, on peut passer facilement du Charybde de la fiscalité au Scylla de l'endettement, et inversement.

L'enjeu d'un dosage correct de la gestion sera d'autant plus délicat que le triple effet du rajeunissement, de la parité et du renforcement des règles de non-cumul des mandats générera un plus fort taux de renouvellement des équipes que lors des élections précédentes, et ce même en l'absence de changement politique. Or les nouveaux élus auront souvent découvert l'analyse des comptes publics, au travers des concepts simplificateurs qui sont exposés dans certains « hit-parade » de gestion locale. Entre leur prise de fonctions et la conception de leur premier budget, les nouvelles équipes devront résister à la tentation de l'audit « règlement de comptes » pour privilégier une prospective décisionnelle qui permet d'appréhender les réelles marges de manœuvre financières du prochain mandat.

Michel Klopfer est consultant en finances locales et formateur à Sciences-Po ainsi qu'auprès des chambres régionales des comptes.

LIVRES

Par Daniel Urbain

Quels pactes sociaux ?

L'ENTREPRISE FLEXIBLE ET L'AVENIR DU LIEN SALARIAL, de Janine Freiche et Martine Le Boulaire L'Harmattan, 162 p., 90 F, 13,72 €

Si l'avenir du lien salarial préoccupe les opposants à la « flexibilisation » de l'entreprise, il intéresse aussi ceux qui en prennent acte tout en voulant qu'on la régule. Directeurs d'études à Entreprise et Personnel (conseil et études en ressources humaines), les auteurs font partie de la deuxième catégorie. Leur description de la mutation des entreprises est connue : abandon progressif d'une configuration « monolithique et stable », passage d'un collectif structuré à des micro-groupes éclatés, mise en cause du pacte qui échange l'implication du salarié contre une garantie d'emploi et d'évolution... Comme beaucoup de spécialistes, Janine Freiche et Martine Le Boulaire forcent le trait en écrivant que l'entreprise s'appuie désormais « non sur un corps de salariés stables et fidèles mais sur un ensemble hétéroclite de travailleurs ». Il n'empêche, leur constat et l'analyse de ses conséquences sont bien charpentés.

En devenant plus souple, l'entreprise accroît ses contradictions et ses vulnérabilités. Ainsi, elle réclame une forte motivation à des personnes dont elle n'assume pas forcément l'avenir. Elle insiste sur la coopération dans des équipes de travail dont les membres ont des statuts d'emploi et un attachement au collectif différents. En outre, la priorité donnée aux résultats à court terme « légitime une vision marchande des rapports sociaux ». Dans ces conditions, le « chacun pour soi » se répand. Et l'entreprise pourrait devenir moins une communauté sociale qu'un lieu de passage de compétences. Si ses salariés peuvent en pâtir, elle risque elle-même de perdre une partie de sa crédibilité dans le « flou identitaire » qu'elle développe. Quelles initiatives prendre pour maintenir « l'envie de travailler ensemble » ?

Les auteurs relèvent les défauts des pactes sociaux segmentés par catégories de travailleurs : inégalités des traitements, déficit de cohésion... Elles sont plus favorables à des « micro-pactes fonctionnels » dans les équipes de travail ; mais ceux-ci ne dispensent pas d'une régulation globale dans l'entreprise et au-delà, les syndicats et le législateur jouant leur rôle, l'Etat reste « garant d'une vision à long terme des équilibres sociaux ». Pas question donc de cautionner l'individualisation sauvage ni le tout-entreprise.

Ainsi, le droit du travail, répondant aux évolutions, est chargé d'assurer à chacun « la sécurité dans l'insécurité » et d'améliorer la couverture des travailleurs « prestataires » périphériques à l'entreprise. Pour réduire cette insécurité, le salarié devrait pouvoir capitaliser des droits (à une formation, à du temps libre rémunéré, à une protection sociale) qu'il conserverait en changeant d'emploi, de branche. L'acquisition de ces droits serait fondée sur les emplois occupés (ce qui différencie cette suggestion de celles émises par Jean Boissonnat et Alain Supiot). Autres propositions : l'élaboration d'un diagnostic commun patronat-syndicats sur « les tendances lourdes qui affectent le système travail-emploi » (ce serait en effet une belle avancée !), l'existence d'une procédure d'alerte pour prévenir les conflits, l'affirmation de la dimension « transactionnelle » dans l'entreprise. Bref, pour sauver le contrat social, il faut le faire évoluer.

Mémoire et sciences économiques

par Christian Schmidt

En 2001, les arcanes du calendrier fournissent une occasion supplémentaire de rétrospective sur le siècle écoulé. Les dix articles (+ 1 joker) ci-dessous, et les travaux ainsi retenus, ont pour des raisons différentes contribué de manière significative au progrès de la connaissance économique. Ils ont été présentés et discutés lors de la dernière séance de ce deuxième millénaire à la Société d'économie politique.

Le savoir aujourd'hui transmis par les économistes paraît souvent inadéquat pour appréhender et comprendre des réalités qui connaissent, il est vrai, d'importants bouleversements. Il y a quelques années déjà, Edmond Malinvaud, dans une conférence prononcée à Tunis au congrès de l'Association internationale des sciences économiques, mettait en garde la profession contre les illusions scientifiques qui la traversent. La science économique, affirmait-il, ne fait jamais de découverte au sens strict où l'entendent les sciences dures. Il n'en concluait cependant pas de manière pessimiste à l'absence d'avancées, parfois spectaculaires, dans notre connaissance des phénomènes économiques ; tout au contraire. Mais ces percées sont le plus souvent le produit d'un long cheminement souterrain résultant d'une accumulation de données et de savoirs.

L'examen de cette liste d'articles fait apparaître quelques-unes des caractéristiques essentielles de l'innovation en matière de pensée économique. On se contentera ici d'en dégager trois.

On peut, en premier lieu, associer à chaque article des précurseurs plus ou moins directs.

Ces filiations sont évidentes pour la théorie du capital de Böhm-Bawerk (1906) qui a été développée sur la base des intuitions de Karl Menger, le père de l'école autrichienne. Il en va de même de l'approche de la dynamique économique de Frisch (1933) qui doit beaucoup à un autre Scandinave, le Suédois Wicksell. Mais parfois l'auteur ignore tout de ses prédécesseurs. Ainsi l'article fondateur de Muth sur les anticipations rationnelles des prix (1961) se détache-t-il comme l'œuvre originale d'un économètre ne relevant d'aucune tradition particulière. Or, dès 1936, le sociologue Merton avait identifié un phénomène voisin, aujourd'hui connu sous l'appellation d'anticipations autoréalisatrices. De même, la manière dont Nash aborde le problème de la négociation par sa nouvelle théorie des jeux non-coopératifs (1950) pouvait sembler révolutionnaire. Pourtant, vingt ans plus tôt, un économiste danois, Zeuthen (1930), avait esquissé en des termes assez proches la description stylisée d'une négociation collective entre syndicats et patrons. Il recourait déjà au néologisme contestable de la guerre économique.

En second lieu, les voies qui mènent les économistes à ces innovations sont multiples et variées. Le point de départ peut être fourni par un problème concret voire brûlant, comme le fut pour Keynes la question des paiements extérieurs de l'Allemagne vaincue après la première guerre mondiale. En s'opposant au plan Dawes, Keynes (1929) ne se contenta pas de dénoncer la fiction des ajustements automatiques, il pointa les raisons théoriques pour lesquelles le salaire

monétaire d'efficience joue un rôle central dans la régulation d'une économie ouverte. L'innovation économique peut également suivre un cheminement très différent. Aucune observation factuelle n'est à l'origine de la formulation nouvelle donnée par Nash au vieux problème de la négociation économique. Partant d'une intuition mathématique, Nash a seulement utilisé les ressources de l'axiomatisation. Entre ces deux extrêmes, on trouve toute la palette des situations intermédiaires. En se fondant sur la théorie des anticipations rationnelles de Muth, l'article de Lucas (1972) démontre l'existence logique d'une économie où les comportements des agents neutraliseraient les effets des politiques monétaires, une conclusion que ne nierait pas Milton Friedman (1969). Cet exercice abstrait conduit son auteur à en tirer plusieurs implications sur les limites des politiques économiques dont il entendrait les tests économétriques dans d'autres publications.

Une dernière observation s'impose : le délai étonnamment long entre la publication d'une idée nouvelle et son intégration dans le corpus des connaissances acceptées et transmises par les économistes. En 1937, Coase, qui n'a rien d'un hétérodoxe, s'interroge sur les fondements analytiques d'une réalité dont on s'étonne rétrospectivement qu'elle n'ait guère troublé les économistes, puisqu'il s'agit de la firme. Il en propose une explication au moyen du concept de coût de transaction. Il fallut attendre les années 1970 pour dégager toute la portée de cette idée.

La même année 1937, Hayek publiait dans *Economica* le texte d'une conférence prononcée au Club économique de Londres. Cet article souligne le rôle de la connaissance des agents dans la compréhension des processus économiques. Il en dégage d'importantes conséquences sur la notion d'équilibre et sur le caractère endogène des perturbations économiques. Les implications de cette représentation nouvelle des phénomènes n'ont été distinguées que plus de quarante ans après. Elle est aujourd'hui l'une des références majeures de ce que certains nomment l'« économie cognitive ».

Ni l'un ni l'autre de ces articles ne contient de mathématique, mais les idées de leurs auteurs ont été approfondies en recourant à cet outil. Comme toutes les disciplines de l'esprit, l'économie a permis de repousser les bornes de notre ignorance, en dépit de faiblesses qui ne se présentent pas nécessairement là où on les attend. Puisse cette rétrospective contribuer à les mieux situer pour rendre ce débat fécond pour les économistes.

Christian Schmidt est professeur à l'université Paris-Dauphine et responsable du laboratoire Lesod.

Le renouvellement des conseils municipaux conditionne l'utilisation d'environ 600 milliards de francs de budget, soit autour de 7 % du produit intérieur brut

La Société d'économie politique a sélectionné dix textes qui ont marqué la pensée du XX^e siècle

Dix articles-clés, auxquels s'ajoute un joker

- Les textes sélectionnés par la Société d'économie politique qui ont fait progresser la connaissance économique du XX^e siècle sont :
- 1906. Eugene Böhm-Bawerk, « The Nature of Capital », *Quarterly Journal of Economics*.
- 1919. Eli Hecksher, « The Effect of Foreign Trade on the Distribution of Income », *Ekonomska Tidskrift*.
- 1929. John Maynard Keynes, « The German Transfer Problem », *Economic Journal*.
- 1933. Ragnar Frisch, « Propagation Problems and Impulse Problems in Dynamic Economics, in *Economic Essays in Honour of Gustav Cassel* (Allen & Unwin).
- 1937. Ronald H. Coase, « The Nature of the Firm », *Economica* (traduit).
- 1937. Friedrich A. Hayek, « Economics and Knowledge », *Economica* (traduit).

- 1950. John F. Nash, « The Bargaining Problem », *Econometrica*.
- 1961. John F. Muth, « Rational Expectations and the Theory of Price Movements », *Econometrica* (traduit).
- 1969. Milton Friedman, « The Role of Monetary Policy », *American Economic Review* (traduit).
- 1972. Robert E. Lucas, « Expectations and the Neutrality of Money », *Journal of Economic Theory* (traduit).
- (* indique les auteurs qui ont été récompensés par le prix Nobel).
- A cette liste, on peut ajouter un joker :
- 1970. George Akerlof, « The Market for "Lemons" : Qualitative Uncertainty and the Market Mechanism », *Quarterly Journal of Economics*.

PARUTION

● LE LIBÉRALISME DE HAYEK, de Gilles Dostaler

Friedrich Hayek a été l'un des principaux artisans de la reconstruction du libéralisme. Il fut à la doctrine libérale, dit l'auteur, professeur d'économie à l'université du Québec à Montréal, ce que Keynes fut à l'interventionnisme d'Etat. Mais au-delà des clichés, Friedrich Hayek a mené une réflexion globale qui plonge ses origines dans la philosophie, se construit progressivement dans l'économie et aboutit à une recherche sur la société. Même si lui-même se considérait comme un économiste, ses travaux débordent le cadre dans lequel ses partisans comme ses détracteurs cherchent à l'enfermer (La Découverte, « Repères », 121 p., 49 F, 7,47 €).

Y. M.

“Et la mondialisation... c'est bon ou mauvais pour l'emploi ?”

L'emploi, la Bourse, les impôts, l'euro, les start-up, les stock-options... Comment s'y retrouver ? Comment comprendre ? Vite, clairement.

DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE :
 • 640 pages
 • 320 illustrations
 • 800 articles

195 €
29,68 €

Un véritable portail d'entrée dans l'économie d'aujourd'hui !

LAROUSSE Le Monde

Le Monde EMPLOI

LES MUTATIONS ▲ LES INITIATIVES :

Pour bénéficier d'une protection sociale, des personnes en situation professionnelle précaire qui décrochent des missions ponctuelles ont recours à des structures de portage. Celles-ci les salarient et prélèvent au passage jusqu'à 20 % du montant de la prestation. Un procès à Grenoble met en évidence la fragilité juridique du système

Les sociétés de portage transforment des indépendants en salariés

Presque sans bruit, un nouveau type d'entreprises s'est installé depuis le milieu des années 1980 qui connaît actuellement un fort développement : les sociétés de portage. Leur fonctionnement ? Un client paye une prestation sous forme d'honoraires à une société de ce type qui reverse une rémunération sous forme de salaire au travailleur ayant réalisé cette mission. Au passage, cette structure intermédiaire prélève sur l'enveloppe un pourcentage pouvant aller jusqu'à 20 % (en général 12 à 15 %) pour « frais de gestion ». Ce fonctionnement ressemble à celui de l'intérim à la différence que, dans le portage, c'est le travailleur qui trouve les missions qu'il va accomplir et qui les négocie avec le client.

Ce système préfigure-t-il une forme d'emploi d'avenir ? Le procès qui s'est ouvert le 26 février à Grenoble, contre une société de portage ayant fait l'objet de deux procès verbaux de l'inspection du travail pour prêt de main-d'œuvre à but lucratif, risque en tout cas de perturber sérieusement ce milieu. Mais ce sera peut-être aussi l'occasion d'ouvrir un vrai débat sur ce système qui, s'il répond à des besoins, comme le disent ses défen-

seurs, ne s'est pas moins développé hors de toute base légale.

Le ministère de l'emploi a d'ailleurs commandé au Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective (GREP) un rapport sur ce sujet. Selon ce document, entre 7 000 et 10 000 personnes seraient ainsi salariées par une quarantaine de sociétés de portage. Elles sont souvent âgées de cinquante ans et, contrairement à une idée reçue, « beaucoup sont non cadres, voire de bas niveau de qualification », constate Jean Le Monnier, consultant pour le GREP.

Le portage est pour elles un « filet de sécurité », estime Pierre

Vial, secrétaire général adjoint de l'Union confédérale des cadres (UCC) CFDT. Cette formule intéresse aussi les entreprises qui recherchent des solutions flexibles ou qui « externalisent » des compétences pour alléger leur masse salariale.

« Certaines en font un moyen détourné d'effectuer des licenciements de personnes de 55-58 ans, en leur promettant des contrats si elles passent par une société de portage, dénonce Jean-Marc Icard, responsable du pôle emploi à la CGC. Mais les contrats ne durent pas. » Au passage, le travailleur « externalisé » aura aussi perdu l'applica-

tion de sa convention collective d'origine.

Sur le plan juridique, le dossier est lourd. Ainsi, puisque les sociétés de portage prélèvent en général des « frais de gestion », elles font du prêt de main-d'œuvre à but lucratif. « Nous sommes dans un champ concurrentiel, pas des associations caritatives, nous pouvons faire du bénéfice », plaide Jean-Loup Guibert, président du Syndicat des entreprises de portage salarial (SEPS), qui regroupe six structures. Or, le prêt de main-d'œuvre à but lucratif n'est autorisé que pour des dispositifs encadrés tels que l'intérim.

De même, le recours au contrat à durée déterminée – fréquent dans ces sociétés – est légalement limité à des cas précis, qui ne correspondent pas au portage. Autre entorse : certaines sociétés ne rémunèrent le travailleur qu'au paiement de la facture par le client, qui peut intervenir plusieurs mois après l'exécution de la mission.

L'un des points les plus controversés concerne le lien de subordination, qui théoriquement rattache tout travailleur à l'entreprise qui le salarie. Or, de fait, le porté est sans lien de subordination avec la société de portage, qui se

contente d'assurer les tâches administratives, sans contrôler le déroulement des missions. Le SEPS s'acharne toutefois à affirmer l'existence d'un tel lien. Dans un article publié dans *La Semaine sociale Lamy* du 20 novembre 2000, Florence Riquoir, juriste en droit du travail, qui décortique le mécanisme, conclut que « le contrat de travail n'est pas approprié pour régir les relations entre la société de portage et les portés ». Tout l'édifice se trouve mis en cause.

LIEN DE SUBORDINATION

L'UCC-CFDT, plutôt favorable au portage, est demandeuse d'une négociation pour « encadrer » cette pratique, tout comme la CGC, qui est cependant plus hostile à ce système. Le ministère de l'emploi veut quant à lui « prendre un peu de temps pour voir si le portage correspond à un besoin, s'il peut aider à la création d'activités et comment il fonctionne. Après quoi nous verrons s'il mérite une adaptation du droit. Mais, si c'est un moyen pour les entreprises d'avoir une main-d'œuvre flexible et bon marché, ce n'est pas l'objectif recherché par le ministère ».

Francine Aizicovici

A Grenoble, les travailleurs « jetables » défendent l'Abécédaire au prétoire

GRENOBLE
de notre correspondante
Les colloques pour réfléchir aux nouvelles formes d'emploi, oui, mais le droit ne peut pas être tordu à l'infini. » Tel est le message que la justice a fait passer, le 26 février, à Grenoble, lors du procès instruit à l'encontre des deux gérants d'une société locale de portage, l'Abécédaire.

Celle-ci a été créée au début des années 1990 par deux anciens cadres du groupe de travail temporaire, RMO, Jacqueline Bastide et Alain Rochas qui avaient tous deux été remerciés en 1988. Sonnés, mais convaincus de la nécessité de créer des solidarités, ils se lancent dans la formation et la recherche sur l'évolution du travail, jusqu'au jour où une ancienne employée de RMO vient les solliciter en leur disant qu'elle a un travail, mais que l'employeur ne veut pas la salarier. La première réaction des deux associés est de refuser de jouer les intermédiaires en la salariant eux-mêmes, puis ils croient avoir trouvé l'astuce, en se disant que dès lors que la personne apportait elle-même son activité, et la gérait directement, il n'existait pas de lien de subordination avec elle et donc, pas de délit de marchandage.

SURDIPLÔMÉS

A l'époque, ils ne parlent pas de portage salarial mais d'« ingénierie de ressources humaines ». Le bouche-à-oreille fonctionne, amenant à l'Abécédaire 60 à 80 « portés » par an, des cadres au chômage ; des femmes, comme cette mère de trois enfants qui avait dû refuser un poste impliquant trop de déplacements ; d'autres, surdiplômés comme ce docteur en biochimie, qui après avoir quitté la région parisienne, ne retrouvait pas d'emploi ; d'anciens travailleurs indépendants aussi, dont le volume d'activité n'était pas suffisant, ou encore des gens qui souhaitaient tester le marché avant de se mettre à leur compte. Même

Même si le portage s'est développé en dehors de toute base légale, il répond à de vrais besoins

l'Agence pour l'emploi des cadres et la chambre de commerce adressent des candidats à l'Abécédaire qui se croyait hors de danger.

Les choses auraient pu continuer ainsi, sans le signalement d'un conseiller de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) à l'inspection du travail. Trois procès-verbaux sont dressés à la suite du contrôle, dont l'un concerne un informaticien, licencié pour raison économique un an plus tôt, et employé pour le compte de la même société dans le cadre d'une prestation facturée à l'Abécédaire.

Syndicaliste convaincu, l'inspecteur du travail Pierre Mériaux alerte la Délégation interministérielle à la lutte contre le travail illégal (Dilti) sur les risques de dérives engendrées par des pratiques qui, selon lui, « favorisent la précarisation et le développement du travail jetable ». Son courrier reste sans réponse, mais pas ses PV. Le parquet de Grenoble adresse une mise en demeure aux gérants de l'Abécédaire, qui se tournent vers la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE). Celle-ci leur dit que c'était le montant de la commission, fixée à 15 %, qui posait problème.

Pour la justice, la solution passe obligatoirement par la création d'une agence de travail temporaire spécialisée dans les cadres. Modèle que Jacqueline Bastide et Alain Rochas récuse : « Nous n'avons pas, soutiennent-ils, de lien direct avec le marché. Le salarié gère lui-même la relation avec le client. » Question de l'inspecteur du travail : « S'il ne s'agit que d'intermédiation, quelle est la légitimité de la

commission prise par une entreprise qui dit ne pas faire de recherche de mission et n'apporte pas d'autre prestation que la pure transformation de factures en bulletins de paie ? » « C'est pour les journées passées à redonner confiance à des cadres qui se retrouvent du jour au lendemain au chômage », justifie Alain Rochas.

Avec le parquet, c'est un dialogue de sourds. « Il existe des règles de base structurelles qui constituent l'ordre public social, desquelles découlent des principes généraux du droit qui s'imposent à tous. Le reste, ce sont des mots », a tranché sa représentante, qui a rappelé que le travail intérimaire bénéficiait d'un droit renforcé visant « à s'assurer de la fiabilité de l'entreprise, mais également à offrir des garanties au niveau des salaires, de la durée et des conditions du travail ». « Avec le portage, toutes les contraintes sautent », s'est inquiétée la magistrate qui a réclamé 100 000 francs d'amende et une large publicité du jugement.

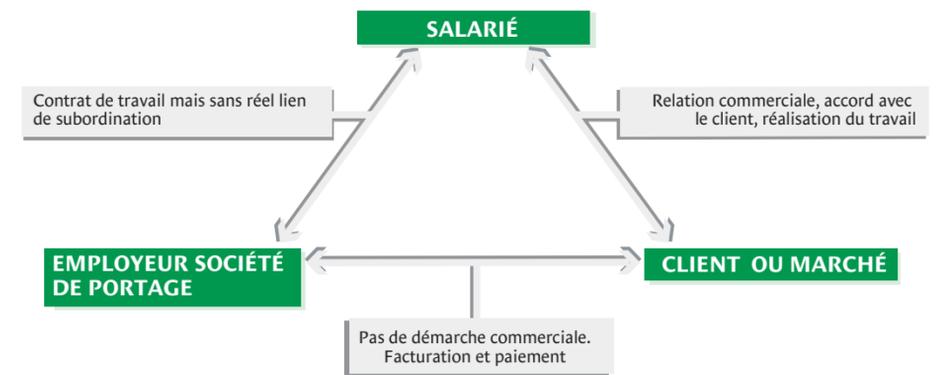
SOLUTION POUR SURVIVRE

Les « portés » de l'Abécédaire refusent pourtant d'endosser le rôle d'exploités. Marie-Pierre Touron, consultante, cite son exemple : « Lorsque je suis arrivée à l'Abécédaire, j'avais un prix journée ridicule de 2 500 francs. Grâce à l'accompagnement de l'équipe, j'ai doublé le montant de mes prestations et j'ai pu m'associer à des graphistes, ce qui m'a permis d'élargir mes propositions. »

Tous disent avoir trouvé « bien plus qu'un cadre juridique, la possibilité d'échanger ». Marie-Pierre Touron, qui a pris la tête d'un syndicat de « portés » pour leur « permettre de se faire entendre », juge le procès d'aujourd'hui « révoltant » : « Je n'ai pas envie de défendre le portage, mais de dire que pour nous, cela a été une solution pour survivre. » Jugement le 19 mars.

Nicole Cabret

Les relations contractuelles d'une structure de portage



Source : GREP, janvier 2001

Des appellations elliptiques

A quoi s'apparente un « salarié porté » ? A un entrepreneur salarié, à un salarié autonome, à un salarié indépendant, à un salarié libéral, à un salarié partenaire, à un partenaire salarié ?

Dans son rapport sur le portage salarial (janvier 2001), commandé par le ministère de l'emploi et de la solidarité, le Groupe de recherche pour l'éducation et la prospective (GREP) relève toute une variété d'expressions, « appellations elliptiques, contradictoires et paradoxales » qui symbolisent « une gymnastique lexicale qui a pour fonction de révéler une réalité ambiguë ou de la masquer ».

PARADOXE

Aucun mot ne semble, de fait, approprié pour désigner une personne qui utilise une société de portage salarial et exprimer une situation pratiquement inédite jusqu'alors, puisque les travailleurs se divisent habituellement en deux camps : les salariés et les indépendants.

L'analyse de ces mots est « révélatrice de la complexité du phénomène et de cet "entre-deux" que constitue actuellement la situation des salariés portés », ajoute le rapport qui poursuit : « L'association du mot salarié avec les mots autonomes, partenaire, libéral, entrepreneur est en soi un paradoxe,

Le système est né pour des créateurs potentiels d'entreprises et des cadres « seniors ». Mais, avec le temps, il s'est diversifié

puisque un salarié est par définition subalterne et dépendant de son employeur, alors que tous ces mots correspondent à un statut autonome (...). Le paradoxe réside de fait dans les motivations mêmes des personnes qui ont recours au portage puisqu'elles recherchent à la fois un aspect du salariat – la protection sociale –, tout en rejetant un autre aspect inhérent au salariat, la relation de subordination », conclut le rapport.

L'expression « portage salarial » – déposée en 1998 auprès de l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI) par le Syndicat des entreprises de portage salarial (SEPS) – et qui n'a pour l'instant aucune valeur juridique est apparue en 1986, lors d'une réunion de travail entre cadres de l'association d'entraide pour cadres au chômage Avarap.

« Nous cherchions un nom pour expliquer qu'il fallait établir une nouvelle relation pour porter le problème du salarié », explique Jean-Loup Guibert, président du SEPS, qui dirigeait à l'époque l'Avarap. Ainsi s'est imposée l'expression « portage salarial » plutôt qu'« ingénierie salariale » ou « salariat partenarial ». « C'est un peu comme le portage d'actions, quand des banques prennent à leur compte les actions d'un actionnaire qui ne veut pas apparaître en tant que tel », ajoute-t-il.

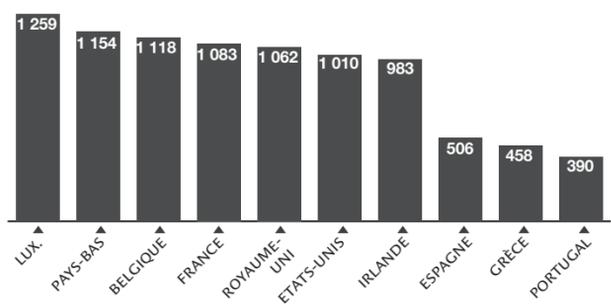
Selon l'étude du GREP, réalisée en l'an 2000 auprès de 21 salariés portés et de 18 responsables, le système s'est développé majoritairement autour de créateurs potentiels d'entreprise ou de cadres dits « seniors ». Mais, avec le temps, le portage s'est diversifié. Il concerne ainsi à l'heure actuelle des branches très diverses : technique, conseil ou artisanat.

Le GREP relève plus de quarante métiers concernés : traduction, formation, secrétariat, ébénisterie, esthétique, graphisme, textile, conseil en communication, marketing, connectique, sophrologie, maintenance, stylisme, etc. A défaut de statut et de terme approprié, on trouve de tout chez les salariés portés...

Anne Proenza

EUROPE

Les salaires minima bruts les plus élevés sont au Benelux



en euros

Source : Eurostat

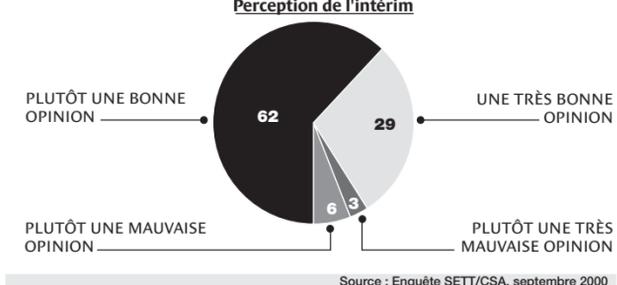
■ **DANS NEUF ÉTATS MEMBRES** de l'Union européenne (Belgique, Espagne, Grèce, France, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Irlande), il existe un salaire minimum légal. En janvier 2001, les pays du Benelux (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas) avaient les salaires minimaux bruts les plus élevés. En France, en Irlande et au Royaume-Uni, le salaire minimum est environ le double de celui de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal.

■ **LES CHIFFRES** sont des montants bruts, avant déduction de l'impôt sur le revenu et des cotisations de Sécurité sociale. Les prélèvements varient d'un pays à l'autre et dépendent de la situation familiale.

■ **EN 1999**, près de 17 % des travailleurs touchaient le salaire minimum au Luxembourg ; ils représentaient 7,5 % au Portugal ; 2,6 % en Espagne et 2,2 % aux Pays-Bas. En France, les travailleurs rémunérés au SMIC horaire représentaient 12,8 % du total. D'une manière générale, deux fois plus de femmes que d'hommes touchaient le salaire minimum.

FLASH SETT/ « LE MONDE »

Les intérimaires ont une opinion positive de leur activité



Source : Enquête SETT/CSA, septembre 2000

■ **L'INTÉRIM** bénéficie d'une très bonne image auprès des intérimaires. Plus de neuf intérimaires sur dix ont une bonne – voire une très bonne – opinion de l'intérim. Cette forme d'emploi permet « d'améliorer les capacités d'adaptation, d'acquérir de nouvelles compétences ».

■ **L'UTILITÉ DU PASSAGE** par l'intérim afin d'obtenir un emploi permanent est soulignée par les intéressés : 91 % d'entre eux estiment que c'est une expérience utile pour trouver un emploi, 43 % la considérant même comme très utile.

■ **CETTE PERCEPTION** de l'efficacité croît avec l'âge : 32 % des moins de 25 ans estiment très utile un passage dans l'intérim. Ce pourcentage atteint 50 % des 30-34 ans, culmine à 56 % des 35-49 ans et à 53 % des personnes âgées de plus de 50 ans.

AGENDA

● **EXTERNALISATION.** Le groupe Adhésion organise à Deauville, les 27 et 28 mars prochain, la sixième édition de Destination Outsourcing 2001, une convention d'affaires dédiée au thème de l'externalisation. Deux jours de débats, quinze ateliers, quarante experts répondront à toutes les préoccupations des participants. Renseignements : 01-41-86-41-86.

● **EMPLOI.** BPI, société de conseil, et le groupe Méderic, organisent le 8 mars, à partir de 15 heures, à Paris, des ateliers thématiques et une table ronde sur le thème « Vite ». Gestion des compétences, ressources humaines, organisation du travail dans un environnement mouvant... Renseignements : 01-55-35-71-91.

● **TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION.** Netsec 2001 est un Salon entièrement consacré à la sécurité des réseaux informatiques. Il aura lieu au Parc des expositions de la porte de Versailles, les 6, 7, 8 mars 2001. Y seront présentées les dernières générations de solutions logicielles. Renseignements : www.groupe-solutions.com

● **RECRUTEMENT DIRECT.** Job Salon Distribution réunit une quarantaine d'entreprises de la distribution qui souhaitent recruter à la fois des professionnels et des jeunes. Ce Salon du recrutement direct aura lieu les 22 et 23 mars à Paris, Espace Champerret. Renseignements : 01-53-91-14-75.

Le Monde

à l'école pendant une semaine

Pour suivre l'actualité sur toute une semaine et mieux comprendre la presse

Du 12 au 17 mars 2001,
Le Monde vous propose son

KIT-PRESSE

- 20 exemplaires du Monde par jour pendant 5 jours.
- la nouvelle mallette pédagogique et sa vidéo.

Tarifs et commandes :

Tél. : 01-42-17-37-64 / 33-04
Fax : 01-42-17-21-70

e-mail : grondard@lemonde.fr

Offre réservée aux établissements scolaires

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 2000 (en % sur un an)	1,8	2	1,5	1,6	3,3	2,4	1,6	2,5	1,1	1,5*	-0,6*
STRUCTURE DE L'EMPLOI											
part de l'emploi salarié.....	72*	71*	77*	76	54	73	65	78*	81	N. D.	N. D.
part de l'emploi à temps partiel....	21*	16*	19*	21	8	17	8	39*	25	N. D.	N. D.
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62*	60*	65*	75	55	62	53*	71*	71	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49*	45*	48*	39	45	49	38*	50*	61	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)											
	40,4*	39,7*	40,1*	38,5	40,6	38,9	38,5*	39*	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 3^e trim. 2000											
	+3,9	+3,9	+3,7	+1,8	+3,6	+5,5	+0,8	+5,2	+3,9	+4,6 (2 ^e tri.)	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE JANVIER 2001 (en %)											
							oct. 00	déc. 00	nov. 00	janv.01	déc.00
Hommes + femmes.....	8	8,8	7,8	6,8	13,7	8,7	10,1	2,8	5,4	4,2	4,9
Moins de 25 ans.....	16	17,2	8,5	16,8	25	18,5	30,1	5,9	12,8	9,4	10,3
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)											
	46	49	52	56	42	40	61	44	28	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible * 1999

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

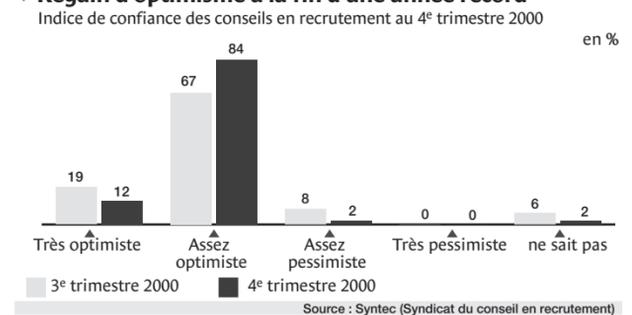
Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,5 % (janv.)	-18
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	34,1 % (janv.)	-25,5
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	975	+9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+8,8 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 000 (mars)	+0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire.....	42,02 (juillet)	+3,2 %
Mensuel.....	7 101 (juillet)	+3,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SYNTEC RECRUTEMENT / « LE MONDE »

Regain d'optimisme à la fin d'une année record



Source : Syntec (Syndicat du conseil en recrutement)

■ **L'INDICE DE CONFIANCE** des conseils en recrutement est en hausse au quatrième trimestre 2000, après avoir marqué le pas lors du trimestre précédent. 96 % des cabinets interrogés envisagent avec optimisme leur activité pour les mois à venir, contre 86 % au troisième trimestre. Si la proportion de cabinets se déclarant « très optimistes » diminue légèrement (de 19 % à 12 %), celle des « assez optimistes » est en nette augmentation, de 67 % à 84 %.

■ **CETTE SÉRÉNITÉ** retrouvée s'explique par l'excellente tenue du marché du recrutement en 2000, année de record historique pour l'emploi des cadres. Et malgré le ralentissement de l'économie américaine, observé depuis l'automne dernier, les perspectives pour l'année 2001 restent favorables en Europe.

Un code de conduite européen en faveur des salariés les plus âgés

Les employeurs ont intérêt à s'y préparer : la discrimination des salariés en fonction de l'âge devrait être, dans les années à venir, interdite. Les Etats membres de l'Union européenne ont reconnu l'importance de la lutte contre ce type de discrimination dans l'article 13 du traité d'Amsterdam, entré en vigueur le 1^{er} mai 1999. Cette dimension est désormais prise en compte dans la directive européenne sur l'égalité de traitement dans l'emploi, adoptée en octobre 2000, et devra s'appliquer d'ici à 2006.

Eurolink Age, un réseau européen qui travaille depuis vingt ans sur les questions relatives aux personnes âgées, vient de rendre public un code de conduite qui pourrait aider les entreprises à mieux traiter les salariés vieillissants. Car la situation n'est pas très satisfaisante. Particulièrement en France où la pratique a été de retirer les plus âgés du marché du travail à coups de préretraites. Même si l'Etat a décidé de mettre un frein à cette pratique, les préretraites maison restent possibles, et d'autres dispositifs ont pris le relais.

PRÉRETRAITES

« On compte déjà huit accords de branches en France au titre du nouveau système de préretraites, de cessation d'activité de certains travailleurs salariés (CAST) mis en place par le gouvernement en février 2000 à partir de l'exemple de l'automobile, explique Annie Jolivet, économiste à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES, à Noisy-le-Grand), qui a participé à l'élaboration du code de conduite européen. La gestion de la pyramide des âges continue de se faire au travers de départs anticipés. Pourquoi ne proposerait-on pas aux salariés qui le souhaiteraient, dans certains secteurs, de partir plus tard ? » Un sujet particulièrement conflictuel en France, au moment où le Medef réclame un allongement à terme de la durée de cotisations.

Dans la plupart des pays de l'Union, le recrutement ou la gestion des fins de carrière des seniors laissent à désirer

Mais si le code de conduite propose de permettre aux salariés qui le désirent de travailler au-delà de l'âge légal de la retraite, il ne se borne pas à cette seule question et tente de faire le tour du sujet à travers six rubriques listant les pratiques jugées adéquates.

La première, « Formation et Développement », vise, par exemple, à encourager tous les salariés à bénéficier de formations pertinentes et à s'assurer qu'ils bénéficient de développement de leurs compétences tout au long de leur vie active. La rubrique « Flexibilité dans le travail » propose d'adapter le temps de travail et les autres aspects du poste aux changements dans la façon de travailler des individus et à l'évolution des responsabilités familiales des salariés.

Pêle-mêle, il est également conseillé de recruter sur la base des qualifications requises pour l'emploi en évitant des décisions biaisées par l'âge ; de concevoir le poste de travail pour prévenir l'usure physique et mentale ; de fonder les promotions ou la mobilité interne sur la capacité ou le potentiel avéré ; d'offrir des possibilités d'évolution souple en fin de carrière à la fois au sein et hors de l'entreprise ou encore d'envisager des alternatives au licenciement, comme le travail à temps partiel ou à distance, etc.

Elizabeth Drury, consultante indépendante et spécialiste de ces questions, a coordonné l'élaboration de ce code pour le compte d'Eurolink Age. « Nous sommes satisfaits des résultats des recherches euro-

peennes sur l'âge et l'emploi et nous avons constaté que, mis à part quelques pays comme le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Irlande, la Suède ou la Finlande, la conscience d'une discrimination fondée sur l'âge faisait défaut. »

Une recherche menée en 1997 par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de Dublin dans huit Etats membres (Allemagne, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Finlande, Suède et Royaume-Uni) a abouti à un recensement des bon-



Elizabeth Drury

● Agée de 44 ans, Elizabeth Drury est consultante indépendante, spécialiste des politiques européennes. Elle conseille Eurolink Age, un réseau créé en 1981, dont le but est de promouvoir les intérêts des 121,4 millions de seniors (50 ans et plus) au sein de l'Union européenne. ● En 1993, elle a conduit pour le compte d'Eurolink Age une étude intitulée « Discrimination par l'âge contre les travailleurs âgés dans la Communauté européenne ». En 1997, elle a également coordonné une étude sur « Les Options de politiques publiques pour aider les salariés âgés » avec une équipe de chercheurs de différents pays européens.

nes pratiques dans les entreprises en faveur des personnes âgées. Les conclusions ont été reprises en partie dans le projet de code de conduite européen géré par Eurolink Age.

Des experts nationaux l'ont soumis ensuite durant l'année 2000 aux partenaires sociaux (fédérations patronales et syndicales), à un large échantillon d'employeurs, et aux représentants des pouvoirs publics dans les huit pays concernés. En France, l'accueil a été plutôt tiède. « Les syndicats français étaient d'une manière générale favorables à une négociation nationale au niveau des branches plutôt qu'à un code de conduite fondé sur le volontariat », explique Annie Jolivet.

Les différentes remarques ont permis d'aboutir au code final. Celui-ci vient d'être envoyé dans les quinze Etats membres à l'ensemble des partenaires sociaux, ainsi qu'aux confédérations patronales et syndicales européennes.

Quel sera l'avenir de ce code ? « Nous aimerions qu'il serve de base à une proposition dans le cadre du dialogue social européen, une procédure qui permet d'intégrer un texte non législatif sur la base d'un accord entre les différents partenaires sociaux européens », dit Elizabeth Drury.

Pour l'heure, les situations restent très disparates en Europe. La Finlande dispose d'une législation antidiscriminatoire et d'un programme national en faveur des salariés vieillissants. L'Irlande a adopté, elle aussi, en octobre 1999, une législation sur l'âge et des mesures spécifiques pour les seniors. Les Pays-Bas se sont également saisis de cette question. Enfin, le Royaume-Uni a mis en place en 1999 un code de conduite pour la diversité des âges dans l'emploi. Mais une première évaluation a montré qu'il n'était guère suivi d'effet. Reste à espérer qu'il sera réservé un meilleur accueil au code européen.

Martine Laronche

HISTOIRE SOCIALE

par Jean-Louis Robert

Les années 1930 : le paysan contre l'instituteur

Dans les années 1930, le monde paysan connaît en France une crise grave. La crise est d'abord économique et la conséquence de la crise générale de 1929 dans les campagnes. Les paysans sont confrontés à une baisse brutale des cours. Les prix à la production du blé, du lait et de la viande chutèrent de moitié environ entre 1930 et 1935. Cette chute est la traduction bien connue de la tendance générale à la déflation et de la baisse de la consommation. Il y eut aussi les effets de la fermeture des frontières aux exportations. Ainsi à la suite d'une grave épidémie de fièvre aphteuse en France, la Grande-Bretagne interdit l'importation de viandes. Cette mesure déclencha une vague d'anglophobie dans le monde agricole.

Les paysans connurent à cette époque une baisse de leur revenu de l'ordre de 50 %. Cette situation raviva des revendications et des mécontentements déjà anciens, sensibles aussi au lendemain de la Grande Guerre qui avait vu le sacrifice de plus de 600 000 paysans. Le sentiment que les paysans étaient les victimes, les sacrifiés de la nouvelle société industrielle et urbaine, que leurs modes de vie, leurs cultures étaient en train de disparaître reprit une nouvelle vigueur.

Cette situation ne déboucha naturellement pas sur des réactions unilatérales des paysans. Il y eut des paysans modernisateurs qui rallièrent davantage encore le camp d'une agriculture novatrice. Il fallait changer l'image du paysan, du « plouc », la rapprocher de celle du citoyen, il fallait développer la formation agricole, accepter une culture plus intensive. Des groupes de jeunes agriculteurs, souvent catholiques, se mirent en place dans ce sens. D'autres se tournèrent, surtout dans les régions de traditions républicaines, vers le développement des coopératives ou vers la défense de la traditionnelle démocratie campagnarde. Souvent l'influence des grands notables se maintint. Il y eut enfin un renforcement d'un courant corporatiste dans les principaux syndicats agricoles.

Mais s'affirma aussi très vivement, avec une profondeur que nous mesurons encore mal actuellement, toute une série de thèmes dont la présence est récurrente ou latente dans la paysannerie. Depuis la guerre, les paysans avaient été parmi les fers de lance du mouvement contre l'impôt, ils ont ensuite vivement contesté les lois qui instituaient les assurances sociales.

Un des épisodes les plus célèbres fut la résistance d'un gros agriculteur de la Somme, Valentin Salvaudon, qui considérait les « assurances sociales comme attentatoires à la raison et à la dignité humaines ». Refusant de payer les cotisations, il fut soumis à une contrainte par corps le 18 juin 1933. Il y eut des violences contre l'huissier. La gendarmerie dut intervenir. Des cris de « A bas les affameurs ! A bas la République ! » furent jetés par une petite foule de 2 000 personnes venues protéger la ferme de Salvaudon. C'est là qu'Henri Dorgères, le fondateur des Chemises vertes, fit ses premières armes. Ce mouvement d'audience limitée se situait dans la mouvance des Liges qui, dans les années 1930, combattaient avec violence la République. Un Parti agraire d'orientation très marquée à droite fut également créé pour défendre les intérêts d'une paysannerie menacée par la ville. Il fit élire quelques députés en 1936.

De la critique de l'Etat et du fisc on passa rapidement à la critique des fonctionnaires ; c'étaient ceux qui se la « coulaient douce » et qui ennuiaient les paysans avec leurs incessants contrôles administratifs et financiers. Charles-Edmond Lenglet, le leader des comités de défense paysanne de la Somme, écrit ainsi dans *la Voix du paysan* en mars 1936 un article intitulé « Fonctionnaires » où il les présente comme des « grosses saucisses », des « goinfres qui s'engraissent à nos dépens, qui vivent de notre misère, des exploitateurs du peuple, des sangsues qui boiront notre sang jusqu'à la dernière goutte ».

Mais un des faits les plus significatifs du mécontentement paysan est le mouvement qui s'opposait à l'interdiction, depuis 1916, de la distillation à domicile. Au nom de leur mode de vie, les bouilleurs de cru se battaient contre les contrôles et les amendes. Il y eut le 31 mars 1935 une grande manifestation à Plassais (dans l'Orne) où les paysans brûlèrent, au pied du monument aux morts, les cachets apposés par l'administration sur les alambics.

Ici ces paysans se heurtaient aussi aux instituteurs qui, de longue date, avaient été le moteur, sinon de l'uniformisation, du moins d'une modernité sociale et culturelle républicaine. Et les instituteurs étaient alors de vigoureux propagandistes, allant même jusqu'à diffuser un journal, à partir de 1934, *La Terre libre*. Charles-Edmond Lenglet dénonçait ainsi « les instituteurs qui ont pour mission de nous combattre par tous les moyens, qui font une propagande éfrénée pour les journaux communistes, qui bourrent la tête de nos enfants ». L'instituteur était ainsi celui qui détruisait la structure de base de la paysannerie, l'unité familiale.

Les épisodes les plus dramatiques de ces tensions furent ceux où le discours de la morale se substitua au discours politique et social. On sait à quel point ce discours moral qui oppose les honnêtes gens aux corrompus fut un des points-clés de la propagande de l'extrême droite des années 1930. Une terrible affaire allait le révéler en 1935. En février, Paul Marlin, instituteur de Vimory, une commune du Loiret, fut accusé d'attentat à la pudeur devant ses élèves. Il fut condamné le 27 août 1935 à six mois de prison. Mais après la Seconde Guerre mondiale, il fut entièrement réhabilité. Cet épisode doit être éclairé par les personnalités de l'accusé et des parties civiles.

Paul Marlin était un instituteur communiste qui était l'animateur du comité antifasciste Amsterdam-Pleyel de l'arrondissement de Montargis. Il fut soutenu avec vigueur par toute la presse de gauche de l'époque. A contrario, la partie civile était le bras droit du dirigeant du Parti agraire dans le Loiret. On s'accusa réciproquement de machination politique. Si ces dérives ne furent certainement que le fait d'une petite minorité, elles nous rappellent les périls auxquels peut conduire l'exploitation des tensions sociales dans un temps de crise.

Jean-Louis Robert est titulaire de la chaire d'histoire sociale du XX^e siècle à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne

Internet, nouveau terrain de chasse pour le recrutement de cadres dirigeants

Quand les CV sur Internet de Jean-Marie Messier ou de Thierry Desmaret ? Fantasme ?... Pas si sûr, à entendre Pierre Aussure, directeur général de la branche « executive search » de TMP Worldwide, numéro un mondial du recrutement. « Dans cinq ans, explique-t-il, une partie des états-majors mettront leur profil sur des sites emploi qui leur seront dédiés. Et, dans dix ans, la fameuse confidentialité dont tous les cabinets de chasse de têtes font un principe intangible aura disparu... »

Une insolence à mettre en relation avec les premiers résultats de chiefmonster.com, un site réservé aux cadres dirigeants lancé aux Etats-Unis par TMP Worldwide il y a quatre mois et prêt à débarquer en Europe dès avril prochain. Fin février, plus de 100 000 profils avaient été déposés et 1 400 postes offerts : une première mondiale.

Les deux sites nécessitent un abonnement, mais le fonctionnement de Chiefmonster est plus élaboré que celui de Monster, site de recrutement ouvert à toute candidature, lancé en France depuis mai 1999.

Primo, les candidatures sont filtrées à l'entrée selon plusieurs critères (salaire annuel, nombre de salariés encadrés, expérience à l'international, etc.). Une sélection qui se traduit par le rejet d'environ 30 % des profils. Secundo, la confidentialité. Le cadre dirigeant peut demander à ce que ni son nom ni l'entreprise qui l'emploie n'apparaissent dans son CV. Cette possibilité existe aussi sur Monster, mais n'est utilisée que rarement (10 % des cas). Sur Chiefmonster, ce pourcentage passerait largement la barre des 50 %.

Tertio, le prix. Si une offre d'emploi sur Monster revient à 125 dollars, ce prix est triplé sur Chiefmonster. Qui sont ces cadres dirigeants américains qui se vendent sur la Toile ? Des plus de trente-cinq ans,

En avril, TMP Worldwide lancera en Europe le site chiefmonster.com qui existe déjà aux Etats-Unis

bien sûr, en majorité issus de secteurs rompus à Internet, dit Mats Carduner, directeur général de Monster France, dont beaucoup viennent d'entreprises de taille moyenne.

L'arrivée prochaine de Chiefmonster en France ne laisse pas indifférent. Pour nombre de chasseurs de têtes, ce nouvel outil est une étape de plus pour un métier qui a déjà beaucoup changé : « Les clivages classiques entre approche directe et recrutement par annonce ne veulent plus rien dire », constate François Humblot, administrateur

du syndicat du conseil en recrutement-Syntec. L'an dernier, l'Approcerd, syndicat professionnel qui regroupe les chasseurs de têtes, a fusionné avec le Syntec recrutement.

« Quel chasseur de têtes pourrait encore faire croire qu'il ne passe jamais d'annonce pour un poste de haut niveau ? », s'insurge Marc Lamy, directeur général de Boyden, l'un des premiers réseaux mondiaux de chasse de têtes. Il suffit de prendre le Financial Times et de voir les annonces qui sont publiées pour des postes rémunérés 150 000 livres par an (1,5 million de francs).

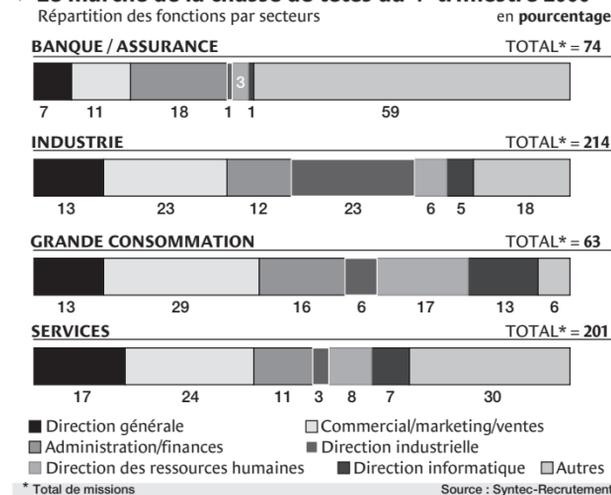
En effet, l'approche directe, qui s'est longtemps contentée en France des carnets d'adresses d'amis bien placés, emploie des méthodes nouvelles dont Internet fait largement partie. Un certain nombre de cabinets n'ont pas manqué de s'abonner aux sites de recrutement. Boyden annonce d'ailleurs négocier un accord de partenariat avec TMP Worldwide concernant Chiefmonster.

Si certains n'ont pas de motif d'inquiétude, ce ne devrait pas être le cas pour l'ensemble de la profession. Aujourd'hui, en France, le recrutement par approche directe rapporte au cabinet entre 25 % et 35 % du salaire annuel proposé au « chassé ». « Beaucoup d'entreprises imaginent déjà faire des économies de frais de mission à partir du moment où les chasseurs de têtes français disposeront de banques de données de candidats de haut niveau, telle Chiefmonster », explique Mats Carduner.

« Pour autant, reprend François Humblot, cet outil ne remplacera pas le travail de sélection, d'évaluation et d'adéquation poste-profil réalisé par un cabinet de chasse de têtes. Si nos clients s'imaginent pouvoir s'en passer, ils commettent une belle erreur. Recruter un cadre dirigeant revient très cher en cas d'échec. » Chiefmonster ne devrait donc faire trembler que les cabinets qui mettent en avant comme valeur ajoutée – et il y en a beaucoup – leur capacité à dénicher les profils.

Reste à savoir si l'élite patronale française va se prêter au jeu du recrutement par le Net. Les traditions de cooptation sont beaucoup plus ancrées dans l'Hexagone qu'outre-Atlantique. Et la question de la confidentialité – n'oublions pas la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) – est loin d'être un détail. Le pronostic de Mats Carduner est donc plus réservé que celui livré par son confrère Pierre Aussure : « Je pense que, pour la France, personne n'est vraiment capable de savoir si les états-majors des grands groupes vont se prendre au jeu. A moins que ces sites ne soient assimilés à de véritables espaces privilégiés, un peu comme ces salons VIP que l'on trouve dans les aéroports... » Il s'agit tout de même de rester au sein des mêmes clubs...

Marie-Béatrice Baudet

Le marché de la chasse de têtes au 4^e trimestre 2000

L'épargne salariale se dote d'un baromètre pour faire face au besoin d'information des entreprises

Le 3 avril, Hewitt, J.-P. Morgan Fleming et Interépargne publieront les résultats du sondage qu'ils viennent de lancer auprès de 1 300 entreprises françaises pour connaître leur politique en matière d'épargne salariale. Réalisée essentiellement auprès de grandes entreprises, cette étude permettra d'établir le premier baromètre annuel de la gestion de l'épargne salariale et aidera les entreprises à se comparer entre elles dans un secteur de plus en plus stratégique des relations sociales.

L'épargne salariale – dont l'actionnariat salarié est une des applications – a bonne presse. Un sondage réalisé en mars 2000 par Hewitt, un des grands cabinets de conseil en stratégie de ressources humaines, a fait apparaître que 90 % des actionnaires salariés interrogés estimaient que le plan d'actionnariat de leur entreprise avait été un succès ; 86 % se déclaraient même prêts à garder leurs actions plus longtemps que les cinq ans légaux. Les investisseurs et les analystes ne sont pas moins favorables. Une étude de la Sofres montre que 95 % des professionnels interrogés estiment que l'actionnariat salarié est appelé à se développer et 89 % qu'il s'agit d'une démarche à encourager, plus d'un tiers des analystes et des gérants déclarant recommander à l'achat les sociétés pratiquant cet actionnariat.

FIDÉLISER LES COLLABORATEURS Manquait le témoignage des entreprises elles-mêmes. Il était d'autant plus important de le connaître que la loi Fabius, publiée le 20 février, rénove et étend les avantages de l'épargne salariale actuelle. « Celle-ci concerne moins de trois millions de salariés en France », explique Karine Szenberg, directrice du département Institutionnels chez J.-P. Morgan Fleming Asset Management, qui gère 530 milliards de dollars d'actifs dans le monde,

Selon une étude réalisée auprès des personnels de grandes sociétés, l'actionnariat d'entreprise est un succès pour 90 % d'entre eux

dont un quart en provenance de l'épargne salariale. Avec la loi Fabius, c'est plus de 15 millions de salariés qui peuvent y prétendre. Il nous fallait connaître la nature et l'étendue de l'offre d'épargne, préciser les outils utilisés par les entreprises pour fidéliser leurs collaborateurs. Nous voulions faire le point sur les nouvelles formes de fonds proposés aux salariés et notamment les produits de niche, comme les fonds technologiques, monétaires ou éthiques. »

Quelque 45 % des sociétés cotées au CAC 40 ont répondu au questionnaire qui leur a été adressé sur divers points : quels sont les objectifs qui vous guident dans votre politique salariale, quel est votre modèle d'épargne (plan d'épargne entreprise – PEE –,

comptes courants bloqués, compte d'épargne temps), quels sont les sources d'alimentation (participation, intéressement, abondement, épargne volontaire), quel abondement annuel versez-vous, quels sont vos critères de sélection des sociétés de gestion, proposez-vous une sortie en rente, à combien s'élèvent vos frais, mettez-vous un conseil à la disposition de vos salariés, à quelle fréquence vos salariés reçoivent-ils de l'information, la loi Fabius vous fait-elle repenser votre modèle d'épargne salariale, quels nouveaux types de fonds envisagez-vous de proposer à vos salariés ?... J.-P. Morgan pose déjà ce type de questions à des entreprises américaines et britanniques.

DIVERSIFIER LES PLACEMENTS

« La loi Fabius tombe à pic », déclare Thierry Conilh de Beyssac, directeur général de Hewitt France. Personne ne veut parler de retraites complémentaires alors que la question est dans toutes les têtes ; les salariés cherchent à diversifier leurs placements au moment où les entreprises ont besoin d'augmenter la part variable de leurs rémunérations. »

Mais le futur n'est pas absent des préoccupations des trois partenaires, comme l'exprime M. Conilh

La loi Fabius sur l'épargne salariale

Publiée au Journal officiel le 20 février 2001, la loi Fabius sur l'épargne salariale étend les avantages de celle-ci à la majorité des salariés. En attendant les décrets d'application qui en fixeront les contours définitifs, on peut dire qu'elle innove dans de nombreux domaines. Ainsi, le nouveau plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPEV) bloque-t-il, pendant dix ans au lieu de cinq ans précédemment, les fonds des salariés, qu'ils soient en provenance de l'intéressement, de la participation, de l'abondement de l'employeur ou de l'épargne personnelle ; les exonérations antérieures d'impôts ou de contributions sociales sont maintenues ; des plans d'épargne interentreprises peuvent être créés afin de mutualiser les coûts de gestion ; l'épargne de chaque salarié peut devenir mobile, c'est-à-dire qu'elle peut migrer d'une entreprise à une autre lorsque le salarié change d'employeur ; comme en matière salariale, les entreprises de toutes tailles seront obligées de discuter, une fois par an, avec les représentants de leur personnel du système d'épargne mis en place.

de Beyssac : « Les entreprises vont-elles sortir de leur réserve et parler tout haut des questions de retraites et de fonds de pension que la loi Fabius murmure tout bas ? Vont-elles sortir de leur gestion de père de famille en offrant à leurs salariés les produits d'épargne plus créatifs qui se trouvent sur le marché ? Quand s'engageront-elles dans la formation de leurs salariés à la gestion de leurs placements ? »

Il s'agissait aussi de mesurer la montée en puissance de l'épargne salariale dans la panoplie du management social et d'aider les entreprises à se situer par rapport à la concurrence au moment où cette épargne est en train de devenir un élément déterminant pour attirer les salariés. « Nous sommes surpris du fort taux de réponses à notre questionnaire », déclare Guy Cabessa, président du directoire d'Interépargne, filiale de Natexis Banques populaires et premier gestionnaire d'épargne salariale en France. Nous savons d'autre part que plusieurs entreprises veulent aller plus loin que ce questionnaire afin de poursuivre leur réflexion en matière d'épargne salariale. »

Les sociétés de gestion trouveront dans le futur baromètre un outil pour faire face à la demande d'information et de conseil que leur adresseront les entreprises contraintes par la loi à mettre en place des mécanismes d'épargne, à commencer par les PME, qui devront désormais se comporter en la matière comme les grandes entreprises.

En lisant entre les lignes les questions posées, on peut enfin discerner l'intention de leurs rédacteurs d'utiliser la loi Fabius et son « plan partenarial » comme un moyen d'acclimater en France les fonds de pension et la retraite complémentaire par capitalisation, deux novations réclamées par le monde patronal mais en butte à l'hostilité de la gauche plurielle et de la plupart des syndicats.

Alain Faujas

Le Monde

CAMPUS

Voyage
au pays
des grandes
écoles

Métiers
citoyens

L'effet
e-baffe

Taylor
chez les
cols blancs

Les régions
de la matière
grise

SUPPLÉMENT AU MONDE N° 17 453 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT



LE TRAIN DE L'EMPLOI

Pour en
savoir plus
www.emploi.lemonde.fr

Le printemps du réel



C'était il y a un an, à peine. Le Nasdaq battait des records et enflammait les espoirs de jeunes diplômés attirés par les start-up et leur argent facile. A HEC, le temple des idées marketing, des étudiants levaient des millions avec des « business plans » montés en hâte dans leurs chambres d'internes... Beaucoup depuis ont senti le vent de la e-baffe frôler leur joue. Des lancements ont échoué, des projets furent abandonnés. Sur le campus de Jouy-en-Josas, la nouvelle économie fait moins rêver. Pour autant, la morosité ambiante n'a pas tué l'esprit d'aventure. Ni à HEC, ni à Supélec, ni ailleurs. Une fois dépassés les clichés californiens et les prédictions des gourous d'Internet, il reste l'enthousiasme d'une génération qui dit vouloir changer les modèles de réussite de ses parents : recherche de la qualité de la vie, préservation de la sphère privée, dévouement raisonné à l'entreprise. Ils ont développé ce que certains sociologues appellent une « *mémoire de crise* ». Dont acte. D'ailleurs, ces désirs fort légitimes ne pourraient-ils pas s'accorder

avec les réalités du marché de l'emploi ? Pas plus qu'elle n'a sonné la fin de l'Histoire, l'extension, en 1989, de l'économie libérale à l'ensemble de la planète n'a signifié la mort de la géographie. Dans une économie si mobile et de moins en moins matérielle, la valeur se concentre, en réalité, sur des territoires déterminés, tout comme le capital des marchands de la Renaissance affluait à Venise, Londres ou Amsterdam.

En France comme à l'étranger, des régions sont en train de conquérir de fortes identités scientifiques et technologiques, riches en opportunités pour tout jeune désireux de résister au champ magnétique de Paris. La France des matières grises reflète notre esprit jacobin mais, petit à petit, la résistance s'organise pour que l'Île-de-France ne monopolise pas toutes les énergies et les subventions. Les jeunes diplômés peuvent être les acteurs de ce changement, sans perdre pied pour autant. Le réel ? C'est aussi comprendre que le modèle start-up n'a pas écorné les organisations traditionnelles, qui s'efforcent pourtant de faire croire à leur conversion soudaine au « *small is beautiful* ». Les cadres, en fait, sont confrontés à l'emprise croissante de systèmes d'information gourmands en « reporting » et en évaluation. Le travail prescrit se renforce, tout comme la pression hiérarchique. Comment y échapper ? En essayant, une fois dans la place, de créer de nouvelles règles du jeu, de convaincre que la gestion par le stress n'est pas la panacée. Voilà pour l'enthousiasme. Et pour tous ceux qui croient que c'est là mission impossible, le réel, encore lui, les incitera à maintenir par des formations adaptées leur employabilité. Un diplôme initial est un sésame. Mais à moins de faire partie de l'élite, ce n'est plus tout à fait un passeport pour l'avenir.

**Marie-Béatrice Baudet
et Antoine Reverchon**



8 matière grise

Paris attire la recherche et les savoirs. Les régions se battent pour une meilleure répartition des aides qui permettrait aux jeunes diplômés de résister à l'aimant francilien

28 grandes écoles

Les polytechniciens ne s'invitent pas à déjeuner. Ils se font un Magnan. Voyage dans les us et coutumes de l'élite française

34 mobilité européenne

Les Etats membres ont créé de nouveaux outils pour faciliter les études à l'étranger. Mais franchir les frontières reste une gageure

40 métiers éthiques

La génération montante a développé une « mémoire de crise » et se méfie des grands groupes. L'humanitaire attire, ainsi que les professions citoyennes



55 stratégies recrutement

Les entreprises

ne négligent aucun argument pour convaincre les candidats.

Le salaire reste une arme majeure mais ne suffit plus. La séduction passe maintenant par des shows rodés.

49 l'effet e-baffe

Sur le campus d'HEC, les start-up et leurs stock-options font beaucoup moins rêver. La chute du Nasdaq a ralenti les ardeurs des créateurs en herbe. Mais l'esprit d'aventure plane toujours

76 formation recherche

Aux yeux des recruteurs français, les thésards restent encore des savants Cosinus difficiles à intégrer. Les Etats-Unis qui les accueillent beaucoup mieux font main basse sur nos cerveaux

83 rester employables

La formation professionnelle bénéficie en priorité aux hauts potentiels. Pourtant un jeune cadre appelé à changer plusieurs fois d'employeur dans sa carrière a tout intérêt à actualiser ses connaissances

95 organisation du travail

Taylor chez les cols blancs ? C'est une réalité tant les rythmes et les contraintes parcellisent leurs tâches. Le développement des systèmes d'information y est pour beaucoup

le Monde
CAMPUS Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.

Direction de la publicité : Sophie Le Tourneau

Direction artistique et graphisme : Baylaucq & co. Illustrateur : Hervé Tullet.

Photographes : Louise Oigny (reportage à Lille/portrait Soubi), Patrick Artinian (reportage HEC), Marc Chaumell (reportage Auchan).

Iconographe : David Faure.

« A ce numéro est joint un encart promotionnel destiné aux abonnés de France métropolitaine » (encart d'abonnement au Monde 2).

Les régions de la matière grise

Lorsque, dans les années 1960, Citroën décida d'implanter une grande usine de construction automobile en province, le groupe choisit comme critères principaux de localisation la présence d'une main-d'œuvre abondante et peu coûteuse, ainsi que l'absence d'implantation syndicale solide. Après quelques recherches, la région de Rennes emporta la décision : la ville, paisible havre de notabilités provinciales, n'abritait pas de ces grandes universités volontiers frondeuses, et la campagne environnante fournissait des bataillons de travailleurs-paysans qui revenaient le soir cultiver leurs champs. L'anecdote, cruelle et peut-être fautive, est répandue avec complaisance par... les Nantais, éternels rivaux bretons qui mettent en avant, *a contrario*, la concentration de cerveaux, de labos et de technos de leur agglomération.

RECHERCHE. Les territoires qui offriront une grande densité de savoir pourront capter les richesses. Et proposer des emplois aux jeunes diplômés

Car les élus, comme les industriels et nombre d'économistes, en sont aujourd'hui convaincus : le territoire qui offrira la plus grande densité de savoirs, et qui saura le mieux organiser leur mise en réseau – ce que les Américains appellent *knowledge factory* (littéralement usine à connaissances) – captera les richesses d'une économie mondialisée. Et offrira donc aux jeunes diplômés les meilleures opportunités d'emploi ou de création d'entreprise.

Seulement, la matière grise est encore plus mal répartie en France que l'activité écono-

mique. Selon les derniers chiffres de l'Observatoire des sciences et des techniques, 40 % du financement national de la recherche publique, 50 % du financement du programme-cadre pour la recherche et le développement (PCRD) de l'Union européenne et 49 % des dépenses de recherche et développement des entreprises vont à l'Île-de-France.

Pour redresser la barre, la plupart des régions ont inscrit un volumineux chapitre « Recherche et technologie » au contrat de





plan qu'elles ont signé avec l'Etat pour la période 2000-2006. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, par exemple, en a fait le premier poste de ses engagements financiers après les transports ; la région Picardie va financer deux programmes : « Alternatives végétales » et « Homme, technologie, systèmes complexes », où elle engagera respectivement 42 et 25 millions de francs.

Le foisonnement des initiatives ne risque-t-il pas d'engendrer quelques incohérences ? Un observateur narquois rapporte ainsi que deux *knowledge factories* du secteur automobile sont distantes... d'une centaine de kilomètres l'une de l'autre : la première, à Rouen, en Haute-Normandie, s'est construite autour des usines des constructeurs ; la deuxième, à Caen, en Basse-Normandie, est immergée dans un réseau de sous-traitants de l'automobile, spécialistes des matériaux et de la plasturgie. Tout avantage perçu de Paris ou de Bruxelles par l'un rencontre... l'hostilité de l'autre. Ainsi va la décentralisation à la française !

Le schéma de services collectifs mis au point par la Datar pour l'enseignement supérieur et la recherche traduit la volonté de l'Etat de conserver une répartition cohérente des moyens sur le territoire. C'est ce schéma que les régions sont invitées à appuyer à travers les contrats de plan Etat-région (CPER). Pour Jean-Louis Picqué, directeur de recherches au CNRS, ancien délégué régional dans le Nord - Pas-de-Calais, « Pour une région, une bonne politique de recherche consiste à mettre ses pas dans ceux de la politique nationale, en prolongeant vers le tissu productif local les thèmes de recherche développés sur son territoire. Certaines régions se sont fourvoyées en voulant tout faire ou en se précipitant sur les idées à la mode, comme Internet ou les biotechnologies. Alors que les thèmes de recherche doivent émerger du terrain. »

La dispersion des efforts tient aussi à l'empilement des dispositifs de l'Etat, déjà dénoncé dans un rapport de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale, dirigé par Jean-François Zahn, en mai 1999. Claude Allègre, puis son successeur au ministère de la recherche Roger-Gérard Schwarzenberg, ont tenté de rationaliser ce

Certaines régions se sont fourvoyées en se précipitant sur les idées à la mode, comme Internet. Alors que les thèmes de recherche doivent émerger du terrain

maquis touffu. Douze centres nationaux de recherche technologique (CNRT) et treize réseaux de recherche et d'innovation technologique (RRIT), regroupant laboratoires et entreprises travaillant sur les mêmes thèmes, sont désormais censés constituer des points d'entrée uniques. Le réseau des trente et un incubateurs publics, dont la mission est bien précise et la répartition territoriale harmonieuse, concourt également à cette cohérence nationale.

Les ministères s'efforcent enfin de mieux coordonner les actions de leurs représentants régionaux : directeurs de l'industrie, directeurs de la recherche technologique, recteurs en charge de la recherche universitaire, agence nationale de valorisation de la recherche (Anvar), etc.

Eviter de jouer le jeu des prérogatives personnelles

Pour autant, toute tentative de rationalisation n'a d'effet que si les acteurs acceptent de fonctionner en réseau et de dialoguer en permanence. Et ce dialogue ne peut s'établir que si chacun évite de « jouer le jeu des prérogatives institutionnelles », selon le mot de Jacques Martineau, président du réseau Ecrin des clubs recherche-industrie, qui cite *a contrario* le cas de Rhône-Alpes où, la coopération s'avérant délicate entre

l'électronique grenobloise et la chimie lyonnaise, Ecrin est allé soutenir la création d'un pôle agroalimentaire dans la Bresse ! Henri Pugnère, directeur de l'Ecole des mines d'Alès et directeur régional de l'industrie en Languedoc-Roussillon, vante la coopération entre grandes écoles et universités de Montpellier pour offrir leurs services aux entreprises de façon à mailler le territoire, mais regrette que les grands organismes de recherche aient continué à travailler de leur côté.

Pour Jacques Martineau, « les industriels, les grands organismes de recherche et les services de l'Etat ont finalement du mal à sortir de la culture des "grands programmes" héritée du gaullisme : le nucléaire, l'aéronautique, le plan calcul. Les entreprises ont tendance à attendre la manne des prochains programmes, qui ne viennent jamais. Les organismes poursuivent une politique d'offre de services aux grandes entreprises, qui ne souhaitent pas voir des PME figurer à la table si ce n'est pour ramasser les miettes. » Quant aux élus, « leur vision se situe trop souvent à l'échelle des cinq années de leur mandat électoral, dit Henri Pugnère, alors que les résultats d'une politique de recherche technologique ne se voient qu'à une échelle de vingt ans ».

Antoine Reverchon

Fenêtre sur

A Alès, les start-up restent au pays

Par un accident de l'histoire, le Languedoc n'est plus la région industrielle qu'il était. Mais il n'y a pas de fatalité : 21^e région française par son industrie, elle est la 4^e par sa recherche. » En deux phrases, Henri Pugnère, directeur de l'Ecole des mines d'Alès et directeur régional de l'industrie, a livré le credo de son école, pionnière du transfert de technologies à l'usage de l'économie locale. Ouverte il y a 150 ans pour former les ingénieurs des mines du bassin houiller du Gard, l'école s'est reconvertie vers l'informatique, les matériaux et les biotechnologies à partir du milieu des années 1980, alors que s'annonçait la fermeture de la mine. Elle dispose aujourd'hui de toute la panoplie de la *knowledge factory*.

L'incubateur ouvert en 1984 a donné naissance à

47 start-up, « dont une vingtaine installées dans la région ». La structure de transfert a réalisé 21 millions de francs de chiffre d'affaires en 1999 avec 220 entreprises, dont un quart de PME.

Afin que les start-up restent au pays, l'école a créé deux technopoles, l'une à Nîmes en 1998, l'autre à Alès en 1999. Les labos fournissent porteurs de projet, conseils et équipements. « Chaque entreprise issue de nos labos en attire cinq ou six, venues d'autres régions. Pour être attractif, il faut d'abord créer une dynamique locale. » Mais, pour Henri Pugnère, c'est la mise en place depuis septembre 1999 d'une pédagogie entrepreneuriale, montée en partenariat avec HEC-Entrepreneurs, qui donnera les meilleurs résultats lorsque la première promotion ainsi formée sortira en juin 2003.

A. R.

BIBLIOGRAPHIE

● Les régions de la matière grise

– *L'Innovation, un atout de l'Île-de-France*, de Jean-Pierre Alix et d'Hélène Cunin (Edit. Géo-économie, 2000, 95 p., 65 F)

– *Les conditions du développement de la recherche et de la technologie au niveau régional*, rapport de Jean-François Zahn, inspection générale de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR)/ministère de l'éducation nationale, 1999.

– *Annuaire des centres européens d'entreprise et d'innovation, incubateurs, technopoles*, 131 p., France Technopoles Entreprises Innovation (Atlanpôle, château de la Chantrerie, BP 90702- 44307 Nantes Cedex 03, Tél. : 02-40-25-27-03), <http://www.reseauuftei.com>

– Les directions régionales de la recherche et de la technologie :

<http://www.recherche.gouv.fr/drrt/drrt.htm>

– Les académies :

<http://www.education.gouv.fr/syst/acad.htm>

– Les universités :

<http://www.education.gouv.fr/sup/univ.htm>

– Les écoles d'ingénieurs :

<http://www.sup.adc.education.fr/supweb/etb/ei/ing.htm>

– Grandes écoles :

<http://www.cge.asso.fr/nouveau/Ecoles.html>

– Atlas de l'enseignement supérieur :

tous les diplômes, tous les établissements, classés par régions et par spécialités

<http://www.onisep.fr>

– Aides nationales en faveur des jeunes techniciens et doctorants, aide au recrutement pour l'innovation dans les PME :

<http://www.recherche.gouv.fr/technologie/mesur/aides/innovpme.htm>

– Liste des Centres nationaux de recherche technologique,

des Réseaux d'innovation

et de recherche technologique, etc :

<http://www.recherche.gouv.fr/technologie>

● La mobilité européenne

– *Les Métiers de l'international*, de Loïc Denize (Jeunes éditions, 1998, coll. « Guides J », 224 p., 69 F, 10,52 euros)

– *Les Métiers du commerce international*, Association pour l'emploi des cadres (Edit. d'Organisation, 1997, coll. « Demain les cadres », 80 p., 75 F, 11,43 €)

– Adresses d'universités à l'étranger : <http://www.braintrack.com>

● Entrepreneuriat et création d'entreprises

– *L'entrepreneuriat - connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes*, de Thierry Verstraete (Edit. L'Harmattan, 1999, coll. « Economie et innovation », 208 p., 120 F, 18,29 €)

– Agence pour la création d'entreprise (APCE) : <http://www.apce.com>

– Académie de l'entrepreneuriat

(recensement des formations

à l'entrepreneuriat) :

<http://www.entrepreneuriat.com>

– Formation et forum sur l'entrepreneuriat :

http://www.industrie.gouv.fr/pratique/format/mp_form.htm

– France-Incubation (regroupement des incubateurs publics) :

<http://france.incubation.free.fr/>

– Liste des incubateurs soutenus par le ministère :

<http://www.education.gouv.fr/technologie/mesur/listincub.htm>

– Liste des incubateurs publics et privés :

<http://www.apce.com/SITES/sitincub.html>

● Carrières et métiers

– *Au revoir et merci, monsieur Taylor*, de Jacques le Menestrel et

Marc Schpilberg (Edit. d'Organisation, 1999, coll. « Service public », 208 p., 145 F, 22,11€)

– *Former les nouveaux managers*, de Florence Hunot (Liaisons 2000, coll. « Entreprise et carrières », 142 p., 110 F, 16,77 €)

– *Les Métiers de l'humanitaire*,

d'Elodie Thivar (Jeunes Editions, 2000,

coll. « Guides J », 224 p., 69 F, 10,52 €)

– *Les Métiers de l'humanitaire*

et de la solidarité, d'Audrée Christine

(Edit. L'Étudiant, 2000, coll. « Les guides

de l'Étudiant », 192 p., 69 F, 10,52 €)

– AFIJ (Association pour faciliter l'insertion des jeunes diplômés) : <http://www.afij.org>

– APEC (Agence pour l'emploi des cadres) :

<http://www.apec.asso.fr>

– GO (site d'offres d'emplois et de stages pour les jeunes diplômés et les jeunes cadres) :

<http://www.go.tm.fr/>

– Site emploi du Monde :

<http://www.emploi.lemonde.fr>

– Sites de recrutement : www.monster.fr ;

www.cadremploi.fr ; www.qualsphere.fr ;

www.emansearch.com ; www.keljob.com ;

www.erecrut.com ; www.emailjob.com ;

www.FindYourAngel.com, etc.

Ouvrages de
référence,
adresses
et sites
Internet,
pour
en savoir
davantage



ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE CACHAN

Diplômes d'Études Approfondies (DEA)

- Mathématiques, Vision, Apprentissage
- Méthodes Numériques pour les Modèles des Milieux Continus



Les entreprises (petites, moyennes et grandes) font massivement appel à la modélisation mathématique et à la simulation sur ordinateur. Les formations doctorales que propose l'ENS

Cachan en collaboration avec plusieurs grandes écoles (ENS Ulm, Ecole Polytechnique, Télécom Paris, Ecole Centrale, ENSTA,...) et Universités (Orsay, Paris-Nord, Dauphine, Paris V,...) ouvrent sur des carrières scientifiques et technologiques passionnantes. Le cursus comprend un stage rémunéré au second semestre et les lauréats des DEA se voient proposer plusieurs possibilités de thèses rémunérées ou d'emplois au sein des meilleurs laboratoires privés et publics. Formations ouvertes aux titulaires de maîtrises scientifiques et aux élèves d'écoles d'ingénieurs.

Pour plus d'informations

consulter www.cmla.ens-cachan.fr/Cmla/formation.html

ou écrire à Mme Karine Barrer

Centre de Mathématiques et de Leurs Applications

ENS Cachan, 61 avenue du Président Wilson

94235 Cachan Cedex ☎ 01 47 40 59 02 - Fax 01 47 40 59 01



L'ENS Cachan sera présente au Salon de l'Étudiant Spécial 3ème cycle les 23 et 24 mars 2001, www.letudiant.fr

ARIANE AZÉMA ET BRUNO CASSETTE. Les deux experts de la Délégation

à l'aménagement du territoire (Datar) insistent pour que les savoirs français soient mieux répartis au sein de l'Hexagone. Cinq régions réalisent à elles seules près des deux tiers de la recherche publique

Inciter les acteurs au dialogue

« COMMENT S'EXPLIQUE L'INTÉRÊT DES RÉGIONS POUR LES QUESTIONS DE RECHERCHE ET DE TECHNOLOGIE ? »

– Il s'agit de modifier la répartition, très inégale, du potentiel de recherche français : cinq régions réalisent près de deux tiers de la recherche publique ; la concentration, en particulier en Ile-de-France, est encore plus forte pour la recherche privée. Mais la situation est en train de changer. D'abord parce que l'Etat a mené, depuis 1992, une politique volontariste de délocalisation, y compris pour les grands organismes. Le CNRS a implanté dans la décennie écoulée les deux tiers de ses nouveaux emplois en province ; mais d'autres institutions ont encore des progrès à faire. Le plan Université du troisième millénaire (U3M) affiche également des régions prioritaires (Nord et Ouest).

» Ensuite, de nouveaux thèmes, tels que l'information-communication ou les biotechnologies, offrent, parce qu'ils sont situés hors des champs disciplinaires traditionnels, des marges de manœuvre plus importantes en matière de répartition des moyens. C'est le cas de la recherche en génétique, regroupée en huit génopoles. Troisième facteur, l'émergence sur des territoires « secondaires » de pôles de recherche spécialisée largement reconnus (l'Agropôle d'Agen, le biopôle d'Auvergne, le pôle horlogerie d'Angers, etc.).



• 1997

Ariane Azéma, historienne et normalienne, entre à la Datar comme chargée de mission « prospective, enseignement supérieur et recherche ».



• 2000

Bruno Cassette intègre la Datar comme chargé de mission « technologies nouvelles, innovation et recherche ». Il a été le rapporteur du schéma de services collectifs de l'information et de la communication.

» Enfin les régions ont compris l'importance de la gestion des connaissances à l'échelle territoriale. La réflexion sur les clusters (grappes) américains ou les districts italiens, que nous appelons systèmes productifs locaux (SPL), est arrivée à maturité chez les élus.

– DE QUELS OUTILS DISPOSENT LES TERRITOIRES POUR MENER DE TELLES POLITIQUES, COMPTE TENU DE LA MULTIPLICITÉ DES ACTEURS ?

– L'implantation autoritaire de laboratoires délocalisés, sans réelle synergie avec l'environnement local, n'est plus de mise. Aujourd'hui, les leviers de l'Etat sont limités, d'une part à la planification, à travers le schéma de services collectifs qui trace des objectifs de cohésion nationale, d'autre part, à la contractualisation avec les régions, les universités et les grands organismes. Si les régions se donnent aujourd'hui les moyens de définir et négocier leur politique, on rencontre plus de problèmes de gouvernance du côté des universités et des grands organismes.

» La clé d'un dispositif de recherche territorial tient à la qualité du dialogue entre les acteurs, à l'existence d'un réseau basé sur des compétences partagées entre des entreprises, des chercheurs, des élus, des hauts fonctionnaires. Après l'empilement des dispositifs, entre 1982 et 1990, on assiste maintenant à une rationalisation, déjà entamée au niveau de l'Etat avec, par exemple, la création des centres nationaux de recherche technologique. Quant aux dispositifs d'inspiration purement locale, le temps et le manque de financement sélectionneront les meilleurs...

– MAIS LES INITIATIVES LOCALES NE RISQUENT-ELLES PAS DE RENFORCER LES INÉGALITÉS ENTRE RÉGIONS ?

– L'identité d'un territoire ne peut valablement s'incarner que dans un seul domaine technologique car la volonté d'être excellent partout conduit en général à l'échec. Mais cette spécialisation est aussi un risque : que deviendra la recherche technologique en Bretagne lorsque la téléphonie entrera en crise ?

» Le rôle de l'Etat est donc d'assurer la mise en réseau et la diversité des compétences, dont seule l'Ile-de-France bénéficie aujourd'hui, le cas échéant à l'échelle des sept « interrégions » définies par le schéma de services collectifs : Nord, Grand Est, Grand Sud-Est, Grand Sud-Ouest, Grand Ouest, Ile-de-France et Bassin parisien. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon

INCUBATEURS. A Villeurbanne, Crealys est

l'un des trente et un organismes publics régionaux qui assistent les créateurs d'entreprise

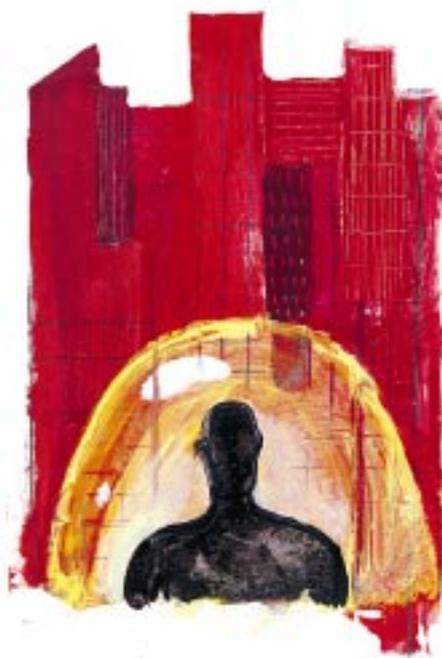
Rhône-Alpes couve ses jeunes pousses

VILLEURBANNE

de notre envoyée spéciale

Jean-Michel Pelerin est un peu le vilain petit canard de la bande. C'est ce qu'il pense, en tout cas. A trente-trois ans, il n'est pas, comme tous ceux qui comme lui ont ici décidé de créer leur entreprise, un universitaire bardé de diplômes, un docteur ès sciences désireux de troquer le silence des laboratoires de recherche contre la grande aventure du business. Il est « *seulement* » opérateur de prises de vue, free-lance depuis dix ans. Mais cela ne l'a pas empêché de se trouver une petite place chez Crealys, l'incubateur public des jeunes pousses de la région Rhône-Alpes ouest.

Jean-Michel ne se souvient plus très bien comment il s'est retrouvé à frapper à la porte de cette association située dans les quartiers nord de Villeurbanne. Ce qu'il sait, en revanche, c'est que Crealys lui a permis de faire aboutir son projet alors qu'il tâtonnait dans son coin depuis quatre ans. « *Ici, j'ai compris qu'il fallait faire les choses dans un certain ordre. Ils ont mis à ma disposition leur réseau, leurs compétences dans des*



**Michel Noir
incarne
l'une des
« success
stories »**

domaines où j'étais totalement ignare, comme la gestion d'entreprise ou le marketing ; et puis, surtout, ils ont financé l'étude qui a permis de valider la faisabilité technique de mon projet », reconnaît-il.

Son projet ? Il ne souhaite pas trop en parler. Il est encore top secret, même si on comprend à demi-mots qu'il s'agit d'une invention qui va, selon lui, « *révolution-*

ner » l'univers des cameramen. Au total, entre le moment où son dossier a été accepté par Crealys et la création de « *Hawking* », nom qu'il a choisi pour son entreprise, Jean-Michel Pelerin a reçu une aide de près de 400 000 francs dont il devra rembourser environ la moitié à partir de la troisième année d'exercice.

Cent dossiers sélectionnés en dix-huit mois

Créé en septembre 1999, Crealys fait partie des trente et un incubateurs publics répartis sur l'ensemble du territoire français pour stimuler les projets de création d'entreprise, issus en priorité des laboratoires de recherche. En dix-huit mois, cent projets ont été sélectionnés et onze d'entre eux ont déjà déposé les statuts de leur jeune pousse. Et on ne trouve pas parmi eux que des cadres en début de carrière.

La liste des *success stories* de Crealys fait ainsi apparaître le nom de Michel Noir, l'ancien maire de Lyon que les déboires judiciaires ont rendu inéligible jusqu'en 2002. L'ancien élu, qui est retourné sur les bancs de l'université pour écrire une thèse sur la mémoire, a créé avec Franck Tarsin, un chercheur de l'Institut national des sciences appliquées (INSA), SBT – Senior Brain Training –, un site Internet sur lequel, comme son nom l'indique, les seniors pourront muscler leurs neurones cérébraux afin de retarder les effets du vieillissement. « *Tous les fonds que nous engageons sont contrôlés et les porteurs de projet qui viennent nous voir sont soumis au même crible* », précise Jean Dorey, le président de Crealys.



CREALYS RÉUNIT
RÉGULIÈREMENT
LES PORTEURS
DE PROJETS
POUR UN
ÉCHANGE
D'EXPÉRIENCES

Reste que le profil de Michel Noir demeure atypique dans cet univers de jeunes créateurs d'entreprise issus en grande majorité des secteurs des nouvelles technologies et des sciences de la vie. Thomas Fleischmann, lui, est davantage dans la cible. Après une expérience de consultant dans des grandes entreprises en Europe et aux Etats-Unis, cet ingénieur informaticien a décidé de se lancer. « *Je serai PDG* », dit-il avec son air poupon et son regard clair. « *Après avoir piloté un projet de développement pour AOL sur l'ensemble du territoire américain, je ne voyais pas bien quel challenge pourrait encore m'offrir une entreprise* », dit-il du haut de ses vingt-sept ans. Avec son copain Vincent, vingt-sept ans lui aussi, ils ont donc décidé de créer leur propre affaire en développant une technologie d'intranet spécialement adaptée aux PME.

Retenir l'attention des capital-risqueurs

Avec l'appui de Crealys, qui a notamment mis à leur disposition un « local d'incubation » au sein de l'INSA. Pour cela, ils ont dû passer les différentes étapes de sélection. « *Notre premier travail est d'aider les apprentis créateurs à bien formuler leur projet* », explique Nadia Kamal, chargée d'affaires à Crealys et elle-même docteur en biotechnologies. « *Bien souvent, ces chercheurs arrivent avec un projet rédigé comme une contribution académique à une*

Renaud,
Thomas,
Jean-Michel
et les autres
aiment
le côté
cocooning
de
l'incubateur,
la porte
toujours
ouverte
où l'on peut
passer
prendre
un café
et manger
des gâteaux
quand
l'espoir
patine
et que le
vertige saisit
devant tant
d'inconnu

revue scientifique. » Autant dire avec très peu de chances de retenir l'attention des capital-risqueurs, qui veulent des dossiers clairs, percutants, où quelques lignes suffisent à flairer l'originalité du projet et ses bénéfices potentiels.

Mais le baptême du feu devant les investisseurs est encore loin. La maturation du projet au sein de l'incubateur prend souvent plus d'un an. Le passage devant le comité exécutif est la première étape. Celui-ci, composé de représentants de plusieurs laboratoires scientifiques, d'un membre de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar) et du responsable de la création d'entreprises à la chambre de commerce, décortique la solidité du projet et peut éventuellement commander une expertise pour vérifier si d'autres « petits malins » n'ont pas déjà eu la même idée, qu'il existe bien un marché pour ce produit...

Les choses sérieuses commencent vraiment à l'étape suivante, devant le comité d'engagement, où siègent quelques industriels de la région et les grands argentiers locaux, car ce sont eux qui détiennent les cordons de la bourse, qui dans le jargon de l'incubateur s'appelle le fonds d'amorçage. Renaud Nalin, trente-trois ans, vient tout juste de déposer les statuts de son

entreprise, LibraGen, pour lequel il devra lever 10 millions de francs en deux ans. Il a été « incubé » pendant un an et demi à Crealys en travaillant à 100 % sur son projet. Locaux, conseils, bourse de créateur accordée par la région, financement d'une étude de marché au niveau international et appui d'un professionnel – retraité – d'une grande entreprise pharmaceutique lyonnaise, il reconnaît que, sans ces différents soutiens, le réseau et la disponibilité de Crealys, tout aurait certainement été plus long et plus compliqué.

Et puis Renaud, Thomas, Jean-Michel et les autres avouent aussi qu'ils aiment ce côté « cocooning », la porte toujours ouverte où l'on peut passer prendre un café et manger des petits gâteaux quand l'espoir patine et que le vertige saisit devant tant d'inconnu. Une fois par trimestre, ils se retrouvent tous autour d'un repas pour faire le point et s'échanger des tuyaux. « *Pas du tout dans un esprit de concurrence. Il y aura de la place pour tout le monde* », assurent-ils. Même s'ils savent que devant les investisseurs seuls les meilleurs passeront et que, avec la dégringolade des start-up du Net, les « business angels » n'ont plus d'angélique que le nom.

Laurence Caramel

Clés

- **Le terme** d'incubateur est réservé aux structures d'accueil et d'accompagnement de porteurs de projets de création d'entreprise, alors que celui de « pépinière » désigne les structures d'hébergement d'entreprises récemment créées.
- **Un incubateur** offre un appui en matière de formation, de conseil et de financement, et héberge les porteurs de projet jusqu'à ce qu'ils trouvent leur place dans une pépinière ou des locaux industriels.
- **Les incubateurs** privés, contrairement aux incubateurs publics, échangent ce soutien contre une prise de participation au capital de l'entreprise dès sa création. Certains d'entre eux facturent également leurs services.

INTERFACE. Il est plus facile de signer un contrat de 10 millions avec la direction d'un groupe parisien que d'en négocier dix de 1 million avec des patrons de PME locales

Le mariage du chercheur et de l'élu

Je suis un universitaire qui a mal tourné », aime à dire en guise de présentation Christian Pillot, secrétaire de l'association France-Incubation, regroupant les trente et un incubateurs publics créés avec le soutien du ministère de la recherche depuis 1999. Enseignant-chercheur, Christian Pillot a en effet rapidement dévié de la carrière « normale » pour devenir responsable d'un Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (Critt) sur le thème des matériaux, dans les années 1980. En 1988, il prend la tête d'Insavalor, filiale de valorisation et de transfert de technologies de l'Institut national des sciences appliquées (Insa) de Lyon. Changeant à nouveau de cheval, il préside désormais aux destinées de Crealys, l'incubateur rhône-alpin.

Développement des « structures prestataires »

Christian Pillot a ainsi goûté à toutes les formes d'interface entre recherche et entreprise, dont le développement a été spectaculaire en quelques années. Une étude de la direction de la technologie du ministère de l'éducation nationale et de la recherche de décembre 1999 estimait déjà à 124 le nombre de « structures prestataires » de technologie en direction des entreprises, hors sociétés privées à but lucratif.

Une enquête récente de la Conférence des grandes écoles auprès de ses adhérents montre que le nombre de structures de ce type dans les écoles d'ingénieurs et de commerce est passé de 74 en 1995 à 79 en 1996 et 81 en 1999. Leur chiffre d'affaires



Pourquoi
soutenir une
recherche
exploitable
à Singapour
ou à
Saint-Malo ?

est passé de 900 millions de francs en 1995 à 1,2 milliard en 1999, et le nombre d'actions de partenariat (contrats de recherche, prestations de services ou de conseil) de 4 500 à 11 000. De son côté, en 1999, le CNRS recensait 2 955 contrats passés entre ses laboratoires propres ou associés aux universités avec des entreprises, contre 1 850 dix ans auparavant. Si l'on en croit les déclarations fiscales des entreprises, le montant de leurs dépenses de recherche-développement sous-traitées à des organismes publics est de plus de 5 mil-

liards de francs en 1997. Enfin, le budget de la direction de la recherche technologique destiné à soutenir les partenariats entre universités et entreprises est passé de 18,9 à 42,6 millions de francs entre 1997 et 1999. Tout cela est bel et bon, mais dans quelle mesure cette activité profite-t-elle à l'environnement économique local de l'université ou de l'école qui la pratique ? Pourquoi une collectivité soutiendrait-elle une recherche dont les résultats, par la magie du fonctionnement de la recherche en réseau



▼ DES PARTENARIATS EN CROISSANCE

...

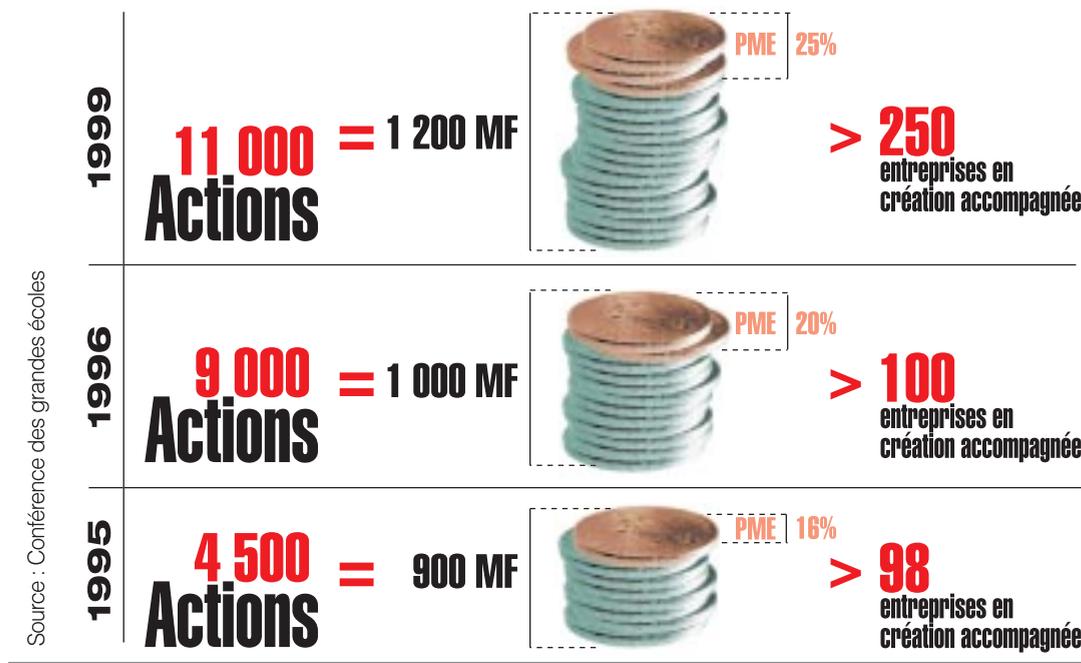
mondial, peuvent être exploités simultanément à Singapour et à Saint-Malo ? Fabirama Niang, directeur d'ULP-Industrie, filiale de valorisation de l'université Louis-Pasteur à Strasbourg et président du réseau Curie, qui regroupe cinquante structures universitaires analogues, estime que la vocation des collectivités est de soutenir les initiatives présentant un retour à court ou moyen terme sur leur propre territoire, qui ne peut être garanti que si le bénéficiaire en est une entreprise locale.

Or l'enquête de la Conférence des grandes écoles indique qu'un quart seulement du chiffre d'affaires réalisé par les structures d'interface l'est avec des PME-PMI. Il est en effet plus facile de négocier un contrat de 10 millions de francs avec la direction de la recherche du siège social parisien d'un grand groupe industriel que d'en négocier dix, de 1 million chacun, avec des patrons de PMI. « J'ai décidé de me compliquer la vie, avoue ainsi Henri Pugnère, directeur de l'Ecole des mines d'Alès, dont la structure de transfert approche les 25 millions de francs de chiffre d'affaires en 2000, en fixant un objectif de 50 % de contrats passés avec des PME ». Cette décision, Henri Pugnère l'a prise parce qu'il est aussi directeur régional de l'industrie et de la recherche, intéressé, en tant que représentant de l'Etat, à une meilleure répartition des retombées des activités de l'école.

Partenariat et financement

ULP-Industrie passe pour sa part 41 % de ses contrats avec des PME, « même si le chiffre d'affaires est insignifiant », admet Fabirama Niang. Mais il estime que le partenariat avec les PME est la condition du soutien des collectivités locales, qui financent une part croissante de l'activité universitaire. En Alsace, par exemple, le conseil régional finance directement des bourses de recherche en entreprise.

Mais les laboratoires ne risquent-ils pas de se voir imposer ainsi des thèmes ou des activités éloignés de leurs objectifs de recherche ? « Le chercheur doit rester maître de sa décision, même s'il est légitime que la collectivité pousse au développement de certains



thèmes. S'il y a convergence, tant mieux », répond Fabirama Niang.

Henri Pugnère insiste également sur la nécessaire indépendance de l'activité de transfert. « Les collectivités locales ne doivent pas financer le fonctionnement des incubateurs, pépinières, technopoles ou autres structures de transfert, et encore moins les entreprises elles-mêmes : tous doivent s'autofinancer, les collectivités se chargeant de la promotion de l'image territoriale et du soutien politique auprès de l'Etat et des autres collectivités ». Pour Christian Pillot, « l'Etat comme la collectivité locale tiennent leur rôle d'aménageur en investissant au départ dans la structure. Mais ils ne doivent jouer ensuite aucun rôle opérationnel, ce n'est pas leur métier. »

Si les universitaires craignent donc le mélange des genres, ils sont plutôt confiants dans l'avenir. « La loi sur l'innovation, la négociation des contrats de plan Etat-régions ont donné un véritable élan à la valorisation, estime Fabirama Niang. Les PME sont de plus en plus nombreuses à venir nous voir, et les chercheurs sont de moins en moins nombreux à penser qu'il est honteux de travailler pour elles. Nous en sommes aux balbutiements, mais les PME et les universitaires commencent à acquérir progressivement une culture de l'innovation. »

Pour Henri Pugnère, dont l'école fut créée pour accompagner l'exploitation de mines de charbon aujourd'hui fermées, faire déboucher le transfert de technologies sur la création de nouvelles entreprises corres-

pond au passage d'une politique de reconversion à une logique de dynamisation de l'économie locale. « Si la majorité de nos diplômés quittent la région pour leur premier emploi, nous avons, en revanche, constaté que ceux qui créaient leur entreprise à la sortie de l'école y restaient. »

Le soufflé risque de retomber

La naissance du réseau des incubateurs semble avoir été un acte décisif pour l'établissement de relations de confiance entre les collectivités, satisfaites d'inaugurer des lieux bien identifiés, et les chercheurs, qui pouvaient enfin démontrer la matérialité des effets de leurs travaux. Mais, remarque Fabirama Niang, « le soufflé risque de retomber ». Car si les incubateurs ont rapidement accueilli tous les projets qui attendaient à la porte, le problème du renouvellement va bientôt se poser. « Il manque aux incubateurs deux dimensions essentielles : la prospection de nouveaux projets auprès des laboratoires ; des compétences dans le domaine de la propriété industrielle. Car il ne peut y avoir de projet à développer sans que soit préalablement déposé et financé le brevet qui le protégera. Sans ces capacités, les universités vont bientôt se révéler incapables de remplir les incubateurs. » Des missions qui reviendraient aux structures de valorisation en place dans les universités et les écoles... si elles sont en mesure de les assumer.

A. R.

Si la majorité des diplômés quittent leur région pour un premier emploi, en revanche, ceux qui créent leur entreprise à la sortie de l'école, y restent

CENTRALISATION. Si Paris continue d'attirer les diplômés de province, certaines régions ont des atouts économiques ou géographiques pour retenir leurs cerveaux

L'Ile-de-France, championne toutes catégories

Les collectivités locales vont-elles continuer à financer des formations professionnelles supérieures si elles réalisent que leurs efforts servent à alimenter la région parisienne en cerveaux frais ? Sur 100 diplômés sortis en 1996 d'une école d'ingénieurs de province, 45 travaillaient, trois ans plus tard, en Ile-de-France. L'attractivité de la région capitale a été presque multipliée par deux par rapport aux résultats d'une enquête précédente du Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications (Cereq), qui interrogeait, en 1997, les diplômés sortis d'école en 1994 : la part de ceux qui étaient « montés » vers Paris n'était alors que de 27 %. Le saut est un peu moins spectaculaire pour les diplômés des écoles de commerce, dont la part de provinciaux partant vers Paris est passée entre les deux dates de

Les élus locaux sont inquiets du parisiano-centrisme

23 % à 38 %. Mais la région parisienne retient sur place 81 % de ses diplômés (universités et écoles confondues), alors que la province n'en retient que 55 %. La supposée « qualité de la vie » provinciale n'attire guère que 19 % des diplômés franciliens. La ventilation de ces résultats par disciplines et niveaux d'études peut légitimement renforcer les inquiétudes des aménageurs et des élus, soucieux d'équilibrer les ressources de matière grise sur le territoire

français. Les provinciaux diplômés des grandes écoles sont les plus atteints par le « parisiano-centrisme ». Viennent ensuite les titulaires de DEA et DESS (20 % montant à Paris, 47 % restant « chez eux »), les diplômés de second cycle (14 % et 58 %), les diplômés de premier cycle technologique – DUT et BTS – (9 % et 65 %) le solde à 100 % représentant la mobilité de province à province.





Autrement dit, plus le niveau est élevé, plus l'attraction parisienne est forte. Seule exception relative, les docteurs : ceux-ci ne sont que 14 % à « monter » à Paris. Mais, explique Daniel Martinelli, chargé d'études au Céreq, cela s'explique sans doute par le fait que le premier emploi dans l'enseignement supérieur et la recherche, débouché majoritaire des doctorants, se situe généralement dans le laboratoire ou l'établissement où l'étudiant a obtenu sa thèse.

Même constat concernant les disciplines : alors que les politiques régionales tentent de « renforcer l'excellence territoriale scientifique et technique », ou encore d'« irriguer le tissu des entreprises régionales de compétences en gestion », force est de constater que, tous niveaux confondus, 20 % des diplômés provinciaux en sciences vont travailler en Ile-de-France (contre 51 % restant sur place), ce qui est également le cas de 20 % des diplômés en gestion (contre 46 %), de 16 % en droit et sciences économiques (contre 53 %) et de 11 % en lettres et sciences humaines (contre 65 %). En revanche, 77 % des diplômés franciliens en sciences, 91 % en gestion et 81 % en lettres, sciences humaines, droit et économie y demeurent.

Pourquoi les jeunes diplômés préfèrent-ils ainsi converger vers la région parisienne ? « L'insertion des jeunes diplômés est meilleure en Ile-de-France qu'en région, quelle que soit la filière d'études », note Daniel Martinelli : l'embauche est plus rapide, le chômage

La mobilité géographique engendre des différences d'insertion au moins aussi fortes que la filière de formation ou le profil... Au bénéfice de l'Ile-de-France, bien entendu

moins fréquent, les emplois moins précaires, de plus haut niveau et mieux payés. Exemple : le salaire médian des diplômés de grande école de province est de 10 000 francs bruts trois ans après l'obtention de leur diplôme lorsqu'ils restent en région ; il atteint 12 000 francs lorsque ces mêmes diplômés obtiennent un emploi en Ile-de-France. En revanche, les diplômés franciliens qui partent en province obtiennent un salaire inférieur à ceux qui, sortis des mêmes formations, trouvent un emploi sur place. « La mobilité géographique engendre des différences d'insertion au moins aussi fortes que la filière de formation ou le profil » (sexe, catégorie socioprofessionnelle des parents, série du bac d'origine), conclut Daniel Martinelli. Au bénéfice de l'Ile-de-France, bien entendu.

Les régions peuvent-elles lutter contre l'aspirateur parisien ? Des études approfondies montrent que les caractéristiques de la mobilité des diplômés peuvent varier d'une région à l'autre. Si l'on compare, avec les résultats nationaux obtenus par le Céreq, la situation, par exemple, des diplômés des universités du Nord-Pas-de-Calais et des diplômés de l'université de Nice, à l'autre bout de la France, les tendances générales semblent confirmées, mais dissimulent quelques surprises.

Sur 100 étudiants diplômés dans le Nord-Pas-de-Calais en 1995, 67 % avaient un emploi dans la région trois ans après. Ce n'était le cas que de 41 % des diplômés de troisième cycle en sciences, 49 % en droit, économie et gestion et 53 % en lettres et sciences humaines. « L'offre d'emplois indus-

triels de haut niveau est tout simplement insuffisante dans la région, diagnostique Francis Gugenheim, directeur de l'Observatoire des formations et de l'insertion professionnelle de l'Université scientifique et technique de Lille (USTL). Nos troisièmes cycles souffrent également de la concurrence des diplômés des écoles d'ingénieurs locales (2 000 par an) qui bénéficient de liens anciens avec les entreprises. » D'où la fuite vers une Ile-de-France proche et toujours demandeuse.

En revanche, les taux et les conditions d'emploi dans la région sont beaucoup plus élevés et meilleurs pour les diplômés... de second cycle. Car, à ce niveau, le débouché principal demeure la fonction publique, et en particulier l'enseignement. Or la région Nord-Pas-de-Calais, dont la population est plus jeune que la moyenne française et qui continue de rattraper un retard historique de scolarisation, recrute beaucoup d'enseignants. Les brumes du Nord n'attirant guère les vocations venant d'autres régions, les diplômés locaux souffrent peu de la concurrence : 81 % des diplômés de second cycle ayant réussi un concours sont restés sur place.

Résister à l'aimant parisien

Le constat de départ est à peu près le même à l'université de Nice : 70 % des diplômés de deuxième et troisième cycle de 1995, titulaires d'un emploi en 1997, se trouvaient dans la région, un résultat finalement proche de la situation lilloise. Mais les conditions de vie des diplômés en emploi hors de l'académie sont bien meilleures que celles de ceux qui y sont restés ; la part des emplois cadres, par exemple, est de dix points supérieure dans le premier cas par rapport au second. Les étudiants de second cycle sont particulièrement visés car, contrairement à leurs homologues lillois, ils affrontent la concurrence de nombreux candidats expérimentés aux postes de fonctionnaires, attirés par le soleil azuréen. En revanche, la situation des troisième cycle est meilleure dans la région qu'à l'extérieur, car les zones de Sophia-Antipolis pour les ingénieurs et de Monaco pour les gestionnaires offrent des emplois de haut niveau.

Autrement dit, la propension d'une région à retenir ses jeunes diplômés est bien liée à ses caractéristiques économiques ou géographiques. Les régions ont donc quelques atouts à jouer pour résister à l'aimant parisien.

A. R.

Prince à Monaco, Cendrillon à Nice

Les enquêtes sur la mobilité des diplômés sont riches d'enseignement sur les forces et les faiblesses d'un marché de l'emploi local. Malheureusement, peu d'universités réalisent de telles études.

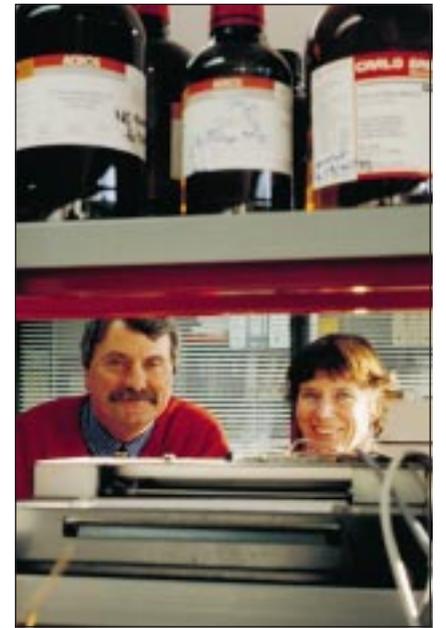
Celle qu'a menée l'Observatoire de la vie étudiante de l'université de Nice analyse l'insertion professionnelle à l'échelle de territoires inférieurs au département.

A Nice même, les conditions sont particulièrement défavorables, bien que la zone accueille près de la moitié des emplois de diplômés : sous-représentation des cadres, salaire médian à 8 300 francs.

A l'inverse, dans la zone Cannes-Antibes-Grasse, qui inclut la technopole de Sophia-Antipolis, les emplois cadres, l'industrie et l'informatique sont surreprésentés, le salaire médian se situe à 10 000 francs, mais cette zone n'accueille qu'un tiers des emplois. Enfin, près de la moitié des diplômés qui travaillent à Monaco (7 % du total) le sont en économie, gestion et droit ; les emplois de cadres y sont surreprésentés et le salaire médian atteint 10 000 francs.



A GAUCHE, NICOLAS JOLY DANS UN DES LABORATOIRES DE L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LILLE. A DROITE, HÉLÈNE GRASS-MASSE ET CLAUDE AURIAULT, FONDATEUR DE SEDAC-THERAPEUTICS, UNE START-UP FINANCÉE PAR UN CAPITAL-RISQUEUR



MUTATION. La région veut oublier la débâcle de la sidérurgie et le marasme du textile. Les politiques parient sur la recherche

Le Nord envoie ses cerveaux au charbon

LILLE,

de notre envoyée spéciale

Depuis l'éclipse du synchrotron Soleil à l'été 1999, le « pays noir » faisait grise mine. En dévoilant à Lille le 9 février son « plan de renforcement du potentiel de recherche » en Nord-Pas-de-Calais, Roger-Gérard Schwarzenberg, ministre de la recherche, a redonné quelques couleurs à la région.

On attend
10 000
créations
d'emplois du
secteur des
nouvelles
technologies

Avec 350 millions de francs d'investissement et la création d'une centaine de postes de chercheur, voilà en partie effacé le déficit de moyens dont souffre le Nord-Pas-de-Calais, en regard de son poids démographique et universitaire. « L'accélérateur de particules aurait certes apporté un rayonnement scientifique national immédiat et... trois cents emplois pour les chercheurs, reconnaît Patrick Saubost, délégué régional du CNRS. Mais le dispositif actuel vient à point nommé appuyer les pôles d'excellence qui ont émergé ces dernières

années : les biotechnologies à Lille, avec le parc Eurasanté et le Génopôle, les transports à Valenciennes et les sciences et techniques de la communication à Villeneuve-d'Ascq. » Le magazine *Time* ne classait-il pas déjà en juin dernier la métropole lilloise parmi la vingtaine de villes en Europe qui vont compter dans le domaine de l'Internet ?

L'affichage politique ne manque pas de force en la matière. Du secteur des nouvelles technologies de l'information, élevé au rang de priorité régionale, on n'attend pas moins de... 10 000 créations d'emploi. De quoi faire oublier la débâcle de la sidérurgie, le marasme du textile et la disparition des charbonnages, trois industries sur lesquelles le Nord-Pas-de-Calais avait bâti sa puissance. Mais on ne redessine pas le paysage des coronas et des terrils en parcs scientifiques et en pôles numériques d'un simple trait de crayon.

Ce n'est qu'à la fin des années 1970 que le Nord-Pas-de-Calais, confronté à de graves difficultés économiques, décide de miser





sur la « matière grise » comme facteur de développement. Les premiers efforts consentis par la région et l'Etat pour l'enseignement ont porté leurs fruits : l'académie de Lille a rattrapé son retard de scolarisation et, avec 77,2 % l'an passé, le taux de réussite au baccalauréat se rapproche des 79,5 % enregistrés au niveau national. Malgré la création de l'université de Valenciennes, puis celles du Littoral-Côte d'Opale et de l'Artois, avec une spécialisation très forte sur les sciences et techniques, la recherche n'a pas bénéficié de la même dynamique : « Nous avons été les parents pauvres de la politique d'aménagement du territoire, constate Claude Nodot, ingénieur chargé de la gestion de la recherche à l'Université des sciences et technologies de Lille (USTL). Dès le départ, la région s'est lancée dans des investissements importants qui nous permettent de travailler aujourd'hui sur des équipements performants. Mais les grands organismes publics n'ont pas suivi le mouvement. » D'où le déséquilibre entre les 2 600 enseignants-chercheurs et les 250 scientifiques du CNRS et des autres instituts.

L'effet de levier reste pour l'heure modéré

Faute d'avoir atteint une certaine « taille critique », la recherche nordiste ne s'est pas rendue aussi visible que l'Aérospatiale à Toulouse. Du coup, son effet de levier sur l'activité économique reste pour l'heure modéré, mis à part le secteur de la biologie santé. « Il y a dix ans, c'était le désert dans ce domaine, souligne Pierre de Saintignon, vice-président chargé du développement au conseil régional. Les collectivités territoriales ont pesé de tout leur poids pour faire éclore le parc Eurasanté avec l'Institut Pasteur de Lille. » Dans cette zone d'activité, voisine du centre hospitalier régional, vient de s'implanter Genfit, un laboratoire « phare » sur la génomique fonctionnelle, qui devrait employer, à terme, une cinquantaine de chercheurs et de techniciens. A cette structure de pointe s'ajoutera un vaste complexe consacré aux produits sanguins, avec la délocalisation sur le site de l'Etablissement français du sang et le déménagement du centre régional de transfusion sanguine. Si le Nord-Pas-de-Calais a su créer une dynamique économique dans les biotechnologies, sa mutation complète en région de la « matière grise » n'en est encore qu'à son premier virage. La « Creativalley » que

Bruno Bonduelle, président de l'Agence pour la promotion internationale de Lille métropole (Apim), appelle de ses vœux mettra des années à ressembler à la célèbre plaine technologique de la Californie ! « Avec le TGV, l'Eurostar et le Thalys, le cul-de-sac de la France est devenu le carrefour de l'Europe, au cœur des régions urbaines les plus riches : l'Île-de-France, le grand Londres, Bruxelles et la Hollande, s'enthousiasme-t-il. Ces atouts finiront par attirer les jeunes talents. »

Or, pour le moment, la « matière grise » a plutôt tendance à prendre la poudre d'escampette comme le démontre, graphique à l'appui, Martine Switek, responsable des relations universités-entreprises de l'USTL : « En quatre ans, la part des diplômés en poste dans le Nord-Pas-de-Calais est passée de 51 % à 43 %. Pis, nous ne parvenons pas à retenir les jeunes originaires de la région. La raison en est simple : trop peu d'entreprises high-tech, correspondant au profil des gens que nous formons, viennent s'installer ici. » Pour enrayer cette fuite des cerveaux, Claude Auriault, directeur de l'Institut de biologie de Lille-CNRS, a lancé, en octobre 1999, avec Hélène Grass-Masse, professeur en chimie thérapeutique, Sedac-Therapeutics, une start-up financée par un capital-risqueur : « Nous voulions créer des emplois pour les jeunes cher-

Frein majeur à l'innovation ? Le complexe du porion, le chef d'équipe des mineurs suspendu aux instructions de l'ingénieur

cheurs que nous formons, générer des moyens supplémentaires pour nos laboratoires et suivre nos découvertes jusqu'au stade industriel. » Mais, pour Catherine Larrieu, déléguée régionale de l'Agence nationale de la valorisation de la recherche (Anvar), la tâche est loin d'être aisée.

Frein majeur à l'innovation ? Le complexe du porion, le chef d'équipe des mineurs suspendu aux instructions de l'ingénieur. « L'initiative et la prise de risque n'entrent pas dans cette culture locale marquée par le paternalisme des grandes industries, explique-t-elle. Cependant, les choses commencent à bouger : en 2000, nous avons financé plus d'une vingtaine de projets d'entreprises high-tech, contre moins d'une dizaine l'année précédente. »

Faire basculer la région dans le tertiaire

Une goutte d'eau dans la mer ? Ce n'est pas l'avis de Martine Cornu, directrice du Management interdisciplinaire du transfert et de l'innovation (MITI), pour laquelle ces start-up technologiques, si elles ne créent pas énormément d'emplois, se révèlent toutefois indispensables à la mise au point de produits innovants identifiés à la recherche régionale. Une condition sine qua non pour attirer dans le Nord-Pas-de-Calais les entreprises de services qui lui font encore défaut et le faire basculer davantage dans le tertiaire. « La région est partie de rien et beaucoup plus tard que les autres, estime Jean-Louis Picqué, directeur de recherches au CNRS, détaché à Lille au début des années 1990. En menant une politique patiente, volontariste, structurée sur des thèmes de recherches où l'Etat pouvait suivre financièrement, le Nord-Pas-de-Calais obtient des résultats, qui deviendront plus importants au fur et à mesure que son image sinistrée s'atténuera. »

Un « handicap » qu'il faudra du temps pour surmonter. Or, le défi pour la recherche locale, c'est aussi de monter rapidement des synergies avec des équipes belges et anglaises proches géographiquement. Et pour attirer les chercheurs européens, faute de montagnes enneigées ou de plages ensoleillées, une seule solution : proposer des conditions de travail optimales dans les laboratoires. Les décisions annoncées par le ministre de la recherche vont dans ce sens. Reste à savoir si elles seront suffisantes....

Nathalie Quérue

Clés

- **Le Nord-Pas-de-Calais compte 4 millions d'habitants - soit 7 % de la population française - dont 36 % de jeunes de moins de 25 ans. Avec 150 000 étudiants, dont près de 90 000 sur la métropole lilloise, la région se situe à la troisième place de l'enseignement supérieur français.**
 - **Le budget du contrat de plan Etat-région atteint les 28 milliards de francs (2000-2006), dont 1,8 milliard pour l'éducation, la culture et les sports. Les crédits pour la recherche atteignent 710 millions de francs. Budget total de la recherche publique : 1,4 milliard de francs (9^e rang français).**
 - **7,3 chercheurs pour 10 000 habitants, le NPDC est loin de la moyenne nationale : 13,4.**
- Sources : Conseil régional et rapport de l'Observatoire des sciences et techniques (OST)

Us et coutumes dans les villages des grandes écoles



ESPRIT DE CORPS. Langage, vêtements, entreprises fétiches, clubs... L'élite cultive ses habitudes et ses réseaux solidaires. Mondialisation et nouvelle économie viennent perturber ce paysage

C'est un « X-74 ». Mais l'homme tient à « sa vie » et ne voudrait surtout pas se faire « tuer » par ses camarades lors du prochain dîner de promo. Il explique très bien savoir reconnaître un polytechnicien dans une entreprise ou une administration. Il existe quatre signes distinctifs, raconte-t-il, en priant pour l'anonymat : « *Le premier, c'est qu'il place toujours dans ses phrases l'expression mathématique "développement limité", histoire de faire scientifique* ». Secundo, « *quand il porte une cravate Hermès, c'est sur une chemise de bûcheron* ». Tertio, « *contrairement aux énarques, il parle anglais mais avec l'accent de Jacques Delors* ». Et enfin, « *dans les réunions, ses documents sont toujours bien rangés dans un cartable, car c'est*

un homme organisé ». Le polytechnicien aurait donc aussi le sens de l'humour. Certains plus que d'autres, en tout cas.

Langage, vêtements, entreprises fétiches, clubs, réunions... Les diplômés des grandes écoles ont leurs rites et leurs signes particuliers. Il en est ainsi du tutoiement, immédiat dès que la connivence est établie. De même, un polytechnicien n'invite pas à « *déjeuner* » un autre polytechnicien, il lui demande s'il est d'accord pour « *se faire un Magnan* », du nom du premier cuisinier de l'école. La prépa de l'X ? c'est la S-KOH, S comme le symbole chimique du soufre, et KOH pour celui de la potasse, « *car pendant cette période, explique un X-76, on souffre et on potasse* ». D'ailleurs, puisqu'on en parle, il n'y a que les « *étrangers* » pour appeler Polytechnique, l'X. Les initiés par-





lent de la « boîte à Carvat », général qui a commandé l'institution, toujours militaire. A Bercy, l'inspection des finances a, elle, ses quartiers réservés jusqu'au restaurant. Ce grand corps de l'Etat joue la carte de la « dignité », pour citer l'un des siens. Costume et cravate de rigueur. Car il ne suffit pas d'appartenir à l'une des meilleurs écoles de la République, il faut aussi en sortir avec les honneurs, dans la botte, c'est-à-dire dans les premiers, pour intégrer ensuite les grands corps : le Conseil d'Etat, la Cour des comptes et l'inspection des finances pour

Les
annuaires,
des biens
précieux
pour un
chasseur
de tête
sérieux

L'inspection des finances en ligne

A quoi reconnaît-on un cadre supérieur de France Télécom ? Aux livres sur le marketing achetés dans les librairies d'aéroport qui s'entassent sous son bureau. La devinette circule au sein de l'entreprise et vise évidemment les X-Télécoms, bousculés depuis que l'ancienne administration qui fut leur fief, est devenue une société anonyme dirigée par Michel Bon, un inspecteur des finances ! Sur les onze membres actuels du comité exécutif de l'entreprise, on compte désormais deux inspecteurs des finances – Michel Bon et Nicolas Dufourcq, le patron de la branche Internet – mais six polytechniciens, dont cinq X-Télécoms.

En réalité, ces derniers vivent deux révolutions simultanées. Pour commencer, un changement de métier : « Avant il s'agissait de construire des lignes téléphoniques et de les attribuer aux abonnés, résume un cadre. Aujourd'hui il faut valoriser les nouvelles technologies et les vendre... La montée en puissance des commerciaux n'est vraiment pas un vain mot. » Ensuite, un nouveau style de management. D'un côté, des polytechniciens, des ingénieurs donc, qui préfèrent la veste au costume « au cas où il faudrait aller mettre les mains dans le cambouis », et dont le langage reste technique. Avec des idées claires : tout ce qui est rationnel est juste.

De l'autre, l'inspection des finances, plutôt portée sur le costume-cravate et qui est cent fois plus politique. A l'intérieur de la maison, cette cohabitation fait parfois sourire, mais elle ne crée pas d'antagonisme majeur. « D'abord, parce que les X-Télécom restent encore en position de force, constate cet observateur. Mais aussi parce que les deux mondes se complètent plutôt bien pour réussir à faire bouger la maison. » Les polytechniciens sont là pour « faire tourner la boutique techniquement » et les inspecteurs des finances pour « réussir à mener la barque sans trop de remous... ». Le tout est bien de ramer au même rythme.

M-B. B.

les énarques. Les Ponts et les Mines pour Polytechnique.

Michel Bauer et Bénédicte Bertin-Mouriot, tous deux sociologues au CNRS, étudient depuis des années les élites françaises et décrivent comment le diplôme initial exerce une véritable tyrannie dans la réussite économique. Dans leur dernier ouvrage *Radiographie des grands patrons français. Les conditions d'accès au pouvoir* (Editions L'Harmattan, 1997), ils constatent que près de la moitié des dirigeants en place dans les deux cents premières entreprises de l'Hexagone sortent de l'appareil d'Etat. Et, selon eux, la mécanique ne serait pas près de s'enrayer.

Mais comment fonctionne-t-elle, en réalité ? Deux rouages sont importants.

Des dîners peu fréquents mais réguliers

Il s'agit d'abord d'entretenir l'esprit école, mais surtout celui de la promo. D'où des dîners peu fréquents mais réguliers entre anciens. Ainsi que des lieux de rencontres privilégiés : la Maison des polytechniciens, celle des Centraliens, etc. Les annuaires, bien sûr, sont des biens précieux entre les mains de tout chasseur de têtes un tantinet

sérieux. Et puis, afin de débattre et préparer l'avenir, la constitution de groupes de travail. Polytechniciens, énarques, HEC assistent alors, chacun dans leur confrérie, à des manifestations autour d'un même thème. Ainsi, lors de la vague des dénationalisations, Jean-René Fourtou, PDG de Rhône-Poulenc, et Claude Bébéar, président d'Axa, se retrouvaient-ils au sein d'un même cercle de réflexions appelé « X privatisation ». Les économistes Patrick Artus, Michel Aglietta ou Gérard Marek ont beau travailler pour des institutions différentes, comme ils sont tous trois « X-Insee », le dialogue est évidemment plus facile. Récemment, le club HEC Banque a organisé un dîner où était invité Daniel Bouton. Du coup, le président de la Société générale, inspecteur des finances, s'est retrouvé assis à la table d'honneur en face du directeur des études économiques du Crédit lyonnais, Jean-Paul Betbèze, un HEC, « mais en aucune façon nous n'avons parlé boutique » s'empresse de préciser ce dernier.

Pour l'année 2000 et toujours avec cette



LES TROISIÈMES CYCLES DE L'ISG

Ciblez les métiers en développement

- Marketing stratégique, développement et communication commerciale
- Création, reprise et management de PME
- Ingénierie d'affaires et négociations internationales
- Finance internationale, trading et marchés des capitaux
- Audit, conseil et contrôle de gestion
- Gestion des Ressources Humaines et organisation des entreprises
- Logistique et grande distribution
- Management et nouvelles technologies : du multimédia au commerce électronique
- Communication globale et information
- Net marketing et e-commerce
- Création d'entreprise, start-up et net business
- International MBA dispensé sur 3 continents [Europe, Amérique, Asie]

15 mois : 7 mois de formation polyvalente et 8 mois de spécialisation et pratique en entreprise.

Admission : BAC + 4, BAC + 5 • CADRES D'ENTREPRISE (peuvent justifier de plusieurs années d'expérience)



INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION
90, BOULEVARD DE LA FÉLIX
75116 PARIS

DONNEZ RAISON A VOS AMBITIONS

Contact : Marion Maury ISG - 8, rue de Lota 75116 Paris - Tél. 01 56 26 26 10/13



même idée de garder les liens serrés, l'école de commerce a édité et envoyé à tous ses anciens un petit livre dans lequel deux cents des élèves ont raconté « leur meilleure journée à HEC ». Denis Kessler, le numéro deux du Medef, et Emmanuel Chain, de M6, issus de la même promo, ont pu ainsi raconter quelques-unes de leurs facéties.

Second principe important : la solidarité. Un polytechnicien qui se retrouve sans travail sait qu'il lui sera possible de contracter un prêt financier (sans intérêts) auprès de l'association des anciens élèves et qu'il lui sera transmis illico la liste des camarades en poste qui cherchent à recruter. Si l'esprit de promo est fort, celui de « chambrée » l'est encore plus. En chambrée de quatre, s'il vous plaît, surtout pour les plus anciens, ceux qui ont connu le site de la montagne Sainte-Geneviève, avant le déménagement de l'école pour Palaiseau. « Un jour j'ai appris qu'un

L'arrivée d'actionnaires étrangers met à mal la cosanguinité des conseils d'administration

de mes camarades s'était fait débarquer de l'état-major d'un grand groupe industriel, se souvient un ex-cadre dirigeant, et qu'il avait créé un cabinet conseil. Avec les deux autres coturnes, nous lui avons passé des contrats pour que son activité se lance vite. »

Autant de réflexes naturels qui font qu'un HEC en difficulté sait aussi que son CV va être transmis par ses amis actifs aux directions des ressources humaines des entreprises où ils travaillent. De là à parler de cooptation, il n'y a qu'un pas... que certains franchissent et d'autres non. Beaucoup d'élèves assurent donc ne pas faire preuve d'esprit de chapelle lors d'un recrutement. On sait pourtant qu'il existe des entreprises fétiches selon le cursus réalisé.

Pendant longtemps, Procter & Gamble fut le fief des HEC, que l'on retrouve maintenant plus volontiers dans la banque ou les cabinets d'audit. En 1999, PriceWaterhouseCoopers fut la deuxième destination – derrière L'Oréal – des diplômés, après avoir occupé la première place en 1998. Les groupes automobiles accueillent

les X-Mines, la SNCF, les X-Ponts. Jean Arthuis, dans son livre *Dans les coulisses de Bercy* (Albin Michel), où il racontait son expérience de ministre de l'économie et des finances au sein du gouvernement Juppé, se montre assez sévère vis-à-vis de l'inspection des finances, dont il n'est pas issu, et qui le lui fit bien sentir. « L'esprit de corps est omniprésent, explique aujourd'hui le sénateur de la Mayenne. Je me souviens avoir voulu nommer à la présidence d'un organisme sous tutelle du ministère des finances un homme qui n'était pas du sérail de la haute administration. Des fuites ont alors été organisées par plusieurs inspecteurs des finances pour faire capoter mon projet. Ce qui a malheureusement réussi. » Si ce centriste reconnaît avoir rencontré des hommes remarquables au sein de Bercy, il confirme néanmoins que la règle « est de se protéger mutuellement. Et qu'en faisant ainsi, on dit protéger l'Etat ».

Le blues des hauts fonctionnaires

Pour Bénédicte Bertin-Mouriot, « tous ces réseaux sont encore bien en place ; et leurs modes de soutien également ». Néanmoins, les choses se mettent à bouger. Un peu. « Il y a eu la mode des start-up, qui ont fait dévier de leur voie et de leurs habitudes un certain nombre de diplômés des grandes écoles, note la chercheuse de l'Observatoire des dirigeants (CNRS). De même, l'arrivée d'actionnaires étrangers dans le capital des grands groupes français met à mal, certes tout doucement, la cosanguinité des conseils d'administration. » Mais, en parallèle, on assiste à une sorte de blues des hauts fonctionnaires, pour qui le départ dans la sphère privée devient de plus en plus important. Et pour réussir un bon « pantouflage », il faut encore et toujours faire jouer les réseaux. CQFD. Dans ces conditions, et pour mettre toutes les chances de son côté, un X va désormais réaliser un double cursus, faire un séjour à l'international, par exemple, pour que sa carte de visite soit encore plus percutante. « Ce genre de stratégie me semble pertinente, car nous sommes de plus en plus exclus du système politico-administratif, concède un X-76. Nous sommes loin de la IV^e République, où, pour cause de reconstruction du pays, les trois quarts des directeurs de cabinet dans les ministères étaient des polytechniciens. » Le bon vieux temps n'est quand même pas tout à fait fini.

Marie-Béatrice Baudet

Fenêtre sur

L'X demeure une inconnue

Les polytechniciens paient cher, en termes d'image, leur participation au défilé du 14 juillet sur les Champs-Élysées. Le sondage commandé par l'association des anciens élèves de l'X à la Sofres renvoie à des stéréotypes valorisants mais calamiteux. Polytechnique y apparaît comme la plus belle illustration du système éducatif français qui valorise l'ingénieur, or « la quintessence de l'ingénieur, c'est l'X ». L'école est « l'institution » par excellence, mais considérée à la fois comme dédiée à l'abstraction – parce que fondée sur les mathématiques – et rigide – parce que sous statut militaire. L'enquête fait apparaître une grande méconnaissance de la réalité : à lire les réponses des sondés, à l'X, le footing se ferait « au clairon »... De même, les interviewés pensent que l'enseignement y est « déconnecté des réalités du monde » et qu'il condense les attributs d'un système éducatif dépassé. Dans cet univers prestigieux et ringard, le commun des mortels estime qu'on y prépare la reproduction

d'une caste incapable « de comprendre que les hommes ne se mettent pas en équation ». Un polytechnicien disposerait d'une capacité d'analyse et de synthèse exceptionnelle et de compétences techniques de haut niveau. En revanche, il ferait preuve d'une incapacité à prendre du recul par rapport aux modèles théoriques et cartésiens ; il serait un homme affligé d'un complexe de supériorité. Cette caricature est corrigée par la réussite d'anciens élèves comme Claude Bébéar (Axa), Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain) ou Serge Tchuruk (Alcatel). Avec beaucoup d'injustice, les interrogés estiment que ces hommes sont des « déviants » et qu'ils ont réussi parce qu'ils ont cassé le moule originel. En conclusion, la Sofres souligne que « Polytechnique se heurte à une dichotomie entre sa réalité d'aujourd'hui et son image extérieure, qui montre que d'importants efforts d'informations et de communication doivent être entrepris. » On ne saurait mieux dire que l'X demeure une inconnue.

Alain Faujas

RÉFORME. Les dernières promotions s'inquiètent de l'enseignement dispensé et du mode de classement. Des mesures sont prises mais à doses homéopathiques

L'ENA malade de l'Etat

Il faut réconcilier les Français avec l'ENA... L'objectif de Marie-Françoise Bechtel, nommée en septembre 2000 à la direction de l'Ecole nationale d'administration, sonne comme un aveu : l'ENA n'a pas bonne presse. « Des affaires comme celles du Crédit lyonnais confortent l'image de l'énarque arrogant, omnipotent et incompétent », déplore un ancien de la rue de l'Université. « Notre image s'est profondément dégradée depuis 1995 », estime un membre de la promotion Victor-Schoelcher. Allusion aux attaques de Jacques Chirac contre la technocratie lors de la campagne des élections présidentielles. « Nous sommes devenus les boucs émissaires des défauts de la fonction publique », déplore Philippe Gustin, délégué des élèves au conseil d'administration de l'ENA. « Il est navrant que les Français aient un image si dévalorisée de l'ENA », résume Marie-Françoise Bechtel.

La crise aiguë de l'institution

A entendre ceux qui la fréquentent, l'école ne mérite pas la mauvaise réputation qui lui est faite. Elle serait loin d'être ce repaire de jeunes gens bien-nés et sortis des meilleures écoles. « Le profil du jeune Parisien au cursus brillant est minoritaire. La majorité des élèves a plus de trente ans et a déjà accompli un parcours professionnel », plaide Antoine Michon, de la section CFDT de l'ENA. De même, « on nous reproche de monopoliser le pouvoir mais seuls 1 % à 2 % des énarques font une carrière politique. »

Reste que la mauvaise image de l'ENA s'alimente aussi de la crise aiguë que traverse l'institution. De toutes parts, on fustige son incapacité à se démocratiser, à moderniser



ses enseignements, à rompre avec le corporatisme qui réserve à la poignée d'élèves les mieux classés, l'accès aux grands corps de l'Etat. Témoin, la démission fracassante en juin 2000 de Jacques Julliard, directeur délégué du *Nouvel Observateur*, du jury de l'ENA invoquant le « malaise » qui plane sur l'école. Et surtout cette pétition signée en janvier dernier par 96 des 103 élèves de la promotion Nelson Mandela dénonçant le « gâchis humain » et l'« échec total » de l'ENA à répondre aux nouvelles exigences de l'Etat. « L'enseignement devrait former au management public, affirme Antoine Michon, l'un des auteurs de la pétition, mais la gestion financière, la sociologie des organisations ou la communication sont peu abordées. A Strasbourg, nous disposons par exemple d'un studio de télévision qui ne sert que deux à trois semaines par an. »

Consciente des maux dont souffre l'école, Marie-Françoise Belchel compte poursuivre la réforme engagée. A son programme figurent la mise en valeur du parcours professionnel et intellectuel des candidats, un regroupement des matières, la diversification des épreuves et la revalorisation des stages dans l'évaluation des élèves. Des mesures insuffisantes pour beaucoup. « Une réfor-

mette ! Elle ne pose pas la question du classement final et de l'accès aux grands corps », juge un ancien. « Elle ne casse pas la logique de préparation aux épreuves et le carcan de la scolarité », ajoute Antoine Michon. « L'évaluation reste focalisée sur la note de synthèse et il y a peu de prestations orales, au point qu'un muet pourrait sortir de l'ENA dans la botte », note enfin Philippe Gustin.

Chef du service de l'évaluation et de la modernisation de l'Etat au Commissariat général du Plan, Nicolas Tenzer est plus catégorique. « Personne n'attendait rien de cette réforme. L'ENA reste une école de classement et non une grande école avec des laboratoires de recherche, une formation doctorale et une ouverture internationale. » « La vocation de l'ENA n'est ni de copier le savoir académique des grandes écoles ni de préparer à des métiers, mais de former des généralistes de haut niveau », rétorque Marie-Françoise Bechtel qui refuse d'envisager la suppression du classement final : « Tout autre système ouvrirait la voie au népotisme et au clientélisme. »

L'ENA va donc évoluer mais à doses homéopathiques. « La réforme de l'ENA est mise en œuvre mais nous ne sommes pas au bout », admet-on au cabinet de Michel Sapin, ministre de la fonction publique. Il est vrai qu'« il n'y a pas de raison que les difficultés de la réforme de l'Etat ne touche pas aussi l'ENA. » Ainsi, « l'inquiétude des élèves de l'ENA sur leur avenir renvoie à la question de la gestion prévisionnelle des effectifs, du déroulement des carrières et de la mobilité entre les administrations. Nous avons pris des mesures mais elles se heurtent à des réflexes corporatistes ». Combattre ce corporatisme : c'est sans doute l'un des enjeux de la réforme de l'ENA et l'une des conditions de la restauration de son image dans l'opinion.

Des affaires comme celles du Crédit Lyonnais confortent l'image de l'énarque arrogant, omnipotent et incompétent

Marc Lomazzi

Mobilité européenne ? ça bouge... trop peu



Le bilan n'est guère satisfaisant : moins de 10 % des étudiants européens effectuent un séjour à l'étranger pendant leurs études. Le plan d'action pour la mobilité (PAM), adopté lors du sommet européen de Nice, en décembre dernier, sera-t-il l'occasion de faire mieux ? Difficile à dire, car son avenir dépendra de ce qu'en feront les Etats membres. Le PAM se présente comme une « boîte à outils » contenant quarante-deux mesures dont l'objectif est de favoriser la mobilité en Europe, améliorer son financement et valoriser les périodes de mobilité. Il s'agit avant tout d'impulser une dynamique, la Commission européenne n'ayant pas dégagé de budget spécifique pour mettre

ÉQUIVALENCES. En décembre, les Quinze ont adopté de nouvelles mesures pour aider les étudiants à franchir les frontières. Ils ne sont que 10 % à le faire aujourd'hui

en œuvre ce plan. « Si on veut véritablement faire un saut qualitatif, les relais doivent être pris au niveau national, régional et local, explique la direction éducation et culture de la Commission européenne. La boîte à outils et la recommandation qui la précède sont un appel à la mobilisation générale, mais notre vocation n'est pas de gérer le PAM. »

Coordinatrice, la Commission travaille à la création d'un portail sur Internet donnant accès aux différentes sources européennes





d'informations sur la mobilité. Il s'agit de créer « un espace de visibilité » sur une question très compliquée. L'appel d'offres aura lieu au printemps pour un lancement du portail d'ici à la fin de l'année. Le but est d'offrir à un jeune toute information utile pour concrétiser son projet d'aller étudier dans un autre pays européen : de quelle prise en charge sociale peut-il bénéficier ? Quelles sont les équivalences en matière de diplôme ? Dans quelle mesure peut-il faire valider la formation effectuée hors de son pays d'origine ?

A travers ce portail, la Commission veut aussi inciter les établissements universitaires européens à généraliser le système des unités capitalisables transférables – les ECTS – au sein de l'Union. Il s'agit d'un système de crédits qui permet de valider une formation à l'étranger dans son cursus. Ce dispositif, actuellement opérationnel dans le cadre d'Erasmus, le programme européen qui vise à faciliter la mobilité des étudiants, reste très marginal, or l'impossibilité de faire reconnaître une partie de la formation effectuée à l'extérieur du pays d'origine constitue un des freins majeurs de la mobilité.

Le scandaleux recours aux prêts bancaires

« Les mesures proposées dans la boîte à outils sont dans l'ensemble de bonnes mesures, estime Rémi Bourdu, responsable des relations internationales à l'UNEF-ID. Toutefois, l'une d'elles nous semble scandaleuse, à savoir la possibilité d'avoir recours aux prêts bancaires pour compléter les bourses. C'est le signe d'une démission de l'Etat. »

Les finances constituent un autre frein de taille à la mobilité. Et les bourses Erasmus, qui s'élèvent à 327 francs (50 euros) par mois, ne suffisent pas. Des Etats et collectivités territoriales les complètent plus ou moins généreusement. Mais la région Rhône-Alpes, qui donne 2 000 francs (plus de 300 euros), reste « l'exception heureuse », selon les gestionnaires français d'Erasmus.

« La France, initiatrice du PAM, ne semble pas avoir une volonté extrêmement forte de puiser dans la boîte à outils européenne », s'inquiète Rémi Bourdu. Au ministère de

L'objectif est de mettre en œuvre une architecture commune de référence pour les formations et les diplômes

l'éducation, on déclare travailler dans quatre directions. La première vise à étendre le système des ECTS. Une décision qui relève des universités, mais pour laquelle les pouvoirs publics peuvent agir de manière incitative au travers des contrats Etat-université et de l'habilitation des formations.

Doublement du complément financier

Autre mesure, le développement des universités européennes d'été. L'an dernier, on en comptait douze, regroupant 850 étudiants et 165 enseignants-chercheurs. Pour 2001, le ministère de l'éducation parle d'une cinquantaine et prévoit d'accorder de l'ordre de 100 000 francs (15 245 euros) pour l'organisation de chacune d'entre elles.

Troisième projet : l'intégration de la mobilité dans la formation des enseignants. Enfin, dernier point : le doublement du complément financier accordé aux bourses Erasmus, soit 200 francs au lieu de 100 francs l'an dernier...

La présidence française de l'Union européenne (de juillet à décembre 2000) avait fait de la mobilité une de ses priorités. Déjà, en mai 1998, à l'occasion du 800^e anniversaire de la fondation de l'université de la Sorbonne, les ministres de l'éducation d'Allemagne, d'Italie, du Royaume-Uni et de France avaient signé une déclaration prônant la constitution d'un espace de l'enseignement supérieur. Par la suite, d'autres pays européens se sont joints au processus.

En juin 1999, les représentants de vingt-neuf pays se sont réunis à Bologne pour signer une nouvelle déclaration précisant les grands axes d'une politique européenne en la matière. Et, en octobre 2000, les premières assises des étudiants européens à Paris ont été l'occasion, pour le ministère de l'éducation, de faire le point sur le processus Sorbonne-Bologne.

L'objectif étant de mettre en œuvre une architecture commune de référence pour les formations et les diplômes (en marquant plus nettement les étapes bac + 3 et bac + 5).

Sortir les outils de leur boîte

Et de lister, en France, la création d'une licence professionnelle et d'un grade de « mastaire » au niveau bac + 5 ; en Allemagne, l'incitation par le gouvernement fédéral à la mise en place des bachelors (+ 3) et des magisters (+ 5) ; la substitution progressive en Italie des cursus de trois à cinq ans aux anciens (+ 4) ; aux Pays-Bas, le lancement dans les trois ans par toutes les universités de cursus sanctionnés par des bachelors et des masters ; en Suisse, un projet similaire à l'étude.

En mai, les ministres de l'éducation des Etats signataires de la déclaration de Bologne et des représentants du monde universitaire devraient se retrouver à Prague. Il faudra sortir les outils de leur boîte.

Martine Laronche

Clés

- **Le programme Erasmus** – qui s'insère dans un programme plus vaste, Socrates – existe depuis 1987. Il permet à un étudiant de se rendre dans un établissement lié au sien par un accord bilatéral de coopération.
- **Les étudiants** qui souhaitent bénéficier du programme doivent se renseigner auprès du service des relations internationales de leur établissement, de préférence un an avant le début du séjour.
- **En 1998-1999**, l'Union recensait 16 351 étudiants français retenus dans le programme Erasmus, sur 31 707 demandes.
- **La gestion d'entreprises** arrive largement en tête des domaines d'études au départ de la France avec 4 687 étudiants, suivie par les langues et la philologie (3 380), l'ingénierie et les technologies (2 065).
- **La première destination** des étudiants français est de loin la Grande-Bretagne (6 028 étudiants). Ils sont moitié moins à partir en Espagne (2 947). L'Allemagne arrive en troisième position (2 611), avant l'Irlande et l'Italie ex aequo (868).

LEIPZIG

de notre envoyé spécial

Etudier à Leipzig, mission impossible ? Oui, si l'on feuillette le grand quotidien local de cette grande ville de Saxe, en ex-RDA. Le *Leipziger Volkszeitung* publiait mi-février en première page un sondage susceptible de dissuader tout nouvel arrivant : un tiers des jeunes interrogés souhaitent quitter les Länder de l'est de l'Allemagne pour chercher du travail à l'Ouest. Leurs parents sont encore plus pessimistes : deux sur trois conseillent à leur progéniture d'abandonner la région. Vu la sinistrose ambiante, il peut paraître ambitieux de vouloir attirer sur place des étudiants étrangers. C'est pourtant l'un des nombreux défis que tente de relever l'université de Leipzig, une des plus anciennes d'Allemagne. Fleuron du régime communiste du temps de la RDA, l'ex-Karl-Marx Universität, rebaptisée en 1991, y voit même une de ses priorités. Deux mille étrangers se sont inscrits lors de la dernière rentrée. Leur nombre augmente petit à petit, tandis que la population étudiante de la ville a doublé pendant la décennie qui a suivi l'unification allemande (25 000 étudiants). Les échanges avec les anciens pays du bloc soviétique s'étaient presque taris après l'ouverture du rideau de fer, ils sont actuellement relancés. Et le public étranger s'est largement diversifié. « *En tout, 140 nationalités sont représentées* », assure non sans fierté Christiane Gräfenhain, responsable adjointe du Bureau d'échanges internationaux : « *Nous nous sommes tournées vers les Etats-Unis, et l'Europe de l'ouest, qui envoie 350 étudiants cette année.* »

L'imposant bas-relief qui orne l'entrée du principal bâtiment de l'université, en plein centre-ville, est trompeur pour les étrangers qui débarquent. Souvenir hérité de la RDA, l'allégorie des retrouvailles entre les classes ouvrière, paysanne, et l'élite intellectuelle, sous le regard de Karl Marx, n'a plus rien à voir avec la philosophie de l'établissement. Le démontage de cette relique aurait coûté trop cher, il a été convenu de la laisser en place. Néanmoins, l'université a changé de visage depuis la chute du Mur. Cours réformés, équipes purgées, « *nous avons repris le modèle des universités de l'ouest du pays* », dit le recteur, Volker Bigl. Le bureau de ce grand hom-



UN BAS-RELIEF DÉCORE L'ENTRÉE DU BÂTIMENT PRINCIPAL. IL SYMBOLISE LES RETROUVAILLES ENTRE LES CLASSES OUVRIÈRE, PAYSANNE ET L'ÉLITE INTELLECTUELLE SOUS LE REGARD DE L'AUTEUR DU « CAPITAL »



Leipzig « la Rouge » passe à l'Ouest

SYMBOLE. Si l'ex-université Karl-Marx n'attire pas les Allemands, elle commence à séduire les Américains

A l'instar
de toutes
les matières
politiquement
sensibles
(économie,
histoire,
droit, etc.),
le centre
a été
balayé par
l'unification

me barbu, professeur de médecine qui a fait une partie de sa carrière sous l'ancien régime, rappelle le passé glorieux de l'université : il est situé dans une luxueuse résidence royale autrefois mise à la disposition des princes de Saxe. Au début du siècle, avant de traverser deux dictatures, Leipzig, ville d'édition et de commerce, figurait parmi les plus importants centres universitaires du pays. Du temps de la RDA, l'université Karl-Marx est devenue célèbre pour son « cloître rouge », l'Institut de formation des journalistes communistes. A l'instar de toutes les matières politiquement sensibles (économie, histoire, droit etc.), le centre a été balayé par l'unification. Son enseignement a été revu de fond en comble, et s'est élargi à tous les métiers de la communication. Certaines disciplines, comme le marxisme-léninisme, ont naturellement disparu des programmes. « *Leipzig cherche à redevenir une université polyvalente, où l'interdisciplinarité doit fonctionner. Nous proposons déjà 190 matières* », observe M. Bigl.

Le chambardement idéologique s'est accompagné d'un profond renouvellement humain, avec l'arrivée massive de professeurs de l'Ouest. Ce sont souvent eux qui ont reconstruit les cursus. « *90 % des professeurs étaient membres du Parti communiste, dont la carte était nécessaire pour mener carrière* », se rappelle le chancelier de l'université, un Allemand de l'ouest en poste depuis 1991, Peter Gutjahr-Löser. Il a aussi fallu se séparer des anciens collaborateurs de la Stasi, la police politique de l'ex-RDA.

De très importantes restructurations

Enseignants, et personnel administratif ont été évalués selon deux critères : compétence professionnelle et intégrité personnelle. Budget oblige, le personnel de l'université est passé de 8 500, à 2 500 salariés. Ce processus n'est pas allé sans douleur, mais la situation a tendance à se normaliser « *depuis trois-quatre ans* », assure-t-on. Consécration ? 20 % des étudiants inscrits sont désormais originaires... de l'Ouest. Malgré tout, rien n'est encore achevé. Le manque de ressources financières est un gros souci. Le gouvernement régional, compétent en matière universitaire, envisage de nouvelles restructurations. Avec un argument massue : l'exode des jeunes de l'Est incite à revoir à la baisse les moyens mis à disposition. Car ces départs ne seront, malgré les efforts entrepris, jamais compensés par l'arrivée des boursiers étrangers.

Philippe Ricard

MIMÉTISME. A vouloir se parer d'habits plus internationaux, on en vient à perdre son identité

Les écoles changent de nom



Après les entreprises, voici que les écoles de commerce sacrifient, à leur tour, à la mode du changement de nom. Mais, qu'il s'agisse de consacrer une fusion d'établissements, de conforter une diversification des formations ou une stratégie internationale, l'exercice peut se révéler périlleux.

Devenue en janvier 1998 EM Lyon, l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Lyon a vu sa notoriété chuter auprès du public selon le directeur du groupe, Patrick Molle. « *Nous devons encore faire des efforts de communication auprès des entreprises, qui se perdent dans le maquis des sigles* », admet aussi Jacques Chaniol, directeur marketing de l'Escem née en avril 1998 de la fusion des ESC de Tours et de Poitiers.

Parfois, la trouvaille ne convainc pas. « *Dans la région, l'anglicisme a été mal perçu* », reconnaît Isabelle Chevalier, porte-parole de la Reims Management School, nom retenu fin 1999 plutôt qu'Altima, un temps envisagé. « *On a eu l'impression de perdre notre identité* », témoigne Florence Demeslay, diplômée en 1992 de l'ESC Nantes rebaptisée, à sa grande surprise, Audencia en octobre 2000.

L'audace nantaise a également interloqué la Chambre de commerce de Paris (CCIP) dont deux des établissements, l'Eccip et le CPSS Trudaine, se sont regroupés le 1^{er} janvier 2000 sous le nom proche d'Advancia. « *Dans les salons de recrutement, on nous confond sans cesse, s'agace-t-on à la CCIP. Ils auraient dû prendre leurs précautions avant de choisir ce nom.* »

Spécialiste de la recherche de noms, Danielle Rapoport, à la tête de DR Conseil, ne dissimule pas la difficulté de la tâche. « *Un nom se façonne avec le temps, l'habitude de la prononciation, du logo, mais il peut aussi déstabiliser ses utilisateurs s'il est déconnecté de la réalité. C'est le risque du n'importe quoi.* »

Certains en viennent à reculer devant l'obstacle. C'est le cas de l'ensemble formé en septembre 1999 à Paris par l'ESCP et l'EAP sous l'appellation de... ESCP-EAP, le nom sélectionné (IMEP) ayant été rejeté. « *Nous avons un attachement affectif fort au nom de notre école* », explique Emmanuelle Perez, déléguée générale de l'Association des anciens de l'ESCP. « *A l'expérience, je me réjouis de notre choix, car il permet de capitaliser sur les réseaux complémentaires des écoles et de valoriser les deux marques* », assure

aujourd'hui Jean-Louis Scaringella, directeur général de l'ESCP-EAP.

Malgré les écueils rencontrés, les nouvelles appellations devraient fleurir au gré, en particulier, des fusions d'écoles de commerce mais aussi d'ingénieurs. Témoin, le regroupement de l'Isitem et de l'Ireste de Nantes avec l'Esa-Igelec de Saint-Nazaire qui a donné naissance le 1^{er} janvier 2000 à l'Ecole polytechnique de l'université de Nantes, la première du genre en France.

« *Nous avons ouvert la voie, d'autres suivront* », confirme Patrick Molle, directeur de l'EM Lyon. Déjà, l'ESC Toulouse, qui a rebaptisé en octobre 2000 son département formation continue Capitolis, veut franchir le pas. « *Nous sommes inscrits dans une compétition internationale, or le terme ESC n'est pas compris à l'étranger* », souligne Jean-Luc Guiraud, directeur de Capitolis. Les ESC, une appellation en voie de disparition ?

Marc Lomazzi

De nouvelles appellations devraient fleurir

Lexique

- **EM Lyon** (Ecole de management de Lyon) : ex-groupe ESC Lyon.
- **Reims Management School** : ex-ESC Reims.
- **Escem** (Ecole supérieure de commerce et de management) : fusion de l'ESC Tours et de l'ESC Poitiers.
- **Advancia** : fusion de l'Eccip (Ecole commerciale de la chambre de commerce et d'industrie de Paris) et du CPSS Trudaine (Centre de préparation supérieure au secrétariat).
- **Capitolis** : ex-département formation continue de l'ESC Toulouse.
- **Audencia** (racine latine, synthèse d'audace, valeur entrepreneuriale, et d'audience, qualité pédagogique) : ex-ESC Nantes Atlantique.

Une génération à la recherche de métiers éthiques

Est-ce un signe ? Depuis l'an dernier, l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers (Ensam), d'où sortent des promotions de huit cents ingénieurs embauchés aussitôt par les plus grands groupes industriels, ouvre ses cursus à des projets « éthiques » de solidarité internationale. « Restons modestes, précise toutefois Guy Bey, directeur des études. Ils sont quatre étudiants cette année à présenter un projet de fin d'études en lien avec l'association Ingénieurs sans frontières. Si le nombre d'élèves désirant mettre leurs compétences au service d'un idéal humanitaire ne varie guère, je remarque cependant que leur motivation est aujourd'hui plus forte. Beaucoup n'en restent plus au stade des bonnes intentions. Leur aspiration se concrétise par des projets déjà bien structurés. »

Dans cette affaire, l'Ensam ne fait pas cavalier seul. Ingénieurs sans frontières a également signé des conventions avec l'Institut catholique des arts et métiers (Icam), l'Ecole centrale de Lyon ou encore l'Institut agronomique de Paris-Grignon. Avec des objectifs précis. Primo : libérer du temps pour que les étudiants mènent sur le terrain, en Afrique, en Amérique latine ou en Asie, un éventail

de programmes allant de l'aduction en eau potable à la construction de routes. Secundo : pérenniser ces initiatives en les validant comme partie intégrante du cursus. « Nous voyons là le reflet des nouvelles préoccupations éthiques des jeunes ingénieurs, estime Christophe Alliot, président d'Ingénieurs sans frontières. Alors que les demandes d'assistant bénévole plafonnaient autour de six cents ces cinq dernières années, elles ont atteint le millier en 2000. Plus généralement, les ingénieurs ne souhaitent plus mettre leur compétence technique au service d'une entreprise sans réfléchir au sens de leur action. Le débat sur les OGM pose, par exemple, d'immenses questions aux jeunes agronomes. »

Ni recrudescence, ni tassement de la demande

Dorénavant, les jeunes diplômés auraient-ils plutôt le cœur sur la main que leur carrière en tête ? Chez Médecins du monde, on ne constate ni recrudescence, ni tassement de la demande. « Auparavant, c'était le chômage qui suscitait des vocations, note Catherine Gréco, responsable du recrutement des sala-

VOCATIONS. Le désir de ne pas se couler dans le moule de la grande entreprise pousse souvent des jeunes vers les associations... ou les start-up



riés. Aujourd'hui, avec la reprise économique, les jeunes diplômés épris d'idéal sont d'autant plus enclins à ouvrir une parenthèse "humanitaire" dans leur parcours professionnel qu'ils savent pouvoir plus facilement trouver un autre emploi par la suite. »

Ils n'hésitent pas à s'engager dès la fin de leurs études car, en début de carrière, les écarts de salaire entre secteur privé et ONG – de l'ordre de 30 % en moyenne – se révèlent moins importants. Toutefois, la concurrence des entreprises de la nouvelle économie, qui ont fait un tabac auprès des jeunes diplômés, a conduit, selon Philippe Lévêque, directeur général de Care France, à une légère diminution des candidatures pour les postes de gestion : « Je ne pense pas que la génération actuelle soit plus intéressée par l'humanitaire ou les métiers éthiques, constate-t-il. Elle apparaît simplement moins disposée à se couler dans le moule de la grande entreprise et cherche des trajectoires alternatives, dans les start-up ou dans les ONG, qui lui permettent de s'épanouir en "participant" davantage. »

Un constat partagé par Manuelle Malot, responsable emploi-carrières de l'Edhec, où un module optionnel intitulé « gestion dans une ONG » a été créé il y a deux ans. « Les promotions sont maintenant plus hétérogènes, avec la présence d'étudiants atypiques qui ne souhaitent pas suivre une carrière normée, en mettant leur talent au service d'une entreprise purement commerciale, nuance-t-elle. Ils recherchent globalement à donner plus de sens à leur travail en privilégiant les postes à valeur intellectuelle ou éthique ajoutée. De là à s'investir, par exemple, dans les entreprises d'insertion, il y a un grand pas que très peu franchissent. »

Ce n'est pas encore demain que l'on verra des cohortes de diplômés de grandes écoles se précipiter dans les banlieues sensibles pour développer l'activité économique en organisant le microcrédit...

Nathalie Quérue

Le débat sur les OGM pose d'immenses questions aux jeunes agronomes

Responsability manager, une vitrine citoyenne

CHARTE. Face à la pression de la société civile internationale, les entreprises américaines veulent observer des codes de bonne conduite

Des profits et des principes », le dernier slogan de la compagnie pétrolière Shell illustre bien la « révolution » que sont en train de vivre en interne certaines grandes entreprises.

Rattrapées par les critiques d'une société civile internationale de mieux en mieux organisée, mises au banc des accusés au même titre que les institutions internationales dans le procès de la mondialisation, les multinationales, contraintes et forcées, intègrent progressivement des concepts – le développement durable ou la responsabilité éthique – qui, il n'y a pas si longtemps, leur étaient totalement étrangers. « Il y a dans cette prise de conscience un mélange d'intérêt et de préoccupation. Car, demain, la pression des activistes représentera un souci réel pour les entreprises », analyse Patrick d'Humières, directeur de ManCom Consulting et organisateur en novembre dernier du premier Forum dédié au « management responsable ».

Cette « pression » des organisations non gouvernementales (ONG), que les entreprises américaines ont avant les autres appris à gérer, a abouti à la création au sein des firmes d'un nouveau métier : le « responsibility manager » (« manager responsable »). Jusqu'à présent, il y avait surtout des déontologues – le plus souvent des juristes chargés de traquer la corruption – ou des responsables du dévelop-

pement durable censés faire rimer, autant que possible, l'activité de l'entreprise avec la protection de l'environnement. Le « manager responsable » a, en principe, une fonction plus globale puisqu'il est le gardien d'un code de bonne conduite

JACQUES BUSSON. Au service de l'environnement

Le combat contre la pollution



JACQUES BUSSON, 56 ANS, EST INGÉNIEUR CHIMISTE. EN 1997, IL REJOINT LE CONSEIL DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE EUROPÉENNE (CEFIC)

L'industrie chimique pâtit d'une mauvaise image auprès du public. Pourtant, elle a révolutionné le quotidien de chacun d'entre nous et peut vraiment apporter des solutions aux problèmes posés par le développement durable. » C'est ce constat qui a poussé le Français Jacques Busson à accepter il y a trois ans la direction de Responsible Care, initiative lancée au début des années 1990 par les poids lourds de l'industrie chimique mondiale pour concrétiser leur engagement en faveur de pratiques moins destructrices pour l'environnement. Auparavant, cet ingénieur avait passé plus de trente ans chez Rhône-Poulenc. « Avec Responsible Care, les industriels ont voulu aller au-delà des réglementations imposées souvent d'en haut par les Etats et s'engager dans une réflexion plus globale, explique-t-il. Concrètement, cela se traduit par des efforts

que s'est engagée à suivre l'entreprise. Ces chartes, adoptées par un nombre croissant de multinationales, fixent une liste d'engagements allant de la protection de l'environnement au respect du droit des travailleurs, du non-recours au travail des enfants à celui des prisonniers. L'absence d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'associations de consommateurs aussi puissants qu'aux Etats-Unis explique certainement que cette nouvelle fonction ne se soit pas encore vraiment imposée en Europe.

Laurence Caramel

croissants afin de modifier la conception des produits, en veillant à ce que, à chaque stade de leur vie, ils aient moins d'impact sur le milieu naturel. »

Au quotidien, Jacques Busson fait un gros travail d'information. Avec les entreprises du secteur, pour définir de bonnes pratiques et organiser des échanges d'expériences. Avec les acteurs de la société civile : syndicats et ONG, même s'il reconnaît qu'avec ces dernières, « les points de vue sont souvent irréconciliables ». Néanmoins, depuis que les critères environnementaux sont pris en compte dans l'évaluation des performances des entreprises, une réflexion est en cours sur l'introduction d'indicateurs sociaux. « L'éthique est un chantier immense », dit-il, et elle est incontournable pour que l'image de grands pollueurs qui colle à la peau des chimiquiers se transforme.

L. C.

ARMGARD VON REDEN. « Privacy officer »

d'IBM Europe, cette juriste allemande préconise de sanctionner fortement les abus

Gardien des données confidentielles

« VOUS VENEZ D'ÊTRE NOMMÉE « PRIVACY OFFICER », C'EST-À-DIRE RESPONSABLE POUR LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES D'IBM, POUR L'EUROPE, LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE. COMMENT VOYEZ-VOUS VOTRE RÔLE ?

– Ma priorité est de vérifier qu'IBM se conforme bien au cadre juridique sur la protection des données dans les pays où des lois existent ; et aux règlements internes à IBM dans les pays où les lois n'existent pas. Mon équipe est répartie sur plusieurs pays. Nous avons un *privacy officer* en Allemagne car la loi allemande l'impose ; un en Italie, bien que ce ne soit pas obligatoire ; un à Londres et moi à Bruxelles.

– FAITES-VOUS CE TRAVAIL À TEMPS PLEIN ?

– Oui, j'en rêve même la nuit !

– DE QUI DÉPENDEZ-VOUS HIÉRARCHIQUEMENT ?

– Je dépends du directeur général d'IBM Global Services, filiale qui s'occupe d'élaborer des applications pour les clients et où se trouvent donc les bases de données qui concernent ces derniers.

– VOUS AVEZ TRAVAILLÉ POUR LE CONGRÈS AMÉRICAIN. PENSEZ-VOUS QUE LES ÉTATS-UNIS VONT UN JOUR ADOPTER UNE LOI SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PRIVÉES ?

– Pour l'instant les lois américaines sont sectorielles : il en existe dans le domaine de la santé, de la finance, de l'assurance. Plusieurs projets de lois généralistes ont été présentés au Congrès. Les choses pourraient donc évoluer.

– VOUS AVEZ AUSSI TRAVAILLÉ POUR LE PARLEMENT ALLEMAND, LE BUNDESTAG, QUEL ÉTAIT VOTRE RÔLE ?

– Je dirigeais le département communication du président du Parlement. Je suis une des rares personnes, en Allemagne, qui soit passée du secteur public au monde des affaires.

– AVEZ-VOUS ENVIE DE FAIRE LE CHEMIN INVERSE ?

– Pour le moment, j'ai beaucoup de travail, et il me passionne !

– QU'EST-CE QUI VOUS INTÉRESSE LE PLUS DANS VOS FONCTIONS ACTUELLES ?

– Je suis à un poste idéal pour voir en profondeur ce qu'est véritablement une multinationale. Et j'estime que la protection des données privées est une cause importante, pour laquelle il est vrai-



• **1987**
Armgard von Reden, née à Hanovre en 1955, sociologue et juriste, entre chez IBM.

• **1992**
Cette ancienne journaliste à *The Economist* et à *Amerika Woche* se met en congé de la multinationale jusqu'en 1994 afin de diriger la communication du président du Parlement allemand.

ment utile de se battre. D'autant que les gouvernements sont les plus grands collecteurs de données...

– DANS LES PAYS OÙ IL N'EXISTE PAS ENCORE DE LOI, QUEL EST POUR VOUS LE MEILLEUR SYSTÈME : UNE LOI À TOUT PRIX, OU L'AUTORÉGULATION ?

– Les réglementations sectorielles sont efficaces si les gens sont vraiment incités à les respecter, c'est-à-dire si des amendes importantes sanctionnent les infractions. Et ce constat ne concerne pas uniquement le secteur privé. Il est tout aussi valable pour les pouvoirs publics.

– EXISTE-T-IL DES MOYENS D'OBLIGER DES PAYS NON DÉMOCRATIQUES À RESPECTER LES FICHIERS NOMINATIFS ?

– Je ne crois pas. En tant qu'Allemande, j'ai du mal à m'exprimer sur ce qui a été découvert sur les méthodes utilisées par la Stasi, la police politique de l'ex-Allemagne de l'Est.

» Je suis particulièrement soucieuse de la façon dont les gouvernements traitent les données personnelles. Car, si on peut changer d'entreprise, il est beaucoup plus difficile de renvoyer son passeport pour signifier son opposition à certaines pratiques.

– L'IMPLICATION D'IBM DANS LE FICHAGE DES DÉPORTÉS JUIFS VIENT DE FAIRE LA UNE DE L'ACTUALITÉ, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

– Dans le communiqué de presse que nous avons publié, nous condamnons les atrocités du régime nazi. Tout ceci nous montre combien les lois sur la protection des données sont impératives. Les gouvernements doivent strictement s'y tenir.

– EST-CE QUE VOTRE FONCTION IMPLIQUE AUSSI LA SURVEILLANCE DE CE QUE LES EMPLOYÉS D'IBM FONT SUR INTERNET, LES SITES QU'ILS VISITENT, LES COURRIERS QU'ILS ENVOIENT ?

– Certains sites sont interdits, comme les sites pornographiques. Mais si les gens veulent aller y surfer, ils le font à leurs risques et périls. Ce n'est pas dans mes priorités de veiller à ces règles-là.

» En revanche, je dois m'assurer que les données personnelles de nos employés ne sont pas mal utilisées. Peu de gens y ont accès mais il faut néanmoins veiller à ce que cette minorité respecte parfaitement les clauses de confidentialité.

Propos recueillis par
Annie Kahn

Réconcilier la banlieue et ses habitants



INTÉGRATION. La politique de la ville s'ouvre petit à petit au développement économique

Bien qu'elle exerce dans les quartiers sensibles et qu'elle ait la « fibre sociale », son travail, précise-t-elle, « ce n'est pas de faire de l'humanitaire ». Ses interlocuteurs privilégiés, ce sont les commerçants installés dans ces sites. Linda Bénihaddaden, vingt-quatre ans, est conseillère en politique de la ville à la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Paris-Hauts-de-Seine, basée à Nanterre.

Titulaire d'une maîtrise en géographie, urbanisme et aménagement du territoire et d'un DESS en développement social urbain, elle a été embauchée un mois après la fin de ses études, en décembre 2000. Son travail est de contribuer à « créer un environnement favorable pour les commerçants, qui vivent parfois des événements durs. Il faut les conseiller, les soutenir, afin qu'ils restent dans ces quartiers » que beaucoup ont déjà désertés.

Pour maintenir, voire développer le tissu économique, « les obstacles sont nombreux, liés, pour le commerce, à l'insécurité », constate Béatrice Moreau, responsable du service politique de la ville à la CCI. Au quotidien, elle travaille en partenariat avec la police, les services municipaux pour monter des actions. La CCI organise ainsi à l'intention des commerçants des formations « au comportement » afin de leur apprendre à désa-

Pour peu qu'ils soient dégourdis et qu'ils aient le sens du contact, les jeunes diplômés seront accueillis à bras ouverts, car les collectivités locales manquent de main-d'œuvre

morcer une situation à risque. Cette session d'une douzaine d'heures, assurée par un formateur, a aussi pour but d'offrir aux commerçants « un lieu de parole pour dire leur stress, souligne Béatrice Moreau, sinon ils se déchargent dans leur boutique et ça se répercute dans dix cages d'escalier, amplifiant le sentiment d'insécurité ».

Ce service de la CCI, qui propose un accueil aux créateurs d'entreprises désirant s'implanter en zones défiscalisées, intervient également lors d'opérations de rénovation d'un quartier, où il joue le rôle d'« interface entre les commerçants et l'aménageur », qui est généralement une collectivité locale. A Villeneuve-la-Garenne, par exemple, l'architecte Roland Castro avait sollicité l'avis des commerçants sur son projet. « Nous avons réuni ces derniers pendant plusieurs mois, et nous avons proposé un contre-projet qui a été retenu », raconte Béatrice Moreau.

Les consultants peuvent mener des missions variées

Longtemps limitée aux aspects sociaux et urbanistiques, la politique de la ville s'ouvre ainsi peu à peu au développement économique. Cette orientation, prise depuis le pacte de relance pour la ville de 1996 qui créa les zones franches, n'a pas donné naissance à de nouveaux métiers ; elle a plutôt conduit à adapter au contexte des banlieues l'ensemble des fonctions exercées dans le cadre du développement local. Les professionnels exercent donc souvent dans des structures classiques comme les CCI, les comités d'expansion, les agences d'urbanisme, les offices HLM, les structures d'aide à la création d'entreprises, etc.

Conseillant les collectivités locales, l'administration ou les entreprises, les consultants

peuvent mener des missions variées. Marie-Laure Beauflis, gérante du cabinet Ifaces, spécialisé en développement local et politique de la ville, a par exemple travaillé pour France Télécom à la recherche d'une solution à la destruction des vitres des cabines téléphoniques dans un quartier de Nantes. Elle a aussi animé un collectif de professionnels de Seine-Saint-Denis, autour du centre de ressources Profession banlieue, pour « les aider à cerner les freins au développement de services de proximité ». Son idée ? Faire du « développement endogène », après avoir cerné les freins (manque de solvabilité des habitants, enclavement du site...) et les atouts (savoir-faire des habitants, sentiment d'appartenance au quartier, etc.).

Ces équipes pluridisciplinaires sont, en principe, pilotées par des développeurs qui doivent savoir concilier et « réconcilier l'urbain, le social et l'économique », explique Véronique Vernaudon, conseillère technique chargée de l'emploi et de l'économie au ministère délégué à la ville. *Il est en quelque sorte le passeur, qui donne du sens à l'ensemble*. Ces profils, qui s'acquièrent par l'expérience, se retrouveront, par exemple, à la tête des « grands projets de ville » que le ministère met en place dans cinquante sites. Dans les autres métiers, les jeunes diplômés, pour peu qu'ils soient « dégourdis » et qu'ils aient « le sens du contact », seront « accueillis à bras ouverts, assure Véronique Vernaudon, car on manque de main-d'œuvre dans ce domaine ». Le ministère envisage d'ailleurs d'organiser, pour certains diplômés de gestion, des stages de fin d'études « au service de la revitalisation des quartiers », à l'instar de ce qui se fait en Caroline du Nord, aux Etats-Unis.

Francine Aizicovici

BASE DE DONNÉES

La chaîne éducation du site Web du Monde (<http://educ.lemonde.fr>) offre une série d'informations utiles tant aux étudiants qu'aux recruteurs, sur les formations de troisième cycle, les grandes écoles et les partenariats qu'elles développent avec des universités étrangères. Chaque formation est présentée sous forme de fiche.

● Les formations de troisième cycle

Cette base de données regroupe les formations professionnalisées de troisième cycle offertes par les établissements d'enseignement supérieur, publics ou privés, par la voie de la formation initiale ou de la formation continue : diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS), diplômes universitaires (DU), diplômes de recherche technologique (DRT), magistères, masters spécialisés des grandes écoles (MS), masters of business administration (MBA), autres diplômes de spécialisation.

Un certain nombre de diplômes d'études approfondies (DEA) figurent également, même si ces formations ont pour vocation



CAPTURE D'ÉCRAN DE LA CHAÎNE ÉDUCATION DU SITE WEB DU MONDE

première la poursuite des études par la préparation d'une thèse. Chacune des fiches « troisième cycle » permet au lecteur (étudiant, salarié ou responsable de formation en entreprise) de disposer, outre des informations

pratiques (coordonnées, site Web, adresses des responsables, frais de scolarité...) d'informations lui permettant de vérifier la compatibilité d'une formation avec son cursus antérieur, ses objectifs professionnels (caractéristiques du recrutement, compétences recherchées...) et, enfin, des éléments d'évaluation de la formation (reconnaissance institutionnelle ou académique, sélectivité, partenariats, aides au placement...).

● Les grandes écoles

Le champ de l'enquête concerne les écoles publiques ou privées recrutant par concours à partir d'un niveau bac + 2 minimum, majoritairement (mais pas exclusivement) au sein des classes préparatoires. Chaque fiche « Ecole » comprend six parties : outre les informations pratiques (coordonnées, site Web, adresses des responsables, frais de scolarité...), le lecteur trouvera des informations sur le recrutement (recrutement principal ou admissions parallèles), les études (horaires, enseignements obligatoires et optionnels, cursus particuliers, possibilité d'alternance...), la vie à l'école (moyens pédagogiques, conditions d'hébergement, associations étudiantes...), l'existence de partenariats avec des institutions étrangères ou des entreprises, et des statistiques sur les débouchés (lieu de travail, fonctions et secteurs d'embauche).

● Les universités étrangères

Pour un étudiant, le passage par une université étrangère durant une partie de ses études est devenu un « plus » reconnu sur le marché de l'emploi : la base de données du Monde rend compte des échanges de grandes écoles avec des universités étrangères, dans plus d'une soixantaine de pays. L'internaute peut y découvrir : les échanges d'étudiants – accueillis par l'université étrangère ou envoyés par celle-ci dans les grandes écoles françaises, les accords (doubles diplômes, programmes communs de formation...), ou encore les échanges d'enseignants entre les établissements français et étrangers.

Comment s'y retrouver dans les formations de troisième cycle et les partenariats des grandes écoles françaises avec les universités étrangères

Devenez Ingénieur d'affaires ou Manager de projet high-tech en acquérant une double culture

Tél. 01 45 92 60 00/04
Internet : www.istm.fr

Admission : DEUG, DUT, BTS, Math Spé... ou autre BAC + 2 scientifique ou technique

Diplôme BAC + 5 visé par le Ministre de l'Éducation Nationale

DANS L'UNE DES 3 FILIÈRES :

- biotechnologies/ bioindustries
- informatique et communications numériques
- matériaux avancés et ingénierie intégrée

Une formation intégrant des enseignements scientifiques et de management

L'innovation à son école
INSTITUT SUPÉRIEUR DE TECHNOLOGIE ET MANAGEMENT
Ché Descartes - 2 bd Blaise Pascal - BP 99 - 93162 Noisy le Grand Cedex
Établissement Consulaire d'enseignement supérieur reconnu par l'État

HEC sous le choc de la e-baffe

START-UP. A Jouy-en-Josas, sur le campus de la grande école, la nouvelle économie fait beaucoup moins rêver

Sur le campus d'HEC, à Jouy-en-Josas (Yvelines), l'enthousiasme et l'euphorie sont retombés aussi rapidement qu'ils étaient apparus. Les start-up qui fleurissaient il y a à peine un an dans les chambres des internes se font rares. Les success stories d'étudiants ayant « levé » des millions sont devenues autant de légendes. Et si elles font encore rêver, l'heure est plutôt au pragmatisme. « *La vague est retombée. Avant, tout le monde parlait de nouvelle économie. Chacun avait son projet. Maintenant, on est un peu refroidi* », souligne Rémi, étudiant en deuxième année. « *L'envie est toujours là, affirme Jean-Baptiste, qui fait partie de la Junior-Entreprise, c'est normal, 80 % des étudiants d'HEC souhaitent créer leur entreprise. Mais le contexte a changé. La conjoncture n'est plus la même. Le modèle économique évolue...* »

Aussi les couloirs du bâtiment D, qui abritait trois success stories amplement couvertes par la presse écrite et télévisée il y a

Les success stories d'étudiants ayant « levé » des millions sont devenues autant de légendes



OLIVIER, JULIEN ET SYLVAIN TRAVAILLENT SUR LEUR BUSINESS PLAN

à peine un an et demi, paraissent aujourd'hui étrangement calmes. Les trois étudiants-PDG sont partis en année dite « d'alternance » – douze mois consacrés à travailler dans une entreprise avant le diplôme – ou ont terminé l'école et ont « délocalisé » leur entreprise. « *Nous n'avons pas le droit d'employer du personnel sur le campus* », constate Antoine Chauveau, qui y réside toujours mais dont la société est maintenant hébergée à Suresnes.

Les projets qui se montent se font dans l'ombre

Pour l'heure, quelques guirlandes, témoins de restes de fêtes de fin d'année, décorent encore les couloirs jaune pâle de l'immeuble. En revanche, les successeurs en herbe d'Antoine et de ses confrères se font plus discrets. Plus aucun panneau n'annonce crânement de « siège social » de société. D'ailleurs, de start-up, il semble n'y en avoir aucune en œuvre sur le campus d'HEC (contre plus d'une dizaine avec pignon sur rue il y a moins d'un an).

Les projets qui se montent se font de préférence dans l'ombre.

Olivier, Julien et Sylvain se réunissent dans leur chambre pour mettre une dernière touche à leur *business plan*. Un ingénieur, étudiant aux Arts et Métiers, a été chargé de réaliser le plan de leur site. Cela fait plus de trois mois qu'ils travaillent à leur projet, encouragés par un de leurs professeurs. Ils ont 600 francs pour acheter, pour deux ans, le nom de leur future start-up, Sport2mail.com. Et, confiants, espèrent « *lever un petit ticket d'entrée – 1 million* » pour concrétiser leur *newsletter* personnalisée d'informations sportives. En cas de réussite, ils effectueraient alors leur année d'alternance dans leur propre start-up. Une réalité, l'année passée, pour plusieurs HEC... « *Si on avait lancé l'idée en décembre 1998 ou 1999, elle serait déjà*



MYRTHO ET PIERRE SE LANCENT DANS UNE ASSOCIATION POUR FAIRE DU COMMERCE ÉQUITABLE



concrétisée », estime Julien. « A l'époque, un business plan d'une page suffisait. Maintenant, il faut un projet vraiment sérieux, qui soit tout de suite rentable », surenchérit Olivier. Or, pour l'instant, les *business angels* se font rares, même parmi les anciens d'HEC, qui, esprit de corps aidant, ont investi les années passées dans des projets d'étudiant. « Les capital-risqueurs misent désormais davantage sur l'équipe que sur les idées. Il vaut mieux avoir un doublé X-Mines/Stanford pour obtenir un ticket d'entrée qu'une seule bonne idée », constate Rémi.

Les étudiants en veine de création sont donc moroses : l'heure n'est plus, disent-ils en chœur, au « B to C » (*business to consumer*). Ce sont leurs profs qui le leur ont dit. Et pas un investisseur ne mettrait aujourd'hui un centime dans un projet dont la valorisation est fondée sur le court terme... Il faut laisser du temps au temps. Une démarche va mettre plusieurs années à se concrétiser. La mode, d'ailleurs, est plutôt aux biotechnologies. Ce qui n'empêche pas Olivier, Julien et Sylvain de se reconforter en estimant que, « si on arrive à lever des fonds, ce sera la preuve que l'idée est valable et qu'on tiendra la route après » ! Et finalement : « De toute façon, à notre âge, on est libre de se planter ou de réussir. L'esprit d'aventure sera toujours valorisé. Alors que si on s'arrête de travailler à quarante ans pour lancer quelque chose, c'est plus difficile », conclut Olivier.

Après les stock-options, les projets associatifs...

Le temps où des projets se montaient toutes les heures, entre deux cours – quitte à disparaître le lendemain –, est bien révolu. « Nous avons profité du dernier créneau », raconte Antoine Chauveau, qui a levé 1 million en moins d'un mois avec son co-douche (l'étudiant de la chambre voisine, avec lequel il partageait sa douche) en juin 1999 pour monter Click'nCheck, un site proposant des modes d'emploi en ligne de produits électroniques. Le site, rentable, fonctionne toujours, mais Antoine reste réaliste : « La conjoncture était encore bonne, alors que maintenant la recherche de financement est quasi impossible. »

Aussi, après la chasse aux millions, certains se lancent dans des projets plus associatifs, voire plus éthiques. C'est le cas de Pierre Carbonne, vingt-trois ans, en troisième année, et de Myrtho Tripathi, vingt-trois ans, en deuxiè-



SYLVAIN, OLIVIER ET JULIEN DANS LE COULOIR DES START-UP

Les capital-risqueurs misent désormais sur l'équipe. Il vaut mieux avoir un doublé X-Mines/Stanford pour obtenir un ticket d'entrée qu'une seule bonne idée

me année, qui travaillent à « un projet de start-up dans le cadre d'une association » avec une vingtaine d'étudiants d'autres grandes écoles ou de l'université. « Notre idée est de monter en ligne une boutique de commerce équitable. Nous allons nous retrouver en compétition avec de vrais sites de commerce », souligne Pierre, qui avoue aussi profiter « de l'image éthique à la mode ». De Polytechnique à HEC, les étudiants qui font partie de l'association communiquent essentiellement par mail, de chambre à chambre, et se réunissent une fois par mois. Le site (www.equiterre.com) devrait être lancé début mai. Et Myrtho, chargée du financement, dit être plutôt à la recherche « de sponsors, de partenaires, que d'investisseurs ». Diplomate, elle demande en riant au photographe de ne pas faire son cadrage sur l'affiche du Che Guevara par Andy Warhol qui orne sa chambre d'étudiante. « Ne la montrez pas. Cela pourrait casser notre financement ! »

L'engouement pour les start-up et la nouvelle économie, malgré les déconvenues, reste cependant encore vivace. Et si l'on n'espère plus gagner des millions à tous les coups, l'idée de travailler autrement conti-

nue d'essaimer. L'association Starting Blocks, créée en 1999 afin « d'introduire le campus dans l'ère de la nouvelle économie », continue de s'activer. Elle organise le 5 avril prochain son cinquième forum de recrutement dédié exclusivement aux start-up et aux entreprises de croissance Internet. Mais le thème est révélateur de l'humeur ambiante : il s'agit de regrouper « les cinquante start-up où il fait bon travailler ». Comme pour mieux souligner encore que, décidément, si tout n'est pas rose au royaume des start-up, il y a encore quelques niches qui permettent de se faire plaisir... Car finalement, « quand on sort d'HEC, il y a beaucoup de métiers qui permettent de gagner beaucoup d'argent, et vite : trader à New York, consultant, etc. Quand on cherche à créer une structure, c'est donc pour réaliser quelque chose de A à Z. Les autres métiers compensent le faible intérêt personnel par des hauts salaires », affirme Thibaut, vingt et un ans, en première année, qui a monté une association sur le campus pour faire du « e-conseil » et dont le tee-shirt proclame fièrement « start you up ! ».

Anne Proenza

A Supélec, le virus de l'entreprise est bienvenu

« L'ÉCLATEMENT DE LA "BULLE" INTERNET VOUS A-T-IL SURPRIS ? EN REDOUTEZ-VOUS DES EFFETS NÉGATIFS POUR VOS ÉLÈVES ?

– Je forme des étudiants dans le domaine de l'information et de l'énergie et le monde a de plus en plus besoin de leurs compétences, bulle ou pas. Cela dit, je constate que le krach Internet traduit deux phénomènes : le premier, c'est un réajustement boursier qui prouve qu'il existe aussi des forces de rappel pour la Netéconomie.

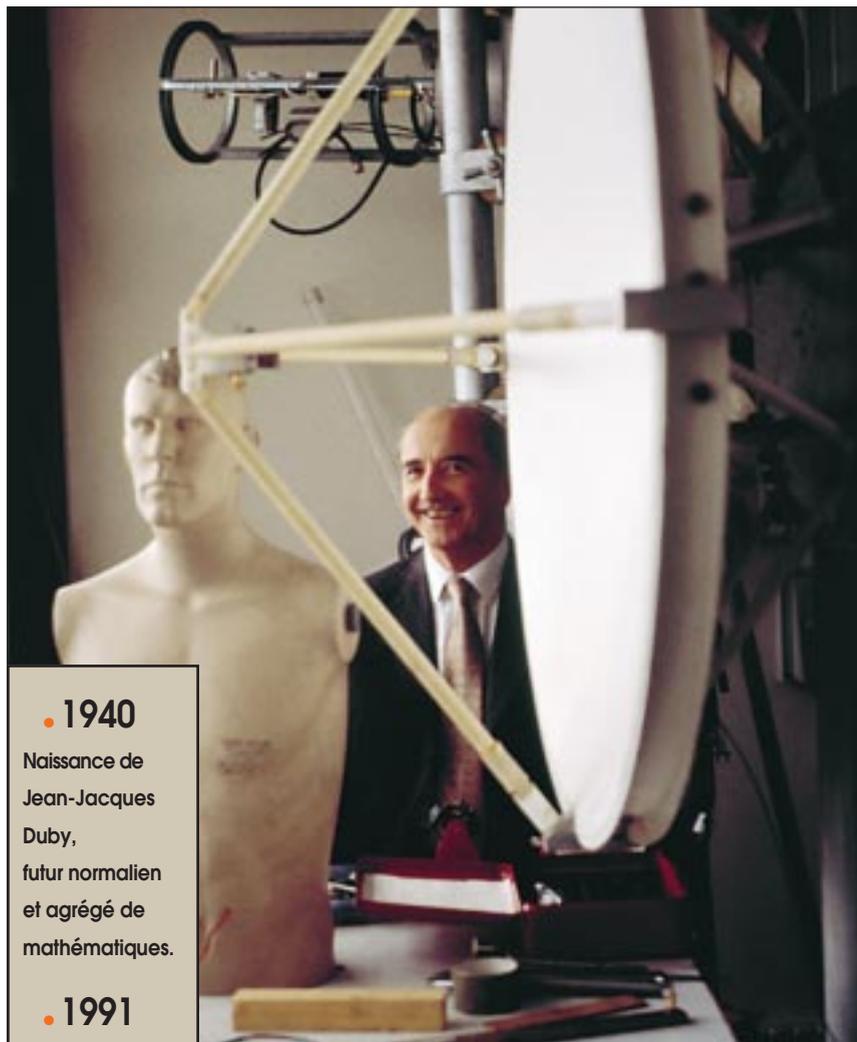
» Le second, c'est la traduction de doutes technologiques normaux : la nouvelle norme UMTS va-t-elle supplanter celles qui existent déjà dans la téléphonie mobile ? Et, si ce n'est pas le cas, ceux qui ont tout misé sur l'UMTS vont perdre beaucoup d'argent... Le krach, c'est la vie !

– AVIEZ-VOUS ADAPTÉ LES ENSEIGNEMENTS DE SUPÉLEC ET LE CURSUS DE VOS ÉLÈVES AUX EXIGENCES DE LA NOUVELLE ÉCONOMIE ?

– Les ingénieurs que nous formons doivent disposer d'une panoplie de techniques afin de résoudre les problèmes, pour lesquels je ne cesse de leur dire que les solutions ne sont pas forcément uniques. En même temps, j'essaie d'exalter chez eux des capacités laissées en jachère par le système éducatif français : l'originalité, le goût d'inventer, l'envie de réaliser. Car les jeunes qui nous arrivent ont la tête très bien faite, mais il reste à libérer leurs talents et surtout leur esprit d'entreprise.

» Certes, la plupart de nos diplômés prennent le chemin des grands groupes, mais nous avons décidé d'inscrire cet esprit d'entreprise très tôt dans notre cursus pour apprendre au futur créateur comme au futur cadre supérieur à prendre des risques sans pour autant aller au casse-pipe...

JEAN-JACQUES DUBY. Le directeur de l'Ecole supérieure d'électricité veut continuer à libérer les talents créatifs de ses ingénieurs



• 1940

Naissance de Jean-Jacques Duby, futur normalien et agrégé de mathématiques.

• 1991

Il préside le conseil scientifique de l'Institut national de la recherche sur l'environnement et les risques industriels et l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité.

• 1995

Directeur de Supélec.

– COMMENT RÉUSSISSEZ-VOUS À IMPRÉGNER VOS ÉLÈVES DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE ?

– Nous aiderons ceux – une minorité – chez qui va mûrir le goût de créer sa propre entreprise, en leur mettant le pied à l'étrier, même si le projet ne se réalise pas dès la sortie de l'Ecole.

» Quant à l'immense majorité qui ne créera jamais d'entreprise, nous voulons lui apprendre quelques réflexes fondamentaux car, quand on est directeur financier, convaincre son PDG de la nécessité d'un investissement relève du même exercice que de persuader un capital-risqueur de mettre de l'argent dans une start-up.

» Se familiariser avec le management du risque servira également à la dizaine de nos élèves qui, dans chaque promotion, prennent le chemin de secteurs comme celui de l'assurance, par exemple. Nous avons donc construit une fusée à plusieurs étages.

» A la base, une formation qui mêle la technique et le business et

dont un tiers des enseignements concerne les matières telles l'économie, la gestion, la finance, le droit, la propriété industrielle, etc. Le premier étage de notre fusée – et qui s'adresse aux étudiants de deuxième année – consiste en un cours d'initiation à la création d'entreprise.

» Nos élèves acquièrent le b.a.-ba des business plans et des business models, durant le premier semestre. Alors que cet enseignement est en option, nous avons été surpris de son succès : la moitié des deuxième année le suivait durant la période 1999-2000 ; cette proportion est passée à 70 % de la promotion 2000-2001. C'est dire si le krach de l'an dernier n'a pas découragé les vocations !

» Deuxième étage : un projet de création d'entreprise. Il s'agit de cas d'école et de simulations. Tous ceux qui suivent le cours ne créent pas forcément leur start-up. Au cours de l'année 1998-1999, cinq projets ont ainsi mobilisé quinze élèves et, en 1999-2000, sept projets ont été élaborés par dix-sept élèves.

» Troisième étage : nous aménageons la scolarité des élèves de troisième année qui veulent créer leur propre entreprise tout en obtenant leur diplôme de Supélec.

» Deux cas se présentent alors. Soit notre étudiant ne fait qu'assurer le support technique de la start-up dont le véritable moteur est le business et le commercial, pris en charge par un de ses camarades d'HEC ; nous nous bornons alors à adapter son cursus scolaire. Soit il s'agit d'une start-up innovation et technique dont notre élève est le concepteur et le dirigeant ; dans ces conditions, nous l'"incubons" en lui offrant une salle, des moyens de communication, un support administratif et financier ainsi que l'assistance de nos enseignants.

» Les jeunes "anciens" de notre club de créateurs d'entreprise lui donnent également des conseils. A ce sujet, je me réjouis que la solidarité intergénérationnelle ne soit pas un vain mot. Lorsque la start-up est créée, elle nous quitte pour la pépinière d'entreprises de Gif-sur-Yvette, de Rennes ou de Metz.

- COMBIEN D'ENTREPRISES ONT-ELLES ÉTÉ CRÉÉES DANS CES CONDITIONS ?

– En 1999, première année de la démarche, une entreprise, Hypnotizer, a vu le jour ; elle emploie trente personnes et, après un premier tour de table de 4,5 millions de francs, en cherche à nouveau 25 millions.

» En 2000, trois équipes ont été « incubées » sur les campus de Rennes et de Gif.

» En 2001, j'avoue n'y rien comprendre : deux start-up plutôt "commerciales" qui auraient dû pâtir du krach ont trouvé aisément des fonds, alors que deux start-up "techniques" semblent connaître des difficultés de financement. Il est vrai que les montants nécessaires sont tellement faibles...

» Ce qui me plaît, c'est que le mouvement est en train de faire boule de neige : les projets des élèves de troisième année intéressent énormément les deuxième année, qui se mettent à travailler pour leurs camarades ; ils effectuent leur stage obligatoire chez eux ! Je n'avais pas prévu cet engouement.

L'entrepreneuriat... Combien de divisions ?

Faute d'une mise à jour en temps réel d'un recensement des programmes d'entrepreneuriat, il est bien difficile de savoir si le reflux des start-up de l'Internet a eu des incidences sur le nombre de formations proposées sur ce thème par les établissements d'enseignement supérieur.

Aux dernières nouvelles, il y a un peu moins d'un an, 160 programmes de ce type existaient en France, et un peu plus de 70 étaient en projet (c'est peut-être de ce côté qu'il faudra chercher d'éventuels effets de la « e-baffe »). Il est également trop tôt pour dire si les programmes existants attirent moins de candidats : après tout, les décisions d'inscription pour cette année ont eu lieu l'été dernier, alors que les premiers signes du retournement n'étaient encore pas considérés comme tels.

Une chose est sûre : la multiplication de ces programmes, dans la période antérieure, a renforcé la nécessité d'une réflexion pédagogique et académique sur ce qu'est au juste l'enseignement de l'entrepreneuriat. Quoi de commun, en effet, entre les cours de sensibilisation – dont beaucoup font partie de ce que les écoles de commerce croient être le service minimum à offrir à leurs étudiants en la matière – et les véritables cursus de formation à la création d'entreprise ? Les succès du premier congrès de l'Académie de l'entrepreneuriat (www.entrepreneuriat.com), en novembre 1999 à Lille, et du Forum européen sur les formations à l'entrepreneuriat, les 19 et 20 octobre 2000 (voir <http://www.industrie.gouv.fr/forum>), montrent que le monde académique commence à s'intéresser à ces questions. Un premier numéro de *La Revue de l'entrepreneuriat* est attendu pour cette année.

Il s'agit de donner à cette nouvelle discipline les fondements qui lui permettront de perdurer au-delà des effets de mode. Lors du congrès de la Conférence des grandes écoles, au mois de janvier à Marseille, Alain Fayolle, vice-président de l'académie, listait ainsi les questions qui demeuraient en suspens : quels sont les impacts et les effets réels de ces formations en matière de comportement des diplômés et de création effective d'entreprises ? Quelles sont les spécificités réelles d'un enseignement de l'entrepreneuriat ? CQFD...

Je ne vois pas d'effet « krach » dans l'attitude de nos étudiants ou de leurs futurs employeurs

- ALLEZ-VOUS MODIFIER VOTRE CURSUS PÉDAGOGIQUE EN FONCTION DES DIFFICULTÉS NOUVELLES RENCONTRÉES PAR VOS ÉLÈVES POUR CRÉER LEUR PROPRE ENTREPRISE ?

– Je ne vois pas d'effet "krach" dans le comportement de nos élèves ou de leurs futurs employeurs. Tout au plus nos étudiants mettent-ils davantage de temps à boucler leur tour de table. Il faut dire qu'ils deviennent plus exigeants et ne veulent pas s'associer avec n'importe qui. Cette prudence me semble la bienvenue...

» Pour le moment, nous ne changerons donc rien à la pédagogie que nous avons mise en place pour inoculer le virus de l'entreprise aux élèves de Supélec. Cela nous a permis de multiplier par trois en quatre ans le nombre de nos élèves embauchés par les PME, même si celles-ci offrent des salaires moindres. Nos étudiants acceptent ce manque à gagner car ils ont vraiment envie de travailler dans un contexte professionnel où ils peuvent prendre des responsabilités, c'est-à-dire dans des entreprises petites et moyennes où ils touchent à tout, au prix d'un travail intense, certes, mais passionnant. C'est à l'évidence une conséquence de l'effet "start-up" et de l'apport que nous leur fournissons. Et cet effet n'est pas près de cesser. »

Propos recueillis par
Alain Faujas

SURENCHÈRE. Les tensions sur le marché du travail incitent les entreprises à déployer des techniques qui se veulent de plus en plus originales afin de séduire les jeunes diplômés

recrutement tout est bon pour atteindre sa cible



E

ntre les entreprises et les jeunes sortis des grandes écoles, c'est comme une histoire d'amour... On va tout faire pour se séduire.

Mais avant de se plaire, encore faut-il se trouver. Aussi, les entreprises multiplient-elles les occasions de rencontres, dans les écoles, lors des forums emplois, et aujourd'hui sur le Net. « Les entreprises reviennent en masse sur les forums organisés par les étudiants », témoigne Yves Barbry qui veille au recrutement des futurs élèves à l'entrée de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Etien-

ne. La « drague » commence là, souvent par un premier entretien d'embauche, suivi d'un stage qui peut déboucher sur un mariage ferme quelques mois plus tard. « Plus de la moitié des étudiants sont recrutés avant d'être diplômés », poursuit Yves Barbry. Un pourcentage qui s'élève à 60 % pour les élèves d'HEC.

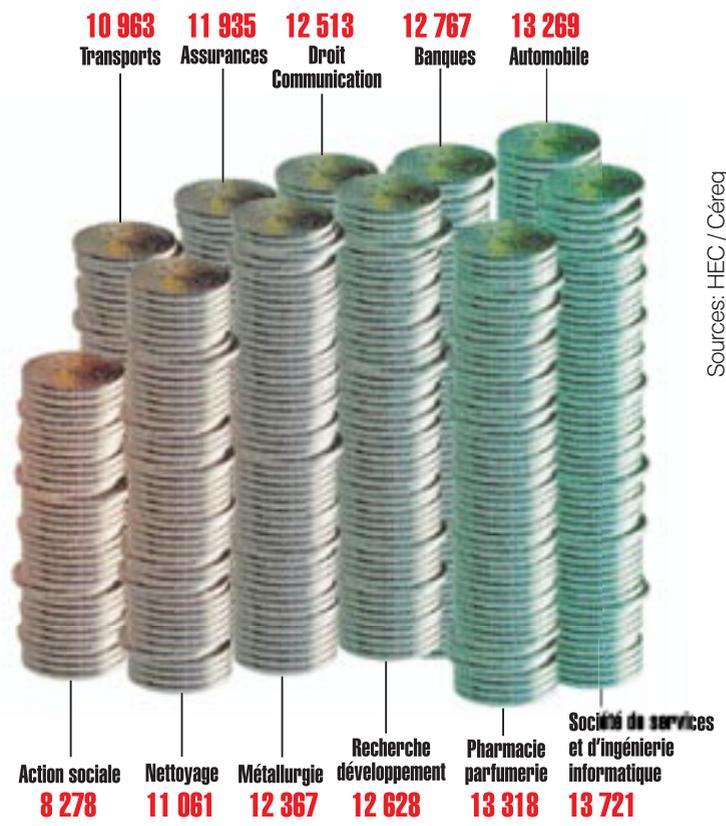
Ces « carrefours » de l'emploi sont très courus : 150 entreprises ont participé à celui d'HEC, les 30 et 31 janvier dernier, une centaine à ceux de Centrale Lyon et des Mines de Saint-Etienne en décembre. Les sociétés y délèguent leurs « ambassadeurs », des anciens de l'école, chargés



▼ L'INFORMATIQUE ET LE CONSEIL RÉMUNÈRENT LE MIEUX



Salaires proposés aux jeunes diplômés selon la plaquette du dernier forum de HEC (janvier 2001)



Salaires moyens bruts des jeunes diplômés de niveau I et II (bac +4 et plus) cinq ans après l'obtention de leur diplôme

Sources: HEC / Céreq

●●●
d'« accrocher » leurs camarades de la promotion suivante, selon les termes de Thomas Quemme, issu de l'École supérieure de commerce de Paris, qui représente le cabinet Ernst et Young au forum de son ancienne école. « Les entreprises confient un rôle de sergent recruteur à ceux qu'elles viennent d'embaucher. Avec un risque : recruter des clones », estime Jean-Marie Peretti, professeur à l'Essec. « Les étudiants aiment beaucoup ces contacts. Ils font confiance à des anciens élèves », témoigne Thomas Bolac, d'Accenture. Aussi le cabinet-conseil donne-t-il, via son site Internet, la possibilité aux étudiants de contacter les anciens de leur école qui travaillent chez lui. Si la cooptation est une pratique, voire un objectif affiché dans certaines entreprises, d'autres moyens, plus originaux, sont déployés. Le mois dernier, Accenture lançait un jeu concours, clairement axé sur le recrutement de jeunes diplômés et destiné aux 8 000 étudiants en troisième année des trente-six écoles parisiennes de commerce ou d'ingé-

nieurs. Il s'agissait de concevoir un projet sur leur vision de la vie dans vingt ans. L'Oréal s'y est mis à son tour, ouvrant « la première compétition internationale de stratégie totalement en ligne » : le « e-strat Challenge », à laquelle 2 200 étudiants se sont déjà inscrits.

Attirer, rassurer, dorloter

Dans les deux cas, les sociétés offrent d'elles une image d'entreprise résolument tournée vers l'avenir. Les entreprises envoient des signes à ceux et celles qu'elles veulent séduire et « jouent la carte de l'affectif », comme l'explique Jean-Marie Peretti. L'image qu'elles donnent d'elles-mêmes est essentielle pour attirer le bon candidat à la bonne place. Et de développer dans leurs petites annonces les thèmes du dynamisme, de la modernité, de l'excellence, du dépassement de soi, de l'ouverture d'esprit...

Une fois le diplômé attiré, reste à le rassurer. Et à le dorloter. « Il est important de se sentir accueilli dans une entreprise où on a souhaité aller », commente Domitille Tézé, directrice

L'homme aux clés d'or offre aux consultants les mêmes services que la conciergerie d'un grand hôtel

des ressources humaines au cabinet ATKearney. C'est pourquoi, tous les mois, le cabinet conseil organise un cocktail de bienvenue pour les nouveaux arrivés où sont invités tous les collaborateurs de la société. Les petits nouveaux sont pris en main durant deux jours de présentation et placés sous la houlette d'une personne spécialement chargée de leur intégration. On en profite pour leur remettre tout à la fois leur ordinateur, leur portable, leurs cartes de visite, afin de leur éviter de courir dans les différents services. Et, s'ils veulent commander un billet d'avion pour partir en week-end, ils pourront profiter de l'agence de voyages, située au rez-de-chaussée juste à côté des ascenseurs. Accenture, pour sa part, a recruté l'homme aux clés d'or d'un palace afin d'offrir à ses consultants les mêmes services que la conciergerie d'un grand hôtel. On peut ainsi, de Hongkong, faire envoyer des fleurs pour la Fête des mères ou pour la Saint-Valentin, trouver une baby-sitter si l'on veille tard le soir au bureau, faire recoudre

●●●

stratégies recrutement



un bouton ou commander ses courses, déposées ensuite dans le coffre de sa voiture. « *Le but est de faciliter la vie des consultants et leur éviter de passer du temps à la logistique. On leur montre ainsi qu'ils sont recrutés pour faire le travail qu'ils aiment et s'y donner à 100 %* », commente Thomas Bolac. « *Notre matière première, explique Domitille Tézé, c'est l'individu. Plus le consultant se sent bien, mieux il travaille.* » Le téléphone mobile, l'ordinateur portable, font partie de ces avantages en nature qui agrémentent la vie. La voiture, mise à la disposition du jeune consultant au bout de deux ou trois ans, est finalement une forme de rémunération défiscalisée.

Mais, en réalité, on n'entre pas dans une société uniquement pour une voiture de fonction. Les entreprises déploient d'autres arguments : « *Le déroulement de carrière, la perspective de grimper dans la hiérarchie, d'avoir des responsabilités, le fait d'occuper des postes différents à l'intérieur de l'entreprise* », témoigne Gilles Gouteux, responsable des relations avec les entreprises à l'ESCP-EAP. « *Les atouts que nous mettons en avant ? La diversité de nos activités qui offre intrinsèquement des possibilités de développement importantes* », répond Claire Boggio, responsable de la mobilité et des relations avec les écoles chez Philips. Mais elle reconnaît aussi que l'entreprise néerlandaise, imprégnée « *d'une forte culture calviniste, ne sait pas toujours bien vendre ce qu'elle fait* » auprès des jeunes diplômés, « *alors qu'il y a, poursuit-elle, au sein du groupe une possibilité réelle d'exprimer ses projets et un réel esprit d'équipe* ».

L'international : un attrait irrésistible

La société, qui a ouvert une « business school » interne, mise également sur la formation et sur les « development centers » qui visent à aider les candidats à des postes de management, à auto-évaluer leurs points faibles et leurs capacités. Le cabinet ATKearney, quant à lui, prend en charge en totalité les frais de scolarité de ses jeunes recrues qui postulent à un MBA, « *plus les dépenses qui permettent de vivre confortablement* », précise Domitille Tézé.

Et la qualité de vie ? « *De plus en plus d'élèves y sont attachés*, commente Yves Barbry. *Elle peut passer par la possibilité de travailler*

chez soi, en province, ou par une carrière à l'international. » L'idée de voyager séduit nombre de jeunes diplômés. Du coup, certaines entreprises commencent à faire miroiter cette perspective dès l'embauche. Carrefour, par exemple, en fait un argument dans sa présentation au forum d'HEC : « *Tous les postes en France sont des clés d'entrée pour l'international. Rejoignez notre groupe multiformat et multifonction.* » « *Londres a un attrait irrésistible* », affirme Gilles Gouteux. Surtout pour les étudiants qui se destinent à la finance.

En revanche, très peu d'entreprises mettent en avant l'aménagement du temps de travail. Une exception, néanmoins, le groupe Pernod Ricard, pour qui le travail se consomme avec modération et qui promet à ses futurs cadres « *des jours RTT* », un vendredi par mois. En revanche, l'argument peut être présenté au moment de l'embauche. La possibilité de grouper son travail sur

quatre jours fait partie des avantages d'EDF-GDF, par exemple. Jérémie Lerondeau, en stage chez Cartesis, conseil en système d'information, le reconnaît. « *Je n'ai pas envie de bosser de 7 heures du matin à 11 heures du soir, comme dans certaines banques d'affaires. J'ai envie de voir mes amis. La souplesse des horaires me permet de poursuivre aussi mon entraînement sportif.* »

La « drague » a réussi ; le diplômé est ferré. Il s'agit maintenant de passer au contrat de mariage. Et là, toutes les formules sonnantes et trébuchantes sont possibles : plan d'épargne d'entreprise, participation, intéressement aux bénéficiaires, possibilité d'acheter des actions. « *L'épargne salariale s'est généralisée dans tous les secteurs*, souligne Jean-Marie Peretti. *La constitution d'un patrimoine est un plus pour attirer les diplômés* » et pour les fidéliser. Car le coup de foudre, à dire vrai, cela n'a qu'un temps.

Pierre-Yves Poindron

La drague
a réussi ;
le diplômé
est ferré.
Il s'agit
maintenant
de passer
au contrat
de mariage

Fenêtre sur

Course de vitesse sur le Net

Pour les étudiants, le recrutement sur le Net est devenu quelque chose d'automatique », affirme Gille Gouteux, responsable

des relations avec les entreprises à l'École supérieure de commerce de Paris.

Celle-ci a d'ailleurs son propre réseau Intranet où figurent les offres de stages envoyées par les entreprises. Après validation, ces offres peuvent être consultées directement par les étudiants de chez eux avec un mot de passe.

L'opération recueille un franc succès puisqu'on enregistre actuellement 18 000 connexions par mois, soit une moyenne de neuf par élève.

HEC a une formule quelque peu différente. Les entreprises qui souhaitent déposer une offre le font par e-mail et l'école la rebasecule en interne aux élèves qui disposent tous d'une boîte aux lettres électronique personnelle sur leur ordinateur.

Comme le recrutement des meilleurs diplômés est souvent une course de vitesse entre les entreprises, elles n'ont pas été longues à se mettre à ce mode de communication de leurs offres d'emploi ou de stages.

Certaines – Accenture, ATKearney, Danone, L'Oréal, Procter & Gamble, EDF-GDF – disposent de leur propre site Internet consacré au recrutement. Les candidats peuvent y envoyer leur CV en ligne.

Pour son premier mois d'ouverture, en janvier dernier, le site d'Accenture a reçu 900 CV. Les postulants peuvent suivre l'avancée de leur candidature, mais ils y trouvent également des informations sur les carrières et peuvent rencontrer des experts.

Des sites généraux dédiés au recrutement en ligne ont déjà pignon sur rue. Rémunérés par les firmes, ils sont gratuits pour les étudiants.

Certains sites se spécialisent : l'entreprise n'y rencontre que les diplômés de certaines écoles sélectionnées. Pour y accéder, les étudiants doivent disposer d'un code d'accès. C'est le principe de Qualisphère, opérationnel depuis la fin de l'année. Les écoles envoient les e-mails de leurs étudiants, qui reçoivent en retour un numéro d'accès confidentiel pour entrer dans le site.

P.-Y. P.

ÉGALITÉ. 40 % des cadres sont des femmes. Mais seulement une minorité atteindra le sommet de la hiérarchie

EDF promet la parité

LYON,

de notre envoyée spéciale

C'est là. Pas moyen de se tromper. A 35 kilomètres de Lyon, quatre tours projettent des panaches blancs dans le ciel gris métallique. Dessous, clos par des barbelés, le site de la centrale nucléaire du Bugey. De jeunes femmes cadres rejoignent leur poste, au sein de services de cent ou deux cents agents où elles sont parfois les seules femmes. Et enfilent le « bleu », le casque de chantier et les chaussures de sécurité pour aller sur le terrain. Travailler parmi autant d'hommes pose-t-il un problème ? Elles balaient la question d'un regard amusé. Visiblement, ce n'est pas une préoccupation majeure. « Ça ne me dérange pas. Finalement, c'est tout naturel », répond Cécile Ballenghien, ingénieur déchets-environnement au service « génie de site ».

Seule parmi cent collaborateurs

Titulaire d'une maîtrise de chimie et d'un DESS en environnement, elle a été embauchée par EDF il y a dix-huit mois. Et a été la deuxième femme à intégrer ce service de 80 personnes. Tout comme, à son arrivée, le 30 août 1999, Audrey Lançon, 24 ans, diplômée de l'INSA de Lyon et désormais ingénieur combustible, était la seule femme parmi la centaine de collaborateurs du service combustible-logistique.

Être une femme dans un milieu d'hommes ? Le problème n'est pas là. L'important pour ces jeunes recrues d'EDF est d'exercer des métiers qui les passionnent. « J'ai eu des responsabilités tout de suite, témoigne Audrey Lançon. On me fait confiance. » Magali Zabaleta parle elle aussi de son

métier avec passion. A son arrivée à Bugey, en 1994, diplômée de Centrale Lyon et de l'IAE d'Aix-en-Provence en poche, elle savait qu'elle serait amenée, à l'issue de quatre ans de formation, à prendre la tête de l'une des quatorze équipes qui exploitent jour et nuit les réacteurs. Aujourd'hui, elle traverse la salle de commande des réacteurs 4 et 5 comme un poisson dans l'eau.

Première et unique femme à travailler au service conduite-exploitation de Bugey, elle a le sentiment d'avoir ouvert une porte. Et s'attache à ne pas la refermer derrière elle. « En fait, je suis assez fière, sourit-elle, car une deuxième femme devrait bientôt occuper un poste de chef d'exploitation. »

En définitive, ces jeunes femmes savent que seules leurs compétences entrent en ligne de compte. Et qu'hommes et femmes sont traités sur un pied d'égalité. A fonction, formation et ancienneté égales, elles sont

Être une femme dans un milieu d'hommes ? Le problème n'est pas là. Ces recrues veulent exercer des métiers qui les passionnent

payées à l'identique. Les salaires d'embauche varient selon la formation de 183 638 francs à 223 002 francs annuels bruts. Elles affichent toutes le même optimisme sur leur évolution de carrière. « Ici, des exemples concrets montrent qu'être une femme, et avoir des enfants, n'est pas un frein en la matière », sourit Laura Gaiffier. Ingénieur chaudronnier, entrée à Bugey en décembre 1999, elle se voit évoluer, d'ici trois à quatre ans, vers un poste plus orienté management, dans le domaine technique ou, pourquoi pas, la communication.

« A priori, tous les jeunes diplômés partent à égalité de chances, explique Christian Descamps, responsable des ressources humaines de la centrale. Lorsqu'on voit ce que donnent certaines jeunes femmes sur le terrain, il est clair qu'elles sont promises au même avenir que leurs homologues masculins. Maintenant, les événements peuvent en décider autrement. »

La parité, mais jusqu'où ? Retrouvera-t-on un jour une de ces jeunes femmes parmi les cadres dirigeants d'EDF-GDF ? Difficile à dire. Certes, l'encadrement d'EDF-GDF se féminise : 42,2 % des jeunes cadres recrutés en 2000 étaient des femmes, ce pourcentage atteignant 30 % dans les domaines techniques. Mais l'égalité reste à construire en matière d'évolution de carrière. Ainsi, 4,4 % seulement des cadres dirigeants sont des femmes.

Plus inquiétant, le pourcentage est le même parmi les cadres à potentiel, vivier des dirigeants de demain. « Ce constat est ressenti comme préoccupant par la direction, assure Jean-Pierre Gras, responsable de l'égalité professionnelle à EDF-GDF. Elle a donc décidé d'en identifier les causes et de mettre en place des actions pour y remédier. »

Sylvie Mignard

En bas de la pyramide

- **Les femmes** - 45,6 % de la population active - restent encore une large minorité dans les métiers dits masculin : elles ne représentent que 10 % des policiers et des militaires, 24 % des artisans, 21 % des ouvriers et 32 % des agriculteurs.
- **En revanche**, elles sont largement majoritaires au sein des employés (76 %), des instituteurs (64 %) et jouent quasiment à parité (53 %) pour l'enseignement secondaire.
- **Les hommes** dominent encore les sommets des entreprises : ils représentent 62 % des « cadres et des professions intellectuelles supérieures » et 61 % des professions libérales.

La séduction passe par des shows rodés

« LES ENTREPRISES LUTENT POUR S'ASSURER LA COLLABORATION DES JEUNES DIPLÔMÉS. QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LEURS TECHNIQUES DE SÉDUCTION ? »

– Le rapport de force jeunes diplômés-recruteurs varie selon le secteur d'activité. Dans l'informatique et les télécoms, la pénurie pousse à la surenchère en termes de salaire ou d'évolution de carrière. Mais, dans le droit ou le marketing, les jeunes diplômés ont plus de difficultés. Là c'est l'expérience qui compte. Séduire des candidats peut passer par des « shows » très rodés. Récemment, la division systèmes aéroportés de Thales a transporté des dizaines de jeunes ingénieurs en hélicoptère depuis l'aéroport d'Issy-les-Moulineaux jusqu'au siège du groupe à Saint-Quentin-en-Yvelines. Une entreprise d'informatique avait eu l'idée d'un show à Planet Hollywood.

– CETTE MISE EN SPECTACLE PEUT-ELLE FAIRE LA DIFFÉRENCE ?

– Le « show » peut séduire, mais il ne suffit pas. La demande des jeunes porte davantage sur le contenu. Les jeunes ont des exigences sur la nature de leur travail. Ils veulent connaître leur patron, savoir quelles relations ils vont entretenir avec lui, et quelle sera leur évolution de carrière. Les recruteurs sont conscients de cette demande, mais ont souvent du mal à y répondre. Une PME informatique ne peut pas planifier son développement sur dix ans. De grands groupes peuvent le faire plus facilement.

– LA DEMANDE DES JEUNES DIPLÔMÉS EST-ELLE UNIFORME ?

– Les ingénieurs et les jeunes diplômés des écoles de commerce n'ont que l'embarras du choix. Les juristes peinent, eux, à trouver un premier job qui leur convienne. D'autant que les grands cabinets d'audit ou de conseil qui faisaient la pluie et le beau temps il y a quelques années, ont une image moins chatoyante aujourd'hui. Les jeunes craignent d'être « pressés comme des citrons » et rechignent à y faire leurs premières armes, alors que c'est une bonne carte de visite. En réalité, chez les diplômés, il y a ceux que j'appellerai les « cocooners » qui vont privilégier l'entreprise où ils pourront concilier un tra-



• 1970

Jeune diplômée en psychologie, Françoise Dissaux-Doutriaux entre aux Editions du Centre de psychologie appliquée comme chargée de mission.

• 1980

Elle intègre une filiale de Cap Gemini pour prendre en charge le recrutement puis les ressources humaines.

• 1989

Elle fonde K. Personna, cabinet conseil en management des ressources humaines.

FRANÇOISE DISSAUX-DOUTRIAUX.

La directrice de K. Personna distingue parmi les diplômés les « cocooners » et les « ambitieux »

vail bien payé avec leur projet de vie personnelle. Ceux-là sont partisans des 35 heures. Et puis, vous avez les « ambitieux » qui acceptent de travailler beaucoup en contrepartie d'un salaire important et de la promesse de responsabilités rapides.

– COMMENT LES ENTREPRISES GÈRENT-ELLES CES ATTENTES ?

– Les entreprises savent que 30 % à 40 % des jeunes qui sortent de l'école n'ont pas de projet professionnel précis. Elles portent donc leurs efforts sur les stages de dernière année proposés aux étudiants. Une expérience bien menée détermine souvent un choix d'entreprise ou de carrière. Les entreprises font peu appel aux cabinets conseil pour le recrutement des jeunes diplômés. Mais, quand elles le font, elles apprécient le suivi de l'intégration réalisé par les consultants. Les jeunes recrutés nous confient leurs problèmes plus facilement qu'à leur supérieur hiérarchique. Nous pouvons alerter l'entreprise sur la mauvaise ambiance d'une équipe ou sur une déception quant au contenu du travail, et ce, avant que le dépit ne se transforme en départ.

– LES ENTREPRISES N'ONT-ELLES PAS TENDANCE À RÉPONDRE À LA DEMANDE DE QUALITÉ PAR UNE SURENCHÈRE SALARIALE ?

– Je serais tentée de répondre par la négative. Suivant le diplôme, la première rémunération se situe entre 200 et 250 KF. Les écarts sont faibles. Néanmoins, les diplômés des grandes écoles peuvent se voir proposer des rémunérations de 280 KF. Seules les PME sont tentées de compenser par le salaire leur handicap par rapport à une multinationale. Mais une société de services en ingénierie informatique (SSII) très pointue peut séduire sans surenchère. Nous avons compris, nous consultants, que le salaire comptait moins que le contenu du travail. Dans les entreprises, le message commence à passer.

» En revanche, la trop grande importance accordée au diplôme reste anormale. Un polytechnicien ou un centralien sera souvent préféré à un diplômé issu d'une école moins prestigieuse, en dépit de ses qualités personnelles (goût du contact, sociabilité...). Les Américains sont plus souples à cet égard. Les entreprises françaises ne pressentent pas assez que la personnalité pourra, plus tard, compenser le diplôme. De même, les employeurs ont des efforts à faire pour accueillir, intégrer les jeunes, et ce, dès la première semaine. Si elles écoutaient mieux leurs recrues, le turnover serait moins important.

– EST-CE QU'IL EXISTE UNE « MÉMOIRE DE CRISE » ?

– A ma grande stupéfaction, non! Il y a quelques années, on voyait des ingénieurs chercher un salaire équivalent à celui qu'ils venaient de perdre... Personne n'a tiré les leçons de cette période. Dernièrement, nous avons « approché » un ingénieur ayant trois années d'expérience en informatique. A notre grande surprise, sa rémunération, à 26 ans, était de 470 KF, en dépit d'un diplôme assez moyen. »

Propos recueillis par Yves Mamou

Les charmes de la province attirent davantage

MATCH. Avec des salaires plus élevés, Paris n'est pas encore détrôné mais perd peu à peu de son aura

Un appartement à Antibes-Juan les Pins à quelques encablures de la plage, huit minutes chrono pour se rendre au travail et un premier poste d'ingénieur informaticien qui le conduit en mission chez Compaq... Depuis qu'il a rejoint l'équipe de Transiciel (SSII) basée à Sophia Antipolis, Nicolas Hirel, vingt-quatre ans, frais émoulu de l'Institut supérieur d'électronique de Paris (Insep), ne regrette pas d'avoir quitté la banlieue parisienne de son enfance pour débiter « en province » : « Ici, la concentration d'entreprises high-tech est telle que je peux espérer évoluer dans les prochaines années sans avoir à remonter sur Paris. »

Les métropoles régionales jouent la carte de l'Europe

Dans la course au recrutement des jeunes diplômés, la capitale serait-elle en passe de se faire tailler des croupières par les régions? « Sur un marché de l'emploi tendu, les entreprises de province s'en sortent plutôt bien, constate Michèle Ouziel, responsable de l'espace « jeunes diplômés » à l'Apec. Un cadre de vie plus serein, des logements moins chers, des déplacements moins éreintants et un environnement de travail à « taille humaine » sont des atouts qui commencent à parler à la nouvelle génération. »

Les PME de province s'étant à leur tour

Une carrière palpitante loin de la capitale

dotées des moyens de communication les plus modernes (Internet, visioconférence...), les jeunes diplômés se laissent peu à peu convaincre qu'il est possible de mener une carrière palpitante loin de la capitale. Et d'autant plus que les métropoles régionales jouent la carte de l'Europe : « Avec l'Eurostar et le Thalys, les entreprises lilloises cherchent de plus en plus leurs clients et fournisseurs à Bruxelles, Londres ou Amsterdam, explique Danielle Denancher, responsable du bureau local de MS Partners, cabinet de recrutement parisien. Nous n'avons donc pas trop de mal à recruter les diplômés qui désirent ouvrir leur carrière à l'international. Par contre, difficile de les envoyer chez un industriel en Picardie ! » Car, si les nouvelles recrues cher-

chent à mieux équilibrer vie professionnelle et vie privée, elles entendent profiter de leur temps libre dans une ville qui offre des loisirs. Malgré tout, force est de constater que Paris tient toujours la corde, avec des rémunérations supérieures à ce qui a cours dans le reste de l'Hexagone : 250 000 francs en moyenne, contre 180 000 francs. L'Île-de-France demeure, en outre, le royaume des sièges sociaux, dont les départements finance, marketing, communication et export fascinent les étudiants des grandes écoles. « La capitale offre tout simplement les meilleures perspectives de mobilité », souligne Alain Lepluart, directeur de la communication de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information (Ensa) à Rennes.

« Les diplômés vont souvent par deux, poursuit Marie-Françoise Lautrec-Lepy, PDG du cabinet de recrutement éponyme à Toulouse. Pour un couple, il est plus aisé de trouver à Paris deux emplois qui correspondent au projet professionnel de chacun. En région, l'un risque d'être amené à « sacrifier » sa carrière au profit de l'autre. » Les professionnels du recrutement reconnaissent toutefois que la localisation du poste s'avère, en réalité, un critère de choix secondaire, loin derrière l'intérêt du travail, la notoriété de l'entreprise, son activité ou les formations proposées pour enrichir les compétences. « Que souhaitent avant tout les jeunes diplômés ? Prendre très vite des responsabilités, explique Geneviève Crouzet-Brochier, PDG du cabinet lyonnais Artémis Conseil. Or il n'est pas encore dans la mentalité des PME de province de nommer une recrue qui possède peu d'expérience à un poste de haut niveau. » Là encore, les entreprises parisiennes, prêtes à tout pour s'attacher les nouveaux talents, disposent d'une bonne longueur d'avance...

UN MARCHÉ DU TRAVAIL CENTRALISÉ



Nathalie Quéruel

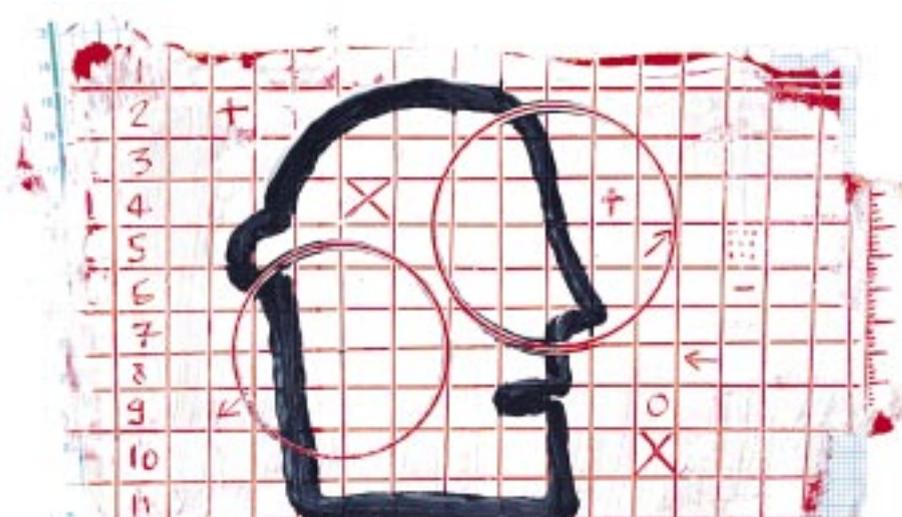
Les beaux jours de l'ésotérisme

DÉCISION. En France, 20 % des cabinets font appel à des astrologues, des numérologues et autres magiciens de l'embauche

Les chiffres sont édifiants. En France, un recrutement sur dix se décide après l'arbitrage de mages de l'embauche : astrologues, numérologues, « gestuologues » et consorts. Tel est le résultat d'une étude menée en 1993 par Marilou Bruchon-Schweitzer, directrice du laboratoire de psychologie de l'université Bordeaux-II. Les choses auraient-elles évolué depuis ? Pas vraiment puisque pour Christian Balicco, chercheur et consultant, auteur d'une thèse en 1999 sur les mécanismes de prise de décision dans le recrutement des cadres en France, 20 % des cabinets utilisent des méthodes ésotériques. « *Et si vous ajoutez à cela la graphologie, constate le spécialiste, la statistique monte à 90 %.* »

La graphologie, un consensus typiquement français

Les cabinets sont souvent des intermédiaires commodes. Quelle entreprise aurait envie d'afficher – exception faite de la graphologie, qui bénéficie d'un consensus typiquement français – ses relations avec des experts aussi contestés ? « *Les organi-*



Les tractations se passent sous le manteau

sations syndicales se saisiraient immédiatement du dossier », ajoute logiquement Christian Balicco.

Les tractations se passent donc sous le manteau. Les cabinets de recrutement disent tous qu'ils ne mangent pas de ce pain-là, et les entreprises, à de rares exceptions près, adoptent la même attitude...

Et pourtant, s'exclame Claude Lévy-Leboyer, professeur émérite à l'université Paris-V, aujourd'hui consultante, « *10 %... c'est 10 % de trop. Comment faire entendre raison ?* » Selon elle, la persistance de

l'ésotérisme dans le recrutement s'explique en partie par la manière dont sont formées nos élites. « *Ils apprennent à tout calibrer, sauf les ressources humaines, qui, pour eux, de toute façon relèvent de l'irrationnel. Alors, un peu plus ou un peu moins...* » Christian Balicco évoque aussi la fonction thérapeutique assurée par de telles démarches : « *Pour les chefs d'entreprise, c'est une façon de neutraliser leur angoisse face à la gestion de l'incertitude que représente l'arrivée d'une nouvelle per-*





sonne dans une équipe. » Ils se simplifieraient la vie, en somme. In fine, il y a aussi la question du coût de revient. « Payer un psychologue diplômé pour réaliser des entretiens d'embauche et faire passer des tests de personnalité est beaucoup plus onéreux que de s'offrir les services d'un voyant ou d'un astrologue », avance Claude Lévy-Leboyer. « D'autant plus, renchérit Christian Balicco, que beaucoup de ces soi-disant experts sont prêts à n'importe quel sacrifice pour développer un chiffre d'affaires souvent confidentiel. »

Et les victimes ? A entendre les juristes, les plaintes seraient inexistantes. Une

Si un candidat s'avisait de porter plainte, la loi serait inopérante

fois embauché, même grâce à un astrologue, un jeune diplômé ou un cadre n'a pas franchement envie de perdre sa place. C'est une première explication.

Quant au dispositif législatif, qui le connaît ? Et pourtant la loi de 1993 indique que « les techniques d'aide au recrutement des candidats doivent être pertinentes au regard de la finalité poursuivie ». De plus, le responsable de l'embauche et le consultant du cabinet-conseil ont l'obligation d'informer le postulant sur toutes les méthodes exigées à son sujet. Un arsenal dont on perçoit bien les limites.

Informer de manière transparente

« Après avoir réussi quatre premiers entretiens avec les deux responsables de l'équipe que je devais intégrer, raconte cette jeune diplômée en droit social, j'ai enfin rencontré la directrice des ressources humaines (DRH) du groupe, avec qui, m'avait-on dit, ce ne devait être qu'une formalité. Nous avons discuté pendant une

trentaine de minutes, tout se passait plutôt bien. Mais, au moment où je me suis levée pour quitter son bureau, elle m'a demandé de réécrire sur une feuille blanche quatre-cinq ou phrases sur ma motivation réelle. Je lui ai demandé si c'était pour une grapho... Et dit que, si c'était le cas, elle devait m'informer de manière transparente. Elle a nié, bien évidemment... »

Trois jours plus tard, la jeune femme a reçu un coup de fil d'un des directeurs opérationnels pour lui dire qu'elle n'était pas prise : « La DRH leur a indiqué que mon caractère était trop indépendant, et que jamais, forte tête comme j'étais, je n'arriverais à travailler en équipe ! »

Dernier écueil, et non des moindres, mentionné par Christian Balicco : le dispositif législatif de 1993 ne mentionne pas les peines encourues. « Si un candidat s'avisait de porter plainte, que se passerait-il ? La loi serait inopérante. » Bref, il continue de faire soleil en France pour le recrutement ésotérique.

Marie-Béatrice Baudet

Clés

• Les dix méthodes de recrutement les plus employées :

1. Entretien
2. Graphologie
3. Tests de personnalité
4. Tests d'aptitudes et tests d'intelligence
5. Mises en situation
6. Astrologie, morphopsychologie
7. Techniques projectives
8. Centre d'évaluation (dont mises en situation)
9. Evaluation par les pairs et les supérieurs
10. Données biographiques

• Les dix méthodes les plus efficaces :

1. Mise en situation de travail
2. Tests d'aptitudes
3. Centre d'évaluation
4. Evaluation par les pairs et les supérieurs
5. Tests d'intelligence
6. Données biographiques
7. Références professionnelles
8. Entretien
9. Tests de personnalité et techniques projectives
10. Graphologie, morphopsychologie

Source : Etude Bruchon-Schweitzer, 1993.

SE | DEPASSER Et ne jamais renoncer.

RECRUTEMENT

- DIPLOMÉS BAC +5/-4 (TOUTES FILIERES)
- PROFESSIONNELS D'ENTREPRISE EXPERIMENTÉS (5 ANS MINIMUM)

Groupe Institut Supérieur du Commerce

Établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'Etat

22, boulevard du Fort de Vaux
75017 Paris
Tél. : 01 40 53 99 99
Fax : 01 40 53 98 98
www.groupeisc.com

ISC 3^{èmes} Cycles

- Audit et Conseil, Contrôle de gestion
- Audit et Management des ressources humaines
- Conseil et Ingénierie des Systèmes et Technologies de l'Information
- E-Business (Mastère Spécialisé en coopération avec l'EPF)
- Finance, Trésorerie, Ingénierie financière
- Gestion de patrimoine
- Ingénierie d'affaires et Négoce international
- Management stratégique et entrepreneurial
- Marketing, Communication et Ingénierie commerciale
- Marketing, Logistique et Distribution

Astrologues et gestuologues sur une autre planète

Les culs-de-jatte ont du souci à se faire. Selon la plaquette de présentation de l'Institut européen de vente et de management (IEVM), sis à Versailles, et « piloté » (sic) par Fortuné Bellion, « spécialiste des méthodologies et techniques freudiennes isocratiques et aristotéliennes appliquées au management des forces humaines, à la communication écrite et verbale et à la conquête commerciale » (sic à nouveau), « 47 % de la pensée passent par l'expression des pieds ». « La gestuelle est innée », commente Régine de la Paumelière, l'une de ses consultantes. « La bouche peut mentir, en revanche la façon dont vous marchez indique si vous êtes décidé, tourné vers l'avenir. » La méthode, précise-t-elle, est « 100 % scientifique » ; d'ailleurs, Fortuné Bellion pourrait le démontrer, lui qui est le seul expert dans ce domaine au sein de l'Hexagone. Et d'indiquer « réaliser effectivement des formations au recrutement dans les entreprises » ou réussir à détecter les cadres qui s'opposent par exemple à un projet. « Il suffit, reprend la « gestuologue », d'observer la manière dont ils vont croiser les jambes. Vers la droite, c'est l'avenir. Vers la gauche, c'est passéiste... Mais vous allez peut-être trouver cela caricatural... » Des entreprises, en tout cas, ne le trouvent pas. Au sein des clients, Dade Berhing, un

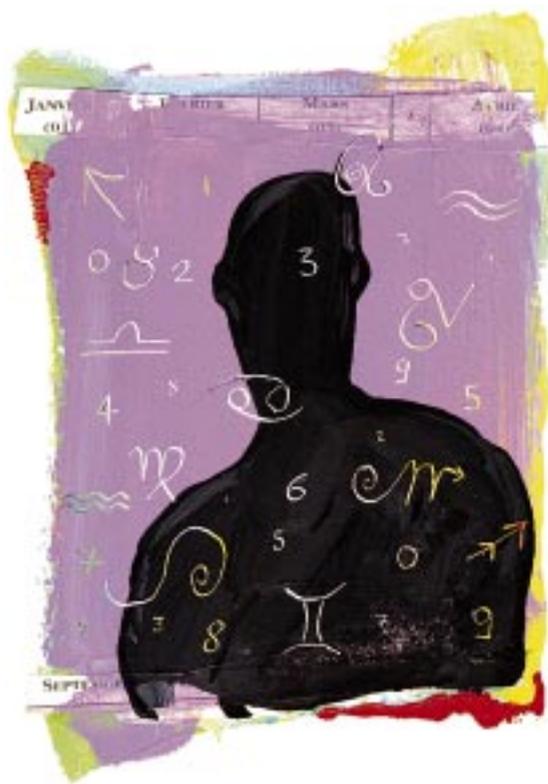
laboratoire dont les bureaux se trouvent à la Défense, qui confirme avoir recours aux services de l'IEVM : « Nous avons travaillé avec monsieur Bellion, et allons continuer à le faire. »

L'astrologie a, elle aussi, de l'avenir. BEPA, un organisme d'intérim, membre du Syndicat des entreprises de travail temporaire, le sérieux SETT, a envoyé à quelques salles de rédaction un fax pour annoncer une bonne nouvelle aux journalistes : « Au moment où les pénuries de personnel se font gravement sentir dans certaines professions, j'ai le plaisir de vous indiquer l'initiative de BEPA, qui offre aux candidates à des postes de secrétaire bilingue une grapho gratuite... et même leur thème astral. » Certes, précise le document, « pour celles qui le désirent et qui y "croient" ».

Dans la plus grande discrétion

BEPA n'est pas un cas unique. A l'Association générale des astrologues psycho-professionnels européens (Agape), on confirme travailler avec des entreprises pour les aider à choisir leur candidat. « Et tout cela se fait dans la plus grande discrétion, raconte Christian Balicco, auteur des *Méthodes d'évaluation en ressources humaines* (Editions d'organisation). *Les astrologues qui ont les CV en main appellent les maires afin d'obtenir l'heure de naissance* »,

MÉTHODES. Les gourous ne manquent pas d'imagination. Certains vont jusqu'à réclamer des tests sanguins



sans laquelle, confirme une astrologue, « notre travail perdrait toute véracité scientifique ». Il y a plus grave. Claude Lévy-Leboyer, psychologue, professeur émérite à l'université Paris-V, évoque ainsi « les tests sanguins demandés, qui permettent à des spécialistes de cerner une personnalité selon son groupe et son rhésus. On retrouve là les arguments racistes ».

Les gourous, c'est vrai, ne manquent pas d'imagination. La théorie des biorhythmes est également utilisée en entreprise, surtout avec les commerciaux. L'homme serait régi dès sa naissance par trois cycles : un cycle physique de 23 jours, un cycle émotionnel de 28 jours et un cycle intellectuel de 35 jours. Un spécialiste en biorhythmes est donc capable de juger de l'état des cycles d'un candidat. Sont-ils respectés ? Déborde-t-il plus vers l'émotionnel ? L'intelligence ? Des questions essentielles pour des commerciaux amenés à discuter régulièrement de contrats importants.

47 % de la
pensée
passent
par
l'expression
des pieds

M.-B. B

Leçons de marketing pour mieux se vendre

COMPÉTITION. Montrer une certaine capacité d'apprentissage et d'ouverture, avoir effectué plusieurs stages en entreprise... sont autant d'atouts sur un CV

Do you speak english? Se habla español? Sprechen Sie deutsch? Répondre oui à l'une, ou mieux, à deux de ces trois questions, c'est déjà marquer des points lors d'un entretien d'embauche. Car pour faire la différence par rapport à d'autres candidats bardés de diplômes, maîtriser parfaitement une ou plusieurs langues est un atout de poids. Surtout pour les ingénieurs. « En général, les diplômés des écoles de commerce ont un bon niveau en anglais et parlent souvent une deuxième langue, relève Gérard Pont, associé du cabinet de conseil en recrutement Nervet Pont Conseil. En revanche, dans les écoles d'ingénieurs, il y a encore du travail à faire. » De fait, même lorsque la pratique de l'anglais, de l'espagnol ou de l'allemand n'est pas impérative pour le poste, elle rassure les recruteurs. « Le candidat en bénéficie car le décideur de 40 ans qu'il a en face de lui sait que cet apprentissage est difficile », explique Philippe Cirier, PDG d'Opteaman, cabinet de conseil et de services en ressources humaines.

Pour certains secteurs d'activité, le nec plus ultra est d'avoir réalisé une partie de

Même lorsque la pratique d'une langue étrangère n'est pas impérative pour un poste, elle rassure les recruteurs, qui savent combien cet apprentissage est difficile



ses études à l'étranger. « Différents programmes européens permettent désormais d'étudier un ou deux ans dans un autre pays, explique Jean-Michel Martin, directeur général adjoint du groupe Altran en charge du recrutement. Non seulement les étudiants acquièrent ainsi parfaitement une langue, mais ils s'immergent dans une autre culture. Ils en reviennent avec un profil primordial pour des sociétés internationales comme les nôtres. »

Les doubles cursus font la différence

Cette capacité d'ouverture et d'apprentissage caractérise également les heureux titulaires non pas d'une, mais de deux peaux d'âne. Diplôme d'ingénieur suivi d'une école de commerce, diplôme d'une école de commerce et MBA, formation économique

associée à une spécialisation comptable ou financière ou, plus difficile à valoriser, école de commerce doublée d'études de philosophie ou de lettres, les doubles cursus permettent de faire la différence. L'essentiel est qu'ils s'inscrivent dans une perspective de carrière. « Il ne sert à rien de faire un DESS X ou Y s'il n'est pas un véritable "plus" pour trouver un job », relève Gérard Pont. Ainsi, réaliser un cycle supplémentaire de marketing à l'issue d'une école de commerce n'apporte rien. Mieux vaut s'offrir une année de spécialisation dans un domaine précis, les achats ou la finance par exemple. « Suivre un troisième cycle permet une nouvelle donne, ajoute Noël Brissault, directeur du département développement crédit et marchés au Crédit Agricole d'Ile-de-France. Les jeunes se confrontent



stratégies recrutement



ainsi à des sujets qu'ils ne connaissent pas. Ils acquièrent une ouverture d'esprit qui leur permettra ensuite d'aborder de multiples sujets dans une même journée. Lorsque des étudiants viennent en stage avant d'achever leurs études, je leur conseille d'aller faire un troisième cycle, puis de revenir me voir car il y a alors de fortes chances pour que je les embauche. »

Pour autant, pas question de devenir un étudiant attardé. « Le plus, c'est aussi de ne pas faire des études qui n'en finissent pas, explique Philippe Cirier. Arriver sur le marché du travail à 27 ou 28 ans, c'est prendre le risque que l'on se demande si le candidat a réellement envie de travailler. » Se lancer assez tôt dans le monde du travail est parfois même un atout. « Il est vrai que les doubles formations sont appréciées, commente Chantal Baudron, PDG du cabinet de conseil en recrutement du même nom. Mais je me demande si le côté start-up n'a pas un peu bousculé les mentalités. Aujourd'hui, on aime bien les gens qui plongent rapidement dans le monde professionnel, quitte à compléter leur formation par la suite avec un master of business administration (MBA). »

Les stages longs sont de plus en plus prisés

Autre carte maîtresse : les stages. La dernière enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés réalisée par l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) est très claire : si le taux d'emploi des jeunes diplômés n'ayant réalisé aucun stage est de 80 %, il grimpe à 88 % à l'issue d'un stage et à 92 % pour trois stages. Cela dit, toutes les expériences n'ont pas la même valeur. Les stages longs sont de plus en plus prisés. « Beaucoup d'écoles proposent désormais à leurs étudiants d'interrompre leur cursus durant un an pour réaliser un stage long en entreprise entre la deuxième et la troisième année, relève Jean-Michel Martin. C'est donc bien plus qu'un stage, c'est une véritable expérience professionnelle qui permet aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances avant de les parfaire lors de leur dernière année d'études. C'est vraiment une démarche très intéressante. » De même, les stages de plusieurs mois réalisés dans le même sec-

Se prévaloir
d'activités
associatives
ou
humanitaires
est un atout.
A une
condition
cependant,
avoir eu
un rôle actif
et être
capable
d'en parler

teur d'activité que l'entreprise qui embauche ont les faveurs de certains recruteurs. « Cela les rassure car ils pensent alors que le candidat a déjà une bonne connaissance du contexte professionnel », souligne Philippe Cirier. Tout comme il est préférable, pour certains spécialistes, non pas de toucher à tout durant les stages, mais de les inscrire dès le départ dans un véritable projet professionnel. « A la lecture d'un CV, il est important de retrouver une certaine cohérence dans les stages, insiste Gérard Pont. Pour un candidat à un poste de marketing, l'idéal est d'avoir réalisé plusieurs stages dans le domaine. Cela prouve qu'il a réfléchi à son projet professionnel, ce qui n'est pas la chose la mieux partagée du monde. »

Le maître-mot c'est implication

Là aussi, la démarche se doit d'être logique. « Même si les jeunes diplômés n'ont pas fait de stage dans notre secteur, ce qui nous intéresse, c'est avant tout la cohérence de leur parcours préprofessionnel, note Éric Demuyt, associé responsable du recrutement de l'activité audit & conseil financier chez Arthur Andersen. Lors de l'entretien, l'idée est d'essayer de comprendre quel a été leur parcours intellectuel durant cette période-là, ce qu'ils ont pu y trouver et y démontrer. »

Mais, si les stages ont la cote, les véritables jobs, même alimentaires, sont aussi un moyen de se démarquer du lot. « Nous apprécions aussi le fait qu'un candidat ait été caissier dans un grand magasin durant l'été, car il a été conduit à connaître une entreprise de l'intérieur, à côtoyer des gens et à supporter la tutelle d'un supérieur hiérarchique », explique Chantal Baudron. De même, se prévaloir d'activités associatives ou humanitaires est un atout supplémentaire. A une condition cependant, avoir eu un rôle actif et être capable d'en parler. Même chose pour la participation à une junior entreprise. « Ce peut-être une expérience intéressante, sourit Gérard Pont. Mais seulement si la personne a réellement fait des choses qui ont mis en jeu des implications personnelles. » Car le maître-mot est bien celui-là : implication. C'est d'ailleurs aussi ce que recherchent les entreprises lorsqu'elles portent un œil attentif sur les CV mentionnant des pratiques du sport. « Tout ce qui est sport d'équipe, mais aussi médailles obtenues à titre individuel, a aujourd'hui la faveur de nombreuses entreprises, témoigne Philippe Cirier. Souvent, elles établissent un lien entre la compétition et la vie de l'entreprise. Je ne suis pas persuadé qu'il soit si direct, mais il est clair que c'est généralement valorisé. »

Sylvie Mignard

Fenêtre sur

A la CGEA, on aime les rugbymen

Entre sportif ? Plus qu'un atout en matière de recrutement à la CGEA, filiale transports et propreté de Vivendi Environnement, une véritable tradition... Plusieurs dizaines d'anciens rugbymen travaillent ainsi dans le groupe, certains exerçant des responsabilités à la tête d'une entité ou d'une filiale.

Cette caractéristique est liée à la forte dimension « services » des activités de l'entreprise.

« Chez nous, l'une des dominantes dans la réussite d'un manager est sa capacité à motiver et à animer des équipes, explique Christian Dapilly, directeur de l'emploi et de la formation de la CGEA.

C'est une dimension que l'on retrouve notamment dans la pratique du sport collectif. Il était donc normal qu'à un moment donné, et sans forcément

qu'on le décide, les deux mondes se rencontrent. »

Progressivement, nombre de sportifs ont donc rejoint l'entreprise et ont eu tendance, bien sûr, à privilégier l'embauche de jeunes athlètes.

Ce phénomène a été encouragé par la création, en 1999, avec l'université de Paris-Dauphine, d'un diplôme d'université en management international des services urbains réservé aux sportifs de haut niveau, français ou étrangers. « Un tel diplômé dispose d'une corde supplémentaire à son arc et sera probablement préféré à un autre candidat de formation équivalente, relève Christian Dapilly. Le sport est tellement présent dans l'entreprise que, même sans y penser, nos managers privilégieront cette dimension. »

S.M.

JEAN-FRANÇOIS GIRET. Pour cet expert,

travailler pendant les études

accélère l'insertion professionnelle

Le diplôme, une clé majeure

« QUELLE EST L'APPROCHE QUE VOUS DÉVELOPPEZ DANS VOTRE LIVRE, POUR UNE ÉCONOMIE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ?

– Les économistes se sont intéressés au chômage des jeunes, mais peu aux problèmes d'insertion. Ce thème a essentiellement été laissé aux sociologues. J'ai donc voulu proposer une approche différente de l'insertion, basée sur les stratégies individuelles mises en œuvre par les jeunes.

» Pour les sociologues, l'insertion correspond à une période d'adaptation à un environnement social. Elle est avant tout déterminée par des structures et des rapports sociaux... Ces facteurs jouent, bien sûr, mais il y en a d'autres : les jeunes ont des stratégies individuelles plus ou moins rationnelles. Ils font des choix en matière de formation et de recherche d'emploi qui influencent leur parcours d'insertion.

– CELA SIGNIFIE QUE L'INSERTION COMMENCE DÈS LES ÉTUDES ?

– Oui, le parcours d'insertion s'amorce déjà au cours de la formation initiale. Dès leur parcours scolaire, les jeunes doivent réaliser des arbitrages en matière de formation : poursuivre ou non des études complémentaires, trouver un emploi, suivre des stages. Ces choix, qui peuvent leur permettre d'accroître leur formation générale ou de se spécialiser, apparaissent clairement comme des actes décisifs dans leurs parcours d'insertion.

– EXISTE-T-IL UNE STRATÉGIE GAGNANTE ?

– Il n'y a pas un schéma unique d'entrée dans la vie active. On observe même parfois des stratégies paradoxales. Ainsi, les jeunes qui échouent dans leurs études arrivent parfois à s'insérer dans l'emploi, dans un premier temps, plus vite que ceux qui obtiennent leur diplôme. Pourquoi ? Parce qu'ils développent des stratégies de recherche alors qu'ils sont encore dans le système éducatif.

De même, celui qui sort de l'enseignement supérieur au bout de six à sept ans avec une maîtrise s'insérera mieux que celui qui a obtenu sa maîtrise normalement en quatre ans. Il sera mieux



• 1998

Jean-François Giret soutient sa thèse d'économie consacrée à l'insertion professionnelle des jeunes, à l'université Toulouse-1.

• 1999

Il intègre le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, au département des entrées dans la vie active.

rémunéré notamment. Cela tient à l'âge, mais peut aussi s'expliquer par un changement d'orientation ou encore le fait d'avoir travaillé au cours de ses études. Avoir un parcours non linéaire n'est pas forcément pénalisant. Ce qui est très important, c'est avoir un diplôme.

– LE DIPLÔME RESTE UN FACTEUR DÉTERMINANT DU PARCOURS D'INSERTION

– Le diplôme reste effectivement très structurant. A diplôme égal, le type de filière, la réussite à l'examen de fin d'études et la spécialité ont une forte influence sur l'insertion des jeunes. A niveau équivalent, les jeunes qui échouent à l'examen sont pénalisés et accèdent plus souvent à des emplois moins qualifiés et moins rémunérés. Cependant, si le diplôme reste la clé d'une « bonne » insertion, il n'apparaît plus aujourd'hui comme un passeport automatique pour l'emploi. Il permet, dans la majorité des cas, de se situer en haut de la « file d'attente » et même parfois de l'éviter, mais il n'est pas une condition suffisante pour un accès rapide et définitif à l'emploi.

– AU-DELÀ DU DIPLÔME, QU'EST-CE QUI CARACTÉRISE LES STRATÉGIES GAGNANTES ?

– Travailler pendant les études est un avantage certain, parce que cela accélère l'insertion, la stabilisation et le salaire futur. Les jeunes qui travaillent pendant leurs études trouvent plutôt un contrat à durée indéterminée (CDI) et plutôt un emploi bien payé. Parmi les jeunes sortis en 1992 du système éducatif, un quart a trouvé son emploi dans une entreprise ou une administration qu'il avait déjà fréquentée par le biais d'un stage, d'un « petit boulot », ou d'un emploi plus régulier.

» Même les petits boulots qui ne sont pas en rapport direct avec la formation ont un effet sur l'insertion. Avoir un job chez McDonald's peut se révéler utile à un jeune diplômé, car l'expérience est avant tout révélatrice d'un comportement, d'une motivation : c'est un signe de débrouillardise. Entre un jeune qui a déjà travaillé et un jeune qui n'a jamais travaillé, l'employeur prendra le premier.

– UNE FOIS LES ÉTUDES TERMINÉES, QUELLES SONT LES CLÉS D'UNE BONNE RECHERCHE D'EMPLOI ?

– On connaît mal les ressorts des méthodes de recherche. Celles-ci ont été peu étudiées. On sait seulement que les durées de recherche et les conditions d'insertion sont très différentes selon les canaux. L'accès à l'emploi par l'ANPE est par exemple caractérisé par une durée de recherche plus longue et des salaires moins élevés, l'agence apparaissant comme l'ultime solution. Il vaut mieux privilégier les modes de recherche dits marchands (candidature spontanée et petites annonces) en prenant contact directement avec les employeurs, et s'appuyer sur des réseaux professionnels, ce qui permet de s'affranchir des intermédiaires. »

Propos recueillis par Laetitia Van Eeckhout

Thésards et entreprises



DOCTORAT. Beaucoup de recruteurs continuent d'assimiler les chercheurs à des savants
Cosinus coupés des réalités

D'un côté, 10 000 thésards qui décrochent, chaque année, un doctorat. De l'autre, les entreprises, des *start-up*

et autres PME de haute technologie aux grands groupes, lorgnent avec intérêt ce vivier de main-d'œuvre qualifiée. Si l'innovation est le moteur de la croissance, les spécialistes les plus pointus ne sont-ils pas les moteurs de l'innovation ? D'autant que le nombre d'ingénieurs diplômés par les écoles (20 000 par an) reste insuffisant au regard des besoins.

Mais ces deux mondes ont-ils réellement envie de se rencontrer ? « *Les entreprises s'intéressent de plus en plus aux docteurs, mais beaucoup de ces derniers ne sont pas chauds à l'idée de rejoindre le privé* », note Daniel Martinelli, du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq). Epris de la fameuse « liberté du chercheur » et formés par des professeurs qui, pour la plupart, ne connaissent pas le monde de l'entreprise, une majorité de jeunes chercheurs restent

je t'aime ...
moi non plus

réfractaires aux règles du privé à savoir l'évaluation constante de l'avancement des travaux de recherche en termes financiers et l'obtention de résultats « *au plus près du marché* ». Leur cursus ne les aide d'ailleurs pas : contrairement aux ingénieurs, les docteurs n'ont aucune approche de l'entreprise. En face, les entreprises n'ont souvent pas les structures pour accueillir correctement ces diplômés et valoriser leur carrière. La méconnaissance de leurs compétences a la vie dure. « *Les grands groupes tout comme les cabinets de recrutement, peu ouverts à l'embauche des docteurs, ont les yeux rivés sur le fantastique système de réseau des grandes*

En France, le diplôme d'ingénieur est roi. C'est la faute à Colbert !

écoles d'ingénieurs », assure Jérôme Gabard, docteur et fondateur d'un cabinet de conseil en recrutement sur les sciences du vivant. « *Nombre d'entreprises continuent d'assimiler les doctorants à des savants Cosinus coupés des réalités* », note Fabrice Martin, de l'Association Bernard-Gregory, spécialisée dans l'insertion des doctorants.

Si au Royaume-Uni et en Allemagne, le diplôme de docteur est la référence, en France, le diplôme d'ingénieur est roi. « *C'est la "faute" à Colbert, qui a mis en place la corporation des ingénieurs pour construire les infrastructures de la France* », rappelle Daniel Martinelli.

Si les entreprises proposent aux chercheurs des salaires plus élevés que dans le public, en contrepartie elles les soumettent à des plans de carrière les orientant à terme vers le suivi de projets, la gestion et le management... quand elles n'exigent pas la polyvalence dès le départ. « *C'est déjà un défi que de passer des pipettes à la réalité d'un grand groupe où l'on parle de rentabilité exprimée en dollars. Pour réussir, le chercheur doit s'appropriier la culture industrielle du groupe. Contrairement à certaines idées reçues, il peut même y être heureux !* », résume Loïc Mahé, polytechnicien, docteur et directeur d'une start-up chez Alcatel.

Rompre l'isolement des doctorants

Mais dans nombre de cas, le chercheur peut perdre sa capacité créatrice en rejoignant une grosse structure. Parce que les entreprises veulent des résultats rapides alors que, par définition, la recherche a besoin de chemins de traverse et de temps pour...trouver. « *Souvent, dans les grands groupes, ceux qui assurent l'interface entre recherche et développement sont des managers, qui privilégient l'aspect économique et financier d'un projet* », commente Bernard Dugas, docteur et fondateur d'une PME de biotechnologie. Cependant, la situation évolue. Certaines entreprises prennent mieux en compte les exigences des jeunes chercheurs. Et ces derniers deviennent plus pragmatiques, n'affichent plus le même dédain que leurs aînés pour les carrières du privé, et ne privilégient plus la sécurité de l'emploi du public. Ainsi, entre 1996 et 1999, le pourcentage des docteurs qui ont rejoint une entreprise trois ans après la soutenance de leur thèse est passé de 35 à 40 %. En ces temps de pénurie de main-d'œuvre, le taux d'insertion des docteurs dans le privé (grands groupes et *start-up*) grimpe pour les disciplines scientifiques, en particulier dans l'informatique, l'électronique, la pharmacie et les biotechnologies. Autre facteur d'intégration des thésards dans le privé, la montée en puissance des 311 « écoles doctorales » françaises. Créés à l'initiative du ministère de la recherche, ces établissements rompent l'isolement des thésards en leur offrant des préparations à la vie professionnelle qui leur ouvrent d'autres horizons que celui de leur laboratoire d'origine. Le ministère de la recherche a également financé l'an dernier vingt « doc-

Fenêtre sur

Aller-retour Paris-San Francisco

Faire revenir la matière grise au pays : c'est l'objectif du Forum USA, organisé presque chaque année par l'ambassade de France aux Etats-Unis. Pour l'édition 2001, 35 grands groupes et organismes de recherche français dépêcheront leurs recruteurs à Boston, Chicago puis San Francisco, du 31 mars au 6 avril. Une semaine de rendez-vous non-stop pour ramener au bercail post-docs et ingénieurs français installés outre-Atlantique. Ils trouveront en face d'eux 1 200 cibles potentielles. Alcatel, Accenture, Danone, Pechiney, Vivendi, Thales, Snecma figurent dans la liste côté entreprises. L'Anvar et l'Apec y représenteront les PME de l'Hexagone. Côté instituts de recherche, le CNRS, l'Inserm, l'Inria seront présents. Concrètement, entreprises et candidats se sélectionnent mutuellement à l'avance puis se rencontrent au forum. L'entreprise doit payer un ticket d'entrée de 5 500 dollars. Mais, selon un expert, deux à trois recrutements rentabiliseraient le voyage. « *L'an dernier, sur 1 200 candidats il y a eu 3 000 contacts susceptibles de déboucher sur des embauches* », affirme Anthony Allard à l'ambassade de France à Washington. Impossible de disposer d'un décompte plus précis. La manifestation a, en tout cas, le vent en poupe, le nombre des participants ayant doublé depuis cinq ans. Et plusieurs régions françaises dont Rhône-Alpes

et la Bretagne n'excluaient pas d'y participer cette année ou en 2002.

C'est exactement dans l'autre sens que travaille le cabinet Vaience. Cette start-up fondée en novembre 2000 par quatre Français à Palo Alto (Californie) débauche des Français pour la Silicon Valley. « *Il y manque actuellement 300 000 ingénieurs et les Frenchies sont très appréciés* », explique Sébastien Sanz, de Vaience. Les entreprises américaines étant submergées de propositions, la start-up s'est installée sur le haut de gamme et compte placer trente-cinq Français en 2001, ingénieurs, diplômés de grandes écoles de commerce et quelques docteurs. Pour réussir à détourner ces cadres du confort de l'Hexagone, Vaience prend en charge les formalités administratives, le voyage ainsi que la recherche du logement. Après avoir signé plusieurs contrats-cadres avec des entreprises de la Silicon Valley, Vaience s'apprête à envoyer, courant mars 2001, ses quatre premières recrues. Et recevra en guise de rétribution 30 % à 50 % du salaire annuel du recruté. « *Pour un débutant sortant d'école ou de thèse, le salaire peut atteindre 400 000 francs annuels et doubler l'année suivante.* » Voilà les entreprises françaises du Forum USA prévenues...

Y.G.

311 écoles doctorales rompent l'isolement des jeunes chercheurs, en les aidant à entrer dans le privé

toriales », des cycles de sensibilisation aux métiers de la recherche en entreprise qui ont bénéficié à 1 500 thésards. Les Conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre) qui permettent à un docteur d'effectuer sa thèse dans une entreprise en partenariat avec son laboratoire, ou encore les subventions de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (Anvar) à l'embauche de jeunes chercheurs, représentent un autre canal de rapprochement non négligeable. Confrontés à une pénurie de hauts potentiels scientifiques dans de nombreux domaines, certains grands groupes mettent pour eux les petits plats dans les grands grâce à des échelles de salaires qui permettent aux

jeunes chercheurs d'avoir la même progression de carrière que les managers, sans forcément quitter leurs labos. Une stratégie mise en œuvre entre autres par Philips, avec un certain succès. « *Les docteurs représentent environ 40 % de nos chercheurs récemment embauchés* », explique Paul Friedel, directeur des laboratoires de recherche d'électronique du géant néerlandais. Ce ne serait d'ailleurs pas l'étiquette de docteur qui primerait, mais les compétences. « *Le cursus ne représente plus rien au bout de trois ans chez nous* », affirme-t-il catégoriquement. Les querelles de diplômes entre ingénieurs et docteurs pourraient-elles être vraiment dépassées ?

Yves Géry

Le match des doctorats : PhD contre DBA

Ce n'est pas encore une concurrence dangereuse. Pour autant, un certain nombre de spécialistes prédisent un bel avenir au Doctorate

Business Administration (DBA) qui pourrait, un jour, venir marcher sur les platebande du PhD (le doctorat classique).

Les deux formules ne reflètent pas la même démarche. Le PhD, « *c'est le vrai doctorat* » estime Bernard Ramanantsoa, directeur du groupe HEC, qui donc, fort logiquement, n'en propose pas dans son programme d'enseignement. Son de cloche légèrement différent au sein du groupe de l'école supérieure de commerce (ESC) de Grenoble, l'un des rares établissements français à utiliser la carte DBA. « *Nous avons de plus en plus de demandes depuis la création du cursus en 1993. Et ce aussi bien de la part de cadres français qu'étrangers* », explique Sarah Setton, administrateur du programme.

Concrètement, quelles sont les différences entre les deux combattants ? Le PhD, qui dure entre quatre à cinq années, demande généralement une disponibilité à plein temps du futur thésard. On est là dans le domaine de la recherche pure. Le DBA est, lui, totalement ancré dans le monde de l'entreprise. Si le cursus est également prévu sur quatre à cinq ans, il se fait néanmoins à temps partiel, jusqu'au mi-temps, afin que les cadres-étudiants restent en activité professionnelle. Si le DBA est aussi sanctionné par une thèse, les sujets choisis se rapprochent évidemment des préoccupations d'hommes d'entreprise. « *J'ai eu mon MBA il y a dix ans, explique ce directeur de la stratégie d'une entreprise de la grande distribution, inscrit en DBA. Aujourd'hui, j'éprouve*

MANAGEMENT. Les cadres déjà titulaires d'un MBA peuvent hésiter entre les deux cursus



LA MAISON BLANCHE DU HENLEY MANAGEMENT COLLEGE

Le PhD demande une disponibilité à plein temps. Le DBA est ancré dans le monde de l'entreprise

à la fois la nécessité de me remettre à niveau, mais aussi celle de me donner un atout supplémentaire pour, si besoin est, me diriger vers l'enseignement ou le conseil en entreprise. » Un PhD ? « *trop académique, trop prenant, estime ce quadragénaire. « Un DBA me semble davantage une suite logique à ma formation alors qu'un PhD ne m'apprendrait pas les dernières techniques financières et stratégiques.* »

Le DBA, comme le PhD, est un pur produit américain. Les deux formules sont proposées à Harvard, par exemple. Habituelle tête de pont américaine en Europe, la Grande-Bretagne est en avance sur les autres pays du Vieux Continent pour relayer la formule. Plusieurs universités britanniques en font l'offre. L'ESC Grenoble travaille ainsi en partenariat avec celle de Newcastle. Le DBA proposé par Henley Management

College a été l'un des premiers créés outre-Manche. Depuis la première promotion, en 1992, des dizaines d'étudiants « *dont beaucoup de Français, annonce Louise Child, responsable du programme, sont venus suivre les cours qui allient théorie et stages pratiques* ». Critères d'admission ? Avoir déjà un MBA et une expérience professionnelle « *de haut niveau dans le management* ». Pendant les vingt et un premiers mois, les étudiants ont des cours axés sur le développement personnel et les techniques du conseil aux entreprises, tandis que la suite du cursus est entièrement consacrée à la recherche.

Il est clair en tout cas que le nombre de postulants et d'admis reste limité. Ne serait-ce que pour des questions de prix. Louise Child explique qu'à Henley « *le coût d'un PhD et celui d'un DBA sont quasiment identiques* ». A savoir : 8 350 livres (12 653 euros environ) la première année, « *pour tomber* » à 6 900 livres (10 518 euros environ) à partir de la troisième. L'ESC Grenoble est moins chère puisqu'il en coûtera 36 000 francs (5 490 euros) pour la première année, avec un tarif dégressif pour la suite. Les bourses aident en général les postulants au PhD, les entreprises ceux au DBA.

Marie-Béatrice Baudet

Clés

• **Henley Management College.**

Tél : 0044(0)1491571454,

site : <http://www.henleymc.ac.uk>

• **Groupe ESC Grenoble.**

Tél : 04-76-70-60-60,

site : www.esc-grenoble.fr

• **Le groupe HEC,** la New

York university school of business

et la London School of economics

and political science viennent

de s'associer pour lancer le « *Trium*

Executive MBA ». 500 heures de cours

dispensées en anglais à New York,

Londres et Paris ainsi que dans deux

autres pays sélectionnés pour

leur importance dans l'économie

mondiale. Démarrage en septembre

2001. Site : www.triumemba.org

GUIDE

Pour un étudiant attiré à la fois par le monde de la recherche et celui de l'entreprise, les possibilités de tracer sa voie entre ces deux univers, autrefois peu compatibles, sont devenues plus nombreuses.

● Filières d'études

- Les diplômes de recherche technologique (DRT)

Créé en 1993, le DRT est un diplôme national de troisième cycle (de niveau bac + 6) qui peut être préparé soit en dix-huit mois après le diplôme d'ingénieur-maître (délivré par les Instituts universitaires professionnalisés [IUP]), soit en douze mois, en dernière année d'école d'ingénieurs. Ces travaux visent la résolution d'un problème technologique en relation étroite avec une entreprise. Ils conduisent à la rédaction d'un mémoire et à sa soutenance devant un jury. La liste des DRT peut être consultée sur le site du ministère, et une sélection d'entre eux sur le site du *Monde*, <http://educ.lemonde.fr>

- Les études doctorales dans les grandes écoles

Il est possible de préparer une thèse à la suite d'un diplôme de grande école. Des écoles d'ingénieurs participent à 102 des 311 écoles doctorales accréditées par le ministère de l'éducation nationale ; une seule école de commerce, HEC, est dans le même cas. La liste des écoles doctorales peut être consultée sur le web à l'adresse <http://dr.education.fr/annuaire/annuaire>.

● Aides à la formation doctorale en entreprise

Les études doctorales à l'université peuvent déboucher sur un partenariat et un emploi en entreprise, si le sujet de la thèse est défini conjointement avec une entreprise et le laboratoire où elle est préparée. Des aides financières peuvent faciliter cette démarche.

- Conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre)

Créées en 1981, elles associent trois partenaires : l'entreprise, l'étudiant (niveau bac + 5) et un laboratoire de recherche qui assure l'encadrement de la thèse. Les conventions sont passées entre

l'Association nationale de la recherche technique (ANRT) et l'entreprise, qui reçoit une subvention forfaitaire annuelle de 96 000 F correspondant à un salaire brut de 132 000 F ; l'entreprise doit établir un contrat de travail avec l'étudiant.

Celui-ci peut durant trois ans réaliser au sein d'une entreprise une recherche qui le mènera à la soutenance d'une thèse.

(ANRT, 1, bd des Capucines, 75002 Paris.

Tél. 01-55-35-25-60,

<http://www.anrt.assoc.fr/cifre>).

- Les bourses de docteur-ingénieur (BDI)

Nombre de régions subventionnent des bourses destinées à aider les entreprises à recruter des diplômés d'écoles d'ingénieurs préparant une thèse en partenariat avec les entreprises. Ces dispositifs sont de plus en plus souvent fondus dans celui des CIFRE, abondés par les régions.

- Les aides de l'Anvar

L'Anvar subventionne les entreprises qui recrutent des jeunes diplômés engagés dans des travaux de recherche. Cette subvention, égale à 50 % du coût annuel, est plafonnée à 13 000 euros (85 274 F) pour un technicien supérieur, à 11 000 euros (72 155 F) pour un DRT, à 25 000 euros (163 989 F) pour les ingénieurs, DEA ou DESS et à 27 000 euros (177 108 F) pour les docteurs. (<http://anvar.fr/ser>, rubrique « aides au recrutement »).

● Se rapprocher du monde de l'entreprise

- Les Doctoriales

Nombre d'universités ont créé sous cette appellation des séminaires de sensibilisation et d'initiation des doctorants au monde des entreprises. Ils sont complétés par des formations spécifiques mises en place par les écoles doctorales pour aider le doctorant à préparer son avenir professionnel.

- Association Bernard Gregory (ABG)

Sa mission est d'aider à l'insertion professionnelle des jeunes docteurs, de développer les stages et les relations entre entreprises et laboratoires. L'ABG publie des offres d'emploi pour les docteurs et organise des bourses régionales de l'emploi.

<http://www.abg.asso.fr>

Les filières
à suivre
en France et
à l'étranger,
les aides
et les
dispositifs
financiers
dans
les régions

● S'ouvrir à l'international

- Le réseau Athens. Créé en novembre 1996, Athens (Advanced Technology Higher Education Network/Socrates) regroupe huit universités ou institutions technologiques européennes dont Paristech, qui rassemble neuf grandes écoles d'ingénieurs de Paris. Sa vocation est de faciliter les échanges d'étudiants, d'enseignants et de chercheurs entre les grandes universités technologiques européennes, et de leur permettre de participer aux grands programmes européens de développement technologique et de formation. Il propose un programme de cours intensifs, dispensé dans chaque institution membre, sous forme de sessions d'une dizaine de jours incluant 30 heures de cours scientifiques et 10 à 15 heures d'activités à dimension européenne. (Tél. : 01-45-81-75-30, fax : 01-45-80-72-47, <http://www.paristech.org>)

● Guide des aides aux formations doctorales et post-doctorales

L'Association nationale des docteurs ès sciences (Andes) publie chaque année un guide qui recense les 6 000 aides accordées par les organismes publics français, celles proposées par les conseils régionaux dans le cadre d'un co-financement avec les grands organismes, celles moins connues mais non moins importantes des entreprises industrielles, ainsi que les systèmes mis en place par vingt-huit organismes internationaux comme la Banque mondiale, la Communauté européenne, l'OTAN... Cet ouvrage présente également, par disciplines, les quelque 170 prix scientifiques accordés par plus de quatre-vingts institutions et fondations privées. Enfin, il détaille tous les programmes multilatéraux des ministères des affaires étrangères, de l'éducation nationale, de la recherche, de la défense, de l'agriculture et de la pêche, de l'aménagement du territoire et de l'environnement, de la culture et de la communication, ainsi que les accords bilatéraux existants entre la France et soixante-quatre pays.

(Andes, 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris Cedex 05, tél. : 01-43-37-51-12 (matin), fax : 01-43-37-18-42, e-mail : andes@inapg.inra.fr)



jeunes sachez diplômés rester employables

CARRIÈRE. Aujourd'hui, Le cycle de vie d'un métier se raccourcit, obligeant à une actualisation quasi permanente des connaissances

Le diplôme ? Un formidable atout pour bien démarrer sa carrière. Mais pour rester employable tout au long de sa vie professionnelle, mieux vaut ne pas rester inactif. Le fort développement des nouvelles technologies, la concurrence internationale font désormais de la formation permanente un enjeu majeur. Les entreprises estiment vertueusement être à la page dans ce domaine. Pourtant, les formations « en pointillés » restent majoritaires, malgré quelques avancées.

« Le cycle de vie d'un métier se raccourcit, constate André Leblanc, le président de Cegos e-learning. Les nouvelles technologies font qu'un bon ingénieur informatique, qui démarre sa carrière aujourd'hui, sera obsolète en trois ans s'il n'accélère pas sa mise à jour des connaissances. » Cette perte de

vitesse n'est certes pas aussi rapide dans tous les métiers, mais la formation initiale, si pointue soit-elle, « assure au maximum une validité de cinq ans », relève plus généreusement Isabelle Hémin, consultante à l'Apec.

Les sociétés sont-elles conscientes de l'enjeu ? Que font-elles pour maintenir le niveau « d'employabilité » de leurs jeunes cadres ? A la fois beaucoup et peu. Il est vrai que les plus proches des technologies développent régulièrement leurs dispositifs de formation. Mais l'entreprise n'a pas vocation d'embaucher pour former, remarquent, en préalable, la plupart des sociétés interrogées. Aussi, rien d'étonnant à ce que les stages qui accompagnent le parcours professionnel des jeunes diplômés restent, pour l'essentiel, des outils d'intégration ou des adaptations successives au métier.





« Si un jeune veut développer d'autres aptitudes que celles qui sont indispensables à son travail, il lui faut prendre un congé formation », note Sylvaine Scheffer-Kuntz, responsable gestion des ressources humaines d'Experian. La société de services en ingénierie informatique (SSII), 1 800 personnes, spécialiste de l'information et de la relation client, recrute, cette année, une centaine de jeunes diplômés (informaticiens, ingénieurs d'études, ingénieurs de sécurité, statisticiens) à qui elle va fournir un parcours d'intégration et une formation théorique sur les produits et services, tous les quinze jours. « Formellement, l'actualisation des connaissances au sens large se décide chaque année au cours de l'entretien d'évaluation, où l'on tient compte des besoins et des désirs des personnes, poursuit Sylvaine Scheffer-Kuntz. Dans ce contexte, la partie technologie peut être complétée de stages de formation au management et de développement personnel. »

Mieux connaître l'ensemble des métiers

Pour le groupe Renault, « l'important, c'est de mettre les jeunes diplômés dans la culture industrielle du groupe », affirme Brigitte Chasagnon, directeur de la gestion individuelle des cadres du constructeur automobile. Dès leur arrivée, ils suivent ainsi une formation *corporate* au cours des dix-huit premiers mois (trois semaines en usine, quinze jours dans une succursale). Cette formation, qui n'est pas spécifiquement liée à la fonction occupée, leur permet de mieux connaître l'ensemble des métiers. Le constructeur, qui compte 8 000 cadres en France, met en avant un argument donné par la plupart des grandes entreprises : les jeunes diplômés peuvent faire chez eux une longue carrière, tout en y exerçant différents métiers (achats, ingénierie, informatique embarquée, production, gestion...). Sans oublier les postes à l'international, très prisés actuellement (un e-learning « langues » est d'ailleurs en phase-test chez le constructeur). S'il le souhaite, le jeune cadre peut bénéficier de ces formations ou de toute autre non inscrite au programme. Reste, pour lui, à justifier rigoureusement sa demande au niveau de l'entreprise.

Un défi proche de la formation continue est relevé par nécessité chez Sys-Com, SSII spécialisée dans la banque et l'assurance. L'entreprise recrute, en effet, des ingénieurs ou diplômés scientifiques « pas forcément compétents

Entre la formation en pointillés pour les besoins de l'entreprise et la mise à jour des savoirs des jeunes cadres, nul doute qu'un fossé reste à combler

L'e-learning, un outil autonome et flexible

Certaines entreprises en France commencent à adopter l'e-learning. Le groupe Nortel Télécom (8 000 personnes dans l'Hexagone) en fait d'ailleurs un argument attractif pour recruter les jeunes diplômés. Sa plate-forme de formation en ligne nouvellement créée et nommée « Development University on Line » (Duo) a été réalisée avec l'ESC d'Amiens. Elle vise à permettre aux salariés, notamment aux jeunes cadres, de cibler leurs lacunes et de prendre en main leur développement personnel. La plupart des formations techniques, génériques, managériales, commerciales, comportementales sont proposées. « D'ici à trois ans, nous souhaitons que 40 % de notre budget de formation soit dépensé en ligne », note Marie Farigoules, responsable du projet Duo. En 2001, mille personnes devraient en bénéficier, en fonction de leurs motivations.

Aujourd'hui, la formation en ligne est bien accueillie, surtout par les jeunes. Le principe, c'est l'autonomie, la flexibilité. Chacun peut gérer son temps comme il le souhaite. Tous les modules sont tutorés et mènent, pour certaines formations, à l'obtention d'une certification, Cambridge pour les langues, Microsoft pour la bureautique, Project Management Institute pour le management. Sup de Co d'Amiens fournit les experts pédagogiques spécialisés dans la formation on line. De son côté, Cegos vient de créer Cegos E-Learning, « la première université européenne en ligne », selon sa définition et qui s'étend dans les principaux pays d'Europe. 60 000 heures de formation seront proposées, portant sur une cinquantaine de sujets (finances, bureautique, informatique). Certaines seront certifiées, comme celle de conduite de projet. Par la suite, un MBA sera créé, « moins universitaire, plus pragmatique, centré sur le monde de l'entreprise », note le président de Cegos E-Learning, André Leblanc.

en informatique ». Pour Edwige de Tavernier, responsable des ressources humaines de l'entreprise (trois cents personnes), des efforts importants sont consentis pour mettre à niveau les jeunes embauchés. « Il est vital pour nous d'organiser une session de formation informatique de trois mois dès leur arrivée, puis des plans de formation continue à chaque entretien d'évaluation. » Ainsi, les stages techniques sont complétés de cours de management, de développement personnel (affirmation de soi, négociations...) « Et, comme les besoins de formation évoluent, nous avons des cycles de reconversion et de culture générale à l'Internet. Notre cheval de bataille est de faire acquérir une triple expertise aux jeunes diplômés : fonctionnelle, méthodologique et technique », résume Edwige de Tavernier.

Pour ECS (filiale de la Société générale), spécialisée dans la location et la gestion d'actifs informatiques et télécom, « l'actualisation permanente des connaissances des jeunes cadres techniciens est une nécessité pour fournir aux clients des services de haut niveau », c'est ce que souligne Jean-Noël Bonte, le DRH de l'entreprise, qui poursuit : « c'est

pourquoi nous avons mis en œuvre, en plus des formations classiques comme l'anglais, une "académie" technologique qui leur permet de s'adapter en permanence aux métiers, services et logiciels. » Les cent dix spécialistes techniques, répartis sur toute la France, ont ainsi à leur disposition un e-learning, tutoré par une dizaine d'experts basés chez Solutis, filiale d'ECS à Noisy-le-Grand, en région parisienne.

Entre la formation en pointillés pour les besoins de l'entreprise et l'actualisation permanente des connaissances des jeunes cadres, nul doute qu'un fossé reste à combler. L'e-learning, s'il est correctement formalisé, peut être, dans ce domaine, une piste intéressante. Quoi qu'il en soit, « le dernier mot sera dicté par le marché du travail, qui réclame des gens très spécialisés, mais aussi très ouverts, résume André Leblanc (Cegos). Il faut que les équipes soient agiles, plus réactives que les concurrents pour capter les mouvements de fond très rapidement. Cette performance passe par les compétences de base, mais aussi par la formation permanente ».

Evelyne de Lestrac

ARNAUD DUPRAY. Les hauts potentiels bénéficient en priorité des stages, note cet économiste

La formation, un atout pour la mobilité



« DANS QUELLE PROPORTION LES ENTREPRISES FORMENT-ELLES LES JEUNES DIPLÔMÉS ?

– Par rapport au sort réservé aux moins qualifiés, les entreprises investissent énormément dans la formation des diplômés de niveau I et II (bac+4 et au-delà). Quelque 60 % d'entre eux ont bénéficié d'une formation continue dans les cinq premières années de leur vie active. Leur chance est bien supérieure à l'ensemble des jeunes (avec ou sans diplôme à l'embauche) en début de vie active, dont 38 % seulement sont passés au moins une fois en formation durant la même période. Quant aux adultes, on tombe à 32 %. En entreprise, nous sommes dans un système de formation sélectif qui privilégie les salariés à haut potentiel dont la capacité d'apprentissage est rapide.

» Qui plus est, les jeunes diplômés bénéficient davantage que les autres de formations longues, entre 40 et 300 heures alors qu'on pourrait penser que, compte tenu de leur niveau de formation initiale, il en ont moins besoin que les autres. En fait, cela montre l'importance que les entreprises attribuent à ces jeunes diplômés destinés à accéder rapidement à des postes à responsabilité. Cela peut s'expliquer aussi par le fait que les universitaires, plus généralistes, ont besoin davantage d'une formation pour être opérationnels.

– A QUOI SERVENT CES FORMATIONS ET QUELS EN SONT LES BÉNÉFICES ?

– Quelque 72 % des formations suivies par les jeunes diplômés avaient pour but de les former à une technique ; 59 %, de les adapter à leur nouveau poste ; 23 % de leur fournir une meilleure connaissance de leur entreprise ; 12 % de les remettre à niveau et 6 % de les pré-

• 2000

Docteur en économie, il entre au centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq)

• 2001

Coauteur avec Saïd Hanchane de *Les effets de la formation continue en entreprise sur la mobilité et le salaire des jeunes*, disponible sur www.cereq.fr

parer à un concours. Par ailleurs, plus de 11 % de ces formations ont débouché sur l'obtention d'un diplôme. 11 % des formations suivies se sont soldées par une augmentation de salaire, une proportion moindre que pour l'ensemble des jeunes (14,5 %). En réalité pour les plus formés, comme le salaire et la qualification se négocient à l'embauche, la formation continue est moins pour eux un moyen de promotion que d'intégration.

» Les formations (22 % d'entre elles) débouchent plus souvent sur un accroissement des responsabilités et, pour 32 %, entraînent un changement du contenu de l'activité des jeunes diplômés. En revanche, un changement d'emploi ultérieur ne concerne que 8 % de ces formations, ce qui semble logique puisque les jeunes diplômés sont depuis peu dans l'entreprise.

» On remarque par ailleurs que les jeunes diplômés sont assez peu mobiles sur les cinq premières années de vie active : ils ont occupé des postes dans 2,15 entreprises en moyenne (contre 2,42 pour l'ensemble des jeunes). On sait d'une manière générale que l'on reste d'autant plus longtemps dans l'entreprise que l'on bénéficie d'une formation.

– EST-CE QU'UNE FORMATION EN ENTREPRISE PEUT ÊTRE VALORISÉE À L'EXTÉRIEUR ?

– On pourrait penser que ce type de formation n'intéresse que l'entreprise qui l'a organisée. Mais ce n'est pas le cas. Avoir suivi une formation en entreprise, surtout si elle est diplômante, apparaît comme un atout pour négocier sa mobilité externe. Cela permet de retirer une meilleure valorisation salariale de l'emploi suivant.

» En revanche, ce constat semble moins vrai pour les formations suivies à l'initiative du salarié. Deux raisons principales peuvent expliquer ce décalage. D'abord, ces formations ne sont pas forcément liées à la sphère professionnelle. Et surtout, les jeunes qui les entreprennent sont probablement ceux qui rencontrent le plus de difficultés pour accéder à l'emploi. »

Propos recueillis par Martine Laronche



PAUSE CAFÉ
CIGARETTES
AVANT DE
RETOURNER SUIVRE
LE COURS
SUR LA
CONCURRENCE

Les managers à l'école, chez Auchan

Le mercredi 14 février, à l'Ecole des managers (EDM), l'université d'entreprise d'Auchan, le sujet du jour, c'était « les concurrents », notamment les hard-discounters, sur lesquels les hypermarchés tentent généralement d'aligner leurs premiers prix. « *Le problème, c'est qu'en général le client ne voit pas nos premiers prix parce qu'ils sont placés tout en bas des rayons et, s'il ne les trouve pas, il part chez les hard-discounters* », observe Pascal, l'un des deux formateurs. Placer ainsi ces produits, c'est « *une erreur tactique que nous avons faite ces dernières années* », reconnaît-il.

L'atmosphère est détendue, et les stagiaires, qui viennent de différents sites Auchan, apprécient que le discours ne soit « *pas du bourrage de crâne* », comme le dit l'un d'eux. C'est leur deuxième jour de formation. La veille, Auchan leur a été présentée, avec son projet d'entreprise.

Animée par deux professionnels de terrain, cette formation à la « prise de fonctions », destinée à l'encadrement, dure quinze

PROMOTION. Le groupe organise des stages en interne pour ses futurs chefs de rayon

La formation fait partie d'un parcours d'intégration comprenant notamment un « circuit magasin »

jours, répartis sur six mois. Au programme : commerce, gestion du personnel, sécurité... Les onze stagiaires ont des profils très hétérogènes : certains sont ingénieurs, d'autres titulaires d'une maîtrise, d'un bac + 2, d'un bac pro ou d'un CAP-BEP, voire « *autodidacte* », comme le dit l'un d'eux. La plupart sont stagiaires chefs de rayon, un statut qu'ils occuperont durant six mois, rémunéré 800 à 1 000 francs de moins que les postes titulaires. Certains sont issus de la promotion interne, tandis que d'autres ont été recrutés voici deux ou trois mois, comme Véronique Morel, vingt-quatre ans.

Ce stage, « *c'est l'un des points qui m'ont décidée à accepter ce poste*, précise la jeune femme, titulaire d'une maîtrise d'économie et d'un DESS transports internationaux et logistique. *On investit en nous* ».

Cette formation fait partie d'un parcours d'intégration comprenant notamment un « circuit magasin », au cours duquel les nouveaux cadres occupent tous les postes de l'hypermarché : comptabilité, caisse, sécurité, etc. « *Pendant un mois, on fait le même travail que ceux qui sont à ces postes, aux mêmes horaires*, précise Véronique Vallance, vingt-trois ans, en formation en alternance à l'Ecole supérieure de commerce de Montpellier, qui s'occupe de marketing vente dans un hyper. *On ne peut donc pas se sentir supérieur aux employés de libre-service, par exemple. On sait ce qu'ils vivent.* »

Avant de l'exercer, Véronique Morel avait une « *image négative du métier de chef de rayon, alors qu'il est très complet. On manage des gens dès le départ* ». « *On gère sa petite entreprise* », résume Véronique Vallance. Un discours enthousiaste et sans recul, que les horaires à rallonge – quarante à quarante-cinq heures par semaine, voire plus selon les cas – ne tempèrent pas. « *Il faut s'investir* », expliquent les deux jeunes femmes.

Véronique Vallance n'achèvera ses études en alternance que fin 2002. Mais, d'ores et déjà, elle est « *sûre de rester chez Auchan après, parce que je m'y plais et que l'entreprise n'investirait pas ainsi en nous si c'était pour nous jeter au bout de trois ans* ».

Francine Aizicovici

Gare aux fausses promesses

Mondialisation oblige, les opportunités de carrières internationales se développent. Un nombre croissant d'entreprises, parmi lesquelles Airbus, LVMH et Usinor, proposent un premier poste à l'étranger au diplômé fraîchement embauché. Car les jeunes se déclarent de plus en plus impatients de démarrer une carrière en prenant l'air du large. bnvncbvnc

La capacité des entreprises à gérer cette mobilité laisse souvent à désirer. « *Nombre de grands groupes n'ont pas pris les mesures*

d'accompagnement nécessaires », avertit Hubert L'Hoste, directeur du cabinet de recrutement Mercuri-Urval. Il en est ainsi du sort réservé au conjoint. Seules quelques entreprises comme LVMH montent des partenariats avec d'autres multinationales pour trouver un emploi au conjoint de l'expatrié. L'autre faiblesse persistante dans la gestion des carrières internationales est l'épineux moment du retour. « *Les entreprises ne s'en préoccupent pas suffisamment* », explique le Britannique Clive Mieville, directeur international au cabinet de recrutement Drouot L'Hermine à Paris. « *Deux règles d'or : l'expatrié doit revenir régulièrement pour rester en contact avec son top management ; il doit*

MONDIALISATION. La capacité des groupes à gérer le départ de leurs cadres à l'étranger laisse à désirer

négoier les conditions de son retour un an à l'avance. »

De leur côté, les candidats à la carrière internationale doivent démontrer une motivation qui ne soit pas opportuniste. Car, sur cinq jeunes diplômés qui se déclarent candidats à la mobilité en intégrant une entreprise, « *il en reste un ou deux qui le sont encore trois ans plus tard* », souligne Hubert L'Hoste. Entre-temps, ils se sont installés en couple et ont acheté un appartement. Parce que la fenêtre de tir est brève, Airbus envoie dès l'embauche les jeunes ingénieurs sur ses sites allemands, anglais et espagnols. Reste le noyau dur des vrais mobiles, « *ces 20 % des jeunes recrues qui, selon Hubert L'Hoste, ont réellement envie d'un parcours international* », seul véritable vivier des hauts potentiels. Une fois qu'elle les a repérés, l'entreprise débourse jusqu'à 250 000 francs pour leur offrir un mastère de grande école ou un MBA. Ils bénéficient d'un parcours international en guise de test et de formation accélérée et se retrouvent à trente-cinq ans à des postes-clés au siège, ou encore à la direction d'une filiale.

Yves Géry

Après trois ans passés au sein d'une entreprise, les candidats à l'expatriation se font plus rares

Six groupes français au-delà des frontières

• **EADS** : 41 400 salariés, dont 16 000 en France, 15 000 en Allemagne, 8 000 au Royaume-Uni et 2 400 en Espagne. Le constructeur a embauché 1 000 ingénieurs l'an dernier. Au siège, à Toulouse, trente nationalités se côtoient. Les offres d'emplois de l'ensemble des sites seront bientôt accessibles sur un portail international sur Internet.

• **NewCo** : la fusion d'Usinor avec le luxembourgeois Arbed et l'espagnol Aceralia donne naissance au numéro 1 mondial de la sidérurgie. D'ores et déjà, la part des Français dans les effectifs d'Usinor était passée de 80 % à 60 %.

• **Lafarge** : l'entreprise emploie 66 000 salariés, dont 7 000 cadres, de 25 nationalités dans 70 pays. 700 cadres sont dits « internationaux »,

dont 400 sont expatriés. Le directeur des ressources humaines est italien.

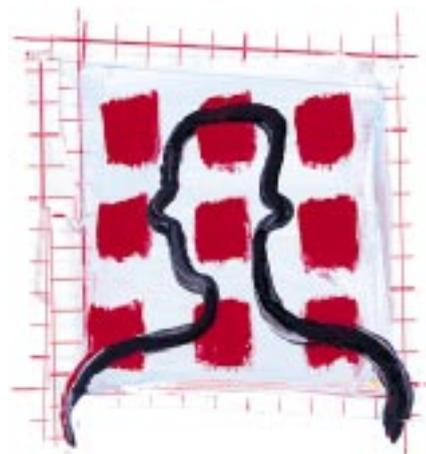
• **Valeo** : les 75 000 salariés de l'équipementier, dont 10 000 ingénieurs et cadres, sont présents dans 25 pays. Les ressources humaines du groupe sont dirigées par un Britannique. Tout ingénieur jugé capable de gérer une équipe internationale bénéficie d'une formation au management à l'Insead de Fontainebleau.

• **TotalFinaElf** : sur les 130 000 salariés du pétrolier, présent dans 140 pays, 2 500 sont expatriés, dont 2 000 Français. Le groupe recrute 500 cadres par an en France (50 % dans les écoles d'ingénieurs, 30 % dans les universités et 20 % dans les écoles de commerce) et tente de valoriser l'image d'aventure de l'expatriation via le sponsoring de raids. La rémunération des

expatriés est doublée dans les pays « à risque » (Angola, Nigeria).

• **LVMH** : 80 % des 16 000 cadres sont en poste à l'étranger – l'entreprise est présente dans 55 pays. 1 300 cadres ont été recrutés en externe en 2000. Elle a constitué un réseau avec d'autres groupes pour garantir un emploi au conjoint de l'expatrié.

Devenir cadre n'est plus une



J'en ai marre de dresser des listes de problèmes. Moi ce qui m'intéresse, c'est de faire du développement. » Jeune ingénieur entré il y a dix-huit mois dans un grand groupe industriel, Luc a un peu l'impression de s'être fait « arnaquer ». « Je pensais avoir répondu à un poste technique, dit-il. En réalité, je passe mon temps à faire des plannings et des états d'avancement. »

Jeunes ou moins jeunes, les cadres ont de plus en plus ce sentiment de voir leur fonction « polluée » par des activités plus chronophages que vraiment utiles à leur métier. Les politiques de réduction de coûts salariaux pratiqués depuis une quinzaine d'années par les entreprises se sont très souvent traduites par des économies faites sur les fonctions de support et d'assistance, et un transfert sur les cadres des tâches y afférant.

Parcellisation de l'activité

« Dans l'industrie, illustre Jean Lojkin, sociologue directeur de recherche au CNRS, les ingénieurs aujourd'hui ne font plus seulement ce pour quoi ils ont été embauchés (de la conception, du développement...), ils doivent aussi assumer un ensemble de tâches administratives, de gestion, de maintenance, qui, auparavant, étaient assu-

RYTHMES. La suppression de beaucoup de postes d'assistance a eu pour conséquence de transférer certaines tâches administratives en amont. Ingénieurs et diplômés en pâtissent

garantie d'autonomie

Les « cols
blancs »
virevoltent
d'une action
à l'autre
et peuvent
de moins
en moins
aller au fond
des choses

rées par le secrétariat, le bureau des méthodes, le service des achats... La disparition ou la marginalisation des personnels administratifs et techniques a fait éclater, dans l'entreprise, les anciens cloisonnements entre fonction de cadres, de techniciens, d'administratifs », observe-t-il.

Reste que l'accroissement continu de la charge et du rythme de travail de l'encadrement se traduit, au quotidien, par « une fragmentation, une parcellisation de plus en plus grande de son activité, constate Jean-Marc Icard, secrétaire national du pôle emploi de la CGC. Les cadres sont aujourd'hui appelés à accomplir une succession de tâches diverses qui n'ont parfois aucun lien entre elles. Ils virevoltent d'une action à une





autre, et peuvent de moins en moins aller au fond des choses », explique-t-il.

Les « cols blancs », aujourd'hui, doivent faire eux-mêmes leurs photocopies, préparer les transparents dont ils auront besoin lors d'une intervention, collecter l'information nécessaire au lancement d'un projet... Mais de plus en plus aussi, il leur faut saisir des feuilles de reporting, remplir des tableaux de bord... « Nous passons notre temps à nous justifier, à faire des argumentaires pour défendre nos activités, motiver notre budget. Nous passons des heures en « actions de progrès » à formaliser nos processus, nos missions, nos objectifs », raconte Pierre Nicolas, ingénieur chez Renault, au Technocentre de Billancourt, et délégué CGT chargé de l'activité cadre.

De plus en plus, les cadres sont amenés à appliquer des prescriptions, contraints de respecter des normes qualité mais aussi des processus bien définis pour répondre à un appel d'offres, faire une proposition, prospecter un client... Et pas moins que les autres salariés, ils sont aujourd'hui soumis à des contraintes d'objectif et de délai. Travail en flux tendus, logique du service au client, exigences de qualité obligent.

Contrôle plus strict des résultats obtenus

« La rationalisation du travail des cadres peut passer par la soumission à des procédures. Mais elle se fait surtout à travers les objectifs qui leur sont assignés et un contrôle plus strict des résultats obtenus : l'obligation de résultats scande aujourd'hui leur vie professionnelle, relève Paul Bouffartigue, chercheur au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) et auteur d'un ouvrage à paraître en mars *Les cadres. Fin d'une figure sociale* (éditions La Dispute). Les emplois de cadre sont ainsi de plus en plus contractualisés. »

Cette évolution tend à mettre fin au statut d'exception du cadre par rapport aux autres salariés de l'entreprise. Fini le temps où il bénéficiait d'une pleine liberté dans l'organisation de son travail. « Les nouvelles organisations sont fondées, en théorie, sur une responsabilisation et une autonomie croissantes des personnes. Mais,

Face à une demande croissante d'informations technico-scientifiques, les cadres ont du mal à prendre du recul par rapport à leur activité. Cela finira par se retourner contre les entreprises

en réalité, si les cadres sont comptables d'un résultat, leur autonomie est de plus en plus restreinte par des procédures et des règles qui font d'eux des exécutants », observe Paul Desaigne, délégué UGICT-CGT chez IBM.

« Aujourd'hui, je ne me sens pas cadre. Si j'étais technicienne, ce serait la même chose », témoigne Martine, jeune ingénieur en mécanique et automatisme qui a intégré, il y a huit mois, le centre de veille technologique d'un groupe industriel. Martine a aujourd'hui perdu quelques illusions, elle qui pensait qu'elle bénéficierait, en tant que cadre, d'une forte autonomie. « Certes, dit-elle, je gère ma journée de travail comme bon me semble, mais je ne suis pas maître du déroulement des projets sur lesquels je travaille. Nous devons régulièrement nous soumettre à la réalisation de rapports d'étape sur les avancées des dossiers. Parfois, il faudrait pouvoir approfondir un point avant d'arrêter une conclusion, ou au contraire qu'une décision soit prise rapidement. Mais il faut attendre que le rapport soit validé pour poursuivre. On se retrouve ainsi bloqué par telle ou telle procédure à respecter et l'on perd en efficacité », explique Martine qui trouve regrettable que l'entreprise ne laisse pas davantage la possibilité à ses cadres de s'engager.

Ce décalage entre l'autonomie supposée du statut de cadre et la réalité n'est pas tou-

jours simple à vivre. « Nous sommes pris en tenailles, entre faire ce qui nous semble de bon sens, et s'en tenir aux procédures », explique Pierre Nicolas.

Aussi, les contraintes temporelles étant de plus en plus forte, il faut hiérarchiser les priorités. « Aujourd'hui, les personnes ont le nez sur le quotidien, sur tout ce qui est vérifiable et quantifiable, le reste devenant accessoire, souligne Paul Desaigne. Elles finissent par avoir le sentiment de n'accomplir que des tâches, et par se demander si cela définit encore un métier. »

S'en tenir aux procédures

Bref, le cadre aujourd'hui exécute et réalise, plus qu'il n'impulse des choix. « Avec cet excès de tâches programmables, c'est tout un pan de la fonction cadre qui disparaît », souligne Jean-François Carrara, consultant du cabinet de conseil en management Algoe. Etant dans l'obligation de répondre à une demande croissante d'informations technico-scientifiques, les cadres peuvent de moins en moins prendre du recul par rapport à leur activité, réfléchir, se projeter sur le plus long terme, et, lorsqu'ils encadrent une équipe, exprimer leurs talents d'animateur, entourer, motiver leurs collaborateurs. Cela finira par se retourner contre les entreprises. »

Laetitia Van Eeckhout



PIERRE GUINEL,
MÉDECIN
DU TRAVAIL
INTERENTREPRISES
À ROISSY - PARIS
NORD

3 questions à

« LES CADRES TRAVAILLENT
SOUS PRESSION ? QUEL EFFET
SUR LEUR SANTÉ ?

– Ils sont fatigués, parfois jusqu'à l'épuisement, et deviennent irritables et agressifs, ce qui amène des difficultés relationnelles. Ils peuvent aussi avoir des problèmes d'alcoolisme. Certains boivent seulement le soir après leur travail. Si ce geste devient systématique, c'est un signe de désadaptation à

l'activité professionnelle : le cadre cherche ainsi un stimulant ou une forme de compensation à sa souffrance.

– VOUS PARLENT-ILS

DE CES TROUBLES ?

– Ils ont un grand besoin d'être écoutés. Ils évoluent dans un monde où il faut paraître jeune et en bonne santé. La fatigue est un interdit.

– QUELLE PEUT ÊTRE VOTRE
ACTION POUR LES AIDER ?

– Le médecin du travail n'intervient pas sur l'organisation. Reste l'action individuelle.

J'essaie de faire comprendre aux cadres que la vie ne se résume pas au travail, qu'il faut se ménager des temps de repos. Pour autant, on ne peut pas dire que la santé des cadres se dégrade. La fatigue n'est pas une maladie professionnelle. En fait, cette vie leur plaît. Quand ils commencent à ressentir des troubles, ils trouvent d'eux-mêmes des solutions pour se préserver. Les dépressions graves sont des cas exceptionnels. »

Propos recueillis par
Francine Aizicovici

Taylor au pays des cols blancs

« COMMENT ANALYSEZ-VOUS LE TRAVAIL DES CADRES AUJOURD'HUI ?

– Je me dis souvent que ce sont eux qui souffrent le plus aujourd'hui, davantage que les ouvriers. Leur malaise réside dans le « masqué », le « non-dit ». Un cadre peut estimer avoir réussi sa vie professionnelle puisqu'il est du bon côté - celui de la hiérarchie - mais cette position est souvent schizophrène. Il est obligé, en effet, de défendre deux points de vue : le sien, non dit, et le discours officiel. A terme, une telle attitude laisse des traces. Si un cadre se met à vous parler pour vous dire ce qu'il ressent vraiment, c'est, à coup sûr, qu'il est fichu, qu'il va avoir des ennuis, qu'il sort du moule...

– LEUR SOUFFRANCE EST DONC SI FORTE ?

– Oui. Surtout quand ils prennent conscience de ce qu'ils font vraiment, de qui ils sont. Auparavant, il y avait, d'un côté, la masse des pros, et de l'autre, les cadres qui aspiraient à un certain niveau de vie. Aujourd'hui, le statut de cadre est beaucoup plus répandu. La distinction cadre-prolo n'est plus si grande. Un cadre sait parfaitement, par exemple, qu'il ne deviendra jamais riche.

– LA SITUATION DES CADRES A-T-ELLE BEAUCOUP ÉVOLUÉ DANS L'ORGANIGRAMME DES ENTREPRISES ?

– La révolution industrielle est terminée. Cela signifie que du point de vue de la théorie de l'organisation, la production des salariés est considérée, désormais, comme résiduelle. C'est un peu caricatural mais on poursuit, depuis des années, l'idée de l'avion sans pilote, de l'usine sans hommes. Avec les nouvelles technologies, le fantasme aujourd'hui est de tout mettre sous forme de prescriptions. Et cadre ou pas, le salarié est obligé de se conformer à ces dernières.

– AVEZ-VOUS L'IMPRESSION D'ASSISTER À LA TAYLORISATION DU TRAVAIL DES CADRES ?

– Le taylorisme n'est pas mort. Il se présente sous des formes autrement plus complexes. Dans les entreprises, je vois du taylorisme même dans les endroits où il n'y en avait pas auparavant. En réalité, il se développe dans le sens où il y a à la fois une parcellisation des tâches et des contraintes de temps, de plus en plus fortes. Les contraintes sont si grandes qu'on se demande parfois si les salariés qui les subissent sont encore des cadres... Le comble, ce sont les start-up

GÉRARD LE JOLIFF. « *Le cadre est tellement libre qu'il quitte son boulot à minuit et emporte du travail le week-end !* », note cet ergonome



• 1943

Né en mai 1943 à Juvisy, Gérard Le Joliff est ergonome, consultant au cabinet conseil Eretra, et professeur associé en psychologie cognitive et ergonomie à l'Université Paris VIII.

• 1998

Il est l'un des auteurs de l'ouvrage collectif Ergonomie, Concept et Méthodes (Ed. Octares, 1998, 178 p., 150 F, 22,87 €)

où un salarié est payé une poignée de riz, avec quelques stock-options. On lui explique, néanmoins que l'avenir est à lui, et on lui pose un matelas à côté de son ordinateur, comme ça il n'a même plus besoin de sortir ! J'entends déjà les objections : « *mais dans les start-up, le travail est intelligent !* »... Comme si le travail physique d'un travailleur expert n'était pas commandé par le cerveau. Mais que ce soit devant un ordinateur ou pas, s'il y a répétitivité et contrainte de temps, il s'agit bien d'une forme de taylorisme.

» Le plus préoccupant dans l'évolution de l'organisation du travail est l'idée de rupture, spécifique au taylorisme, entre la conception et l'exécution. Or les cadres qui étaient les hommes et les femmes de la conception, sont, pour la plupart d'entre eux, devenus des exécutants - certes d'un niveau élevé - qui ne conçoivent plus rien. Ils en sont réduits à suivre les prescriptions qui leur sont fournies. Prescriptions indiscutables d'ailleurs car généralement basées sur des recherches universitaires de haut niveau !

– MAIS IL Y A CEUX QUI DÉCIDENT DE CES PRESCRIPTIONS...

– Oui, tout en haut de la pyramide. Il n'y a aucune discussion possible. Je ne dis pas qu'il n'y a plus de concepteurs mais même eux, sont spécialisés dans la conception.

– LES CADRES ONT CEPENDANT LA POSSIBILITÉ D'ORGANISER LEUR TRAVAIL ?

– C'est ce qui circule ! Vous voyez qu'il est donc possible de mobiliser jusqu'à la subjectivité des gens. L'organisation a gagné. Regardez le cadre qui est encore à minuit dans son bureau. Il n'y a pas un patron qui dira à ses salariés de rester jusqu'à une heure aussi tardive. Le cadre est libre. La preuve : il part à minuit et il ramène du boulot le samedi et le dimanche chez lui... Au nom de la liberté. Je crois qu'en réalité, cette liberté s'appelle de l'aliénation.

– CERTAINS RÉSISTENT... D'AUTRES SONT PASSIONNÉS ...

– Bien sûr. Ils expliquent qu'ils le sont tous ! Si l'on reste à la surface des choses, les cadres vont très bien : ils sont en forme, ils sont contents... En réalité, dès que vous franchissez le seuil d'une entreprise, vous découvrez une structure, des codes qu'il faut déchiffrer... Comme les jeudis sans cravate ou les vendredis de tutoiement obligatoire ! Le cadre est libre de retirer sa cravate le jeudi et de la porter les autres jours... C'est donc bien le directeur qui décide s'il faut une cravate ou non. Dans une entreprise que je connais, le vendredi, le patron accueille ses salariés à la porte avec un tonitruant : « alors comment vas-tu ? »... Il a juste un panneau au-dessus de sa tête où il est inscrit : « Aujourd'hui, on se tutoie »... »

Propos recueillis par Anne Proenza